This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~20 c 30~~
~~153 a 1~~
147 a 08

BIBLIOTHÈQUE
DES MÉMOIRES

RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LE 18e SIÈCLE

NOUVELLE SÉRIE

AVEC INTRODUCTION, NOTICES ET NOTES

PAR M. DE LESCURE

TOME XXXI

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

MÉMOIRES

SUR LA

GUERRE DE LA VENDÉE

ET

L'EXPÉDITION DE QUIBERON

AVEC INTRODUCTION, NOTICES ET NOTES

PAR M. DE LESCURE

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1877

TAYLOR INSTITUTION
OXFORD
LIBRARY

INTRODUCTION.

I.

Napoléon a dit de la guerre de Vendée qu'elle avait été une lutte de géants ; et dans sa pensée sans doute cet éloge, tout militaire, s'appliquait également aux prodiges d'énergie et de courage qu'y firent les deux partis.

Ces géants toutefois, que grandit la distance et que flatte le lointain, furent des hommes, jusqu'au milieu de leurs actions en apparence les plus surhumaines.

Certainement, par l'intrépidité, par la patience, par le mépris de la vie et de la mort, par les passions de tout genre, généreuses ou féroces, que développe la guerre et surtout la guerre civile, l'épisode vendéen se détache grandiosement, et avec des proportions presque épiques, sur le fond sinistre et bas de la Terreur, qui n'en fait que mieux ressortir ces nobles fanatismes et ces haines héroïques. Il y a toujours quelque chose de sacré dans les causes pour lesquelles on se fait tuer. Celles qui se bornent à tuer sont maudites. Le sentiment d'horreur et de dégoût qui flétrit les proscriptions et les assassinats de la

Terreur, explique et justifie donc la réaction en vertu de laquelle on ne se défend pas d'une certaine admiration pour les héros, des deux côtés, de la guerre de Vendée, à sa première phase surtout, presque pure en comparaison de l'autre, à la phase de l'exaltation désintéressée et de l'enthousiasme chevaleresque. Pourtant, même durant cette phase où la lutte a les caractères naïfs et juvéniles d'une croisade, l'humanité n'abdique point ses droits, et les femmes y jouent ce rôle mystérieux mais souvent décisif qui atteste, comme nous le disions en commençant, pour corriger ce que le mot de Napoléon a d'un peu absolu, que les héros sont des hommes.

Nulle part peut-être, par la foi, la douleur, l'amour, la pitié, ne fut plus remarquable cette influence des femmes dans toutes les affaires de ce monde, surtout celles où elles paraissent le moins. La guerre de Vendée, au début, est une guerre plus religieuse encore que politique. Les paysans tiennent plus à leurs curés qu'à leurs seigneurs. La lutte a pour théâtre la patrie même des contendants. On se provoque sous le ciel natal, on s'entrechoque au milieu des paysages familiers, on s'égorge parfois des deux côtés du même foyer. La même ville, le même village, la même maison ont des représentants dans les deux camps. Ce caractère domestique, intime, particulier à la guerre de Vendée où, on l'oublie trop, ce sont surtout des Vendéens qui se battent entre eux, les uns pour la République, les autres pour le roi, ceux-ci avec l'appui des troupes envoyées par le pouvoir central, ceux-là avec le concours des insurrections provinciales affiliées ; ce caractère explique quel rôle les femmes durent jouer dans les vicissitudes d'une lutte fratricide,

locale, où nul n'était dispensé de prendre parti, où il n'y avait pas et où ne pouvait pas y avoir de neutres.

La chose est à ce point que l'histoire de la guerre de Vendée, à laquelle toutes les femmes prirent part, pour panser les blessés, pour ensevelir les morts, pour suivre en priant, en pleurant, plus d'une, en combattant la fortune errante d'un père, d'un frère, d'un mari, d'un fiancé, a été surtout écrite par des femmes.

Les femmes seules avaient le temps de voir, d'observer, de noter, d'être curieuses du présent, de s'inquiéter de l'avenir. Les hommes avaient assez à faire de se battre, de trouver de l'argent, des vivres, d'instruire et de garder leurs soldats, aussi prompts à s'en retourner chez eux qu'à venir faire le coup de fusil. D'ailleurs auraient-ils eu le loisir, dans ce temps dévorant, où le feu de l'action usait si vite les hommes, d'écrire leurs exploits qu'ils n'en eussent pas eu le courage. On ne s'enorgueillit point de ces victoires douloureuses et humiliées de la guerre civile qui coûtent si cher à tout le monde. Bonchamps l'a dit, dans les luttes civiles, il n'est de lauriers pour personne.

Les considérations qui précèdent auront rempli leur but si elles expliquent et justifient le parti que nous avons pris de donner la première place, dans ce recueil consacré aux *Mémoires historiques sur la Vendée et Quiberon*, à des Mémoires écrits par des femmes. On trouvera plus loin les motifs qui, dans ce groupe, ont déterminé notre choix. Nous continuons l'exposé des vues d'ensemble qui ont présidé au plan général de notre recueil.

II.

Le lecteur sait parfaitement à quoi s'en tenir sur le gros des événements dont ce nom héroïque : *La Vendée* suffit à réveiller le souvenir, évoquant lui-même d'émouvants tableaux et des ombres romanesques.

Notre but, en composant ce recueil, ne pouvait donc être de reprendre ces événements *ab ovo*, de compiler les *Relations* qui suivent à la trace chacune des nombreuses vicissitudes de cette guerre aux cent actes divers, de servir au public, à l'état fruste, les matériaux épars, les éléments indigestes de ces documents dont quelques ouvrages, popularisés par le succès, ont extrait tout l'utile et défloré tout l'agréable. Ce serait là une entreprise aussi fastidieuse qu'inutile. Et il ne faut pas donner l'écorce à ceux qui ont déjà goûté l'orange. Nous avons procédé tout autrement, par les raisons qui suivent :

Si la guerre de Vendée est connue dans son ensemble, elle l'est moins dans ses détails. Il y reste plus d'un point obscur. Plus d'un décevant problème, plus d'un attirant mystère y sollicitent les lumières d'une investigation décisive.

Les causes réelles, sous les apparentes, de cette levée de boucliers, le caractère de la lutte à ses débuts, les initiatives qui l'improvisèrent, les interventions qui l'entretinrent, le rôle qu'y jouèrent tour à tour le clergé et la noblesse, la foi et la superstition, l'ambition et le dévouement, le patriotisme et la trahison, les Français et les

étrangers, les royalistes du dedans et les émigrés du dehors ; les systèmes divers qui présidèrent tour à tour à l'attaque et à la résistance ; enfin les alliages, les corruptions, les déchéances qui rapetissèrent cette guerre gigantesque de deux principes à la taille de chefs dégénérés, rendirent exclusivement aristocratique un mouvement exclusivement populaire à l'origine et firent tomber la croisade en brigandage et la Vendée en chouannerie : toutes ces questions, toutes ces contradictions appellent et méritent des éclaircissements.

Ce sont ces éclaircissements que le plan en même temps documentaire et critique de notre publication a pour but de fournir au lecteur, en donnant à la fois satisfaction à sa curiosité et à son impartialité.

Fidèle à nos principes et à nos habitudes, nous donnerons sur l'histoire de la guerre de la Vendée, dans ses deux phases, — celle où la lutte demeure politique, civile, intérieure, nationale, et celle où elle se dénature et se corrompt, au contact de la chouannerie et de l'étranger, celle où elle reste une révolte grandiose, et celle où elle n'est plus qu'une trahison désespérée, — des documents empruntés aux deux partis. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. Pour gagner le droit d'avoir une opinion, il faut avoir entendu la cloche des deux côtés, des deux clochers.

Il est juste, il est moral de suivre dans leurs causes et dans leurs conséquences la transformation et l'adultération de ce mouvement qui, tant qu'il demeure local et national, inspiré par d'honnêtes colères et de nobles passions, est plus d'une fois récompensé par le succès et par la gloire ; mais qui, lorsqu'il s'est déshonoré par d'impurs concours,

est puni par la douleur et la honte du désastre de Quiberon, une défaite sous le pavillon étranger.

Il va sans dire que les témoins, le plus souvent acteurs intéressés dans le drame, sont loin d'être d'accord. Mais du choc de leurs contradictions jaillit la vérité, sinon sur tous les détails controversés des événements, du moins sur leur ensemble et sur leur leçon. Leçon amère mais salutaire, qui ne résulte pas moins de l'histoire des guerres civiles que de celle des révolutions !

Cetie leçon nous apprend la vanité de la violence, la stérilité de la force mise au service même des meilleures causes à l'origine, les plus pures dans leurs mobiles et leur but, bientôt fatalement dénaturées, compromises, avilies par leurs instruments et leurs moyens.

Cette leçon démontre une fois de plus que si la révolution ne fonde rien, l'insurrection, qui du mépris de la loi passe à l'oubli de la patrie, ne fonde pas davantage. Tous ces efforts, tout ce sang, toutes ces ruines, de 1792 à 1799, à quoi ont-ils servi ? Ni à la cause de la liberté, puisque les excès de la révolution ont abouti à un coup d'État. Ni à la cause de la royauté, puisqu'elles ont abouti à un changement de dynastie, que Cathelineau n'a pas réussi à sauver Louis XVI ni Louis XVII, et que Charette et Puisaye, en croyant travailler pour leurs héritiers légitimes, se sont trouvé avoir fait les affaires du dictateur militaire dont ils établissaient la nécessité.

III.

Les *Mémoires* les plus connus sur la guerre de la Vendée sont ceux de M^me^ la marquise de La Rochejaquelein. Ils ont eu de nombreuses éditions, les dernières assez récentes pour que nous n'ayons pu songer à les réimprimer [1].

Les récits de M^mes^ de Bonchamps et de Sapinaud sont moins à la portée du public, n'ayant pas été réimprimés depuis 1823 et 1834. Les premiers ont été rédigés par la comtesse de Genlis et les seconds ont subi aussi sans doute la révision d'une plume plus expérimentée que celle de leur auteur nominal.

Quoi qu'il en soit, ces *Mémoires* sont très-intéressants ; ils éclairent les coins demeurés obscurs ; ils lèvent des voiles persistants même après la lecture de la déposition calculée et, sur certains points, plus politique qu'il ne semble, de M^me^ de La Rochejaquelein. Leur principal défaut est d'être venus les derniers. Les aînés font souvent tort aux cadets, en fait de livres comme en fait de gens.

[1] Nous n'avons pas cru devoir réimprimer davantage une brochure retraçant les aventures militaires d'une amazone rustique, sous ce titre : *Mémoires de Renée Bordereau* dite Langevin, touchant sa vie militaire dans la Vendée, rédigés par elle-même, etc., à Paris, chez L. G. Michaud, imprimeur du roi, septembre 1814, 64 p. in-8° avec *Préface*. Nous nous sommes abstenu parce que cet opuscule nous a semblé légèrement *romancé*, comme disait Nodier de certaines histoires, sans compter la sienne, et ne contient aucun fait nouveau.

Les premiers ont l'or de la faveur publique ; il n'en reste aux autres que la monnaie.

Ce qui ressort du reste en premier lieu, à des degrés divers, de la lecture de ces trois relations, c'est le caractère imprévu, spontané et populaire de l'insurrection vendéenne au début. C'est, tout d'abord, une échauffourée de conscrits réfractaires. La réquisition : tel est le premier grief contre la République et la première forme de son impopularité. Rien au début, ni des nobles, ni du roi, ni de Dieu même. C'est là, au surplus, un trait de vérité humaine autant qu'historique. Le paysan est ainsi fait qu'il songe à lui tout d'abord et à son intérêt immédiat. Il ne se bat de lui-même que pour son champ, sa maison ou sa liberté. Les premiers levains, les premiers ferments de l'explosion vendéenne sont là ! Bientôt la force des choses, la nécessité de poursuivre à outrance la lutte commencée, le sentiment de son isolement, de son infériorité, le besoin de chefs capables ont fait le reste. Mais c'est de là que l'exaltation royaliste et le fanatisme catholique sont sortis ; c'est un grief matériel qui a réveillé les griefs moraux. Le torrent a été source, et source assez vulgaire, assez subalterne au début. L'insurrection populaire n'est devenue un mouvement politique et religieux que par l'intervention des seigneurs, d'abord aussi surpris que les républicains par un appel aux armes improvisé, qu'ils considéraient comme hâtif, dont le signal est donné par un paysan : Cathelineau. Les premiers chefs nobles, impérativement choisis par les insurgés, ne se décident à commander que pour ne pas être obligés d'obéir, et ils ne sortent de leurs châteaux qu'entraînés par leurs soldats sortis des chaumières.

Tous ces faits originaux, que nous ne relevons qu'au point de vue désintéressé de l'impartialité historique, se dégagent bien nettement du témoignage de M^mes^ de Bonchamps et de Sapinaud. Une autre certitude qui n'en résulte pas moins, c'est que, des deux côtés, des violences inutiles, des excès déplorables, d'atroces représailles déshonorèrent souvent une guerre civile bientôt signalée par les caractères qui semblaient réservés aux invasions barbares : la loi du talion étendue à tous les âges et à tous les sexes; l'interdiction, de part et d'autre, de faire des prisonniers; la mort appliquée à tout individu, l'incendie détruisant toute habitation et toute culture. Tel est le système politique de Lequinio et de Carrier : tel est le système militaire du général Turreau. C'est par le fer et le feu que, selon eux, la plaie vendéenne doit être traitée. Ce sera le principe dominant jusqu'à la réaction de thermidor. Mais déjà Philippeaux aura expié par l'échafaud ses protestations véhémentes contre l'uniformité injuste du même traitement appliqué indistinctement à la Vendée républicaine et à la Vendée royaliste, ses révélations scandaleuses sur les prévarications des généraux révolutionnaires, les Rossignol et les Ronsin, et leur parti pris de laisser battre, faute de secours, quiconque n'est pas de leur bande.

Nous avons recherché ces *Mémoires* [1] courageux, mais excessifs et inopportuns, il faut bien le reconnaître, si l'on se place au point de vue égoïste et passionné de la Révolution. Ils sont des plus rares, et il semble qu'une

[1] *Œuvres posthumes, suivies de Mémoires historiques sur la guerre de la Vendée*, Paris, 1793, in-8°.

secrète conspiration du silence se soit acharnée après eux, pour étouffer la voix de Philippeaux dans la postérité comme on l'avait étouffée à la Convention. Nous les avons vainement cherchés même dans notre principal dépôt public : la Bibliothèque Nationale [1]. Ces *Mémoires* ont d'ailleurs une importance plutôt politique qu'historique. Ils peuvent servir à apprécier le système révolutionnaire ; ils sont moins faits pour aider au jugement du drame vendéen auquel le malheureux conventionnel, bientôt victime de sa sincérité, n'assista que durant le premier acte.

La vie de M^mes^ de Bonchamps et de Sapinaud, auxquelles nous revenons, offre peu d'événements en dehors de ceux où elles furent encore plus témoins qu'actrices, dont elles ont retracé naïvement l'histoire, et où elles ont éprouvé des souffrances et montré des vertus qui forment tous leurs droits à la célébrité. Ces deux nobles femmes, tout entières aux devoirs de la famille et au culte de chères mémoires, n'y prétendaient d'ailleurs point, et ne furent jamais fières que du nom et du souvenir de leurs maris.

Nous ne savons rien de M^me^ de Bonchamps, sinon qu'elle appartenait à une vieille famille de l'Anjou, qu'elle comptait parmi ses ancêtres paternels François de Scepeaux, sire de Vieilleville, maréchal de France sous

[1] Nous les avons trouvés enfin, et nous croyons utile d'indiquer aux curieux qu'ils existent à la bibliothèque de l'Arsenal, riche de tant de trésors au milieu desquels vous guide libéralement un savant homme d'esprit auquel les études historiques doivent tant : M. Paul Lacroix.

Henri II ; qu'elle épousa le marquis Charles-Melchior-Artus de Bonchamps, d'une des plus anciennes familles de la même province, peu de temps après son retour en France, lors de la paix qui termina la guerre d'Amérique, c'est-à-dire vers 1784 [1] ; enfin qu'elle est morte, au mois de novembre 1845, au château de la Perrinière, dans les bras de sa digne fille Mme la comtesse Arthur de Bouillé.

Mme de Sapinaud était la belle-fille de Charette, issue d'un premier mariage, avec un de ses parents du même nom, de la femme du héros vendéen. Marie-Louise de Charette de Bois-Foucaud avait épousé, en 1797, Charles Henri de Sapinaud de la Rairie, alors âgé de trente-sept ans. Les Sapinaud ont fourni à la guerre de Vendée plusieurs chefs et plusieurs victimes. Échappé à la mort de Marigny, de Stofflet et de Charette, avec lesquels il avait tenu la campagne jusqu'au bout, Sapinaud ne revêtit de nouveau le harnois que pour commander au combat de Roche-Servières, unique et inutile effort de la courte reprise d'armes de 1814, qui coûta la vie à Louis de La Rochejaquelein et à Suzannet.

[1] C'était là notre opinion, fondée sur les documents biographiques que nous avions pu consulter. Depuis nous avons trouvé dans la collection d'autographes de Saint-Germain, vendue le 18 mai 1874, un n° 21 ainsi analysé au catalogue : « Pièce signée ; Angers, 7 janvier 1789, 1 pag. in-f. *Très-rare.* Supplique au roi pour obtenir la permission de se marier avec Mlle Anne-Marguerite de Scepeaux. M. Artus de Bonchamps était alors officier au régiment d'Aquitaine et âgé de 28 ans. La pièce contient ses états de services depuis 1776, et se termine par un certificat autographe, signé du marquis de Chastenay, déclarant que ce mariage est très-bon et convenable sous tous les rapports. »

Louis XVIII le nomma lieutenant général et inspecteur général des gardes nationales du département de la Vendée. Il reçut en outre le grade de commandeur de Saint-Louis et la dignité de pair de France. M. de Sapinaud, dernier survivant, dès 1814, des généraux de la première guerre vendéenne, est mort en 1829.

Sa veuve, l'héroïne et l'auteur des *Mémoires*, est morte elle-même, à Bourbon-Vendée, le 19 janvier 1832.

La vie aventureuse et parfois scandaleuse de Charette, vrai partisan, galant et cruel, ambitieux et rusé, qui mêlait les exécutions de prisonniers aux pratiques de sa dévotion un peu sceptique et se délassait de chaque combat au bruit des violons, n'a guère inspiré que les *Mémoires politiques et militaires* publiés par M. Le Bouvier-Desmortiers, apologiste enthousiaste plus que biographe impartial, qui met son héros au niveau d'Henri IV, et bien au-dessus de tous les autres généraux vendéens. Les éditeurs de 1823 des *Mémoires* de M^me^ de La Rochejaquelein ont ajouté en *Appendice*, sous forme d'*Éclaircissements historiques*, des *Notes* sur Charette, d'un témoin de sa vie, sans amour ni sans haine, qui nous ont paru véridiques, curieuses, que nous aurions voulu reproduire, mais que le manque de place nous réduit à signaler seulement.

Nous n'avons, en ce qui touche le général Turreau, qui paraît avoir poussé, dans la répression de la rébellion vendéenne, l'énergie jusqu'à la férocité, — et dut même à ces excès, quand la révolution s'avisa de pudeur et de pitié, une assez longue disgrâce, — nous n'avons presque rien à ajouter à la *Notice* très-substantielle que nous empruntons à ses éditeurs de 1824. Nous nous bornerons

à remarquer que les historiens les plus favorables à sa cause conviennent eux-mêmes des excès de zèle d'un général qui trouva moyen de paraître avoir outrepassé les bornes à Merlin de Thionville et à Billaud-Varennes lui-même [1]. Du reste les extrêmes se touchent et nous ne sommes pas étonnés de voir le farouche outrancier républicain réunir, le 2 mai 1814, ses officiers pour célébrer la paix et le retour de Louis XVIII, après avoir servi et exalté l'Empire non moins chaudement que la République.

Ceci dit, il faut reconnaître que le général Turreau est un des chefs républicains qui firent le mieux, moralité des moyens à part, la difficile guerre de Vendée et celui qui en parle et la juge le mieux. C'est à ce titre que nous reproduisons ses *Mémoires*, éclaircis par quelques élagages nécessaires, portant sur des considérations spéciales à son art ou des détails oiseux à propos de faits trop connus.

IV.

Le second groupe de nos *Mémoires* se rattache à ce dé-

[1] *Histoire de la Révolution française* par M. Louis Blanc, édition in-18 de la Librairie Internationale, 1869, t. XI, p. 323 et suiv. jusqu'à 334. M. Louis Blanc remarque lui-même que Turreau, dans ses *Mémoires*, ne dit rien de cet ordre féroce, qu'il était si fort de son intérêt de nier, s'il n'avait pas existé, et lu par Alquier du haut de la tribune : « Le général Moulin se portera avec la colonne de gauche sur Mortagne, et fera désarmer, égorger, sans distinction d'âge ni de sexe, tout ce qui se trouvera sur son passage. »

sastre suprême, à ce tragique dénouement du drame de l'émigration, à Quiberon.

Nous avons demandé à des témoins choisis du côté des vainqueurs et du côté des vaincus, parmi ceux dont la déposition a résisté le mieux à la critique historique et se rapproche le plus de l'impartialité, de nous dire la vérité, toute la vérité, sur cette belle et pure victoire de Hoche, dont les implacables représailles de la passion politique ont empoisonné la joie, et dont le crime de Tallien a calomnié l'honneur.

Nous avons réservé pour la série de l'*Emigration* les *Mémoires* de Puisaye, négociateur habile, conspirateur convaincu, de plus de vues que de scrupules, général assez malheureux pour avoir présidé à l'échec demeuré suspect de deux tentatives célèbres de contre-révolution armée, et avoir échappé à la mort du fédéralisme et de l'émigration ; en somme, un personnage sinistre, mais moins malhonnête qu'on ne l'a cru, et quelque chose de plus qu'un intrigant ; trop haï de son propre parti pour n'avoir pas souvent dit la vérité, trop estimé de l'Angleterre pour l'être autant de l'histoire, mais qui doit moins à ses hypocrisies ou à ses perfidies la diffamation qui pèse sur sa mémoire qu'aux fatalités de son caractère et de sa situation.

Puisaye voyait juste et exécutait faux ; il était fait pour le conseil, non pour l'action, où il fut toujours trahi par les circonstances au point d'avoir paru traître lui-même. Car ce que les partis pardonnent le moins à un homme, c'est de ne pas réussir. C'est là ce qui permet un peu d'indulgence pour Dumouriez et pour Puisaye, qu'on juge si sévèrement surtout parce qu'ils ont piteusement

échoué dans des entreprises où s'engager est un crime, mais où échouer est plus qu'un crime, une faute ; ce qui les rend presque ridicules dans un pays où il est moins dangereux d'être odieux, et où le ridicule déshonore plus sûrement que la honte.

Nous reviendrons à cet homme étrange et fatal, supérieur par certains points à sa cause et à sa fortune, qui s'est débattu contre le mépris sous lequel on voulait l'étouffer avec une vigueur singulière et une constance presque héroïque, et qui n'a pas mérité de porter toute la responsabilité de l'avortement de l'entreprise de Quiberon, où l'imprévoyance et la frivolité françaises, alliées à l'indifférence et au flegme anglais, furent pour beaucoup plus que ce qu'on a appelé trop complaisamment peut-être l'héroïsme républicain.

Pour le moment il nous suffit de dire que nous avons préféré, parmi les récits royalistes, au témoignage du comte de Puisaye celui du comte de Vauban, plus engagé dans l'action, et qui en a mieux vu le détail, désintéressé d'ailleurs dans son jugement autant qu'on peut l'être, à propos d'une défaite, plus que celui qu'on accuse d'en être l'auteur. En tout cas, ses révélations, déclarations et protestations ne contredisent point trop celles de son général en chef. Elles joignent de plus à l'attrait d'une certaine verdeur de style, qui ne déplaît point dans une affaire où certes l'amertume est de saison, le mérite d'être brèves, claires et marquées au coin de cette véracité importune, de cette probité indépendante qui empêchèrent le comte de Vauban de faire son chemin dans le monde de l'émigration en exil et de l'émigration de retour. Le courage et les disgrâces de la sincérité sont d'ailleurs de tradi-

tion dans cette famille de l'auteur de la *Dîme royale*, qui songea toujours à éclairer Louis XIV plus qu'à le flatter et à lui rendre des services plutôt qu'à lui donner des éloges.

Jacques-Anne-Joseph Le Prestre, comte de Vauban, petit-fils d'Antoine, lequel était petit-neveu du catonien maréchal, était né le 10 mars 1754, à Dijon. La révolution le trouva chambellan du duc d'Orléans, colonel du régiment d'infanterie de ce nom et chevalier de Saint-Louis depuis le 13 juin 1784. Lors de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, le comte de Vauban émigra avec la plus grande partie des officiers de son régiment et se rendit à Ath, puis à Coblentz. Devenu l'aide de camp du comte d'Artois, il fit en cette qualité la campagne de 1792, puis l'accompagna en Russie, où il fut remarqué par Catherine, habile à discerner les hommes de mérite et d'action, et où il acquit la conviction que le prince n'était pas de ceux qui conquièrent un royaume à la pointe de l'épée. Il a eu la franchise d'exprimer cette conviction, que confirma en lui le désastre de Quiberon, où il commandait un corps de l'armée expéditionnaire, et où il faillit périr victime de fautes que la présence d'un chef du sang royal eût sans doute conjurées. Cette conviction d'un serviteur désabusé, Charette, selon lui, la partageait et l'aurait exprimée au comte de Provence, régent, avec l'énergie d'un soldat, dans une lettre demeurée célèbre.

On comprend qu'un témoignage peu flatteur pour l'émigration, flétrissant pour l'honneur militaire du prince futur Charles X, ait été accueilli avec autant d'empressement et propagé avec autant de satisfaction par la po-

lice impériale, en 1806 [1], qu'il fut contesté, rétorqué, discrédité plus tard à l'envi par les courtisans de la Restauration et ses historiens officiels. M. Alphonse de Beauchamp s'est inscrit en faux contre la véracité des *Mémoires historiques pour servir à l'histoire de la guerre de Vendée*, et surtout contre l'authenticité de la fameuse et importune lettre de Charette. Il a même poussé le zèle jusqu'à attribuer à Fouché la rédaction de ces caustiques *Mémoires*, qu'il traite comme un de ces pamphlets mercenaires qui font partie de l'arsenal secret de tous les gouvernements [2].

Malheureusement pour M. de Beauchamp, jamais, même après la chute de l'Empire et le triomphal retour de la royauté légitime, M. de Vauban n'a articulé ces protestations et ces désaveux auxquels il avait tant d'intérêt, mais aux bénéfices desquels il a préféré ceux de la vérité. Or, entre le silence d'un tel homme et la parole de M. de Beauchamp, nous ne saurions hésiter, parce qu'en se taisant M. de Vauban, le général de Quiberon et le prisonnier du Temple, perdait tout le mérite de ses services militaires et de ses persécutions politiques, et parce qu'en parlant M. de Beauchamp gagnait.

[1] L'ouvrage fit beaucoup de bruit. On en parlait fort dans les salons. Nous lisons dans un *Journal* de son séjour à Paris, en avril 1807, tenu par Stanislas Girardin, la mention suivante, à la date du 12 avril : « La conversation est tombée ensuite sur l'ouvrage de M. de Vauban. Le cardinal Maury a dit : « que c'était le coup de grâce des Bourbons ». (*Journal et souvenirs, Discours et opinions* de Stanislas Girardin, t. III, p. 394.)

[2] *Histoire de la guerre de la Vendée, ou Tableau des guerres civiles de l'Ouest depuis* 1792 *jusqu'en* 1815, par M. Alph. de Beauchamp, 4e édition, Paris, Michaud, 1820. *Préface*, pages XXVII à XXIX.

ce que procure l'art de défendre le pouvoir et de venir au secours du plus fort.

Le comte de Vauban n'ayant jamais accusé d'interpolation ou d'adultération des *Mémoires* qu'il n'eût peut-être pas publiés, mais auxquels l'Empire, qui les avait saisis dans ses papiers, en 1806, ne crut pas devoir la même discrétion, nous tenons ces *Mémoires* pour authentiques, et comme on le verra, ils portent à chaque page le caractère des sentiments vécus, des choses vues, ce cachet d'expérience et de personnalité qui ne se contrefait pas. De plus, ces *Mémoires* sont très-rares quoique ayant été réimprimés en 1814 et en 1815, la police royale ayant mis à les supprimer non moins de zèle que la police impériale à les répandre.

C'est là un désagrément que la Restauration ne pardonna point d'ailleurs à celui qui en était la cause, et dont les trop sincères et involontaires confidences étaient devenues une arme d'opposition. A l'époque du retour des Bourbons, le comte de Vauban, qui vivait retiré dans ses terres du Charolais, dont une partie lui avait été rendue lors de sa sortie du Temple, crut de son devoir d'aller saluer les princes dont il avait été le serviteur. Ils l'oublièrent pour ne songer qu'à ses critiques, devenues malgré lui publiques. L'honneur sollicité d'une audience royale lui fut refusé ; et il eut la faiblesse, indigne de son caractère, de mourir du chagrin de cette honorable disgrâce, à laquelle les flatteurs ne sont pas exposés (20 avril 1816).

Parmi les relations républicaines de Quiberon, il en est deux de remarquables, et qui ont servi de base, avec le rapport de Tallien, aux récits des historiens de

la cause. L'une a été publiée en 1834, dans la collection connue sous le nom de *Mémoires de tous*, et a été écrite par Rouget de l'Isle, l'auteur de la *Marseillaise*. L'autre fait partie des intéressants souvenirs de M. Moreau de Jonnès, membre de l'Institut, alors simple grenadier dans les troupes de Hoche [1], publiés en 1858. M. Louis Blanc préfère le premier de ces deux témoignages. M. Michelet ne cache pas sa prédilection pour le récit plus moderne de son confrère de l'Institut, qui vivait naguère encore, et dont il a pu lui-même interroger la mémoire. Nous avons, nous, choisi comme type de la version républicaine le récit de Rouget de l'Isle, parce qu'il a subi seul cette épreuve du temps qui donne à une déposition le caractère historique, et le lui laisse, malgré des inexactitudes ou des contradictions des plus excusables et de celles qu'on peut relever, si on a intérêt ou plaisir à éplucher ces vétilles, dans toute déposition contemporaine, surtout sur des faits remontant à l'année 1796 [2].

[1] Nos lecteurs n'en sont pas à apprendre la concurrence ardente, la rivalité, qu'on dirait parfois jalouse, la guerre sourde, les démentis réciproques, les malices, les épigrammes, les chatteries velours et griffe qui séparent les deux historiens révolutionnaires de la Révolution, en dépit de tant de choses faites pour les rapprocher, et rendent si piquante la lecture simultanée et comparée des ouvrages de ces deux frères ennemis, que l'intervention d'un troisième ami, M. Edgar Quinet et son essai de critique éclectique sur la Révolution n'ont pas réconciliés. Il suffit donc que Louis Blanc préfère Rouget de l'Isle pour que Michelet daube sur lui au profit de Moreau de Jonnès, son favori (*Directoire. — Origine de Bonaparte*, par Michelet, 1872, p. 279, Note).

[2] *Aventures de guerre au temps de la République et du Consulat*, par A. Moreau de Jonnès. Pagnerre, 2 vol. in-8°.

A la déposition du comte de Vauban et à celle de Rouget de l'Isle nous avons joint la *Relation* naïve et émouvante (rédigée par le chevalier de Panat) d'un *officier échappé des prisons d'Auray et de Vannes après l'affaire de Quiberon.*

Elle faisait partie de ce cabinet dont M. François Barrière a exposé les principaux trophées dans la galerie documentaire, le Musée de curiosités historiques que comprennent les deux volumes publiés par lui sous le titre de *Tableaux de genre et d'histoire* (1828) et de *La cour et la ville sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI* (1830). C'est à ce dernier ouvrage de notre prédécesseur dans la direction de cette collection de *Mémoires* que nous empruntons la *Relation* de l'officier de Quiberon.

Nous comptions fermer ce Recueil, ce convoi de la contre-révolution par la liste authentique des victimes de Quiberon, d'après une copie du rapport officiel du général Lemoine, lorsqu'elle a été publiée avant nous par M. Joseph Denais [1].

Pour résumer l'effet et le profit de cette dernière série de documents douloureux et trop instructifs, nous dirons qu'elle révèle à la fois les mystères de la coulisse et du théâtre. Il est difficile, après l'avoir lue, de garder la moindre illusion sur le machiavélique égoïsme de la politique anglaise, sur les préjugés, les dissensions et l'incurable frivolité des émigrés. Leurs prétentions, secondées par les intrigues de l'agence des princes à Paris, firent

[1] *Les victimes de Quiberon*, liste nominative dressée par le général Lemoine et publiée par M. Joseph Denais, Paris, Bachelin-Deflorenne, lib.-édit. 1873, une brochure in-8°.

avorter ce mouvement dont le succès reposait encore plus, suivant le plan de Puisaye, sur la coopération de Cadoudal et de Charette que sur l'initiative des émigrés et le secours de l'étranger. La première rencontre de ces prétendus alliés fut un choc. La raideur anglaise, la forfanterie des émigrés soldés, leur sceptique arrogance découragèrent l'enthousiasme, froissèrent les susceptibilités des chouans, héros vulgaires, plébéiens, fanatiques qui ne purent supporter longtemps les lazzis philosophiques, les rigueurs disciplinaires, les inégalités de ration et l'inféodation au pavillon étranger que prétendaient leur imposer les nouveaux débarqués.

Nos *Mémoires* ne sont pas moins instructifs en ce qui touche les effets de tant d'autres causes qui, sans compter la contradiction des avis de l'agence de Paris et l'incompatibilité de caractère et de mœurs entre les émigrés et les chouans, paralysèrent une entreprise dont le plan était habile et hardi, et stérilisèrent des flots d'un sang généreux : les encouragements illusoires et bientôt la décevante désertion d'un prince pour lequel tant de braves gens allaient se faire tuer sans avoir l'honneur de l'avoir pour témoin de leur inutile héroïsme, la rivalité et le perpétuel malentendu entre les deux chefs d'une expédition qui exigeait, plus que toute autre, l'unité du commandement, enfin l'absence d'un homme de caractère parmi les politiques et l'absence d'un homme de talent parmi les militaires.

Telles sont, dans leur ensemble, les causes du sanglant avortement de l'expédition de Quiberon, coup désespéré d'une partie qui ne méritait pas de réussir, car des deux côtés on y trichait avec des cartes biseautées : Tallien, qui

avait fait Thermidor au nom de la pitié, essayant de retremper sa popularité dans le sang d'une immolation digne des plus sombres jours de la Terreur, et préférant la cause de la République à celle de l'humanité; Puisaye sacrifiant à l'intérêt d'un parti jusqu'à la patrie.

Nous croyons qu'on trouvera aussi dans nos *Mémoires* la solution de cette question tant controversée avec plus de passion que de bonne foi : y a-t-il eu, oui ou non, capitulation et promesse de vie sauve entre les troupes victorieuses de Hoche et les compagnons vaincus de Sombreuil? Nous croyons qu'il y a là un opiniâtre malentendu, et que des deux côtés, au milieu du trouble d'une situation inouïe, on prit des paroles pour des actes, et des vœux pour des promesses.

Nul doute qu'il n'y ait eu, de la part des officiers et des soldats républicains, le désir d'épargner la mort à tant de malheureux trahis par la fortune des armes, et qui venaient de faire au milieu du feu si bon marché de leur vie.

Nul doute que des deux côtés on n'ait, d'un commun et tacite accord, renoncé, les vainqueurs à une lutte si inégale qu'elle n'était plus qu'une boucherie, les vaincus à une résistance inutile.

Nul doute qu'à ce moment l'espoir du pardon, le désir de la clémence n'aient été à la fois dans le cœur, sinon sur les lèvres des contendants, oubliant leurs dissidences pour ne songer qu'à la langue commune.

Mais de là à un pacte, à un contrat, à un engagement formel et conditionnel, il y a un abîme.

Comme il fallait s'y attendre, la politique tyrannisa l'humanité, et ceux à qui elle ne coûtait rien abusèrent

de la victoire. Les intérêts de la popularité de Tallien suspect le cédèrent à ceux de la gloire de Hoche intact. Le proconsul avait besoin de laver dans le sang d'une hécatombe son honneur révolutionnaire attaqué. Il pouvait tout se permettre, hormis la modération. Il se montra implacable, comme la peur, qui l'est plus encore que la haine, et atteste désormais sa sincérité républicaine par les mânes des fusillés de Quiberon, dont la malédiction devait poursuivre sa vie et le condamner à de si humiliantes déchéances.

En faisant après nous, et, nous l'espérons, comme nous, la part des responsabilités diverses et complexes de ce drame funèbre, le lecteur sera amené à reconnaître qu'il n'est pas inutile à la moralité de l'histoire que l'expédition de Quiberon, crime incontestable contre la patrie, attentat de guerre civile compliqué et aggravé de l'alliance étrangère, n'ait abouti qu'à une tentative stérile et à une expiation sanglante.

Certes, il est à regretter que Tallien ait cru devoir se montrer aussi implacable que Hoche eût aimé à se montrer clément. Cette réserve faite en faveur des droits imprescriptibles de la pitié, il ne nous déplaît pas que, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, la République ait avoué son impuissance à se montrer impunément généreuse, et n'ait pas cru pouvoir se permettre ce luxe de la clémence, privilége des gouvernements vraiment forts.

Mais il est juste de constater aussi que si la politique a jamais pu s'excuser de manquer d'entrailles et de préférer le cri du sang au cri du cœur, c'est en présence d'un crime d'invasion et de trahison fait pour constituer

le plus redoutable danger et pour justifier l'exemple le plus terrible du régime révolutionnaire. Il peut invoquer, pour défendre l'expiation de Quiberon, des motifs autrement sérieux, autrement logiques que ceux au moyen desquels ses apologistes essaient en vain de réhabiliter les massacres de septembre, les noyades de Nantes ou les sacrifices quotidiens des victimes inoffensives et souvent innocentes de l'échafaud de la place de la Révolution ou de la place de la barrière du *Trône renversé*.

M. DE LESCURE.

II

MÉMOIRES

DE MADAME

LA MARQUISE DE BONCHAMPS

RÉDIGÉS

PAR M^me^ LA COMTESSE DE GENLIS

SUIVIS

DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Quiconque est zélé pour la loi et veut demeurer ferme dans l'alliance du Seigneur, me suive.

(*Machabées*, l. I, c. 2, v. 27.)

Souvenez-vous des œuvres qu'ont faites vos ancêtres chacun dans leur temps, et vous recevrez une grande gloire et un nom éternel.

(*Machabées*, l. I, c. 2, v. 51.)

AVERTISSEMENT

DE

MADAME LA COMTESSE DE GENLIS

Ces Mémoires furent entièrement terminés et donnés à M. le comte Arthur de Bouillé sur la fin du mois d'octobre 1821. Je croyais qu'ils seraient livrés sur-le-champ à l'impression, et j'avais quitté, pour les finir promptement, l'ouvrage intitulé *les Dîners du Baron d'Holbach*. M. de Bouillé eut en effet l'intention, comme il me l'avait dit, de faire paraître ces Mémoires au mois de décembre prochain de cette même année 1821 ; mais il fut obligé de partir pour l'Auvergne ; il comptait n'y rester que trois semaines ; des affaires importantes le forcèrent d'y passer dix-huit mois, et les Mémoires restèrent dans son portefeuille ; leur rédaction précipitée m'avait extrêmement fatiguée ; car elle exigeait un travail sans relâche, et j'avais cru devoir lire tous les ouvrages historiques relatifs à la Vendée. J'eus une fièvre cérébrale : à peine convalescente, j'achevai *les Dîners du Baron d'Holbach*. J'avais conservé un double de ma préface, que je lus à quelques amis ; et comme il n'était plus question de l'impression des Mémoires, ils me conseillèrent d'insérer le petit morceau sur le royalisme dans les *Dîners du Baron*, ce que j'ai fait, et ce qui tient tout au plus deux pages [1]. J'ai pensé qu'en faveur du sujet on pouvait se permettre cette petite et seule répétition.

Je ne me suis chargée de rédiger cet ouvrage que parce qu'il n'en contient point, ce qui m'a semblé devoir ajouter

[1] Ces deux pages se trouvent sous une autre forme (en dialogue) dans *les Dîners*.

encore à l'intérêt du sujet. Je ne suis que l'éditeur des Mémoires de madame la marquise de Bonchamps. C'est elle qui en est l'auteur ainsi que l'héroïne, car je n'ai fait que récrire, avec les développements indispensables, les cahiers qu'elle m'a confiés et que j'ai mis en ordre avec la plus scrupuleuse exactitude, sans me permettre jamais d'altérer un fait, ou d'y ajouter la moindre circonstance; et quand je détaille ses propres sentiments, c'est toujours elle qui parle; je ne fais que répéter littéralement ce que j'ai recueilli dans ses entretiens. Elle aurait voulu pouvoir s'oublier entièrement dans cet ouvrage, et n'y parler que de M. de Bonchamps; mais nulle femme n'a été aussi inséparablement la compagne de son époux; elle ne s'en est séparée ni dans le malheur, ni dans les voyages, ni dans les batailles. C'est surtout de l'histoire de M. de Bonchamps que se composent ces Mémoires; madame de Bonchamps n'y tient jamais qu'une place relative; et elle ne s'est décidée à les offrir au public que pour rendre hommage à la mémoire d'un héros dont la vie a été également éclatante et pure, et dont la mort fut si glorieuse. Cet homme vertueux, ce sujet fidèle, ce guerrier distingué par des talents si supérieurs, ne pouvait trouver un historien digne de lui que dans celle qui seule a pu connaître toute la beauté de sa grande âme et tous les détails de sa vie.

Je ne crois pas qu'il puisse exister un roman dont la lecture soit aussi attachante que celle de ces Mémoires. On n'oserait inventer les événements et les situations qui s'y trouvent, et pour que l'on pût ajouter foi au merveilleux de cette histoire, il fallait toute l'autorité d'une authenticité contemporaine. J'ai joint aux notes de madame de Bonchamps plusieurs détails sur la Vendée, que j'ai puisés dans de bons ouvrages (que je citerai en notes), et particulièrement dans l'intéressant Voyage de M. de Genoude.

On ne pouvait me donner un témoignage d'estime plus honorable qu'en me demandant d'être l'interprète des plus nobles sentiments, et de retracer le souvenir des plus belles actions. Le héros de ces Mémoires doit être admiré de tous les partis; il combattit comme royaliste; mais aussi religieux

qu'intrépide, et par conséquent clément et généreux, il eut toujours de l'horreur pour les cruelles représailles de la vengeance, et il donna la vie et la liberté à cinq mille républicains. Enfin le produit de cet ouvrage est destiné à une œuvre bienfaisante ; je me trouve heureuse d'y participer, et d'offrir mon travail à celui qui compte en faire un si touchant usage. Une heureuse alliance associe, en quelque sorte, M. de Bouillé à la renommée de M. de Bonchamps ; il semble que la Providence devait en effet unir, par des liens sacrés, deux noms qui seront également célèbres dans l'histoire par le courage, l'honneur et la fidélité. La famille de M. de Bonchamps n'est point éteinte ; nous avons vu renouveler l'exemple de ses vertus dans la conduite de son cousin germain, M. le vicomte Louis de Bonchamps, qui a servi dans les *Cent jours*, sous les ordres de M. d'Andigné, avec la distinction et le désintéressement qu'on devait attendre d'un homme qui est maintenant le seul qui puisse transmettre un nom devenu si justement célèbre. Enfin les enfants de la fille unique de M. de Bonchamps recevront des exemples et des principes qui leur feront sans doute soutenir dignement la vertueuse illustration et la gloire des deux familles.

MÉMOIRES

DE MADAME

LA MARQUISE DE BONCHAMPS

Ma famille est une des plus anciennes du Maine ; son existence remonte au berceau de la monarchie. Un de mes ancêtres paternels, François de Scepeaux, sire de Vieilleville, était maréchal de France sous Henri II ; plusieurs autres exercèrent à la cour différents emplois, et furent comblés des bienfaits de nos souverains. Ces souvenirs se conservaient précieusement dans les familles, et la reconnaissance pour nos rois, autant que la fierté de la naissance, les consacraient dans les généalogies. Ma famille a possédé à différentes époques les terres de Duretal, de Baupréau, de la Roche-d'Iré.

Je naquis près d'Angers ; nous étions huit enfants, six garçons et deux filles. Je passai première enfance dans un couvent à Angers ; j'eus le malheur de perdre mon père et ma mère dans la même année ; on me nomma un tuteur, qui me confia aux soins de madame la comtesse de La Tour d'Auvergne et de madame la maréchale d'Aubeterre, mes parentes, qui me firent venir à Paris, et me mirent d'abord à l'abbaye de Port-Royal et peu de temps après au couvent de Belle-Chasse, où j'eus l'honneur d'être présentée à madame la duchesse d'Orléans et à Mademoiselle, qui me traitèrent avec une extrême bonté.

Je restai trois ans à Belle-Chasse. Mon tuteur ne m'en retira que pour me faire épouser M. le marquis de Bonchamps,

gentilhomme d'Anjou, alors inconnu, et depuis si justement célèbre.

L'attachement à la religion et la fidélité à son roi étaient dans son sang ainsi que dans son cœur; ses ancêtres avaient glorieusement combattu dans les guerres de religion contre les huguenots; après la bataille de Montcontour, le château de Pierre-Fitte, appartenant à un de ses aïeux, fut brûlé par les calvinistes, afin de punir le maître de sa fidélité à sa religion et à son roi.

Comme c'est surtout l'histoire de mon mari que je veux écrire, je ne dois omettre aucun des détails qui le regardent; ainsi je vais donner un précis de sa vie avant notre mariage.

Charles-Melchior Arthus, marquis de Bonchamps, naquit au château du Crucifix, en Anjou, le 10 mai 1760, d'une des plus anciennes familles de cette province [1]. Il fit de très-bonnes études; il avait une taille noble et régulière; son aspect était imposant, son visage agréable, et sa physionomie exprimait surtout la douceur et la bonté [2]. En 1782, M. de

1 La Chesnaye-des-Bois rapporte dans son *Dictionnaire de la noblesse*, tome X, page 619, que « les seigneurs de Bonchamps rendirent, en 1218, hommage au roi, pour la terre de Pierre-Fitte, en qualité d'écuyers; que leurs armes étaient de gueules à un double triangle d'or, entrelacés l'un dans l'autre en forme d'étoiles, couronne de marquis, support de lion. »

2 M. de Sapinaud a été son ami, et dans les notices de ses touchantes *Élégies vendéennes*, il fait un portrait détaillé de M. de Bonchamps, dont voici quelques traits :

« Ses manières étaient nobles et gracieuses, ses traits expressifs, ses cheveux épais et frisés, ses dents d'une blancheur éclatante et ses yeux étincelants d'esprit... Il était sensible à l'amitié, il aimait l'étude et les beaux-arts; le soir il ne s'endormait qu'après avoir fait une longue lecture. Il cultivait tour à tour les mathématiques, le dessin, la musique et la lecture.... Sa conversation était instructive et variée; il avait, comme on sait, un courage héroïque et détestait les duels. Pendant que nous étions en garnison à Bezières, deux de nos camarades, renvoyés du régiment, avaient été condamnés à se battre avant leur départ; M. de Bonchamps s'y opposa en disant : « N'est-ce pas assez de les renvoyer sans les contraindre à se tuer? » On se rendit à cet avis. Quant à lui, il n'eut jamais aucune affaire, il les évitait avec soin. Messieurs Soyer m'ont dit la belle réponse qu'il fit à Stoffiet qui lui avait proposé un cartel : « Non, Monsieur, dit-il, je n'accepte point votre défi; Dieu et le roi peuvent seuls disposer de ma vie, et notre cause perdrait trop si elle était privée de la vôtre. »

Bonchamps fit la campagne de l'Inde, d'abord en qualité de lieutenant, ensuite il devint capitaine de grenadiers sous les ordres de M. le comte depuis duc de Damas; il y acquit la réputation d'un excellent officier. La guerre était terminée, nos troupes s'embarquèrent pour revenir en France. Au milieu de la navigation, M. de Bonchamps fut frappé d'une maladie violente, il tomba dans une léthargie, on le crut mort et on ordonna de jeter son corps à la mer; mais un de ses sergents, nommé Villefranche, se précipita à genoux pour demander un délai et l'obtint. Par ses soins et ses secours, M. de Bonchamps revint à la vie et recouvra promptement une parfaite santé. Ce fut peu de temps après son retour en France que M. de Bonchamps demanda ma main et que je l'épousai. Aussitôt après mon mariage, nous quittâmes Paris. Mon mari désirant me mener à sa terre de la Baronnière, auprès de la petite ville de Saint-Florent-le-Vieil, nous allâmes d'abord à Angers. Après un court séjour dans cette ville, nous arrivâmes au hameau de la Meilleraie avant la nuit; le temps était orageux et la Loire si menaçante que les mariniers refusèrent longtemps de nous transporter à l'autre rive. Ils n'y consentirent qu'à condition que mon mari, qui avait navigué sur mer, se chargerait de tenir le gouvernail; il justifia cette étrange confiance par son adresse et sa présence d'esprit; car malgré la fureur de la tempête et la violence du vent, nous débarquâmes à un moulin voisin du château de la Baronnière, où nous fûmes obligés de nous rendre à pied par une nuit très-obscure. Mon mari loua beaucoup mon courage, ce qui me fit supporter sans peine toute cette fatigue. Je n'étais occupée que du soin de mériter ses éloges; ce premier essai de mes forces physiques et morales me fit connaître qu'avec le désir d'obtenir l'approbation de ce qu'on aime, et en s'interdisant des démonstrations de frayeur, on peut facilement supporter sans faiblesse les plus grands dangers.

Je passai au château de la Baronnière deux mois, qui furent les plus heureux de ma vie; une affection mutuelle, aussi tendre, aussi vive que légitime, les vertus de M. de Bonchamps, la perfection de son caractère, tout me promettait

un bonheur dont rien ne troublerait le charme et la pureté, je jetais avec sécurité les yeux sur l'avenir; je ne pouvais y découvrir qu'une seule peine, celle d'être séparée de mon mari tous les ans pendant le temps qu'il était obligé de passer à son régiment. Ce moment si redouté arriva enfin; M. de Bonchamps me quitta pour aller rejoindre son régiment qui était alors à Longwy. Il revint me trouver au bout de six mois à la Baronnière; notre réunion me causa la dernière joie pure et sans mélange que j'aie goûtée sur la terre! Bientôt les orages politiques vinrent anéantir pour jamais cette félicité que j'avais crue si solide; et lorsqu'on exigea des militaires un serment contraire à la dignité royale et aux vrais intérêts de la France, mon mari donna sa démission : il résolut de se consacrer à sa famille et à la solitude. Il revint dans son château déplorer avec moi les malheurs qui menaçaient la France, et dont il n'entrevoyait néanmoins qu'une légère partie; son âme sensible et généreuse n'était pas faite pour les deviner tous. Confidente de ses pensées les plus intimes, je m'affligeais surtout avec lui des progrès effrayants de l'irréligion. « C'est l'impiété, me disait-il, qui a préparé la fermentation générale; c'est elle seule qui peut produire des maux durables, en sapant tous les fondements de la morale. Elle confond toutes les idées du juste et de l'injuste; elle ébranle toutes les constitutions humaines; où ce torrent s'arrêtera-t-il? Et la génération qui s'élève sera-t-elle plus sage et plus éclairée que celle qui lui enseigne à rejeter toute discipline, et à diviniser les passions? »

Ces réflexions si douloureuses nous arrachaient des larmes amères; néanmoins l'exemple de mon mari maintenait les mœurs et la religion dans toute l'étendue de sa terre : tandis que presque toute la France, et surtout Paris, se livraient au délire le plus coupable, nous trouvions toujours autour de nous l'innocence et la paix de l'âge d'or.

Cependant la révolution marchant avec rapidité vers son but, mon mari, dans l'espoir d'être utile à la bonne cause, voulut quitter sa tranquille habitation pour aller au centre du tumulte et des révoltes. Il partit pour Paris et m'emmena

avec lui. A l'époque affreuse du 10 août, messieurs Henri de La Rochejaquelein et Charles d'Autichamp, qui faisaient partie de la garde constitutionnelle, vinrent chercher et trouvèrent un asile momentané chez mon mari.

Le 2 septembre suivant, on fit dans notre hôtel les recherches les plus scrupuleuses fondées sur une dénonciation portant qu'il y avait de la poudre cachée dans cet hôtel; effectivement, M. de Bonchamps avait enfoui dans le jardin un petit baril de poudre, mais qui heureusement échappa à toutes les recherches. M. de Bonchamps, voyant qu'il était impossible d'arrêter l'élan destructeur de la révolution, prit le parti de retourner dans sa terre. Nous partîmes à la faveur d'une loi qui permettait la circulation *des personnes et des grains*. Nous voyagions jour et nuit, et nous apprîmes à la Flèche qu'un bataillon de Nantois était en route pour venir soutenir la Convention à Paris: cette troupe campait dans les champs de la ville, nous nous trouvions dans une situation fort périlleuse; car la prétendue loi qui nous avait autorisés à passer les barrières de Paris n'était qu'un piége artificieusement tendu pour se saisir avec plus de sûreté, c'est-à-dire avec moins d'éclat, des victimes innocentes qui cherchaient à se soustraire aux persécutions des comités exterminateurs du *Salut public*. Le bataillon de Nantes arrêtait tous les voyageurs. M. de Bonchamps, profitant de l'obscurité de la nuit, eut la hardiesse de nous frayer une route au milieu de ces soldats; nous passâmes pour ainsi dire dans leurs rangs sans être aperçus, et ensuite nous eûmes le bonheur d'arriver sans accident à notre château de la Baronnière.

De retour en Anjou, il était impossible que mon mari ne fût pas en butte à tous les hommes pervers pour lesquels sa vertu était un reproche continuel. Bientôt, accusé de sédition, il fut obligé de comparaître au tribunal de Maine-et-Loire, et ce ne fut pas sans peine qu'il se tira de ce dangereux pas; car il suffisait alors d'avoir de la fortune et de l'honneur pour être criminel. Ce que je souffris pendant que M. de Bonchamps se défendait à ce tribunal est inexprimable, car je n'avais point de courage en son absence!

L'imagination noircie par les premiers excès de la révolution, je me représentais avec horreur les dangers que devait courir un homme fidèle à la religion et à la royauté au milieu de ses ennemis assemblés pour le questionner et pour le juger.

Les révolutionnaires ne s'en tinrent pas à cette première tentative contre mon mari : des journaliers qui travaillaient dans sa terre attachèrent à un arbre un bonnet de la liberté, et ensuite s'écrièrent publiquement : *à bas ! à bas !* Cet incident excita une grande rumeur et faillit faire emprisonner M. de Bonchamps; mais sa sagesse et sa prudence triomphèrent encore de cette nouvelle méchanceté, car il n'est pas douteux que ces journaliers n'eussent été payés secrètement pour jouer cette espèce de scène.

Tout le plan de circonspection de M. de Bonchamps fut renversé par l'affreuse nouvelle de l'assassinat du roi. En apprenant cette horrible catastrophe, mon mari fut pénétré d'une si profonde douleur et d'une indignation si véhémente, qu'il en tomba malade, et pendant plusieurs jours je tremblai pour sa vie!... A cette même époque la Convention ordonna la levée de trois cent mille hommes; ce qui porta au comble la désolation des habitants de nos campagnes, c'est-à-dire dans toute cette partie de la Vendée connue sous le nom de *Bocage*. Le soulèvement y fut presque général sur deux points assez éloignés l'un de l'autre, à Challans, en Bas-Poitou, et à Saint-Florent, sur les bords de la Loire. Ce soulèvement, loin d'être une révolte, fut la défense la plus légitime qu'un peuple puisse opposer à la persécution la plus tyrannique. Ce peuple, fidèle au culte religieux et à la race antique de ses rois, ne prit les armes que pour venger les meurtres et pour résister à des barbares teints de sang, qui, dans leur fureur sacrilége et régicide, venaient d'immoler le monarque le plus vertueux, en renversant à la fois le trône et les autels.

A la nouvelle du soulèvement de notre canton, la Convention ordonna aux troupes qu'elle envoya dans la Vendée d'exterminer hommes, femmes, enfants, jusqu'aux animaux, jusqu'à la végétation [1]. Telle fut la rage inouïe que lui ins-

[1] L'Esprit-Saint dit dans l'Ancien Testament : « Lorsque vous mettrez le

pira la résistance des Vendéens à son décret sur la milice. Le tirage avait été indiqué pour le 10 mars, à Saint-Florent; toute la jeunesse s'y rendit, mais bien décidée à ne pas se soumettre. On les harangua, et ce fut pour les insulter par des expressions pleines de mépris, auxquelles on joignit d'horribles menaces; on fit plus : une pièce de canon fut braquée contre eux. Le feu partit, et les jeunes gens furieux s'élancèrent sur la pièce de canon, et l'enlevèrent. Alors tout se dispersa devant eux; la maison du district qu'occupaient les républicains fut pillée, leurs papiers brûlés; on s'empara de leur caisse dont les vainqueurs se distribuèrent l'argent qui fournit aux réjouissances de cette première victoire. Ils avaient triomphé de la gendarmerie, ils s'étaient emparés de deux couleuvrines et de quelques fusils; mais ils n'avaient point de chefs, et quand la première ivresse du succès fut passée, ils ne pensèrent pas sans effroi que les républicains allaient revenir avec de nouvelles forces, et qu'animés, de plus, par la vengeance, on devait s'attendre à une rage sans miséricorde et à des cruautés atroces.

Ils sentaient qu'un chef expérimenté pouvait seul les sauver; leurs regards se tournèrent naturellement vers mon mari. Ils envoyèrent une députation à la Baronnière pour le prier de se mettre à leur tête. D'abord il demanda du temps pour réfléchir à leur proposition; mais comme ils insistaient avec la plus vive ardeur : « Eh bien! leur dit M. de Bonchamps, « êtes-vous irrévocablement décidés à tout sacrifier à la « cause sacrée que vous voulez défendre? promettez-vous de « ne jamais l'abandonner? — Oui! oui! s'écrièrent-ils tous à « la fois. — Jurez donc avec moi d'être fidèles à notre sainte « religion, reprit M. de Bonchamps, à notre jeune roi détenu « dans les fers; enfin, à la royauté, à la patrie. » Tous prêtèrent ce serment aux acclamations de *vive le roi! vivent les princes! mourons s'il le faut pour la défense du trône et*

siége devant une ville, n'abattez point les arbres qui portent des fruits dont on peut manger, et vous ne renverserez point à coups de cognée les arbres du pays d'alentour. » (*Deutéronome*, chap. 25.)

des autels ! M. de Bonchamps reprit la parole pour les exhorter fortement, au nom de la religion et de l'humanité, à s'abstenir à jamais des cruautés qui accompagnent presque toujours les guerres civiles. Ils le promirent, et en général ils ont tenu parole, du moins il a toujours suffi de leur rappeler les maximes de l'Évangile pour les faire renoncer sur-le-champ à de cruelles représailles. Mon mari partit pour Saint-Florent avec la députation ; il voulait monter à cheval, mais les paysans s'y opposèrent en le conjurant d'y aller à pied comme eux : il y consentit. J'avoue que cette circonstance ajouta à ma peine ; l'exigence de ces paysans me parut d'un mauvais augure, et me fit craindre pour la suite leur désobéissance ou leur manque d'égards pour le général qu'ils venaient d'élire. Mais en cela je me trompai ; car ils lui ont toujours donné les preuves les plus constantes de soumission et de dévouement. Je n'oublierai jamais le discours que m'adressa M. de Bonchamps en s'engageant dans cette grande entreprise : « Armez-vous de courage, me dit-il, redoublez de « patience et de résignation, vous en aurez besoin ; il ne faut « pas s'abuser, nous ne devons point aspirer aux récom- « penses de la terre, elles seraient au-dessous de la pureté « de nos motifs et de la sainteté de notre cause. Nous ne « devons même pas prétendre à la gloire humaine : *les « guerres civiles n'en donnent point.* Nous verrons brûler nos « châteaux, nous serons dépouillés, proscrits, outragés, ca- « lomniés, et peut-être immolés ! Remercions Dieu de nous « accorder ces lumières, puisque cette prévoyance, en re- « doublant le mérite de nos actions, nous fera jouir par « avance de l'espoir céleste que doivent donner la constance « inébranlable dans les périls, et le véritable héroïsme dans « les revers. Enfin élevons nos âmes et toutes nos pensées « vers le ciel : c'est là que nous trouverons un guide qui ne « peut égarer, une force que rien ne saurait ébranler, et un « prix infini pour les travaux d'un moment. »

Ainsi s'exprimait et pensait M. de Bonchamps, assez grand, assez désintéressé pour pouvoir se passer de la gloire. Il en acquit une cependant que l'esprit de parti n'a jamais pu obs-

curcir et dont le temps n'effacera point le souvenir, parce qu'elle est aussi pure qu'elle fut éclatante. J'éprouvai un affreux déchirement de cœur en voyant partir mon mari, tout seul et à pied, au milieu de cette multitude de paysans indisciplinés. Je restai à la Baronnière avec mes deux enfants, un garçon et une fille, l'un et l'autre dans l'âge le plus tendre. D'ailleurs j'étais grosse, et ce fut la raison qui m'empêcha de suivre mon mari. Il m'écrivait toutes les nouvelles, et m'envoyait régulièrement deux ou trois messages par jour. Je n'ai jamais versé tant de larmes que durant cette séparation.

Par une suite de l'insurrection, les prêtres *intrus* quittèrent les paroisses, et les anciens curés reprirent leurs fonctions; ils furent accueillis avec enthousiasme par tous les villageois. Je fis chanter une grand'messe par le curé de la chapelle, M. Courgeon, confesseur de mon mari. Je distribuai à tous mes paysans des cocardes blanches et un drapeau avec des fleurs de lys. Je les fis avec mon linge et mes robes, n'ayant point d'étoffe. Je n'ai jamais cousu et brodé avec autant d'ardeur et de plaisir.

Sur ces entrefaites, Cathelineau, simple paysan, à la tête de deux cents Vendéens armés de bâtons, s'était emparé de Jallais, de Chemillé, de Chollet, et de toute l'artillerie qui défendait ces villes; mais le défaut de munitions empêchant l'armée royale de profiter de tant de succès, elle se replia, d'après les conseils de mon mari, sur Beaupréau, et de là sur Tiffauges : cette retraite la sauva.

Pendant que M. de Bonchamps conférait avec les autres chefs vendéens, il apprit qu'un détachement de bleus incendiait notre château de la Baronnière. Ses chasseurs qui en apportaient la nouvelle demandèrent à fondre sur cette poignée de forcenés. « Mes amis, répondit le général, je vous remercie des preuves d'attachement et de fidélité que vous me donnez chaque jour; mais je ne souffrirai pas qu'il soit versé une seule goutte du sang des soldats de mon roi pour la défense de mes propriétés. » Vainement un de ses amis lui répétait que cette modération ruinerait sa famille. « Nous en

aurons toujours assez, répliqua-t-il, si j'ai le bonheur de revoir mon roi sur le trône; autrement nous n'aurons plus besoin de rien. »

Après la clôture des Pâques, les Vendéens reçurent l'ordre de se rassembler à Chollet vers la fin d'avril : le plan était d'attaquer Bressuire, Argenton et Thouars. Déjà mon mari, dans plusieurs rencontres, avait battu le général Ligonier, et venait de le contraindre de se replier sur Doué. Cet avantage ouvrait les portes de Bressuire et d'Argenton ; l'armée continua vers Thouars sa marche triomphante.

La position de cette ville est très-forte; on la regardait jadis comme la clef de l'Anjou et du Poitou. Défendue par le Thouc qui la couvre au couchant et au midi, elle n'est dominée par aucune élévation. Commandés par mon mari et MM. de La Rochejaquelein, de Lescure, d'Elbée et Stofflet, les royalistes commencèrent leur attaque à six heures du matin. MM. de Lescure et de La Rochejaquelein canonnèrent le pont de Vrine, mais sans succès. Bientôt les munitions manquèrent; M. de La Rochejaquelein courut en chercher. Resté seul dans le commandement de ce point d'attaque, M. de Lescure prit un fusil, et s'élança sur le pont au milieu de la mitraille de l'ennemi; il eut ses habits percés de balles. Ce fut alors que mon mari, comprenant qu'il était impossible d'enlever de front la position de Vrine, conçut le dessein de la tourner en passant un gué qui se trouve à une demi-lieue de la ville. Il s'y porta donc avec toute sa cavalerie, passa le gué, tomba sur le flanc des volontaires de la Vienne, et malgré la plus vive résistance, les culbuta par des charges réitérées. Il trouva ensuite les Marseillais qui s'étaient formés en carré; mais les ayant enfoncés et sabrés, il vint fondre sur le flanc du centre des républicains, que MM. de Lescure et de La Rochejaquelein tenaient en échec sur la position de Vrine. Cette manœuvre força le général Quétineau d'abandonner la position; mais au lieu d'effectuer sa retraite sur Loudun et sur Poitiers, il se renferma dans Thouars. Les Vendéens y pénétrèrent; tous les chefs se couvrirent de gloire. Le général Quétineau prisonnier avec une partie de son armée et de son

état-major, cinq à six mille fusils, douze pièces de canon, et vingt caissons tombèrent au pouvoir des Vendéens : tels furent les résultats de cette glorieuse journée. Après avoir désarmé les prisonniers, les chefs vendéens leur firent prêter serment d'être fidèles à Louis XVII, et de ne jamais porter les armes contre ses troupes. Quelques-uns prirent parti dans l'armée vendéenne; les autres eurent la faculté de retourner dans leurs foyers.

Bien que le général Quétineau se fût rendu recommandable par sa modération, il aurait pu s'attendre à ces traitements rigoureux qui sont trop ordinairement la suite des guerres civiles : loin de là, il fut accueilli avec la plus grande générosité, et malgré les représentations des officiers et des soldats, M. de Bonchamps eut la noble confiance de le faire coucher dans sa chambre. Il est vrai que ce général, quand il était maître de Bressuire, avait rendu service à M. de Lescure qu'il aurait pu faire arrêter, sachant qu'il y était caché. Par reconnaissance, MM. de Bonchamps et de Lescure lui offrirent de rester avec eux sans combattre et prisonnier sur sa parole. Malgré les plus vives instances, il refusa et retourna à Paris où, conduit à l'échafaud, il paya de sa tête sa fidélité républicaine.

De Thouars mon mari se porta sur Parthenay, et ensuite sur la Châteigneraie, où commandait le général Chalbos : après quelque résistance de part et d'autre, ce poste fut emporté. A la suite de ces grandes victoires, mon mari fut obligé de licencier momentanément une partie de son armée; car nos soldats, presque tous paysans, voulaient toujours, après les batailles, retourner quelque temps à leurs travaux. Cette habitude inébranlable fut souvent funeste aux opérations de notre armée. Mon mari passa à Chollet tout le temps de ce repos forcé; il fut convenu qu'on attendrait son retour pour marcher sur Fontenay, où les républicains s'étaient concentrés à la suite de leurs revers; mais le lendemain de son départ, M. de Charette arriva avec sa petite armée, et M. d'Elbée voulut absolument tenter sans plus de retard cette entreprise qui échoua complétement. La déroute

fut entière; quatre cents royalistes perdirent la vie; toute leur artillerie et, ce qui leur fut le plus sensible, la fameuse *Marie-Jeanne* tombèrent au pouvoir du vainqueur. Dans cette funeste journée, M. D'Elbée, qui combattait toujours au premier rang, reçut une blessure à la cuisse.

Les restes de l'armée vaincue se replièrent sur Parthenay. On tint conseil à Châtillon, et on résolut de se reporter sur Fontenay, et à tout prix d'en chasser l'ennemi. Cette fois on invita mon mari à venir se joindre à la grande armée. Sûr de réparer le mal qui s'était fait en son absence, il se hâta de rappeler ses troupes. Les autres généraux, réunis à Châtillon, avaient une journée d'avance sur M. de Bonchamps, mais il dut au bon ordre, à la régularité de sa marche, d'arriver aussitôt qu'eux à Saint-Pierre de Chemillé.

Avant l'affaire, l'évêque d'Agra, à la tête de quelques autres prêtres revêtus de leurs habits sacerdotaux, harangua les soldats en ces termes :

« Race antique et fidèle des serviteurs de nos rois, pieux « zélateurs du trône et de l'autel, enfants de la Vendée, « marchez, combattez et triomphez : c'est Dieu qui vous l'or« donne. »

L'armée entière répondit avec enthousiasme qu'elle obéirait, et tint parole : cette belle harangue devint une prophétie.

On confia à mon mari le commandement de l'aile droite; il l'accepta parce que c'était le poste le plus difficile et le plus périlleux. Entre Fontenay et la forêt de Bagnard, est une plaine d'à peu près un tiers de lieue; à l'extrémité de cette plaine, coule la rivière de la Vendée. L'armée royale avait sa gauche appuyée à cette rivière, et sa droite s'étendait à découvert dans la plaine. C'était par une suite de la même disposition qu'à la première affaire l'armée vendéenne avait été tournée et battue. Pour obvier à ce grand inconvénient, M. de Bonchamps replia sa droite en ordre oblique, jusqu'à la lisière de la forêt, de sorte que la ligne formait un angle saillant avec le centre et la gauche. Ce mouvement déconcerta l'ennemi; voyant cette hésitation, mon mari le fit atta-

quer sans balancer, l'arme au bras, et ne devant commencer le feu qu'à cinquante pas. La première décharge fut très-meurtrière, et étonna tellement les républicains qu'après une faible résistance ils se replièrent sur la ville. Mais les Vendéens, les poursuivant avec leur impétuosité ordinaire sous le feu de douze pièces de canon placées sur les ruines d'un vieux château qui dominait la plaine, ne parvinrent jamais à se rallier. La valeur et l'habileté de M. de Bonchamps décidèrent cette grande victoire; il fut admirablement secondé par la bravoure des chefs et des soldats.

Au moment où l'affaire s'engagea, M. de Lescure soutint sa haute réputation de la manière la plus brillante. Seul, il s'avança à trente pas de l'ennemi en criant *vive le roi!* Six pièces de mitraille lui répondirent. Quoique ses habits fussent criblés de balles : « Mes enfants, dit-il aux Vendéens, *vous voyez que les bleus ne savent pas tirer.* » A ces mots mille voix s'écrièrent : « Allons reprendre *Marie-Jeanne.* » Armés seulement de bâtons, les paysans s'élançent sur les pièces et s'en emparent; M. de Bonchamps jette le plus grand désordre dans la gendarmerie républicaine qui, se précipitant sur les bataillons de l'Hérault et sur les volontaires de Toulouse, les entraîne dans sa fuite; tout cède, tout se disperse, vainqueurs et vaincus entrent pêle-mêle dans les murs. On vit alors un spectacle non moins terrible que touchant. M. de Lescure s'était précipité un des premiers dans la ville. Tandis que des soldats ennemis se prosternaient à ses pieds pour lui demander la vie, d'autres lèvent le bras pour le frapper. Mon mari, ainsi que M. Forêt, lui firent un rempart de leurs corps. Accourant au cri de *vive le roi!* les Vendéens ne tardèrent pas à remplir toute la ville; les républicains étaient muets de terreur; mais mon mari et M. de Lescure ne cessaient de les rassurer par ces paroles généreuses : *A bas les armes, grâce aux vaincus!*

Mon mari, qui, de l'aveu de tout le monde, avait rassemblé sur lui la principale gloire de cette journée, y fut blessé par un misérable qui s'était jeté entre les jambes de son cheval, se disant père de sept enfants. M. de Bonchamps lui avait

accordé non-seulement la vie, mais encore la liberté. Ce traître, en s'éloignant, se retourna soudain, et tira un coup de fusil à son bienfaiteur. La balle déchira les chairs de la poitrine, et cassa la clavicule. On le porta sur un brancard au château de Landebeaudière, près Tiffauges. Malgré sa blessure, M. de Bonchamps avait engagé M. de Lescure à courir aux prisons, pour délivrer les prisonniers. Cette bataille, la plus brillante que les Vendéens eussent livrée jusqu'alors, mit en leur pouvoir quarante pièces de canon, un grand nombre de fusils, des poudres et des munitions de toute espèce. On trouva dans la caisse militaire pour vingt millions d'assignats, qui furent brûlés parce qu'ils n'étaient pas au nom du roi; mais on appliqua au besoin de l'armée neuf cent mille francs en numéraire, que la même caisse renfermait. On porte à dix-huit cents le nombre des morts et des blessés qui jonchaient le champ de bataille, et celui des prisonniers s'éleva jusqu'à trois mille.

Tandis que ces événements occupaient mon mari, il m'avait fait dire de me rendre avec mes enfants à Beaupréau, parce que l'ennemi se dirigeait vers la Baronnière. Le tocsin sonnait, je n'eus que le temps de me sauver à la hâte. Je fus obligée de prendre des chevaux de fermiers, tous les nôtres ayant été saisis par les réquisitions : je plaçai mes enfants dans l'un des paniers attachés sur le dos des chevaux, avec quelques joujoux pour les empêcher de crier ; l'autre panier fut rempli de poudre, de fusils, de pistolets appartenant à mon mari. Le cheval qui portait mes enfants ayant été effrayé, s'emporta et les renversa. L'effroi que me causa leur danger fut tel que, deux jours après, je fis une fausse couche de cinq mois. Pendant les deux premiers jours qui précédèrent ce cruel accident, je fus obligée de continuer la route, de rester à cheval, et malgré les plus vives douleurs, d'affecter une grande tranquillité, afin de ne pas décourager nos paysans. J'arrivai à la Gaubretière, en Poitou, chez madame de Boisy, où je reçus les plus tendres marques d'affection. Je fus à toute extrémité; je ne dus ma guérison qu'aux soins qui me furent prodigués. J'étais à peine rétablie, lorsque je vis arriver mon

mari, blessé à la bataille de Fontenay. De cette dernière ville à la Gaubretière, il y a quinze lieues au moins. Pendant tout le trajet, M. de Bonchamps fut porté par ses soldats qui se disputaient cet honneur, et qui voulaient le partager tour à tour. Ce fut une bien triste réunion que celle où je le revis dans un tel état. J'étais moi-même convalescente; nous fondîmes en larmes en nous embrassant.

Craignant pour la vie de mes enfants (car les bleus massacraient tout sans distinction d'âge ni de sexe), j'allai m'établir dans les bâtiments de la Baronnière, seuls débris du château échappés à la rage des bleus. Après que mon mari eut été blessé à Fontenay, il délégua M. le chevalier de Fleuriot pour commander à sa place. Autant la présence de mon mari inspirait de confiance et d'ardeur aux Vendéens, autant elle jetait de terreur dans les rangs ennemis ; aussi au moment où l'affaire s'engagea, entendit-on les républicains crier aux royalistes : « Si tu n'as pas Bonchamps, tu vas être bien battu. »

De Fontenay, on marcha sur Niort, où le drapeau blanc remplaça le tricolore. Les vainqueurs trouvèrent dans les prisons de cette ville un grand nombre de leurs prêtres, destinés à l'échafaud, et qu'ils se hâtèrent de rendre à la liberté. Mon mari, après sa blessure, ne s'était séparé de l'armée qu'après avoir exhorté les chefs et les soldats à donner toujours l'exemple d'une clémence chrétienne envers les républicains si barbares pour les prisonniers royalistes. Cette humanité, prescrite par l'Évangile, eut un grand éclat à Niort. On trouva dans les prisons plusieurs républicains détenus pour dettes; on leur donna à tous la liberté, en exigeant leur parole de ne plus porter les armes contre le roi.

M. de Bonchamps recouvra la santé. Je n'ai jamais joui pleinement du bonheur de la lui voir reprendre, puisqu'il n'en profitait que pour aller s'exposer à de nouveaux dangers; je gémissais toujours en secret lorsque je le voyais quitter son lit, bien certaine que, deux jours après, il monterait à cheval pour aller rejoindre l'armée. En effet, à peine convalescent, il se hâta de retourner où l'honneur et les vœux des

Vendéens l'appelaient. Il m'ordonna de rester où j'étais; je me trouvais du moins assez près de lui pour avoir promptement de ses nouvelles, et pour voler auprès de lui s'il avait besoin de mes soins; enfin, gardienne de nos enfants, je devais séjourner dans les lieux où leur père m'ordonnait de l'attendre.

Après la prise de Saumur, les chefs tinrent un conseil général. Il fut décidé qu'on marcherait sur Nantes. Avant cette décision, qui fut loin d'être unanime, les Vendéens sentirent l'absolue nécessité de nommer un généralissime; tous portèrent leurs vues sur M. Cathelineau, autant pour récompenser son zèle et son étonnante valeur que pour donner la preuve de leur oubli de toute ambition. M. Cathelineau fut donc nommé généralissime sans aucune opposition.

M. de Bonchamps n'était point d'avis de marcher sur Nantes. Après les premières victoires, il avait réitéré au conseil la proposition de passer la Loire avec sa seule division. Son plan était, en négligeant Nantes, de parcourir la Bretagne où il avait des intelligences, d'insurger toute cette province; et, liant ainsi les insurrections de la Vendée et de la Bretagne, de faire éclater celle qui couvait en Normandie. Cette haute pensée aurait amené les plus grands résultats; mais ce passage étant sollicité par M. de Bonchamps pendant la prospérité de la Vendée, n'eut lieu que beaucoup plus tard, à la suite d'une déroute, et fut effectué par les débris de l'armée entière suivie de toute la population.

Tandis que la grande armée, en marche sur Nantes, occupait Angers, mon mari forçait les postes de Montrelais et de Varades. Ancenis et Houdans se rendirent à lui. Tous les bleus se réfugièrent à Nantes, où se préparait la plus vigoureuse résistance. On attaqua sur sept points : de part et d'autre, on se signala par des prodiges. M. de la Fleuriays, qui commandait l'avant-garde de mon mari, attaqua la porte de Paris et fut tué; M. de Mesnard eut le même sort; néanmoins M. de Bonchamps pénétra jusqu'au faubourg. Les compagnies bretonnes avançaient au pas de charge. Nantes allait se rendre quand une balle atteignit le brave Cathelineau. Conster-

nés en le voyant tomber de cheval, les Vendéens le relevèrent et l'emportèrent derrière leurs rangs. Il ne survécut que peu de jours. Après ce coup les Vendéens perdirent courage. Pour prévenir la déroute la plus désastreuse, on fut obligé d'ordonner la retraite. Ancenis, Angers et Saumur retombèrent au pouvoir des républicains.

Une armée nouvelle, commandée par l'atroce Westermann, désola par ses incendies les campagnes vendéennes. MM. de Lescure et de La Rochejaquelein voulurent en vain s'y opposer, leurs châteaux devinrent la proie des flammes. L'effroi causé par les progrès rapides de Westermann fit réclamer les secours de MM. d'Elbée et de Bonchamps. Celui-ci, arrivant le premier, proposa d'attaquer sans retard Westermann victorieux. Cette proposition fut agréée. Tous les chefs volèrent à l'ennemi et culbutèrent son avant-garde, postée sur les hauteurs du Moulin-aux-Chèvres ; mais arrêtés plus loin par deux décharges à mitraille, les Vendéens hésitèrent. Mon mari ordonna aux siens de se glisser ventre à la terre à portée de fusil, et de tuer les canonniers sur leurs pièces. Cet ordre fut exécuté avec une étonnante intrépidité. En un moment toute la ligne fondit sur l'ennemi ; Westermann abandonna ses canons, ses munitions, ses bagages, et les deux tiers de son monde furent mis hors de combat.

A la suite de cette victoire, le conseil s'assembla pour élire un généralissime en place de M. Cathelineau. Sans doute il me sera permis de répéter, après tous les historiens de la Vendée, que, parmi tant d'illustres guerriers, personne n'avait acquis plus de droits à cette place, par ses talents militaires, par son dévouement sans bornes, par d'innombrables services rendus à la cause commune, *que le vertueux et modeste Bonchamps* [1]. Mais, sans ambition comme sans orgueil, il ne brigua nullement un commandement qu'il aurait facilement obtenu; il pensa même que, pour le bien général, il ne fallait pas le disputer à celui qui le désirait ; il ne parut point au

[1] Propres expressions de l'historien de ce héros.

(*Note de l'éditeur.*)

conseil, et il empêcha même de s'y trouver M. de Scepeaux, mon frère, et M. d'Autichamp, son cousin-germain. M. d'Elbée fut donc élu, et mon mari, qui s'y attendait, n'éprouva pas le moindre mécontentement d'une préférence dont il avait secondé la prétention.

Les dévastations causées par Westermann n'empêchèrent pas sa disgrâce. Le général qui le remplaça reçut des ordres encore plus sanguinaires. Il vint camper auprès de Martigné-Briant. MM. de Bonchamps, d'Autichamp, de La Rochejaquelein et de Scepeaux s'y rendirent en toute hâte, à la tête de quinze mille hommes. Entre deux chemins, près du lieu qu'on appelle butte d'Érigné, mon mari fut un moment environné par cinq hussards. Il en tua un, en blessa un autre; quelques Vendéens arrivèrent à son secours, en prenant la fuite, un des hussards lui lâcha son coup de pistolet ; la balle l'atteignit au coude. M. d'Autichamp conduisit à pied le cheval de M. de Bonchamps, depuis le champ de bataille jusqu'à Jalais. Cette dernière blessure n'était pas dangereuse, mais elle lui causait les plus vives souffrances. M. d'Autichamp vint m'apprendre ce nouveau malheur; je voulus sans délai rejoindre M. de Bonchamps. Je partis seule, par un temps affreux, laissant nos enfants entre les mains d'un vieux soldat attaché à mon mari. Cet excellent homme, qui nous a donné tant de preuves de dévouement, se nommait Picard ; il avait fait la guerre en Corse, et s'était ensuite retiré à la Baronnière.

Je trouvai M. de Bonchamps très-souffrant, non-seulement de la blessure qu'il venait de recevoir, mais encore d'une ancienne qui s'était rouverte : il m'engagea à aller rejoindre mes enfants ; mais ayant vu qu'il était fort mal servi, parce que ses domestiques et tous ceux qui l'entouraient le quittaient momentanément pour aller repousser quelques bleus, qui passaient de ce côté, j'allai, non sans péril, chercher mes enfants, et je vins aussitôt auprès de lui avec eux. Je couchai dans sa chambre pour le mieux soigner. Pendant que nous étions dans cette triste situation, les autres chefs envoyèrent à mon mari le prince de Talmont, pour le consulter sur les

opérations militaires. Le prince de Talmont, que nous ne connaissions point, et qui n'avait jamais vu M. de Bonchamps, supposait, d'après sa réputation, qu'il avait au moins cinquante ans. Il me trouva dans l'antichambre où je me tenais pour empêcher qu'on entrât chez mon mari pendant qu'on pansait ses blessures. M. de Talmont, voyant que j'ordonnais dans la maison, s'approcha de moi en me disant : « Mademoi-« selle, voulez-vous bien avertir M. votre père de mon arri-« vée ? »

Le lendemain de cette visite, nous reçûmes aussi celle de MM. de Lescure et Henri de La Rochejaquelein, avec lesquels mon mari a toujours été intimement lié [1].

Ces messieurs venaient le conjurer de faire un effort pour se rendre à son armée, parce que les paysans, ne l'ayant plus à leur tête, perdaient chaque jour de leur zèle et de leur ardeur. M. de Bonchamps voulut partir aussitôt malgré mes supplications, et comme ses gens étaient occupés à faire ses paquets, ce fut moi qui chargeai ses pistolets, chose qu'il s'était plu à m'apprendre en disant « que la femme d'un géné-« ral devait se mettre en état de pouvoir au besoin rendre ce « service à son mari. » Je lui obéissais en ceci comme en toutes choses, mais charger ses armes était pour moi l'action la plus pénible. J'avais bien de la peine à retenir mes larmes en songeant qu'il ne s'en servirait qu'en exposant sa vie aux plus terrible dangers. Je l'ai suivi à beaucoup de batailles sans éprouver un sentiment aussi douloureux. Je sentais moins ses dangers quand je les partageais ; l'inaction rend la crainte insupportable.

1 Ce fut ce jeune Henri de La Rochejaquelein qui, lorsque les Vendéens le choisirent pour un de leurs chefs, leur fit cette harangue énergique : « Mes amis, si j'avance, suivez-moi; si je recule, tuez-moi; si je meurs, vengez-moi. » Cet étonnant jeune homme, qui fut tué ainsi que son digne frère Louis, est enterré dans le cimetière de Saint-Aubin. « Le hasard, dit M. de Genoude, s'est chargé « de placer sur leurs tombes leurs épitaphes; il y a fait croître en abondance la « fleur qu'on appelle la *fleur d'Achille.* » Ce qui me paraît beaucoup plus touchant que la tradition du laurier qui s'élève sur la tombe de Virgile.

(*Note de l'édit.*)

Il y avait à cette époque une inconcevable activité dans les chaumières de la Vendée, et dans les bourgs et villages dont les paysans s'étaient rendus les maîtres. On fabriquait grossièrement des armes; les pâtres, devenus guerriers, faisaient de leurs paisibles cabanes des ateliers où retentissait le fer sous les coups redoublés du marteau. Les instruments aratoires, destinés à la culture, se transformaient en armes meurtrières. Faits pour contribuer à propager les substances nécessaires au soutien de la vie, ils allaient porter la mort et la destruction dans ces mêmes champs qu'ils auraient dû fertiliser. Cependant l'agriculture n'était point abandonnée; la culture était confiée aux femmes et aux enfants : mais si la fortune trahissait le courage des derniers, les femmes aussitôt quittaient leurs travaux pour voler à leur secours, pour protéger leurs retraites, et même pour combattre avec eux afin de chasser l'ennemi. Dans les batailles, l'air retentissait mille fois des cris redoublés : *Vive la religion ! Vive le roi! Vivent les Bourbons !* Ils ne marchaient point à l'ennemi, ils se précipitaient vers lui; la flamme du canon était pour ces paysans le signe de se jeter à terre pour invoquer le Dieu des armées; la détonation, celui de se relever rapidement pour s'élancer sur les batteries, en écrasant avec une inconcevable vélocité tout ce qui offrait de la résistance. S'ils rencontraient sur leur chemin une croix de mission, aussitôt toute l'armée était à genoux et priait. Un des chefs un jour voulut représenter qu'il ne fallait pas s'arrêter ainsi; M. de Lescure l'interrompit en disant : « *Laissez-les prier, ils n'en vaudront que mieux.* » Dans une affaire où les Vendéens étaient sûrs d'être accablés par le nombre, ils s'écrièrent : *Marchons au ciel,* et ils s'élancèrent dans les bataillons ennemis, heureux de voler au martyre.

Voici encore un trait qui mérite d'être rapporté. Deux cavaliers vendéens, le sabre à la main, se battaient. M. le marquis de Donissan passa et leur dit : « Jésus-Christ pardonne à « ses bourreaux, et un soldat de l'armée chrétienne veut tuer « son camarade! » A ces mots, ils jettent leurs sabres et s'embrassent.

Enfin l'enthousiasme était tellement général qu'on vit même des jeunes gens, à peine à leur adolescence, combattre avec la plus grande valeur, entre autres M. de Mondyon, qui s'échappa de Paris pour se rendre à l'armée catholique; M. de Langerie, jeune encore (il n'avait que treize ans). Le cheval qu'il montait dans son premier combat fut tué sous lui, mais il trouva le moyen de s'en procurer un autre, et vint encore affronter le trépas dans l'armée victorieuse.

Je pourrais encore citer une multitude de traits admirables des Vendéens; mais les paysans n'étaient véritablement des héros que lorsque leurs chefs leur donnaient l'exemple de l'intrépidité la plus téméraire. On ne pouvait les bien conduire qu'en s'exposant souvent avec imprudence. C'est pourquoi M. de Bonchamps a si souvent été blessé. On lui a reproché injustement de n'avoir pas, comme chef, assez ménagé sa personne; il connaissait le caractère et les mœurs des Vendéens. Il agissait par calcul et non par témérité : aussi avait-il sur ses soldats un empire absolu; un mot lui a souvent suffi pour ranimer leur courage.

Retenu par ses blessures loin de l'armée, il fut averti que, depuis trois jours, ses Bretons manifestaient le plus grand mécontentement. En vain prodiguait-on les sollicitations pour les faire rentrer dans le devoir. Il se rendit à Chollet, théâtre de cette rumeur. Dès que les troupes l'aperçurent, elles l'entourèrent en faisant entendre les cris de *vive le roi, vive Bonchamps*. Rendus à eux-mêmes par la seule présence de leur général, ces braves gens reconnurent leur faute et protestèrent de leur soumission. Profitant de leur élan, M. de Bonchamps, malgré ses blessures, les fit marcher au pont de Cé pour en défendre le passage. Il s'empara de Champtocé; mais l'arrivée de Philippeaux l'obligea à faire sa retraite à travers les rochers d'Érigné, et ce ne fut pas sans peine qu'il regagna le château de Jalais.

La Convention, alarmée de la constance de nos succès, rendit un décret appuyé par les peines les plus sévères, pour faire lever en masse tous les habitants des districts voisins de la Vendée, depuis l'âge de seize ans jusqu'à cinquante. En

outre, elle ordonna que les grenadiers qui avaient défendu Mayence avec tant d'éclat seraient transportés en poste sur le théâtre de la guerre civile ; seize mille hommes, composant la garnison de Valenciennes, marchaient avec eux. Ce grand effort prouva de nouveau à M. de Bonchamps combien eût été sage une diversion en Bretagne ; diversion qui aurait disséminé les forces républicaines.

« La Bretagne nous appelle, disait-il; marchons, agrandissons nos destinées, franchissons le fleuve, et que la France étonnée nous voie parcourir la Bretagne en vainqueurs. L'armée s'y grossira de tout ce qui aime encore Dieu et le roi. Surtout, pour passer la Loire, craignons d'attendre un changement de fortune; car il ne serait plus temps. » M. d'Elbée combattit cette proposition.

Battu en plusieurs rencontres par l'armée de Mayence, M. de Charette envoya courriers sur courriers à mon mari, pour lui demander du secours. Beysser et M. de Charette étaient arrivés en même temps à Montaigu. Les Vendéens surpris plièrent en désordre dans la direction de Tiffauges et de Clisson. Cette dernière ville était déjà au pouvoir des républicains; cependant M. de Charette rallia son armée devant la première. En ce moment critique, arrivèrent des officiers qui annoncèrent des renforts et la marche de M. de Bonchamps. M. de Charette rangea son armée en bataille sur les hauteurs de Torfou, et fondit sur l'avant-garde de Kléber, dont les troupes incendiaient ce village. Après avoir concentré ses forces, le général républicain enleva la colline et fit plier la cavalerie de M. de Charette, qui jeta le désordre parmi les Vendéens. Tout était perdu, la déroute commençait, lorsque mon mari parut soudain sur une hauteur d'où son armée tomba sur le flanc de l'ennemi. M. de Charette et lui ordonnèrent en même temps une charge générale, qui prit les Mayençais en tête et à revers. Kléber tomba percé de coups; ses grenadiers l'emportèrent ; la mêlée fut affreuse. Pour décider la victoire, mon mari, oubliant sa blessure, mit pied à terre, arracha la carabine d'un soldat, et chargea à la tête de ses Bretons. Les Mayençais furent enfoncés; mais plutôt que de se rendre, il

se firent tailler en pièces. Le champ de bataille resta aux Vendéens; mille royalistes et deux mille républicains périrent dans cette affaire; le nombre des blessés fut beaucoup plus considérable, car on ne fit point de prisonniers.

Après le combat de Montaigu, où M. de Bonchamps acquit une nouvelle gloire, il proposa à M. de Charette de marcher ensemble sur Clisson, afin d'achever de détruire les restes des Mayençais qui s'y étaient cantonnés; M. de Charette promit de s'y trouver. Dans cette confiance M. de Bonchamps attaqua le général Canclaux sur ses flancs et sur ses derrières. Repoussé trois fois, il revint trois fois à la charge; déjà les bagages, les ambulances, une partie de l'artillerie étaient en son pouvoir. Pour achever la victoire il ne fallait plus que la présence de M. de Charette; mais il ne parut pas, ce qui priva les Vendéens d'un avantage décisif. Le même défaut de concert produisit les mêmes revers à la malheureuse affaire de Saint-Symphorien, où mon mari perdit quatre cents hommes et deux pièces de canon. Cependant il ramena à Châtillon la victoire sous ses drapeaux, en allant au secours de M. de Lescure, et en dispersant l'armée républicaine qui lui laissa armes, bagages et tout le fruit de ses dévastations.

Pendant ces diverses opérations, mon mari m'avait ordonné de me rendre à Saint-Florent avec mes enfants; j'avais tant de confiance dans la sagesse de ses vues, que je m'y rendis, bien qu'on m'eût annoncé la prise de cette ville. N'y trouvant point les bleus, j'y restai quelques jours; ce fut alors que se donna la funeste bataille de Chollet.

La veille de ce grand désastre, mon mari m'avait écrit que, d'après la décision du conseil, l'armée royale, dans le cas d'un revers, passait en Bretagne, et qu'il fallait me munir d'habits villageois pour moi et pour mes enfants : je m'en procurai aussitôt.

Les généraux vendéens se décidèrent à tenter de sauver Chollet, ville importante, car elle était la clef de la Vendée. M. de Bonchamps et ses compagnons d'armes se disposèrent donc à une bataille générale; les chefs vendéens prirent leurs postes sur les hauteurs de Saint-Christophe-du-Bois, bien

déterminés à périr s'il le fallait pour empêcher l'ennemi d'entrer à Chollet. M. de Bonchamps, qui savait tout prévoir, jugeant que la bataille allait décider à jamais du sort de l'armée royale, dut songer à la retraite. Il donna sur ce point important des avis dont la suite a prouvé la prudence et l'habileté, mais malheureusement ses sages conseils ne furent pas suivis. Tous les généraux s'accordèrent à charger M. de Bonchamps de ranger l'armée en bataille, et ses dispositions furent universellement admirées. Le signal donné, les Vendéens s'élancèrent avec impétuosité sur leurs ennemis; le centre de l'armée républicaine fut enfoncé par M. de Bonchamps ; le féroce Carrier, qui figurait dans les rangs, eut un cheval tué sous lui. Bientôt on se mêla, on se battit corps à corps; rien ne résistait aux royalistes, leur triomphe paraissait décidé.

Les Vendéens avaient tout renversé, ils entraient déjà dans les faubourgs de Chollet. Tout à coup les grenadiers de la Convention se rallièrent, les Mayençais marchèrent en avant; alors tout changea de face. Pris en flanc dans la grande lande par la cavalerie, les royalistes furent enfoncés ; en vain leurs généraux voulurent arrêter les fuyards, la voix même de mon mari fut méconnue. Pour tenter un dernier effort. tous les chefs se rassemblèrent, formèrent un escadron auquel se joignirent quelques cavaliers vendéens, et se précipitèrent en désespérés au milieu des rangs ennemis. Ce fut en ce fatal moment que M. de Bonchamps reçut au bas-ventre une blessure mortelle; il tomba baigné dans son sang ! M. Piron parvint à se faire jour, enleva mon mari, et le préserva du moins de l'horreur de tomber au pouvoir des féroces ennemis qui fusillaient tous les prisonniers ; on le mit sur un brancard. A cet aspect les Vendéens reprirent toute leur valeur pour l'escorter et protéger son voyage; ils se rallièrent autour de lui, portant tour à tour son brancard, pendant cinq grandes lieues, malgré la poursuite des républicains. On le déposa à Saint-Florent, où se trouvaient alors cinq mille prisonniers renfermés dans l'église. La religion avait jusqu'alors préservé les Vendéens du crime de repré-

sailles sanguinaires; ils avaient toujours, comme je l'ai déjà dit, traité généreusement les républicains; mais lorsqu'on leur annonça que mon infortuné mari était blessé mortellement, leur fureur égala leur désespoir ; ils jurèrent la mort des prisonniers. Pendant ce temps-là M. de Bonchamps avait été porté chez madame Duval, dans le bas de la ville. Tous les officiers de son armée se rangèrent à genoux autour du matelas sur lequel il était étendu, attendant dans la plus cruelle anxiété la décision du chirurgien. Mais la blessure était si grave qu'elle ne laissait aucune espérance. M. de Bonchamps le reconnut à la sombre tristesse qui régnait sur toutes les figures. Il chercha à calmer la douleur de ses officiers; il demanda ensuite avec instance que les derniers ordres qu'il avait donnés fussent exécutés, et aussitôt il prescrivit qu'on donnât la vie aux prisonniers renfermés dans l'abbaye : puis se tournant vers M. d'Autichamp, un des officiers de son armée qu'il affectionnait le plus, il ajouta : « Mon ami, c'est sûrement le dernier ordre que je vous donnerai, laissez-moi l'assurance qu'il sera exécuté [1]. »

L'ordre de M. de Bonchamps, donné sur son lit de mort, produisit tout l'effet qu'on en devait attendre. A peine fut-il connu des soldats que de toutes parts ils s'écrièrent : « Grâce ! grâce ! Bonchamps l'ordonne. » Et les prisonniers furent sauvés [2]. Une lueur de mieux donnant quelque es-

1 Voir les pièces justificatives à la fin de l'ouvrage, nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

2 Parmi les cinq mille prisonniers que sauva le héros expirant, se trouvait un homme dont le nom mériterait d'être plus connu. C'était un négociant nantois, appelé Haudaudine : il avait été séduit par les idées nouvelles, mais en conservant toute la droiture d'un caractère vertueux. Quelque temps avant la bataille de Chollet, il fut fait prisonnier par les Vendéens. Alors il leur offrit d'aller négocier l'échange de quelques prisonniers, répondant *sur sa tête* du succès de cette négociation, en ajoutant que, dans le cas où elle échouerait, il reviendrait se mettre entre les mains des royalistes ; on lui rendit la liberté à ces conditions. Il partit et les républicains rejetèrent toutes ses propositions. Il annonça qu'il allait reprendre ses fers et que vraisemblablement les ennemis lui ôteraient la vie. On essaya vainement de le retenir; fidèle à sa parole, il retourna à l'armée

poir, mon mari voulut en profiter pour quitter Saint-Florent. Il se fit porter au village de la Meilleraie dans la maison d'un pêcheur, et là, sentant sa fin prochaine, il ne fut plus occupé que de ses devoirs religieux. Il eut le bonheur, dans ses derniers moments, d'être assisté par deux vénérables ecclésiastiques, MM. Courgeon et Martin ; il écouta leurs exhortations non-seulement avec courage, mais avec ravissement. On lui promettait les récompenses célestes réservées à la pureté de la vie, à l'accomplissement des devoirs et à la fidélité aux serments!.... Après ce discours, M. de Bonchamps, levant les yeux et les mains vers le ciel, dit d'une voix ferme encore : « Oui, j'ose compter sur la miséricorde suprême ; je n'ai agi « ni par un sentiment d'orgueil, ni pour obtenir une réputa- « tion qui s'anéantit dans l'éternité !.... Je n'ai point com- « battu pour la gloire humaine. J'ai voulu renverser la tyran- « nie sanguinaire du crime et de l'impiété ; si je n'ai pu re- « lever les autels et le trône, je les ai du moins défendus. J'ai « servi Dieu, mon roi, ma patrie, j'ai su pardonner... » Toutes les personnes qui écoutaient M. de Bonchamps fondaient en larmes ; sa foi, sa touchante ferveur faisaient passer dans toutes les âmes les sentiments dont il était pénétré. M. le Bonchamps répéta encore plusieurs fois qu'on lui avait promis la grâce des prisonniers, et qu'il y comptait [1] ; et après avoir reçu avec une piété angélique les secours de la religion, il expira entre les bras de MM. Courgeon et Martin.

Les larmes de tous les braves furent l'éloge funèbre de M. de

vendéenne et se remit volontairement en prison. Au nombre des prisonniers renfermés dans Saint-Florent, il eût péri, avec tous les autres, sans la générosité du marquis de Bonchamps. (*Vie de Bonchamps*, par Chauveau.)

1 Une colonne républicaine, arrêtée dans sa marche par les troupes commandées par M. Piron, et qui allaient se joindre à Messieurs d'Elbée et de Bonchamps, fut forcée de se replier vers Saint-Laurent, où, sans les missionnaires, elle eût été exterminée par les paysans. Ces respectables ecclésiastiques rappelèrent aux Vendéens la clémence de Dieu, et leur persuadèrent « que conserver la vie à son ennemi est l'acte le plus agréable au Seigneur. » La Providence les a récompensés ; leur établissement est resté debout sur tant de ruines.

(*Note de l'éditeur.*)

Bonchamps. Les ennemis même payèrent à sa mémoire un juste tribut d'admiration. L'homme qu'on appelait *le Représentant du peuple,* et qui se trouvait à l'armée de l'Ouest, écrivait à la Convention : « La mort de M. de Bonchamps vaut une victoire pour nous [1]. »

On me laissa ignorer pendant quelques jours la perte irréparable que je venais de faire ; un courrier vint me dire, de la part de mon mari, qu'il m'ordonnait de partir pour la Bretagne. Je demandai de ses nouvelles, et l'on me répondit qu'il avait déjà envoyé ses chevaux sur ma route. Ainsi abusée sur ce déplorable événement, je partis sans inquiétude, sur-le-champ, avec mes enfants. Nous passâmes la Loire en bateau ; mais bientôt la douleur et la consternation

1 M. le comte Arthur de Bouillé, gendre de M. de Bonchamps, a fait exhumer les restes de son beau-père, et ces restes précieux ont été transportés, de la commune de Varades, dans l'église de la commune de la Chapelle-Saint-Florent, où ils sont déposés provisoirement, en attendant l'érection du monument qui doit les renfermer pour toujours. A dix heures du matin, le cortége qui accompagnait le cercueil a traversé la Loire et s'est dirigé vers la Chapelle-Saint-Florent. Un détachement de la légion de la Dordogne, en garnison à Angers, plusieurs brigades de gendarmerie et un détachement de Vendéens armés, faisant aujourd'hui le service de la garde nationale, formaient la haie. Une foule immense de Vendéens non armés, de fonctionnaires publics, d'officiers de différents corps, de vieillards, de femmes et d'enfants, composait le cortége. A sa tête était M. le comte Arthur de Bouillé. On y remarquait M. le vicomte de Bonchamps, cousin germain du général ; M. le comte Charles d'Autichamp, pair de France, lieutenant général, commandant la vingt-deuxième division militaire ; M. le chevalier d'Andigné, pair de France, maréchal de camp, commandant le département ; M. le chevalier de Fleuriot, maréchal de camp ; M. de Romain, inspecteur des gardes nationales de Maine-et-Loire ; M. de Maquillé, colonel de la garde nationale d'Angers ; M. le marquis de la Roche-Bousseau, colonel de la sixième légion de gendarmerie royale ; M. le marquis de Civrac, colonel de la légion de Maine-et-Loire ; M. le baron de Montgardé, colonel du régiment des chasseurs des Vosges, etc., etc.

Le cercueil était porté par d'anciens Vendéens, soldats de l'armée de M. de Bonchamps ; quelques-uns d'entre eux l'avaient porté expirant, quand il traversa la Loire. Des pleurs involontaires trahissaient ce cruel désespoir. Arrivé à l'église, le cercueil a été placé en face de l'autel ; une messe des morts a été chantée. M. le curé de Montrevreault a lu l'éloge du général. (*Vie de Bonchamps,* par M. Chauveau.)

des paysans que je rencontrais me firent présager quelque malheur. Je questionnai vivement, et j'appris enfin que j'avais perdu l'objet de ma plus vive tendresse, de ma plus profonde admiration, et toutes mes espérances de bonheur et de gloire !... Dans le moment où j'entendis articuler ces terribles paroles : *Il n'existe plus...*, je crus que ma propre vie se terminait aussi ! Je restai pendant quelques minutes dans un état qui ressemblait à la stupidité. Depuis la guerre j'avais craint mille fois pour ses jours, et néanmoins cet affreux événement me paraissait aussi incompréhensible que si je n'eusse dû jamais le prévoir ou le redouter. L'imagination, qui peut exagérer tant de choses ne saurait donner une idée d'un tel déchirement de cœur, d'un tel anéantissement de tout espoir !... Je ne sortis de mon affaissement, et ne recouvrai la faculté de réfléchir que pour sentir à la fois toutes les douleurs qui peuvent bouleverser l'âme ; sans la religion j'aurais succombé au désespoir ; mais je me résignai, je priai, et je connus que j'aurais la force de supporter ma déplorable situation.

Mes enfants, qui m'étaient si chers, loin d'être une consolation pour moi, aggravaient encore mes peines. Je ne pouvais plus jeter les yeux sur eux sans éprouver le plus douloureux sentiment de pitié. Il ne leur restait plus que le nom de *Bonchamps* : c'était encore un héritage ! mais quels soins, quelle affection pouvaient leur tenir lieu d'un tel père ! Mon petit Hermenée surtout me déchirait l'âme ; je ne pouvais que préparer son éducation, et nous avions perdu celui qui pouvait seul la terminer dignement au gré de tous mes vœux maternels.

Cet enfant promettait, autant qu'on peut l'annoncer dans un âge si tendre, toutes les vertus et tout le courage de son père : lorsqu'il était à cheval (toujours soutenu par un domestique et à côté de moi), à la suite de l'armée, et qu'il entendait le canon, loin de s'effrayer, il s'animait, il battait le petit tambour qu'il voulait toujours porter avec lui, et il s'écriait : *Victoire ! victoire !* Il avait une mémoire étonnante ; il connaissait une multitude de soldats dont il avait retenu les

noms, et dans son langage enfantin il les exhortait sans cesse à se *bien battre pour bon Dieu et le roi*. Je n'exagérerai pas en disant que ses petites harangues, qui faisaient sourire, ont plus d'une fois animé l'ardeur des Vendéens. Cet enfant, élevé sur les champs de bataille, était également chéri des officiers et des soldats. M. Henri de La Rochejaquelein prenait à lui l'intérêt le plus tendre; il en avait un soin si particulier qu'il le faisait toujours coucher avec lui.

Je repris la route de Varades, où je retrouvai MM. de La Rochejaquelein et d'Autichamp, qui m'annoncèrent que mon mari, avant d'expirer, m'avait mise sous leur protection. Ils me déclarèrent qu'il fallait me résoudre à suivre toujours l'armée, parce qu'ils ne pouvaient que de cette manière ne me pas perdre de vue, et par conséquent répondre de moi; je m'y décidai sans balancer.

La guerre continuait toujours, et comme j'étais en marche avec mes enfants pour me rendre sur les derrières de l'armée, j'entendis de loin le canon. Je l'avais entendu souvent lorsque M. de Bonchamps était à la tête des troupes; car lorsqu'il me quittait, il me laissait toujours dans une habitation à portée du champ de bataille, et alors ce bruit terrible d'une artillerie meurtrière me causait un saisissement dont rien ne peut exprimer l'horreur. M. de Bonchamps combattait!... Mais quand je n'avais plus rien à craindre pour lui, ce même bruit ne me causa que l'attendrissement du douloureux souvenir des pleurs qu'il m'avait fait verser! et jamais d'ailleurs, depuis la mort de mon mari, ce bruit effrayant ne m'a fait éprouver la plus légère émotion; j'avais épuisé dans ce genre toutes les sensations de la douleur et de l'effroi [1].

J'ai donc suivi constamment l'armée jusqu'à la fin de la guerre. A la prise de Fougères, les généraux s'étant laissé entraîner par leur ardeur à la poursuite des bleus, l'officier

[1] Aussitôt que les troupes vendéennes apprirent la mort de M. de Bonchamps, un grand nombre de soldats quitta sur-le-champ l'armée, triste hommage rendu à l'habileté de ce général et aux vertus qui avaient obtenu la confiance universelle.

chargé de la garde des prisonniers, ayant à se plaindre de la cruauté de quelques-uns, voulut user de représailles, et dans un moment de fureur il ordonna de fusiller ces malheureux républicains. On vint sur-le-champ m'en avertir. Je courus aussitôt au lieu où devait se faire l'exécution ; il me semblait que le nom que je portais me donnait le droit et le pouvoir de prévenir cette barbarie ; je rappelai les dernières paroles de M. de Bonchamps sur son lit de mort ; je menaçai l'officier de le faire justement fusiller lui-même par les Vendéens qui m'avaient suivie, s'il commettait une action si lâche, si cruelle et si contraire aux lois de la guerre. Les prisonniers, en apprenant que j'étais la veuve du héros que pleurait l'armée, m'entourèrent et se jetèrent à mes pieds ; j'obtins pour eux ce que je demandais. Combien je remerciai Dieu de ce succès, qui fut pour moi la première consolation que j'aie reçue !

Dans l'attaque qu'on fit à la Flèche, nous eûmes plusieurs pièces de canon prises ; je me hâtai alors d'aller chercher le canonnier Grasset, qui est encore vivant. Il servait une pièce de douze, et, d'après mon ordre, il la servit si bien, qu'il contribua puissamment à démonter plusieurs pièces ennemies ; nous entrâmes ensuite à la Flèche. Voulant rendre grâces à Dieu de notre victoire, ma première pensée fut d'entrer dans une église pour y entendre la messe. J'avoue que j'étais loin d'éprouver cette joie si vive que me causaient nos succès quand mon mari en partageait la gloire, et je ne pus retenir mes larmes en pensant, malgré moi, que s'il eût existé, cet avantage eût été plus brillant et plus décisif ! Toujours dévouée à une cause sacrée, je n'avais plus cette ambition personnelle qui soutient dans les revers, et qui exalte dans les triomphes.

L'empressement des Vendéens pour voir la femme de leur général fut tel qu'il pensa m'être funeste. A la fin de la messe, on se pressa, on se culbuta même pour m'approcher et pour m'entourer. J'allais être étouffée par la foule, lorsque les soldats de M. de Bonchamps, se faisant jour et se précipitant vers moi, vinrent à mon secours, et me tirèrent de ce danger. Je quittai la Flèche, j'étais souffrante et je fus obligée de m'ar-

rêter au château de M. de La Croix d'Ardaines, sur la route d'Angers.

Pendant la bataille d'Antrames, j'étais à Laval où l'on vint pour demander de l'artillerie, ce qui me fit croire que nous étions sur le point d'être battus. Je pressai le secours que l'on désirait; j'exhortai vivement les artilleurs à se porter en hâte sur le champ de bataille. L'armée vendéenne, sous les ordres de M. Henri de La Rochejaquelein, fut victorieuse.

A Dol, nous passâmes quelques jours pendant que l'armée se dirigeait partie sur Antrin, partie sur Pontorson. Des habitants républicains vinrent annoncer que M. de La Rochejaquelein était battu et obligé de se replier. Cette fausse nouvelle mit le désespoir dans tous les cœurs, et l'on prit la fuite sur la route de Saint-Malo. Je n'eus que le temps de confier précipitamment un de mes enfants à M. de Caqueray, et ensuite volant vers la porte de la ville où se précipitaient les paysans, je les haranguai en leur représentant qu'ils couraient à leur perte en se débandant et en se déshonorant ainsi. Mes supplications et le nom de Bonchamps que je prononçai plusieurs fois les décidèrent à retourner au combat; ils se rallièrent et allèrent rejoindre l'armée. Nous apprîmes peu après que les Vendéens étaient vainqueurs.

En rapportant des actions qui se trouvent si rarement dans la vie d'une femme, je ne prétends point me faire passer pour une héroïne. Mon obéissance pour M. de Bonchamps avait été sans bornes, et pendant tout le temps qu'a duré la guerre, tout ce que j'ai fait m'a été inspiré par le désir de rendre hommage à sa mémoire. Soutenir sa cause et porter dignement son nom étaient des motifs si puissants sur mon âme qu'ils m'élevaient naturellement au-dessus de moi-même. Je suivais sans aucun effort l'impulsion d'un sentiment qui non-seulement me dominait, mais qui m'entraînait toujours.

Je ne suivrai point les Vendéens dans leurs opérations militaires, quoique je n'aie jamais quitté l'armée. Cependant je citerai un fait bien remarquable, et dont j'ai été témoin. Nous étions forcés de suivre l'armée, et les républicains, sachant

que nous n'avions de libre qu'un seul passage, firent transporter sur ce chemin que nous étions obligés de prendre un amas énorme de bois auquel ils mirent le feu. Toute cette route présentait l'aspect d'une longue allée dont les arbres abattus et enflammés formaient, dans toute son étendue, un brasier sans lacune! Nous fûmes contraints de traverser cet incendie avec toute notre artillerie, au risque de voir sauter nos caissons. Les soldats qui les précédaient, tâchaient, tant bien que mal, d'éteindre et d'écarter les brandons de feu afin de leur frayer un sentier sur l'espace qu'ils devaient parcourir. Mais cette précaution, prise à la hâte et maladroitement, ne pouvait guère nous rassurer. On voyait avec saisissement traîner des monceaux de poudre sur un terrain fumant, noirci et couvert d'étincelles, sur lequel, à tout moment, tombaient et roulaient des tisons ardents. Ce passage était si effrayant qu'un morne et profond silence régnait dans toute l'armée, composée au moins de soixante mille hommes. Nous nous en tirâmes cependant, mais, grâce à la Providence, sans aucun accident.

Après avoir pris le Mans, nous y restâmes beaucoup trop longtemps, et nous y fûmes attaqués par les républicains. Durant la bataille, M. de La Rochejaquelein fit une chute de cheval, et il fut obligé de venir un instant dans la maison où je logeais avec lui. Cette absence momentanée découragea nos paysans; la déroute se mit parmi eux et fut complète, malgré tous les efforts de leur général pour les rallier. C'est là que fut tué le brave chevalier Duhoux d'Hauterive, beau-frère de M. d'Elbée. Il se précipita au milieu des bataillons ennemis, et périt glorieusement après avoir immolé un grand nombre de républicains. Mon frère, le général Scepeaux, voyant une pièce d'artillerie abandonnée par les canonniers, s'en empara, la servit lui-même, et tira soixante coups de suite. Quoiqu'il eût reçu au pied une blessure très-grave et très-douloureuse, il n'abandonna le champ de bataille que le dernier. Je partageai les dangers et les fatigues de cette terrible retraite, et j'y éprouvai de plus une inquiétude inexprimable. Pendant cette cruelle bataille,

mon petit Hermenée fut égaré pendant plusieurs heures ; ce que je souffris pendant cet espace de temps ne peut ni se peindre ni se concevoir ! enfin je le retrouvai. Cet enfant, en me revoyant éprouva une joie si vive, il était tellement ému, qu'en voulant s'élancer vers moi son élan le fit tomber des bras du domestique qui le soutenait sur un cheval, et il fut au moment d'être écrasé.

Pendant la bataille, M. de La Rochejaquelein m'avait fait dire de me retirer et d'emmener mes enfants. Mon affreuse inquiétude pour Hermenée ne me permit pas d'obéir sur-le-champ ; d'ailleurs, je craignais que mon départ précipité n'achevât de décourager les Vendéens. Je différai, et ce retard m'exposa aux plus grands dangers ; je me trouvai dans toute l'horreur et dans tout le désordre d'une déroute complète. On employa la plupart des chevaux à traîner les blessés, et la route était en quelques endroits si mauvaise qu'il aurait fallu doubler et tripler le nombre des chevaux attelés aux pièces de canon. Dans cette confusion, mes forces étaient si épuisées qu'il ne m'était plus possible de tenir la bride de mon cheval. Les bleus tiraient sur nous à mitraille : je restais immobile et j'allais être tuée ou du moins succomber de fatigue, lorsque des cavaliers de l'armée de Bonchamps, veillant sur la veuve de leur général, accoururent à moi le sabre à la main, prirent la bride de mon cheval et m'arrachèrent à une mort qui me paraissait inévitable. Après cette sanglante bataille, l'armée se porta sur Ancenis, et je la suivis : j'avais, ainsi que mes enfants, des habits de paysan. Uniquement occupée d'eux, et voulant les soustraire aux poursuites dont je pouvais devenir l'objet, je pensai que, pour leur sûreté, il fallait avant tout trouver chez des paysans un asile où je pourrais les laisser en dépôt si j'étais personnellement forcée de fuir. Je m'écartai donc de l'armée pour aller chercher une chaumière. Dans ce trajet il fallait traverser un bras de la Loire. Je m'étais assurée d'un bateau ; mais comme nous y étions établis, un poste de républicains, placé sur l'autre rive, nous obligea de rétrograder sur Ancenis. Le domestique qui portait Hermenée fut atteint d'une balle ; l'enfant tomba sur le bord du bateau. J'étais

heureusement près de lui; je le retins; mais nous courûmes bientôt un danger aussi grand. Le bateau était rempli de Vendéens qui, pour éviter les bleus, se précipitèrent avec une telle impétuosité sur la rive opposée aux ennemis, que le bateau chavira et coula à fond. Nous glissâmes dans l'eau sans nous faire de mal. La sensation que j'éprouvai en enfonçant dans l'eau est inexprimable; je crus que nous étions perdus tous les trois; je tenais les petites mains de mes enfants que je serrais fortement dans les miennes. Cette impression fut terrible et purement machinale; elle ne dura qu'un instant; je pensai aussitôt que, délivrée de la plus pénible existence, j'allais paraître devant Dieu avec ces deux anges pour lesquels je périssais, et qui seraient ma sauve garde [1]. Mais des hommes charitables nous rendirent à la vie en nous soulevant et nous portant sur le rivage dont nous étions très-près.

Après cet accident j'allai, par le conseil de MM. de La Rochejaquelein et Stofflet, à Ancenis; et pour me soustraire à la fureur des bleus, je fus obligée de m'y cacher chez une ancienne femme de charge de la Baronnière, comblée des bienfaits de ma famille. Je comptais d'autant plus sur sa reconnaissance qu'elle avait déjà donné un refuge à nos domestiques. Je l'aurais choisie de préférence à toute autre pour lui confier mes enfants, si, dans ce moment pressant, je n'avais pas su qu'elle était absente. J'allai donc à tout hasard chez cette femme qui était revenue, et je m'adressai à elle avec la plus parfaite confiance. Quel fut mon saisissement lorsque, étant chez elle, et l'ayant mise dans mon secret, j'appris de sa bouche même que, menacée de voir brûler sa maison, elle avait livré mes malheureux domestiques qui avaient tous été massacrés! Elle me fit ce récit avec une simplicité et une froideur qui en augmentaient encore l'atrocité, s'excusant toujours *sur les temps*. Ces deux mots, qu'elle répétait sans cesse, étaient pour elle la justification de tous les crimes. J'étais en son pouvoir; il fallait cacher ma profonde indigna-

1 En effet, madame de Bonchamps n'avait pris cette route qu'afin d'aller chercher un asile pour ses enfants. (*Note de l'éditeur.*)

tion. Elle m'offrit de me garder une nuit seulement; il était tard; je n'avais aucun asile; je fus forcée d'accepter sa proposition, bien assurée néanmoins que si les bleus survenaient, elle ne manquerait pas de me livrer à leur cruauté. Cependant il n'était nullement vraisemblable qu'ils dussent venir cette nuit même; ainsi je ne crus pas risquer en acceptant pendant huit à dix heures l'asile qu'elle m'offrait. Mais quand je fus seule dans mon lit, livrée à mes réflexions, mille craintes sinistres vinrent successivement se présenter à mon imagination. J'écoutais attentivement, et le moindre bruit me causait des tressaillements et des convulsions : c'était toujours pour moi un détachement des bleus qui s'avançait vers la maison; et comme il est permis de soupçonner de trahison les lâches, j'en vins même à penser que cette femme ne m'avait reçue que pour me livrer aux ennemis; qu'elle les avait fait avertir, et qu'elle les attendait. Cette idée me causa un saisissement et une frayeur que je n'avais jamais éprouvés dans des périls beaucoup plus grands et plus réels. Je connus que le courage a besoin d'activité : tant qu'il agit, il se soutient et s'anime par le mouvement; et c'est pourquoi peut-être il est si commun à la guerre; mais dans l'inaction il exige une force d'esprit que je n'avais point. Cette femme qui avait livré mes infortunés domestiques m'inspirait une terreur invincible; j'aurais moins craint la fureur des ennemis. On peut se flatter de fléchir la férocité même; mais on n'attend rien de la perfidie et de la lâcheté. Je me levai au milieu de la nuit pour aller écouter à mes fenêtres qui donnaient sur la cour; je crus entendre un mouvement mystérieux dans la maison. Alors mon effroi fut au comble, et je ne commençai à me rassurer qu'en voyant naître le jour. Je me hâtai de m'habiller, afin de quitter sans délai cette maison où j'avais passé une nuit si désastreuse.

Cependant quand je revis cette femme à huit heures du matin, au moment où je me disposais à partir je lui trouvai un air si simple et si serein que mes soupçons s'évanouirent. Elle me parla avec un ton d'intérêt qui acheva de me rassurer; elle me conseilla de partir ce jour-même, mais dans

l'après-midi, pour aller me réfugier au village de Saint-Herbelon, très-voisin d'Ancenis; elle ajouta qu'elle avait veillé toute la nuit pour ma sûreté, afin de m'avertir si l'on avait entendu quelque bruit qui eût pu faire craindre l'approche des bleus. Il y a toujours dans la vérité quelque chose qui persuade; cette femme parlait de bonne foi, et je la crus. Elle m'apporta, pour mes enfants, pour une servante qui me suivait et pour moi, du laitage et d'excellent pain de ménage, et nous déjeunâmes fort tranquillement. Ensuite je priai Dieu de protéger ma fuite. Je dis un petit chapelet que je portais toujours avec moi, et, cela fait, je sentis au fond de mon âme autant de confiance et de sécurité que j'avais éprouvé de terreurs la nuit précédente. Comme j'avais un extrême besoin de sommeil, je me jetai toute habillée sur un lit, et je m'endormis profondément. Mais je fus brusquement réveillée à cinq heures par la maîtresse de la maison, qui vint en hâte m'avertir que les bleus allaient arriver dans ces lieux; je n'eus que le temps de me sauver avec mes deux enfants et la fille qui me suivait, afin de gagner le village de Saint-Herbelon. Il n'y a d'Ancenis à Saint-Herbelon que quatre lieues : néanmoins je partis à cinq heures du soir, et je n'arrivai à ce village qu'à six heures du matin : il est vrai que nous étions à pied, que je portais Hermenée sur mon dos, et la femme qui me suivait portait ma fille. Nous apercevions souvent de loin des bleus; alors nous étions obligés de rétrograder. Je suis sûre que nous fîmes au moins dans cett journée six ou sept lieues. Enfin arrivés à Saint-Herbelon, après avoir couru mille dangers, nous y reçûmes l'hospitalité dans une ferme; et ce même jour une fièvre brûlante nous obligea tous les trois de nous mettre au lit. Nous nous trouvâmes, ma fille et moi, le corps tout couvert de boutons : c'était la petite vérole. Elle fut très-bénigne pour ma fille et pour moi; mais l'éruption fut imparfaite pour Hermenée, qui, dans ce moment, me donnait les plus déchirantes inquiétudes.

Nous n'étions pas encore quittes de cette affreuse maladie, lorsque des voisins vinrent dire au fermier qui nous logeait que, s'il avait des Vendéens cachés chez lui, il devait, pour éviter la

perte de sa maison, les renvoyer sans délai, parce qu'un détachement de bleus s'approchait. Dans cette extrémité, le fermier nous mena dans une grange ouverte à tous les vents, et nous y cacha sous de la paille. Nous y restâmes toute la nuit. Un froid excessif, joint à tout ce qu'Hermenée avait souffert au passage de la Loire, empêcha tout à fait sa petite vérole de sortir, et le jour suivant cet enfant chéri expira sur mon sein. Je ne sais ce que je serais devenue dans cette horrible situation sans la religion qui suffit à tout et qui fait tout supporter. Je vis cet enfant bien-aimé dans le ciel, et je ne pleurai que sur moi-même. Je l'enveloppai dans un grand mouchoir blanc, et je le gardai mort dans mes bras pendant quarante-huit heures, ne voulant m'en séparer que pour le déposer dans une terre consacrée par la religion. Enfin je trouvai le moyen de le faire enterrer secrètement dans le cimetière de Saint-Herbelon. Ce cruel événement fit découvrir que nous étions réfugiés dans cette grange : il fallut la quitter. Un excellent homme du village, nommé Drouneau, vint nous en tirer, et nous conduisit, ma fille et moi, à une demi-lieue de là, à la Hardouillière, chez un de ses parents. Nous étions encore toutes couvertes de petite vérole. Je m'attendris en quittant ma fidèle servante; mais j'eus la consolation de penser que, n'étant plus avec nous, elle ne courait absolument aucun danger.

Les républicains étant venus de Nantes faire une battue auprès de notre nouveau refuge, on nous fit au plus vite sortir de la maison, et l'on nous mit dans le creux d'un arbre qui avait douze pieds de haut; nous y montâmes par le moyen d'une échelle, nous y restâmes trois jours pleins et trois nuits, ayant la petite vérole; j'avais de plus un dépôt au genou et un à la jambe. Je souffrais beaucoup de ces deux plaies; mais je crois pourtant qu'elles ont contribué à me sauver la vie, toute l'humeur s'étant portée là avec abondance.

Le bon paysan plaça près de nous, dans le creux de cet arbre, une petite cruche d'eau et un morceau de pain. Qui pourrait exprimer tout ce que j'ai souffert dans cette triste situation, après le moment de joie que me causa la possibilité

de pouvoir tenir avec ma fille dans le creux de cet arbre! Du moins c'était un asile, et dans ce moment terrible c'était tout. Jamais on n'a pris possession avec plus de satisfaction et de plaisir d'un appartement bien commode et qui convient parfaitement. Mais ensuite, que de réflexions sinistres vinrent en foule m'assaillir!... Au bout d'une heure, je me trouvai si fatiguée de l'attitude forcée que j'étais obligée d'avoir dans cette étroite prison, et que je ne pouvais changer, que je pensai qu'il me serait impossible d'y fermer l'œil. Ma fille souffrait moins que moi, parce que je la tenais sur mes genoux et qu'elle pouvait se retourner, ce qu'elle ne faisait jamais sans froisser mon genou malade, ce qui me causait une vive douleur dont je me gardais bien de me plaindre. Je passai en effet une nuit affreuse, et l'inquiétude, autant que le malaise physique, ne me permit pas de prendre un instant de repos; ma fille dormit un peu; mais, durant son sommeil, elle gémissait toujours, et ses plaintes me déchiraient le cœur; elle ne se réveillait que pour demander à boire; j'éprouvais moi-même une soif ardente et je n'osais la satisfaire, dans la crainte d'épuiser notre petite provision d'eau. Enfin, au point du jour, notre charitable paysan vint nous apporter du pain noir et des pommes. Cette visite seule fut une consolation pour moi : elle me prouvait que nous n'étions pas entièrement abandonnées et qu'il nous restait un appui et un protecteur. Je n'avais nul appétit; mais je mangeai avec avidité des pommes, parce qu'elles me désaltéraient un peu, et je sentis bientôt que cette mauvaise nourriture aggravait mon mal : ma fille en éprouvait le même effet; notre fièvre redoubla; malgré le froid de la saison, nous étions brûlantes l'une et l'autre; non-seulement sans médecin, sans aucun secours de l'art, sans domestiques, mais sans lit, sans chambre, sans avoir même la possibilité de nous étendre, en proie aux douleurs d'une dangereuse maladie, et enfin exposées aux injures de l'air, car, si le temps n'eût pas été à la gelée, et qu'il fût devenu orageux, la pluie et la grêle seraient tombées dans notre arbre. Dans cette horrible situation, il paraissait impossible de ne pas succomber promptement à

tant de maux réunis; cette idée fit naître en moi le sentiment le plus extraordinaire qui ait jamais pu bouleverser l'âme d'une mère : je désirais vivement pouvoir survivre à ma fille, ne fut-ce qu'une heure; je ne supportais pas la pensée de ce qu'elle deviendrait et de ce qu'elle éprouverait quand je ne lui répondrais plus, qu'elle ne recevrait plus mes caresses, que je ne la soutiendrais plus dans mes bras, qu'elle me verrait immobile, inanimée, glacée, insensible à ses larmes et à ses cris!... Ces pensées m'arrachaient l'âme, elles m'auraient sûrement coûté la vie, sans la religion qui m'élevait au-dessus de moi-même. Je priais avec confiance, ferveur et résignation, et, après chaque prière faite du fond de l'âme, je me sentais fortifiée, ranimée; mes artères battaient avec moins de violence, ma fièvre diminuait, mes yeux appesantis se fermaient, et je dormais quelquefois deux ou trois heures de suite, du sommeil le plus doux et le plus tranquille; ma fille aussi prenait des forces, et je cessai de craindre pour sa vie.

Au commencement du troisième jour, on nous apporta du lait que je ménageai soigneusement pour elle, et qui lui fit beaucoup de bien. Enfin on découvrit notre refuge, ou du moins on le soupçonna. Un paysan, en passant le soir dans l'obscurité près de notre arbre, m'entendit tousser à plusieurs reprises : il devina que quelqu'un était caché dans cet arbre. Il parla de cette découverte en arrivant dans son village. Un ancien soldat de l'armée de M. de Bonchamps entendit ce récit; ce soldat logeait là chez son vieux père. Mais ayant servi dans l'armée des royalistes, il se cachait souvent quand les républicains passaient dans le village. Il savait que j'étais fugitive, il pénétra sur-le-champ la vérité; il se garda bien d'en parler aux autres villageois. Il fit semblant d'aller se coucher, et, au lieu de se mettre au lit, il vint sur-le-champ dans l'endroit où j'étais, car il se l'était fait désigner. Tout à coup, sur la fin de la nuit, je m'entendis appeler par mon nom; l'heure indue et la grosse voix d'homme que je ne connaissais pas me causèrent beaucoup de frayeur; je ne répondis point. Le soldat ne se découragea nullement : il me dit son nom, ce qui ne me rassura guère, parce que je ne me le rappelais pas.

Il persista, en ajoutant d'une voix plus basse : *Fiez-vous à un soldat de l'armée de Bonchamps.* Ce nom si cher produisit sur moi tout l'effet qu'il en attendait. Je fondis en larmes, en remerciant Dieu qui m'envoyait un libérateur. Il grimpa sur le haut de l'arbre, m'aida à parvenir jusqu'à lui, et m'invita à me mettre sur ses épaules, ce que je fis : quoique la charge fût lourde, il descendit avec beaucoup d'adresse et de bonheur ; mais, en touchant la terre, le pied lui glissa, et nous tombâmes tous les trois dans la haie. Mon effroi fut extrême pour mon enfant ; mais je fus promptement rassurée, car cette pauvre petite, qui n'eut aucun mal, se mit à rire de notre chute. Ce rire, si étonnant dans notre position, ce son, si nouveau et si étrange à mon oreille, me causa à la fois de la surprise, de la joie et le plus vif attendrissement. Le soldat nous conduisit assez près de là, chez son père. Ce bon vieillard et sa famille nous reçurent avec une cordialité touchante. On alluma un grand feu qui produisit sur moi un tel effet qu'après m'être chauffée un moment je m'évanouis. Ces bonnes gens, effrayés, crurent d'abord que j'étais morte. Ma pauvre enfant poussait des cris aigus ; enfin l'on me prodigua des secours qui me firent reprendre connaissance. On me mit avec ma fille dans un lit, et quoiqu'il n'y eût qu'un mauvais matelas, je le trouvai délicieux. La possibilité de m'étendre me causa la plus agréable sensation ; je n'ai jamais passé une meilleure nuit. Notre sommeil fut long et paisible, et le lendemain matin, nous étions véritablement en convalescence. Mais des nouvelles effrayantes sur l'approche des bleus nous forcèrent, la nuit suivante, de nous cacher, ainsi que le soldat, dans une meule énorme de foin ; je dormis très-bien encore, je ne me réveillai qu'au grand jour, mais avec un violent mal de tête. Cependant le soldat, qui craignait pour lui comme pour nous, me dit que d'après la marche des bleus, il fallait absolument nous rendre à la Hardouillière. J'y consentis, parce que j'étais sûre d'y être protégée par la famille du paysan qui m'avait apporté à manger dans mon arbre. Nous partîmes, guidées par le soldat, qui nous prescrivit de ne le suivre que de loin, précaution qu'il

crut nécessaire à sa sûreté. J'aurais eu cependant besoin de son bras; l'air avait dissipé mon mal de tête; mais j'avais une telle faiblesse dans les jambes, que je pouvais à peine marcher. Il n'y a presque rien que la nécessité ne rende possible: je parvins à faire ce trajet avec lenteur, mais sans accident. Les bons paysans de la Hardouillière me reçurent avec d'autant plus de joie que, ne m'ayant plus trouvée dans mon arbre, ils étaient fort inquiets sur mon sort. Ils me dirent qu'ils me garderaient tant que je voudrais; je me délassai là pendant quelques jours, et sûrement jamais la magnificence n'a pu causer dans un palais autant de plaisir que j'éprouvai de satisfaction dans cette chaumière, en pouvant m'asseoir sur une escabelle de bois, devant une grosse table, avec la liberté d'aller et venir dans la maison, en jouissant du bonheur d'être éclairée le soir par une lampe, et de passer la nuit sur une paillasse.

Cependant les hussards ennemis vinrent à diverses reprises faire des recherches dans notre maison. Je fus obligée de me cacher, tantôt derrière des armoires, tantôt sous des lits, et bien souvent leurs sabres passèrent près de ma tête. Un soir, je fus surprise par un hussard, et je n'eus pas le temps de me cacher; je ne perdis point la tête; l'obscurité me rassura, et je me mis tranquillement à filer près du feu. La lampe n'était pas encore allumée, on pouvait à peine distinguer les objets. Ce hussard me prit pour la maîtresse de la chaumière, et il m'accabla de questions. Je répondis brièvement. Tout à coup je lui dis que j'entendais *les brigands*, que nous savions qu'ils devaient arriver en bandes. A ces mots, il se sauva à toutes jambes; il remonta sur son cheval, et nous en fûmes débarrassés. Malgré le bon accueil de mes hôtes et toute leur générosité, je vis clairement que je les compromettais. Il y avait, à très-peu de distance de notre ferme, un gros arbre creux, et je résolus de m'y cacher encore, mais seule, et en confiant ma fille à ces bons paysans; un enfant ne pouvait les exposer, et j'étais certaine qu'ils en auraient le plus grand soin. Mon enfant risquait tout avec moi, et elle n'avait rien à craindre avec eux. Cette séparation me fut bien sensible et me coûta bien des

larmes; mais je la crus nécessaire; elle me parut même un devoir, et je m'y décidai. Je m'établis donc dans cet arbre, beaucoup moins haut que le premier; je n'y restai qu'un jour parce que personne ne pouvait m'apporter à manger. On m'en fit sortir au point du jour; je promis de revenir le soir dans la chaumière; ensuite je changeai de dessein, je m'abandonnai entièrement à la Providence. J'errai seule dans les champs; je passai la nuit dans un fossé : le bruit des troupes me réveilla. Quoique vêtue en paysanne, et que je me donnasse pour une habitante du pays, les ennemis m'arrêtèrent. Le nom que j'avais pris fut sur-le-champ reconnu faux par les gens qui leur servaient d'éclaireurs. Cependant ils ne connaissaient pas mon vrai nom, et le signalement qu'on leur avait donné de ma figure, fait avant ma petite verole, ne pouvait pas me trahir. Ce signalement désignait une jeune personne très-fraîche et très-leste, et j'étais courbée, boiteuse; mon visage était encore couvert des rougeurs de la petite vérole; mes traits étaient grossis, et j'avais l'air d'avoir au moins quarante ans.

Mon arrestation ne me fit pas beaucoup de peine : j'avais craint mortellement d'être massacrée par des soldats, dans le tumulte d'une recherche faite avec fureur; mais malgré toutes les barbaries qui se passaient à Paris et dans d'autres villes, il m'était impossible de redouter véritablement un tribunal. Je ne pouvais croire que l'on voulût envoyer à l'échafaud la veuve d'un général qui avait sauvé cinq mille républicains. D'ailleurs je n'avais aucun moyen d'existence; depuis la déroute de la bataille du Mans, je n'avais vécu que d'aumônes, ainsi que toutes les femmes fugitives d'officiers et de généraux. Nous entrions chez les bons paysans en leur confiant notre nom, ils nous recevaient avec effusion de cœur, et sur-le-champ s'empressaient de nous donner à manger, et souvent en se privant de ce qu'ils avaient de meilleur. Je n'étais point humiliée de cette charité inspirée par la religion et par le royalisme; je ne trouvais que de l'extraordinaire dans cette situation, je n'y ai jamais vu de honte, car les grands sentiments élèvent naturellement au-dessus de tous les préjugés de la vanité. Je souffrais seulement par la crainte d'a-

buser de la générosité de ces pieux et bons paysans, qui souvent donnaient une partie de leur nécessaire. Enfin j'étais si affaissée, si malheureuse, qu'une prison était à mes yeux un asile. On me conduisit à Ancenis, et là je fus tout à fait reconnue par l'imprudence de la maîtresse de poste de Varades, prisonnière comme moi. Malgré le changement de ma figure, elle n'hésita point à me reconnaître, et emportée par un premier mouvement d'attendrissement, elle me nomma en s'élançant vers moi. La surprise des républicains fut extrême, ils me regardaient d'un air stupéfait. Néanmoins ils crurent à cette dénonciation involontaire; on me donna une escorte dont je n'eus qu'à me louer. L'officier qui commandait le détachement, et qui était Allemand, fut parfaitement honnête pour moi; il chercha même à me tranquilliser en me répétant plusieurs fois que la femme de M. de Bonchamps ne pouvait avoir de véritables inquiétudes. Je fus interrogée à Ancenis par sept hommes qui avaient plutôt l'air de me questionner par curiosité que pour approfondir ma conduite. Ils me dirent, entre autres choses, que M. de La Rochejaquelein *était un lâche de m'avoir abandonnée* après la promesse qu'il avait faite à mon mari mourant. Je leur répondis que M. de La Rochejaquelein ne m'avait point abandonnée, mais que les soins indispensables qu'exigeait de lui son armée nous avaient forcés de nous séparer. Ces hommes m'intimidaient si peu que j'ajoutai ces propres paroles : *Au reste, si M. de La Rochejaquelein était ici, lui seul vous ferait trembler tous sept.*

Cette brusquerie ne parut pas leur plaire, mais ils étaient contenus par le chef de mon escorte qui me protégeait visiblement et qui était à côté de moi; je crus m'apercevoir qu'ils avaient peur de lui. En partant d'Ancenis, un soldat en faction dit très-haut en me voyant passer et en me montrant : *Si j'avais su que ce fût la veuve du général Bonchamps, j'aurais tout tenté pour la sauver, par reconnaissance pour son mari à qui je dois la vie à Saint-Florent.* Arrivée à Nantes, l'on me fit rendre, à mon grand étonnement, les honneurs militaires. Cette distinction, qui me rappela vivement mon mari, me causa un vif attendrissement. On me laissa entourée de

soldats et de curieux, sur la place du Bouffay; ensuite l'on me mit en prison au Bon-Pasteur. Je crus fermement que ce n'était qu'une forme et que je n'avais rien à redouter; il y avait déjà dans cette maison d'arrêt environ sept cents femmes. J'y trouvai entre autres les deux sœurs de mon mari; j'y restai dix-sept jours. M. Thomas, chirurgien de la prison, était rempli d'humanité; il tenta plusieurs fois, mais vainement, de me faire évader. Je fus profondément touchée de son zèle, mais je ne partageai nullement ses inquiétudes sur mon sort.

Au moment où je m'y attendais le moins la commission militaire me fit comparaître, m'interrogea et me renvoya à la prison du Bouffay. Dans d'autres interrogatoires l'on me fit beaucoup de questions sur différents officiers de l'armée vendéenne; mais craignant de les compromettre, même en leur rendant d'honorables témoignages, je refusai nettement de répondre sur ce point. Je vis que cette circonspection irritait mes juges, mais je persistai. Enfin, l'on me condamna à mort à l'unanimité. Je n'étais pas préparée à cette sentence, elle me frappa dans le premier moment; je ne donnai aucune marque de faiblesse. Cependant j'éprouvais intérieurement autant de saisissement que de surprise; je me recommandai à Dieu, et je repris bientôt le courage que donne toujours une pieuse résignation. On me ramena dans ma prison, et sur-le-champ l'on m'ôta mon couteau et mes ciseaux. Je dis à ceux qui me les demandaient qu'avec une chrétienne ces précautions étaient inutiles, et que le crime si lâche du suicide ne pouvait être commis que par les impies. L'on me changea de logement et on me plaça dans la chapelle, qui faisait aussi partie de la prison. Je me trouvai avec plaisir dans ce lieu, où l'on avait célébré les mystères les plus augustes de la religion. Je pensai que par les prières de la piété, de la foi, du malheur, il serait en quelque sorte purifié des profanations sacriléges qui l'avaient bouleversé sans détruire sa sainte destination; je reconnus la place de l'autel et j'allai m'y prosterner. Je ne regrettais sur la terre que ma fille et mes frères, mais je priai pour eux !... Je recommandai mon enfant au suprême protecteur, et mon cœur ren-

pli de confiance m'assura que Dieu daignerait la guider et la sauver. La mort n'a point de terreur pour une âme religieuse ; je désirais un prêtre, il me fut impossible de m'en procurer un ; du moins j'avais reçu de ceux de la Vendée des bénédictions récentes. En retraçant le passé, je ne trouvais dans ma vie que des douleurs. Prête à paraître devant Dieu, ce souvenir était ma plus grande consolation, car je pensais qu'un tel sort, si sévère aux yeux du monde, était celui d'une prédestinée. Je n'avais pas même à me reprocher de m'être engagée dans ces aventures extraordinaires, par ambition et par des sentiments de vaine gloire : je n'avais été qu'une épouse affectionnée et toujours obéissante ; j'avais aimé sincèrement la cause qu'avait défendue mon mari, parce qu'il l'avait soutenue glorieusement. J'étais persuadée que la justice, le véritable honneur et la vertu ne se trouvaient que dans son parti, puisque la religion et le dévouement au roi en étaient le plus puissant mobile et le garant ; tandis que l'impiété, la barbarie, le mépris des anciens serments, les excès les plus affreux, déshonoraient la cause de nos ennemis. Enfin captive et condamnée, les moments qui s'écoulaient avec rapidité, et que je croyais les derniers de mon existence, n'étaient point troublés par la haine et le ressentiment : la religion m'ordonnait de pardonner ; je lui obéissais sans efforts. J'avais vu parmi les républicains plusieurs hommes nés vertueux, et dont j'avais admiré les actions généreuses ; j'espérais que Dieu finirait par les éclairer. Je plaignis les autres : je priai pour tous et pour le bonheur de ma patrie.

Nous étions plusieurs prisonnières dans cette chapelle ; il y avait, entre autres, madame de Chauvigny et madame de Lavalette, très-résignées, ainsi que moi, à leur triste sort. Je retrouvai dans la solitude de la prison toute la première amertume de mes cruels chagrins : la mort de mon mari, celle de mon fils, mon inquiétude sur la destinée de ma fille et sur celle de mon frère, me déchiraient le cœur dans tous les moments ; mais en même temps ces douloureuses pensées me détachaient tellement de la vie, que je n'avais pas la moindre tentation de faire quelques démarches pour la conserver. Une de nos fenêtres

donnait sur *la cour du civil ;* un jour que j'étais appuyée sur cette fenêtre ouverte, non par curiosité, mais pour éviter toute conversation avec mes compagnes d'infortune, je vis s'approcher un jeune homme qui me dit précipitamment qu'il voulait me sauver, et qu'il espérait obtenir un sursis. J'ai su depuis que ce jeune homme était le marquis de Molard, qui, par la suite, périt à Paris sur l'échafaud. J'ai donné à son sort des larmes de reconnaissance, car le sursis fut accordé. Cependant mes persécuteurs voyant que j'inspirais un intérêt général, et ayant au fond de l'âme juré ma mort, me mirent dans un cachot attenant aux loges des filles de mauvaise vie. Ce fut pour moi un supplice aussi insupportable que nouveau d'entendre continuellement leurs discours infâmes : ma seule ressource était de prier Dieu. Je tombai sérieusement malade, et j'aurais succombé sans les secours que me firent passer les membres de la commune d'Ancenis, prisonniers comme moi avec beaucoup plus de liberté. On mit successivement dans le même cachot d'autres condamnés ; je les voyais deux fois par jour conduire à l'échafaud, je les exhortais à la mort, et je leur lisais les prières des agonisants, dans un livre d'heures que m'avait fait passer mademoiselle de Charette, parente du général, présent le plus utile que l'on puisse faire aux prisonniers qui savent l'apprécier ! Quand je lisais ces prières, les malheureux condamnés les écoutaient à genoux, en joignant les mains et avec une ferveur attendrissante ; ensuite ils se relevaient, m'embrassaient affectueusement ; nos pleurs se confondaient ensemble. Je me recommandais à leurs propres prières, et ils allaient à la mort avec un courage qui surprenait leurs conducteurs.

M. Haudaudine, négociant de Nantes dont j'ai déjà parlé, qui était du nombre des prisonniers sauvés par mon mari à Saint-Florent et qui conservait la plus vive reconnaissance de ce bienfait, employait tous les moyens possibles pour obtenir ce qu'on appelait *ma grâce.* Il imagina, pour y parvenir, de faire signer par un grand nombre de prisonniers de Saint-Florent une pétition adressée à la Convention, dans laquelle il était dit que c'était surtout à mes sollicitations

que les prisonniers de Saint-Florent avaient dû la vie. M. Haudaudine savait parfaitement que je n'avais aucune part à cette action, puisque je n'étais même pas avec mon mari lorsqu'il mourut; mais il crut pouvoir se permettre ce mensonge officieux pour me sauver. Afin de couvrir la pétition d'un plus grand nombre de signatures, cet homme généreux alla dans différents ports de mer où il savait qu'il trouverait de ses compagnons d'infortune qui n'hésiteraient point à signer la pétition. Toutes ces démarches bienfaisantes furent couronnées du succès, ma grâce fut accordée, et je me plais à rendre justice à la vérité, en disant que j'ai dû la vie à la reconnaissance d'un républicain.

Madame de Lescure, aujourd'hui madame de La Rochejaquelein, a rendu compte de ces faits d'une manière inexacte dans ses *Mémoires*, et quand j'ai eu l'honneur de la voir depuis, je lui en ai témoigné mon étonnement. Peu de temps avant d'obtenir ma grâce et pendant le sursis, les paysans auxquels j'avais confié ma fille me la renvoyèrent sur le bruit que ma grâce était accordée; j'obtins la permission de l'avoir avec moi. Combien cet enfant chérie m'attendrissait, lorsqu'à côté de moi, à genoux, ses petites mains jointes, elle faisait tout haut ses prières, en y mêlant toujours quelque phrase qu'elle inventait, pour demander à Dieu ma santé et ma liberté ! Son air triste et recueilli contrastait, d'une manière singulière et touchante, avec sa figure enfantine et l'étourderie naturelle à son âge. Quoique je n'eusse pour tous livres que des Heures, je m'occupais dans tous les instants de l'éducation de ma fille, je lui donnais des instructions proportionnées à son intelligence, dont les progrès rapides me surprenaient; elle m'écoutait avec une attention qu'elle n'aurait jamais eue dans le plus beau cabinet d'étude. Le lieu seul où nous étions disposait au recueillement, il ne permettait aucune distraction frivole et il rendait frappantes les simples leçons morales et religieuses.

Ma fille avait une voix étonnante pour son âge, et surtout d'une justesse et d'une douceur qui allaient à l'âme; souvent elle me chantait des fragments de cantiques; mes larmes cou

laient en l'écoutant : je croyais entendre la voix consolatrice d'un ange !...

Enfin on vint m'annoncer que j'avais obtenu ma grâce. Avec quelle satisfaction alors j'embrassai ma fille ! avec quelle joie pure je la regardai ! Ma vie assurée nous rendait l'une à l'autre, il me semblait que je redevenais mère. Je goûtai tout le charme de la sensation du bonheur que j'avais éprouvée à sa naissance.

Cependant le tribunal de Nantes ne m'envoyait point mes lettres de grâce, et le second jour on trouva le moyen de me faire passer un billet sans signature, dans lequel on m'exhortait à demander vivement ces lettres, afin de prévenir une funeste révocation. Ce billet m'alarma beaucoup, et d'autant plus que, n'ayant point de domestiques, je ne savais comment envoyer mes réclamations au tribunal de Nantes. Je me confiai au geôlier qui était le meilleur homme du monde ; il réfléchit un moment, ensuite il me proposa d'envoyer ma fille au tribunal en m'offrant de me donner sa servante pour la conduire. « Le tribunal, me dit-il, est encore assemblé pour deux ou trois heures, il faut l'y envoyer de suite. » Je n'avais pas d'autres moyens, j'acceptai cette proposition. Nous endoctrinâmes ma fille, qui avait un peu peur *du tribunal*, quoiqu'elle ne sût pas trop ce que c'était, mais qui n'hésita point à se charger du message. Je lui fis répéter une douzaine de fois la phrase qu'elle devait dire, et elle me quitta en me laissant des inquiétudes vagues mais accablantes. Elle arriva au tribunal où elle entra avec beaucoup de *gravité*, et s'approchant des juges, elle dit à haute voix très-distinctement : *Citoyens, je viens vous demander les lettres de grâce de maman.* Après cette harangue la servante me nomma; les juges trouvèrent ma fille fort gentille, et l'un d'eux lui adressant la parole, lui dit qu'il savait qu'elle avait une voix qui charmait tous les détenus de la prison, et qu'il lui donnerait les lettres de grâce à condition qu'elle leur chanterait sa plus jolie chanson. Ma fille avait envie de plaire aux juges ; elle pensa que dans cette occasion le chant le plus bruyant serait le meilleur, et que toute l'assemblée serait ravie de la belle chanson qu'elle avait en-

tendu répéter si souvent, avec enthousiasme, par soixante mille voix éclatant toutes à la fois. Elle chanta de toutes ses forces le refrain suivant :

Vive, vive le roi!
A bas la république!

Si elle eût eu quelques années de plus, nous aurions été le lendemain envoyées l'une et l'autre à la guillotine ; l'héroïsme eût irrité ce tribunal sanguinaire; l'ignorance et l'ingénuité le désarmèrent : on sourit, on fit quelques réflexions *patriotiques* sur la détestable éducation que recevaient ces *malheureux enfants de fanatiques royalistes*, et cependant on accorda les lettres de grâce que ma fille me rapporta en triomphe.

Je sortis de prison, je restai encore deux ou trois mois à Nantes, et j'obtins un passe-port pour aller à Paris, où je terminai quelques affaires. Ensuite je retournai à la Baronnière, cette terre de mon mari dont j'ai déjà parlé, que je fus obligée de vendre afin de remplir les engagements pris par lui-même, pour subvenir aux dépenses de la guerre. Il me resta à peine de quoi vivre ; mais je m'en consolai facilement en pensant aux causes honorables de notre ruine.

Après avoir éprouvé tant de douleurs, après avoir supporté toutes les souffrances de la misère, des maladies, d'une vie errante, fugitive, et des emprisonnements, le simple nécessaire et la tranquillité étaient devenus pour moi le bonheur.

Je ne tremblais plus pour ma fille ; ses heureuses dispositions, sa raison et son affection pour moi me rendaient un avenir sur lequel je pouvais jeter les yeux avec espérance, et même avec joie. Le ciel a exaucé tous mes vœux les plus chers. J'ai vu triompher la cause que mon mari a soutenue avec tant de gloire, et pour laquelle, après avoir tant de fois prodigué son sang, il a perdu la vie. Oh ! combien son souvenir m'enorgueillissait, et néanmoins oppressait mon cœur, quand j'ai vu relever ce trône antique et chéri ! A cette époque mémorable je n'ai pas versé une larme de joie sans penser à celui que ces grands événements auraient rendu si

parfaitement heureux, si Dieu eût permis qu'il eût assez vécu pour en être le témoin.

Enfin l'établissement de ma fille et les bienfaits de notre auguste monarque ne me laissent plus rien maintenant à désirer sur la terre. Il est un souvenir ineffaçable et douloureux que je porterai dans la tombe; mais je n'en bénis pas moins la Providence qui a daigné m'accorder tout le bonheur qui peut dédommager et consoler une mère.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

[N° I.]

Nous soussignés, officiers et soldats de l'armée royale de la Vendée, sous les ordres de M. le marquis de Bonchamps, certifions qu'il est à notre connaissance qu'en 1793, après la bataille de Chollet, nous avions conduit cinq mille prisonniers républicains qui furent renfermés dans l'abbaye des bénédictins de Saint-Florent. Irrités de la blessure mortelle de notre général qui était sur le point de rendre le dernier soupir, les soldats voulaient faire périr les prisonniers renfermés dans l'abbaye. Déjà les canons étaient dirigés contre l'édifice, quand on alla demander à M. de Bonchamps ce qu'il voulait qu'on en fît ; il répondit qu'il n'avait qu'une grâce à demander à ses soldats avant d'expirer, c'était de rendre la liberté à ces prisonniers, sans leur faire aucun mal. Tous les Vendéens s'empressèrent d'obéir à la voix de leur général et la liberté fut aussitôt rendue aux prisonniers.

Nous garantissons sur notre honneur la vérité de la présente déclaration.

Saint-Florent-le-Vieil, ce 4 juin 1817.

Signé: Gruget, de Saint-Florent-le-Vieil; Gazeau, maire de Saint-Florent; Le Coq, commissaire pour le Roi; Guérif, Barré, Melayer, Bertaudeau, Lebrun, Porcher, Herché, Jean Cauneau, Delaume, Oger, chirurgien-major; Courgeon, curé de la Chapelle Saint-Florent; Plouzin, chef de division, capitaine en 1793, Cocu, chef de bataillon; Forestier, Ragnea, Rondu, Rideau, Michelle, lieutenant; Chaperon, capitaine; Cussonneau, Chateignier, François Grimault, Pionneau, curé de Chaudron; Courtais, capitaine d'artillerie; Jean Delaunay, lieutenant; Secher; Pionneau, Brunsard, lieutenant; Clément, Marné, Chiron, Gulet, Lucas, Veillet, lieutenant.

[N° II].

Le 18 octobre 1793, le surlendemain de la bataille de Chollet, où M. le marquis de Bonchamps, général et commandant en chef de l'armée de Bonchamps, fut blessé mortellement, les Vendéens arrivés à Saint-Florent y trouvèrent cinq mille prisonniers républicains, et demandèrent leur mort à grands cris, pour venger leur général expirant. Ces prisonniers ne durent la vie qu'à l'ordre que donna M. de Bonchamps de les respecter et de les mettre en liberté. Cet ordre fut suivi par toutes les armées.

Je soussigné, alors commandant les chasseurs de Bonchamps, présentement colonel en retraite, chevalier de Saint-Louis, déclare sur mon honneur avoir pleine connaissance du fait ci-dessus rapporté. Je déclare, en outre, qu'en ma présence, au moment où l'ordre de M. de Bonchamps fut connu des prisonniers, ils crièrent spontanément *Vive le roi!*

A Saint-Florent-le-Vieil, le 5 juin 1817.

Signé : Martin Baudinière de la Pommeraye, colonel, chevalier de Saint-Louis.

[N° III.]

Nous soussignés, habitants de Nantes, déclarons et attestons sur l'honneur qu'ayant fait partie des prisonniers républicains qui se trouvèrent, le 18 octobre 1793, entassés au nombre de cinq mille cinq cents environ à Saint-Florent-le-Vieil, où notre délivrance eut lieu le lendemain par l'armée républicaine, nous ne dûmes notre salut à cette fatale époque qu'au caractère noble et généreux de M. de Bonchamps, l'un des généraux de l'armée vendéenne, qui peu d'instants avant sa mort parvint, par ses exhortations, à contenir la fureur de ses troupes, et leur fit même la défense la plus rigoureuse d'attenter à la vie des prisonniers dont le sacrifice paraissait résolu.

Nantes, ce 2 juillet 1817.

Signé : Haudaudine, Painparay, J.-B. Maucomble, F. Marr'on.

Vu par nous, maire de Nantes, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, pour légalisation des signatures Haudaudine, Painparay, J.-B. Maucomble et F. Marrion, apposées ci-dessus.

En mairie à Nantes, le 7 juillet 1817.

Signé : GASP. BARBIER, adjoint.

Vu pour légalisation de la signature de M. Gasp. Barbier adjoint, apposée ci-dessus.

Nantes, ce 7 juillet 1817.

Le préfet de la Loire-Inférieure, *Signé :* BROSSE.

[N° IV.]

Je soussigné, ancien maréchal des logis des gardes du corps du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, certifie à qui il appartiendra que, le 18 octobre 1793, M. de Bonchamps, général en chef de l'armée dite d'Anjou, blessé mortellement à l'affaire de Chollet, et peu d'heures avant sa mort, donna pour dernier ordre de faire respecter par toute l'armée la vie de cinq mille républicains renfermés dans l'abbaye de Saint-Florent, et que cet ordre fut exécuté malgré la fureur des soldats qui voulaient venger leur général expirant; m'honorant de pouvoir rendre ce témoignage à la mémoire de M. de Bonchamps, et à la gloire d'une vie illustrée déjà par tant de hauts faits d'armes, et couronnée par ce trait d'humanité digne de sa grande âme, de notoriété publique, et que je puis attester comme témoin : en foi de quoi j'ai signé le présent.

Signé : le chevalier de FLEURIOT, maréchal de camp, et commandant en second de l'armée vendéenne d'Anjou.

A Ancenis, ce 10 juin 1817.

[N° V.]

Le 18 octobre 1793, M. le marquis de Bonchamps, commandant en chef l'armée vendéenne d'Anjou, étant blessé,

et rendu à Saint-Florent-le-Vieil dans la maison Duval, dans la chambre touchant la rue, reçut un officier d'une autre division, qui lui dit qu'il y avait cinq à six mille prisonniers républicains renfermés dans l'abbaye, qui seraient dans deux heures nos ennemis, qu'il fallait s'en délivrer et les fusiller. M. de Bonchamps répondit qu'il ne fallait pas égorger des ennemis devenus prisonniers. En même temps il donna l'ordre positif de les respecter, et son ordre fut exécuté. Peu d'instants après il passa la Loire, et mourut le même jour au village de la Meilleraye, dans la commune de Varades, en Bretagne. Je soussigné, alors intendant de l'armée de Bonchamps, présentement curé de Montrevault, en Anjou, déclare, sur ma conscience et sur mon honneur, avoir entendu les paroles de M. de Bonchamps, et avoir été témoin oculaire des faits ci-dessus rapportés.

A Saint-Florent, le 5 juin 1817.

Signé : MARTIN, curé de Montrevault.

[N° VI.]

Extrait du registre des arrêtés de la mairie de Saint-Florent, département de Maine-et-Loire.

20 avril 1815.

Le maire de Saint-Florent accepte l'abandon que lui fait le sieur Wibb des terrains situés dans cette ville, pour en faire deux rues.

Il nomme la première *rue de Bourbon ;* en lui donnant ce nom, c'est prévenir les intentions du cessionnaire et rendre un hommage public de son dévouement et de son respectueux attachement au roi et à son auguste famille.

Il nomme la seconde *rue de Bonchamps* en lui donnant ce nom, c'est donner une preuve publique et éternelle de la vénération des habitants de cette commune pour la mémoire chérie de M. de Bonchamps, l'un des premiers généraux de la Vendée, qui, en expirant de ses blessures pour la cause de son Dieu et de son Roi, accorda, le 18 octobre 1793, sur ce

lieu-là même, la grâce de cinq mille prisonniers et leur liberté.

Copie du présent arrêté sera envoyée à M. le préfet, pour être par lui autorisé et approuvé.

Signé : GAZEAU, maire de Saint-Florent-le-Vieil.

[N° VII.]

Extrait du journal de Maine-et-Loire (1817).

Le préfet du département de Maine-et-Loire a l'honneur de prévenir ses administrés que, sur le vœu formé par les habitants de la Vendée, qui lui a été transmis par M. le comte Charles d'Autichamp, lieutenant général, commandant la vingt-deuxième division militaire, il a sollicité de Sa Majesté l'autorisation de faire élever un monument funèbre à la gloire de M. le marquis de Bonchamps, commandant l'une des armées royales lors de la guerre de 1793, blessé mortellement le 16 octobre 1793, à la bataille de Chollet, et mort le 18, à la Meilleraye.

Le désir des Vendéens était que ce monument fût érigé sur la plate-forme de Saint-Florent-le-Vieil, dans l'endroit même où ce guerrier donna l'ordre d'épargner le sang français ; mais Son Excellence le ministre de l'intérieur, en me faisant connaître que Sa Majesté daignait approuver l'hommage que veulent rendre aux cendres d'un héros les témoins et les compagnons de sa gloire, m'a, en même temps, fait savoir que le roi avait exprimé la volonté que ce monument fût, autant que possible, élevé dans l'église de Saint-Florent, et que les dernières paroles de M. de Bonchamps fussent gravées sur le monument. Quels sont les habitants de l'Ouest qui ne se rappellent en effet, sans la plus vive émotion, le dévouement de ce guerrier, et le trait magnanime qu'il fit en mourant, et qui honore autant l'humanité? Cinq mille prisonniers de l'armée républicaine allaient périr ; le général de Bonchamps fait publier l'ordre de respecter la vie de ces prisonniers; son dernier vœu retentit dans le cœur des

Vendéens, et on entend partout crier : *Grâce! Bonchamps l'ordonne.*

En vertu de l'autorisation donnée par Sa Majesté, pour l'érection du monument à élever dans l'église de Saint-Florent, à la mémoire de M. le marquis de Bonchamps, le préfet prévient que la souscription qui avait été ouverte à cet effet dans l'étude de M. Hébert de Soland, notaire royal à Angers, suivant l'avis qui avait été publié dans le journal de ce département, en date du 30 juin 1816, n° 91, continuera d'avoir lieu et que de semblables souscriptions seront reçues chez MM. les sous-préfets de ce département.

Aussitôt que le montant des souscriptions sera connu, il sera rédigé un projet du monument qui sera transmis à Son Excellence le ministre de l'intérieur, pour être mis sous les yeux du roi.

[N° VIII.]

Je soussigné, pair de France, lieutenant général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandant la 11e division militaire :

Certifie qu'après la bataille de Chollet, où M. le marquis de Bonchamps fut blessé mortellement, cet officier général fut transporté, le 17 octobre 1793, à Beaupréau, et de là à Saint-Florent, où il fut déposé dans le bas de la ville, chez M. de Laguerinière. C'est là que tous les officiers de M. Bonchamps, dont le soussigné faisait partie, se rangèrent à genoux autour du matelas sur lequel il était étendu, attendant dans la plus douloureuse angoisse que le chirurgien eût prononcé sur la blessure du général en chef. Mais la blessure était telle qu'elle ne permettait aucune espérance. M. le marquis de Bonchamps le reconnut à la sombre tristesse qui régnait sur toutes les figures, et ses premières paroles en revenant à lui furent pour calmer notre douleur. Il demanda ensuite, avec instance, que les derniers ordres qu'il allait donner fussent exécutés; et aussitôt il prescrivit qu'il ne fût fait aucun mal aux prisonniers renfermés dans l'abbaye de Saint-Florent-

la-Vieil. S'adressant ensuite particulierement au soussigné, qu'il regardait comme un des pricipaux chefs de son armée, il ajouta : « Mon ami, c'est sûrement le dernier ordre que « je vous donnerai, laissez-moi l'assurance qu'il sera exé- « cuté. »

Du moment que les intentions de Bonchamps furent connues, le cri *Grâce! grâce! Bonchamps l'ordonne,* fut répété partout, et le dernier soupir de ce guerrier fut le salut de quatre à cinq mille de ses ennemis.

En foi de quoi j'ai signé le présent certificat, comme contenant la pure et exacte vérité.

Au quartier général de Bordeaux, le 2 juillet 1818.

Comte Charles d'AUTICHAMP.

[N° IX.]

Comme officier général sous les ordres de M. le marquis de Bonchamps, mon beau-frère, et général en chef des armées vendéennes, je déclare que c'est par les ordres de ce général que les cinq mille prisonniers républicains, détenus à l'abbaye de Saint-Florent, furent mis en liberté.

A Paris, le 1er juillet 1818.

Le vicomte de SCEPEAUX.

(Les certificats originaux sont entre les mains de M. de Bouillé.)

[N° X.]

Extrait du Tarité des grandes opérations militaires, *par le général Jomini.*

Les chefs des royalistes savaient combiner l'emploi de leurs forces avec beaucoup de justesse et de sagacité, et leurs grandes opérations, comme leurs dispositions de combat, étaient souvent habilement conçues. (Page 331, 5e vol.)

Un conseil de guerre fut aussi rassemblé du côté des royalistes; Bonchamps et d'Elbée avec des vues différentes,

y parlèrent avec tous les principes de généraux consommés. Bonchamps, après avoir démontré l'avantage de leur position centrale, prononça ces paroles remarquables : « Les ennemis ont enfin appris le secret de la victoire, puisqu'ils veulent former des masses pour nous accabler. » (Page 333, 5e vol.)

Les royalistes envahirent la Bretagne. Cette expédition aurait réussi si elle avait été tentée plus tôt et sous la direction de Bonchamps; elle accéléra au contraire la ruine de la grande Vendée. (P. 336, 5e vol.)

[N° XI.]

Le décret de la Convention qui ordonne la mise en liberté de la veuve de Bonchamps, laquelle « à la suite d'une action a sauvé la vie à un grand nombre de patriotes » est du 29 nivose an III.

III

MÉMOIRES

DE MADAME SAPINAUD

NOTICES

SUR MM. SAPINAUD,

GÉNÉRAUX VENDÉENS

LE GÉNÉRAL SAPINAUD.

M. Sapinaud de la Rairie naquit au château de Sourdy, en Bas-Poitou, le 3 décembre 1760. Nommé, en 1778, cadet gentilhomme au régiment de Foix, il se retira en 1789, avec le grade de premier lieutenant. Cinq de ses frères, dont quatre étaient officiers depuis plusieurs années, émigrèrent avec leurs corps. Dès le 10 mars 1793, il battit, réuni à son oncle le chevalier Sapinaud de la Verrie, les garnisons de Tiffauges et des Herbiers. Il joignit ensuite sa division à celle des chefs de l'Anjou, et prit avec elles le Boisgroleau et Chollet. Il vint ensuite prendre le commandement de la ville de Mortagne où il entretint des relations importantes avec toutes les armées, et sauva l'artillerie à l'arrivée des Mayençais. Dans la campagne d'outre-Loire il commanda comme chef divisionnaire, et après la fatale retraite du Mans, se procura une faible nacelle à Ancenis où il repassa la Loire avec Henri de La Rochejaquelein, Stofflet, Vaugiraud et la Ville-Beaugé. Débarqués sur l'autre rive, ils apprirent de leur hôte que sa maison était entourée de républicains, et ne s'en livrèrent pas moins au sommeil tant ils étaient fatigués.

Sapinaud fut accueilli dans la Vendée comme un libérateur : il recréa l'armée du centre dès le commencement de l'année 1794, et battit à la Gaubretière un corps de trois cents répu-

blicains. Parvenu à rassembler dix-huit cents hommes, il envoya deux royalistes en instruire Charette; l'un et l'autre furent victimes de leur zèle. Un troisième se présenta pour remplir cette mission. Sapinaud lui en fit sentir le danger. « Mon général, répondit le brave paysan, ne craignez rien, le ciel sera pour nous. » Le ciel en effet le protégea; il arriva jusqu'à Charette, qui rejoignit Sapinaud à Chauffe. A peine s'étaient-ils embrassés qu'ils apprirent que deux cents hommes marchaient contre la ville. Ils se hâtent de les prévenir, les attaquent et les dispersent; une autre colonne vint le soir pour les surprendre et eut le même sort. La rivière, qui s'était débordée, accrut encore leur désastre; ce qui échappa au glaive devint la proie des flots. Les deux généraux se dirigèrent vers Légé qu'ils emportèrent après plusieurs combats meurtriers : deux pièces de canon, deux caissons et beaucoup d'habillements furent le prix de cette victoire. C'est à la prise de cette ville que M. Joly, chef de division de l'armée de Charette, instruit que son fils est atteint d'un coup mortel, saute de son cheval à terre et vole à son secours; un soldat vient lui apprendre au même instant que celui de ses enfants qui servait parmi les bleus a été fait prisonnier, et le prie de lui dire ce qu'il faut en faire : « Le fusiller, » répondit-il, sans détourner les yeux de son fils mourant, qu'il arrosait de ses larmes en le pressant tendrement dans ses bras. Sapinaud et Charette furent moins heureux au pont de James qu'à Légé : l'un eut un cheval blessé, et l'autre en eut un tué sous lui. Ils se retirèrent à la Grotte, près Vieille-Vigne, et s'y séparèrent. Sapinaud, dans les premiers jours de mars 1794, essaya, avec une division de l'armée de Stofflet réunie à la sienne, de s'emparer de Mortagne. Cet essai n'ayant pas été avantageux, il fit une seconde attaque avec Marigny qui fut aussi infructueuse. Tout était disposé pour une troisième, lorsque l'ennemi, profitant de l'obscurité de la nuit, évacua la place. Les trois chefs royalistes se réunirent, sur la fin d'avril, pour chasser les colonnes incendiaires commandées par Cordelier. Ils proposèrent à Charette de le faire nommer généralissime; il répondit qu'il préférerait voir

ce grade à M. de Fleuriot, son oncle ; cette reponse déplut à Stofflet ; il n'en fut plus question.

Les troupes royalistes, après avoir poursuivi les brûleurs jusqu'à Saint-Florent, se replièrent sur Jallais; il y fut décidé qu'on les attaquerait de nouveau; l'on décida aussi que tout officier qui quitterait l'armée avant qu'elle eût exterminé les incendiaires, serait regardé et puni comme traître.

Sapinaud, parti avec huit cents hommes pour exécuter ce projet, reçut tout à coup l'ordre de revenir à Jallais. L'on y assembla un conseil de guerre, qui condamna Marigny à mort, pour avoir violé sa promesse. Cet officier, mécontent du peu d'égards qu'avaient eu Charette et Stofflet pour sa division, l'avait ramenée dans la commune de Cerisais.

Sapinaud, son ami, se refusa à signer cet arrêt cruel. Son caractère le portait à concilier les esprits. C'est lui qui instruisit Stofflet des conférences de la Jaunaye; il le fit même consentir à venir s'y concerter avec Charette. Malheureusement ce général n'y était plus; il était parti pour contenir les officiers de son armée, mécontents de la paix. Sapinaud la signa à la Jaunaye en février 1795, et entra à Nantes comme général de l'armée du centre avec Charette.

Pendant que Sapinaud soutenait avec gloire le parti du trône et de l'autel, cinq de ses frères et deux de ses cousins, du même nom que lui, défendaient la même cause sous les drapeaux des princes français et de leurs alliés. Henri Sapinaud, volontaire dans le régiment de La Châtre, avait déjà péri à la glorieuse sortie de Menain. Rendu avec sa colonne à l'endroit que leur avait désigné le commandant, après avoir traversé les bataillons ennemis et paré leurs chapeaux des houppes des grenadiers vaincus, leurs camarades, arrivés plus tard et au moment où le jour naissant n'avait pas encore dissipé la nuit, les prirent pour des grenadiers français et les tuèrent, la plupart étaient Vendéens, et ce sang valeureux se répandait partout où il y avait des lauriers à cueillir. Deux autres frères du général, Édouard et Prosper Sapinaud, déjà chevaliers de Saint-Louis, furent envoyés à cette époque dans la Vendée, par le prince de Condé, pour complimenter leur frère; et le

chevalier Sapinaud de Bois-Huguet, que le duc d'York avait fait nommer lieutenant dans les houlans britanniques pour avoir tué un colonel républicain, dans un combat auprès de Nimègue, pendant la campagne de Hollande, quitta cet emploi avantageux pour rejoindre la Vendée à qui il restait alors peu d'espérance. M. Sapinaud de Bois-Huguet fut aussi nommé officier dans Lowen-Stein. Les événements de Quiberon avaient alors fait reprendre les armes. Charette avait donné le signal des combats aux Essarts, et Sapinaud à Mortagne. Il avait fait prévenir la veille le général républicain qu'il irait l'attaquer dans son camp placé à la Croix-de-Mission ainsi qu'il le lui avait annoncé ; lui et M. de Bejarry s'y portèrent sur deux points. Ils mirent l'ennemi en fuite après lui avoir tué trois cents hommes et fait plusieurs prisonniers. Quelques personnes mal instruites ont cru qu'on avait surpris et égorgé les républicains à Mortagne ; c'est une erreur. Les faits sont comme je les cite, et le caractère de loyauté qui distingue M. Sapinaud en est la meilleure preuve. Il combattit avec tous les chefs, dirigea son armée partout où elle pouvait les aider à vaincre et céda même une partie de son territoire ; il fut l'ami intime de Charette. Ce général, avant de mourir, lui fit porter, par un ami commun, les dernières marques de son amitié.

C'est à la prise de Mortagne que Sapinaud prit un officier supérieur réunissant toutes les qualités qui peuvent plaire et attacher. Il joignait à la plus belle figure la taille la plus avantageuse. Le même goût pour la musique et pour le dessin, la même douceur de caractère et le même âge unirent bientôt d'une affection sincère le vainqueur et le captif. Il ne tarda pas à partager les sentiments des Vendéens; les vers qu'il adressa à Sapinaud, dans l'automne de 1795, pendant l'absence de ce général, qui s'était rendu auprès de Charette, en sont une preuve convaincante. L'envoi était ainsi conçu :

Au général dont l'absence
Nous rend doublement malheureux,
J'ose adresser ces couplets ; trop heureux,
S'ils nous procuraient sa présence!

Au sein de la neige et des glaces
Précipitez vos bataillons;
Bravez les bruyantes menaces
De la bise et des aquilons;
Ne craignez point que la victoire
S'enfuie à l'aspect des hivers;
Tous les temps sont bons pour la gloire,
Et les lauriers sont toujours verts.
Guerriers, la mort est-elle à craindre,
Quand l'on combat pour ses foyers?
Le guerrier se pourrait-il plaindre,
Lorsqu'il tombe sur ses lauriers?
Mourir, c'est rendre à la nature
Un bien qu'elle nous a prêté;
Et, quand on meurt sur son armure,
C'est naître à l'immortalité.

Cet infortuné jeune homme ne put obtenir ce trépas glorieux; un autre officier, prisonnier comme lui, et jaloux de l'intérêt qu'il inspirait, l'accusa d'avoir ourdi un complot avec les soldats républicains pour les délivrer et égorger les royalistes. M. de Fleuriot ajouta foi à cette infâme calomnie, et cet intéressant captif fut fusillé dans les bosquets du château de Beaurepaire. Sapinaud, à son retour, fut désolé de ce jugement inique qui privait le roi d'un sujet qui l'eût servi avec zèle, et son cœur d'un ami reconnaissant qu'il espérait rendre au bonheur.

Les désastres de Quiberon donnèrent la facilité à leurs ennemis de faire usage de toutes leurs forces contre la Vendée. Trompée dans la paix faite avec les commissaires envoyés à la Jaunaye; trompée dans l'espérance qu'elle avait eue de la descente de Quiberon; affaiblie par les divisions de ses chefs, elle vit la fortune l'abandonner; mais la gloire lui resta fidèle et brilla encore sur la mort de Stofflet et de Charette. Le général Sapinaud fut forcé de céder à l'orage, et attendit un temps plus heureux.

Il épousa, quelques mois avant le 18 fructidor, mademoiselle Marie-Louise de Charette, belle-fille du général de ce nom, et fille de M. de Charette, cousin de ce général. Incapable de servir un autre pouvoir que celui pour lequel il avait juré de vivre et de mourir, il entretint les paysans dans les sentiments

qui les ont honorés à jamais ; et, pendant les trois mois qui précédèrent le retour des Bourbons en 1814, parcourut nuit et jour leurs chaumières pour les disposer à rentrer dans la carrière de l'honneur avec un nouvel éclat : ils devaient recevoir Dieu le dimanche de Pâques, se trouver le lundi au rendez-vous donné, et le mardi déployer leur bannière aux cris répétés de vive le roi ! Nourris d'un pain angélique et soutenus par le Dieu des armées, quel ennemi leur eût résisté ? Déjà les glaives étaient tirés, quand soudain l'on apprit que le précurseur des jours de bonheur, Monsieur, frère du roi, venait, au nom de ce monarque, présenter le rameau d'olivier, emblème de la paix. M. Sapinaud fut chargé de porter au pied du trône le tribut du dévouement de ses braves. S'il est quelque joie sans mélange sur la terre, c'est celle qu'il éprouva alors, car il est, pour le sujet fidèle, un charme inexprimable dans le regard de ses princes.

Il seconda le marquis de La Rochejaquelein pendant l'interrègne, et l'eût suivi dans les Marais, sans la désertion que ce projet occasionna dans son armée. Réduit à quelques soldats, il fut chercher des renforts à Bazouge, paroisse de la Rairie, et était en chemin pour rejoindre le marquis de La Rochejaquelein lorsqu'il apprit sa mort. La Vendée, et je pourrais dire tous les Français sensibles à la gloire, déplorèrent le sort de ce jeune héros, moissonné dans sa fleur par le glaive des combats. Le général Sapinaud fut nommé généralissime ; il acquit dans ce premier rang de nouveaux droits à l'estime de son pays, et sut, par la paix à laquelle il acquiesça, conserver au roi le sang précieux de ses fidèles sujets. Sa réponse au général de Sagé, qui lui proposait de se réunir à l'armée de la Loire contre les puissances alliées, prouve qu'il connaissait l'importance et la dignité de l'emploi que sa contrée lui avait confié.

« Général, que ne songez-vous plutôt à vous joindre à nous ;
« c'est le seul moyen de vous ménager la clémence du roi
« que nous servons et que nous voulons servir jusqu'à la
« mort : la bannière sans tache est le seul étendard qui
« puisse rallier les Vendéens »

Le roi l'a nommé lieutenant général, cordon rouge, inspecteur des gardes nationales de la Vendée, et chevalier de la Légion d'honneur. Ferdinand, roi d'Espagne, lui envoya, à la rentrée du roi de France, la croix de l'ordre de Charles III. Heureux et honoré de ces récompenses, il commençait à en goûter le prix, lorsque l'assassinat du prince, image du bon Henri, est venu le plonger dans une affliction profonde qu'a pu seule adoucir la naissance du duc de Bordeaux.

SAPINAUD DE BOIS-HUGUET.

Monsieur le chevalier Sapinaud de Bois-Huguet, connu sous le nom de La Verrie, avait servi vingt-cinq ans dans les gardes du corps. Il était resté dans la Vendée pour être utile à ses neveux, MM. Sapinaud de Bois-Huguet, officiers en activité, émigrés avec leurs régiments. Il battit, dès les premiers jours de mars 1793, les garnisons de Tiffauges et des Herbiers, et leur enleva trois pièces de canon. A son retour à la Verrie, il sauva de la fureur des paysans M. de Beaulieu, père de douze enfants, et partisan zélé de la révolution. Le ciel le récompensa de ce trait d'humanité, et le fit triompher de nouveau à la bataille des Guérinières, bataille où les paysans montrèrent que leur intelligence égalait leur courage. Instruits que les républicains venaient au nombre de deux mille pour les attaquer, ils quittent tout à coup leurs chefs, sans écouter leurs voix qui les rappellent, et vont par un chemin très-étroit surprendre leur ennemi qui s'empressait d'arriver au pont Gravereau. Saisi d'une terreur subite, il est battu complétement, et perd mille hommes dans sa fuite.

M. Sapinaud, après cette action glorieuse, fut établir son quartier général au château d'Oie, nommé, peu d'années avant, l'Abergement, et que MM. Sapinaud, qui en étaient seigneurs, avaient vendu. Il respirait au berceau de ses pères du trouble des combats, lorsque le général Marcé vint s'emparer de Chantonnay. Il marcha aussitôt contre lui, et l'en chassa. Ce général revint le 19 mars, avec quinze cents hommes, offrir la bataille aux royalistes dans le vallon du Laye. Ceux-ci les repoussèrent et enfoncèrent leurs colonnes. Cependant l'artillerie ennemie tenait ferme. M. Sapinaud, voyant les Vendéens trembler à chaque détonation, les ra-

nime par cette harangue héroïque : « Mes amis, ne craignez rien; regardez-moi et suivez-moi. » Attentif quand on va mettre le feu au canon, il se jette à terre, laisse passer les boulets, se relève, court aux batteries et s'en rend maître, à l'aide des paysans qui l'ont imité. M. de Royrand, que son âge et ses services, plus que sa capacité, avaient fait nommer général en chef, complimenta M. Sapinaud sur sa témérité à affronter la mort. « Vous vous trompez, mon ami, lui dit-il; je la crains plus que personne; mais je serais fâché que l'on pût se montrer plus brave que moi dans le danger. » Ce combat, connu sous le nom de Saint-Vincent, porta l'effroi dans l'âme des républicains, et rendit les royalistes maîtres d'un terrain immense.

M. Sapinaud, revenu à la Verrie pour ses affaires, fut obligé d'y faire aussitôt un rassemblement, et de se porter vers Châtillon d'où l'ennemi s'enfuit à son approche. Il poursuivit sa marche jusqu'à la Châtaigneraye d'où il envoya deux pièces de canon et deux barils de poudre à Mortagne. Il s'y transporta lui-même, et y fut reçu comme en triomphe. La maison de madame Sapinaud de Bois-Huguet, sa belle-sœur, ne se désemplit pas pendant les six heures qu'il y passa. M. de Royrand et lui, sur la fin de mai, marchèrent avec les autres chefs contre Fontenay; ils dirigèrent leurs divisions du côté de Saint-Hermine, pendant que les autres généraux l'attaquaient sur deux points opposés; Fontenay fut bientôt le prix de leur valeur. Le butin fut considérable, mais partagé avec inégalité, ce qui excita les plaintes de M. de Royrand.

Peu de temps après, M. Sapinaud de la Verrie fit plusieurs prisonniers dans un combat auprès de Chantonnay, parmi lesquels était le colonel Monnet. Ce fut le dernier rayon du bonheur que le sort fit luire sur sa carrière : l'attaque infructueuse de Luçon, faite à la fin de juin, le navra de douleur; en vain resta-t-il le dernier sur le champ de bataille; rien ne put empêcher la fuite de l'armée royale, occasionnée par des déserteurs que M. de Royrand avait accueillis imprudemment dans sa division, et qui retournèrent à leur drapeau. Cepen-

dant l'armée du centre désirant arrêter la marche du général Tuncq, la bravoure de M. Sapinaud le fit choisir pour commander l'avant-garde.

Déjà il s'approchait du pont Charron pour s'emparer de ce poste essentiel, lorsque, trahi par un transfuge protestant qui révéla à l'ennemi le mot d'ordre, il se trouva enveloppé de toutes parts. Deux fois il s'élance pour attaquer, deux fois il est repoussé et blessé à mort. Quatre paysans du bourg de la Verrie, dont il était seigneur, et dont l'un se nommait Guiton, se firent tuer pour arracher son corps aux meurtriers. Sa tête avait été mise à prix, tant sa valeur et son influence étaient redoutées du parti ennemi. Ainsi périt au champ d'honneur M. le chevalier Sapinaud de Bois-Huguet, âgé de cinquante-cinq ans. L'armée royale, dans le bulletin officiel du conseil supérieur, déplore sa mort en ces mots :

« Nous devons un juste tribut d'éloges, et les regrets les « mieux mérités à M. Sapinaud de la Verrie [1], qui, blessé « dans la première attaque du pont Charron, tomba entre les « mains de l'ennemi, et éprouva de sa part les plus cruels « tourments. »

1 M. de la Verrie avait près de cinq pieds six pouces et était très-bien fait; sa figure, noble et spirituelle, était proportionnée à sa taille. Il avait le front petit et un peu avancé, des yeux noirs et très-vifs, le nez et la bouche bien faits, et un air gracieux. Il avait beaucoup de cheveux, mais l'âge et le malheur les avaient blanchis.

MÉMOIRES

DE MADAME

SAPINAUD

C'est pour vous, mes chers enfants, que j'ai écrit cette histoire des malheurs et de la gloire de la Vendée. Si nos triomphes ont été glorieux, nos infortunes n'ont pas été moins grandes; et la Providence, qui nous avait comblés de gloire tant que nous restâmes fidèles à Dieu, nous abandonna dès que nous lui fûmes infidèles. J'ai souvent, en écrivant ces Mémoires, mouillé de mes pleurs la page où je retraçais tant de désastres. Entourée d'ennemis qui me poursuivaient avec acharnement, cachée sous les haillons de la misère, et, pour comble d'infortune, éloignée de ma fille et de mes enfants, je n'avais d'autre consolation que d'écrire pour eux le récit de tant d'actions héroïques et de tant de malheurs. Vous trouverez peut-être que je n'ai pas toujours suivi l'ordre historique. Eh, mon Dieu! comment aurais-je pu le faire? Depuis le jour fatal où les patriotes entrèrent à Mortagne et brûlèrent ma maison, j'ai erré de chaumière en chaumière, ne sachant trop souvent où reposer ma tête; j'ignore même si la Providence m'accordera jamais le bonheur de vous revoir et de vous presser dans mes bras. Dans ce cas, ceci sera le testament de votre infortunée mère : que mes enfants, en lisant comment sont morts leur oncle Sapinaud et leurs parents de Baudery et de Verteuil, apprennent à marcher sur leurs traces, et à n'avoir comme eux qu'une seule pensée, celle de servir fidèlement leur Dieu et leur roi. Qu'ils conser-

vent surtout les sentiments de religion que j'ai toujours cherché à leur inspirer ; c'est par elle qu'ils se procureront une vie heureuse dans ce monde, et qu'ils se prépareront une gloire impérissable dans l'autre.

La guerre de la Vendée commença le 12 mars 1793. Les paysans se révoltèrent du côté de la Bretière ; ils se dispersèrent ensuite dans les paroisses voisines, et vinrent trouver M. Sapinaud de Bois-Huguet, plus connu sous le nom de la Verrie. « Nous vous prenons, lui dirent-ils, pour notre général, et vous marcherez à notre tête. » Sapinaud essaya de leur faire envisager les malheurs qu'ils allaient attirer sur eux et sur la Vendée. « Mes amis, leur dit-il, c'est le pot de terre contre le pot de fer. Que ferons-nous ? Un seul département contre quatre-vingt-deux ! Nous allons être écrasés. Ce n'est pas pour moi que je parle ; la vie, je l'ai en horreur depuis que je suis témoin de tous les crimes que des barbares ont accumulés sur notre malheureuse patrie, et j'aimerais mieux périr à votre tête, en combattant pour mon Dieu et pour mon roi, que de me voir traîné dans une prison comme on fait à tous mes pareils. Croyez-moi, retournez chez vous, et ne vous perdez pas inutilement. » Ces braves paysans, loin de se rendre à ses raisons, lui remontrèrent qu'ils ne pourraient jamais se soumettre à un gouvernement qui leur avait enlevé leurs prêtres, et qui avait emprisonné leur roi. « On nous a trompés, dirent-ils ; pourquoi nous envoie-t-on des curés constitutionnels ? Ce ne sont pas là les prêtres qui ont assisté nos pères à leurs lits de mort, et nous n'en voulons pas pour bénir nos enfants. » Mon beau-frère ne savait trop quel parti prendre ; il hésitait à livrer ces bons paysans, et à s'exposer lui-même à une mort qui lui paraissait certaine ; enfin voyant leur obstination, il finit par céder, se mit à leur tête, et partit le jour même pour les Herbiers. Les paysans de la Gaubretière se joignirent à eux. En passant à la Verrie, ils entrèrent chez Sapinaud de la Verrie, et le forcèrent

de marcher sous les ordres de son oncle. Le soir même, cette troupe indisciplinée, n'ayant pour toute défense que quelques fusils de chasse, des faux et des bâtons, arriva devant les Herbiers.

Les habitants étaient prévenus, et avaient ramassé le plus de patriotes qu'ils avaient pu. Deux compagnies de bleus avaient été envoyées à leur secours avec quatre ou cinq pièces de canon. Sapinaud de la Verrie, qui voyait son oncle s'avancer à la tête d'une troupe d'hommes mal armés, avait fait le sacrifice de sa vie, et s'attendait à recevoir la mort. Les balles sifflaient si fort autour de lui, qu'il n'entendait plus rien. Cependant, en moins de deux heures, les Vendéens se rendirent maîtres de la ville et chassèrent les bleus. Il n'y eut pas un seul des nôtres tué; deux hommes seulement furent blessés. Le nombre des morts du côté des patriotes fut considérable, et ils nous abandonnèrent une grande quantité de fusils qui furent distribués à nos paysans.

Après cette heureuse expédition, on apprit que six ou sept paroisses s'étaient réunies pour attaquer Chollet. La division que commandait Sapinaud lui demanda d'être dirigée sur cette ville, et mon beau-frère s'empressa d'accéder à leur proposition. On arriva sous les murs à deux heures. Cinq cents dragons et la garde nationale des environs s'y étaient renfermés pour la défendre. Le commandant leur avait conseillé de rester dans la ville. Mais dès que les dragons aperçurent les Vendéens, ils se hâtèrent de sortir de Chollet, s'imaginant que quelques coups de fusil auraient bientôt dispersé une poignée d'hommes sans armes et sans expérience. Ils s'avancèrent donc jusqu'au bois Gralot, où ils se rangèrent en bataille. Les Vendéens, ignorant le danger auquel ils s'exposaient, avancèrent en tirant. Les fusils marchaient devant et les faux derrière. La première décharge qu'ils firent sur les patriotes fut si bien ajustée que le commandant de la garde nationale et le colonel des dragons furent renversés sans vie. Les nôtres, encouragés par ce premier avantage, s'élancèrent aussitôt sur la première colonne ennemie. Les gardes nationaux épouvantés tournent le dos, le désordre se met parmi

les bleus, et les Vendéens entrent à Chollet presque sans coup férir. L'ennemi fut poursuivi plus d'une lieue au delà de cette ville. Cette victoire fut d'autant plus glorieuse que les nôtres n'étaient pas aussi nombreux que les patriotes; ceux-ci étaient, de plus, bien armés et aidés par des troupes de ligne : les autres, au contraire, chantaient des cantiques et portaient presque tous leurs chapelets. Il n'y eut aucune espèce de réaction. Sapinaud se contenta de faire mettre en prison les patriotes les plus déterminés. Les Vendéens avaient cependant de terribles injures à venger contre les habitants de Chollet. Lors du dernier tirage au sort pour la milice, ces derniers avaient attaqué les jeunes gens des paroisses voisines qui étaient venus sans armes, et en avaient tué quelques-uns; ce qui avait dû nécessairement irriter contre eux la population des environs.

Sapinaud, de retour, établit son quartier général à Chantonnay. Les gardes nationales étaient effrayées, les troupes de ligne fuyaient de tous côtés. Mon beau-frère m'écrivit pour m'annoncer ces succès, et lui-même, peu de jours après, vint me faire une visite à Mortagne : il était loin de se faire illusion. Il m'assura que le dénouement arrivait, que lui et bien d'autres seraient tués. Je cherchais vainement à lui ôter ce triste pressentiment. « Ma sœur, me dit-il, ne croyez pas que la mort me fasse trembler, j'ai fait le sacrifice de ma vie le jour où j'ai pris les armes; je suis lancé, c'est fini : je reculerai le plus que je pourrai l'instant fatal, mais je suis sûr que je ne tarderai pas à périr; je ne regrette que de ne pouvoir être utile, avant de mourir, à ces braves paysans qui m'ont suivi. »

Rangot et Bejarry, ses aides de camp, lui firent d'inutiles représentations; il était frappé de l'idée de sa mort prochaine; il me dit adieu, en me priant de ne pas m'affliger, et en me recommandant ses Vendéens. « Soyez sûre, ma sœur, me dit-il en m'embrassant, que je marcherai toujours à la tête des miens, et que vous n'apprendrez jamais que j'aie reculé devant l'ennemi. » Dès qu'il fut monté à cheval, tout le monde se mit à crier *Vive le roi!* Je rentrai chez moi le cœur tout attristé par ce que je venais d'entendre.

Le jour même de son départ, les bleus s'avancèrent au-delà de Châtillon; un courrier en porta la nouvelle à minuit à mon beau-frère. Sapinaud fit aussitôt sonner le tocsin, et, après avoir fait ses rassemblements, il se montra à l'ennemi. Les bleus qui espéraient le surprendre, instruits de son arrivée, n'osèrent pas l'attendre; ils battirent en retraite. Sapinaud laissa alors à Châtillon un certain nombre de troupes pour défendre la ville en cas d'attaque; et, ayant appris qu'une division ennemie se portait vers Chantonnay, il courut au secours de cette ville.

A une demi-lieue de Chantonnay, l'armée vendéenne rencontra les patriotes précédés par un escadron de gendarmerie. Sapinaud fit aussitôt arrêter ses paysans. « Mes amis, leur dit-il, c'est pour notre Dieu et pour notre roi que nous allons vaincre ou mourir; suivez-moi! » Après cette courte harangue, il s'élança le premier sur les ennemis; un boulet de canon lui brûla une partie de son chapeau; jamais les Vendéens ne s'étaient battus avec tant de courage: tous les gendarmes furent tués ou blessés; les bleus laissèrent près de trois mille hommes sur le champ de bataille. Les Vendéens revinrent triomphants. Les commandants, les officiers, les soldats chantaient des cantiques; c'était l'époque de notre gloire.

Du côté de Beaupréau, MM. d'Elbée et de Bonchamps avaient fait des merveilles. Ils avaient battu les républicains à Saint-Florent. Gauvillier, général républicain, ayant laissé à découvert Chalonne, qui n'avait pour toute défense que trois mille gardes nationaux, de Bonchamps se porta à la hâte devant cette ville, et envoya au maire la sommation suivante :

HABITANTS DE CHALONNE,

« Les généraux de l'armée catholique romaine, au nombre de cinq mille hommes, vous envoient MM. Rousseau et Lebrun, pour vous engager à vous rendre au nom de Dieu, de la religion et des prisonniers Chalonnais; si vous vous disposez à faire résistance, vous pouvez compter sur la dévastation de votre ville! Si au contraire vous vous rendez vous aurez une grâce entière, vous nous apporterez vos ar-

mes, et vous donnerez quatre notables pour ôtages : nous allons chez vous au nom de l'humanité. »

Le maire, nommé Vial, proposa de mourir plutôt que de se rendre. Mais à peine l'armée vendéenne se fut-elle mise en mouvement, que tous ces braves patriotes voulurent capituler. L'armée entra en triomphe à Chalonne où elle fut reçue par la population au milieu des plus vives acclamations; les papiers de l'administration furent brûlés, et l'on s'empara des armes et des munitions que l'on trouva dans la ville.

Une partie fut distribuée aux paysans, et le reste fut envoyé à Mortagne où l'on avait établi un dépôt. Cette ville, située sur une éminence, ayant trois places dans son enceinte, un couvent et d'antiques remparts d'où l'on dominait toute la contrée, semblait devoir être le boulevard de la Vendée. M. de Royrand et M. de Bonchamps y envoyaient sans cesse les dépouilles ennemies : les états-majors remplissaient ma maison aux jours de nos triomphes, et l'enthousiasme excité par la victoire n'était mêlé d'aucune crainte. Notre joie était au comble, même au temps où M. de Piron, revenu de l'armée de Prusse, triompha de Santerre au combat de Coron, temps où la fortune semblait nous devenir contraire. J'ai vu des femmes se mettre à genoux devant les canons pris sur l'ennemi, que M. de Piron envoyait à Mortagne, et les embrasser aux cris de *Vive le roi !* Je ne puis retenir mes larmes en songeant aux revers qui nous menaçaient.

Le château était alors rempli de bombes, de canons tout neufs, de boulets et de caissons ; on y avait renfermé une grande quantité de fusils ; les souterrains recélaient des barriques de poudre; des ouvriers de toute espèce travaillaient nuit et jour : l'on croyait être dans une place forte. M. de Donissan et moi nous avions tous les jours à dîner les officiers supérieurs; je recevais aussi les royalistes de tous grades ; ma maison était sans cesse occupée ; aussi a-t-elle été la première brûlée : tel fut le spectacle qu'offrit Mortagne, depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre.

Après la bataille de Chantonnay, Sapinaud nous avait en-

voyé trois cents prisonniers, parmi lesquels se trouvait le commandant des Vengeurs, qui mettait partout le feu : ils arrivèrent à Mortagne sur les huit heures du soir ; comme ils passaient devant ma porte, je descendis pour les voir. Il y avait quatre ou cinq prêtres qui faisaient peur ; la honte était peinte sur leur visage ; ils marchaient les yeux égarés, n'osant les fixer sur personne. Je parlai au commandant : il était richement habillé, et s'appelait Monet ; il avait pour compagnon d'infortune un jeune homme de Mortagne que je fus bien étonnée de voir parmi les prisonniers : son père et sa mère ne tardèrent pas à venir me demander sa grâce. Je fus bien fâchée de ne pouvoir la leur accorder ; j'envoyai un exprès à Sapinaud ; en attendant, on les conduisit en prison, ainsi que le commandant Monet. Ce dernier m'écrivait le lendemain une lettre conçue en ces termes :

« MADAME,

« Mon beau-frère, M. Garnier, a dû sa délivrance à vos bontés ; elles me font oser les réclamer, et vous prier d'avoir pitié de mon sort ; je suis fils unique ; mon père et ma mère, qui m'aiment plus qu'eux-mêmes, donneraient volontiers leur vie et leur fortune pour me racheter. Demandez-leur pour les pauvres une somme considérable et ils s'empresseront de vous l'envoyer. Vous êtes mère, et si vos enfants éprouvent un jour les mêmes revers que moi, Dieu leur fera trouver des âmes sensibles qui seront pour eux ce que vous êtes pour moi.

« Votre serviteur,

« MONET. »

J'envoyai cette lettre à M. de Cumont qui commandait en l'absence de M. de la Verrie, et lui écrivis moi-même pour lui recommander cet infortuné jeune homme. Quoiqu'il fût très-coupable, je désirais qu'on pût lui pardonner. La vue du malheur change la vengeance en pitié. M. de Cumont répondit que la mort la plus affreuse serait encore trop douce pour un pareil homme. Hélas ! dis-je en moi-même, il penserait autrement s'il avait le cœur d'une mère. Je ne savais comment annoncer cette triste nouvelle à ce jeune colonel ; je pris le parti de lui écrire cette lettre :

MONSIEUR,

« Je suis au désespoir de ne pouvoir suivre le penchant de mon cœur, il serait de vous rendre à vos parents chéris. Oui, Monsieur, leur infortune et la vôtre me font sentir que je suis mère et que je souhaite vous en servir. Je souhaite vivement, si l'on s'oppose à ce que je sauve votre corps, pouvoir au moins sauver votre âme. Prenant donc tous les sentiments de celle qui vous donna le jour, j'oserai vous rappeler votre conduite passée, non pour ajouter à votre douleur, mais pour faire naître votre repentir. Représentez-vous les mères malheureuses que vous avez privées de leurs maris ; songez au sort de ces veuves éplorées, ne sachant trouver un abri, et plus inconsolables encore par la vue de leurs pauvres petits orphelins : il en est une quantité dans cette ville qui demandent votre tête pour apaiser les cendres de leurs époux et de leurs enfants. M. Niveleau, jeune homme de cette ville, est dans la même position. Son père, sa mère et ses sœurs demandent avec instance leur fils et leur frère ; leurs prières et leurs larmes n'obtiendront rien : sa mort est résolue. Jetez-vous, Monsieur, entre les bras de Dieu, Dieu qui seul nous reçoit et nous accueille en père, quand tout nous abandonne sur la terre. Remerciez-le de ne vous avoir pas privé de la vie dans les combats. Il a versé son sang pour vous, versez le vôtre pour lui. Eh ! pourquoi ne lui feriez-vous pas ce sacrifice ? Il lui sera cher et précieux, et vous ne tarderez pas à en recevoir la récompense. Encore quelques moments, et vous serez en sa présence ; je le prie instamment de vous pardonner ; et vous, Monsieur, ne m'oubliez pas dans son séjour. Je vous quitte les larmes aux yeux et le cœur percé de douleur. »

La geôlière me dit qu'il avait versé un torrent de larmes en lisant ma lettre. « Il faut mourir, lui dit-il, faites-moi venir un prêtre. » Dès le soir même il se confessa, et le lendemain au matin il s'examina de nouveau et se confessa encore. Le prêtre lui apprit, ainsi qu'à ses camarades, qu'ils ne verraient pas la fin de la journée. M. Monet, loin de s'abandonner à l'effroi, sembla reprendre courage. Son espoir en Dieu remplaça la crainte : il marcha quelque temps après au supplice avec le plus grand calme. Le royaliste chargé de commander cette expédition en revint navré de tristesse. « Comme vous voilà changé ! lui dis-je. — Cela vient de la peine que j'ai éprouvée, me dit-il ; j'ai toujours peinte devant les

yeux la mort du colonel Monet. Son supplice m'a fait une impression que je ne puis effacer. Voici les dernières paroles qu'il a adressées à ses compagnons d'infortune :

« Mes amis, il n'est pas de crimes que nous n'ayons commis; la mort que nous allons souffrir est trop douce pour les expier, et elle nous serait inutile, si elle n'était accompagnée d'un sincère repentir Demandons-le avec instance au Seigneur, par l'intercession de sa mère, et élevons nos cœurs vers lui : disons ensemble un *Pater* et un *Ave.* — Il fit ses prières avec une émotion touchante; et, les ayant achevées, il se mit à genoux, baisa la terre, et nous dit après s'être relevé : « Mes amis, faites votre devoir. » Il est tombé mort. Voilà la première fois que je vois fusiller, ajouta l'officier, ce sera la dernière; j'en mourrai de douleur. »

Le 5 mai 1793, on forma le projet de prendre Thouars. Quétineau, qui commandait les républicains, après avoir perdu la bataille, s'était renfermé dans la ville avec trois ou quatre mille hommes. Les murailles, quoique anciennes, étaient assez hautes pour la mettre à l'abri d'un coup de main. Arrivée devant la place, il y eut dans l'armée vendéenne un moment d'hésitation. L'ennemi, du haut des remparts, faisait un feu très-vif de mousqueterie, ce qui effrayait nos paysans, accoutumés à voir leur ennemi en face. Sapinaud s'y trouvait avec sa division. Henri, qui commandait ce jour-là, s'avança au milieu d'une grêle de balles jusqu'au pied de la muraille. Un paysan, nommé Texin, le suivait. « Carle, lui dit-il, je vais monter sur tes épaules. — Montez. — Donne-moi ton fusil. — Le voilà. » Henri s'élance et saisit un créneau. Au moment même un coup de fusil part et le blesse légèrement à la joue. L'armée, à l'aspect du danger que court son général, s'avance en poussant des cris tumultueux. La ville fut emportée, et le général Quétineau se rendit avec quatre mille hommes. L'évêque d'Agra y fut pris portant les armes et sous l'habit d'un simple soldat ; il se fit connaître à M. de La Rochejaquelein, et lui dit qu'il n'avait pris les armes que dans la ferme espérance de passer aux Vendéens. La prise fut considérable; outre une grande quantité d'assignats, on y

trouva des canons, des boulets et des magasins remplis d'habillements militaires. L'évêque d'Agra arriva le soir même à Mortagne; il y reçut la visite de tous les prêtres des environs, et ordonna plusieurs jeunes gens qui étaient prêts à recevoir la prêtrise.

Pour donner quelque régularité à leurs opérations, les généraux formèrent le projet d'établir un conseil supérieur d'administration qui résiderait à Châtillon. Il fut composé de l'évêque d'Agra, président; de M. Bernier, curé de Saint-Laud; de M. Desessarts père, de M. de La Rochefoucauld, de M. Jagault, et de plusieurs autres dont les noms ne reviennent pas à ma mémoire [1].

On proposa aussi de nommer un généralissime. MM. Sapinaud et de Royrand vinrent coucher chez moi à Mortagne; les autres officiers supérieurs prirent une autre route pour se rendre à Châtillon. Le résultat de cette réunion fut la nomination de Cathelineau à la place de généralissime. C'était un homme d'une bravoure supérieure qui, sous la bure d'un paysan, avait le cœur d'un héros et la piété d'un saint.

Dans les premiers jours de juin, l'armée marcha vers Fontenay; Sapinaud devait l'attaquer avec M. de Royrand, du côté de Saint-Hermine, et Charette et d'Elbée par les autres côtés. Chalbot, général républicain, s'était renfermé dans cette ville avec un nombre considérable de troupes. L'attaque fut mal combinée; nous y éprouvâmes une perte considérable. M. d'Elbée y reçut une blessure à la cuisse, quatre cents royalistes restèrent sur le champ de bataille, et, pour comble d'infortune, *Marie-Jeanne* tomba au pouvoir de l'ennemi qui nous poursuivit vivement. Quatre-vingts paysans y périrent d'une manière glorieuse. M. de Lescure les avait placés

[1] Le conseil était ainsi composé : l'évêque d'Agra, président; Michel Desessarts père, vice-président; Bernier, curé de Saint-Laud; Bodi, avocat; Michelin, Boutiller, de La Rochefoucauld, Lamaignan, Paillou, Lenoir de Pas-de-Loup, Philibert, Duplessis, Gendron, Coadraya, Brin, Bourasseau, Lyrot, de La Roberie, Carrière. Jagault était secrétaire général, et Barré de Saint-Florent secrétaire du bureau des dépêches. (*Note de l'éditeur.*)

dans un vallon, avec ordre de garder leur position jusqu'à la dernière extrémité; ces Vendéens avaient exécuté cet ordre avec une contenance admirable. Après la déroute, le général envoya un de ses aides de camp leur porter l'ordre de rétrograder. Ces paysans, glorieux d'avoir conservé leur position, ne pouvaient croire à la défaite de l'armée; leur premier mouvement fut un refus d'obéir : cependant, après quelque hésitation, ils se mirent en route. Ils avaient à peine fait cent pas qu'ils aperçurent un détachement de bleus qui gardaient les armes prises sur les brigands ; aussitôt ils fondent sur eux, les dispersent, prennent les canons, en font une décharge terrible sur l'ennemi. *Marie-Jeanne*[1] était là; ils l'embrassaient en pleurant. Un régiment de cavalerie arriva sur ces entrefaites, et les sabra l'un après l'autre; ils restèrent tous sur le champ de bataille.

Nos généraux, loin d'être abattus par ce revers, préparèrent une nouvelle attaque. Les rassemblements furent faits : et, après quelques jours de repos, l'on marcha de nouveau vers Fontenay.

A peu de distance de cette ville est une plaine de près d'une lieue. Les républicains y avaient pris position et attendaient avec confiance l'armée vendéenne, fiers de la victoire qu'ils venaient de remporter. Le commandement de la droite fut confié à de Bonchamps; M. Henri commandait le centre avec M. Domagné, et Lescure était à la tête de l'aile gauche. La première décharge fut meurtrière; un grand nombre de soldats furent tués des deux côtés. Les Vendéens manquaient

[1] Marie-Jeanne était une pièce de canon de douze que le cardinal de Richelieu avait fait placer à son château; elle était chargée d'ornements et d'inscriptions à la gloire de Louis XIII et du cardinal. Les patriotes ayant trouvé ce canon à Richelieu, s'en étaient emparés et s'en servaient contre les brigands. Au combat de Chollet, les insurgés l'enlevèrent aux républicains. Les paysans avaient une telle vénération pour cette pièce d'artillerie qu'ils la considéraient comme un signe assuré de la victoire. Ils l'avaient ornée de rubans et l'embrassaient avec la plus grande vénération.

(*Note de l'éditeur.*)

de cartouches : un paysan en demandait à son capitaine : « En voilà, » lui répondit-il, en lui montrant l'ennemi. Déjà les nôtres, épouvantés par la cavalerie ennemie, commençaient à prendre la fuite, lorsque Lescure s'avança à trente pas en avant, en criant : *Vive le roi !* Une grêle de balles siffle à ses côtés sans le blesser. « Mes enfants, dit-il en se tournant vers les siens, vous le voyez, les bleus ne savent pas tirer. » Les paysans s'élancent aussitôt ; ceux qui n'avaient pour armes que des bâtons ferrés se jettent sur les canons. Les patriotes, déconcertés par cette attaque impétueuse, cherchent leur salut dans les murs de Fontenay ; les Vendéens les y poursuivent ; vaincus et vainqueurs entrent pêle-mêle dans la ville. Quarante pièces d'artillerie, une quantité immense de poudre et de munitions tombèrent en notre pouvoir. Le nombre des prisonniers fut de près de trois mille, non compris dix-huit cents républicains tués ou blessés. Cette journée fut d'autant plus glorieuse que les Vendéens reprirent *Marie-Jeanne*.

Aussitôt l'armée se dirigea vers Saumur : cette ville était défendue par onze mille hommes ; sa position sur la Loire en faisait un point important pour les républicains qui, de là, pouvaient se porter rapidement dans la Vendée ; elle leur facilitait en même temps des communications avec la Bretagne et le Maine. Santerre commandait l'armée républicaine. Après une vive défense, les Vendéens entrèrent dans la ville et le château capitula ; Domagné et le jeune Beaudry d'Asson y périrent. L'ennemi eut à regretter cinq mille hommes tant tués que blessés ou prisonniers. M. de Piron s'y couvrit d'une gloire immortelle ; il attaqua Santerre à Coron, et le battit complétement. Il fut redevable de son triomphe à un paysan de la Salle de Vihiers. Cet homme agreste, marguillier de sa paroisse, quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, connaissait mieux que personne jusqu'à cinq ou six lieues à la ronde les collines, les ruisseaux et les sentiers détournés ; la position des ennemis lui en faisait deviner le nombre et connaître le dessein. M. de Piron, dirigé par lui, arriva à Coron, sans qu'on se fût aperçu de sa marche ; sa petite troupe surprit et attaqua la nombreuse armée de Santerre ; elle fut complétement bat-

tue ; les dépouilles les plus importantes furent envoyées à Mortagne.

Cependant M. de Royrand se porta avec mon beau-frère du côté de Luçon, afin de faciliter l'expédition projetée sur Nantes; mais cette entreprise fut malheureuse ; au milieu de l'attaque, des soldats du régiment de Provence, que Sapinaud avait reçus dans ses rangs, passèrent du côté des bleus et décidèrent la victoire en leur faveur. Nos paysans, effrayés par cette défection, prirent la débandade. Mon beau-frère, irrité, s'élança trois fois sur le feu de l'ennemi, dans le dessein d'y trouver une mort glorieuse; la nuit, qui commençait à tomber, le sauva. En se retirant il fut rencontré par deux cavaliers républicains, qui le prirent pour l'un des leurs. « Camarade, lui dirent-ils, où sont les brigands? » Sapinaud ne leur répondit qu'en brûlant la cervelle à l'un, et en obligeant l'autre à lui céder son cheval. L'armée, qui s'était portée vers Nantes, éprouva aussi un échec ; Charette, après plusieurs attaques infructueuses où il perdit beaucoup de monde, se vit forcé de se retirer.

Westermann, après avoir rassemblé à Niort une armée nombreuse, s'avançait du côté de Châtillon, portant partout où il passait la destruction, l'incendie et la mort [1]. Vainement Lescure et de La Rochejaquelein essayèrent de défendre les hauteurs du Moulin-aux-Chèvres ; l'ennemi entra dans Châtillon; Lescure, forcé de se replier sur Chollet, et épouvanté des progrès de Westermann, appela à son secours Bonchamps et d'Elbée. On attaqua l'ennemi pendant la nuit; le ciel nous favorisa et nous donna la victoire. Nous prîmes plusieurs pièces de canon, et nous fîmes beaucoup de prisonniers.

Après cette victoire, le conseil supérieur entra à Châtillon,

[1] « Le comité, dit Barrère dans son rapport, a préparé des mesures qui tendent à exterminer cette race rebelle des Vendéens, à faire disparaître leurs repaires, à incendier leurs forêts, à couper leurs récoltes. C'est dans les plaies gangréneuses que la médecine politique doit employer les mêmes moyens et les mêmes remèdes que l'autre. Détruisez la Vendée, et vous sauvez la patrie. »

(Note de l'éditeur.)

et on l'assembla de nouveau pour élire un généralissime en place de Cathelineau mort de ses blessures ; d'Elbée fut nommé.

Westermann, malheureux, fut remplacé. Le général qui lui succéda avait reçu les ordres les plus sévères et les plus rigoureux. Après avoir réuni ses troupes au pont de Cé, il entra dans la Vendée et vint à Martigné-Briant où les nôtres furent mis en déroute. Bonchamps y reçut un coup de feu qui le força de se faire transporter à Jallais [1].

D'Elbée se dirigea du coté de Luçon, dans le dessein d'y réparer l'affront que les Vendéens y avaient reçu. Neuf mille républicains, commandés par Tuncq, étaient renfermés dans cette place; d'Elbée l'attaqua à la tête de vingt mille hommes; Sapinaud fit son rassemblement et le joignit à l'armée. Des intelligences pratiquées par l'ennemi parmi les prisonniers que l'on avait enrôlés nous firent perdre la bataille. Sapinaud qui commandait l'avant-garde y périt au pont de Charron ; trahi par un transfuge, il se trouva environné d'un corps nombreux; deux fois il s'élança pour attaquer, deux fois il fut repoussé et blessé; enfin, ne pouvant plus se relever, il fut pris et mis en pièces. En mourant il prononça ces dernières paroles : « Je meurs content, puisque je meurs pour « mon roi. » Quatre paysans de la Verrie, dont il était seigneur, se firent tuer pour enlever son corps aux meurtriers. C'était le 15 août 1793. Pour comble d'infortune on vint m'apporter la nouvelle de l'arrivée de la redoutable armée de Mayence.

Nos généraux se rassemblèrent aussitôt à la Tremblaie. On y tint conseil de guerre, à l'effet d'aviser aux moyens de résister à l'attaque des républicains ; d'Elbée se réserva le

1 On assure que ce général, ne trouvant personne pour panser sa blessure, envoya chercher un chirurgien patriote qui se trouvait au nombre des prisonniers. Les soldats firent d'inutiles efforts pour l'engager à ne pas se fier aux soins de ce républicain. Bonchamps, aussi généreux que brave, ne partagea pas la méfiance des paysans : il ordonna au chirurgien d'appliquer un appareil sur sa blessure, et ce fut principalement à ses soins qu'il fut redevable de son prompt rétablissement. (*Note de l'éditeur.*)

commandement de la grande armée; Royrand continua à commander l'armée du centre; Charette fut opposé aux Mayençais, et Bonchamps resta à la tête de sa division d'Anjou. Toutes ces dispositions furent inutiles contre l'armée ennemie; elle s'empara en peu de temps de Machecoul, de Villeneuve, de Légé, et poussa ses avant-postes jusqu'à Montaigu : les routes étaient couvertes de chariots, de fuyards et de femmes désolées.

Nous étions menacés du côté de Tiffauges par l'armée de Beysser, et du côté de Torfou par Kléber; le premier était entré à Montaigu, et l'armée de Mayence s'avançait vers Clisson. Nos troupes se rassemblèrent pour attaquer d'abord Beysser. C'était au mois de septembre 1793. Nous avions une nombreuse armée et des canons ; cette quantité de monde mit de l'embarras dans les opérations ; sans M. Charette la bataille aurait été perdue. Déjà les paysans fuyaient en désordre, lorsque Charette tira son sabre, et mettant son chapeau dessus, dit à ses soldats : « Mes amis, puisque vous m'abandonnez, « je vais moi-même vaincre ou mourir; qui m'aime me suive. » Il piqua son cheval ; ses paysans le suivirent en criant : « A nous, camarades, la victoire sera pour nous ! » Tous les fuyards, qui entendaient des coups de fusil et les cris de victoire, revinrent sur leurs pas ; ils firent une attaque si bien combinée que, le centre des patriotes ayant été enfoncé, la déroute se mit dans les rangs ennemis. Nous entrâmes le jour même à Montaigu : on y trouva cent mille francs d'assignats, des munitions de toute espèce, et un nombre considérable d'habillements qui servirent à nos troupes. Nous perdîmes dans cette affaire le brave Dupin ; Joly y fut blessé.

Cependant l'armée de Mayence, après s'être emparée de Clisson, menaçait Mortagne. M. de Royrand arriva sur les deux heures : « Envoyez, me dit-il, un courrier aux géné- « raux, pour les avertir que les bleus seront avant deux « heures aux Herbiers; mon cheval est crevé, et je n'en puis « plus. » Sapinaud de la Verrie, qui avait remplacé son oncle, était présent, ainsi que M. de Chevigné, officier vendéen plein de mérite et de courage. Mon cousin partit de

suite pour faire son rassemblement. J'écrivis à ces messieurs d'envoyer promptement du secours pour empêcher les bleus de sortir des Herbiers. Je ne sais si mon courrier s'égara; mais ils ne partirent que le soir. Les ennemis pendant ce temps s'emparèrent de la montagne des Alouettes, du côté de Tiffauges; ils prirent aussi position du côté de Châtillon, et entourèrent Mortagne de trois côtés. Les généraux, à leur arrivée, voyant qu'il était impossible de défendre la ville, en firent sortir les canons et toutes les munitions de guerre, et décidèrent de rétrograder vers Chollet, afin de pouvoir passer la Loire, en cas de malheur.

Mes peines augmentèrent le 15 octobre. J'avais envoyé le matin un exprès à la Blanchardière, dire à mes enfants les malheurs qui nous menaçaient, et les engager à s'enfuir; je fis en même temps seller un cheval pour aller les rejoindre; en attendant le retour de l'exprès, je me jetai sur mon lit pour y prendre un peu de repos. A peine y étais-je couchée, qu'on vint me dire que les bleus entraient de tous côtés, et qu'il fallait se sauver au plus vite. Une de mes domestiques, qui arrivait, me confirma cette triste nouvelle; il fallut fuir et chercher un asile dans le bois le plus voisin. A peine y étions-nous entrés que les coups de canon grondèrent de tous côtés. Nous apercevions, à travers les bois, des cavaliers qui criaient de tout tuer et de tout brûler; ces bruits durèrent jusqu'à trois heures. Nous vîmes de loin deux femmes qui fuyaient; Perrine qui m'avait suivie alla au-devant d'elles, et leur demanda d'où elles venaient : « Eh, mon Dieu! nous venons d'être fouillées par les bleus : ils nous ont enlevé l'argent que nous avions et nous ont commandé de retourner à Mortagne, ajoutant qu'ils allaient parcourir les bois et tout tuer. » A ces mots, Perrine eut bonne envie de quitter la retraite que nous avions choisie : pour moi, je voulais attendre le soir; je craignais la rencontre de ces barbares. Enfin, après le coucher du soleil, nous sortîmes du bois. Le feu était de tous côtés : je m'attendais à voir le Bois-Huguet en flammes; quel fut mon étonnement! les brigands n'y étaient pas entrés : je n'osai cependant pas le traverser, de

peur d'y trouver quelqu'un de ces misérables couchés dedans. Nous allâmes à un hameau qui était à peu de distance. Je ne peux peindre l'effroi dont je fus saisie en voyant les portes ouvertes, du linge et des vêtements par-ci par-là dans la rue; je m'imaginais qu'ils avaient tué ceux qui étaient dedans. Nous nous éloignâmes bien vite, et nous nous cachâmes derrière une haie fort épaisse; une soif ardente me dévorait: Perrine courut me chercher de l'eau à une fontaine voisine.

A peine était-elle partie, que j'entendis un bruit de chevaux; je fus saisie de crainte qu'il ne lui arrivât quelque malheur; mais les bleus se contentèrent de lui demander le chemin des Herbiers, sans lui faire aucun mal. Voyant que nous n'étions plus en sûreté, et pressées par la faim, nous formâmes le projet d'aller à la Blanchardière. Il me tardait de voir ma fille : nous nous mîmes en marche, évitant le plus qu'il était possible les chemins et les métairies; mais nous ne pouvions pas toujours les éviter. La première où nous fûmes obligées de passer nous remplit d'effroi : les portes de la maison étaient ouvertes; la moitié de la métairie était brûlée; les bœufs, les vaches et les moutons mugissaient et bêlaient au dehors, et ces pauvres animaux semblaient appeler du secours. Après avoir passé cette ferme, nous rencontrâmes un homme et une femme avec leur petite fille, à peine âgée de trois ans. Ils nous dirent qu'ils étaient du Mays, et que le feu était partout. Ce brave paysan avait assisté à la bataille de Chollet, et me donna quelques détails sur la prise de cette ville par les patriotes. Il me raconta que M. d'Elbée avait pris position sur les hauteurs de Saint-Christophe-du-Bois, dans le dessein d'entrer dans Chollet. Au commencement de l'action, la bataille avait été favorable aux Vendéens; Bonchamps avait enfoncé le centre de l'armée républicaine; le féroce Carrier, ministre de la Convention, avait failli être tué, lorsqu'une charge de cavalerie mit le désordre dans l'armée royale. Vainement les généraux cherchèrent à arrêter les fuyards; Bonchamps, à la tête d'une centaine de cavaliers, se précipita au milieu d'un escadron ennemi, ne voulant pas survivre aux malheurs de sa

patrie. Il y reçut une blessure mortelle, et serait resté sans doute au pouvoir de l'ennemi, si M. de Piron ne fût survenu à la tête de cinq ou six cents Vendéens pour l'arracher à ses fureurs. Il ajouta que l'armée se dirigeait du côté de Beaupréau, et qu'il fuyait avec sa femme, parce qu'il ignorait quel serait le résultat de cette bataille. Je quittai ces bonnes gens, parce qu'ils allaient trop lentement au gré de mes désirs ; l'empressement que j'avais de revoir ma fille me donnait des ailes. J'étais près d'arriver, lorque j'entendis crier : « Rembarre, rembarre! il y a sept bleus cachés dans les genêts! » Je vis en même temps une vingtaine d'hommes et autant de femmes qui cherchaient dans la pièce de genêt par où j'allais passer. Une d'elles me reconnut; elle me dit que ma fille était partie la veille avec son mari. La douleur me saisit à cette nouvelle, et je tombai défaillante ; ces bonnes gens me transportèrent à la Mourière, et me mirent au lit. Sur les six heures, une jeune fille arriva de Mortagne; elle nous dit qu'il y avait plus de mille hommes; que l'on avait mis à mort un grand nombre de royalistes, et qu'on n'avait fait aucun quartier à ceux qui avaient des armes; que son beau-frère avait été tué ainsi que sa sœur, et qu'elle avait eu beaucoup de peine à se sauver. Elle ajouta que les bleus allaient envoyer des patrouilles dans les environs pour mettre le feu partout.

Cette nouvelle effraya les gens de la métairie, et il fut résolu qu'on coucherait dehors. Ils m'apportèrent une couverture dans un pré assez éloigné d'où l'on pouvait apercevoir la maison, dans le cas où les républicains seraient venus y mettre le feu ; un grand chêne et une haie très-épaisse nous servaient d'abri. Je dormis près d'une heure; en m'éveillant je me sentis saisie par le froid ; je priai ces bons paysans de me ramener à la métairie, les assurant que puisque les bleus étaient en si petit nombre à Mortagne, ils n'oseraient pas venir si loin. Ces braves gens accédèrent à ma demande, et me firent un bon feu qui me rendit la vie. Au point du jour je leur dis adieu; et après les avoir remerciés de la généreuse hospitalité qu'ils m'avaient accordée, je partis pour

Saint-Laurent. En passant à la Ronde, je demandai des nouvelles de ma fille; un Vendéen, qui revenait de Beaupréau, m'assura qu'elle avait passé la Loire avec son mari et ses enfants. Ce paysan était des environs de Mortagne, et avait assisté à toutes les batailles depuis le commencement de la guerre. « Comme j'avais une charrette, me dit-il, je pris ma femme et mes enfants, et partis avec eux pour Beaupréau avant la bataille de Chollet. A peine y étions-nous, que nous vîmes arriver les brigands qui fuyaient en criant : « Sauve qui peut! » Nous prîmes promptement notre parti, et nous nous dirigeâmes vers Saint-Florent, afin de passer la Loire avant l'arrivée des ennemis. Un courrier avait déjà retenu tous les bateaux. On me dit que M. de Bonchamps était blessé à mort; je le vis passer, en effet, sur un brancard. Hélas! avant de mourir, il donna la liberté au reste des prisonniers qui étaient près de cinq mille; et ces malheureux ne se virent pas plutôt libres qu'ils se joignirent à nos ennemis, et tournèrent contre nous les armes que nous avions été forcés de laisser à Saint-Florent. La foule était si grande, que j'eus bien de la peine à faire passer ma femme et mes enfants. Arrivés au delà, nous ne pûmes trouver d'asile, et nous fûmes forcés de coucher dans un genêt. Les bleus, qui nous suivaient de près, ne nous laissèrent pas longtemps en repos; ils nous poursuivirent jusqu'à Granville où nous perdîmes beaucoup de monde; plusieurs de nos commandants périrent dans cette déroute : le brave M. de Royrand y fut blessé, et mourut au bout de huit jours; M. de Vaugiraud reçut ses derniers soupirs. Il lui dit en mourant : « Je meurs content de ne pas survivre à nos désastres; je demande pardon à Dieu de mes péchés, et j'espère tout de sa grande miséricorde. » Il avait servi toute sa vie et avait la croix de Saint-Louis. M. de Verteuil fut aussi tué après le passage de la Loire, ainsi que M. de Beaurepaire; ce dernier avait été grièvement blessé à la bataille de Chollet. Madame de Mingré était dans une voiture avec les demoiselles de la Tremblaie; la voiture ayant versé, madame de Mingré se cassa une jambe, et les pauvres demoiselles qui étaient avec elle furent obligées d'aller à pied. Un grand nombre

de dames de la Vendée, dont je ne sais pas les noms, périrent aussi à ce fatal passage. Les chevaux leur passaient sur le corps; les unes moururent de faim, les autres de misère et de douleur. Vous ne sauriez vous faire une idée du triste spectacle qui était sous nos yeux : de malheureux blessés étaient étendus çà et là, et nous tendaient leurs bras et leurs yeux mourants sans que nous puissions leur donner aucun soulagement.

« Arrivés au delà, notre sort fut encore plus déplorable; la déroute des brigands fut complète : chacun fuyait de son côté sans ordre. Je joignis la division que commandait M. Henri, et ma femme me suivit jusqu'à Ancenis : là nous formâmes le projet de revenir à Mortagne. Je pris des chemins détournés, et au moyen d'une large cocarde tricolore dont je m'affublai, je passai la Loire, et me voilà presque arrivé chez moi. »

Le détail de tant de désastres me pénétra de la plus vive douleur. Une foule de pensées plus tristes les unes que les autres se présentèrent à mon imagination ; l'incertitude du sort de mes enfants me remplissait de la plus vive inquiétude. Qu'étaient-ils devenus après le passage de la Loire ? Tous les bruits qui couraient sur les malheurs de ceux qui avaient suivi l'armée jusqu'à Granville affligeaient sensiblement mon cœur maternel; du moins si j'avais pu les suivre j'aurais partagé leur destinée, et j'aurais eu le bonheur de mourir avec eux. Je courus à Saint-Laurent.

En sortant de la Ronde, je rencontrai le curé de ce village ; c'était un homme respectable que ses vertus et ses bienfaits faisaient adorer dans la contrée; je le connaissais depuis longtemps. Il était entouré de plusieurs paysans; à son air effrayé je jugeai qu'il lui était arrivé quelque chose d'extraordinaire, ou qu'il avait appris quelque mauvaise nouvelle. Je m'approchai de lui, et, après l'avoir salué, je lui demandai la cause de l'air effrayé que je lui voyais. Il me conta que huit bleus l'avaient arrêté à peu de distance de son presbytère. L'un d'eux lui demanda : « Qui es-tu? » Le pauvre curé fut si saisi qu'il put à peine leur répondre : un de ces bri-

gands le prit au collet : « Ton porteteuille ? » Il le tira de sa poche et le leur présenta. « Es-tu prêtre ? — Oui, je le suis. — Tu es le curé de la Ronde ? — Oui, Messieurs. — Il n'y en a plus ; nous sommes tous citoyens : allons, il faut le tuer. » Ce respectable prêtre se mit à genoux et recommanda son âme à Dieu. Le ciel inspira de la pitié à un de ces soldats ; il s'adressa à ses camarades et leur dit : « Allons ! en voilà assez ; il ne faut pas le tuer : il n'a pas menti ; ce n'est pas un traître. Lève-toi, et va-t-en. » Il se leva, mais la peur l'avait glacé au point qu'il ne pouvait faire un pas : heureusement les patriotes s'aperçurent que leur colonne était déjà éloignée et se hâtèrent de partir ; et quelques paysans qui survinrent l'aidèrent à retourner chez lui. Malgré la peur que je dus éprouver à son récit, je continuai ma route vers Saint-Laurent ; en arrivant, je me fis conduire chez une de mes parentes qui m'apprit que plusieurs dames étaient arrivées de Beaupréau. Je me préparais à sortir pour leur parler et leur demander des nouvelles de ma fille, lorsque ma cousine, ayant regardé par la fenêtre, aperçut une jeune personne qu'elle prit de loin pour madame de Chavagne ; elle s'écria : « Je vois votre fille. » Je lui saute au cou, je lui prends les mains, je les embrasse ; je ne savais comment lui exprimer ma joie : je cours avec elle ; nous nous approchons. Hélas ! ce n'était pas elle. Je lui dis : « Ah ! Mademoiselle, on vous a prise pour ma fille ! » A ces mots, elle se mit à pleurer. « Madame, me répondit-elle, je n'ai pas ce bonheur-là ; je viens de perdre ma mère à Saint-Florent. Nous étions sur le bord de la Loire : la foule était si grande que ma mère s'est trouvée portée dans le bateau sans sa malheureuse fille ; je la regardais en pleurant et lui tendais les bras lorsque la barque a chaviré : ceux qui étaient dedans sont tombés dans la rivière, et lorsqu'on a retiré ma mère elle n'existait plus. J'ai passé la nuit à ses côtés, ne sachant trop où j'étais, ni ce que je devais faire ; le matin, des paysans m'ont aidé à la transporter à une métairie où on lui a rendu les derniers devoirs. » Je tâchai de consoler cette infortunée, et la confiai aux soins des demoiselles de La Rochefoucauld qui devaient passer par son canton.

Après quelques jours passés à Saint-Laurent, ne recevant aucune nouvelle de ma fille, dévorée d'inquiétudes sur son sort, je me déterminai à retourner à Mortagne. J'espérais qu'il me serait plus facile d'y trouver quelqu'un qui voulût s'aventurer à passer la Loire, et porter une lettre à mon gendre ; on m'assura d'ailleurs qu'il ne me serait fait aucun mal, ce qui acheva de me déterminer. Nous nous quittâmes, ma cousine et moi, en versant des larmes comme si nous ne devions plus nous revoir.

Le long du chemin je ne rencontrai pas de bleus, mais j'eus une peur épouvantable en arrivant à Mortagne. Les rues étaient pleines de patriotes et de soldats ennemis : plusieurs d'entre eux demandèrent, en jurant, qui j'étais ? J'entendis une femme qui leur disait : « C'est une bonne dame. » Le jour même de mon arrivée, pour ne pas être exposée aux insultes, je me déguisai, et j'envoyai prier messieurs les membres de la municipalité de venir me voir, leur faisant dire en même temps que j'avais une grâce à leur demander. Les choses étaient bien changées ; car, quinze jours auparavant, ces messieurs venaient prendre mes ordres et me demander des grâces. Mon médecin, qui était un des principaux de la commune, se rendit à mon invitation ; je le priai de me faire un certificat et un laisser-passer pour un homme que je voulais envoyer à Beaupréau ; il s'y refusa. Le même jour on enleva les bestiaux qui étaient au Bois-Huguet. J'écrivis de suite à M. Lacour, à qui Sapinaud avait sauvé la vie, et que j'avais nourri tout le temps de notre prospérité ; je lui écrivis, dis-je, pour lui demander raison de cet enlèvement, le priant en même temps de me faire dire si j'avais des risques à courir ; il ne daigna pas me répondre. Le médecin m'assura néanmoins que je n'avais rien à craindre, que j'étais sous la garde de la municipalité. Je ne jugeai pas à propos de me fier à ces belles promesses ; et les événements ne m'ont que trop prouvé que j'avais agi avec prudence, car toutes les femmes de qualité qui ajoutèrent foi aux discours de ces messieurs périrent victimes de leur crédulité. Le commandant de Mortagne, peu de jours après mon arrivée, envoya chercher ma-

dame de la Sorinière et ses trois demoiselles par des brigands qui commencèrent par piller le peu qui leur restait, et finirent par les maltraiter. Arrivées à Mortagne, on les amena devant le commandant, avec lequel se trouvait une troupe de gens qui n'étaient pas plus humains que lui. Ces pauvres dames étaient à demi-mortes des mauvais traitements qu'elles avaient éprouvés. L'aînée de ces demoiselles voulut parler à ces tigres et les prier de donner un siége à sa mère qui était très-fatiguée. « Elle se reposera sur la paille, » lui répondit un de ces patriotes. Cette cruelle réponse fit ouvrir les yeux à ces infortunées. « Mes filles, leur dit la mère, on nous mène au martyre. » En effet, le lendemain on les conduisit à Angers, où elles périrent sur l'échafaud. Au moment où elles montaient sur la fatale charrette, un citoyen proposa à la plus jeune, qui était très-jolie, de l'épouser. Mais elle reçut cette proposition avec la plus vive indignation, et lui répondit fièrement : « Tu veux que j'épouse un des complices de la mort de ma mère; je préfère l'échafaud à une pareille infamie, et je remercie le ciel de m'ôter d'une terre qui n'est habitée que par des monstres. « En disant ces mots, elle se jeta dans les bras de sa mère, et après l'avoir étroitement embrassée, sans verser une seule larme, elles s'élancèrent toutes les deux vers l'éternité. Ses sœurs périrent avec le même courage.

A la même époque on amena à Mortagne les demoiselles de la Besse et de Lapinière, ainsi qu'une jeune personn qu'elles avaient chez elles. Trois de ces infortunées furent tuées en chemin par ces misérables; la quatrième, mademoiselle de la Guittière, arriva seule et fut envoyée à Angers où le tribunal révolutionnaire la condamna à mort.

Mesdames de Vaugiraud et de Concise furent aussi conduites à Doué où elles périrent de misère et de mauvais traitements. Madame de Concise fut jetée du haut d'un escalier, et ne survécut que huit jours à sa chute.

Au lieu de suivre l'exemple de ces dames, et de me hasarder à rester chez moi, je partis à la pointe du jour, suivie de Perrine. Comme il n'y avait de gardes qu'à la porte du

commandant, il ne me fut pas difficile de sortir de Mortagne. Je me rendis d'abord à la Verrie, où j'entrai bien fatiguée dans la maison de mon malheureux beau-frère. Sitôt que je me fus un peu reposée, j'envoyai chercher un brave paysan nommé Simon, que je connaissais, et qui avait de grandes obligations à ma famille, et je le priai de me cacher chez lui. « Hélas ! Madame, me répondit-il, je vous logerais avec bien du plaisir, si je n'avais pas tant d'enfants, mais je craindrais qu'ils ne fussent pas assez secrets; je connais deux bonnes vieilles qui ont une chambre haute et une chambre basse, je vais leur parler. » Il revint tout joyeux m'annoncer que ces bonnes femmes me cacheraient à merveille, et que je ne serais pas découverte; il alla lui-même me préparer un lit dans la chambre que je devais occuper. A peine y étais-je installée qu'on vint m'avertir que les citoyens de Mortagne arrivaient dans le dessein de faire la fouille dans le village. Au moment même j'entendis un bruit de chevaux, et ceux qui les montaient chantaient :

Ah ! ça ira, ça ira, ça ira,
Les aristocrates à la lanterne.

Je me recommandai à Dieu, et comme les bonnes vieilles chez qui j'étais logée ne brûlaient que de la résine (ce qui ne jette qu'une lueur pâle), je me hâtai de descendre. Les patriotes ne tardèrent pas à venir frapper à la porte; la vieille alla leur ouvrir. « Est-ce ici, dirent-ils en entrant, que demeure Godro ? — Elle répondit : Non, dans l'autre rue. — Viens nous montrer le chemin. » Je tremblais comme la feuille. La bonne femme se hâta de sortir avec eux pour leur indiquer la maison de Godro, et tout finit là. Cependant, comme les patriotes revenaient tous les jours, et que je courais risque d'être découverte par les citoyens de Mortagne, je jugeai prudent de chercher un autre asile.

A cette époque, Charette et Cathelineau (Pierre, frère du généralissime) cherchaient à faire une nouvelle levée. Ils avaient envoyé des billets dans toutes les paroisses, et même Cathelineau s'était avancé jusqu'à la Gaubretière. Simon vint

m'en avertir, et me demanda si je ne serais pas d'avis d'aller les joindre. M. de la Bordelière se proposait de m'accompagner, et devait venir me chercher à minuit. J'y consentis avec joie ; en attendant le soir, je me jetai sur mon lit où je m'endormis. A dix heures, une de ces bonnes vieilles vint m'éveiller. Je me levai et je restai dans l'attente jusqu'à trois heures du matin; enfin, fatiguée de l'incertitude où je me trouvais, je priai une de ces bonnes femmes d'aller chez Simon savoir la cause de ce retard. Elle me rapporta que madame de la Bordelière n'avait pas voulu laisser partir son mari. Étrange destinée ! Le jour même son mari fut dénoncé par deux paysans qu'il avait engagés à le suivre : une vingtaine de bleus vinrent cerner la maison; on le conduisit à Mortagne, et de là à Chollet où il fut fusillé.

Simon vint sur le soir me dire qu'après cet événement il serait dangereux pour moi de rester encore à la Verrie ; que M. Cathelineau était parti dans la journée, et que les républicains ne tarderaient pas à venir faire des perquisitions plus rigoureuses que jamais. Il fallut donc se résigner à partir le soir même. La pluie tombait à verse, et, comme nous ne voulions pas suivre les grands chemins, nous fûmes contraints de nous arrêter à la Gaubretière. Le lendemain je me remis en route vers les six heures du soir : il faisait un grand vent et la lune, qui se leva vers les neuf heures, ne jetait qu'une faible lueur ; au moindre bruit que j'entendais, il me semblait que c'était une troupe de bleus qui venaient pour me prendre. Je n'arrivai aux Landes que fort tard; j'eus le bonheur d'entrer dans une maison qu'habitaient de braves paysans qui étaient bien les meilleures gens du monde ; ils avaient trois enfants, la femme était Angevine et me fit passer pour une de ses parentes; on me donna le nom de la Fortin, et on me fit un discours pour me mettre à même de répondre, dans le cas où l'on m'aurait demandé qui j'étais et d'où je venais. Hélas ! j'étais loin d'avoir envie de sortir ; mes jambes étaient si enflées que je ne pouvais monter les escaliers pour arriver dans la chambre que l'on m'avait destinée pour prison, et c'était bien une prison. Je n'osais pas non

plus descendre, et passais mes journées, au milieu de l'hiver, dans cette chambre où il faisait un froid épouvantable. Comme la paroisse des Landes est du district de Montaigu, j'avais moins à craindre des citoyens de Mortagne. Les bleus venaient bien dans le village, et souvent même chez la Guérin où j'étais logée. Mais les enfants faisaient toujours le guet, et accouraient m'avertir dès qu'ils apercevaient les bleus. Je montais alors dans un petit grenir perdu où j'étais gelée de froid ; car nous étions au mois de décembre.

Cependant, quelques jours avant le premier de l'an (1794), M. Charette s'avança jusqu'aux Quatre-Chemins, à la tête de douze cents hommes ; il vint même à peu de distance de Mortagne, mais il fut complétement battu ; il y perdit plus de la moitié de ses paysans, le reste fut tué ou blessé ; lui-même n'échappa qu'avec beaucoup de peine. Après un pareil désastre, il ordonna une neuvaine et un jeûne général pour apaiser la colère de Dieu, et obtenir de sa miséricorde le gain de la première bataille. En même temps il envoya des courriers du côté de Nantes pour demander du secours ; une grande partie passa par les Landes vers les neuf heures du soir. Le temps était épouvantable, mais de bons paysans du village prenaient les devants pour leur indiquer les routes les plus favorables. Lorsque les patriotes arrivaient, ils s'empressaient d'en avertir aussi Charette, lui donnant un aperçu de la position et du nombre des ennemis. Celui-ci prenait si bien ses mesures, que depuis sa première déroute il fut toujours vainqueur aux Quatre-Chemins ; aussi les républicains appelaient-ils ce lieu-là leur tombeau. A cette époque, Stofflet et La Rochejaquelein repassèrent la Loire et formèrent une armée à Maulevrier, ce qui donna du secours à Charette. Les ennemis, se voyant contraints de diviser leurs forces, Cathelineau les attaqua aussi du côté de Chemillé ; Sapinaud de la Verrie repassa aussi avec Jourdan, et revint dans son canton faire des rassemblements. Sitôt que j'appris son arrivée, j'envoyai madame Guérin lui demander des nouvelles de ma fille. Elle le trouva couvert de vêtements en lambeaux ; il avait perdu tout son argent au passage de la Loire :

il répondit que ma fille et mon gendre étaient en bonne santé; mais que ma petite-fille était morte de la petite vérole. Ces nouvelles étaient loin de me satisfaire. Hélas! disais-je, pourquoi n'ont-ils pas essayé de repasser la Loire? Leur destinée eût été la mienne. Mon malheureux sort voulait me laisser seule sur la terre pour y être seule témoin des plus grandes horreurs.

Le 27 décembre, une jeune fille, nommée La Corbète, fut prise par les bleus. Elle était jolie et faite pour inspirer de la tendresse et non de la fureur; ces misérables essayèrent de la séduire. Ils lui proposèrent de la conduire à leur commandant, lui promettant toute sorte de richesses. Quand ils virent qu'elle était sourde à leurs promesses, ils crurent que les souffrances la rendraient plus traitable, ils épuisèrent sur elle toute leur barbarie, et commencèrent par lui arracher les ongles les uns après les autres. Cette jeune fille jetait des cris affreux. « Eh bien! brigande, rends-toi, nous cesserons de te faire souffrir. — Faites tout ce que vous voudrez; mon corps est en votre pouvoir, mais mon âme est à Dieu : il me récompensera de tous les tourments que vous me faites endurer. » Ils lui coupèrent les deux seins; cette infortunée perdait tant de sang qu'elle s'évanouit : alors ils commirent sur elle toutes sortes d'horreurs. Un paysan, qui était accouru, leur dit : « Misérables que vous êtes! n'êtes-vous pas contents d'exercer votre barbarie sur cette pauvre victime? » Un d'entre eux prit son sabre, et, après l'avoir longtemps poursuivi, tua ce malheureux. Cette horrible catastrophe se passa à Tiffauges (à une lieue des Landes). Pour comble de désespoir, on vint m'annoncer que les brigands, qui étaient de l'autre côté de la Loire, avaient été mis en déroute; que les bleus avaient massacré une quantité de monde étonnante; que tous les prisonniers avaient été menés à Nantes, où sans doute on les ferait périr. Jugez de ma douleur; je croyais voir ma chère fille entre les mains de ces bourreaux. Ah! mon Dieu! quels tourments j'endurai! Je ne voulus plus rester aux Landes. Je pris la résolution de retourner à Saint-Laurent, espérant y recevoir quelques nouvelles de ma pauvre fille. J'envoyai donc

chercher le paysan qui m'avait amenée, et le priai de me conduire à la Gaubretiere, où je voulais m'arrêter chez un menuisier sur la probité duquel je pouvais compter; je pris jour pour le lendemain, qui était la fête des Rois.

Je pensais que les bleus ne sortiraient pas ce jour-là de Mortagne. Le soir j'annonçai à mes hôtes que je les quitterais le lendemain. Ces bonnes gens cherchèrent vainement à me retenir; mon parti était pris; j'espérais trouver ailleurs le moyen d'avoir des nouvelles de mes enfants; je ne pus m'empêcher de pleurer en les quittant. A midi je sortis des Landes.

La femme de mon conducteur m'attendait dans un genêt; cette malheureuse fut égorgée quelques jours après. Une trentaine de brigands passèrent la Loire, une partie même vint coucher aux Landes où ils furent bien accueillis. Les patriotes de Montaigu en ayant été instruits y vinrent à leur tour. Ils tuèrent le curé, sa sœur, une grande quantité de femmes, et cette malheureuse fut aussi égorgée dans son jardin avec quatre enfants, dont un à la mamelle. On la trouva morte; le plus petit de ses enfants était encore attaché à son sein, les autres étaient étendus à ses côtés; son mari vint m'apprendre cette triste nouvelle en jetant des cris épouvantables. Il dit que les paysans de son bourg allaient prendre les armes et suivre M. Sapinaud; qu'il était décidé à mourir ou à venger la mort de sa femme.

Arrivée à la Gaubretière, j'envoyai chercher la femme de mon menuisier, elle ne tarda pas à venir me joindre; elle me dit que madame de Boissy était cachée dans sa maison, et qu'elle me suppliait d'entrer un moment. Je ne fis pas difficulté de la suivre; je trouvai madame de Boissy avec ses deux filles: nous nous embrassâmes en pleurant; ma douleur se renouvela en la voyant avec elles. « Ah! madame, lui dis-je, comme le ciel vous favorise. Vous êtes avec vos enfants, et moi peut-être, au moment où je vous parle, je n'en ai plus! » Elle chercha à me consoler, elle me conta que son mari était sorti de la Borderie avec M. et Mme d'Elbée et M. d'Hauterive; que ces messieurs s'étaient réfugiés dans l'île de Noirmou-

diers, ce qui lui donnait beaucoup d'inquiétude, parce qu'on lui avait dit que les patriotes étaient prêts à s'en rendre maîtres. Ces nouvelles étaient loin d'adoucir ma douleur; nous nous quittâmes en pleurant: le fils de la menuisière me conduisit à une métairie que sa mère lui avait indiquée, et où elle espérait que je serais bien reçue.

Avant d'entrer dans la maison, je renvoyai mon conducteur après l'avoir payé (ce que je faisais toujours). Je trouvai une vieille fermière assise au coin du feu. Je la saluai et la priai de m'accorder l'hospitalité pour une nuit seulement, ajoutant que je désirais partir de bon matin pour Saint-Laurent où j'avais une parente qui était sœur de la Sagesse. Elle me répondit sèchement qu'elle ne pouvait pas me coucher; je lui dis alors : « Ce n'est pas un lit que je vous demande, mais seulement un abri. — Vous avez le temps d'aller plus loin, » fut sa seule réponse. Je sentais mes larmes couler; cependant il fallut se résigner à son sort; je dis un *pater* et un *ave*, et je me jetai avec confiance dans les bras de la Providence. « Ma bonne mère, lui dis-je, auriez-vous la complaisance de me faire conduire à une autre ferme? » La servante, qui était là, s'offrit aussitôt pour m'accompagner; elle m'aida à sauter un petit ruisseau où j'aurais pu tomber, parce que la nuit était très-obscure; elle me conduisit à peu de distance d'une métairie dont les habitants étaient bien différents de ceux que je venais de quitter. Le père et la mère étaient assis auprès d'un grand feu, environnés de cinq enfants et de deux de leurs cousins. Dès qu'ils m'aperçurent, le père, qui occupait la meilleure place, se leva, et me salua avec beaucoup de politesse: je lui demandai l'hospitalité. « Avec bien du plaisir, » me répondit-il. Je m'empressai de lui faire mes remerciements; je ne savais trop comment lui exprimer ma reconnaissance, tant j'étais émue. Sitôt que les deux cousins furent partis, la bonne femme me sauta au cou en me disant : « Ah! madame Sapinaud, c'est vous que j'ai le bonheur de recevoir dans ma maison! » Ses enfans m'entourèrent en me faisant mille caresses: tous m'assuraient qu'ils m'avaient crue morte; qu'on leur avait dit que j'avais

été massacrée dès les premiers jours que les bleus étaient entrés à Mortagne. « Hélas! mes bons amis, le ciel, jusqu'à ce jour, m'a sauvée de la fureur de mes ennemis; mais l'acharnement qu'ils mettent à la recherche de ma personne me fait bien croire que tôt ou tard je tomberai entre leurs mains. » Ils me servirent un bon souper, et me donnèrent un bon lit. Je les priai de me faire conduire par un de leurs enfants à Saint-Laurent où je voulais me rendre à la pointe du jour; les deux aînés s'offrirent aussitôt. Que d'actions de grâces je rendis en ce moment au bon Dieu qui n'avait pas permis que je fusse accueillie dans la dernière métairie! Je dormis peu; vers les deux heures du matin je me levai, j'appelai l'aîné des fils de la maison : « Allons, Jean, partons. » Quel fut mon étonnement lorsqu'il me dit que toute la nuit il était tombé de la neige, qu'en plusieurs endroits il y en avait plus d'un pied, et que nous éprouverions beaucoup de difficultés pour arriver à Saint-Laurent! Je lui dis que je voulais absolument m'y rendre, que j'espérais qu'il me donnerait le bras, et qu'avec son aide il me serait plus facile d'éviter les endroits dangereux; il appela aussitôt son frère et nous partîmes. Il faisait un froid terrible; la neige en tombant se gelait, ce qui la rendait plus ferme. Nous fûmes contraints de traverser le grand chemin des Herbiers à Mortagne, où les citoyens allaient presque continuellement la nuit et le jour. Un de mes conducteurs allait toujours en avant à cent pas de nous, pour épier s'il ne voyait ou n'entendait pas quelque chose, et dans le cas où il y aurait eu quelque danger, il devait revenir pour nous avertir. Le cœur me palpitait en traversant le grand chemin. Dès que nous en fûmes un peu éloignés, je fus obligée de m'asseoir : les forces me manquaient; j'étais couverte de sueur, quoiqu'il fît bien froid, et que la neige qui était tombée sur mes vêtements fût gelée. Mes conducteurs n'avaient pas froid non plus; ils me portaient quelquefois; nous ne passions jamais par les chemins, de peur que nos pas ne nous fissent découvrir; nous longions les haies et les fossés. Mes jambes étaient pleines d'épines. Nous nous égarâmes : mes conducteurs ne savaient trop comment re-

trouver leur chemin; l'aîné courut en avant, et aperçut une maison où il était connu; nous nous trouvâmes bientôt dans la ferme: sur l'assurance positive qu'ils me donnèrent que je n'avais rien à craindre, je leur dis de frapper, que nous nous chaufferions un instant. J'étais si fatiguée que je ne pouvais plus marcher; je leur ordonnai seulement de ne pas me découvrir et de me donner le nom de la Fortin, comme je m'étais toujours fait appeler depuis ma sortie de la Verrie, ces braves paysans se levèrent et me firent un bon feu. Après m'être reposée quelques instants, je payai mes conducteurs et partis pour Saint-Laurent.

Comme j'étais près d'arriver, je rencontrai un meunier à qui je demandai s'il y avait beaucoup de citoyens dans la ville: il me répondit que plusieurs habitants de Mortagne avaient couché dans le bourg, mais qu'il pensait qu'ils allaient repartir. Je m'arrêtai à Saint-Laurent, chez une vieille gouvernante qui avait servi ma fille. En entrant chez elle, comme il y avait un homme et une femme que je ne connaissais pas, je lui sautai au cou en l'appelant ma mère et lui serrant les mains: elle me reconnut de suite malgré mon déguisement; j'étais morte de froid; mes jupes étaient mouillées ainsi que mes bas. Elle me fit une bonne soupe dont j'avais bien besoin après le pénible voyage que je venais de faire. Je lui dis que j'avais quelque chose à lui communiquer de la part de son frère; les bonnes gens qui étaient là sortirent, et son mari était en journée. Dès que nous fûmes seules, je la priai de me chercher une chambre où je pusse me cacher; après quelques recherches elle me trouva un logement chez madame Gilbert, brave paysanne dont le mari avait passé la Loire. Le lendemain de mon arrivée, j'appris que MM. d'Elbée, de Boissy et d'Ilauterive avaient été fusillés dans l'île de Noirmoutiers. Au moment où ils furent pris, M. de Boissy engagea un de ses domestiques, qui l'avait suivi, à se sauver; mais ce généreux Vendéen n'en voulut rien faire. Il répondit à son maître: « Croyez-vous que je ne saurai pas mourir pour mon Dieu? Je ne vous abandonnerai jamais. » Les bleus proposèrent à ces trois messieurs de reconnaître la république, leur pro-

mettant qu'il ne leur serait fait aucun mal. « Vous êtes de braves gens, » disait le général ennemi. « Mais, demanda-t-il à M. d'Elbée, si tu étais maître de notre sort comme nous le sommes du tien, que nous ferais-tu ? — Ce que vous allez me faire. » D'après cette réponse, il les fit mettre tous ensemble, et ordonna à ses soldats de les fusiller, ce qui fut exécuté sur-le-champ.

J'appris en même temps que M. de Chevigné, qui avait perdu sa femme et ses enfants au passage de la Loire, était de retour, qu'il avait rejoint Charette qui lui avait confié le commandement d'une de ses divisions, mais que le jour même de son arrivée il avait été tué d'un coup de balle.

Madame Gilbert m'annonça aussi que les bleus allaient venir à Saint-Laurent, et qu'ils mettraient le feu partout, et tueraient tous ceux qui y feraient demeure : ils étaient fort irrités; les brigands les avaient attaqués à Chollet et leur avaient tué une grande quantité de monde. M. de La Rochejaquelein était à cette attaque, ainsi que Stofflet. M. Henri, comme un jeune homme et dont l'âme était belle, poursuivit deux dragons qui fuyaient; il en tua un, et avait le sabre levé pour tuer l'autre, lorsque le dragon lui demanda grâce : à peine la lui avait-il accordée que ce brigand, qui avait des pistolets à l'arçon de son cheval, en tira un sur M. Henri. Stofflet et plusieurs autres soldats arrivèrent au moment même et tuèrent le dragon, mais le brave La Rochejaquelein était mort : on eut le soin de l'emporter et de dire qu'il n'était que blessé ; ses propres soldats n'apprirent sa mort que lorsque Sapinaud et Charette firent le traité de paix avec les républicains. On m'apporta cette nouvelle sur le soir; jugez dans quelle inquiétude je passai la nuit. Le lendemain se passa assez tranquillement. Sur les sept heures on vint nous dire que les bleus arrivaient, et qu'ils mettaient en réquisition les charpentiers pour remettre le pont ; mon hôtesse me fit monter dans un grenier, je tirai l'échelle après moi, et je fermai la trappe qui se trouvait placée entre deux soliveaux et paraissait peu. Ils ne firent que passer, et se rendirent à Maulevrier : le maire de ce bourg les avait envoyé chercher pour

arrêter deux brigands de l'armée de Stofflet. Je ne sais si la peur fait dormir, mais la nuit même je dormis jusqu'à neuf heures du matin. Nous restâmes pendant deux jours sans aucune alerte, mais nous apprîmes de bien mauvaises nouvelles : les bleus avaient fusillé vingt-cinq hommes de Maulevrier, qui furent dénoncés par les patriotes de l'endroit; le méchant maire, — dont je ne veux pas dire le nom parce qu'il reste des enfants, et que je crois que les fautes doivent être personnelles — le méchant maire allait avec les bleus dans les maisons où se trouvaient les brigands, les faisait prendre l'un après l'autre, et conduire dans un champ de genêt où on les fusillait. Ces braves Vendéens périrent tous sans proférer une seule plainte ; je crois même que la plupart étaient bien aises de se voir conduire à la mort.

Cette boucherie m'affecta beaucoup; je ne pus pas dormir de la nuit. Ce fut bien autre chose le lendemain : on vint nous dire que les bleus coucheraient à Saint-Laurent, et qu'ils y mettraient le feu le jour suivant. Chacun se pressa de mettre ses meubles dehors, et je me vis forcée de chercher une autre retraite. Je me rendis chez deux bonnes femmes dont l'une avait été à mon service, et les priai de me recevoir : elles étaient occupées à faire leurs paquets : elles me dirent qu'elles ne pouvaient pas me cacher, mais qu'il y avait une ancienne fille de la Barbinière, logée dans un petit hangar sans cheminée et sur le derrière; que certainement les bleus n'iraient pas y mettre le feu; je priai une de ces vieilles de m'y conduire. C'était une vieille masure qui servait ordinairement d'écurie à un seul chevai : la bonne vieille qui l'habitait avait ôté quelques tuiles dans un coin pour laisser passer la fumée; la couchette était si étroite et si petite que mes pieds sortaient hors du lit. Je me trouvai trop heureuse que cette pauvre femme voulût me recevoir avec elle; je restai là pendant six jours sans avoir d'alerte, mais attendant les brûleurs de jour en jour. Ils n'osaient pas trop s'avancer, car Domagné avait tout à coup reparu à Cerises, et venait quelquefois jusqu'à la Chapelle, petite paroisse peu éloignée de Saint-Laurent. Ce commandant vendéen avait passé la Loire à Saint-Florent,

et s'était dirigé vers Nantes : ayant été assez heureux pour sauver son argent dans ce désastre, il avait rencontré, à peu de distance de Nantes, un paysan qui conduisait deux bœufs pour les citoyens; il l'aborda et le pria de lui vendre ces deux bœufs et de lui donner ses vêtements, ajoutant qu'il les paierait aussi cher qu'il le désirerait; le bonhomme fit bien des difficultés, mais il fut si bien payé qu'il s'en revint fort content (c'est de lui-même que je tiens cette histoire). M. Domagné, sous ce déguisement, conduisit ses bœufs à leur destination, et demanda pour retourner chez lui un laissez-passer qui lui fut aussitôt accordé. Il se dit de Clisson; dès qu'il y fut arrivé, il alla joindre M. Cathelineau (Pierre), et retourna ensuite à travers mille dangers à Cerises où il ordonna un rassemblement, et prit la Chatenaye avant que les bleus fussent instruits de son arrivée. Il y pilla les magasins que les républicains avaient établis, et en distribua une partie à ses soldats : cependant, deux jours après, les bleus ayant reçu du renfort vinrent à Saint-Laurent, entrèrent dans toutes les maisons et commirent mille horreurs : je les entendis passer plusieurs fois devant la maison où j'étais cachée; toutes les fois que le hasard les amenait si près de moi je me jetais à genoux, il me semblait les voir le sabre levé, prêts à me tuer, comme ils avaient fait quelques jours auparavant à madame de La Touche, à la Gaubretière. Les ayant entendu arriver, elle se hâta de descendre dans sa cour avec une bouteille de vin, croyant les attendrir par sa politesse; le premier bleu qui entra la tua; sa tête roula dans un bassin plein d'eau. La nuit vint à notre secours et chassa nos meurtriers. J'appelai Perrine; elle me dit qu'ils reviendraient le lendemain. « Partons, lui dis-je, avant leur retour; allons passer la journée à Étourneau » : c'était un moulin qui appartenait à mes enfants. Les eaux étaient hautes et l'on ne pouvait passer le pont; le domestique était absent lorsque nous arrivâmes : c'était lui qui était le maître; il n'y avait qu'une servante et une petite fille de neuf ans; le père et la mère et huit enfants avaient passé la Loire. Le domestique n'était de retour que depuis huit jours; il ignorait ce qu'ils étaient

devenus. On lui avait dit que son maître Beaulieu avait été massacré au Mans, dans les bras de sa femme avec ses deux filles, que la femme avait été conduite en prison où elle était morte le lendemain de saisissement et de misère; mais il ne pouvait ajouter foi à ces tristes nouvelles. Il paraissait fâché d'avoir quitté M. Henri, et disposé à aller le rejoindre.

A la pointe du jour je sortis du moulin et allai me cacher dans un genêt. Jamais journée ne m'a paru plus longue. Sur les deux heures je me crus morte; le champ où je m'étais réfugiée était en pente, et un amas de pierres le séparait du grand chemin de la Barbinière. Tout à coup j'entendis rouler des pierres, et un bruit épouvantable, semblable à une troupe de monde qui serait descendue vis-à-vis de l'endroit où j'étais; je crus que j'avais été trahie, et que les républicains venaient me prendre. Je me couchai dans une haie et me couvris de genêts que j'avais coupés pour me servir de siége. J'étais plus morte que vive; je faisais déjà mon acte de contrition; et le bruit approchait de moi, lorsque j'entendis le mugissement d'une vache; je me relevai aussitôt et pris un grand brin de genêt, dans le cas où elle serait venue vers moi, afin de la faire fuir; mais elle passa à mes côtés sans m'apercevoir. Ces pauvres bêtes étaient comme leurs maîtres, errantes à l'aventure; ce qu'il y avait de singulier c'est que le soir elles venaient coucher dans leurs écuries, et chacun de nous en faisait autant; car, après le coucher du soleil, on n'avait plus rien à craindre des bleus. Je me levai donc et retournai à Saint-Laurent où j'arrivai à huit heures du soir. Nous passâmes deux jours de suite sans accident; je restai jusqu'au soir. Si les bleus étaient venus, Perrine aurait dit que j'étais sa sœur et malade depuis bien longtemps; d'ailleurs il faisait si noir dans mon taudis, la fumée était si épaisse quoiqu'on ne fît du feu que le matin, et le linge que je portais était si noir que j'avais l'air d'une bohémienne.

Il y avait là une bonne religieuse, nommée Jalabert, qui venait souvent me voir et qui était pleine d'attentions pour moi. Je tâchais de reconnaître ses bontés autant qu'il m'était possible.

Les derniers jours de janvier, vers les quatre heures du soir, nous entendîmes crier : « Voilà les bleus! » J'étais chez Perrine, elle me dit : « Je vais voir s'il y en a beaucoup. — Eh, mon Dieu! lui dis-je, restez donc, il y en aura toujours assez pour nous faire périr. » J'eus beau dire, elle me laissa seule et s'en alla. Je courus aussitôt chez madame Jalabert; elle n'était pas non plus chez elle : faite comme j'étais, on ne pouvait me reconnaître; j'étais tout en guenilles; j'avais une vieille coiffe de laine qui était toute jaune; je m'étais mis un morceau de croûte de pain dans un côté de la joue, entre les gencives et les joues; je m'étais noirci les sourcils, et un vieux morceau de linge attaché sous le menton me cachait la moitié de la figure; outre cela les larmes que je ne cessais de répandre depuis quatre mois m'avaient tellement changée que j'étais méconnaissable. Comme je sortais, quatre bleus entrèrent : je fus saisie. « Restez, bonne femme, me dirent-ils, vous avez l'air bien malade. » Je m'en allais sans leur répondre; la porte de mon taudis était fermée, et je me vis forcée de me réfugier chez ma voisine qui avait une maison bien grande, et où se trouvaient beaucoup de locataires; les bleus y entraient en foule. Je m'assis sur une pierre près de la porte, et je vis entrer successivement seize soldats qui déposèrent leurs armes dans la maison, disant qu'il fallait leur faire du feu, qu'ils avaient grand froid et grand'faim. Comme ils apportaient chacun un morceau de viande avec leur hallebarde, ils demandèrent de l'eau pour la laver, je me levai et m'offris pour leur cuisinière. Ils me dirent de tirer de l'eau et de laver leur viande, ajoutant que personne ne ferait leur soupe, et qu'ils ne se fiaient pas à ces coquines de brigandes. Je pensais à ce début que tout irait mal pour nous, mais comme la vie était pour moi un fardeau bien pesant, je ne songeai qu'à me préparer à bien mourir. Les mauvaises nouvelles que j'avais apprises le matin ne me laissaient aucun regret de la vie. L'on m'avait assuré que ma fille et son mari étaient morts à l'hôpital. Cette pensée me donna une telle indifférence pour le résultat de ce que nous allions devenir, que je m'arrêtai à regarder ces misérables dont l'aspect effrayait tout le monde.

Quand le soir fut arrivé, on défendit à qui que ce fût de sortir, menaçant de tirer sur ceux que l'on verrait dehors. Comme la chambre d'en bas était pleine de soldats, je proposai à quelques femmes qui étaient là de monter avec moi dans la chambre haute où les républicains n'étaient pas en aussi grand nombre. La maîtresse de la maison fut enchantée de ma proposition ; les armoires étaient remplies de linge, et elle craignait qu'on ne les enfonçât pour prendre ce qu'elles contenaient. Le commandant était assis auprès du feu, la tête baissée, de sorte que je ne pus lui voir le visage ; il ne prononça pas une seule parole. Il y avait aussi trois Allemands et un jeune homme, qui était un officier apparemment, car il commandait aux autres. Comme nous étions près de la porte et qu'il faisait bien froid, il nous dit. « Citoyennes, approchez-vous du feu. » Mes compagnes tremblaient au point de ne pouvoir parler. Je répondis que nous n'avions pas froid. « Vous avez grand'peur, n'est-ce pas? — Votre vue et les tourments que vous faites éprouver à tout le monde, depuis que vous êtes les maîtres de la Vendée, ne sont pas faits pour nous rassurer. » — Il me répondit : « Demain on vous fusillera toutes; cependant celles qui voudront aller à Mortagne ou à Chollet obtiendront des laissez-passer; celles qui resteront seront fusillées. » — Je lui dis : « Citoyen, je ne crains pas la mort, c'est peut-être toi qui as fait mourir tout ce que j'avais de plus cher au monde. » A ces mots mademoiselle Benore me donna des coups de coude pour m'engager à me taire. « Je ne crains pas la mort, répétai-je, je crains seulement les tourments que vous faites endurer. » — Toutes les femmes sont cause de nos malheurs, sans elles la république serait déjà établie, et nous serions chez nous fort tranquilles. Allez, vous périrez toutes.— Sans les femmes, vous auriez eu quinze des vôtres fusillés dans cette paroisse : elles se mirent à genoux devant les brigands. — Eh! comment savez-vous cela, citoyenne? — Parce que j'y étais; et je me mis aussi à genoux : je dis que les prisonniers que l'on venait de faire ne devaient pas être fusillés. — Qui les gardera? — Ce sera moi et toutes les femmes du bourg. Ils les laissèrent en effet

sous notre garde. Vous voyez, citoyen, que les femmes ne vous ont pas toujours fait du mal; sans elles vous ne seriez pas entrés dans la Vendée; elles vous ont fait du bien, et à nous bien du mal, puisqu'elles vous ont livré leur pays et leurs parents. » Il me répondit : « Vous parlez bien. — Que voulez-vous! je joue de mon reste. — Approchez-vous du feu. » Je me levai, je lui tendis la main. « Voyez si j'ai froid. » J'étais brûlante. « Non, me dit-il, c'est que vous avez peur. »

En même temps il me commanda de faire un lit au commandant. Mes compagnes n'osaient ouvrir la bouche; je me levai, je lui demandai s'il voulait coucher dans une petite chambre auprès, où se trouvait un bon lit. Il vint examiner si c'était convenable. « Citoyenne, il faut mettre des draps blancs. — Tout à l'heure, citoyen. » La maîtresse de la maison, qui était présente, ne voulait pas ouvrir les armoires devant les Allemands; elle dit qu'elle n'avait pas de draps. Sans m'étonner;je lui dis : « Donnez-moi la clef de vos armoires. » Elle me fit une telle grimace que si je n'avais pas eu l'âme noyée de chagrin, je n'aurais pu m'empêcher de rire; elle eut bien de la peine à trouver cette clef; enfin elle me la donna. Je dis à mademoiselle Benore : « Prenez une chandelle, allons faire le lit à ce commandant, il a l'air bien fatigué; il est pourtant bien dur de faire du bien à ses bourreaux. » Elle me répondit : « Ah! ma chère Fortin, je suis si saisie que je n'ai ni bras ni jambes. — Allons, ma bonne amie, du courage, demain ils mettront fin à tous nos maux. » Nous rentrâmes en leur disant que si leur commandant voulait se reposer, sa chambre était prête. Il se leva, deux Allemands marchaient devant lui; l'un portait une lumière, l'autre ses armes, celui qui s'était entretenu avec moi lui donnait le bras. Quand ils furent de retour ils se mirent à boire; de temps en temps ils nous regardaient en jurant. Je pensais que ces misérables, quand ils auraient bu un coup, nous massacreraient. Jamais je ne m'étais senti tant de courage, je le dis à mes compagnes; j'avais un bon couteau dans ma poche, bien déterminée à me défendre s'ils venaient m'insulter. Au bout d'un quart d'heure, l'officier me demanda si

nous voulions passer la nuit ou descendre en bas. Je me levai promptement. « Nous en donnez-vous la permission, citoyen? — Oui, oui, allez, mais ne cherchez pas à vous échapper. Il y a des gardes de tous côtés. Savez-vous, ajouta-t-il, si les brigands sont à Maulevrier? — Je n'en sais rien, citoyen. — A quelle distance se trouve ce bourg? — A trois quarts de lieue, citoyen. — Comment, c'est si près? » Il parla par signes à ses Allemands qui, je crois, ne l'entendaient guère. Je le soupçonnais être un moine qui avait été à Mortagne et qu'on appelait le père Dumont. J'étais bien contente de descendre; nous n'avions rien mangé depuis midi, et nous n'avions néanmoins, ni les unes ni les autres, envie de manger. La maîtresse de la maison, nommée Bodrie, avait une telle peur qu'on n'enfonçât les armoires qu'elle en fut malade. Quand nous fûmes descendues nous trouvâmes douze républicains couchés sur des paillasses : on avait ôté trois lits et on les avait transportés dans le jardin ainsi que les tables. Les uns jouaient au trente-un, les autres dormaient; un de ces misérables avait la fièvre, et poussait des cris lamentables; le reste était accroupi auprès du feu, et l'on parlait de Charette : nous étions, mes compagnes et moi, assises par terre dans l'embrasure d'une croisée. Je m'étais mise sur une petite marche de pierre, et une mauvaise marmite pleine de cendres me servait de coussin. Je portai l'oreille à la conversation des bleus. Un d'eux disait à son camarade : « Nous allons tout tuer et tout brûler, après quoi Charette viendra et nous tuera à son tour. » L'autre lui répondit : « Pourvu qu'on ne nous envoie pas à ce maudit endroit qu'on appelle les Quatre-Chemins! Par tous les diables, il n'est pas possible de s'en débusquer. » Je n'en entendis pas davantage, je m'endormis; mon sommeil dura jusqu'à la pointe du jour. Mes compagnes me firent de vifs reproches de dormir lorsque j'étais si près de ma mort. « Hélas! mes chères amies, si vous ressentiez des peines aussi cuisantes que les miennes, vous verriez le moment de la mort comme celui qui doit finir vos tourments. Le tort que j'ai, c'est de ne pas employer ces derniers moments à fléchir la colère de Dieu, en m'excitant de

tout mon pouvoir à une contrition parfaite. » Comme j'étais occupée à faire ces lamentations, ma religieuse, qui avait si bien soin de moi, entra pour me demander comment j'avais passé la nuit : elle nous dit qu'elle n'avait pas pu fermer l'œil, et qu'elle avait entendu des propos à faire trembler; qu'un bleu s'était vanté d'avoir tué son père parce qu'il était aristocrate; qu'un autre conservait la langue d'un enfant dont il avait assassiné la mère.

Le commandant entra sur ces entrefaites, et fit un tapage terrible. « Comment, dans un bourg comme celui-ci, on ne trouve ni serrurier, ni maréchal; ils sont tous cachés. Si c'étaient les brigands qui en eussent besoin, ils seraient bien vite là. » Il nous adressa à toutes la parole. « Allons, brigandes, allez vite me chercher un maréchal : on ne lui fera pas de mal; vous pouvez l'amener. » Ma religieuse, qui était hardie, lui dit : « Je vais voir si j'en trouverai un. — Dis-lui que c'est pour ouvrir la porte de la chapelle où je veux mettre le grain que je trouverai : on mettra le feu à deux heures; sortez tout ce que vous pourrez de vos maisons. — De quoi cela nous servira-t-il, commandant, puisque vous voulez toutes nous fusiller? — Mais on ne fusillera pas celles qui iront à Mortagne ou à Chollet. — Mais, citoyen, nous ne pouvons pas partir aujourd'hui. — On vous donnera trois jours, après lesquels nous reviendrons, et toutes celles que nous trouverons encore ici, nous les fusillerons. » Durant ce triste entretien le maréchal arriva. Le commandant lui ordonna d'ouvrir la porte de la chapelle, et il y fit porter le grain et la farine qu'il put trouver. Madame Jalabert avait un boisseau de farine, les bleus se mirent en devoir de l'emporter; elle courut prier le commandant de lui laisser son boisseau. « Dans trois jours tu seras fusillée et tu n'auras plus besoin de rien, » fut la seule réponse de ce barbare. — « Mais pendant ces trois jours, vous ne voulez pas, citoyen que nous mourions de faim. » Il lui tourna le dos; elle revint sur les bleus; comme ils l'avaient vue parler à leur commandant, ils crurent qu'elle avait obtenu la permission de garder son boisseau, et le lui laissèrent.

Nous sortîmes dans le jardin par ordre du commandant. Il était presque midi; nous entendîmes l'appel : on nous dit que l'on renfermait dans l'église tous ceux qui étaient dénoncés. Comme j'étais de ce nombre, je pensais que si quelqu'un de Mortagne passait je serais infailliblement reconnue. Deux républicains arrivèrent; un tisserand nommé Breceux les amena pour qu'ils l'aidassent à porter son fils qui était malade; ils le placèrent sur une paillasse au milieu du jardin. Comme je me baissais pour arranger les oreillers, je fus étonnée de m'entendre appeler par mon nom. « Madame Sapinaud, me dit-il, que je vous ai d'obligation. — Misérable! lui dis-je, ne me nommez pas ainsi; je m'appelle la Fortin. — Eh bien! la Fortin, soit, je suis un prêtre. Vous voyez que je n'ai pas moins à craindre que vous; ne m'abandonnez pas, je vous prie, restez auprès de moi. » Je m'assis en effet; la mère et la fille Bremon arrivèrent en même temps : elles nous dirent qu'on commençait à mettre le feu. Nous entendîmes des coups de fusil, et le temps semblait s'obscurcir par la fumée épaisse qui s'élevait des maisons; je crus même que les coups de fusil se rapprochaient de moi. Je me mis à genoux, tenant ma tête haute pour que les bleus ne me manquassent pas; je m'attendais à mourir, et j'avais fait le sacrifice de ma vie. Un de ces misérables vint vers moi : je m'imaginai que tous les autres le suivaient. Le feu qui embrasait les maisons voisines, les charpentes qui tombaient avec les tuiles, faisaient un tapage si épouvantable que je ne voyais ni n'entendais rien. Ce misérable s'approcha de moi et m'ôta ma coiffe; je crus qu'il allait me couper la tête; mais la jeune Bremon se trouvait là; elle était jeune et jolie; il me laissa dès qu'il l'aperçut, et courut vers elle. « Quel est cet homme qui est couché là-dedans? — C'est mon frère qui est malade. » Il commença par le prendre par le bras. — « Allons je vais te guérir. » Je crus qu'il allait le tuer. — « Qu'allez-vous faire, lui dis-je, ne voyez-vous pas qu'il est mourant? » Il le laissa donc; et s'adressant à la Bremon : « Viens ici que je t'embrasse. » Cette pauvre fille se défendit de son mieux. Heureusement il était fort tard; et sa mère était là. Je lui dis: « Défendez votre

fille, je vais chercher du secours. » Je sautai quelques échaliers; j'entendis parler du monde : « Ah, mon Dieu ! si c'étaient les bleus! Je regarde à travers une haie, je vois des têtes blanches; j'arrive toute essoufflée, elles étaient près de cinquante femmes. Madame Richeteau me demanda si les bleus étaient partis; je lui répondis qu'il y en avait un qui avait saisi la jeune Bremon, et que sa mère avait bien de la peine à la défendre. Comme je disais ces mots, la jeune fille arriva tout échevelée, sans mouchoir, sans coiffe, et criant de toutes ses forces : « Allez donc, je vous prie, au secours de ma mère; il va la tuer. » — Toutes ces poltronnes de femmes se regardaient en disant : « Veux-tu venir? » et personne n'y allait. Cette femme, comme une lionne rugissante, se défendit de son mieux. « Coquin, lui dit-elle, tes camarades sont tous partis, si les brigands t'attrapent, ils te tueront. » Elle vint retrouver sa fille. Elle était toute meurtrie, et si bien meurtrie, qu'elle mourut peu de jours après. Sa fille se jeta à son cou. « Ah! ma mère, je vous ai abandonnée : il vous a fait bien du mal. »

Je retournai avec plusieurs autres femmes auprès de ce pauvre missionnaire. Il était mourant de douleur de ce qu'il avait vu. Quelques dames, plus hardies, allèrent s'assurer si les bleus étaient bien tous partis; d'autres coururent à leurs maisons pour voir si elles étaient toutes brûlées, et pour tâcher d'éteindre le feu. Madame Richeteau et madame La Chêne m'aidèrent à rentrer le missionnaire chez le bonhomme Bremon; une partie de la maison n'avait pas souffert de l'incendie. « Hélas! nous dit-il, ils ne nous ont pas tués aujourd'hui, mais ils ont dit qu'ils reviendraient dans trois jours; j'aurais mieux aimé qu'ils nous eussent tous fait périr, que de nous laisser trois jours dans l'attente de nos bourreaux. » Je pensai comme lui. Comme il était tard, je retournai chez la Bodrie; le commandant ayant couché dans la maison, elle avait peu souffert de l'incendie, et il lui restait trois ou quatre chambres. Je trouvai la femme Bodrie de très-mauvaise humeur. La première nuit elle ne fut pas maîtresse de sa maison; comme elle était une de celles de tout le bourg qui

avaient le moins souffert du feu, tout le monde s'y rendait en foule. Je pris Perrine avec moi, elle m'aida à transporter une couverture et une paillasse sur laquelle nous passâmes la nuit. Je ne dormis pas aussi bien que la nuit précédente avec ma marmite de cendres pour oreiller.

Au point du jour, madame Bodrie voulut congédier tous ceux qui étaient dans sa maison, moi-même la première. Elle me dit, pour raison, que si on venait à me découvrir, je serais cause de sa mort. Je ne savais trop que répondre, ni quel parti prendre. La sœur Gaillard, qui avait des droits dans la maison, parce que ses deux nièces en avaient loué la moitié, me dit : « Restez, j'ai le droit d'avoir une chambre au moins. » Je demeurai donc. Notre hôtesse avait tellement peur qu'elle en tomba malade, et mourut peu de temps après. Son frère, à la nouvelle de l'arrivée des bleus, courut se cacher dans un genêt avec un de ses amis nommé Flandy, qui était aveugle. Les patriotes, les ayant aperçus les amenèrent à l'église où ils furent fusillés. Nous fîmes croire à la sœur que son frère était allé rejoindre l'armée des Vendéens.

Les brûleurs tuèrent aussi un métayer à l'entrée du bourg. Il venait de faire un charroi pour ces barbares ; sa femme entendant un coup de fusil, sortit pour voir ce qui était arrivé ; quel spectacle pour cette infortunée! son mari était étendu mort, le sang lui sortait à gros bouillons de la tête où il avait reçu un coup de sabre. Elle tomba évanouie, et les bœufs sans conducteur continuèrent à marcher ; heureusement le maire survint, et les conduisit à la métairie ; quoique citoyen, il ne put retenir ses larmes ; il aida même à transporter la femme du métayer. Cette malheureuse mourut peu de jours après ; un de ses enfants, qui était au charroi, fut aussi tué. A la nouvelle de la mort de sa mère, il jeta son aiguillon et voulut s'enfuir, mais un de ces misérables tira sur lui, et l'étendit roide mort. Hélas! toutes ces catastrophes se passaient à peu de distance du jardin où nous nous étions réfugiées ! Tout le monde était en pleurs. Les vaches revenaient, s'arrêtaient à la porte de leurs maîtres et poussaient de longs mugissements. Oh! combien ce soir différait des soirées tran-

quilles où, dans le temps de mon bonheur, j'avais vu descendre, au son des flûtes et des tambours, les troupeaux vers leurs étables! Les femmes, dès que l'angélus sonnait, quittaient leurs quenouilles et se hâtaient de conduire leurs petits enfants qu'elles caressaient, au-devant de leurs maris fatigués. Ils accouraient se jeter dans les bras de leurs pères; et tous ensemble venaient au temple du Sauveur se mettre sous la protection de la Vierge. Des souvenirs si doux rendent mes maux plus amers encore, par la perte de l'espérance qui est la vie du cœur. Ah! mon Dieu! jamais je n'oublierai cette malheureuse journée.

Deux jours se passèrent au milieu de ces tourments inexprimables, et le troisième était attendu avec anxiété. Les bleus nous avaient promis de revenir sur le soir; une femme de la Verrie arriva : elle nous dit que les brûleurs n'avaient pas cessé de piller et de massacrer, et que leur intention était de mettre le feu partout. Je craignais qu'ils ne tuassent mon petit-fils, caché dans ce bourg. Pour comble de misère, je n'osais en demander des nouvelles, de peur de me faire reconnaître. « Hélas! me disais-je à moi-même, à quoi me servira de demander des nouvelles de son sort? s'il est mort, cela augmentera mes maux; il vaut mieux que je prie le Seigneur de me le conserver; et au surplus, s'il est mort, sans doute que le même sort m'est réservé dans quelques jours. »

En sortant de la Verrie, les brûleurs ne vinrent point à Saint-Laurent; ils allèrent à la Gaubretière où il ne restèrent pas longtemps, car ils craignaient Charette qui n'en était pas très-éloigné. Ils massacrèrent près de trois cents femmes dans le bois de Beaurépaire, et faillirent aussi tuer madame de Boissy avec ses deux petites filles. Cette dame s'était cachée dans un genêt : un citoyen les aperçut, il alla vers elles, et leur dit : « La colonne va passer, s'ils vous aperçoivent ils vous tueront; couchez-vous par terre et ne bougez pas, je m'en vais les attendre et je leur dirai que je n'ai rien vu dans cette pièce. » Quelques-uns étaient humains, surtout parmi les Allemands; ils ne voulaient pas tuer les femmes, mais ils ne faisaient aucun quartier aux hommes qu'ils pouvaient attra-

per. Au sortir de la Gaubretière, ils espéraient aller à Chambreteau mettre le feu, mais un courrier extraordinaire arriva à deux heures; il était porteur d'ordres très-précis pour suspendre les massacres. Nous fûmes bientôt instruites de cette heureuse nouvelle, ce qui nous donna une lueur d'espérance. Hélas! comme notre bonheur fut de peu de durée! Les citoyens de Mortagne recommencèrent à passer presque tous les jours à Saint-Laurent, pour aller à Maulevrier; de sorte que j'avais des peurs terribles. Ils ne venaient ordinairement que sur les onze heures; alors tous ceux qui, comme moi, étaient dénoncés, étaient forcés de se cacher. Je me réfugiais le plus souvent dans une vieille masure presque remplie de fumier. Je montais sur un plancher en ruine et j'y restais jusqu'à leur départ. Un jour deux bleus passèrent devant cette masure : l'un d'eux dit à son camarade : « Viens donc, allons voir s'il n'y a rien là-dedans. » Je me crus perdue : l'autre lui répondit : « Que veux-tu faire dans ce fumier? viens. » Ces mots me sauvèrent. J'entendis le bruit de leurs pas pendant longtemps; car ils rôdèrent autour de la masure, et je crus peu après distinguer la voix d'une femme. Oh! comme ces journées étaient longues pour moi! Il fallait en sortant que je saisisse l'instant favorable pour m'échapper sans être vue de personne.

Il y avait près de quinze jours d'écoulés depuis l'incendie de Saint-Laurent, lorsqu'on nous annonça l'arrivée des brigands; leur projet était d'attaquer Mortagne. Cette nouvelle était loin de m'être agréable; je pensais que si les bleus en étaient instruits, ils achèveraient de brûler le peu de maisons qui avaient échappé à l'incendie. Les brigands n'arrivèrent pas, mais ils s'avancèrent jusqu'à Maulevrier où les bleus, qui ne les croyaient pas si près, ne les eurent pas plutôt aperçus qu'ils rétrogradèrent vers Mortagne, traversèrent Saint-Laurent, et ne revinrent que le lendemain, au nombre de près de deux mille.

Dès qu'on les aperçut, tout le monde décampa du bourg. Nous en fûmes averties par un maçon, nommé Joncheleau; ce brave homme, se trouvant surpris, vint dans la maison où

j'étais, et nous dit : « Voilà les bleus ! je n'ai pas le temps d'aller plus loin; si vous voulez, je vais me cacher ici. » Il baissa aussitôt le ciel du lit qui était à ressort, et, au moyen d'une petite échelle qu'il avait apportée, il leva une trappe qui se trouvait cachée entre deux soliveaux, et monta. Je le suivis : nous retirâmes l'échelle et le ciel de lit, et nous attendîmes le résultat de l'arrivée de cette division républicaine. Les ennemis, en entrant dans le bourg, tirèrent presque tous leurs fusils, de sorte que les balles tombaient comme la grêle sur le toit où j'étais. Je dis à Jencheleau : « S'il y a quelques trous à la couverture de la maison, les balles nous tueront ici comme dehors. » A peine put-il me répondre; je crus qu'il allait s'évanouir, je cherchais à ranimer son courage par mes discours. « Allons, Jencheleau, offrons à Dieu le peu de moments qui nous restent; sans doute les bleus mettront le feu quand ils auront achevé de tuer le peu de Vendéens qui sont restés dans ce bourg; mais si nous mourons par force, songez donc que Jésus-Christ est mort pour nous de sa propre volonté; il nous récompensera dans le ciel de tout ce que nous souffrons sur la terre ; et croyez-vous que nous ne serons pas cent fois plus heureux que d'être tous les jours obligés de nous cacher, placés toujours entre la vie et la mort ? »

Nous entendions un si grand bruit de chevaux que nous pensions que les patriotes étaient en grand nombre, et qu'ils allaient tout exterminer : un citoyen de Maulevrier vint les avertir de se tenir sur leurs gardes, et leur dire que Stofflet et Marigny, après avoir fait leur rassemblement, s'avançaient vers Chollet. Cette nouvelle les obligea de retourner promptement à Mortagne pour s'opposer aux brigands; on battit aussitôt la générale ; je dis à Jencheleau de reprendre courage, et que vraisemblablement nos ennemis ne tarderaient pas à partir. Je pouvais les voir passer sur le pont à travers une petite lucarne; je l'engageai donc à se lever, l'assurant qu'il n'y avait plus rien à craindre. Mon paysan se mit à regarder : à peine avait-il les yeux à la lucarne qu'un coup de fusil lui fit une telle peur, qu'il en tomba par terre; je

distinguai en même temps au loin des gémissements semblables à ceux d'un homme qui vient d'être fusillé. « Ah ! de grâce, achevez-moi, je n'en puis plus ! » Ces cris me firent frissonner; nous demeurâmes près d'un quart d'heure sans oser remuer. Enfin tout bruit ayant cessé, je regardai ; je vis une femme dans la rue, ce qui nous rassura entièrement; les bleus étaient bien partis, et nous étions encore sauvés. La femme de Jencheleau vint appeler son mari.

Nous restâmes trois jours sans autre alerte. Après ces trois jours nous entendîmes crier sur les deux heures : « Voilà les bleus ! » Personne n'eut le temps de s'enfuir, car ils arrivèrent presque au même instant où nous avions été avertis; je grimpai dans mon grenier; plusieurs femmes se rassemblèrent dans une chambre en bas, et nous nous attendîmes à tout. A peine étais-je dans mon grenier, que j'entendis un coup de fusil. « Mon Dieu, c'est sans doute quelqu'une de mes compagnes qu'on vient de tuer ! »

Mille cris s'élevèrent en même temps. « Aux armes, aux armes ! Voilà les brigands ! » Je regardai à travers ma lucarne, et je vis les bleus qui couraient du côté du pont; je crus en effet que les brigands arrivaient et je me hâtai de descendre. Ma religieuse était en bas : je lui demandai ce qui s'était passé. « Ah ! ma chère Fortin, venez vite que je vous conte : pendant que vous étiez dans votre grenier, ces misérables sont entrés quatre en bas; ils nous ont dit : « Brigandes, pourquoi n'avez-vous pas fui ? Allons, avancez, que l'on vous fusille ! » Je m'adressai à l'un d'eux qui n'avait pas un air aussi méchant que ses camarades. « Comment, citoyen, vous voulez me faire mourir? » Un autre prit la parole : « Il faut fusiller toutes ces brigandes. Pourquoi n'êtes-vous pas allées à Mortagne ou à Chollet? » Ah ! ma chère Fortin, je n'avais jamais eu une telle peur. Ils nous avaient déjà amenées hors de la maison, lorsqu'un coup de fusil nous a saûvées : un brigand s'était caché derrière un mur; craignant d'être surpris par les bleus, il avait voulu sauter par-dessus, et avait jeté son fusil au delà pour passer plus aisément; le fusil en tombant était parti, et cet événement

avait épouvanté les brûleurs qui s'étaient hâtés de fuir. On peut juger par ce seul trait de la bravoure des républicains. »

En arrivant à Mortagne, ils ne manquèrent pas de dire que les brigands entouraient le bourg de Saint-Laurent. Pendant trois jours les habitants de cette ville furent dans les plus vives alarmes, s'attendant à nous voir arriver d'un moment à l'autre.

Dès qu'ils furent un peu remis de leur frayeur, ils se hasardèrent à revenir. C'était le mercredi des Cendres, sur les trois heures. On entendit les grelots des chiens que les bleus envoyaient en avant; car ils avaient une douzaine de chiens qu'ils amenaient ordinairement avec eux, quand ils allaient à quelque distance de Mortagne. Ces chiens rôdaient de tous côtés, et découvraient ceux qui y étaient cachés. Nous nous hâtâmes de sortir. A peine étions-nous arrivées au milieu de la rue, que j'aperçus de loin nos ennemis qui couraient à bride abattue et en criant : *Vive la république !* J'aperçus à une porte une jeune fille nommée Catherine; je lui dis : « Tout le monde fuit, et vous restez? » Elle me répondit : « J'ai une sœur qui est bien malade, et je ne veux pas l'abandonner. — Eh bien ! je vais rester avec vous. » Je montai par un escalier à moitié brûlé, dans une petite chambre qui avait échappé à l'incendie; sa sœur était alitée, et avait la fièvre. Elle me dit : « Venez-vous mourir avec nous? — Oui, ma chère enfant. » Nous ne tardâmes pas à voir nos ennemis; ils criaient : « Où sont donc ces brigandes ? » Ils fouillèrent de tous côtés, pillèrent tout ce qu'ils trouvèrent, et cassèrent et brûlèrent tout ce qu'ils ne purent emporter. Cependant ils ne mirent pas le feu aux maisons. Toutes les fois qu'ils passaient devant l'endroit où je m'étais réfugiée, il me semblait qu'ils allaient monter et nous tuer. Enfin, sur les neuf heures du soir, ils repartirent pour Mortagne; du moins ce fut l'heure où nous n'entendîmes plus rien. Dès qu'ils furent partis, je dis à Catherine : « Allons-nous-en, sans doute qu'ils reviendront demain, et si nous avons échappé à leur fureur aujourd'hui, qui sait si nous aurons demain le même bonheur? » Elle accéda à ma proposition; elle fit un petit paquet de tout

ce dont elle croyait avoir le plus pressant besoin, et nous partîmes.

A peine avions-nous marché l'espace d'un quart de lieue que nous entendîmes crier : « Rends-toi, brigand, ou tu es mort. » Nous nous arrêtâmes, attentives à écouter ; nulle autre voix n'ayant interrompu le silence, nous reprîmes notre marche et arrivâmes à La Chapelle. Madame de la Vicendière, parente de mes enfants, et dont le fils s'est distingué depuis parmi les royalistes, vint y passer quelques jours ; elle avait gardé les moutons pendant trois semaines ; mais les bleus la forcèrent de s'enfuir, en brûlant la ferme où elle était cachée, et tuant le fermier.

Le fils de mon hôtesse, qui servait avec Stofflet, venait d'obtenir un congé : il nous apprit que son général avait battu les bleus à la Tour, le jour du Mardi-Gras, et que sa troupe et lui avaient mangé le festin qu'avaient préparé les républicains. Il nous dit aussi comment Stofflet avait fait transporter les barriques de vin et d'eau-de-vie qu'il avait prises, et établi dans la forêt de Vezin un hôpital pour les blessés. Des femmes lavaient leur linge et faisaient des charpies ; des prêtres étaient chargés de les administrer ; une garde vigilante et deux pièces de canon étaient placées à la porte de l'hôpital. Le général avait fait construire des moulins pour moudre le blé, et des cabanes avaient été faites par ses ordres pour les ouvriers qu'il employait. Ce général, aussi actif dans le repos que courageux dans le combat, pourvoyait à tout ; ses soldats le voyaient toujours au plus fort des dangers ; mais il se montrait inexorable pour ceux qui manquaient de valeur ou qui se livraient au pillage après la victoire. Ce jeune homme quitta sa mère à l'expiration de son congé, et lui fit de tendres adieux qu'elle parut recevoir avec calme : ce ne fut que quand il se fut éloigné qu'elle donna cours à ses larmes. « Il me tient lieu de tout, me disait-elle ; s'il meurt je ne lui survivrai pas. »

Les trois chefs royalistes avaient fait leur jonction ; les bleus croyaient que l'armée royaliste était de vingt mille hommes ; elle n'était pas au delà de deux mille. Cependant l'en-

nemi vint à Mortagne accompagner des réfugiés patriotes : il y contruisit des fortifications et voulut en construire à Chollet ; mais Stofflet et Marigny interrompirent ces travaux et chassèrent les bleus de la ville où ils entrèrent vainqueurs. Les républicains s'en vengèrent en livrant au feu tous les moulins de la contrée; sans ceux que Stofflet avait fait faire dans la forêt de Vezin, les royalistes fussent morts de faim. Sapinaud et Marigny, qui avaient d'abord éprouvé un échec, revinrent assiéger Mortagne. Tout était disposé pour l'attaque; le succès paraissait certain, lorsque l'ennemi, à la faveur de la nuit, évacua la ville où les royalistes entrèrent dans les premiers jours de mars.

Les bleus à cette époque tuèrent la jeune demoiselle de Marmande, dans une incursion faite à Saint-Laurent, et firent mourir M^lle^ de Bodrie dans les flammes en mettant le feu à son appartement. Mes deux servantes, qui avaient été longtemps séparées de moi, vinrent me retrouver à La Chapelle ; elles m'apprirent que les brûleurs s'avançaient. Je quittai avec regret ma bienfaisante hôtesse, et je me dirigeai vers Treizevent. Charette vint s'opposer aux ravages des brûleurs ; mais en sauvant les campagnes il prenait aux paysans le peu de subsistances qu'ils avaient. Aussi appelait-on ses soldats les moutons noirs. Vainqueur ou vaincu, le peuple des chaumières était victime des combats, et ses malheurs égalaient son courage et sa fidélité. Charette, qui m'était attaché, me fit dire de me retirer à Château-Mur; je passai par Moulins en m'y rendant; jamais endroit ne fut mieux nommé, il faudrait qu'il n'y eût pas le moindre zéphyr pour qu'un moulin n'y tournât pas.

Arrivée à Château-Mur, je respirai un peu de mes longues et pénibles fatigues. J'y étais depuis trois semaines quand M. de Marigny, sans que je m'y attendisse, entre chez moi, pâle et défait; je crus qu'il lui était arrivé quelque malheur, et j'eus une grande inquiétude. « Ah ! Madame, me dit-il en m'embrassant, je ne vous croyais plus de ce monde, et le bruit de votre mort m'a fait répandre bien des larmes; j'ai eu de grands torts avec vous, je viens vous en demander pardon. (M. de

Marigny avait mis à Mortagne, malgré moi, ses chevaux dans mes écuries, entièrement occupées par ceux des autres officiers royalistes ; je l'avais bien oublié.) Pourquoi n'avons-nous pas suivi vos conseils; nous n'aurions pas passé la Loire? Pourquoi, après l'avoir passée, ne sommes-nous pas rentrés dans la Vendée, quand nous avons été vainqueurs à Laval des prisonniers de Mayence? Je ne serais pas à la veille de la mort. J'ai toute ma vie été victime de ma vivacité, et j'ai fait bien des fautes; celle que je viens de commettre me sera funeste. Nous nous étions rassemblés à Jallais où nous avions pris la résolution de ne rien entreprendre sans le concours des trois armées; nous avions même juré, sous peine de mort, si nous n'obéissions pas, de nous soumettre à Charette dans tout ce qu'il nous recommanderait pour détruire les brûleurs. L'on convint du jour où l'on attaquerait, et l'on régla la marche que l'on devait suivre. Le lieu du rendez-vous était indiqué ; nous devions nous y réunir à la même heure, et tous ensemble entourer les brûleurs et fondre sur eux au même instant ; après mon départ, je rencontrai sur la route un petit bourg où l'on vendait d'excellent vin; nous en bûmes beaucoup trop.

J'avais quelques fermes auprès de Cerisais qui avaient échappé à l'incendie; mes officiers, qui en étaient, qui avaient leurs propriétés auprès de ce bourg, me proposèrent d'y aller : selon eux, ce parti était préférable à celui de se réunir aux autres divisions et de marcher vers Coron, où aucune maison, pas même la plus pauvre chaumière, n'avait pu se soustraire à l'incendie. Animé par le vin, je me laissai aller à leurs conseils, et je fus infidèle à mes serments. Stofflet et Charette ont jugé ma conduite digne de mort : sans moi, ont-ils dit, les brûleurs n'auraient pu se sauver; et ils ne devaient leur vie qu'à ma désobéissance. Il a été décidé que je serais jugé par un conseil de guerre, et l'on m'a condamné à être fusillé. Ce Stofflet est un cheval, c'est un homme de rien ; Charette a paru moins courroucé ; Sapinaud seul m'a plaint. — « Il peut se faire que Stofflet ne soit de rien, lui répondis-je, avouez cependant qu'il est digne de commander : écrivez à Charette; quant à

Sapinaud, vous n'avez rien à redouter. » Il me fit des adieux bien tristes, et mon cœur partageait toutes ses alarmes. Dès le lendemain, Charette envoya deux courriers à Château-Mur; ils venaient s'informer de ce que pouvait être devenu M. de Marigny; ils me demandèrent si je ne l'avais pas vu; je répondis que non, et que j'ignorais où il était..... Quelques jours après, l'avant-garde des brigands arriva à Château-Mur; ils furent pris pour des bleus; l'effroi était général, quand tout à coup l'on s'écria : Ce sont les brigands ! et toutes les femmes se mirent à rire. L'armée ne tarda pas à suivre le corps qui l'avait devancée. MM. Fleuriot et Charette vinrent me voir; je profitai de l'attachement que m'avait toujours témoigné Charette pour obtenir la grâce de M. de Marigny; il me la promit, mais il oublia bientôt ses promesses. M. de Marigny fut même obligé de s'éloigner des limites de la contrée que commandait M. Charette; il se retira auprès de ses foyers paternels : le chagrin l'y accompagna; il tomba gravement malade. Les habitans de Cerisais, dont il était adoré, venaient sans cesse demander de ses nouvelles : sa force et son courage triomphèrent; sa convalescence causa une joie égale à la douleur qu'avait produite sa maladie ; et il commençait à en jouir lorsque Stofflet le fit arrêter par des chasseurs : il se montra inexorable. Ah ! comment put-il se résoudre à priver le roi d'un sujet si dévoué, et sa patrie d'un de ses plus vaillants défenseurs ?

Charette, autrefois si humble et si modeste, était méconnaissable; son chapeau était chargé de plumes, sa cravate garnie en dentelles, ses vêtements violets brodés en soie verte et en argent ; et plusieurs femmes jeunes et jolies formaient son cortége. Dans la première guerre il avait offert le modèle de toutes les vertus, et surtout celui d'une piété exemplaire; souvent même on disait au retour du lundi :

(1) Dans un livre publié récemment et intitulé : *Stofflet et la Vendée*, par M. Edmond Stoffiet (Paris, Plon 1875), cette affaire est racontée en détail, et de façon à faire retomber sur les perfides et jalouses suggestions de l'abbé Bernier, la responsabilité de l'exécution de Marigny, auquel Stoffiet était décidé à pardonner. (L.).

« Voici le jour du triomphe de Charette. » Il avait à pareil jour, après avoir fait dire beaucoup de messes, obtenu une victoire complète aux Quatre-Chemins.

L'arrière-garde de ce général était moins brillante que l'avant-garde. Il s'y joignait une quantité de femmes venues des marais, qui avaient échappé aux flammes et au glaive destructeur. La plupart étaient nu-pieds et couvertes de lambeaux ainsi que leurs petits enfants ; leurs maris avaient été tués, leurs chaumières brûlées ; l'avenir ne leur offrait aucun espoir, et elles n'avaient d'autre refuge qu'une armée qui, d'un moment à l'autre, pouvait être la proie de l'ennemi. Elles me faisaient grand'pitié, peut-être, me dis-je, est-ce là le sort de ma pauvre fille, si elle vit encore. Le repos que j'avais goûté à Château-Mur disparut bientôt ; les bleus y revinrent à la Pentecôte. Une foule d'habitants le quittèrent avec moi, avant leur arrivée ; elle fut suivie d'un grand deuil. Les malheureuses mères menaient avec elles leurs plus chers trésors. Leurs petites familles avaient peine à les suivre, et jetaient les hauts cris ; d'autres avaient leurs enfants dans leurs bras ; et ces pauvres petits, trop enfants pour connaître leur sort et l'affliction de leurs mères, répondaient par un sourire à leurs tendres caresses ; mes servantes et moi, vêtues en paysannes, avions dans nos bissacs du pain noir et du beurre que nous partagions avec ces infortunées. Qu'on se rappelle les scènes désastreuses de Saint-Laurent, et celles que je peins ici, se renouvelant sans cesse dans la Vendée ; que l'on joigne à ces revers les regrets des objets chéris dont on pleure la mort, et ceux presque aussi amers des parents que l'émigration avait forcés de quitter leurs foyers ; que l'on se retrace la douleur que cause l'espérance trompée dans ses vœux les plus chers, et on n'aura encore qu'une faible idée de nos malheurs. J'appris que l'on était plus tranquille à Saint-Laurent où mon cœur m'attirait toujours, et je pus enfin me retirer à la Barbinière. Mais quels chagrins n'eus-je pas en entrant dans ces appartements vides, où j'avais si souvent embrassé ma fille et ses petits enfants !

Charette, dans plusieurs combats, avait eu des succès qui

tenaient du prodige. Le moment où on le disait détruit était celui où il reparaissait avec plus d'audace ; son nom était devenu la terreur d'un ennemi six fois plus nombreux que lui ; après l'avoir fatigué et affaibli, il le força à s'éloigner, et se retira dans la forêt Galins. Son premier soin fut de pourvoir à la nourriture de sa troupe : à sa voix s'élevèrent une multitude de moulins ; c'étaient des barriques au fond desquelles on plaçait des pierres larges et solides ; on les avait creusées auparavant ; une espèce de pilon, qu'un homme faisait tourner au milieu, réduisait en farine le blé qu'on y mettait ; mais on ne pouvait en moudre que deux boisseaux par jour. Les femmes rivalisaient avec les hommes pour le travail, et employaient des pelles de bois pour écraser le blé : c'était leur principale occupation pendant le jour ; le soir elles endormaient leurs enfants, et, après les avoir couchés, elles travaillaient, à la lueur de chandelles de résine, à réparer les vêtements usés par la guerre. S'il survenait quelque alarme, elles abandonnaient tout pour leurs enfants, et les prenant dans leurs bras, les tenaient pressés contre leur sein jusqu'au moment où le calme renaissait.

Leurs mains avaient construit de petites huttes pour elles et leurs petites familles, et à côté, de petites cabanes pour leurs vaches ; elles les changeaient souvent de place pour éviter les aspics qui s'y introduisaient ; malgré leur vigilance, l'odeur du lait que les femmes faisaient chauffer pour en avoir la crème, attirait sans cesse ces animaux si communs dans la Vendée. Une couturière, qui vint me voir à la Barbinière, avait passé trois mois dans cette forêt ; elle m'assura en avoir vu plusieurs fois jusqu'à six autour des vases où le lait avait été versé ; cependant elle n'avait jamais entendu parler que personne en eût été mordu.

Les bleus, sur la fin de juin, marchèrent contre Sapinaud dont le quartier général était à Beaurepaire ; Charette, qui en avait été instruit, vint à son secours et réunit sa troupe à la sienne : l'ennemi, quoique bien plus nombreux, fut complétement battu ; la déroute fut si grande que les fuyards vinrent du côté de Saint-Laurent et de la Barbinière, au lieu de

se diriger vers Montaigu. Je vis plusieurs soldats qu'on avait arrachés malgré eux de leurs foyers, désespérés d'être au service de tyrans monstrueux, bien plus occupés de leur fortune que du bonheur de la France.

Je tombai malade sur ces entrefaites, et, malgré mes chagrins, la convalescence ne tarda pas à se faire sentir. C'est à cette époque que M. de Béjarry, qui arrivait d'Ancenis, vint me faire une visite; il m'apprit qu'il avait été blessé grièvement à la bataille du Mans; on l'avait jeté, me dit-il, dans une charrette où il y avait plusieurs mourants que l'on conduisait du côté de la Flèche; ces infortunés expirèrent de fatigue et de douleur, à quelques lieues de Sablé. L'homme qui les conduisait s'étant montré sensible à leur malheur, M. de Béjarry le conjura de le laisser descendre de la charrette; comme il n'y avait point de témoins, le voiturier le lui permit : il fut en se traînant se cacher dans un champ auprès de Sablé; là, épuisé de fatigue et du sang qu'il avait répandu, il aperçut une bergère qui conduisait son troupeau; et trop faible pour aller vers elle, il lui tendit les mains en la suppliant de venir à son secours; mais elle s'éloigna aussitôt. Il crut qu'elle avait été effrayée, car il avait l'air d'un habitant des tombeaux. Quelle fut sa surprise lorsqu'il la vit revenir avec deux paysans ! Ils le levèrent doucement de l'endroit où il était étendu, et le portèrent dans leurs bras jusqu'à leur métairie; ils nettoyèrent un toit à cochons pour l'y coucher; et après y avoir mis de la paille, ils y placèrent des matelas, et le mirent dessus le plus mollement qu'ils purent; leurs femmes pansaient régulièrement ses blessures. Quand les bleus s'approchaient de la ferme, elles conduisaient leurs cochons dans le toit, et mettaient devant la porte un amas de chaume : des soins aussi assidus et aussi bienfaisants hâtèrent sa guérison, et il fut bientôt dans le cas de partir. Il acheta alors de ses hôtes un habit de paysan, et les quitta après les avoir payés généreusement avec des assignats qu'il avait été assez heureux pour conserver sur lui : il arriva dans ce costume agreste à Ancenis d'où il se rendit sain et sauf à l'armée du centre.

Il me dit que ma fille et M. de Veau de Chavagne, son mari, étaient cachés dans une ferme auprès d'Ancenis; cette nouvelle consolante, mais trompeuse, mieux que le meilleur médecin, me rendit la santé et le repos. Beaucoup de bleus, à cette époque, eurent l'ordre de marcher aux frontières; notre contrée, soulagée de ce fardeau, respira un peu de ses longues fatigues.

Stofflet et Bernier avaient leur quartier général à Nevi, au château de la Maurosière; ils y tenaient une bonne table et recevaient de toutes parts les hommages des campagnes voisines. Les dames venaient les y voir dans leurs plus belles robes; celles du moins qu'elles avaient pu soustraire aux ravages de la guerre.

Charette, eh quel put être son motif? je l'ignore, Charette, après être convenu avec Stofflet d'employer quatre cent mille francs d'assignats, s'opposa quelque temps à leur circulation. Ce fut un des principaux sujets de la discorde qui ne tarda pas à éclater entre eux.

Sapinaud voulait que Mortagne, Saint-Christophe et Saint-Hilaire marchassent sous ses ordres; son oncle, le chevalier Sapinaud de la Verrie, avait eu sous lui ces paroisses avant la nomination d'un généralissime; et par cette raison elles devaient, disait-il, lui être soumises. Je le fis consentir à se désister de cette prétention, et à imiter son oncle qui préférait l'amour des Vendéens à l'autorité qu'il avait sur eux. L'ennemi, que l'envoi de ses troupes aux frontières affaiblissait de plus en plus, eut l'art de faire consentir à un traité de paix Charette et Sapinaud. Ce traité fut signé à la Jaunaye. Charette, quoique Sapinaud l'en eût prié, n'en fit point avertir Stofflet. Celui-ci, irrité de ce procédé, marcha contre Sapinaud, absent alors du Sourdis, demeure de ses pères. Il lui enleva ses chevaux et tout ce qu'il put emporter de sa maison; Delaunay, à la même époque, déserta le parti de Charette.

Stofflet, pressé de toutes parts par les troupes républicaines, finit aussi par faire la paix avec elles. Les généraux ennemis lui montraient beaucoup d'égards; on les vit même faire des parties de chasse avec lui. Les conditions de leur

traité avec Charette et Sapinaud étaient au contraire très-mal observées, et les royalistes eussent été obligés de reprendre les armes, quand même la descente de Quiberon n'aurait pas eu lieu.....

Mme de Sapinaud ne dit plus rien, dans ses *Mémoires*, qui n'ait été écrit dans les annales de nos glorieuses infortunes, ouvrages où Mme la marquise de La Rochejaquelein et M. de Bonchamps se sont acquis des droits à la reconnaissance de la Vendée. Elle gémit sur cette paix insidieuse où les commissaires de la Convention abusèrent du désir ardent qu'avaient les Vendéens de rendre le bonheur à leur patrie : pour elle seule, ils avaient désiré vaincre ou mourir. Français fidèles et dévoués, ils souhaitaient contribuer au retour de leur roi et à la paix de ses sujets ; ils ne s'armèrent que contre les factieux et les régicides.

Cette paix éphémère dura peu de jours. Charette et Stofflet rentrèrent dans la carrière des combats ; mais que pouvait leur valeur contre la trahison et le grand nombre de leurs ennemis ? Après s'être défendus jusqu'au dernier moment, ils furent contraints de céder à la force ; ils furent surpris et enveloppés par l'ennemi, Stofflet en Anjou, et Charette en Bretagne. Ce dernier fut pris dans un bois auprès de la Chabaussière ; blessé à la tête et épuisé de fatigue, il s'appuyait sur deux jeunes paysans ; mais ce dernier soutien de la fidélité lui fut ravi par deux coups de fusil qui étendirent à ses pieds ses généreux soldats, et il se vit sans espoir prisonnier de Travot.

Stofflet et lui avaient assisté à plus de cent cinquante combats, et avaient souvent été vainqueurs de ceux qui avaient tout vaincu excepté la Vendée. Ils vécurent l'un et l'autre avec la même gloire, et moururent avec le même calme : Stofflet à Angers, le 23 février 1796, et Charette, à Nantes, un mois et demi après.

Le nom de Dieu et celui du roi les consolèrent jusqu'à leur

dernière heure, et leurs lèvres les prononçaient encore lorsqu'ils tombèrent sous les coups meurtriers. La veste de Charette fut vendue 600 francs ; et la terreur qu'il avait répandue était encore si grande que les révolutionnaires des campagnes demandèrent qu'on exhumât son corps pour assurer qu'il n'était plus. Ces guerriers, si redoutés des ennemis du trône, surent inspirer l'amitié la plus tendre et la plus généreuse. Stoffflet vit le jeune Allemand qu'il avait choisi pour être son aide de camp, désirer le sauver par sa mort, et ne pouvant avoir cet avantage , se trouver heureux de partager son sort.

Un soldat de la même nation n'abandonnait jamais Charette ; le voyant près d'être pris, il se couvrit du chapeau et de la veste de ce général, et, désireux de mourir pour lui et de lui donner le temps de s'éloigner, il fut s'exposer au feu des républicains ; mais ils le laissèrent, sans lui faire aucun mal, après avoir reconnu que ce n'était point Charette. Désolé de n'avoir pu réussir, il fut mourir au champ d'honneur.

NOTICES

SUR

QUELQUES GÉNÉRAUX VENDÉENS [1].

BONCHAMPS.

Il n'est point de lieux habités où ne soit parvenu le nom de Bonchamps; ses exploits en ont éternisé le souvenir. On apprendra peut-être avec intérêt quelles étaient ses mœurs et ses habitudes aux jours où il était loin d'espérer sa célébrité, et même de la désirer. Né humble et modeste, il ne s'égarait pas dans de vaines pensées. Il entra au service à seize ans, n'ayant encore qu'une éducation imparfaite; il dut tout ce qu'il a été aux heureuses dispositions que le ciel lui donna. Ses manières étaient nobles et gracieuses; sa taille moyenne, mais bien faite; ses traits expressifs, son teint brun, ses cheveux épais et frisés; ses lèvres un peu grosses lui donnaient un air de bonté; ses dents étaient d'une blancheur éclatante, et ses yeux étincelants d'esprit. Son langage, quoiqu'un peu recherché, peignait bien sa pensée. Quand il parlait de sa campagne de l'Inde, faite sous M. de Suffren, dans le second bataillon d'Aquitaine que commandait M. de Damas, ses camarades s'empressaient autour de lui pour l'entendre, et tous avaient les larmes aux yeux lorsqu'il leur retraçait la maladie qu'il eut sur le bâtiment, et dont il ne se releva que par une espèce de miracle. Comme madame de Maintenon, il devait

[1] Ces notices ont été écrites par le fils de madame de Sapinaud de Bois-Hugues, dont le nom est cher aux Vendéens, et qui a traduit les Psaumes en vers français. (*Note du premier éditeur.*)

revenir des portes de la mort pour remplir le monde de son nom. Jamais on n'a été plus aimé ni plus considéré ; sous ce rapport, il l'emportait même sur les chefs du régiment. S'il était sensible à l'amitié, il n'en était pas moins attaché à tout ce qui tient au luxe et à l'aisance de la vie ; ses dehors étaient brillants, ses dépenses considérables ; trente mille livres de rente auraient eu peine à y suffire, et il n'en avait pas quinze mille. Jamais il n'arrivait dans nos garnisons un militaire distingué sans qu'il ne le fêtât. Il aimait l'étude et les beaux-arts ; le soir il ne s'endormait qu'après avoir lu plusieurs heures à la lumière d'une lampe qui éclairait tout l'appartement, et était placée au milieu ; le matin son laquais l'éveillait de bonne heure ; il plaçait à côté de son lit des pantoufles rouges, un pantalon de soie et une robe de chambre élégante. Au sortir de son lit, il allait s'asseoir devant une glace pour s'accompagner sur la harpe, en chantant des airs où respiraient l'amour et l'héroïsme. Il cultivait tour à tour les mathématiques, le dessin, la musique et la littérature. Il suivait la mode dans sa coiffure et ses vêtements, autant que sa tenue militaire le lui permettait.

Une partie de l'après-dîner était consacrée à des évolutions militaires de toute espèce, qu'il exécutait sur une table avec des fantassins et des cavaliers de métal. Le soir était partagé entre la société et le jeu ; il perdait souvent beaucoup ; ses traits, sa gaieté n'en recevaient aucune altération ; sa conversation était toujours la même : elle était instructive et variée, mais dégénérant parfois en calembours dont il faisait abus. Il désirait avancer dans la carrière militaire ; ce désir cependant était modéré, et l'humanité, dont sa mort a présenté un si touchant modèle, le faisait dès lors aimer des officiers et des soldats. Deux de nos camarades, renvoyés du régiment pendant que nous étions en garnison à Mézières, avaient été condamnés à se battre avant leur départ ; M. de Bonchamps s'y opposa en disant : « N'est-ce pas assez de les déshonorer, sans les contraindre à se tuer? » Les lieutenants et les capitaines se rendirent à cet avis. Quant à lui, il n'eut jamais aucune affaire ; il détestait les duels. Son

aménité, sa douceur, l'en mettaient à l'abri. MM. Soyer m'ont dit la belle réponse qu'il fit à Stofflet qui lui avait proposé un cartel : « Non, Monsieur, je n'accepte point votre défi; Dieu et le roi peuvent seuls disposer de ma vie, et notre cause perdrait trop si elle était privée de la vôtre. »

Né avec un trop bon cœur pour n'être pas sensible, la fille d'un gentilhomme breton lui avait beaucoup plu; l'absence avait encore accru ce penchant; il désirait unir son sort au sien : son père s'y opposa. Désolé de son refus, il me dit : « Je ne pourrai plus être heureux. » Nous avions les mêmes appartements, la même table; nos plaisirs, nos chagrins étaient communs. Pendant cinq ans, il s'est écoulé peu de jours qu'il ne m'ait parlé de cette charmante Bretonne. Il avait souvent des tristesses qui duraient des heures entières; nous avions alors grand soin de ne pas troubler son silence; sa sérénité revenue, il nous savait gré de cette attention. J'étais aussi son compagnon de voyage. Nous arrêtions-nous dans quelque ville, la première chose qu'il faisait était de chercher un café où l'on jouait aux échecs; jeune et ignorant Paris, il m'a laissé seul un jour entier, pendant qu'il faisait plusieurs parties au café Valois. Cependant il était mon mentor et m'aimait beaucoup. Je le payais d'un retour bien sincère. Ce qui m'a toujours étonné, c'est qu'aimant l'application, même dans les choses abstraites, il ne prit aucun soin de sa fortune et de ses affaires, au point qu'il nous chargeait, nous beaucoup plus jeunes que lui, de faire ses comptes aux auberges, aux billards et chez les marchands; c'est qu'étant sensible, la plus jolie femme, si elle était dépourvue de talents, ne lui inspirait que de l'indifférence; c'est qu'aimant les grandeurs, et désirant parvenir, il dédaignait l'intrigue et l'adulation. Je l'accompagnai à Paris, lorsqu'il désira obtenir mademoiselle de Scépeaux en mariage. Le premier soir, étant allés à un spectacle du Palais-Royal, nous y vîmes venir une jeune femme dont les grâces et la beauté attiraient tous les regards. Bonchamps la reconnut, et ses yeux se remplirent de larmes. Je pensai que c'était l'aimable personne qu'il avait tant aimée; je ne me trompais pas. Le spectacle fini, il eut avec elle un entretien touchant qui lui apprit qu'elle était mariée avec un

capitaine de vaisseau de la marine royale. Heureusement mademoiselle de Scépeaux acquiesça à ses vœux et mit un terme à ses regrets; l'ambition y contribua aussi, mais la Révolution l'empêcha de s'y livrer. Il ne désira s'élever que par des degrés honorables; il n'espéra de bonheur que dans la retraite et dans sa famille. Aussi ne suivit-il pas notre régiment dans l'émigration. Le régime de la Terreur lui fit abandonner Paris; il revint au château de ses pères, situé proche Saint-Florent, et placé sur une colline entre deux rivières. Il désirait y passer ses jours dans l'oubli, mais Dieu le destinait à être l'objet de l'admiration des hommes et le modèle de toutes les vertus. Sans la guerre de la Vendée, Bonchamps fût resté inconnu. C'eût été le cas de dire avec Gray :

Que de brillants rubis, de perles éclatantes,
Demeurent inconnus au gouffre obscur des mers!
Sans charmer nos regards, que de fleurs attrayantes
Et du plus doux parfum, meurent dans les déserts!

D'ELBÉE.

Le père de M. d'Elbée était devenu officier supérieur au service de Saxe. A sa mort, son fils fut placé en France dans un régiment de cavalerie; mécontent de ne pouvoir aller au delà du grade de lieutenant, malgré ses connaissances militaires, il se retira du service. Comme M. de Bonchamps, il s'amusait à faire faire la petite guerre à des régiments et des escadrons faits en métal; comme lui il était brave, plein d'honneur et ami dévoué. L'un et l'autre, lorsqu'ils désirèrent se marier, recherchèrent le mérite et la beauté avant la fortune. M. d'Elbée, sur le point d'unir son sort à celui d'une Nantaise très-jolie et très-riche, lui préféra, quoique peu opulente, M^lle^ d'Hauterive, dont l'âme sensible et généreuse et le dévouement à son mari ne peuvent être surpassés. J'ai cru devoir retracer les traits de ressemblance entre les deux héros de la Vendée; mais autant l'extérieur de Bonchamps

était gracieux et prévenant, autant celui de M. d'Elbée était sombre et sévère. Un teint brun et jaune, des yeux vifs et enfoncés ajoutaient à sa gravité. Il était maigre et d'une taille moyenne, son langage était sentencieux et lent. Dès qu'un sentiment l'occupait, il le portait jusqu'à l'exaltation. Il avait souri aux commencements de la révolution; l'esprit de Voltaire et le style de Rousseau l'avaient séduit, mais il eut horreur des premières scènes révolutionnaires. Les malheurs de la famille royale l'attachèrent pour jamais à sa cause: il vécut et mourut pour elle. M. d'Elbée et son ami M. de Boissy demandèrent à mourir ensemble; Mme d'Elbée obtint de ne pas survivre à son mari. Unis intimement pendant la vie, ils ne voulurent pas se séparer à la mort. Ils avaient alors un fils au berceau. Ce jeune enfant survécut aux malheurs de la Vendée. Son caractère aimable et son éducation donnaient les plus belles espérances, et sa conduite, dans la garde d'honneur où il fut contraint d'entrer, fit reconnaître en lui le digne héritier de la gloire de son père, mais il fut aussi celui de son malheur. Étant très-gras et se tenant à cheval avec peine, il tomba dans une charge faite sur l'ennemi, et fut tué.

CHARETTE.

Charette, dont les exploits sont la plus belle louange, fut longtemps d'une santé si délicate qu'il craignit d'être forcé à quitter le corps de la marine royale où il était lieutenant. Il avait un goût effréné pour les plaisirs, et tout semblait devoir l'éloigner d'une guerre semée de fatigues et de périls. Mais le premier coup de canon tiré dans la Vendée fut pour lui ce qu'avaient été pour Achille, déguisé en femme, les armes présentées à ses regards. Il parut tout à coup plein de valeur et de piété; il portait même cette vertu jusqu'à faire jeûner les soldats la veille des batailles. Il disait le cha-

pelet avec eux, et nourrissait dans leur cœur le double enthousiasme de l'honneur et de la religion. Ce zèle, bien dirigé, eût obtenu de grands avantages; il eût empêché Charette de s'éloigner des autres armées; il eût rendu son parti invincible. Malheureusement cette ferveur dura peu; la vue de quelques jolies femmes qu'exaltait son courage, la refroidit bientôt; mais les faiblesses du héros ont disparu devant sa gloire, et ont été couvertes par elle. L'amour de la patrie fut toujours sa passion la plus vive. Quelques jours avant d'être fait prisonnier, un officier, que je connais, lui dit : « Pourquoi n'avez-vous pas accepté les propositions avantageuses du Directoire? — L'honneur, répéta-t-il, me faisait un devoir de les refuser; tant que Charette palpitera, la charrette roulera. » Tombé aux mains de l'ennemi, il dit au cousin de la femme de mon frère, qui avait obtenu de le voir dans sa prison : « Mon ami, le Directoire ne voudra pas se déshonorer; ma mort, d'ailleurs, irriterait les Français contre lui. » Lors même que le conseil, qui le condamna, lui eût été favorable, il n'en aurait pas moins péri sous peu de jours : la gangrène était dans ses blessures.

SOYER.

MM. Soyer, nés d'une famille de marchands, demeurant à Chemillé, se sont bientôt élevés au premier rang de la société, par leur dévouement au roi et la noblesse de leur conduite. J'ai rendu hommage au courage de M. François Soyer, dans mon *Avertissement*. Ainsi que lui, son frère aîné n'a cessé de se distinguer, dans l'armée de Stofflet, par sa bravoure, son intelligence et son esprit conciliant. Il fut envoyé à Nantes par M. Cathelineau, généralissime des armées vendéennes, pour disposer les esprits en faveur des royalistes; il y avait pleinement réussi; la prise de la ville en eût été la suite, sans l'argent répandu à profusion par un négociant qui parvint à gagner le peuple et une partie de la garde nationale.

Si Nantes se fût soumise, elle eût entraîné la Bretagne et les provinces de l'Ouest, et que de sang eût été épargné! Peu de royalistes ont eu des faits d'armes plus honorables que M. Soyer : entouré, à Châtillon, de quatre hussards, il les tua tous les quatre et rejoignit sa division. Il n'est pas une partie de son corps qui ne soit cicatrisée; il ne lui reste d'entier que le cœur, tout à son Dieu et à son roi. Les preux de cette armée ont égalé en courage tout ce que l'on peut citer de plus remarquable parmi les Romains. M. Soyer m'a dit qu'un de leurs cavaliers, instruit que l'ennemi avait formé un camp sur le bord de la grande route qui conduit de Chemillé au Pont-de-Cé, prit aussitôt la résolution de tuer le commandant. Sans examiner le danger, il passe ventre à terre au milieu de plusieurs pelotons ennemis qui rejoignaient leur division : il essuie plusieurs décharges de fusil sans être attrapé, arrive, franchit les fossés, pénètre jusqu'à la tente du commandant, descend, entre, le tue d'un coup de pistolet, remonte à cheval, part et est déjà aux extrémités du camp qu'il franchit, lorsqu'il est atteint d'un coup mortel et tombe en criant : Vive le roi! M. Soyer lui-même vit alors le plus jeune de ses frères donner un exemple remarquable de son dévouement à la cause royale. Ce jeune homme, qui était au collége d'Angers, employait l'argent destiné à ses récréations à se procurer de la poudre. Comme les écoliers allaient deux fois par semaine se promener hors de la ville, il profitait de ces promenades pour remettre sa poudre à des royalistes adroits et instruits de son secret. Cette nouvelle manière de servir le roi était d'autant plus louable, qu'il en connaissait le danger. M. Soyer fut nommé major général de l'armée de Stofflet; et ce général eût pu rendre la France à son roi, s'il eût écouté ses conseils : ils étaient de ne jamais se séparer de Charette. L'union de ces deux chefs aurait produit de nouveaux prodiges. Après la mort de Stofflet, M. Soyer eût pu se faire nommer commandant en chef. Toujours aussi modeste que courageux, il fit nommer M. Charles d'Autichamp, dont le nom est honoré des Français. Pendant la fin de la guerre et au 18 fructidor, sa maison fut sans cesse l'asile

des émigrés. Il est aujourd'hui maréchal de camp, et a épousé mademoiselle de Grignon. Il était juste que la naissance et l'honneur fussent la récompense de l'honneur et du courage.

NOTICE

SUR

LE PASSAGE DE LA LOIRE [1].

Dans l'automne de 1793, les royalistes de la Vendée passèrent la Loire..... traversèrent le Maine et la Bretagne, et, après plusieurs victoires sur les troupes qu'on leur opposa, vinrent, dans la nuit du 14 au 15 novembre, mettre le siége devant le petit port de Granville, en Normandie. Ce projet avait été concerté avec les Anglais qui avaient promis d'envoyer une escadre et d'amener aux royalistes des troupes et de l'artillerie. Les vents furent constamment contraires à ce projet, et la résistance de Granville encore plus. On avait compté s'emparer de ce port et s'y procurer une communication libre avec les îles de Jersey et de Guernesey. Il n'eût pas été difficile de fortifier cette petite place; de se ménager le moyen de recevoir souvent, par cette voie, des secours d'hommes et de munitions. Le jeune Forestier, dans l'attaque de cette ville, avait monté jusque sur les remparts; les braves s'empressaient de le suivre, lorsqu'un déserteur des troupes républicaines, qu'ils avaient reçu parmi eux, s'écria : « Fuyons, nous sommes trahis! » Un officier vendéen lui brûla la cervelle; mais la frayeur s'était déjà répandue parmi les assiégeants, et rien ne put arrêter leur retraite qu'accélérait encore le désir de revoir leur terre natale; elle fut bientôt suivie des plus tristes revers. Les Anglais, retenus malgré *eux* par le mauvais temps, n'arrivèrent sur les côtes que lorsque l'armée royale était déjà fort éloignée.

1 Ces détails nous ont été fournis par un littérateur que les amis de la religion et du roi regardent comme leur modèle.

(*Note du premier éditeur.*)

Le 2 octobre, une escadre, aux ordres du colonel Macbridge, parut à la vue du cap de la Hogue, passa devant Cherbourg et longea la côte jusqu'à Granville. Cette expédition, composée de plusieurs bâtiments de guerre, de batteries flottantes et de cinquante bâtiments de transport, portait environ sept mille hommes de troupes anglaises, outre un corps d'émigrés français, auquel il devait ensuite s'en rejoindre d'autres déjà rassemblés à Jersey et à Guernesey. Le comte de Moira était à la tête de l'entreprise; mais, n'ayant vu nulle part sur la côte les signaux d'intelligence dont on était convenu, il alla relâcher à Jersey où il resta quelque temps. Il y apprit les revers des royalistes; et cette expédition, pour laquelle le gouvernement anglais avait fait des dépenses considérables, se trouva inutile; la situation des choses ne pouvant faire espérer désormais de ce côté aucune coopération de la part des royalistes.

Il était d'autant plus utile de rapporter ces faits, qu'il n'en est point parlé dans les histoires et les Mémoires relatifs à la Révolution. Des écrivains du parti républicain, et même des hommes attachés à la cause royale, ont reproché au gouvernement britannique d'avoir trompé, dans cette occasion, les royalistes de la Vendée. Ces détails, je l'espère, justifieront le ministère anglais, au moins pour cette circonstance. Ce que je rapporte ici est extrait de gazettes anglaises et de rapports officiels.

NOTICE

SUR QUELQUES VICTIMES

DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE DE LAVAL

APRÈS LE PASSAGE DES VENDÉENS.

Une Vendéenne, que la maladie avait forcée de rester à Laval avec ses trois filles, y fut découverte et condamnée à mort par ces juges infâmes à qui le nom d'homme ne peut être donné sans déshonorer l'humanité. Quelques âmes courageuses élevèrent la voix en leur faveur; mais elle ne fut pas plus entendue que celle de l'enfant égaré dans la forêt pendant l'orage.

La plus jeune, âgée de seize ans et d'une beauté accomplie, fut saisie d'effroi à la vue de l'instrument meurtrier; mais la voix de sa mère fit renaître le calme dans son âme. Comme celle des Machabées, cette mère obtint de mourir la dernière; et, après avoir soutenu le courage de ses enfants, fut au ciel partager leur triomphe et l'accroître par sa présence.

Une autre Vendéenne fut conduite enceinte en prison, où elle accoucha d'un petit garçon. Un témoin, l'entendant pleurer pendant les douleurs de l'enfantement, lui demanda comment elle pourrait supporter celles de l'échafaud. « Aujourd'hui, répondit-elle, je cède à la nature qui souffre et qui gémit; mais sur l'échafaud Dieu sera avec moi. »

Elle allaita son nourrisson pendant six semaines. Au bout de ce temps, on vint lui apprendre sa sentence; elle se soumit avec résignation; elle demanda à porter son fils entre ses bras jusqu'à l'endroit où on lui couperait les cheveux; ce qu'on lui permit. Sa tendresse pour lui et sa confiance au Seigneur, peintes dans ses regards, attendrissaient tous les cœurs. Arrivée au lieu fatal, elle donna le dernier baiser à

son fils, et le remettant aux mains de la geôlière : « Prenez ce pauvre petit orphelin ; je le confie à votre cœur. Je ne puis vous offrir que ma montre, en retour de soins aussi chers ; mais Dieu, je l'espère, écoutera mes vœux et suppléera à ma reconnaissance. » Elle dit, et marche à la mort avec calme. Le bourreau veut lui ôter son châle pour qu'elle souffre moins : « Non, lui dit-elle, j'aime mieux beaucoup souffrir, et n'être pas découverte. » Son jeune enfant, privé de ses regards caressants, se flétrit comme un tendre bouton que n'échauffent plus les rayons du soleil et fut rendu à son amour, non dans les demeures mortelles où le bonheur n'est qu'un vain nom, mais dans celle qu'il embellit sans cesse, et où le malheur n'entre jamais.

Les Lavalois avaient accru sensiblement l'armée des royalistes à leur passage. Ils avaient partagé avec eux leurs foyers et leur table, et avaient pris part à leurs combats ; aussi leur nom n'est jamais répété dans la terre fidèle sans y recevoir un tribut de louanges.

Dieu les en a récompensés en protégeant, dans leur contrée, l'établissement d'une communauté de trappistes. Ces êtres angéliques, jour et nuit occupés de fléchir le ciel, de l'ouvrir aux pécheurs par leurs prières, disent deux fois par semaine une messe pour les soldats morts, en 1793, au combat de Laval. J'ai vu deux de ces anges de la terre ; l'un, le frère Marie-Joseph, autrefois baron de Géramb, général au service d'Autriche, et chambellan de l'empereur ; l'autre, le frère Joseph, connu auparavant sous le nom de M. de Champlois, grand vicaire du diocèse de Nice. Je n'ai point connu d'ecclésiastiques plus aimables, plus spirituels, plus instruits, et cependant plus modestes.

C'est eux, c'est leur image que je me retrace, lorsque je cherche à me faire une idée des êtres accomplis qui ont passé de la terre au ciel.

IV

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA GUERRE

DE LA VENDÉE

PAR

LE GÉNÉRAL TURREAU

Tantum religio potuit suadere malorum.
LUCRÈCE.

NOTICE

SUR

LE GÉNÉRAL TURREAU [1].

L'EMBARRAS est grand d'écrire, sans matériaux nouveaux, une *Notice* sur la vie d'un homme dont plusieurs biographes ont déjà parlé. S'ils ont puisé à des sources certaines, comment, en venant après eux, ne pas s'exposer à des redites? Il en est, en pareil cas, comme de ces procès qui, suffisamment instruits devant plusieurs tribunaux, sont presque toujours confirmés en appel. Il faut convenir malheureusement que les premiers juges n'ont pas été favorables au général Turreau. Nous citerons quelquefois leurs arrêts.

Turreau, dont le surnom était *Linières* pendant la Révolution, et *de Linières* après, avait le grade de capitaine d'infanterie en 1791. Il servit sous Beurnonville en 1792, à l'armée de la Moselle; passa, en qualité d'adjudant général, chef de brigade dans la Vendée; assista, peu de jours après son arrivée, à la déroute de Vihiers; contribua plus tard au gain de la bataille de Doué, sur le prince de Talmont; fut battu et blessé à Coron, puis porté, dans le courant de septembre 1793, au commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales. Jusqu'ici rien de trop fâcheux pour lui, si ce n'est d'avoir été battu peut-être; mais, quel général n'a pas essuyé de revers, surtout en combattant dans la Vendée? Le mal est qu'il y revint : il eût mieux valu, pour bien d'autres et pour lui, qu'on ne l'eût point rappelé sur ce théâtre de la guerre civile.

L'administrateur militaire dont nous avons inséré les *Mémoires* dans notre Collection, dit, en parlant du général Turreau, qu'on pouvait suivre la marche de son armée aux traces de la dévastation, à la lueur des incendies [2]. Nous ne répéterons point les accusations portées contre lui dans le *Dictionnaire biographique* imprimé à Londres, en 1800. Ces accusations pourraient paraître suspectes; mais nous citerons la Biographie de Bruxelles, dont l'impartialité ne peut, à son

[1] Cette Notice précède l'édition Beaudouin frères (1824).

[2] 14e livraison, *Mémoires sur la Vendée*, p. 152 et 157.

égard, être mise en doute. « Turreau, disent les auteurs de cet ou-
« vrage, exécuta dans l'Ouest toutes les mesures atroces prescrites
« par le comité de salut public, annonça la mort de La Rocheja-
« quelein, la destruction de six mille rebelles, l'arrestation et le sup-
« plice de La Cathelinière. Dénoncé aussitôt après le 9 thermidor par
« Merlin de Thionville, pour ses cruautés, Billaud de Varennes dé-
« clara que le comité de salut public avait ordonné sa suspension.
« Alquier ayant produit contre lui, le 7 vendémiaire an VI (28 sep-
« tembre 1794), un ordre de massacre expédié au général Moulins, le
« décret d'arrestation, demandé à la presque unanimité, fut à l'instant
« rendu. Il publia alors une justification de sa conduite, qu'il ap-
« puyait sur les ordres du gouvernement. D'abord traduit devant le di-
« recteur du jury de Tours, Merlin de Thionville demanda qu'il fût
« jugé par un conseil de guerre. Le Directoire ayant pris un arrêté
« conforme à cette proposition, Turreau fut mis en jugement, et ac-
« quitté après une fort longue détention. »

Ce fut pendant son séjour en prison qu'il composa ses *Mémoires*. Les Vendéens y sont mieux traités par l'écrivain qu'ils ne l'étaient par le général en chef. Il fait un tableau remarquable de leur manière de combattre; il loue beaucoup leur adresse dans le maniement des armes, la foi qu'ils se gardaient entre eux, et leur audace devant l'ennemi. Ces éloges, indépendamment de ce qu'ils ont de mérité, préparaient une excuse à ses revers, et donnaient plus de prix à ses succès. Il ne parle point, comme on peut croire, du fameux *ordre* adressé au général Moulins. Mais, ce que Turreau, dans ses *Mémoires* mêmes, avoue de ses plans, de leur exécution, et des moyens qu'il croit nécessaires pour étouffer l'insurrection, laisse beaucoup à penser sur la possibilité des excès qu'on lui reproche. Il fallait qu'ils fussent bien grands pour que le comité de salut public fît, par l'organe de Billaud de Varennes, annoncer sa suspension. Billaud n'était pas homme à s'effrayer de peu.

Cependant, quelque graves, disons le mot, quelque odieuses que fussent les accusations qui pesaient sur lui, le général Turreau ne voulut pas s'y soustraire; il supporta, pour obtenir un jugement, toutes les rigueurs d'une étroite captivité. Nous rapportons l'anecdote suivante sur la foi d'une personne qui lui fut longtemps attachée. Il était en prison au Plessis lorsque le 13 vendémiaire fut l'occasion d'une amnistie dont tous les généraux, prévenus, arrêtés comme lui et pour les mêmes causes, s'empressèrent de profiter. Turreau persista seul à demander des juges. Ceux qui avaient servi sous ses ordres, devenus libres en vertu de l'amnistie, vinrent le visiter dans sa prison, et le

pressaient d'en sortir. « C'est pour vos sottises que je suis ici, leur « dit-il, je n'en sortirai que par un jugement, ou je laisserai ma tête sur « un échafaud. J'ai fait le sacrifice de ma vie. Croyez-moi, ne vous « déshonorez pas en acceptant l'amnistie ; faites-moi franchement « votre confession, et je vous donne à l'instant des ordres qui légiti- « meront ce que vous avez fait ; mais il faut rester en prison et vous « faire juger. » — Tous refusèrent. — « Eh bien, leur dit le général « Turreau, vous êtes tous employés aujourd'hui, aucun ne le sera « dans six mois. » Cette menace ne les ébranla point. Leur destitution la suivit de près.

S'il faut en croire la *Biographie* de Bruxelles [1], après la conspiration et la mort de Babœuf, en 1797, le général Turreau adopta un de ses enfants. Sous le Consulat, le général servit en Suisse et dans l'Italie ; il concourut aux travaux du Simplon, il organisa le Valais. Aux travaux de l'administration succédèrent pour lui ceux de la diplomatie. Après quelques années de séjour comme ministre plénipotentiaire dans les États-Unis d'Amérique, le général Turreau, qui avait été nommé grand officier de la Légion d'honneur, revint en France en 1810 ; il eut sous ses ordres la 21e division militaire, et fit en Allemagne, malgré ses infirmités, la campagne de 1813. « Il commandait « encore dans le duché de Wurtzbourg à l'époque de la Restauration, « et réunit, le 2 mai 1814, les officiers généraux bavarois pour célé- « brer la paix et le rappel de Louis XVIII. » (*Biographie de Bruxelles.*)

Ces démonstrations, il faut bien que l'histoire l'avoue, s'accordent peu avec les sentiments qu'il exprima dans les Cent Jours, lorsqu'il fit, à cette époque, réimprimer ses Mémoires sur la Vendée. Dans *l'Avertissement* qui précède cette édition de 1815, il parle du *séjour momentané des Bourbons* en France. Cette phrase, que nous avons dû conserver, n'a pas le mérite d'une prophétie en 1824 ; nous n'en faisons l'observation que parce que cette observation même explique comment cet avertissement, tel qu'il fut alors écrit, se retrouve en entier dans l'édition nouvelle. Quoi qu'il en soit, le général qui avait été chargé, après Waterloo, de défendre la rive gauche de la Seine, prit part, comme représentant de l'armée française, à la convention du 3 juillet, et se retira bientôt après dans une terre qu'il possédait à Conches, en Normandie. Nommé baron sous l'empire, chevalier de Saint-Louis sous le Roi, Turreau de Linières, lieutenant-général vivant depuis 1815 étranger aux affaires publiques, mourut à l'âge de

[1] *Biographie des Contemporains* (par Arnault, Jal, Rabbe, etc.).

soixante ans, le 15 décembre 1816, dans la retraite qu'il s'était choisie.

Outre ses *Mémoires sur la Vendée*, le général Turreau en a publié d'autres sur les États-Unis d'Amérique. On assure que ses manuscrits contiennent des *Mémoires* sur la république du Valais et sur le Simplon, des fragments considérables d'un travail sur l'art militaire, une *Histoire du comité de salut public*, enfin des notes curieuses destinées à faire partie d'un grand ouvrage sur la Révolution française. Il est à désirer pour lui, pour son nom, pour sa mémoire, que la publication de ces derniers écrits surtout puisse éclairer et ramener l'opinion, si fortement prononcée contre les premières années de sa vie politique.

AVANT-PROPOS

ÉDITION DE 1795.

Il y a six mois que cet ouvrage est fait. J'ai différé jusqu'ici de le rendre public, parce que je voulais le recommencer, et présenter dans un plus grand cadre et avec moins de sécheresse, les principaux événements de la guerre de la Vendée. L'altération sensible de ma santé, qui ne me permet aucune occupation sérieuse, et la privation de mes papiers dont j'attendais chaque jour la restitution, m'ont forcé d'abandonner ce projet.

Quoique ces Mémoires n'offrent aucun intérêt du côté du style, ils méritent d'être lus à cause de l'importance du sujet. (10 *messidor an III.*)

AVERTISSEMENT.

(ÉDITION DE 1815, ÉPOQUE DES CENT JOURS.)

J'EUS le projet, en 1804, de donner plus de développement à ces *Mémoires*, et d'en faire faire une seconde édition, lorsque j'ai été arrêté par des considérations que peut-être il n'est pas nécessaire d'expliquer pour qu'elles soient senties et appréciées par tous les hommes honnêtes.

Je pensais alors qu'au lieu de parler de la guerre de la Vendée, il valait mieux en laisser éteindre les souvenirs, que de les reporter à cet épisode affligeant de notre révolution. Sans doute la disposition de l'esprit public, plutôt éclairé que guidé par la sagesse du gouvernement, écartait le danger de faire entendre toute la vérité sur l'origine de nos funestes divisions dans l'Ouest. Mais les habitants de ces contrées n'avaient plus besoin de la connaître pour seconder, d'intention et de fait, la volonté nationale. La Vendée était pacifiée; mon ouvrage devenait inutile.

J'ai été retenu surtout par la crainte d'offenser l'amour-propre de quelques personnages qui paraissaient avoir changé de doctrine, et embrasser sincèrement la cause nationale. J'étais loin de penser qu'une nouvelle apostasie les ferait rentrer sous leurs anciennes bannières, et qu'ils violeraient encore la foi jurée.

Mais l'intérêt de mon pays, qui a été constamment l'objet de mes pensées et de mes écrits, fut aussi le premier des motifs qui me semblaient commander le silence sur tout ce qui avait rapport à nos divisions intestines. Malheur, disais-je, à qui trouble le repos des passions! Cette réflexion me fit jeter au feu les nouveaux Mémoires à l'époque de mon départ pour l'Amérique.

Mais aujourd'hui que l'opposition royale, encouragée par le séjour momentané des Bourbons, et le retour éphémère

des hommes à priviléges, veut reprendre l'exécution de ses plans, et faire renaître le fanatisme religieux et nobiliaire, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler quelles furent les causes de la guerre de la Vendée, et quelles seraient les funestes conséquences d'un nouveau déchirement dans l'intérieur de l'empire! car c'est une erreur de croire que le principe de la guerre de l'Ouest ait borné ses effets au territoire où l'opposition déploya ses couleurs et arma ses phalanges. Ce principe, que les fauteurs de l'ancien système politique appellent le *feu sacré*, n'est point détruit; quelquefois même les passions le rallument, surtout lorsque les changements de gouvernement peuvent offrir des chances de guerre civile, et raniment les coupables espérances des ennemis de la patrie.

Ce principe existe donc dans toutes les parties de la France, mais ne prédomine nulle part. Il n'appartient qu'au temps et aux progrès de la raison publique de le détruire. Aujourd'hui son existence est utile parce qu'elle inspire aux citoyens une inquiétude salutaire, leur fait sentir la nécessité de rester serrés, et de se rallier plus que jamais au trône impérial qui est aussi l'autel de la patrie; car la patrie et l'empereur sont identifiés maintenant dans la pensée et dans le cœur des bons Français [1].

On trouvera peu de changements dans cette nouvelle édition. J'ai ajouté quelques notes nécessaires à l'intelligence du texte, et j'en ai supprimé d'autres [2] qui pouvaient atteindre la mémoire de quelques hommes auxquels les circonstances ont donné une célébrité malheureuse, et que l'histoire peut oublier.

[1] En 1816, la suppression de ce passage aurait pu paraître nécessaire; il ne présente plus, comme on l'a remarqué dans la *Notice*, aucun danger en 1824.

[2] Ces notes ont été rétablies dans l'édition actuelle; on y a joint également les additions que le général avait faites sur un exemplaire trouvé après sa mort dans ses papiers, et qu'il se proposait de livrer à l'impression.

PRÉFACE.

Une histoire complète de la guerre de la Vendée serait peut-être, dans notre situation politique, l'ouvrage le plus intéressant et le plus utile à présenter au peuple français. Une telle entreprise était sans doute au-dessus de mes forces; cependant, ne consultant que mon zèle et mon attachement à la chose publique, dégagé d'ailleurs des inquiétudes comme des illusions de l'amour-propre, je me serais livré tout entier à la composition de cet ouvrage, si je n'avais été privé de la plupart des matériaux nécessaires à sa confection [1].

Quelque imparfait que soit, sous tous les rapports, celui que j'offre au public, je ne le crois pas sans utilité; et, si l'on doit quelques égards au malheur et à la pureté des intentions d'un homme dont la vérité et l'amour de sa patrie ont guidé la plume, j'obtiendrai sans peine l'indulgence des bons Français; je me soucie peu du jugement et de l'opinion des autres.

Cet essai historique, uniquement destiné à fixer les idées sur une guerre qui n'est pas encore connue, ne contiendra rien de relatif à la justification de la conduite que j'ai tenue lorsque je dirigeais les forces de l'Ouest, justification que le discernement et la justice de ceux qui ont le secret de ma vie politique et militaire doivent m'épargner.

Au surplus, quand il sera question de me défendre, je le ferai avec cette supériorité de moyens que donnent à l'honnête homme une conduite franche et pure, et l'intime conviction de son innocence. Je répondrai par des faits positifs, par des preuves matérielles, à toutes les imputations fausses, sou-

[1] Tous mes papiers ont été saisis au greffe de ma prison, et depuis enlevés par ordre des comités du gouvernement.

vent absurdes qu'on m'a faites; et je n'aurai pas de peine à détruire cet échafaudage d'accusations vagues, de dénonciations dénuées de preuves [1], accueillies et propagées par la malveillance, et que les seules haines personnelles ont élevées contre moi.

J'écarterai de ma défense tout ce qui pourrait satisfaire des ressentiments provoqués chaque jour par les productions du mensonge et de l'esprit de parti [2]. J'écrirai, je parlerai sans fiel, sans humeur, sans affections comme sans haines particulières. Les affaires privées, ainsi que les intérêts généraux, devraient toujours être discutés dans l'absence des passions; et l'infortune, l'injustice même qu'on éprouve, ne sont pas des motifs suffisants pour mettre de l'aigreur et de l'emportement dans ses discours et ses écrits.

Je suis peu sensible aux outrages de la calomnie [3], parce qu'en me repliant sur moi-même, en parcourant le tableau de ma vie politique, je n'y vois que des actions qui l'honorent. Il me suffit d'être sans reproches, et d'avoir prévu depuis longtemps le coup qui me frappe aujourd'hui, pour être indifférent sur le sort qui m'est réservé. Exempt des remords comme des craintes qui n'appartiennent qu'aux coupables ou aux lâches, j'attends avec sécurité le terme de mes maux; et quand, après avoir été victime de l'erreur du gouvernement, je le serais encore de celle de mes juges, ne laisserai-

1 Ces dénonciations sont au *Moniteur*, séance où le général fut décrété d'arrestation.

2 Lisez, si vous pouvez, les *Œuvres* du représentant Loquinio et de l'adjudant général Hector Legros.

3 « Les outrages affectent tous les hommes, dit J.-J. Rousseau; mais « beaucoup plus ceux qui les méritent, et qui n'ont point d'asile en eux-mêmes « pour s'y dérober. Pour en être ému le moins qu'il est possible, il faut les « sentir injustes, et s'être fait de l'honneur et de l'innocence un rempart autour « de son cœur inaccessible à l'opprobre. Alors on peut se consoler de l'erreur « ou de l'injustice des hommes : car, dans le premier cas, les outrages, dans « l'intention de ceux qui les font, ne sont pas pour celui qui les reçoit; et, dans « le second, ils ne les lui font pas dans l'opinion qu'il est vil et qu'il les mérite, « mais, au contraire, parce qu'étant vils et méchants eux-mêmes, ils haïssent « ceux qui ne le sont pas. » (*Rousseau, juge de J. J.*, t. Ier.)

je pas à mes amis des moyens de sauver ma mémoire de l'opprobre et de l'ignominie?... Revenons à mon ouvrage.

On peut le lire avec confiance : la vérité et l'impartialité la plus sévère ont présidé à sa rédaction.

La plupart des détails sur les causes de la prospérité et de la décadence des Vendéens m'ont été transmis par d'Elbée, leur généralissime, devenu mon prisonnier, lorsque j'ai pris l'île de Noirmoutier.

Messidor an III.

P. S. J'apprends à l'instant qu'on doit répandre dans la Vendée une proclamation d'amnistie en faveur des rebelles. Je désire qu'elle ait du succès : elle en aurait peut-être eu davantage dans le temps (frimaire an II) où je l'ai proposée au gouvernement.

LIVRE PREMIER.

Pour trouver l'origine de la guerre de la Vendée, il faut remonter à celle de la Révolution. Cette assertion, toute étonnante, toute hasardée qu'elle puisse paraître à beaucoup de gens, n'en est pas moins fondée, et je le prouverais jusqu'à l'évidence, si, pour faire connaître les véritables causes de cette guerre, je n'étais pas obligé d'entrer dans des détails que ne comporte pas cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, c'est une erreur [1] d'attribuer à la levée des trois cent mille hommes la révolte générale et spontanée des habitans du Bas-Poitou; c'est une erreur de donner une cause accidentelle à la naissance, à l'existence d'un parti qui ne pouvait obtenir d'aussi grands succès, prendre si rapidement tous les caractères d'une puissance redoutable, sans le concours d'une infinité de ressources, de mesures et de moyens préparés de longue main.

Ceux qui, connaissant le pays, y ont observé, dès le principe de la Révolution, la conduite des prêtres et des autorités constituées, et la disposition morale des habitants, n'auront pas de peine à trouver dans des événements antérieurs les causes originelles de la révolte, et les premiers éléments dont s'est composé ce volcan politique qui, par son explosion subite et terrible, a plus ou moins ébranlé, en raison de leur distance, tous les départements de l'Ouest.

Et qu'on ne s'y trompe pas : les intrépides habitants du Bocage et du Loroux [2] qui, seuls, abandonnés à leurs pro-

[1] Non, ce n'est pas une erreur. Qui ne sait que les plus grands effets procèdent souvent des plus petites causes? (L.)

[2] Le Bocage est une partie du Bas-Poitou, divisé aujourd'hui en plusieurs districts du département de la Vendée. Le Loroux est cette partie de la rive gauche

pres forces, ont eu, dès le commencement de la guerre, tant d'avantages décisifs, ne devaient pas agir isolément, si le plan de leurs chefs avait eu son entière exécution. Car le parti qui a désolé la rive gauche de la Loire n'était qu'une branche de celui du fameux La Roarie dont la vaste conspiration avait poussé des racines sur plusieurs points de la république, même dans les départements les plus éloignés de son centre [1]. Et si, tandis que la rive gauche était constamment le théâtre des plus sanglants combats, et que chaque jour était signalé par une nouvelle victoire des Vendéens, il y eût eu plus d'ensemble et de régularité dans les mouvements partiels qui ont agité la rive droite ; ou plutôt, si les révoltés de cette partie se fussent joints à ceux de l'autre, et qu'ils eussent simultanément dirigé et continué leurs incursions vers le Midi, on doit juger quels terribles effets auraient résulté de la réunion de ces partis, de la coïncidence de leurs mouvements, alors opérés en masse et sur des points plus rapprochés, et combien ce qu'on appelait une *poignée de brigands* [2] eût pu faire courir de dangers à la république.

Au surplus, sans nous arrêter davantage aux causes de la guerre de la Vendée, sur lesquelles j'ai des données assez positives pour prouver au besoin tout ce que j'avancerais (causes que je développerai dans un autre ouvrage) ; sans examiner ici quels étaient les fils, les embranchements de cette effrayante conjuration contre la liberté, voyons à quel degré de consistance et de prospérité est parvenu le parti royaliste et catholique [3] ; quelle masse de forces et de moyens a présenté tout à coup cette puissance vraiment colossale, moins étonnante encore par ses succès que par l'opiniâtreté et la durée de sa résistance.

de la Loire qui borne immédiatement le fleuve, et qui se trouve comprise, suivant la nouvelle division, dans les départements de la Loire-Inférieure et de Mayenne-et-Loire.

1 On sait que le centre de cette conspiration était en Bretagne.

2 On a dit souvent, durant le cours de cette guerre : « Il est étonnant qu'une « *poignée de brigands* résiste aussi longtemps. »

3 La principale armée des Vendéens s'appelait Armée catholique et royale.

C'est à tort que l'on comprend, sous la dénomination générale de chouans ou de vendéens, tous les révoltés qui ont agité successivement la plupart des départements de l'Ouest. Il ne faut pas confondre les rebelles d'outre-Loire avec ceux de la rive droite, ni les révoltés du Morbihan avec les Vendéens ou les rebelles du Marais, parce que les événements, la localité et l'existence politique des insurgés ont assigné à ces guerres des caractères très-différents.

Les habitants de vingt ou vingt-cinq villages des districts de Ploërmel et Pontivy, conduits par quelques prêtres fanatiques, se réunissent dans des églises isolées ou dans les bois pour y entendre la messe. La présence de quelques soldats suffit pour les dissiper : voilà les révoltés du Morbihan [1].

Trois frères, appelés Choin, ont formé des rassemblements dans les environs de Laval et de la Gravelle. Les lieux où ils exercent leurs brigandages, et les renseignements qu'on s'est procurés, font présumer que la profession première de ces chefs était celle de contrebandiers; voilà l'origine des rebelles appelés *Chouans*. Peu nombreux dans le principe, ces rebelles ne s'éloignaient guère des forêts du Pertre et de la Guerche, leurs repaires ordinaires.

Mais ils furent bientôt renforcés par quelques révoltés des départements du Calvados, de la Manche, de la Bretagne; par les débris d'un corps d'armée, échappé de la Vendée sous les ordres du prince de Talmont, après la journée de Chollet, et entièrement dissipé à celle de Savenay; par quelques mé-

[1] Il ne faut pas induire de là qu'on doive être tranquille sur la situation de la Bretagne. L'affaire de Quiberon a justifié cette opinion. Depuis longtemps il y a des troubles dans le Morbihan. On les assoupit; ils renaissent. Jusqu'ici le gouvernement n'a pas paru s'occuper aussi sérieusement des révoltés de la Bretagne que des chouans et des Vendéens. Qu'on y prenne garde cependant; car si l'on n'emploie pas d'au tres mesures que celles dont on a fait usage pour rendre la paix à cette malheureuse contrée, que le fanatisme agite depuis le commencement de la Révolution, elle peut devenir une seconde Vendée. Il est surtout bien important d'empêcher les chouans d'y pénétrer. J'ai des raisons de croire que c'est le projet de leurs chefs. (*Note de Turreau.*)

Le plan de Puisaye justifie en effet les assertions et les appréhensions de Turreau. (L.)

contents épars aux environs de Château-Gonthier, Sablé, etc., où ils avaient antérieurement excité des mouvements, et par un assez grand nombre de gens qui se sont soustraits à la première réquisition.

Les chouans, devenus plus nombreux, ont eu bientôt des chefs moins obscurs; et l'on a distingué parmi ceux qui les dirigeaient, après la mort du prince de Talmont [1], un chevalier de Puisaye [2], un comte de Boulainvilliers, etc., etc.

Le pays infecté par les chouans est fort étendu, et forme à peu près un carré, dont Nantes, Angers, Mayenne et Rennes sont les angles. Ils se montrent aussi quelquefois sûr les routes de Fougères et de Dol à Rennes. Leurs rassemblements ne sont ordinairement que de trente à quarante hommes [3], et il est rare qu'à nombre égal, ils osent faire résistance aux troupes républicaines [4].

Le Marais est cette partie du Bas-Poitou qui touche à la mer. C'est un pays plat et très-découvert, dont les issues sont impraticables durant l'hiver, et très-difficiles pendant les autres saisons. Il est coupé sur tous les points de sa circonférence par des canaux ou marais salants, espece de fortification naturelle qui en rend l'attaque très-dangereuse, et par conséquent favorable à la défense, surtout pour les habitants. On y trouve peu de chemins qui aient la voie charretière; la plupart ne sont que des sentiers disposés en dos d'âne, et

[1] Il ne les a commandés qu'un moment après la défaite de Savenay. Il fut bientôt arrêté près d'Erné, jugé à Rennes, et exécuté à Laval.

[2] Ci-devant adjudant général attaché au général Wimpfen.

[3] Leurs chefs leur ont ordonné de rester ainsi divisés, jusqu'à ce que des circonstances plus favorables leur permissent de se joindre à leurs frères de la Vendée.

[4] Il ne faut pas en lisant cet ouvrage se reporter au temps où je l'écris, mais à celui où j'ai commandé l'armée de l'Ouest, c'est-à-dire, depuis le 1er nivose jusqu'au 4 floréal de l'an II (21 décembre 1793 au 23 avril 1794). J'ignore les événements qui ont eu lieu depuis cette époque, et si l'état des choses a changé. Alors ces rebelles avaient fort peu de consistance. J'ai eu le bonheur, lorsque je commandais dans l'Ouest, de les empêcher de se réunir aux vendéens. Ils n'ont jamais pu dans ce temps-là opérer aucun mouvement en masse. Les routes de Nantes à Rennes, à Vannes, à Angers, étaient libres et sûres.

pratiqués entre deux canaux. Ces canaux ont communément de trente à quarante pieds de large de l'extrémité supérieure d'une rive à l'autre. Le rebelle, portant son fusil en bandoulière, s'appuie sur une longue perche, et saute de l'un à l'autre bord avec une facilité surprenante. Si la présence de son ennemi ne lui permet pas de faire cet exercice, sans s'exposer au coup de fusil, il se jette dans sa niole [1], et parcourt avec une extrême rapidité le canal toujours assez encaissé pour le dérober à la vue de ceux qui le poursuivent. Bientôt il reparaît, vous lâche un coup de fusil, et disparaît à l'instant, même avant que vous ayez le temps de riposter. Le soldat républicain, pour qui cette manière de combattre est nouvelle, est obligé de se tenir toujours sur ses gardes, de longer les rives des canaux, d'en suivre lentement les sinuosités, en essuyant de fréquentes escarmouches : il met ainsi plusieurs heures à parcourir un espace que le rebelle franchit en quelques minutes [2].

Les habitants du Marais formaient une division de l'armée de Charette, et le suivaient assez régulièrement dans ses expéditions, lorsqu'il occupait tous les points limitrophes de leur pays, tels que Challans, Machecoul, etc., et ensuite les îles de Bouin et de Noirmoutiers. Mais, quand il fut chassé de tous ces postes et forcé d'abandonner successivement tous les bourgs et villes frontières du Marais et du Bocage, comme Légé, Palluau, Aizenay, Beaulieu [3], etc., etc., alors les rebelles du Marais restèrent chez eux, et se bornèrent à une guerre défensive, pour laquelle la nature semble avoir disposé leur pays. Cette guerre était d'autant plus dangereuse que

[1] Espèce de petit bateau très-plat et très-léger.

[2] Quand vous avez surmonté tous ces obstacles, et que vous êtes parvenu jusqu'à la plaine, après avoir suivi tous les zigzags que forment les canaux qui l'entourent, les ennemis se présentent de toutes parts : ils semblent sortir de la terre et des eaux. Cependant il faut, à quelque prix que ce soit, prendre poste et se maintenir; car on peut juger des dangers d'une retraite dans ce pays, par les difficultés qu'on éprouve pour y percer.

[3] J'invite mes lecteurs à me suivre sur la carte.

la situation du Marais [1] mettait ses habitants à portée de recevoir des secours de l'étranger, ou de faciliter et de protéger le débarquement de ceux qu'il aurait voulu procurer aux rebelles de la Vendée. Les côtes étant extrêmement aplaties dans cette partie de l'Ouest, et d'un facile accès par la mer [2], tout était à craindre des suites que pouvaient avoir les intelligences et les entreprises des ennemis du dedans et du dehors; et l'on peut juger combien, dans le cas d'une attaque combinée des uns et des autres, la position des troupes républicaines destinées à la garde de ces côtes devenait périlleuse, puisqu'elles se trouvaient entre deux feux, et que la disposition locale les exposait nécessairement à n'être que faiblement et lentement secourues [3].

Mais on n'aurait rempli qu'imparfaitement son objet, si, pour attaquer et parvenir à purger ce repaire du brigandage, on s'était borné à garantir les côtes de l'invasion de l'étranger. Il fallait encore couper les communications avec Charette, et empêcher celui-ci de donner des secours aux rebelles du Marais, comme d'en recevoir. Ainsi, et c'est sous ce rapport seulement que la guerre du Marais, celle des chouans, et même celle du Morbihan [4] peuvent être comparées à la guerre de la Vendée. Sur quelques points que vous placiez les troupes républicaines, quelque direction que vous donniez aux colonnes agissantes, elles sont partout environnées d'ennemis.

1 Suivant la nouvelle division, une partie du Marais se trouve dans le district des Sables, et l'autre dans celui de Challans, département de la Vendée.

2 Quoique l'on trouve fond partout le long de ces côtes, elles sont d'un accès moins difficile que si elles étaient escarpées, surtout si les habitants favorisent la descente de l'ennemi.

3 J'en ai dit les raisons en faisant la description du pays.

4 Ce que j'avance ici ne détruit pas ce que j'ai dit plus haut du peu de consistance des Morbihannais. Cette guerre n'est pas encore sérieuse, mais elle le deviendra, si on n'y prend garde. L'esprit public est ébranlé en Bretagne. Les prêtres et les nobles qui l'infectent *, et qui assurément n'aiment pas la république, cherchent depuis longtemps à y exciter un soulèvement général.

* Il est utile de faire remarquer que ceci fut écrit en 1795. (*Note des premiers édit.*)

On a pu juger par ce que j'ai dit des rebelles du Marais, de ceux de la rive droite de la Loire (les chouans), et des révoltés du Morbihan, de la nécessité de séparer [1] ces guerres pour les terminer; de couper les communications, les relations entre ces différents partis dont tous les efforts tendaient à se réunir, de prévenir ou de rompre toutes les opérations qu'ils auraient pu concerter, et d'isoler enfin chacun d'eux pour les détruire. On en sera convaincu lorsqu'on connaîtra la guerre de la Vendée. Et si nous sommes parvenus à ce but, si nous avons empêché la réunion de ces divers partis de rebelles, il ne faut pas se dissimuler que nous le devons moins encore à nos efforts et à nos succès qu'aux circonstances locales, à l'ambition et à l'impéritie de quelques chefs de révoltés, et surtout à la rivalité qui les a toujours divisés.

Parlons maintenant des Vendéens, parlons de ces hommes vraiment extraordinaires, dont l'existence politique, les rapides et prodigieux succès, et surtout la férocité inouïe, feront époque dans les fastes de la Révolution; de ces Vendéens à qui il ne manqua que de l'humanité et une autre cause à défendre pour réunir tous les caractères de l'héroïsme.

Une manière de combattre qu'on ne connaissait pas encore, et peut-être inimitable, si elle ne peut véritablement s'approprier qu'à ce pays, et qu'elle tienne au génie de ses habitants; un attachement inviolable à leur parti; une confiance sans bornes dans leurs chefs, une telle fidélité dans leurs promesses qu'elle peût suppléer à la discipline; un courage indomptable, et à l'épreuve de toutes sortes de dangers, de fatigues et de privations : voilà ce qui fait des Vendéens des ennemis redoutables, et ce qui doit les placer dans l'histoire au premier rang des peuples guerriers. Enfin les Vendéens sont Français, animés du double fanatisme de la religion et de la royauté, qui ont longtemps fixé la victoire,

[1] C'est, comme on le verra, le premier objet de mon plan.

et qui ne pouvaient être vaincus que par les républicains français.

Le Bocage et le Loroux forment le pays qu'on doit appeler Vendée, puisque c'est celui où la guerre a été constamment la plus vive et la plus sanglante. Ce sont deux grands cantons, dont l'un (le Bocage) faisait partie du Poitou, et l'autre de l'Anjou et de la Bretagne. Ils sont répartis suivant la nouvelle division, dans les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Loire-Inférieure et de Mayenne-et-Loire. Ce pays est un des plus fertiles de la république; il en était aussi le plus peuplé avant que les horreurs de la guerre et de la funeste domination des rebelles en eussent éloigné les patriotes, et qu'un arrêté [1] des représentants du peuple en mission dans l'Ouest eût contraint à quitter cette perfide contrée ceux de ses habitants qui voulaient y rester, sous le prétexte d'une neutralité dangereuse pour eux et pour nos troupes, et qui tournait toujours à l'avantage des rebelles [2].

Mais pour mettre à portée de connaître le véritable théâtre de la guerre, voici quel est le territoire que ceux-ci occupaient dans le temps de leurs prospérités : ils avaient pour limites, au nord, la Loire; à l'ouest, la mer; au sud, Fontenay, Luçon, les Sables et Niort; Parthenay, Thouars et Doué, à l'est [3].

La localité du Bocage contraste parfaitement avec celle du

1 Il est du 2 ventôse an II, 20 février 1794. Il porte en substance « que les « habitants de la Vendée quitteront le pays, sans quoi ils seront censés faire « cause commune avec les rebelles, et traités comme tels. » J'observerai que, sans cet arrêté et d'autres mesures prises par les représentants, pour couper toute communication des rebelles avec leurs complices secrets, disséminés dans la Vendée et villes voisines, je ne voyais pas de bornes à la contagion ni de terme à la guerre.

2 J'en dirai les raisons.

3 Les rebelles ont quelquefois dépassé ces limites. Ils ont pris Fontenay, Thouars, Doué, Saumur, Angers; mais ayant échoué devant Nantes, ils ont repassé la Loire, et ne sont revenus sur la rive droite qu'après l'affaire de Chollet.

Marais. Le Bocage [1] est un pays très-coupé, quoiqu'il n'y ait pas de grandes rivières; très-inégal, quoiqu'il n'y ait pas de montagnes, et très-couvert, quoiqu'il y ait peu de forêts, et que les bois, qui y sont fréquents, n'aient communément qu'une médiocre étendue. Il est très-inégal et très-coupé, parce qu'il a beaucoup de collines, de vallons, de ravins, de petites rivières presque toujours guéables, de ruisseaux même que l'on passe à pied sec, mais que les moindres pluies transforment en torrents. Il est très-coupé, parce que toutes les propriétés y sont divisées en petits clos ou champs [2] environnés de fossés. Il est très-couvert, parce que ces champs sont entourés de fortes haies plantées sur la crête des fossés, quelquefois d'arbres disposés de manière qu'ils font l'effet de palissades autour d'un ouvrage de fortification.

Ce qui contribue encore à rendre ce pays très-couvert, c'est que la terre y étant très-grasse, très-fertile, les bruyères, les landes, les épines, les genêts, et généralement toutes ces productions parasites et spontanées, ainsi que celles qu'en obtient l'industrie, y sont d'une force et d'une grandeur démesurées.

Une telle localité ne porte pas de beaux chemins [3]; aussi sont-ils affreux dans la Vendée. Les convois ont de la peine à faire trois lieues durant toute une journée, encore

1 Il en est de même du Loroux, un peu peu moins couvert cependant que le Bocage dans la partie la plus voisine du rivage de la Loire.

2 Ces champs n'ont communément que 50 ou 60 perches ou 43 ares de contenance, et sont quelquefois entourés d'une double ceinture de fossés. C'est surtout à cette subdivision du territoire en petits champs, et aux fossés et saignées qui les entourent et les coupent, que le terrain doit son extrême fertilité, sans quoi il serait très-aquatique.

3. Il n'y a que deux grandes routes dans la Vendée : celle de Nantes à Saumur par Cholet, et celle de Nantes à la Rochelle par Montaigu, Saint-Fulgent, etc. Ces grandes routes, que vous ne pouvez suivre qu'accidentellement, ne sont pas plus favorables aux dispositions militaires que les chemins de traverse. Elles vous permettent seulement de mettre plus d'ordre dans votre marche; mais elles sont flanquées de fossés larges et profonds; leurs rives sont obstruées de haies, d'arbres, de buissons, etc.; et c'est ordinairement sur les lisières de ces grandes routes que l'ennemi prépare ses embuscades et dispose ses attaques.

le plus souvent faut-il se servir, pour les transports, de bœufs et de charrettes du pays, qui n'ont pas la voie ordinaire. Les chemins [1] n'ont que la largeur de ces charrettes. Il s'y trouve rarement des espaces, des carrefours où les voitures puissent tourner ; et, quand l'escorte d'un convoi est battue, il devient infailliblement la proie des rebelles. Eussiez-vous pu faire d'avance des dispositions de retraite, elle est nécessairement si lente que vous ne pouvez le sauver.

Ainsi la Vendée, cet asile de la révolte et du crime, est comme une vaste forteresse où les agents du royalisme et de l'aristocratie pouvaient, avec sécurité, méditer les complots, concerter leurs projets ; et la nature trompée semble y avoir développé tous ses moyens, pour protéger la coupable résistance et l'indépendance funeste des ennemis intérieurs de la républiqne.

Il n'est pas aisé sans doute de faire la guerre dans un pays tel que celui dont je viens de tracer rapidement la description. Dans un pays qui refuse tout à l'attaque, et présente tant de ressources à la défense, comment conduire une colonne, en régulariser les mouvements, conserver de l'ordre, de l'ensemble dans sa marche, exécuter des manœuvres, des déploiements, des dispositions d'attaque ou de retraite ; donner à l'artillerie et à la cavalerie tout le jeu, toute l'action que comportent ces deux armes, au milieu des obstacles dont sont hérissés les repaires de la Vendée ? Comment improviser un ordre de bataille [2] ; mesurer de l'œil les distances ; cal-

[1] Ils sont quelquefois encaissés jusqu'à dix ou douze pieds au-dessous du niveau des terres.

On peut induire de là qu'un général qui connaît la Vendée, doit non-seulement n'y pas conduire d'artillerie, mais encore n'avoir à la suite de ses colonnes ni équipages, ni ambulances, ni effets de campement, etc. Il ne faut à une armée qui veut percer dans la Vendée, que des soldats et des pionniers. Tout ce qu'on appelle *impedimenta* doit être supprimé, si l'on ne veut pas être battu. Un officier général dans ce pays doit, autant qu'il est possible, rapprocher sa manière de faire la guerre de celle de l'ennemi.

[2] Vous ne pouvez jamais, avec les rebelles, combiner d'avance un ordre de bataille. Vous ne savez pas sur quel point vous vous battrez, si vous serez at-

culer les avantages et les inconvénients d'une position forcée et prise à la hâte; connaître celle de l'ennemi, pressentir ses projets; embrasser, par un aperçu rapide, sa position comme celle qu'occupe votre armée, lorsque les fréquentes ondulations du terrain, les haies, les arbres, les buissons qui en obstruent la superficie, ne vous permettent pas de voir à cinquante pas autour de vous? Comment profiter de chances heureuses ou remédier promptement à des événements contraires, apercevoir, ou du moins être instruit assez tôt des échecs ou des succès partiels qui ont lieu durant le cours d'une affaire, lorsque souvent vous êtes plus de temps à recevoir un rapport, ou à faire parvenir un ordre d'un bout de la ligne à l'autre, qu'il n'en faut pour décider le sort d'une bataille?

Les rebelles, favorisés par tous les accidents de la nature, ont une tactique particulière qu'ils savent appliquer parfaitement à leur position et aux circonstances locales. Assurés de la supériorité que leur donne leur manière d'attaquer, ils ne se laissent jamais prévenir; ils ne se battent que quand ils veulent, et où ils veulent. Leur adresse dans l'usage des armes à feu est telle qu'aucun peuple connu, si guerrier, si manœuvrier qu'il soit, ne tire un aussi grand parti du fusil, que le chasseur du Loroux et le braconnier du Bocage. Leur attaque est une irruption terrible, subite, presque toujours imprévue, parce qu'il est très-difficile, dans la Vendée, de bien reconnaître, de se bien éclairer, et par conséquent de se garantir d'une surprise. Ils donnent à leur ordre de bataille la forme d'un croissant, et leurs ailes, ainsi dirigées en flèche, sont composées de leurs meilleurs tirailleurs, de soldats qui ne tirent pas un coup de fusil sans l'ajuster, et qui ne manquent guère un but donné à la portée ordinaire. Vous êtes écrasé, avant d'avoir eu le temps de vous reconnaître, sous une masse de feux, tels que nos ordonnances n'en présentent pas dont l'effet puisse leur être comparé.

taqué sur votre front, vos flancs ou vos derrières, et quelles dispositions le terrain vous permettra de faire.

Ils n'attendent pas de commandement pour tirer : ils ne connaissent pas les feux de bataillon, de file ou de peloton ; cependant celui qu'ils vous font éprouver est aussi soutenu, et surtout beaucoup plus meurtrier que les nôtres. Si vous résistez à leur violente attaque, il est rare que les rebelles vous disputent la victoire, mais vous en retirez peu de fruit, parce qu'ils font leur retraite si rapidement, qu'il est très-difficile de les atteindre, le pays ne permettant presque jamais l'emploi de la cavalerie. Ils se dispersent, ils vous échappent à travers champs, haies, bois, buissons, connaissant tous les sentiers, les faux-fuyants, les gorges, les défilés; sachant tous les obstacles qui s'opposeraient à leur fuite, et les moyens de les éviter. Si vous êtes obligé de céder à leur attaque, vous avez autant de peine à opérer votre retraite qu'ils ont de facilité à vous fuir lorsqu'ils sont vaincus. Vainqueurs, ils vous cernent, vous coupent de toutes parts; ils vous poursuivent avec une fureur, un acharnement, une vélocité inconcevables. Ils courent dans l'attaque et dans la victoire comme dans la défaite; mais ils n'en continuent pas moins leur feu; ils chargent leurs armes en marchant, même en courant, et cet état constant de mobilité ne fait rien perdre à leur fusillade de sa vivacité et de sa justesse. En général, cette guerre a des caractères si singuliers qu'il faut l'avoir faite très-longtemps pour la bien connaître ; et tout officier général instruit, formé par dix campagnes sur les frontières, se trouvera fort embarrassé, en arrivant dans la Vendée, pour y opérer avec succès. J'invoque ici le témoignage de tous les officiers généraux qui, après avoir servi sur les frontières, ont été employés dans cette affreuse Vendée : qu'ils disent s'ils avaient une idée de cette guerre, avant de l'avoir faite; qu'ils disent si les Prussiens, les Autrichiens, les soldats formés, rompus à la discipline des Nassau et des Frédéric, sont aussi terribles dans les combats, ont autant d'adresse, de ruse et d'audace, que les féroces et intrépides tirailleurs du Bocage et du Loroux [1]; qu'ils disent s'il peut

[1] J'atteste que tout ce que je dis sur leur manière de combattre, si extraordinaire qu'elle puisse paraître, est de la plus exacte vérité.

exister une guerre plus cruelle, plus fatigante pour les militaires de tout grade, plus sanglante que celle-là; qu'ils disent aussi si elle ne tue pas l'ordre, la discipline et la subordination dans une armée, et si le soldat français, bientôt amolli, dépravé dans ce pays dont l'air pestiféré semble corrompre jusqu'à la complexion morale des individus qui l'approchent; si le soldat français, dis-je, dégoûté, rebuté de cette guerre dont l'opinion semble avoir éloigné la gloire [1], n'y perd pas cette énergie, cette constance, ce courage invincible qui l'ont fait triompher tant de fois des guerriers de l'Angleterre et de l'Autriche; qu'ils disent enfin s'ils n'aimeraient pas mieux faire un an de campagne sur les frontières, qu'un seul mois dans la Vendée.

Je crois en avoir assez dit pour prouver que les principaux obstacles à toute entreprise militaire dans la Vendée, naissent de la localité. L'impossibilité d'assurer sa correspondance par l'intérieur, et d'éviter les retards qu'elle éprouve, d'entretenir les communications, de couvrir suffisamment ses postes quand l'ennemi est partout et vous environne de tous côtés; d'établir, de garantir de son invasion des entrepôts qui nécessiteraient l'éloignement des magasins et la lenteur des convois; la difficulté, le danger surtout de transporter ses munitions de guerre et de bouche dans un pays où les chemins sont impraticables, où tout est embuscade, où il vous faut une colonne de deux mille hommes pour escorter un caisson de vivres ou de cartouches (l'ennemi s'attache surtout à attaquer les partis et les escortes) [2] : voilà

1 Les républicains qui ont fait la guerre dans la Vendée ne devraient-ils pas partager la gloire qui paraît exclusivement réservée à leurs frères d'armes employés sur les frontières? Plus de deux cents combats qui se sont livrés sur les rives de la Loire, depuis le commencement de cette guerre, prouvent qu'elle était assez vive, assez importante, pour qu'on attachât quelque mérite à l'avoir faite. Cependant il semble qu'on ait voulu jeter de la défaveur sur les militaires qui ont servi dans la Vendée. Je désirerais qu'on envoyât leurs détracteurs y faire une campagne.

2 Cela doit particulièrement s'appliquer au temps où l'on a été obligé de faire la guerre dans le pays couvert, dans le sein de la Vendée. Alors les rebelles ayant perdu de leur consistance politique ne se montrèrent plus dans les

ce qui brise vos moyens, ce qui entrave sans cesse vos opérations. Quel est l'officier général qui, ayant combiné un plan, peut répondre de l'exécuter, de le suivre exactement dans une guerre où tout est irrégulier et de circonstance; où les données, les renseignements varient à chaque instant, où les rapports sont toujours incertains ou perfides, parce que vos espions sont timides ou traîtres; où les événements du jour détruisent ou contrarient les mesures que semblaient exiger ceux de la veille; où toute application des principes du métier aux dispositions locales devient inutile ou dangereuse? dans un pays où l'ennemi est partout, et partout en force où vous êtes faible; insaisissable, invisible même lorsque vous marchez à la tête d'une colonne forte et bien ordonnée? Si votre colonne cesse un moment de s'éclairer, d'avoir de l'ordre, de l'ensemble, l'ennemi bientôt réuni se trouve en masse, vous attaque avec fureur et vous fait repentir de la moindre négligence que vous aurez commise dans votre marche. Tout est pour les rebelles dans le pays qu'ils occupent, et tout y est contre les républicains. Partout ceux-là bien accueillis, trouvent des vivres, des ressources de toute espèce; et ceux-ci sont obligés de porter tout avec eux. Si quelques soldats s'écartent de l'armée, et qu'ils tombent entre les mains des rebelles, ils sont mutilés, torturés, lentement égorgés, ou brûlés à petit feu; et quand quelques traîneurs s'arrêtent dans les maisons, on ne leur donne des secours que pour les y retenir et les faire mourir dans les supplices. Mille exemples attesteraient au besoin ce que j'avance.

Mais un officier général qui dirige un corps d'armée dans la Vendée n'a rien fait encore lorsqu'il a conduit ses troupes militairement, que sa marche a été bien ordonnée, qu'il a évité les embuscades de l'ennemi, qu'il résiste à toutes ses

immenses plaines qui les environnent. Retirés dans leurs sombres repaires, ils ne s'attachèrent plus qu'à surprendre les troupes qui voulaient y pénétrer, et les postes qu'on avait si mal à propos conservés dans le centre du pays révolté. A surplus, leur manière d'attaquer et de combattre a toujours été la même.

attaques, ou qu'il l'a attaqué lui-même avec succès : il faut trouver une position pour bivouaquer et faire reposer l'armée; et les positions ne sont pas communes dans la Vendée, ou plutôt il n'y a point de véritables positions militaires. Il faut que le général s'établisse de manière à pouvoir faire promptement ses dispositions de quelque côté qu'il soit attaqué, et qu'il ne compte pas trop sur ses avant-postes, toujours insuffisants dans ce pays, si bien qu'ils soient disposés pour garantir d'une surprise. Vous êtes rarement attaqué sur votre front : c'est communément sur vos flancs, sur vos derrières que l'ennemi se précipite. Souvent même il dirige à la fois ses attaques sur tous les points; et on le répète, elles sont brusques, violentes, accompagnées de cris et de hurlements affreux.

Il faut surtout que le général se garde bien de cantonner [1], de s'arrêter dans les villes, bourgs ou villages situés dans l'intérieur du pays [2]. Il n'est pas possible d'y faire une résistance victorieuse. Ce sont des coupe-gorges où l'on court le risque d'être surpris ou cerné par l'ennemi; de fortes haies, des genêts, quelquefois des bois en dérobent

[1] Un officier général qui, après avoir fait une guerre régulière sur les rives de la Moselle ou de l'Escaut, est employé dans la Vendée, doit faire au moins deux ou trois mois de noviciat pour se mettre un peu au fait de la localité, et de la manière de faire la guerre dans ce pays; sinon il l'apprend à ses dépens. Cela n'est pas sans exemple.

J'ai trouvé, en arrivant dans la Vendée (j'étais alors chef de brigade), un officier général commandant une division de l'armée, et que j'avais vu sur les frontières diriger avec habileté une avant-garde considérable. Sans égard à la nature du terrain, il faisait ses dispositions d'ordre, de marche et de bataille, comme il les aurait faites dans les plaines de la Belgique. Il traînait à sa suite une nombreuse artillerie, des effets de campement, des bagages, un attirail immense; son avant-garde était toujours très-éloignée du corps d'armée, etc. Cependant d'heureux hasards lui procurèrent un premier succès, mais qui fut suivi trois jours après d'un affreux désastre; et sa défaite me surprit bien moins que sa victoire.

[2] La mauvaise disposition des habitants était sans doute une raison suffisante pour abandonner les postes du centre de la Vendée; mais les seuls inconvénients de la localité m'y ont fait renoncer, même après l'arrêté du 2 ventôse an II. (20 février 1794)

toutes les avenues; et d'ailleurs, les intentions perfides des habitants en rendent le séjour si dangereux pour nos troupes que l'obstination de quelques généraux à les y laisser nous a causé vingt défaites et fait perdre trente mille hommes.

Les rebelles retiraient de très-grands avantages des dispositions amicales des habitants restés dans la Vendée. Trop lâches pour prendre les armes avec eux, ils n'en favorisaient pas moins secrètement leur cause; ils étaient les espions du parti : les femmes, les enfants même étaient des agents fidèles et intelligents qui instruisaient à la minute les chefs des rebelles des moindres mouvements de l'armée républicaine. Nos généraux ont voulu aussi avoir des espions du pays : ils ont toujours été trahis ou mal servis par eux, et jamais on n'a pu organiser un espionnage à l'armée de l'Ouest. C'est après avoir acquis par eux-mêmes la certitude de ces faits; c'est après avoir été convaincus que la plupart des habitants de la Vendée qui n'avaient pas les armes à la main n'en étaient pas moins les complices, les partisans secrets des révoltés, que les représentants du peuple près cette armée ont pris l'arrêté précité.

On vient de voir quels étaient les moyens, les ressources, les avantages que la Vendée procurait aux rebelles; nous allons prouver qu'ils en retiraient aussi des villes et cantons circonvoisins; et que ces secours étrangers n'ont pas peu contribué à alimenter cette malheureuse guerre et à atténuer toutes les mesures employées pour la terminer.

Il est constant que la plupart des habitants des villes, bourgs ou villages, situés sur les frontières de la Vendée, avaient leurs propriétés dans ce pays, que leurs métayers ou fermiers étaient avec les rebelles, ou du moins les favorisaient, soit par crainte, par conformité d'opinions, soit quelque autre motif d'intérêt particulier. De là des communications continuelles, des rapports sans nombre et indispensables entre les révoltés et les habitants voisins du théâtre de la guerre; les uns et les autres unis par les liens de la parenté, de l'amitié, d'un intérêt mutuel, des préjugés même, étaient continuellement

rapprochés, confondus par ces circonstances morales. Les rebelles se trouvaient à toutes les foires, à toutes les assemblées; leurs femmes remplissaient les marchés publics; de là une infinité de liaisons, de ménagements, de relations commerciales, de convenances particulières; de là la cause des Vendéens et celle de leurs voisins devenues communes; de là le système d'indulgence et de modérantisme adopté par la plupart des administrations; de là l'inexécution, ou l'exécution imparfaite des lois nouvelles, et de nouveaux motifs d'attachement aux vieilles habitudes, aux anciens préjugés; de là la mollesse et l'inertie des fonctionnaires publics, civils et militaires, qui ont perdu la chose publique dans cette partie de la France, en cédant à des considérations et à des affections locales; de là les dénonciations calomnieuses, les libelles lancés de toutes parts contre les généraux énergiques, contre les généraux républicains qui, froids, impassibles au milieu des dangers, des piéges dont les circonvenait l'aristocratie déguisée sous toutes les formes, résistant à toute espèce de séduction, n'écoutant ni les réclamations, ni les vœux intéressés des individus que blessait nécessairement l'effet des mesures générales, ont eu le courage de n'obéir qu'à la voix de leur devoir, et de suivre invariablement la ligne que leur traçait le gouvernement.

Ainsi, tandis que nos officiers généraux combattaient les rebelles armés, ils se trouvaient dans les villes voisines du théâtre de la guerre, au milieu des complices de la rébellion. Ceux-ci étaient d'autant plus dangereux, qu'ils étaient plus cachés. Souvent ils se couvraient du manteau du patriotisme; ils se glissaient dans les sociétés populaires, dans les administrations, même dans l'armée républicaine où ils étaient parvenus à organiser des déroutes [1]. Les chefs des rebelles avaient soin de préserver des horreurs de la guerre les propriétés de ces agents secrets, et, lorsqu'ils voulaient investir quelqu'une des villes limitrophes de la Vendée, ils désignaient,

[1] Entre autres, un marquis de Sanglier, volontaire dans un bataillon. Il a été guillotiné à Tours.

avant l'attaque, ceux des fonctionnaires publics que l'on devait épargner comme des coopérateurs utiles, des correspondants fidèles à leur parti, et ceux que l'on devait sacrifier à leur vengeance.

Les généraux vendéens retiraient un double avantage de leurs intelligences dans les villes voisines : elles facilitaient leurs opérations militaires [1], et leur assuraient des conquêtes par l'opinion. Les apôtres du royalisme et du catholicisme ne cessaient de corrompre l'esprit public et de secouer les torches du fanatisme, auquel des causes particulières assuraient des succès dans la partie méridionale du département de la Vendée et dans celui des Deux-Sèvres [2].

A tant de moyens qui militaient en faveur des rebelles et qui secondaient si puissamment la force de leurs armes, que pouvaient opposer les généraux de l'armée républicaine? De simples mesures millitaires, toujours insuffisantes dans cette espèce de guerre si elles ne sont étayées de mesures politiques, d'administration et de police intérieure. Car ce n'était pas assez de battre les rebelles armés, il fallait arrêter les ravages de l'opinion, les progrès d'une épidémie morale qui, menaçant de la contagion tous les départements voisins, ne laissait point entrevoir le terme des succès du parti royaliste. Si des administrations vigoureuses et bénévoles, de concert avec la force armée, eussent secondé ses efforts; si nos officiers généraux avaient pu compter sur le concours, la coaction de leurs moyens respectifs, ils auraient établi sans

1 Lorsque les rebelles assiégèrent Saumur, un nommé François, employé aux bureaux de l'administration, encloua plusieurs pièces de canon dans la ville pendant le siége.

2 Où il y a beaucoup de protestants.

Entre autres moyens qu'employaient les agents, les missionnaires du parti catholique, il en est un qui leur a souvent réussi, et l'on peut en regarder le résultat comme une des causes premières de la rébellion. Ils excitaient aux regrets de l'ancien ordre de choses (et cela dès le principe de la révolution), des hommes simples et superstitieux, en leur faisant envisager et craindre, par l'effet des mesures du nouveau gouvernement, le triomphe d'une secte en horreur aux catholiques.

peine une ligne de démarcation entre le pays révolté et les pays voisins ; ils auraient rompu par là toute communication vicinale, toutes liaisons entre les rebelles et leurs complices extérieurs qui alimentaient et propageaient la révolte. Bientôt les Vendéens, privés de tout secours étranger, réduits à leurs seules ressources, les eussent épuisées [1], et chacune de nos victoires leur eût alors porté des coups mortels. Mais quels succès pouvaient avoir les invitations, les sollicitations des chefs de la force armée auprès de corps constitués faibles, inertes ou malveillants, lorsque souvent les représentants du peuple eux-mêmes n'en obtenaient pas la pleine et entière exécution de leurs arrêtés ? Ainsi nos généraux, contraints d'isoler leurs moyens, n'ont pu prendre que des demi-mesures qui ont toujours produit des victoires sans fruit ou des échecs désastreux [2].

[1] Surtout leurs munitions de guerre. On n'a jamais su positivement comment ils faisaient pour s'en procurer après la destruction de leurs établissements.

[2] L'expérience de plus de vingt combats, dont j'ai été témoin dans la Vendée, m'a convaincu que cinq ou six victoires remportées sur les rebelles nous procuraient moins d'avantages réels qu'une seule défaite ne nous faisait de mal; dans nos victoires, nous tuons peu de monde aux rebelles, et ils nous en tuent beaucoup dans nos déroutes. (Je crois en avoir dit les raisons.) Maîtres du champ de bataille, nous n'y trouvons que des sabots et quelques morts, mais jamais d'armes ni de munitions. Le Vendéen poursuivi cache son fusil ; s'il est trop pressé, il le casse, et il est très-rare qu'il vous laisse son arme en abandonnant la vie.

J'ai vu deux déroutes à l'armée de l'Ouest (j'étais, à la première, adjudant général, maréchal de camp, à la seconde) : nous avons perdu beaucoup d'hommes, une quantité prodigieuse de fusils, environ soixante bouches à feu, et quatre-vingts caissons. Dans les cinq premiers mois de la guerre de la Vendée, nous avons donné aux rebelles plus de trois cents bouches à feu, et cinq cents caissons.

On savait, on devait savoir que les grandes affaires, les affaires décisives ne doivent presque jamais leur succès à l'effet de l'artillerie, beaucoup plus effrayant que meurtrier.

On savait que la nature du pays permettait rarement d'en faire usage, et que quand on pouvait l'employer, du moins il était presque toujours impossible de lui donner assez de jeu pour s'en promettre de grands effets.

On savait que le canon en imposait peu aux rebelles, puisque dans les premières affaires, dans un temps où la plupart d'entre eux n'étaient armés que

Il me semble avoir prouvé que, pour terminer l'horrible guerre de la Vendée, la première mesure qu'il fallait employer était d'établir une ligne de démarcation entre le pays insurgé et ceux où l'exemple, la crainte, la conformité d'opinions et de préjugés pouvaient faire éclater la révolte, et grossir, par une jonction inévitable, le noyau de la Vendée?

L'objet que se proposaient les représentants du peuple en mission dans l'Ouest, d'après leur arrêté du 2 ventôse an II, était donc non-seulement de séparer les rebelles de leurs complices restés dans le pays, sous le prétexte de la neutralité, mais encore, à l'appui des mesures militaires, de rompre toute espèce de communication entre eux et ceux de leurs partisans qui se trouvaient répandus dans tous les cantons voisins de la Vendée.

Il faut convenir que cette mesure, qu'avaient prise les représentants Hentz, Garrau, Prieur (de la Marne), et Francastel, est, de toutes celles qui ont été employées depuis l'origine de cette guerre, la seule grande, la seule, je crois, qui

de bâtons, ils se précipitaient sur les pièces et les enlevaient, quelquefois même avant qu'on s'en fût servi.

La perte des bouches à feu n'était rien encore en comparaison de celle des caissons. La rareté de la poudre se faisait déjà sentir dans la république, et nous allions porter la nôtre à l'ennemi, qui n'avait pas encore d'établissement pour en faire.

Les rebelles, consultant la localité et plus adroits que nous, ne conduisaient presque point d'artillerie avec eux; quatre ou cinq pièces leur suffisaient pour une armée de trente à quarante mille hommes, et c'était ordinairement des pièces de huit, calibre le plus propre à la guerre de campagne. Avares de munitions, ils conduisaient peu de caissons; un seul servait à alimenter deux ou trois pièces. Ils savaient bien que ce ne serait pas l'artillerie qui leur procurerait la victoire, et ils l'ont fixée longtemps sans cet accessoire auquel on donne généralement trop d'importance, qui fait dégénérer les courages, parce qu'il accoutume à se battre de loin et hors de mesure.

Il résulte de là que, quand nous avions une affaire malheureuse, nous perdions quinze, vingt-cinq bouches à feu, et des caissons à proportion (les rebelles décomposaient nos gargousses et en faisaient des cartouches); et qu'une victoire nous donnait deux ou trois pièces de canon, mais jamais de munitions.

D'après ces considérations, comment se peut-il que tous les officiers généraux qui ont servi dans la Vendée (et sans doute il s'en est trouvé d'instruits), se soient obstinés à y conduire de l'artillerie?

pouvait la terminer. Toutes les autres, d'après l'expérience, ont été reconnues insuffisantes, quelques-unes inexécutables, et la plupart dangereuses pour les sous-ordres chargés de leur exécution. Car telle est la nature des choses et la force des circonstances, dans le malheureux pays trop connu sous le nom de Vendée, qu'un fonctionnaire public, civil ou militaire, qui faisait rigoureusement son devoir, se trouvait toujours compromis ; et je parle ici de tous les agents, quel que fût leur rang dans la hiérarchie des pouvoirs dont ils pouvaient rarement suivre les échelons pour borner leur garantie.

Ainsi l'effroi que causait à des fonctionnaires de bonne foi, mais timides, une responsabilité terrible, peut-être outrée, qu'il était impossible de ne pas engager [1], lorsque, dans telle ou telle circonstance difficile, impérieuse, le fonctionnaire public était obligé de prendre une détermination énergique et prompte, que l'urgence des cas, et l'éloignement des autorités premières [2] ne permettaient pas de soumettre à leur sanction ; la crainte, dis-je, de se compromettre faisait toujours adopter au subordonné faible, craintif, irrésolu, des partis mitoyens, quelquefois inutiles, plus souvent contraires à l'intérêt public, mais qui sauvaient sa garantie personnelle.

Cette marche incertaine et timide des sous-ordres était en partie l'effet et la suite nécessaires des demi-mesures [3] qu'on a si longtemps mises en usage pour assoupir la Ven-

[1] Ceux de mes lecteurs qui connaissent la Vendée m'entendront : peut-être devrais-je aux autres une explication, mais cette explication me conduirait trop loin.

[2] On conçoit bien que je parle ici des représentants en mission.

J'ai observé plus d'une fois que la présence des représentants du peuple imprimait une espèce de crainte, salutaire sans doute, si les hommes équivoques ou malveillants l'eussent seuls éprouvée ; mais dont quelquefois des agents fidèles et de bonne foi n'ont pas su se défendre.

[3] On verra dans la suite de cet ouvrage que c'est à la mollesse des agents du gouvernement et des administrateurs que les rebelles ont dû leurs premiers succès, et que l'emploi des demi-mesures et des palliatifs a failli perdre la chose publique.

dée, et auxquelles on doit principalement attribuer les prodigieux succès des rebelles.

On sera à portée de juger, par l'exposition de mon plan général, si les mesures militaires que j'avais adoptées secondaient les vues des représentants du peuple; si d'ailleurs elles étaient combinées sur la nature du terrain, la situation politique des Vendéens, le découragement, l'espèce d'inertie où les avaient réduits les succès de mes prédécesseurs, et j'ose dire les miens. On jugera si ces mesures étaient d'une exécution facile, si elles ne tendaient pas surtout à épargner le sang républicain, que l'on a quelquefois inutilement prodigué dans la Vendée ; si elles liaient les opérations des diverses fractions de l'armée; si elles n'imprimaient pas à celle-ci cette cohérence, cette simultanéité de mouvements qu'on n'a jamais connues, ou du moins employées dans l'Ouest. C'est à tous ceux qui connaissent bien la Vendée, c'est particulièrement aux officiers instruits et localistes que j'en appelle, pour juger ce plan qu'on a beaucoup critiqué sans le connaître, parce qu'on en voulait plus à l'auteur qu'à son ouvrage.

Mais, avant de présenter l'analyse de mes dispositions générales dans l'Ouest, je vais jeter un coup d'œil sur les différentes phases de la guerre de la Vendée, en relater les principaux événements, et faire apercevoir les causes les plus sensibles de la prospérité et de la décadence du parti royaliste sur ce point de la république.

Quelques hommes, exaspérés par l'esprit de parti, m'ont reproché d'avoir fait l'éloge des Vendéens. Et depuis quand est-il défendu de rendre justice aux qualités qu'on reconnaît dans ses ennemis? On a loué quelquefois jusqu'à l'exagération le courage des Autrichiens, des Russes, etc.; et, parce que les Vendéens sont Français, il ne serait pas permis de payer un tribut d'éloges mérités à leur constance, à leur énergie, à leurs vertus guerrières? N'avons-nous pas vu depuis plusieurs de ces braves dans les rangs de notre armée le disputer à nos vieilles bandes en discipline, en intrépidité, en amour de la patrie ? S'ils furent séduits par quelques prêtres, n'ont-

ils pas cherché à expier leur erreur aussitôt qu'un gouvernement régulier, puissant et protecteur les a ralliés au faisceau national ?

D'ailleurs tous les habitants du pays insurgé ne se sont pas armés contre la patrie. Beaucoup de Vendéens avaient abandonné le théâtre de la guerre pour se soustraire à la domination des rebelles, et vivaient de sacrifices et de privations sur les derrières de l'armée républicaine. On nous permettra bien au moins de faire l'éloge de ce devouement à la cause de la liberté.

LIVRE SECOND.

Du moment que le drapeau blanc fut déployé dans la Vendée (10 mars 1793), la révolte y éclata de toutes parts. Elle fut même générale parmi les habitants des campagnes, qui se précipitèrent sur les villes et les bourgs, où ils n'éprouvèrent que peu ou point de résistance. Les autorités constituées, effrayées de cette irruption terrible qu'on doit attribuer en partie à l'imprévoyance des unes, à la complicité des autres, et sans moyens de répression, furent obligées de céder aux rebelles. Quelques administrateurs patriotes abandonnèrent le pays; d'autres, plus courageux, restèrent à leur poste, et opposèrent inutilement aux armes des révoltés la force de leur caractère et l'égide de la loi. La faiblesse et la corruption en entraînèrent quelques autres qui suivirent et devinrent les principaux agents du parti royaliste. Les rebelles, n'éprouvant aucune espèce de résistance, firent des progrès si rapides qu'en moins de deux mois ils furent maîtres du Marais, du Loroux, et de la plus grande partie du Bocage. Déjà ils s'étaient emparés de Machecoul, de Legé, de Clisson, de Montaigu, de Saint-Fulgent, des Herbiers, de Mortagne, de Tiffauge, de Beaupréau, de Saint-Florent, de Châlonnes, de Chollet, de Maulevrier, de Châtillon, etc., etc. Ils firent des recrues dans ces villes, y trouvèrent des armes [1] et quelques munitions de guerre. Ils formaient alors plu-

[1] Les Vendéens ont commencé la guerre avec des fourches et des bâtons; mais ils n'ont pas tardé à avoir des fusils. Plusieurs communes avaient été désarmées lors des mouvements qui eurent lieu en 1791 et en 1792 : les municipalités, qui conservaient les armes, furent investies les premières, et obligées de les livrer. Outre cela, les rebelles en trouvèrent une assez grande quantité dans différents châteaux. Il y en avait beaucoup parmi eux armés de fusils de chasse et à deux coups, de carabines, de canardières, même de fusils de rempart, etc.; ils s'en procurèrent encore un très-grand nombre par leurs victoires sur les

sieurs corps d'armée de dix ou douze mille hommes : ils attaquaient différents points à la fois, et toujours avec succès [1].

Bientôt une foule de prêtres [2], de nobles, de mécontents de toute espèce, se réunirent dans les principales villes conquises. Des déserteurs français et étrangers, d'anciens commis, des garde chasse, des contrebandiers, des faux-sauniers, un grand nombre de domestiques poussés par l'instigation de leurs maîtres, ou que leur émigration laissait sans place, enfin des contre-révolutionnaires de toutes les classes, accoururent de tous les points de la république dans la Vendée, et grossirent prodigieusement le parti royaliste, à qui ses premiers succès avaient déjà donné une consistance dangereuse.

Cependant, aucun chef-lieu de département n'étant envahi par les rebelles [3], les administrations supérieures parurent

gardes nationales employées contre eux dans le principe de l'insurrection, et ensuite sur nos troupes réglées. On a dit qu'ils en avaient aussi de l'étranger ; je n'ai à cet égard aucunes notions positives.

1 Il faut être bien ignorant ou de bien mauvaise foi pour assigner une cause éventuelle et intantanée à la révolte du Bas-Poitou. Il y avait longtemps que les ennemis de la patrie en soignaient et fécondaient les germes. Est-ce la levée des trois cent mille hommes qui en a occasionné de partielles en 1791 et 1792 ? Est-ce la levée des trois cent mille hommes qui avait, dès le commencement de la Révolution, réuni tant de prêtres et de nobles sur divers points du Poitou ? Est-ce la levée des trois cent mille hommes qui avait, depuis 1791, rompu toutes ses relations commerciales, empêché la circulation des assignats et retenu dans la Vendée tous les objets de subsistance, destinés à alimenter les pays voisins et particulièrement nos côtes depuis Brest jusqu'à la Gironde, et qui avait fait organiser la famine dans les contrées voisines du pays révolté, etc., etc. ? Certes, il faut être difficile en preuves pour ne pas trouver dans ces moyens préparatoires les indices d'un plan profondément conçu, d'un plan dont plusieurs événements imprévus (entre autres la mort de La Roarie) ont empêché l'exécution ; plan qui existe encore, et qui est lié à celui des ennemis extérieurs.

2 La réunion de ceux-ci commença à l'époque de la constitution civile du clergé.

3 C'est-à-dire avant le 29 mai 1793, jour où les rebelles, après une victoire signalée, s'emparèrent de Fontenay-le-Peuple (Fontenay-le-Comte), chef-lieu du département de la Vendée.

vouloir s'opposer à leurs progrès. On réunit sur différents points plusieurs bataillons de gardes nationales, on en tira des officiers supérieurs pour concerter les opérations avec les corps constitués qui, osant douter de la république, incertains sur les suites de ce mouvement insurrectionnel, manifestèrent dès lors, par leur irrésolution ou la faiblesse de leurs mesures, sinon leur complicité avec les rebelles, du moins le désir de se neutraliser, et d'attendre le résultat d'événements ultérieurs pour prendre une détermination prononcée. Les chefs de la force armée, devenus généraux sans mission du gouvernement, nécessairement influencés par les autorités civiles qui les dirigeaient, obligés de faire la guerre sans plan, avec des troupes formées à la hâte, et qui ne pouvaient être ni disciplinées, ni aguerries, ni manœuvrières, d'ailleurs très-inférieures en nombre, furent constamment battus par les rebelles, qui retiraient de grands avantages de ces victoires faciles, par la quantité d'armes et de munitions que leur abandonnaient les vaincus [1]

Enfin le gouvernement, à qui jusque-là on avait caché sans doute le véritable état des choses, fixa ses regards sur la Vendée, y fit passer des officiers généraux et quelques détachements de troupes réglées. Ces secours qui, un mois plus tôt, auraient pu comprimer la révolte, étaient alors insuffisants pour l'éteindre. On les rendit encore plus faibles en disséminant les bonnes troupes, et en y mêlant des bataillons nouvellement formés, et composés en partie de pères de famille; tandis qu'il aurait fallu, à cette époque, les troupes les plus aguerries pour balancer seulement les avantages que les rebelles devaient à la localité, à leur supériorité dans l'usage des armes à feu, enfin à l'habitude de la victoire.

[1] Pourquoi ces victoires étaient-elles aussi avantageuses aux rebelles ? C'est que les soldats que nous employions alors dans la Vendée, rompus par le premier choc de l'ennemi, commençaient par jeter leurs gibernes, et le champ de bataille était couvert d'armes et d'effets d'équipement; de sorte que, dans une affaire où nous perdions 200 ou 300 hommes, les Vendéens profitaient de 1,200 à 1,500 fusils, etc., etc.

On doit attribuer en partie les étonnants progrès des Vendéens à leur soumission, leur confiance aveugle dans leurs généraux et leurs prêtres. Ceux-ci, bornés alors aux seconds rôles, étaient les coopérateurs les plus utiles au parti. Ils en secondaient puissamment les chefs par toutes les manœuvres familières aux apôtres du fanatisme. Ils les présentaient partout comme les sauveurs de la religion et de la royauté, comme des hommes désignés par Dieu même pour diriger son peuple et protéger son culte. Ces prêtres avaient (comme de raison) le don de prophétie. Ils employaient aussi les ressources de la magie pour convaincre, à l'aide des prestiges, des esprits échauffés et déjà trop disposés à l'enthousiasme et au merveilleux par l'ignorance et la superstition. Bientôt on parla de miracles dans la Vendée : ici, la Vierge avait comparu en personne pour sanctifier un autel provisoire élevé dans les bois; là, le Fils de Dieu lui-même était descendu du ciel pour assister à une bénédiction de drapeaux; ailleurs on avait vu des anges parés de leurs ailes et de leurs rayons [1], annonçant, promettant la victoire aux *défenseurs de l'autel et du trône* [2]. Ces événements surnaturels avaient toujours lieu la nuit et souvent la veille d'une expédition. Ils faisaient la base des sermons du jour, dans lesquels les prédicants, les missionnaires du parti garantissaient aux victimes des combats une résurrection glorieuse dans cette vie comme dans l'autre. On y joignait une représentation de la messe, et les Vendéens, enivrés de tous les poisons du fanatisme,

[1] Plusieurs de ces scènes ridicules avaient eu lieu dans des bois près de Chemillé, dès l'année 1792, c'est-à-dire neuf à dix mois avant la guerre. On doit se rappeler qu'à cette époque il y avait eu des mouvements dans la Vendée. Le gouvernement y envoya des commissaires qui ne firent que pallier le mal, et qui, en supposant qu'ils fussent de bonne foi, étaient du moins trop ignorants sur la localité et sur les manœuvres employées depuis longtemps par les ennemis de la République pour étouffer le germe de la révolte. Il fallait dès lors la présence immédiate d'une force armée considérable pour contenir ce malheureux pays. Les commissaires firent de très-beaux discours qui ne pouvaient pas balancer, chez les Vendéens, l'effet des sermons et des instructions pastorales de leurs prêtres, et ils crurent avoir pacifié la Vendée.

[2] C'était la qualification favorite des chefs de la Vendée.

ne sortaient de leurs églises que pour courir à l'ennemi, affrontaient avec audace les plus grands dangers, sûrs de vaincre, ou de recevoir en mourant la palme du martyre [1].

Une autre cause contribuait à donner aux chefs de la Vendée cette influence despotique qui leur était nécessaire pour régir un parti composé de tant d'éléments hétérogènes. Il se trouva dans cette foule de contre-révolutionnaires, que l'étendard de la révolte avait ralliés dans le Poitou, il se trouva, dis-je, des individus d'un grand nom, des hommes dits de *qualité*. Ceux qui avaient dirigé les premiers mouvements des rebelles, et qui n'étaient pour la plupart que de simples gentilshommes du pays, surent profiter des circonstances pour se maintenir à la tête du parti; et ils furent, dans le principe, recherchés et caressés par ces hommes de la haute noblesse dont ils n'étaient que les feudataires, les vassaux dans l'ordre de la hiérarchie féodale, et qui, dans d'autres temps, auraient dédaigné sans doute leur secours et leur appui. Ainsi l'on vit les Talmont, les d'Autichamp, les Lescure accolés à des êtres obscurs, tels que Pyron, Joly, Stofflet, Charette, etc.; et ceux-là, comme ceux-ci, trop heureux d'être les lieutenants des Bonchamps et des d'Elbée.

On doit mettre encore au nombre des causes de l'étonnante prospérité des rebelles l'espèce de délire, d'enivrement que leur donnaient des succès inespérés : ils ne pouvaient qu'augmenter la confiance dans des généraux dont la victoire couronnait chaque jour les efforts et les talents. Ajoutez à cela la situation critique de la république dont ces chefs avaient grand soin d'exagérer les malheurs. La marche rapide et victorieuse des armées autrichiennes et prussiennes sur nos frontières; le peu de consistance de nos forces militaires dans l'Ouest; l'espoir d'entraîner au parti rebelle les premiers généraux employés par la république dans la Vendée, ou du

1 Nous ne relèverons ici ni ce qu'il y a d'inconvenant dans le style, ni ce qu'il y a de hasardé dans les assertions. Pour s'éclairer, il faut lire dans la collection les Mémoires des écrivains royalistes.

(Note des premiers éditeurs.)

moins de les disposer, de les amener à une lâche inertie[1]; la désertion fréquente de soldats de ligne, même de fractions considérables de différents corps envoyés sur les rives de la Loire; l'esprit public corrompu dans tous les départements voisins, par l'effet des intelligences et des manœuvres des agents, des complices secrets des révoltés; environ cent vingt mille guerriers dont la moitié armés de fusils, déjà aguerris par vingt combats, ou plutôt vingt victoires éclatantes, tellement rapprochés par la localité de la disposition de leurs postes qu'ils semblaient ne former, si je puis ainsi m'exprimer, qu'un bataillon carré sur un point central, dont ils parcouraient alternativement tous les rayons par masse de trente, quarante, cinquante mille hommes, etc., etc. : voilà les principaux motifs d'espérance et d'encouragement qui animaient les Vendéens.

Telle était la confiance des chefs du parti révolté dans leurs forces, leurs moyens, leurs ressources, qu'ils dédaignèrent, dans le temps de leur prospérité, de demander des secours à l'étranger. Ils ne les invoquèrent que quand ils eurent perdu leur consistance politique.

Les défenseurs de l'autel et du trône, voyant augmenter journellement la masse de leurs prosélytes, sentirent la nécessité d'établir un gouvernement pour régulariser la marche politique de ce nouvel État, en coordonner toutes les parties, contenir les ambitions particulières, et empêcher tant d'intérêts divers de s'isoler, se croiser, et de nuire, par des prétentions individuelles, à l'harmonie, à l'ensemble des opé-

[1] Tels que le général en chef de Biron. Je ne sais s'il était de la bonne politique d'envoyer un homme *de la plus haute volée*, et que ses seules liaisons devaient rendre suspect, pour combattre un parti qui voulait *un roi, des nobles et des prêtres* *.

* La jalousie républicaine, ou peut-être un sentiment moins excusable, paraît avoir dicté ce passage. Quoi qu'il en soit, voici comment s'exprime la *Galerie militaire* sur les services du général Biron dans la Vendée : « Il y rendit tous ceux que les circonstances « purent permettre : il reprit Saumur aux Vendéens et concourut à leur défaite à Par- « thenay. Mais son caractère de modération et son humanité contrariaient les vues des « commissaires conventionnels qui dévastaient la Vendée d'une manière barbare. »

(*Note des nouveaux éditeurs.*)

rations militaires et d'administration. Ils formèrent un conseil souverain, composé de plusieurs officiers généraux [1], de prêtres, de quelques autres agents étrangers à la profession des armes. Ce conseil souverain réunissait toute l'autorité. Les actes qui en émanaient se faisaient au nom de Louis XVII. Les anciennes lois, substituées aux nouvelles, conservaient à la Vendée les formes monarchiques. La monnaie nationale était proscrite; et un assignat ne pouvait avoir cours que revêtu de la signature de plusieurs membres du conseil.

Le conseil souverain faisait de fréquentes proclamations pour nourrir chez les Vendéens la haine de la république, l'attachement à la religion catholique et à la royauté. On y relatait, on y exagérait les succès de nos ennemis extérieurs, et on dissimulait nos victoires. On supposait la plupart des provinces en révolte ouverte contre la Convention nationale et le gouvernement républicain. Les mouvements qui eurent lieu au sujet du fédéralisme [2], et la scission du sénat fran-

[1] Entre autres de d'Elbée, de Lescure, des Essarts, de Stoffiet, de Fleuriot, de Bonchamps. Bernard de Marigny le présidait. Le conseil se tenait à Châtillon. Bernier, ancien curé de St-Laud d'Angers, en était un des membres les plus utiles, et avait le plus de crédit.

[2] Ce n'est pas à un soldat, uniquement occupé de son métier et qui n'a pas quitté l'armée depuis le commencement de la guerre, qu'il appartient de décider, de prononcer sur les grandes querelles de parti dans lesquelles la chose publique est trop souvent oubliée. Deux mots cependant sur le *fédéralisme* : dès qu'il en a été question, quelques prétendus partisans de l'unité de la république, animés d'un zèle qui devait paraître suspect, parce qu'il était excessif, ont cherché partout, et, *comme de raison*, partout trouvé des fauteurs de cette faction nouvelle. On a poursuivi, persécuté, incarcéré, déporté, fusillé, guillotiné une foule d'hommes qu'on appelait *fédéralistes;* il semblait qu'on les reconnût à la mine. On dit alors : *l'hydre du fédéralisme est terrassée et la république est sauvée;* c'est fort bien. — On dit aujourd'hui que *le fédéralisme n'est qu'un mot, le fédéralisme n'a jamais existé;* soit, quoique cela ne me paraisse pas bien prouvé. Mais faut-il pour cela raviver toutes les haines, exercer de nouvelles vengeances? Faut-il que les persécuteurs et que les vainqueurs du jour soient aussi peu généreux que les vainqueurs de la veille? Les vrais patriotes gémissent des funestes effets qu'ont produit jusqu'ici le revirement des chances politiques et la lutte sanglante des partis. N'est-il pas temps d'ajourner ou plutôt d'étouffer nos querelles, de nous occuper un peu plus de la chose publique? Qu'on me pardonne

çais à cette époque, avait ébranlé la confiance publique : c'était une occasion favorable pour les chefs des rebelles d'agrandir leur puissance, et de donner à la Vendée de l'influence sur notre système politique. De là le projet de plusieurs membres du conseil, et particulièrement du généralissime d'Elbée, de diriger les opérations militaires, de tenter des conquêtes du côté du Midi, où la plupart des départements, agités, travaillés dans tous les sens par les agents des divers partis qui déchiraient la république, indécis sur la marche qu'ils devaient tenir dans des conjonctures aussi difficiles, semblaient alors chercher un point de ralliement. Qu'on se reporte à ces temps malheureux, qu'on se rappelle ces crises violentes, ces convulsions terribles qu'éprouva la France, et la cruelle incertitude de ses destinées, et l'on jugera quelles nombreuses chances offraient au parti rebelle ces circonstances déplorables. O liberté ! ô mon pays ! que de dangers vous avez courus ! que de dangers vous menacent encore !.... *Deus avertat !*.... Mais rentrons dans la Vendée.

Le conseil souverain déterminait les plans militaires, dont l'exécution fut toujours heureuse, jusqu'à ce que l'ambition et la rivalité de quelques officiers généraux y missent des entraves, et que leur obstination à contrecarrer les projets du conseil et à éluder ses ordres eût fait manquer plusieurs expéditions importantes. Je reviendrai sur cette cause première de la décadence du parti

Le principal objet des chefs des rebelles fut et devait être d'organiser l'armée; sans quoi cette foule d'aventuriers répandus dans la Vendée, et dont le nombre augmentait journellement, pouvait porter ombrage aux habitants du pays, se livrer aux excès qu'amènent l'indiscipline et le défaut d'organisation, et cette masse armée, composée de tant d'éléments divers, n'être qu'un principe de désordre et de confusion. On

cette digression, quoiqu'elle ne soit pas étrangère à la Vendée, si l'on se rappelle que la fuite de quelques représentants dans la Basse-Normandie alluma dans cette contrée une guerre civile, heureusement étouffée par les soins du représentant du peuple Robert Lindet, mais dont le contre-coup se fit ressentir sur tous les points de la république, et notamment dans les départements de la Bretagne.

forma différents corps d'infanterie [1], de cavalerie, même d'artillerie de toutes les recrues étrangères; c'était la troupe réglée et soldée [2] qui était le noyau de l'armée. Tous les naturels du pays, qui en faisaient la principale force par le nombre, étaient classés en compagnies, les compagnies en communes, les communes en divisions. Cette troupe ne s'assemblait que pour les expéditions; on en réunissait une ou plusieurs divisions sur tel ou tel point, le plus rapproché de celui qu'on voulait attaquer; on y joignait une fraction, un fort détachement de la troupe réglée, et on marchait à l'ennemi. L'expédition finie, l'activité cessait pour les habitants qui, vainqueurs ou vaincus, rentraient dans leurs foyers [3]. Mais on les rassemblait avec facilité dès le lendemain, s'il était nécessaire. Il y avait dans la plupart des villages des relais préparés pour les courriers [4] qui portaient les ordres du conseil souverain et des généraux; et le Vendéen, au moindre signal, au premier avertissement, quittait sa houe pour son fusil, et se trouvait au rendez-vous général, plein d'audace et de confiance. On allait au combat comme à une fête; des femmes, des vieillards, des prêtres, des enfants même de douze ou treize ans [5] (et j'ai vu de ces derniers tués dans les premiers rangs de l'armée), excitaient, partageaient la fureur des soldats. Ce fut cette espèce de délire et d'enthousiasme qui, dans des temps de ténèbres et d'ignorance, emporta nos premiers croisés dans les plaines brûlan-

[1] Ils avaient entre autres un corps d'infanterie composé en majeure partie de déserteurs étrangers, et qui portait le nom de *Vengeurs de la Couronne.*

[2] Il y avait des corps qui n'étaient pas soldés, surtout des compagnies franches; mais alors on leur fournissait abondamment tout ce qui leur était nécessaire.

[3] Il était rare qu'on les retînt deux ou trois jours de suite sous leurs drapeaux, et jamais on n'a pu les y retenir plus longtemps.

[4] Les ordres circulaient avec la plus grande facilité, tous les points du commandement étant très-rapprochés, et les communications libres.

[5] *Neu, pueri, ne tanta animis assuescite bella.*
Neu patriæ validas in viscera vertite vires.

VIRG., *Æneid.*, lib. 6.

tes de l'Afrique et de l'Asie. Les défenseurs de l'autel et du trône semblaient avoir pris nos anciens preux pour modèles. Leurs bannières étaient ornées de devises qui rappelaient les hauts faits de la chevalerie. Leurs femmes, leurs maîtresses, se signalaient par un courage au-dessus de leur sexe, et surtout par une férocité qui en faisait la honte. On vit de nouvelles Camilles, de nouvelles Penthésilées affronter tous les dangers, porter l'effroi et la mort jusque dans les rangs de l'armée républicaine [1], et après la victoire assister avec une joie barbare aux longs et sanglants supplices qu'on faisait subir aux malheureux prisonniers [2].

On distinguait parmi les chefs de la Vendée, d'Elbée, généralissime, Bonchamps, Lescure, Bernard de Marigny, Pyron, Domanie [3], le prince de Talmont, d'Autichamp, Stofflet, La Rochejaquelein, les chevaliers de Turpin, Des Essarts, d'Argône, deux Fleuriot, deux de Bruc, Langrenière, La Haye des Ormes, Saint-Hilaire, d'Auterive, Gaston, La Roche Saint-André, Rostaing, Souleyrac, Bérard, Savin, Cathelineau, Charette, La Cathelinière, Joly, Sapinaud, Baudry, La Roberie, etc. Tous avaient le même but, le rétablissement de la religion catholique, de la noblesse et de la royauté; mais tous avaient de l'ambition, quelques-uns des prétentions au suprême généralat, principalement Talmont et

1 Entre autres une La Rochefoucauld, une jeune de Lescure.

Il y a eu beaucoup de femmes de tuées dans différentes affaires. A celle de Gesté (pluviôse an II) la comtesse de Bruc commandait l'armée des rebelles. Trois fois elle rallia ses troupes rompues et les ramena au combat en chargeant à leur tête : elle y trouva la mort.

2 Parmi les traits de perfidie et d'atrocité qu'ont commis les femmes dans la Vendée, il en est un que je ne puis m'empêcher de rapporter. Le général Dufour traversait le Bocage à la tête d'une colonne ; ses flanqueurs lui amènent deux jeunes filles dont les dehors annonçaient de l'honnêteté et de l'éducation. Elles demandent l'honneur et la vie au général qui, pour leur assurer l'un et l'autre, les renvoie avec une escorte à leur habitation peu éloignée. Dix ou douze traîneurs s'y arrêtent; ces deux filles les invitent à s'y reposer, leur donnent à boire, et après le départ de la colonne républicaine, elles font entourer leur maison par un parti de rebelles, et massacrer les soldats républicains qu'elles y avaient retenus.

3 Tué au siége de Saumur. Il commandait la cavalerie.

d'Autichamp, qui croyaient que leur naissance devait les y placer, et Charette, qu'un parti assez nombreux voulait y porter. Cependant d'Elbée fut élu généralissime, et dès lors Charette mécontent se sépara. Il avait à ses ordres quarante mille hommes; il entraîna avec lui Joly, Savin, La Roberie, et quelques autres chefs moins connus, et fut joint par La Cathelinière qui commandait douze mille hommes dans les environs de Machecoul et de Princé. Bonchamps, que ses talents militaires rendaient un digne émule de d'Elbée [1], resta avec lui, ainsi que les autres officiers généraux.

Alors il y eut deux armées bien distinctes : la principale armée, dite *Catholique* et *Royale*, autrement armée d'Anjou et du Haut-Poitou, que commandait d'Elbée; et l'autre, appelée *Armée du Bas-Poitou* ou *armée de Jésus*, dirigée par Charette, beaucoup moins considérable que la première, et qui était également comprise dans le commandement du général en chef, mais dont il ne pouvait pas disposer, parce que la haine que lui portait Charette faisait que celui-ci séparait toujours ses plans et ses opérations de ceux de la grande armée.

L'une et l'autre armée avait, comme je l'ai dit, deux espèces de troupes; mais celle de d'Elbée [2], beaucoup plus

[1] Pendant les cinq premiers mois de la guerre, d'Elbée conservait les prisonniers. Plusieurs se laissèrent corrompre et prirent parti dans l'armée des rebelles. Les autres, et ce fut le plus grand nombre, essuyaient les plus mauvais traitements. On les menaçait souvent de les envoyer à Charette, le plus féroce de tous les chefs, et c'était les envoyer à la mort. On en fit périr ainsi quelques-uns, et le reste fut délivré par l'armée républicaine de Chollet (octobre 1793). Depuis cette époque on ne fit plus de prisonniers de part ni d'autre, avec cette différence que les républicains se contentaient de fusiller les Vendéens, et que ceux-ci faisaient souffrir des supplices inouïs à nos soldats.

Lorsque Charette prit Machecoul pour la seconde fois, il fit assembler tous les patriotes de la ville, y joignit quelques prisonniers qu'il avait faits dans le combat, et l'on en fusilla ainsi sept ou huit cents en masse. Ils furent jetés pêle-mêle dans une fosse que l'on combla sur-le-champ. La plupart de ces malheureux n'étaient que blessés, et furent enterrés vifs.

[2] D'Elbée était un gentilhomme du Poitou. Né avec peu de fortune, il passa très-jeune en Saxe, où il avait des parents (je crois lui avoir entendu dire que sa mère était Saxonne), et il obtint du service; mais ne faisant pas un chemin aussi rapide qu'il pouvait l'attendre de sa qualité d'étranger et de ses ta-

forte que l'autre, l'était surtout en troupes réglées composées d'étrangers. Elle avait aussi à sa suite un grand nombre

lents, il revint en France, et entra lieutenant au régiment de Dauphin-Cavalerie. Peu de temps après, il sollicita une compagnie ; et mécontent de se voir refuser, il quitta le service, et se retira dans sa terre près de Beaupréau. Il avait la confiance de son canton ; il sut l'augmenter à l'époque de la Révolution, en se créant des liaisons, des relations locales qui lui préparaient dans le pays l'influence nécessaire pour diriger l'insurrection qu'on méditait. Cependant il ne prit point de part aux premiers mouvements qu'il regardait comme prématurés. Ce ne fut que dans les premiers jours d'avril 1793 qu'un fort parti de rebelles vint le chercher, et il se mit à leur tête. D'Elbée trouvait que la révolte avait éclaté trop tôt dans le Poitou, parce que, suivant son plan (et c'était celui de La Rocarie), il fallait qu'elle se manifestât en même temps dans la Bretagne et dans l'Anjou.

A un physique agréable et distingué, d'Elbée joignait le caractère et les talents nécessaires à un chef de parti. Militaire consommé, il avait formé les Vendéens à la manière de combattre la plus convenable à la localité et au génie de ce peuple. Convaincu que le succès de la plupart des batailles dépend de la violence du premier choc, par conséquent que les chances sont en faveur d'une attaque violente et impétueuse, surtout dans un pays haché et couvert, où il est presque impossible de rallier une armée rompue, il ménageait toujours aux rebelles les avantages de l'agression. Jamais il ne se laissait attaquer, même supérieur en force, même dans une position favorable à la défense. C'est l'art avec lequel il combinait, il dirigeait ses attaques, avec lequel il savait donner à la charge de ses troupes une action, une impulsion si rapide qu'elle était pour ainsi dire irrésistible, quoiqu'il se battît presque toujours en ordre parallèle ; c'est son habileté à dérober et à tourner l'ennemi, à éviter l'engagement de sa cavalerie, toujours trop faible pour s'en promettre des succès, à la placer en seconde ligne, et à rendre, par ses dispositions, la nôtre inutile ou contraire, à employer peu d'artillerie, à prévoir et calculer si bien les suites d'une affaire, que la défaite lui causât peu de pertes, et que la victoire lui procurât des avantages considérables; enfin, c'est son système d'agir toujours en masse contre l'armée républicaine, que les circonstances, et quelquefois l'ignorance de ses généraux, ne faisaient agir que par fractions, qui lui ont fait remporter vingt victoires signalées. Ses lieutenants ont été battus toutes les fois qu'ils se sont écartés de ses principes.

D'Elbée avait le don de la parole. Il s'exprimait avec grâce et facilité. Son éloquence était douce et persuasive. Il savait varier ses formes et ses tons. Il prenait souvent vis-à-vis des rebelles celui d'un inspiré ; et il avait tellement acquis leur confiance et leur attachement qu'après sa mort j'ai vu des prisonniers vendéens verser des larmes, lorsqu'ils entendaient prononcer son nom.

Blessé à l'affaire de Chollet, il s'était réfugié dans l'île de Noirmoutiers. Le chagrin, et le peu de soin qu'il avait pris de sa blessure l'avaient rendue mortelle. Il fut fusillé, d'après le jugement de la commission militaire. D'Elbée avait alors quarante-deux ans. Il était si faible qu'on fut obligé de le porter au lieu de son supplice.

d'hommes que leur nom, leur fortune ou leurs relations plus particulières avec les chefs séparaient de la foule, et qui servaient comme volontaires.

En organisant la force militaire, on s'était occupé du matériel comme du personnel de l'armée; elle avait ses commissaires, ses trésoriers, des agents de toute espèce très-actifs, très-intelligents, surtout très-fidèles [1]. On forma des magasins de munitions de guerre et des établissements pour en fabriquer. On faisait journellement une assez grande quantité de poudre dans plusieurs villes, particulièrement à Mortagne et à Beaupréau. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que toutes les opérations d'administration, d'organisation intérieure, qui semblaient ne pas permettre aux chefs d'autres occupations, ne ralentirent point le cours des opérations militaires, car on se battait presque tous les jours, et souvent sur plusieurs points à la fois. Ce qu'il y a d'étonnant encore, c'est qu'au milieu de cette agitation, de ce mouvement continuel, inséparables des événements journaliers de cette terrible guerre, les champs étaient cultivés, et l'agriculture ne paraissait pas souffrir de l'absence fréquente, mais toujours momentanée, des Vendéens.

Tandis que les chefs du parti royaliste jetaient dans la Vendée les fondements d'une puissance formidable, et qui, attaquant la république dans son centre, secondait, par cette

Bonchamps était le seul officier général dont d'Elbée fît un cas particulier. Il regardait aussi Stofflet et Pyron comme des officiers très-utiles. Il semblait n'avoir que du mépris pour Charette.

Il est sans exemple qu'un agent du parti royaliste l'ait trahi, même quitté volontairement.

Un nommé Dupuis, gentilhommme du pays, qui avait servi dans le régiment de Béarn, et devenu aide de camp de Langrenière, fut surpris dans Argenton-le-Peuple par un parti de hussards.

Je savais que ce jeune homme était souvent à l'état-major général des rebelles et qu'il pouvait me donner des renseignements importants.

J'employai tous les moyens possibles pour l'engager à me faire connaître les projets de l'ennemi. Je fus jusqu'à lui promettre la vie que des liaisons agréables pouvaient lui faire regretter. Il me fut impossible d'en tirer un mot. Il fut guillotiné à Saumur et mourut avec un grand courage.

diversion intérieure, l'irruption des satellites étrangers sur nos frontières, l'armée de l'Ouest, alors armée des Côtes de La Rochelle, commençait à prendre de la consistance et de la force. On avait déjà détaché quelques troupes de l'armée du Nord; on en forma plusieurs bataillons appelés de la formation d'Orléans, ville où ils furent organisés. On augmenta encore l'armée de quelques bataillons que plusieurs départements avaient envoyés spontanément dans la Vendée, et enfin de quelque cavalerie légère et de bataillons de chasseurs. On répartit ces troupes sur différents points du demi-cercle [1] que formait l'armée républicaine autour de la Vendée. Ce système pouvait être bon pour arrêter les progrès des rebelles; mais il fallait alors, et jusqu'à ce que l'armée eût été plus considérable, se borner à une guerre défensive, fortifier tous les postes occupés, surtout ceux de première ligne, et y organiser des moyens de résistance proportionnés aux moyens d'attaque, à l'audace, à l'intrépidité des attaquants.

L'armée républicaine, ainsi dispersée sur une immense étendue, ne présentait sur aucun point assez de forces pour agir offensivement; c'est cependant ce que l'on fit. On attaqua alternativement de tous les côtés sans ordre, sans plan, sans concert ni ensemble dans les opérations; et par cet ébranlement partiel et successif des diverses divisions et subdivisions de l'armée, on força les masses ennemies à des mouvements contre-offensifs : on fut battu partout, et on devait l'être.

Cette agression partielle et isolée de chaque fraction de l'armée républicaine eut les suites les plus funestes. Elle l'affaiblit considérablement en hommes, et surtout lui imprima un tel découragement qu'il fut impossible de garder tous les postes de première, même de seconde ligne, qui furent successivement emportés par les Vendéens. Ceux-ci, provoqués dans leurs repaires par des forces inférieures, en dé-

1 Le commandement de l'Ouest était coupé, par la Loire, en deux parties à peu près égales. L'armée formait le cercle autour du pays insurgé, ce fleuve en était le diamètre. Mais, à cette époque, la rive droite ne donnant pas d'inquiétude, on avait porté presque toutes nos forces sur la rive gauche.

passèrent bientôt les limites qu'ils n'auraient peut-être pu franchir, si, comme je l'ai dit, des généraux républicains eussent adopté, du moins pendant quelque temps, le système défensif [1], et eussent cherché à couper toutes les communications extérieures, dont l'effet était d'augmenter journellement en hommes et en objets de munitions le noyau de la Vendée.

Les rebelles, après avoir enlevé tous les avant-postes qui couvraient Fontenay, Niort, Parthenay, Thouars, Doué, etc., se montrèrent dans les plaines sur plusieurs points et par masses de quarante, cinquante, soixante mille hommes. Il y eut beaucoup d'affaires très-vives et très-sanglantes : quelques corps de l'armée républicaine, victimes de l'inexpérience des généraux et du système désastreux qu'on suivait alors, se firent hacher. On résista momentanément dans quelques postes non fortifiés ; mais la lutte était trop inégale, les rebelles furent vainqueurs partout, et en moins de quinze jours ils emportèrent Fontenay-le-Peuple, Parthenay, Thouars, Doué, tous les postes intermédiaires, et enfin Saumur [2] le 9 juin 1793 : et tandis qu'ils obtenaient ces avantages dans les parties de l'est et du sud-est de la Vendée, ils s'étaient portés avec la même audace et la même supériorité dans la partie occidentale, et les divisions de l'armée de Charette menaçaient Nantes et s'avançaient jusque sous le canon des Sables.

C'est à ce débordement général de la Vendée dans les plaines environnantes qu'il fut aisé de reconnaître les immenses

[1] En observant la défensive, vous forciez les rebelles de sortir du pays couvert, de vous attaquer en plaine ou sur des points retranchés; alors vous sauviez l'extrême inégalité de vos forces, vous pouviez tirer un grand parti de votre artillerie; vous conserviez surtout la supériorité de votre cavalerie légère qui a constamment battu les rebelles, toutes les fois qu'elle a pu agir et se déployer; vous donniez de l'encouragement, de la confiance à vos soldats, surtout à vos nouvelles levées que le seul cri : *Voilà les brigands!* faisait fuir à dix lieues, en les faisant combattre sur des points de résistance, dans des postes fortifiés, d'autant plus que les Vendéens n'ont jamais su attaquer le moindre ouvrage de fortification. On s'en est convaincu depuis, en les voyant échouer devant les Sables, Nantes, Angers, Granville, etc.

[2] J'entrerai dans quelques détails sur la prise de cette ville.

moyens d'un parti qu'on avait paru dédaigner. On ne pouvait plus se dissimuler sa puissance et ses forces. Et certes, ils furent bien coupables ceux qui, témoins de ses progrès effrayants, trompèrent le gouvernement sur la situation politique et militaire des rebelles; ou le gouvernement lui-même [1], connaissant toute la profondeur du mal, a bien des reproches à se faire d'avoir pris d'aussi faibles mesures pour lutter dansla Vendée contre le parti royaliste, dont les fureurs et les efforts toujours heureux menaçaient la France d'une subversion totale.

Je dois placer ici quelques observations sur le reproche, fait si souvent aux officiers généraux qui ont été employés à l'armée des Côtes de La Rochelle, d'avoir trop disséminé leurs forces. Voyons jusqu'à quel point ce reproche est fondé; examinons si ceux qui ont accusé les généraux savaient précisément ce qu'ils voulaient dire par cette prétendue dissémination de forces : en me suivant avec quelque attention, on jugera que ce que je vais avancer ne détruit pas ce que j'ai

[1] Mais, me dira-t-on, dans ce temps-là toute la France n'était pas armée; nous n'avions pas douze cent mille hommes enrégimentés; l'ennemi menaçait de toutes parts nos frontières; et si, dans l'origine de la guerre de la Vendée, le gouvernement n'y a pas envoyé plus de troupes et surtout de meilleures, c'est qu'il était dans l'impuissance de le faire. Je cite cette objection, parce qu'elle m'a été faite. Il n'est pas difficile de la détruire.

Je sais qu'à l'époque où la guerre civile s'alluma dans l'Ouest, nos principales forces militaires étaient réparties dans les deux armées agissantes de la Moselle et du Nord; que le plan du général Beurnonville et la campagne désastreuse de Trèves, qui en fut la suite, avaient ruiné la première; que la seconde, dirigée par Dumouriez (qui n'est peut-être pas aussi étranger qu'on le croit à la guerre de la Vendée), était entièrement désorganisée, et d'ailleurs diminuée de moitié par quatre défaites successives, etc. Mais enfin nos frontières n'étaient pas entamées; aucune de nos places de première ligne n'était attaquée, et sept à huit mille hommes de bonnes troupes, envoyés dans la Vendée à la fin de mars, eussent suffi pour comprimer la révolte, surtout les chefs n'ayant pu parvenir à soulever la Bretagne. Je dirai plus, c'est que, dans tous les cas, il valait mieux dégarnir nos frontières que de laisser prendre de la consistance au parti des rebelles; car quels qu'aient été depuis les progrès de l'Autriche sur notre territoire, sans doute ils n'étaient pas aussi dangereux que ceux de la Vendée.

dit plus haut du danger des attaques partielles. Si le reproche de la dissémination de leurs forces s'adresse aux divers généraux en chef qui se sont succédé dans le commandement de l'Ouest, pour avoir fait embrasser par l'armée une trop grande étendue de terrain, et l'avoir divisée par postes autour de la Vendée, ce reproche ne nous paraît pas fondé. Placez sur quelque point que vous voudrez de l'intérieur de la France un parti d'insurgés ; il faudra nécessairement que les forces destinées à le détruire soient réparties sur différents postes environnant le pays révolté, pour garantir les pays limitrophes ou de la conquête ou de la contagion ; et, à moins que vous ne soyez favorisé par quelque accident de la localité, tel qu'une rivière, une chaîne de montagnes ou quelque autre barrière naturelle, ou enfin que vous puissiez vous reposer sur les dispositions des habitants voisins du théâtre de la révolte, vous serez obligé de former un cercle avec votre armée (bien entendu que la ligne ne sera pas sans interstices). Il faudra donc que votre armée occupe divers postes sur toute la circonférence ; il faudra que chacun de ces postes soit assez fort par sa position ou ses fortifications ou le nombre de troupes qu'il contiendra ou, enfin, par la facilité d'être promptement secouru par ses postes flanqueurs pour résister aux forces réunies des rebelles dont tous les efforts tendront à faire des trouées, surtout si, comme dans la Vendée, ils sont encouragés par les vœux secrets ou secondés par la connivence et la complicité des habitants des contrées voisines. D'où il faut induire que l'armée des Côtes de La Rochelle aurait toujours dû être plus forte [1] que les armées catholiques et royales (et elle a toujours été beaucoup plus faible), puis qu'on devait faire occuper par des divisions considérables les principaux points d'un demi-cercle très-étendu, et qu'il fallait outre cela garantir les côtes de l'invasion de l'étranger, et couper ses communications avec les ennemis intérieurs. En voilà assez

[1] Il ne faut pas prendre cela à la lettre. Je dis plus forte, sinon par le nombre du moins par l'espèce de troupes. Ce ne sont pas des recrues qu'il faut dans la Vendée ni de ces soldats appelés *héros de cinq cents livres*.

pour prouver que les dispositions locales ont forcé les généraux en chef de l'armée des Côtes de La Rochelle de former avec l'armée une espèce de ligne de circonvallation autour de la Vendée.

Mais ce reproche peut avoir quelque fondement s'il s'adresse aux généraux sectionnaires de cette armée. Le désir de garder également tous les points de son commandement portait un officier général à trop subdiviser ses forces, et ses postes devenus faibles, parce qu'on les avait trop multipliés, ont été plusieurs fois enlevés les uns après les autres.

En général, pour faire avec avantage la guerre de la Vendée, il faut que les chefs des principales fractions de l'armée tiennent toujours leurs forces rassemblées. Pour être en mesure avec les rebelles, il faut surtout se garantir des surprises ; par conséquent, les patrouilles sont préférables aux postes avancés, et les postes avancés ne devant jamais être considérés comme des points de résistance, mais seulement d'observations et d'avertissement, il s'ensuit qu'il faut peu d'hommes pour les composer, et qu'un officier général peut se bien garder et conserver l'ensemble de ses forces.

Maîtres de Fontenay-le-Peuple et de Thouars [1], après deux victoires complètes, les rebelles se rapprochèrent de leur centre, et parurent vouloir diriger leurs efforts vers les postes qui couvraient Saumur et le rivage de la Loire.

Les batailles, et par conséquent nos défaites, se succédaient

1 C'était le général Chalbos qui commandait la division de Niort, battue sous les murs de Fontenay. Il perdit quinze ou dix-huit cents hommes, une quantité prodigieuse de fusils, vingt-cinq ou trente pièces de canon, et des caissons à proportion. Le général Quétineau, l'ami, la créature de Dumouriez, défendait Thouars. Quoique cette ville ne soit pas fortifiée, elle est néanmoins susceptible de quelque résistance. Elle est enceinte par une muraille, fermée par des portes, etc. On pouvait ajouter quelques ouvrages qui auraient augmenté les moyens de défense; et j'ai déjà dit que les rebelles ne savaient point attaquer un poste, pour le peu qu'il fût fortifié. Quétineau avait plus de six mille hommes, et ne résista que deux heures. On perdit avec Thouars sept ou huit mille fusils, douze pièces de canon, vingt caissons, et toute la garnison, etc. Il faut observer que, quand les rebelles prenaient une ville, ils pillaient les caisses publiques, et le plus souvent les citoyens qui leur étaient désignés comme patriotes, etc., etc.

avec une rapidité effrayante. Le général de l'armée républicaine, Ligonier, après avoir été repoussé avec une perte considérable à Vezins, à Coron, à Vihiers, etc., vint occuper Doué[1], poste facile à défendre[2], et le seul qui pouvait garantir Saumur. Il y disposa sa division, comme s'il eût voulu être battu : aussi le fut-il complétement et obligé de se replier en désordre sur Saumur. Ce n'était point avec une armée découragée et tant de fois battue, sans confiance dans son chef [3], d'ailleurs trop inégale en force; ce n'était pas dans Saumur, qui n'offre aucun moyen de résistance du côté de Doué, que l'on pouvait se flatter d'arrêter les rebelles. On voulut, mais trop tard, se resserrer, et en conséquence on ordonna au général Salomon, qui commandait cinq mille hommes à Thouars, évacué par les Vendéens peu de jours après sa prise, de venir au secours de Saumur; mais Salomon trouva à Montreuil l'aile de l'armée ennemie, forte de plus de vingt mille hommes, qui le contraignit de rétrograder, après un combat long et sanglant qui eut lieu la nuit.

On fit d'aussi mauvaises dispositions à Saumur qu'à Doué, et l'on avait de plus contre soi le désavantage de la position. On donna trop d'étendue à la ligne; on se crut fort en occupant les buttes de Bournant, et l'on dissémina, comme de coutume, ses moyens de défense. Les rebelles attaquèrent [4],

[1] Le parc d'artillerie était dans la cour du château de Soulanger, en avant de Doué. Il fut enlevé en entier avant que la bataille fût décidée.

[2] Parce que je dis qu'un poste est facile à défendre, il ne faut pas induire qu'il est fortifié. Doué est ouvert de tous côtés, mais environné de plaines et de quelques hauteurs qui présentent des positions avantageuses. Et, en général, je considère tout pays découvert comme extrêmement favorable pour combattre les rebelles de la Vendée, quand un officier général sait manier des troupes, et tirer parti de l'artillerie et de la cavalerie.

[3] Je me trompe : Ligonier fut destitué immédiatement après l'affaire de Doué. Ce fut le général Menou qui défendit Saumur; celui-ci n'avait rien fait pour perdre la confiance de l'armée.

[4] On m'a assuré que l'armée assiégeante était de quatre-vingt mille hommes.

Je crois que c'était une faute de s'obstiner à défendre Saumur. Il me semble qu'il fallait l'évacuer, couper les ponts, et ne s'attacher qu'à défendre le passage de la Loire. En résistant à Saumur, on s'est fait battre, et on ne pouvait guère

et l'on devait s'y attendre, par cette lisière de hauteurs qui dominent le château, et par conséquent la ville, et prirent à revers tous les avant-postes placés sur le chemin de Doué. Nouvelle victoire éclatante des rebelles, prise de Saumur, libre passage sur la rive droite de la Loire : voilà quel fut le résultat de cette fatale journée (9 juin 1793).

Après être restés huit ou dix jours à Saumur, les rebelles se portèrent sur la rive droite de la Loire, menacèrent Tours, le Mans, et prirent Angers. Ils firent quelques recrues, mais ils n'excitèrent pas autant de mouvements dans cette partie de l'Anjou et autres provinces voisines qu'ils l'avaient espéré, et ce fut sans doute une des principales raisons qui engagèrent d'Elbée et quelques autres membres du conseil souverain à ne pas reporter la guerre sur la rive droite, lorsqu'ils eurent échoué devant Nantes, qu'ils attaquèrent le 29 juin 1793.

Le siége de Nantes est peut-être l'événement militaire le plus important de notre révolution. Peut-être les destinées de la république étaient attachées à la résistance de cette ville. Tout ce qui avait précédé cette mémorable journée semblait garantir le succès au parti royaliste. Nantes, ouvert de tous côtés en deçà de la Loire, présentait une contrevallation de près de deux lieues d'étendue, et semblait ne pouvoir faire aucune résistance. Ses seules fortifications étaient quelques bouts de fossés, quelques parapets ou épaulements faits à la hâte. On avait augmenté le nombre des bouches à feu de quelques pièces de gros calibre empruntées à la marine ; mais les dehors, les avenues de la ville ne présentaient pas de positions, d'emplacements avantageux, pour attendre un grand effet de l'artillerie. La garnison, dont la majeure partie était composée de gardes nationales, comptait environ dix mille hommes; l'armée assiégeante, par la rive droite, était de quarante mille soldats, auxquels la victoire n'avait pas cessé d'être fidèle depuis le commencement de la

compter sur la victoire ; on a diminué ses forces, augmenté le découragement de l'armée, fait perdre Angers, les Ponts-de-Cé, etc., et enfin compromis le sort de Nantes.

guerre; une armée d'égale force, aux ordres de Charette, investissait Nantes par la rive gauche ; de nombreuse intelligences dans la ville semblaient encore en faciliter l'entrée aux rebelles. Cependant Nantes fut sauvé, et il faut en convenir, jamais attaque ne fut plus mal combinée et plus mal dirigée que celle-là : il y eut au contraire de l'ordre, de l'accord, de l'ensemble dans l'exécution des mesures défensives ; on sut contenir les malveillants et opposer sur tous les points une résistance victorieuse à la fureur et à l'opiniâtreté des assaillants [1].

On doit le salut de Nantes au général Canclaux qui y commandait ; on le doit particulièrement au zèle, aux talents, à l'incroyable activité du général Bonvoust qui dirigeait l'artillerie ; on le doit surtout à l'intrépidité de nos volontaires qui, privés de la protection, du secours de toute espèce de fortifications, n'eurent pour moyens de défense que leur courage à opposer aux moyens multipliés d'attaque et aux terribles efforts des rebelles. Gloire immortelle à ces généreux enfants de la patrie, dont le dévouement héroïque a empêché que Nantes ne fût le tombeau de la liberté [2] !

Sur ces entrefaites, le général Biron, attendu depuis longtemps, venait de prendre le commandement des Côtes de La Rochelle ; il établit son quartier général à Niort où il réunit dix-huit à vingt mille combattants, l'élite de l'armée, composée alors d'environ soixante mille hommes de troupes réglées. Il confia son avant-garde au fameux Westermann, nouvellement arrivé du Nord avec sa légion ; d'un autre côté, la division

[1] Je n'ai point su si d'Elbée commandait l'attaque de Nantes. Les événements qui auraient suivi la prise de cette ville sont incalculables. C'était le signal du soulèvement général de la Bretagne. Nous perdions tous les points que nous avions conservés à l'embouchure de la Loire : le château d'O, Paimbœuf, le magnifique établissement d'Indret, tous les postes situés sur les côtes, depuis la Loire jusqu'aux Sables, les îles de Bouin et Noirmoutiers, tombaient nécessairement au pouvoir des Vendéens.

[2] Je regrette de ne pas me rappeler les noms des différents corps qui ont défendu Nantes. Je sais que le 109e régiment s'y est couvert de gloire. L'affaire de Nantes a duré depuis trois heures du matin jusqu'à quatre heures du soir...

de Saumur, tant de fois battue sous Ligonier, et entièrement dispersée après l'affaire qui avait eu lieu sous les murs de cette ville, se réorganisait à Tours [1] par les soins des représentants du peuple et des officiers généraux ; on réparait les pertes qu'elle avait éprouvées, avec neuf ou dix bataillons de nouvelles levées, que le citoyen Santerre avait amenés en poste de Paris ; on se disposait à rentrer dans Saumur et Angers, évacués par les rebelles, et à pénétrer dans la Vendée par un de ces deux points, lorsque Westermann, emporté par son audace et son inexpérience, surprend Lescure dans Parthenay, et s'empare de cet avant-poste ennemi.

Ce petit succès fit concevoir à cet officier général l'espérance de traverser tout le pays révolté, et de détruire entièrement les Vendéens. Il revient à Saint-Maixent, joint quelques bataillons au corps d'armée qu'il avait laissé à Parthenay, et, suivi de sept ou huit mille hommes et de dix ou douze pièces d'artillerie, il perce jusqu'à Châtillon et l'emporte. Cet avantage que la renommée enfla, comme elle embellissait tout ce qu'on appelait alors *nos victoires*, exalta toutes les têtes ; c'était à qui entrerait le plutôt dans la Vendée ; on craignait que Westermann n'eût soumis tout le pays insurgé avant que chacun pût avoir sa part de la gloire et des récompenses destinées aux vainqueurs des rebelles. Malheureusement le triomphe de Westermann fut de courte durée : deux jours après la prise de Châtillon, il y est cerné ; toute son infanterie hachée [2] ; il ne peut pas sauver une seule

1 Ce fut dans cette ville, et après la prise de Saumur, qu'on licencia la légion germanique. C'était, selon moi, une grande faute. Nous n'avions pas assez de troupes, et nous nous privions d'un corps de dix-huit cents hommes qui pouvaient être de la plus grande utilité.... Mais il était aristocrate. Eh bien, il fallait en changer les chefs. Qu'est-il résulté de ce licenciement ? Les trois quarts de la légion ont passé à l'ennemi avec armes et bagages. Quand on aurait dû supprimer ce corps, ce n'était pas au moment où l'on était malheureux et battu partout.

2 Presque toutes les bouches à feu qu'avait Westermann étaient d'artillerie légère. Il faut observer que tandis qu'il se battait à Châtillon, le général Biron restait tranquillement à Niort, c'est-à-dire à vingt lieues de Châtillon, avec seize, ou dix-huit mille hommes d'excellentes troupes, au lieu de s'approcher de son

bouche à feu, un seul caisson, et a beaucoup de peine à échapper lui-même avec sa cavalerie. Cet échec, un des plus désastreux que nous ayons éprouvés dans l'Ouest, ne rendit pas plus sage; et, malgré la disproportion de forces et de moyens, on se disposa à de nouvelles attaques isolées et

avant-garde et de la soutenir. Je dois dire aussi que, lorsque Westermann augmenta le corps d'armée qu'il commandait pour aller attaquer Châtillon, il fit marcher mille ou douze cents pères de famille, tant de Saint-Maixent que de Parthenay, qui périrent presque tous dans cette expédition, lorsque M. de Biron laissait sa division campée et inactive sous les murs de Niort.

Je n'ai point connu Westermann; quoique employés tous deux dans l'Ouest pendant quelque temps, nous nous sommes toujours trouvés éloignés l'un de l'autre, parce que nous avons servi dans des divisions différentes; et il a quitté l'armée au moment où j'en ai pris le commandement.

Ce que je vais dire de cet officier général, auquel certains hommes du jour ont fait une réputation colossale, n'est que le résultat de l'opinion de quarante officiers qui ont servi avec lui, même de plusieurs officiers de sa légion.

De toutes les qualités nécessaires à un officier général, Westermann n'avait que la bravoure. Propre peut-être à commander un escadron d'hussards, il ne dut jamais le succès de quelques coups de main à ses dispositions, mais à l'intrépidité des volontaires qu'il a plusieurs fois inutilement sacrifiés. Il fut longtemps, pour les soldats républicains, un objet de scandale, en donnant l'exemple de l'indiscipline et de la désobéissance aux ordres supérieurs. Plus d'une fois il compromit et fit battre l'armée dont il dirigeait l'avant-garde sur la rive droite de la Loire, en brumaire et frimaire an II, et exposa les divers généraux en chef, sur lesquels il versait d'ailleurs le mépris à pleines mains, à des reproches sur l'insuccès de leurs opérations, qu'on ne devait souvent attribuer qu'à son impéritie, aux faux mouvements qu'il faisait faire à l'avant-garde, à sa basse jalousie, à son aversion pour la plupart des officiers généraux de l'armée dont il ambitionnait le commandement. On l'a vu depuis oser se vanter, à la barre de la Convention nationale, d'avoir tué jusqu'au dernier de quatre-vingt-dix mille rebelles, etc. (Voyez les journaux du temps.) La Révolution n'a pas eu de charlatan qui eût aussi peu de talents et autant d'impudence que Westermann.

Le général Grignon, un de mes compagnons d'armes et d'infortunes, a publié un Mémoire justificatif de sa conduite militaire dans l'Ouest. Son officieux défenseur, consultant les circonstances, n'a pas manqué d'intercaler dans l'ouvrage un pompeux éloge de Westermann; et il ne se croit pas au-dessous de la vérité en plaçant ce général au-dessus d'Annibal. Nous rendons trop de justice à Grignon, qui a été très-utile dans la Vendée, par ses connaissances locales, pour croire qu'il ait coopéré à cet éloge ridicule et d'ailleurs étranger à l'objet du Mémoire. Cela n'est au reste qu'une preuve de plus de l'extrême complaisance de certains défenseurs officieux et de leurs heureuses dispositions à prendre le style et les couleurs du jour.

aussi mal concertées que les précédentes. Malgré tant d'expériences malheureuses, on crut être en état d'aller combattre et vaincre les Vendéens dans leurs repaires, dans le pays couvert; c'était s'abuser étrangement : mais en supposant que l'armée républicaine fût assez considérable pour agir offensivement, il fallait du moins que ses divisions s'ébranlassent en même temps pour opérer des diversions, et forcer les rebelles à diviser leurs forces; il fallait que la division de Niort, la plus forte de toutes par le nombre, et surtout par l'espèce de troupes, fît la principale attaque; il fallait, puisqu'on voulait absolument attaquer, que toutes les divisions se serrassent davantage pour seconder celle de Niort et rendre général ce mouvement agressif, sauf à découvrir plusieurs points, à laisser de grandes échappées, et s'exposer à ce que l'ennemi débordât les colonnes de flanc. Mais, que fit-on? Biron resta à Niort, et laissa cette division inactive; celle de Tours que commandait le général la Barolière, au lieu d'attaquer par Doué, Thouars, ou même par Parthenay, ce qui la rapprochait et la mettait à portée d'être soutenue par les forces de Niort, de Saint-Maixent, etc., entra dans la Vendée par les Ponts-de-Cé, c'est-à-dire à plus de trente lieues de Niort, et vint camper dans les environs de Martigné, Briou [1]; elle y fut attaquée par quarante mille rebelles; son avant-garde fut rompue en dix minutes. Cependant, quelques hasards heureux et la charge vigoureuse de trois escadrons de hussards, procurèrent la victoire aux républicains. L'armée se porta en avant et vint camper à Vihiers [2], où elle fut attaquée le même jour à quatre heures du soir. La nuit mit fin au combat, et la victoire resta indécise. Mais dès le lendemain les rebelles revinrent à la charge avec une nouvelle fureur et au nombre de cinquante mille hommes, et la journée finit par la plus affreuse déroute des troupes répu-

[1] 15 juillet 1793. C'est la première affaire où je me sois trouvé dans la Vendée. J'étais arrivé la veille de l'armée de la Moselle. Je servais alors en qualité d'adjudant-général, chef de brigade.

[2] 17 juillet 1793.

blicaines [1]. En comparant cette journée à celle du 15 où nous avions obtenu l'avantage, je demeurai convaincu que nos victoires nous rapportaient peu de fruit, au lieu que nos défaites nous faisaient un mal horrible. On chercha à rallier l'armée à Chinon, c'est-à-dire à quinze lieues du champ de bataille, et, trois jours après l'action, il ne s'y trouva que quatre mille hommes. Il ne faut pas croire que tout le reste avait été pris ou tué; il y avait des fuyards dans toutes les villes voisines, il y en eut qui ne s'arrêtèrent qu'à Paris.

On a vu les divisions de l'armée des Côtes de la Rochelle successivement battues dans la partie de l'est et du sud-est de la Vendée, par la grande armée catholique et royale; celle du Bas-Poitou, dirigée par Charette, occupait tout le pays qui sépare Nantes et les Sables, à l'exception de quelques postes que nous avions conservés le long des côtes et à l'embouchure de la Loire, tels que le château d'O, Paimbœuf, Pornic, Bourgneuf, Saint-Gilles, les îles de Bouin et de Noirmoutiers, que nous n'eussions sûrement pas gardés avec le peu de forces que nous avions, si d'Elbée et Bonchamps avaient agi dans cette partie. La république n'avait presque point de troupes réglées sur ces divers points; la majorité de celles qu'on employa dans plusieurs occasions consistait en gardes nationales qu'on tirait principalement de Nantes; de manière que l'armée de Charette, d'ailleurs très-inférieure sous tous les rapports à la grande armée catholique et royale, ayant peu de forces à combattre, moins d'obstacles à vaincre, obtint des succès plus faciles, mais moins importants; car l'objet de Charette devait être de s'emparer de quelques points fortifiés sur la côte, pour être à portée de recevoir des secours de l'étranger, si les échecs que pouvait éprouver le parti royaliste le forçaient d'y avoir recours; ainsi je ne m'étendrai pas sur les opérations de Charette [2], qui se réduisent à

[1] Les représentants Bourbotte et Tallien, le commissaire du département de Paris, Lachevardière, peuvent se rappeler que j'ai prédit la défaite de l'armée, si l'on gardait la position de Vihiers.

[2] Ce n'est pas que Charette n'ait essuyé beaucoup de combats; mais il n'eut

peu de chose, puisque jusqu'à la prise et reprise de Machecoul il n'eut guère partout ailleurs (et antérieurement au mois d'août 1793) que la peine de parcourir le pays pour s'en rendre maître. Au surplus les généraux républicains firent de ce côté-là les mêmes fautes que les divisionnaires de Niort, Saumur et Angers avaient faites de l'autre côté. Marcé, Petit-Bois, et le fameux Beysser [1], aussi ignorant et non moins présomptueux que Westermann, agirent partiellement et se firent battre tour à tour par les lieutenants de Charette. Enfin, Canclaux [2] arriva, et jugeant avec raison que les forces avec lesquelles il avait sauvé Nantes étaient insuffisantes pour

jamais d'affaires générales, qu'il avait grand soin d'éviter. On verra dans la suite de cet ouvrage quelle était sa manière de faire la guerre.

1 En voilà encore un qui a joui un moment de la réputation d'un grand général. Il avait bien quelque analogie avec Westermann. Comme lui, il eut de petits succès; mais il a essuyé souvent les plus honteuses défaites. L'affaire de Montaigu, rapportée dans la troisième partie de ces Mémoires, ressemble beaucoup à celle de Châtillon, dont j'ai parlé. A l'une et à l'autre, l'ennemi était dans la ville avant qu'on eût battu la générale.

2 Je ne connais point Canclaux, et je ne prononcerai pas sur ses opinions politiques; mais, d'après ses opérations militaires, je crois pouvoir assurer que c'est le plus instruit de tous les officiers généraux qui ont été employés dans l'Ouest.

En parlant de la guerre de la Vendée, je suis obligé de citer plusieurs officiers généraux, de juger, de blâmer quelquefois leurs opérations. Je le ferai toujours avec les ménagements qu'exige l'honnêteté; mais comme on doit attribuer en partie les progrès des rebelles aux fausses mesures militaires qu'on a employées pour les détruire, je ne puis me dispenser de les faire connaître.

Au surplus, je parlerai aussi de mes fautes, et je ne m'épargnerai pas plus que les autres.

Il est temps qu'on fasse entendre le langage de la vérité sur cette malheureuse guerre. Jusqu'ici on n'a parlé de la Vendée qu'avec l'accent des passions et au gré des factions diverses. Tous les écrits qui ont paru portent l'empreinte de l'esprit de parti qui les a dictés. Ce sont des libelles ou des romans, quelquefois des *rêves*. Tel est du moins l'intitulé d'un ouvrage qui répond parfaitement à son titre et qu'on doit aux loisirs de l'adjudant général Hector Legros, pendant sa retraite à la Conciergerie. Le citoyen Hector Legros ne manque pas de rejeter sur moi les causes de la durée de la guerre de la Vendée; et en osant avancer que j'ai trompé le gouvernement sur les événements qui ont eu lieu pendant mon commandement, il cherche à disculper l'ancien comité de salut public à qui l'on a reproché d'avoir trompé la Convention nationale sur notre situation dans l'Ouest. L'ouvrage du citoyen Hector Legros est un libelle bien conditionné

attaquer les rebelles dans le pays couvert, il se contenta de les harceler aux portes de cette ville, de conserver les postes importants que Charette n'avait pas voulu prendre, et de réparer les sottises de ses prédécesseurs.

La privation d'un volume de notes que j'ai recueillies sur la guerre de la Vendée, depuis sa naissance jusqu'au moment où j'ai quitté le commandement de l'Ouest, ne m'a pas permis de m'étendre sur les causes originelles et motrices de cette guerre extraordinaire. D'ailleurs, outre les premières données d'après lesquelles les chefs du parti royaliste ont concerté leur vaste conspiration, il est mille autres causes locales, secrètes et inassignables, même pour l'observateur le plus attentif, qui ont également contribué au prodigieux accroissement de la Vendée. C'est sur ces causes secondaires et éventuelles que mes aperçus sont trop vagues, trop incertains pour m'y arrêter, mais il en est sur lesquelles je me suis appesanti, parce qu'elles n'ont dû leur existence qu'au funeste système qu'on a longtemps suivi à l'armée des Côtes de la Rochelle, celui des attaques partielles; à l'insuffisance des mesures répressives adoptées par le gouvernement, à tous les demi-moyens employés par les sous-ordres.

C'est dans l'espace de cinq mois que le parti royaliste est parvenu au *maximum* de sa puissance dans la Vendée. Les chefs commençaient à jouer un rôle dans le monde politique; leurs noms étaient avantageusement connus, cités dans les différentes cours de l'Europe. Plusieurs émigrés avaient quitté les frontières de l'Autriche et de la Hollande pour se joindre aux défenseurs de l'autel et du trône. Un plus grand nombre attendait dans les îles de Jersey et de Guernesey le résultat des derniers efforts des rebelles, pour rentrer dans leur patrie et achever de la déchirer. La situation déplorable

contre moi. Il est terminé par un vaste plan de campagne qui suffirait pour prouver les talents militaires de son auteur. Entre autres dispositions, le citoyen Hector Legros veut couvrir la Sèvre (très-petite rivière qui traverse la Vendée) de batteries flottantes, pour détruire les brigands et leurs repaires.

de la république donnait chaque jour à ses ennemis de nouvelles espérances. Mais le génie de la liberté qui veillait sur les destinées de la France, l'énergie, la constance et le courage des patriotes, devaient la faire triompher au dedans comme au dehors.

Telle était l'intensité de la Vendée, telles étaient les ressources du parti royaliste, que, malgré les mesures terribles, peut-être indispensables, employées pour détruire la Vendée; malgré nos succès dans dix affaires générales et plus de soixante autres combats qui se sont livrés sur les deux rives de la Loire, depuis le mois d'août 1793 jusqu'en mai 1794; malgré la perte de cent mille soldats, les rebelles conservaient encore quelques moyens, bien faibles à la vérité, lorsque j'ai quitté l'armée; et nos victoires ne sont pas la seule cause de leur décadence, comme je le démontrerai dans la troisième partie de cet ouvrage.

LIVRE TROISIÈME.

Les chefs de la Vendée étaient parvenus au dernier degré d'ascendance qu'ils devaient acquérir; et leurs moyens de se conserver dans cet état de prospérité avaient d'autant plus de force, qu'ils étaient plus concentrés. Le territoire qu'occupaient les rebelles ayant peu d'extension, leur donnait plus d'intensité, et semblait, pour ainsi dire, les contraindre à agir toujours en masse; système auquel ils devaient leurs succès. On s'empressa de part et d'autre de recueillir les fruits de la terre, et la guerre parut un moment suspendre ses fureurs. Il n'y eut, pendant la fin du mois de juillet et le commencement du mois d'août 1793, que quelques escarmouches, quelques affaires de partis et d'avant-postes, excepté le siége des Sables, où les rebelles échouèrent, et l'attaque de Luçon, où ils furent également battus, et essuyèrent une grande perte. Je reviendrai sur cette affaire.

L'armée des Côtes de la Rochelle était en observation : la division de Niort n'avait pas cessé d'y être; celle de Saumur, si maltraitée à Vihiers dans la journée du 18 juillet, était forcée de rester inactive, et se réparait; celles des Sables et de Luçon s'étaient tenues presque toujours sur la défensive : et ce plan sage leur avait donné la victoire, quoiqu'elles fussent très-faibles. Alors il s'opéra une grande révolution dans l'armée des Côtes de la Rochelle; elle commença par la chute d'un grand : Biron fut destitué. Le conseil exécutif lui donna pour successeur un général plébéien : Rossignol vint prendre le commandement de l'armée, et établit son quartier général à Saumur. Cette promotion contre laquelle tant d'hommes puissants se sont élevés, n'en était pas moins un coup de partie, un événement très-heureux dans l'Ouest. Les chefs des rebelles s'en alarmèrent; ils sentirent bien qu'ils n'avaient rien à espérer d'un général républicain dont les

principes n'étaient pas équivoques, et que Rossignol ne serait pas aussi complaisant que son prédécesseur.

L'élévation de Rossignol au premier grade de l'armée produisit encore un effet salutaire sur l'opinion; elle arrêta cette défection morale qui enlevait chaque jour de nombreux partisans à la république; on vit bien qu'il fallait enfin se décider, que les partis mitoyens n'étaient plus de saison, que le patriotisme ne composerait pas avec l'aristocratie. La plupart des administrateurs, des agents de toute espèce employés dans les pays voisins de la Vendée, et qui jusqu'alors avaient cherché et n'avaient que trop réussi à se neutraliser et à ménager les deux partis, furent obligés de se prononcer. Plusieurs de ceux qui avaient favorisé secrètement les Vendéens et qui n'osaient pas passer avec eux devinrent républicains par crainte; et si tous les malveillants ne furent pas comprimés, au moins leurs intelligences avec les rebelles ne furent plus aussi faciles, leurs secours aussi puissants.

Rossignol [1] réunit à Saumur les débris de cette division; ses forces n'étaient pas considérables : il les employa utilement, et sa première opération fut d'attaquer un fort parti de rebelles qui occupait Doué, et de s'emparer de ce poste. Ce petit succès ranima les troupes découragées par tant de défaites consécutives. Le général porta insensiblement toute la division [2] à Doué où nous n'avions cependant que six

1 Je suis l'ami de Rossignol, et je m'en fais gloire ; mais cela ne doit pas m'empêcher d'émettre librement mon opinion sur son compte : *magis amica veritas.* Brave, franc, loyal, désintéressé, Rossignol a toutes les qualités d'un républicain, et n'a pas les talents nécessaires à un officier général. Et cela ne contredit pas ce que j'ai dit plus haut de l'heureux effet qu'a produit sur l'opinion la promotion d'un plébéien au commandement de l'armée. Le seul reproche fondé qu'on puisse faire à Rossignol, c'est de s'être mal entouré; et il avait d'autant plus besoin d'avoir près de lui des officiers instruits, qu'il l'était peu, et que souvent malade, il ne pouvait ni agir, ni rien voir par lui-même. On a attribué à son impéritie les échecs qu'il a éprouvés, lorsqu'il poursuivait les rebelles sur la rive droite; on aurait pu les attribuer aussi à l'envie que lui portaient quelques officiers généraux, à la désobéissance et au mépris de ses ordres qui en étaient la suite.

2 J'étais attaché à cette division en qualité de général de brigade.

mille hommes d'infanterie et quatre cents hommes de cavalerie, dont le citoyen Santerre prit le commandement en qualité de divisionnaire. Rossignol, malade, resta à Saumur; il avait jeté quelques troupes dans Thouars, et nous étions maîtres du poste important des Ponts-de-Cé.

Tandis qu'on cherchait à réparer le mal que nous avaient fait tant d'attaques infructueuses, et qu'on observait la défensive, en attendant les puissants renforts que le gouvernement devait faire passer dans l'Ouest, une cause, alors inconnue, nous préparait des succès, et pouvait, plus que les efforts de nos armes, entraîner le parti royaliste vers sa décadence et sa ruine.

La division s'était glissée parmi les chefs des rebelles. Je ne sais si ce fut un coup de politique de notre gouvernement; mais tout me porte à croire qu'on ne doit pas lui en faire honneur; et ce que m'a dit d'Elbée prouverait qu'elle ne fut que l'effet des passions individuelles et de l'ambition de ses concurrents.

On ne pardonnait pas à d'Elbée d'être général en chef: on lui pardonnait encore moins d'en avoir les talents. Lescure, d'Autichamp, et surtout le prince de Talmont, ambitionnaient le suprême généralat; Charette, également ambitieux, avait usurpé le commandement de l'armée du Bas-Poitou, qui devait, ainsi que la grande armée catholique et royale, être sous les ordres du généralissime. Mais on n'était point jaloux de Charette, et l'on portait envie à d'Elbée, à Bonchamps, et au chef du conseil. Ce levain de division intestine fermentait depuis longtemps; et, dès la prise de Saumur, il se forma divers partis dans l'état-major général des rebelles. Les succès constants des armées catholiques n'avaient fait qu'augmenter les prétentions individuelles, et irriter l'ambition des sous-ordres. On intrigua de part et d'autre; on s'aigrit, la dissension parvint bientôt jusqu'au conseil souverain, en troubla les délibérations; le parti opposé à d'Elbée y prédomina souvent, fit changer des plans arrêtés et conformes au système qui avait si bien réussi, celui des opérations en masse; chacun voulut agir avec les troupes

de son arrondissement, et fit des projets à sa manière. Les opérations devenant ainsi particulières, on éloignait d'Elbée et Bonchamps de toutes les expéditions; on se réservait par là tout l'honneur des succès, et les succès pouvaient seuls donner l'ascendant nécessaire pour détruire ces deux chefs qui ne devaient leur crédit et leur influence qu'à leurs talents, leurs services et leurs victoires.

Cette division eut les suites les plus funestes pour les rebelles; et, en suivant avec moi le cours des événements qui ont eu lieu, on demeurera convaincu qu'elle est la cause première de la décadence du parti royaliste dans la Vendée.

Charette venait d'être battu sous les murs des Sables, place assez forte pour être à l'abri d'un coup de main, et par conséquent imprenable pour les rebelles qui attaquent une ville fortifiée comme ils attaquent une armée en ordre de bataille.

Charette espéra prendre sa revanche à Luçon, et se disposa à l'attaquer; un divisionnaire de la grande armée voulut être de la partie, et seconder l'armée du Bas-Poitou. Luçon est sans défense, mais environné de plaines immenses, où l'on peut tirer parti de l'artillerie et de la cavalerie; ses dehors présentent aussi quelques points d'appui qui peuvent suppléer à l'inégalité des forces, et procurer à une armée très-inférieure des avantages de position. Il y avait à peu près sept mille hommes à Luçon et quelques pièces d'artillerie volante; il fut attaqué le 6 août 1793, et Charette, qui en avait promis le pillage à ses soldats, les exhorta à presser l'attaque, pour qu'ils fussent maîtres de la ville avant l'arrivée de la division de la grande armée, et empêcher qu'elle n'eût sa part du butin. Les troupes de Charette furent battues complétement; et la division de l'autre armée, qui n'arriva qu'après cet échec, se fit battre à son tour. Cette affaire fut très-sanglante, et coûta cinq ou six mille hommes aux rebelles. On dut principalement l'avantage de cette journée à l'artillerie volante qui fut parfaitement servie, changea fréquemment et rapidement de position, et fit sur tous les points un effet prodigieux.

Ces deux échecs, qu'éprouvèrent les rebelles, et ceux qui les suivirent immédiatement, tenaient encore à une autre cause que je vais expliquer.

D'Elbée voulait qu'on cessât toute opération militaire dans la saison où les travaux de la campagne sont en pleine activité, pour n'en pas distraire les Vendéens; alors, on les enlevait difficilement à leurs occupations journalières; plusieurs même savaient se soustraire à l'ordre et manquaient au rendez-vous général. C'était une preuve de leur répugnance à faire la guerre dans un temps où leurs intérêts exigeaient qu'ils restassent chez eux; et c'était sans doute une raison puissante de différer les expéditions. Outre que la division qui existait entre les chefs ne permettait plus que des opérations partielles, chaque section principale de l'armée, qui agissait isolément, se trouvait encore affaiblie par l'absence d'un grand nombre d'hommes qui refusaient absolument de marcher, et par le mécontentement de ceux-mêmes qui obéissaient.

Les défenseurs de l'autel et du trône se divisèrent au moment où ils avaient le plus besoin d'ensemble et d'union; car on se disposait à porter les plus terribles coups au parti royaliste. La garnison de Mayence arrivait, celle de Valenciennes devait la suivre; on ajouta encore quelques corps à nos forces dans l'Ouest, et l'on étayait ces moyens militaires de mesures extraordinaires; on devait porter la hache et le feu dans les repaires de la Vendée, poursuivre les rebelles jusque dans leurs retraites les plus cachées, incendier leurs habitations, enfin détruire entièrement le pays, et ne laisser, dans cette contrée perfide, que des monceaux de morts, de ruines et de cendres, effrayants monuments de la vengeance nationale. Au surplus, les circonstances locales, la difficulté de faire la guerre dans le pays couvert, la résistance opiniâtre des révoltés, et les horreurs qu'ils exerçaient envers les prisonniers et les patriotes qui tombaient entre leurs mains, le danger de leur laisser plus longtemps leur existence politique, l'insuffisance reconnue des moyens employés jusqu'alors pour la détruire, l'expérience du passé et les

craintes de l'avenir, semblaient justifier la sévérité de ces mesures.

Les représentants du peuple en mission aux armées des Côtes de la Rochelle et de Brest, réunis à Saumur, convoquèrent un conseil de guerre. On y appela les généraux en chef Canclaux et Rossignol, ainsi que les divisionnaires des deux armées; les généraux de brigade n'y eurent pas voix délibérative. Il se trouva à ce conseil onze représentants et onze officiers généraux. L'objet était d'arrêter un plan d'attaque générale [1], et de déterminer si la principale attaque se ferait par Saumur ou par Nantes. La marche de la garnison de Mayence, sur laquelle on fondait avec raison les plus grandes espérances, était soumise au résultat du conseil de guerre. Elle devait entrer dans la Vendée par Doué, si l'on attaquait par l'est, ou se porter à Nantes, si l'on attaquait par l'ouest. Dans le premier cas, elle passait sous le commandement de Rossignol; dans le second, sous celui de Canclaux; et quelle que fût la détermination, les troupes de Mayence devaient faire partie de la division qui formerait la principale attaque.

Quelques officiers généraux insistaient pour qu'on attaquât par Doué. Le citoyen Santerre présenta un plan qui fut rejeté, et l'on adopta celui du général Canclaux qui, faisant attaquer par l'ouest, se trouvait naturellement chargé de diriger toutes les opérations. Ce fut la générosité de Rossignol qui fit pencher la balance en faveur du plan de Canclaux; car les avis se trouvèrent partagés sur la question de savoir de quel côté on attaquerait [2]. Il fut donc décidé que la princi-

[1] J'étais général de brigade : j'observai au conseil que, comme il ne devait être question que d'opérations militaires, il me semblait que les officiers généraux devaient seuls délibérer, sauf à soumettre le résultat de leurs délibérations aux représentants du peuple....., etc. Ma proposition ne fit pas fortune. Ce conseil de guerre a été tenu le 2 septembre 1793.

[2] Bien entendu que ce ne fut pas le plan du citoyen Santerre qui partagea les opinions : ce plan n'était pas militaire. Mais le général Menou combattit, avec raison, le système de Canclaux, d'attaquer par l'ouest. Celui-ci prétendit que c'était prendre l'ennemi à revers : c'était connaître bien mal la position

pale attaque se ferait par l'ouest, et la garnison de Mayence se rendit à Nantes.

L'objet du conseil de guerre fut, selon moi, absolument manqué. D'abord, et avant de former un plan d'attaque générale, il fallait, ce me semble, déterminer un plan général de campagne dont l'exécution complète amenât nécessairement la fin de la guerre de la Vendée. Ce projet de campagne, ce plan préalable, qui devait avoir plusieurs branches, une fois arrêté, considéré comme système fondamental, aurait servi de base à toutes les opérations qui auraient successivement concouru à son entière exécution. Tout plan d'attaque générale ou partielle n'était donc que secondaire. Celui de Saumur n'était certainement pas un plan de campagne, et c'était un plan de campagne qu'on devait arrêter.

En second lieu, si l'on avait voulu consulter la localité, jeter seulement les yeux sur la carte, on se serait convaincu que les dispositions d'attaque n'étaient pas combinées sur les circonstances locales, et qu'on diminuait ses données en attaquant par l'ouest.

En effet, quel devait être le but d'un système offensif quelconque, d'un plan général contre les rebelles ? Ce n'était pas de les chasser de leurs repaires, mais de les y détruire, et, sous ce rapport, de combiner tellement ses dispositions, qu'ils eussent, le moins possible, d'échappées. Or, le pays qu'ils occupent présentant une espèce de carré dont la mer et la Loire, ces deux barrières naturelles insurmontables [1], formaient deux des côtés, il est sensible qu'on devait chercher à resserrer, à acculer l'ennemi dans l'angle formé par la Loire et la mer, et conséquemment attaquer par l'angle opposé.

En attaquant par Nantes, vous laissiez aux rebelles d'immenses échappées, des débouchés sans nombre, et sur des

des rebelles qui faisaient face partout, et n'avaient pas plus de revers qu'un bataillon carré.

[1] Je suppose qu'on aurait gardé la Loire, et cela n'est pas difficile.

points non fortifiés : dans l'hypothèse contraire, vous n'aviez que le passage de la Loire à défendre. Nantes est imprenable du côté de la rivière. Les rebelles se fussent-ils rejetés dans la partie du sud-ouest, n'y trouvaient que des plaines qui ne leur sont pas favorables, et la ville des Sables, qu'ils n'auraient pas attaquée, ou qu'ils auraient attaquée inutilement.

Osons le dire, ce ne fut ni d'après les circonstances locales, ni d'après les principes de la guerre, ni d'après la situation topographique des rebelles, qu'on se décida. Le véritable motif de la détermination, c'est qu'on ne voulait pas de Rossignol pour commander [1].

Suivant le plan de Canclaux, les divisions de l'armée des Côtes de la Rochelle restaient sur la défensive, et ne se portaient en avant que pour le joindre sous les murs de Mortagne, à une époque fixe (le 14 septembre 1793), d'où il devait marcher avec ses forces réunies sur Chollet, point central de la Vendée.

L'itinéraire de Canclaux était fort bien combiné; mais, pour que cet ordre de marche fût exécuté, il fallait supposer que Canclaux n'éprouverait, de la part de l'ennemi, aucuns obstacles depuis Nantes jusqu'à Mortagne, ou qu'il les surmonterait tous dans le temps déterminé.

Quoi qu'il en soit, le conseil de guerre de Saumur produisit un grand bien. On reconnut le danger des attaques partielles, on attribua nos revers au peu d'ensemble qu'il y avait eu jusqu'alors dans les opérations, et le projet d'attaque générale prouvait au moins qu'on changeait de système.

Enfin Canclaux entre dans la Vendée sur trois colonnes formées de la division de Nantes, dont la garnison de Mayence faisait la majeure partie. Il enlève, après des combats assez

1 A la bonne heure qu'on préférât Canclaux, mais ce n'était pas une raison d'attaquer par Nantes. J'entre dans quelques détails sur cet arrêté du conseil de guerre de Saumur, parce qu'il a beaucoup influé sur les opérations ultérieures, même après son exécution. Si c'était une faute d'attaquer par Nantes, c'en était une bien plus grande de donner aussi peu de forces à Canclaux (il n'avait que dix-huit mille hommes) pour faire la principale attaque. On verra dans le cours de cet ouvrage combien cela nous a été préjudiciable.

vifs, tous les premiers points occupés par l'ennemi. Le port Sainper, Machecoul, Légé, et quelques autres postes intermédiaires sont emportés par nos troupes; bientôt Beysser, qui dirigeait la colonne de droite, entre dans Montaigu où les rebelles n'opposent qu'une faible résistance.

Mais Beysser devait éprouver à Montaigu le sort qu'avait eu Westermann à Châtillon. Il fit de si mauvaises dispositions, et fut si vivement attaqué que ses troupes furent rompues avant qu'il les eût formées en bataille, et les rebelles le reconduisirent jusqu'aux portes de Nantes. Canclaux, qui occupait Clisson, n'est pas plutôt instruit de la déroute Beysser, qu'il se dispose à rétrograder; mais attaqué lui-même par l'ennemi, il ne peut faire sa retraite qu'en désordre. Il voit enlever ses bagages, ses ambulances, égorger ses blessés et est forcé de rejoindre Beysser sous le canon de Nantes.

Il fallait renoncer au projet de se trouver le 14 à Mortagne, et d'opérer à l'époque convenue la réunion des divisions de l'armée des Côtes de la Rochelle à la division de Nantes. Il fallait aussi assigner un nouveau rendez-vous général à ces divisions qu'il était dangereux de porter en avant, sans s'être assuré de la position de celle de Nantes. Rossignol, qui l'ignorait, ne pouvait raisonnablement diriger ses colonnes vers le point indiqué, parce que si la division de Nantes n'opérait pas de diversion, il avait alors à combattre, dans le pays couvert, la masse entière des rebelles. On était dans cette incertitude lorsque nous fûmes prévenus à Doué, dans la nuit du 13 au 14 septembre 1793, que nous serions attaqués le lendemain par une division de la grande armée catholique et royale. Nous étions en bataille à la pointe du jour [1] et hors de la ville. Nous comptions à peu près sept mille combattants, dont cinq cents hommes de cavalerie, et non compris cinq ou six mille hommes de levée en masse, armés de piques, et qu'on avait rejetés sur les derrières, parce qu'ils ne

[1] On a dû le succès de cette affaire aux dispositions du général Dembarrère, officier attaché à l'arme du génie et qui ne quitta pas la division de Doué. Ce fut lui qui indiqua la position et forma la ligne.

pouvaient être qu'inutiles ou nuisibles. Deux pièces de douze, deux obusiers de campagne, et quelques pièces de bataillon, composaient toute notre artillerie. Les rebelles arrivèrent sur deux colonnes, l'une par la route de Chollet, et l'autre par la route d'Angers, et se déployèrent sous le feu de notre canon. Je vis à l'incertitude de leurs mouvements et à la mollesse de leur attaque, que la bonne contenance de nos troupes et notre position avantageuse leur en imposaient, et je les jugeai vaincus. Ils étaient vingt mille hommes. Ils dirigèrent leurs principaux efforts sur notre aile gauche, qu'ils firent plier sous un feu de mousqueterie terrible; mais notre cavalerie les ayant pris en flanc sur ce point, et en même temps l'aile droite que je commandais ayant chargé et rompu leur aile gauche, ils furent mis en déroute complète, et poursuivis jusqu'à plus de trois lieues par notre cavalerie qui en fit un grand carnage.

Je m'étais trouvé à plusieurs affaires où les rebelles avaient été dirigés par d'Elbée ou Bonchamps. Il était aisé de s'apercevoir que ni l'un ni l'autre n'était à cette action. Les premières manœuvres des rebelles, leurs mauvaises dispositions et leurs faux mouvements durant le combat, prouvaient que d'Autichamp et le prince de Talmont, qui les commandaient ce jour-là, étaient encore bien neufs au métier de la guerre.

Le même jour Lescure attaqua Thouars avec dix mille hommes, et eut le même sort que Talmont et d'Autichamp [1].

Ces deux victoires importantes, celle de Luçon [2], etc., devaient faire sentir l'avantage qu'on aurait eu à combattre toujours en plaine, à observer la défensive sur les points dé-

1 D'Elbée m'a assuré que c'était contre son avis que les affaires de Thouars et de Doué avaient eu lieu, ce qui força Lescure, Talmont et d'Autichamp de tenter ces expéditions avec les seules forces dont ils pouvaient disposer.

2 La division de Luçon, après sa victoire du 6 août 1793, voulut entrer dans la Vendée, elle avança jusqu'au Pont-Charon où elle fut battue à plate couture.

couverts, tant qu'on n'était pas assez fort pour pénétrer dans la Vendée.

Rossignol, ignorant la véritable situation et les opérations des colonnes agissantes dans la partie de l'ouest, crut qu'elles étaient heureuses, que les attaques de Thouars et de Doué n'étaient qu'une suite de leurs progrès, qui avaient obligé les rebelles de se jeter sur lui. Malheureusement cette conjecture était fausse. La grande armée catholique et royale ne s'était encore ébranlée que par fractions; et c'était une grande faute de s'avancer dans le pays couvert avec des divisions de cinq ou six mille combattants, embarrassés d'artillerie et de cette foule d'hommes, levés en masse, qui les affaiblissait encore. C'était une autre faute de confier le commandement des colonnes à des officiers généraux peu expérimentés. Rossignol fit ces fautes, et encouragé par le succès des affaires de Doué et de Thouars, excité d'ailleurs par les conseils de Ronsin que le résultat du conseil de guerre avait mécontenté, et qui désirait de percer le premier jusqu'à Chollet, Rossignol, dis-je, se laissa entraîner. Le citoyen Santerre, qui commandait la division de Doué, et le général Duhoux, à la tête de celle d'Angers, reçurent l'ordre de se porter en avant, et de diriger leur marche vers Chollet; et, ce qui parut extraordinaire, c'est que les divisions de Niort et de Luçon, qui devaient suivre notre mouvement, suivant l'arrêté du conseil de guerre, et qui s'étaient déjà ébranlées, reçurent contre-ordre. On retombait donc dans le malheureux système des attaques séparées; il fallait encore une nouvelle expérience pour nous en corriger.

Le citoyen Santerre part de Vihiers, ses troupes disposées sur une seule colonne, et marche sur Coron [1]. La brigade

[1] J'ai lu dans un ouvrage intitulé *Œuvres posthumes de Philippeaux, représentant du Peuple*, qu'une division de l'armée de Rossignol, forte de quarante mille hommes, fut battue à Coron par trois mille rebelles; et voilà comme on écrit l'histoire! Le citoyen Santerre n'avait pas dans sa division au delà de six mille cinq cents hommes de troupes réglées, il y faut ajouter à la vérité huit ou dix mille hommes de levées en masse; mais qu'on devait regarder au moins comme inutiles. Les représentants du peuple assureraient, s'il était né-

que je commandais était en tête. J'apprends à la hauteur de la grille de fer, c'est-à-dire à portée de canon du village, qu'il est occupé par les rebelles; ils n'y avaient cependant qu'un parti assez faible qui céda à la charge de quelques hussards, et l'évacua. J'en fais rendre compte au citoyen Santerre : je lui demande des ordres, je n'en reçois point.

J'insistais pour que l'on s'arrêtât à la grille de fer, et qu'avant d'avancer on fût reconnaître l'ennemi dont la retraite précipitée de Coron pouvait être un piége pour nous y attirer et nous faire quitter les hauteurs avantageuses dont nous étions maîtres. Ronsin dédaigna cet avis, et m'ordonna de marcher. Descendu dans le village de Coron, j'apprends par mes éclaireurs que l'ennemi s'avance rapidement et en forces. Il n'y avait plus moyen de rétrograder et d'aller reprendre la position qu'on venait d'abandonner. On s'empara vivement d'une élévation au-dessus de Coron. J'instruisis le citoyen Santerre de nos mouvements et de l'approche des rebelles que je vais reconnaître. Leurs dispositions d'attaque étaient déjà faites ; ils formaient le croissant et balançaient, avec trois pièces de huit placées à leur centre, l'effet de nos deux pièces de douze et des deux obusiers en batterie sur la

cessaire, que j'ai été reconnaître l'ennemi, et j'atteste que ses forces montaient à plus de vingt mille hommes. Je vais entrer dans quelques détails sur cette affaire, parce que le citoyen Santerre, mandé par le gouvernement pour rendre compte de sa conduite, s'est permis de rejeter en partie sur moi l'insuccès de cette journée. La présence des représentants du peuple qui étaient à la tête de la colonne, suffirait pour me disculper, puisqu'ils ne m'ont jamais fait de reproches. Au surplus, sans oser lutter d'opinions militaires avec le citoyen Santerre, qu'il me soit permis de lui dire : Qu'un officier général doit être à la tête de la colonne qu'il commande ; qu'aux premiers rapports de l'approche de l'ennemi, il doit aller promptement le reconnaître, indiquer la position que doit prendre l'armée, ordonner le déploiement de ses colonnes, parce que j'observe au citoyen Santerre que l'on ne se bat pas ordinairement en ordre de colonne, etc., etc., etc. Or, il est de fait que je n'ai point vu durant cette affaire et j'étais à ma place, le citoyen Santerre, que je n'ai reçu aucun ordre de lui, que j'ai dû obéir à ceux d'un général de brigade plus ancien que moi (Ronsin) et à ceux des représentants du peuple, et faire déployer ma brigade, sans quoi elle se serait battue en colonne, comme le reste de l'armée, etc., etc.

grande route; je les jugeai au nombre de vingt mille hommes. Je dis à Ronsin qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour déployer. L'affaire ne dura pas plus d'une heure [1], et l'armée républicaine fut rompue et mise en déroute. Nous perdîmes peu de monde, parce qu'il n'y eut que ma brigade qui souffrit; mais l'ennemi s'empara de presque toute notre artillerie, de quelques fusils, et d'une prodigieuse quantité de piques, dont la levée en masse jalonnait la route en fuyant.

Le lendemain les rebelles ombèrent à Saint-Lambert sur la division d'Angers; le général Duhoux fut battu complétement, perdit toute son artillerie, ses bagages et beaucoup plus de monde que le citoyen Santerre; il avait, comme lui, une forte levée en masse, qui laissa à l'ennemi ses piques et ses sabots.

Cependant nos affaires se rétablissaient du côté de Nantes. Canclaux avait recommencé son mouvement et repris tous les postes que l'ignorance de Beysser lui avait fait perdre. Devenu maître de Clisson et de Montaigu, il avait poussé jusqu'à Saint-Symphorien et y avait résisté à une forte attaque des rebelles, lorsqu'il fut destitué. J'ignore les motifs de cette destitution; mais assurément il fallait qu'il y en eût de bien puissants pour y déterminer, elle ne pouvait pas arriver plus mal à propos. Si Canclaux n'avait pas mérité la confiance, il ne fallait pas lui donner de commandement général; mais devait-on le lui ôter, devait-on l'éloigner de l'armée au moment où il exécutait un plan approuvé par les représentants du peuple, au moment où son absence pouvait retarder les opérations, et même en compromettre le succès? Heureusement le nouveau général en chef, Léchelle, incapable,

1 Pendant l'action, mon cheval se renversa et roula sur moi. On m'emporta; et il n'y avait pas dix minutes que j'avais quitté la ligne, lorsque le désordre se manifesta de toutes parts, etc.

J'ai quitté l'Ouest peu de jours après la défaite de Coron, et j'ai été obligé de partir sur-le-champ, quoique blessé, pour prendre le commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales, ayant reçu les provisions de général en chef avec mon brevet de divisionnaire.

disait-on, de commander, eut du moins le bon esprit de suivre la marche tracée par son prédécesseur. L'armée conserva toute son énergie; et cet événement, qui pouvait avoir des suites funestes, ne fit que différer de peu de jours nos progrès et nos victoires.

Le général en chef des Côtes de la Rochelle chercha à réparer la perte que deux de ses divisions avaient éprouvée aux journées des 18 et 19 septembre, et à seconder, par une marche mieux combinée, les opérations de la division de Nantes, dont il connaissait alors les progrès.

Les divisions de Niort et de Doué se réunirent dès les premiers jours d'octobre [1] à Bressuire, d'où elles délogèrent les rebelles pour attaquer ensuite Châtillon qui fut pris, repris par l'ennemi qui culbuta une de nos colonnes, et enfin repris par les troupes républicaines qui, de là, dirigèrent leur marche vers Mortagne, rendez-vous général où elles trouvèrent la division de Luçon et celle de Nantes.

Cette dernière avait éprouvé, pour percer jusqu'à Mortagne, beaucoup moins d'obstacles qu'on ne devait s'y attendre. Elle n'avait pas encore eu à combattre la masse de la grande armée catholique et royale; et quoiqu'elle eût chaque jour des affaires très-meurtrières contre les rebelles, ce n'était que contre des divisions détachées de leur principale armée, dont la défense partielle annonçait le morcellement et la prochaine désorganisation provoquée par l'ambition de ses chefs et la rivalité qui les avait divisés.

L'armée de Nantes avait besoin d'être renforcée. Les combats journaliers et très-sanglants qu'elle avait eu à soutenir, pour ainsi dire, à chaque pas, l'avaient considérablement diminuée; de manière qu'après sa réunion avec les colonnes de Doué, de Niort et de Luçon, elle ne comptait en tout que 28,000 hommes lorsqu'elle se présenta devant Chollet que les rebelles évacuèrent dans la nuit.

1 D'après un arrêté de nouveau conseil de guerre, tenu à Saumur le 2 octobre 1793; à cette époque l'armée des Côtes de la Rochelle prit le nom d'Armée de l'Ouest.

Je me suis fait rendre compte sur les lieux des dispositions qu'avait faites le général Léchelle sous les murs de Chollet, après s'être emparé de cette ville; elles étaient peu militaires. Il fut attaqué par d'Elbée, Bonchamps, Lescure, Pyron, Stofflet et plusieurs autres chefs de la grande armée catholique et royale, qui, malgré les échecs qu'elle avait éprouvés, et la privation de quelques corps qu'en avaient distraits ceux de ses chefs qui se disposaient à passer la Loire, se trouva encore forte de quarante-cinq mille combattants. Le choc fut terrible; les républicains plièrent, et pendant deux heures la victoire fut aux Vendéens. Mais la fermeté des représentants du peuple, le sang-froid et l'habileté de quelques officiers généraux, la réunion des diverses parties de notre armée, que la nature et la position désavantageuse rendaient lente et difficile, surtout la disparition de d'Elbée, de Bonchamps, et de quelques autres chefs royalistes blessés mortellement, donnèrent l'avantage aux défenseurs de la république et décidèrent le sort de cette fameuse journée.

Avant de parler des suites de cette affaire importante, mais moins décisive sans doute qu'on ne l'a généralement pensé, revenons sur quelques événements antérieurs.

J'ai dit, et l'on a pu voir dans le cours de cet ouvrage que les rebelles avaient pour principe de ne se laisser jamais attaquer, surtout de ne pas défendre les villes, de les abandonner à l'approche des troupes républicaines, mais d'y attaquer dès le lendemain, quelquefois le jour même qu'ils s'en étaient retirés, ceux de nos généraux qui avaient l'imprudence d'y rester. Ainsi on n'a pas dû être surpris de leur voir céder successivement à la garnison de Mayence toutes celles où elle s'est présentée; mais on doit l'être avec raison de les voir reculer jusqu'à Chollet sans affaire générale, sans se porter en masse au-devant de la division de Nantes, et l'attaquer avec toutes leurs forces.

Il n'est pas difficile d'expliquer les causes de cette conduite, si l'on se rappelle que les chefs des Vendéens étaient désunis. La division et l'esprit de parti n'avaient fait qu'accroître depuis leurs premiers revers. Talmont insistait plus

que jamais pour passer sur la rive droite de la Loire, et faire de Laval le centre commun et le point de ralliement des divers partis formés contre la république. Quoique d'Autichamp n'eût pas précisément le même objet, il voulait aussi qu'on reportât la guerre sur la rive droite, pour marcher sur Paris, et, dans le cas d'insuccès, s'emparer d'un des ports de la Bretagne ou de la Manche, donner la main à l'étranger, et en recevoir des secours, s'ils étaient nécessaires. Enfin, l'un et l'autre prétendaient que le parti ne pouvait pas se soutenir sur la rive gauche.

Quelques échecs qu'on ne pouvait pas reprocher à d'Elbée, et surtout les intrigues de ses rivaux, avaient insensiblement diminué son pouvoir et son influence. Il en résulta ce morcellement de forces, ce défaut d'unité et d'ensemble dans les opérations, et surtout le système défensif, si peu favorable, ou plutôt si contraire à la manière de combattre des Vendéens, qui facilitèrent nos succès. Les chefs voulurent faire face partout; chacun d'eux, s'obstinant à défendre son arrondissement, opposa sa division à une colonne républicaine. On suivit la même marche vis-à-vis de l'invincible garnison de Mayence, contre laquelle devaient se réunir tous les efforts; et quoique la victoire parût souvent alterner, que les rebelles eussent résisté avec avantage, ou du moins balancé les nôtres à Torfou, à Saint-Christophe, aux Quatre-Chemins, à Châtillon, etc., ce n'était plus que des demi-succès qui retardaient momentanément la marche de nos colonnes, mais qui ne les faisaient pas rétrograder.

Tel était l'aveuglement des concurrents, des ennemis de d'Elbée, que le passage de la Loire était décidé avant l'affaire de Chollet, et qu'on avait disposé, sur différents points du rivage, des troupes destinées à s'embarquer et à protéger d'ailleurs l'embarquement, sur l'autre rive, de cette foule de prêtres et de nobles, leurs femmes, leurs enfants et leur suite qui, à l'approche des colonnes républicaines, abandonnaient la Vendée où ils s'étaient établis, et allaient chercher de nouvelles habitations dans les États du prince de Talmont.

Ainsi, quand la jonction des divisions de l'armée des Côtes de la Rochelle à la garnison de Mayence fut opérée et que la plupart des chefs de la Vendée eurent aperçu, mais trop tard, les dangers qui les menaçaient et la nécessité d'une affaire générale, d'Elbée ne put pas encore opposer toutes ses forces à l'armée républicaine.

Mais c'est surtout à la conduite de Charette que l'on doit imputer cette suite de revers qui ont accéléré la décadence du parti royaliste. Ce général, à la tête d'une armée nombreuse, ne fit aucun mouvement, lorsque la division de Nantes, qu'il pouvait prendre à revers, combattait journellement contre les troupes de d'Elbée. J'ai vu celui-ci convaincu que Charette désirait que les chefs de la grande armée passassent sur la rive droite, pour rester maître de toute la Vendée, et en diriger les forces. En effet, toujours éloigné du centre des opérations, il ne fit aucuns efforts pour seconder ou secourir la grande armée lors de l'affaire de Chollet; il ne voulut jamais agir pour les intérêts du parti dont la ruine devenait inévitable, par sa désertion et le projet insensé de Talmont et de d'Autichamp.

Lorsque la division de Nantes s'empara du port Sainper, de Machecoul, de Légé, de Montaigu, etc., elle n'éprouva pas une très-forte résistance, parce que jusque-là elle n'eut à combattre que les troupes de Charette qui chercha toujours à l'éviter; mais quand elle eut dépassé la hauteur de Montaigu, les combats devinrent fréquents et terribles. Elle était alors sur le territoire [1] de l'armée du Haut-Poitou, plus aguerrie, et surtout mieux commandée que celle de Charette, et qui n'en fut pas moins vaincue, parce que, comme je l'ai dit, elle n'agissait que par fractions; et Charette qui, ainsi que les autres chefs royalistes, savait que l'objet de la mar-

[1] La Vendée était partagée en deux arrondissements : chaque armée avait le sien. Celle de Charette occupait les districts de Challans, de Machecoul, de la Roche-sur-Yon, les Sables, une partie des districts de Paimbœuf, Clisson, Montaigu, etc. L'armée du Haut-Poitou comprenait les districts de Saint-Florent, Vihiers, Chollet, Châtillon, la Châtaignerale, une grande partie des districts de Clisson, Montaigu, Thouars, Parthenay et Fontenay-le-Peuple.

che combinée des colonnes républicaines était de percer à Chollet, laissa passer la division de Nantes, déborda son aile droite, et resta spectateur de sa lutte avec la grande armée catholique.

Vaincus à Chollet, les Vendéens se dispersèrent, suivant leur coutume, et rentrèrent dans leurs foyers; mais tout ce qu'il y avait dans le pays d'étrangers, qui formaient une partie des armées catholiques, réunis sous le commandement de Talmont, passa la Loire avec beaucoup de gens inutiles et non attachés à l'armée, que la domination des rebelles avait fixés dans la Vendée et que la présence des troupes républicaines éloignait; et s'il y eut à peu près trente mille individus [1] qui traversèrent le fleuve, il n'y avait pas parmi eux vingt mille combattants. Quoi qu'il en soit, on écrivit à la Convention nationale qu'il n'y avait plus de Vendée; que la rive gauche était entièrement purgée de rebelles, et que le petit nombre de ceux qui avaient survécu à la journée de Chollet était passé sur la rive droite avec quatre ou cinq mille femmes, etc. (Voyez les journaux du temps.) On envoya des courriers extraordinaires dans toutes les parties de la république, pour annoncer cet heureux événement, et toute la France crut qu'on n'entendrait plus parler de la Vendée.

Il faut convenir que c'est la division de Nantes, où était la garnison de Mayence, qui a porté les plus terribles coups aux rebelles. Cependant sa marche avait été trop rapide pour qu'elle fût aussi destructive qu'on l'a dit. C'était, sans doute, un avantage d'avoir forcé le noyau de la grande armée catholique et royale, cette foule de soldats étrangers qui formaient le point de ralliement de la milice vendéenne, de passer la Loire; c'était un autre avantage d'avoir privé les rebelles de leurs meilleurs chefs que la mort ou la fuite avait enlevés; c'en était un bien plus grand d'avoir détruit tous les établisse-

1 On vit sur la rive droite, à la suite de cette armée qui s'y grossit prodigieusement, une foule d'évêques, de prêtres, de moines, de religieuses, de vieilles comtesses, baronnes, etc., qu'on voiturait par charretées, et qui ne faisaient qu'embarrasser l'armée. Il y en eut beaucoup de tués à l'affaire du Mans.

ments qui leur fournissaient des munitions de guerre [1] : quoi qu'il en soit, tout cela ne terminait pas la guerre ; la masse des rebelles était dispersée et n'était pas détruite. La garnison de Mayence n'avait pas parcouru le tiers de leur territoire, elle avait traversé une partie de la Vendée comme un torrent ; sa marche avait été constamment victorieuse ; mais disons-le franchement, sans craindre d'être démenti par les militaires étrangers à tout esprit de parti, même par les officiers encore attachés aux glorieux débris de cette troupe immortelle, la garnison de Mayence n'a fait, dans la Vendée, que ce qu'on appelle une trouée. La plupart des éléments dont s'était formé le parti royaliste existaient encore ; il fallait l'empêcher de reprendre la consistance politique qu'on venait de lui faire perdre, et pour y parvenir, le gouvernement, au lieu de dire aux généraux : « Finissez la guerre dans un mois, finissez la guerre dans quinze jours [2] », le gouvernement, dis-je, devait juger qu'il fallait du temps, de la patience, une suite d'opérations combinées d'après les mesures qu'on avait déjà employées avec succès, pour arracher jusqu'aux dernières racines de la conjuration vendéenne.

[1] Mais le premier peut-être de tous les avantages que nous a procurés cet enchaînement de victoires, c'est l'effet qu'a produit sur l'opinion la marche des troupes de Mayence ; une ceinture de feu enveloppait le pays révolté ; l'incendie, la terreur et la mort précédaient nos colonnes.

L'exécution de ces mesures terribles, et peut-être nécessaires, ordonnées par la Convention nationale, éloigna des Vendéens tous ceux qui les avaient secrètement favorisés, mais qui n'osaient pas se ranger sous leurs drapeaux. Elle arrêta surtout cette défection morale qui faisait journellement des progrès alarmants dans les départements voisins, dont beaucoup d'habitants séduits, égarés par les émissaires du parti royaliste, commençaient à envisager la puissance vendéenne comme une autre force politique, et à douter de la république. En déployant la vengeance nationale sur la perfide Vendée, on effraya tous les malveillants disséminés dans les pays limitrophes, on y décida les incertains et les neutres en faveur du gouvernement républicain.

[2] Comme si l'officier général qui commandait dans l'Ouest pouvait assigner un terme préfix à cette guerre, à l'instar d'un officier du génie, qui, avec des moyens proportionnés d'attaque, doit toujours déterminer la durée de la résistance d'une place régulièrement fortifiée.

Charette profita de l'éloignement des troupes républicaines pour reprendre quelques postes, peu importants à la vérité, mais il entreprit deux expéditions qu'il n'avait pas encore osé tenter. Il attaqua et prit les îles de Bouin et de Noirmoutier. Cette nouvelle conquête de l'armée du Bas-Poitou prouvait qu'on avait eu tort, au conseil de guerre de Saumur, de ne pas donner plus de troupes à Canclaux [1], lorsqu'on avait décidé que la principale attaque se ferait par Nantes. Canclaux, obligé de percer dans le sein de la Vendée avec des forces peu considérables, ne pouvait pas les morceler pour garnir suffisamment tous ses postes; de manière qu'en avançant sur le pays ennemi, il laissait nécessairement sur ses derrières plusieurs points découverts et indéfendus. Au surplus Charette ne sut pas profiter d'une circonstance aussi favorable, il voulut conserver ces deux nouvelles conquêtes, sans s'être rendu maître des postes qui pouvaient assurer leur conservation : et, rentré dans le Bocage, il chercha à joindre à son armée les débris de celle battue à Chollet [2].

Après cette affaire de Chollet [3] les Vendéens, qui n'étaient

1 C'était une grande perte pour nous que celle des îles de Bouin et de Noirmoutier, mais on ne peut pas raisonnablement le reprocher à Canclaux, qui n'avait pas assez de troupes disponibles pour pouvoir garder tous ses postes, et en même temps opposer de fortes colonnes aux masses ennemies. D'ailleurs Charette dut en partie la prise de Noirmoutier à la trahison. Quoi qu'il en soit, on verra dans la dernière partie de cet ouvrage de quelle importance était pour nous la possession de Noirmoutier. Lorsque j'ai repris cette île, on y attendait chaque jour de puissants secours de l'Angleterre, dont un officier, qu'y avait fait passer le général d'Elbée, pressait l'envoi.

2 Il ne put pas y parvenir. En général, les Vendéens qui étaient attachés à la grande armée avaient peu de confiance dans Charette.

3 L'affaire de Chollet est du 15 au 16 octobre 1793. Après cet événement, on crut assez généralement que tous les Vendéens avaient passé la Loire, et que l'armée ayant été détruite sur la rive droite, il n'existait plus de Vendée. Avec un peu de réflexion on n'aurait pas ajouté foi à ces bruits semés par quelques agents perfides qui voulaient, les uns, détourner de la Vendée l'attention de la Convention nationale; les autres, usurper la gloire d'avoir fini cette guerre atroce. Si l'on avait bien connu l'espèce de troupes qu'avaient les rebelles, et les habitudes des naturels du pays, on n'aurait pas ajouté foi à ces récits mensongers.

On sait qu'en général les hommes ont de la peine à quitter leur pays : les

pas encore accoutumés aux revers, privés de leurs meilleurs généraux et de tout point de ralliement, restèrent pendant quelque temps dispersés et cachés, et ne se montrèrent que quand l'armée victorieuse eut passé sur la rive droite.

habitants des campagnes surtout ont plus d'affection locale que les citadins. Les habitants du Poitou ont plus de répugnance que les autres paysans à quitter leurs foyers, soit à cause de l'extrême fertilité de leur pays, de leur attachement à leurs propriétés, de leur confiance dans leurs seigneurs et leurs prêtres, qui là, plus que partout ailleurs, avaient conservé, conservent encore leur funeste ascendant. La profonde ignorance du Poitevin, ses absurdes préjugés, tellement fortifiés, enracinés, que depuis plusieurs siècles il n'a pas fait un pas vers la raison, rendent son existence purement mécanique. Il est si casanier que, pour ses intérêts même, il a de la peine à perdre son clocher de vue; il n'y avait que le délire du fanatisme qui pouvait l'emporter loin de sa chaumière, pour combattre les ennemis de ses prêtres et de son roi; encore était-il impossible de le retenir deux ou trois jours sous ses drapeaux; et c'est une des causes, comme je le prouverai plus loin, qui ont arrêté le cours de leurs victoires. Pour tenir le Vendéen en campagne, il fallait lui montrer toujours son ennemi. Si les généraux vendéens voulaient stationner vingt-quatre heures dans une ville, ils perdaient le quart de leurs soldats. J'en vais citer un exemple. Lorsque Saumur fut pris, l'armée assiégeante était d'environ quatre-vingt mille hommes. Les chefs restèrent huit jours à Saumur, et c'est la plus grande faute qu'ils aient commise; c'est ce qui a sauvé Nantes; et quand ils marchèrent sur Angers, ils n'avaient plus que trente mille hommes auxquels se joignirent quelques révoltés de la rive droite.

Mais un autre motif, peut-être plus puissant et qui semble l'effet du raisonnement, fait que le Vendéen ne quitte qu'avec peine le pays couvert. Il sait qu'il doit une partie de sa force à la nature du terrain, aux avantages de la localité. Il est chez lui le meilleur guerrier de l'Europe; il n'est plus le même hors de son pays.

Entre autres contrastes qu'offre le caractère du Poitevin, il en est un vraiment extraordinaire: l'on se rappelle ce que j'ai dit du courage des Vendéens; cependant le Poitou était la province de France qui fournissait le moins de soldats. Peu de Poitevins s'engageaient, et quand il fallut défendre leurs opinions politiques et religieuses, il se trouva, pour ainsi dire, autant de soldats qu'il y avait de Vendéens.

L'éloignement du Poitevin pour la profession des armes; son aversion pour les voyages, et à plus forte raison pour l'émigration; son attachement pour les prêtres (et il faut en convenir, la plupart de ceux-ci menaient une vie exemplaire et avaient conservé les mœurs patriarcales); enfin, l'extrême fertilité du sol; voilà, je crois, les principales causes de l'immense population de ce pays.

Non-seulement les véritables Vendéens n'ont pas passé la Loire, mais même une partie des troupes formées d'étrangers, et destinées à se porter sur la rive droite, n'a pu traverser le fleuve. Le passage a eu lieu les 17, 18 et 19 octobre

On dut s'apercevoir alors de la faute qu'on avait faite aux conseils de guerre tenus à Saumur, de ne pas arrêter de plan de campagne. Celui d'attaque générale étant exécuté, il fallait donner une suite aux opérations. On avait donc besoin d'un nouveau plan, ou plutôt un projet préalable aurait été néces-

1793 ; mais ce dernier jour les républicains s'y opposèrent avec avantage, prirent aux rebelles onze pièces de canon, et les contraignirent de regagner la rive gauche sur leurs bateaux. Cet événement eut lieu à la hauteur de Varade. Si l'armée, qui a traversé la Loire, s'est trouvée forte de soixante mille hommes sous les murs de Granville et d'Angers, c'est par les nombreuses recrues qu'elle a faites sur la rive droite, et particulièrement aux environs de Laval, Mayenne, etc., où l'esprit public était perdu, où d'ailleurs le prince de Talmont avait la plus grande influence. Je me suis assuré, sur les lieux qu'a parcourus cette armée, des causes de son accroissement progressif : je les ai trouvées dans le recrutement volontaire et forcé qu'elle a fait depuis Varade, Ancenis, Oudon, et autres points sur le rivage de la Loire, jusqu'à son arrivée à Laval où le recrutement fut généralement spontané.

Mais il était aisé de juger que cette armée n'existerait pas longtemps ; qu'elle se disperserait plus rapidement encore qu'elle ne s'était recrutée, et que plus elle augmenterait ses forces en hommes, plus elle avancerait sa ruine. Elle avait peu de munitions de guerre ; bientôt elle manqua de vivres. Cette multitude affamait tout sur son passage et s'affamait elle-même : elle ne pouvait subsister qu'en parcourant chaque jour un nouveau pays, et elle devait périr de faim, en rentrant dans ceux qu'elle avait dévastés, puisqu'elle avait tout dévoré sur son passage. Les rebelles étant obligés de se promener de ville en ville pour pouvoir subsister, la première entreprise qu'ils manqueraient devait amener la famine, le découragement, et nécessairement la désertion dans l'armée. Aussi diminua-t-elle des deux tiers *, lorsqu'elle eut été repoussée de Granville et d'Angers, et quand les chefs désespérés, après l'affaire du Mans, de ne pouvoir repasser la Loire à Ancenis, amenèrent les débris de l'armée de Savenay, il ne s'y trouva que seize ou dix-sept mille hommes à moitié morts de faim et de misère, dont la majeure partie fut exterminée par les républicains. Le reste se dispersa dans le pays, et joignit les chouans, excepté la cavalerie qui repassa en détail sur la rive gauche.

* Et sans doute tout cela n'avait pas péri par le fer ou le feu ; car les gens sensés et les militaires n'ajoutent pas de foi à ces pompeux récits de batailles dans lesquelles les folliculaires tuent une prodigieuse quantité d'hommes à l'ennemi, tandis que nous ne perdons que dix ou douze républicains. A Chollet, par exemple, où l'on a dit que l'armée vendéenne avait été presque entièrement détruite, les rebelles ont perdu trois mille hommes. Ils ont perdu peu de monde aux sièges de Granville et d'Angers. Ils eurent à l'affaire du Mans cinq mille morts, parmi lesquels il y avait beaucoup de femmes ; enfin, à l'affaire de Savenay, où les républicains n'eurent guère que la peine de tuer, on évalua la perte de l'ennemi à sept ou huit mille hommes, et je ne garantirais pas qu'il n'y eût point encore d'exagération dans ces rapports, moins étonnants toutefois que celui de Westermann.

saire pour profiter, sans interruption, des avantages de nos victoires, de la terreur et de la dispersion des rebelles.

Le noyau de la grande armée catholique et royale ayant passé sur la rive droite de la Loire et s'y grossissant journellement, on fut obligé de l'y poursuivre avec l'armée républicaine ; on laissa de faibles garnisons dans quelques-unes des villes reconquises, et que le hasard avait sauvées de l'incendie général. On répartit quelques bataillons sur différents points les plus désavantageusement situés et les moins susceptibles de défense. Tous ces postes, outre la faiblesse de leur position, avaient si peu de forces qu'ils ne pouvaient agir offensivement et entretenir les rebelles dans cet état de compression où les avaient réduits nos fréquents succès. Tous ces postes, dis-je, isolés, continuellement menacés par l'ennemi qui les environnait, les coupait de toutes parts, étaient dans l'impuissance de se secourir mutuellement, de s'avertir même de leurs dangers respectifs. On ne pouvait faire circuler les ordres, les rapporter, sans sacrifier les ordonnances et compromettre le secret des opérations. Enfin, ces postes avaient été disposés à la hâte, au hasard ; et, pour leur établissement, comme pour leur composition, on n'avait consulté ni la localité, ni les forces, ni les ressources qui restaient aux rebelles.

Ce qui contribua encore à ôter l'accord et l'harmonie entre les diverses fractions de l'armée républicaine qu'on avait laissées sur la rive gauche, ce fut l'éloignement de l'état-major général qui, emporté par la victoire à la tête du corps d'armée, poursuivant les rebelles en deçà de la Loire, ne pouvait plus être le centre commun, le mobile unique de toutes les opérations sur les deux rives ; de sorte que les officiers généraux restés dans la Vendée, abandonnés à eux-mêmes, furent obligés d'observer une défensive, alors fort dangereuse, faute de plans, d'ordres et de forces.

Cette inertie des républicains sur la rive gauche ranima l'espoir des rebelles, et leur rendit leur audace. Ils se montrèrent sur plusieurs points par partis de trois, quatre, cinq cents hommes. Ils battirent différents détachements qui se

portaient d'un poste à l'autre, enlevèrent des patrouilles, des convois, etc., et tous les jours ils égorgeaient des volontaires qui allaient ou revenaient des hôpitaux. Les Vendéens semblaient n'attendre que le retour de leurs chefs pour former des masses. On en trouvait partout de forts détachements; et nulle part les postes n'étaient assez forts pour les contenir ou les réprimer.

Voilà quel était l'état des choses en novembre 1793, sur le territoire qu'occupait l'armée d'Anjou et du Haut-Poitou, autrement la grande armée catholique et royale; il faut observer cependant que les rassemblements devenaient de jour en jour plus considérables en raison du petit nombre et de l'inactivité des troupes républicaines.

Charette, après avoir cherché inutilement à joindre à son commandement celui de divers partis démembrés de la grande armée, parcourait le Bocage, et y continuait la guerre avec vigueur. Plusieurs combats eurent lieu, et la plupart lui furent contraires; il fut battu successivement par les généraux Haxo, Dutruy, Dufour, etc. Il perdit aussi l'île de Bouin qu'il voulut défendre en personne et où il manqua d'être pris.

Quiconque a fait et connaît la guerre, surtout celle de la Vendée, conviendra que c'était une grande faute que d'abandonner la rive gauche sans donner aux officiers généraux qu'on y laissait un système uniforme d'opérations. Il fallait profiter de l'ascendant que nous avions acquis par nos victoires pour agir offensivement et ne pas laisser un moment de relâche aux rebelles; et c'est précisément dans des circonstances aussi favorables, c'est depuis la fin d'octobre jusqu'au 30 décembre 1793, qu'on a observé sur la rive gauche la défensive la plus timide; de sorte qu'à l'exception de quelques villes continuellement menacées, insultées par les rebelles, ils étaient encore maîtres de tout leur territoire. Ainsi par une suite de l'inconséquence ou plutôt de la fatalité attachée à notre conduite dans l'Ouest, nous avions constamment suivi le système offensif dans le temps où la faiblesse de nos moyens et la masse des forces ennemies exi-

geaient qu'on restât sur la défensive ; et nous gardions cette défensive quand il fallait sans cesse attaquer et poursuivre les rebelles. Il semble qu'on ait voulu suspendre les derniers coups qui devaient achever leur ruine.

J'ai rapporté, dans cette troisième partie de mes *Mémoires*, les événements les plus importants qui ont eu lieu dans la Vendée, depuis le 1er août, jusqu'au 21 décembre 1793. Je n'ai point parlé des opérations des armées respectives sur la rive droite, parce qu'elles sont étrangères à la guerre de la Vendée, et que ce n'était pas les véritables Vendéens qui se battaient en deçà de la Loire.

La quatrième et dernière partie [1] de l'ouvrage embrassera tout le temps qu'a duré mon commandement, c'est-à-dire depuis le 21 décembre 1793 jusqu'en avril 1794 [2]. J'écarterai de cette histoire toute prévention. Je parlerai de mes revers comme de mes succès ; je dirai mes fautes, mes er-

[1] Je n'ai point rapporté dans celle-ci plusieurs affaires qui ont eu lieu dans la Vendée où l'on se battait presque tous les jours, parce que je n'ai voulu parler que des faits les plus intéressants. J'ai commandé dans quelques occasions où j'ai eu du bonheur. Qu'il me soit permis de dire que j'avais l'estime et la confiance des représentants du peuple alors en mission et de ceux de mes camarades qui étaient à portée de juger de mon attachement pour la république et pour mon métier. J'ai quitté l'armée le 21 septembre, j'y suis revenu à la fin de décembre suivant, pour en prendre le commandement.

[2] Le gouvernement d'alors avait approuvé mon système de campement dans l'Ouest : je me disposais à l'exécuter, lorsqu'on me retira le commandement de l'armée, le 28 avril 1794. Je ne sais comment les rebelles sont parvenus, en août et en septembre suivant, à reprendre assez de consistance pour remporter plusieurs victoires signalées, et pour traiter avec la république ; ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les Vendéens paraissaient reprendre le cours de leurs succès, et qu'en septembre 1794 ils donnèrent de l'inquiétude à la Convention nationale ; le décret d'arrestation fut lancé contre moi, comme si j'avais été à cette époque le général en chef de l'armée de l'Ouest (et il y avait cinq mois que je commandais à Belle-Ile en mer), d'où il s'ensuit que j'ai été arrêté pour les fautes de mon successeur (en supposant qu'on doive lui attribuer la résurrection des rebelles), ou pour celles du gouvernement.

Les anciens comités m'ont toujours paru attacher trop peu d'importance à la guerre intestine ; si l'on s'est occupé sérieusement de la Vendée, ce n'a été que lorsqu'elle eut fait de très-grands progrès ; et nous avons prouvé combien on a eu de peine à les arrêter. On a négligé les chouans et les rebelles du Morbihan, cependant l'expérience nous a démontré la nécessité de comprimer la révolte

reurs, sans taire celles du gouvernement, qui ont quelquefois provoqué les miennes. Le gouvernement, qui n'a jamais bien connu la guerre de la Vendée, a ralenti l'effet des seules mesures qui pouvaient la finir, par son impatience même de la voir terminer. Il les a rendues bientôt nulles, moins sans doute par ma suspension que par le changement

dès son principe, si l'on ne veut pas que ces insurrections locales et partielles prennent de la consistance, et ne forment bientôt des masses armées formidables. Il est reconnu que, dans ces espèces de guerre, les seuls moyens militaires sont insuffisants, sinon pour contenir les rebelles, du moins pour étouffer le germe de la révolte, surtout quand elle a son principe dans les préjugés, l'ignorance et la superstition. Le parti des chouans et les Morbihannais est peu considérable, et la localité présente de grands avantages pour les isoler. La rivière de la Vilaine resserre le révoltés du Morbihan; elle sert encore à contenir les chouans de ce côté, tandis que la Mayenne peut leur fermer le passage du côté opposé, et la Loire couper toutes les communications avec la Vendée; mais si la force militaire, secondée de ces avantages naturels, réprime aisément ces brigandages, elle ne peut seule en détruire les causes.

J'attache beaucoup d'importance à cet isolement des rebelles, si l'on veut éteindre la chouannerie, calmer le Morbihan et ôter tout espoir de secours étrangers aux Vendéens; car enfin la présence immédiate d'une armée dans chaque pays insurgé ne peut pas toujours durer, et tant qu'on n'emploiera pas d'autres moyens que ceux dont on a fait usage jusqu'ici pour terminer ces guerres (j'en excepte celle de la Vendée, dont on a ordonné la destruction), tant qu'on n'opérera pas dans ce pays une espèce de régénération morale, qu'on n'en expulsera pas les prêtres et les nobles, ou qu'on ne saura pas les réduire à l'impuissance de conspirer; enfin, tant qu'on ne sera pas parvenu à dissiper, à l'aide de l'instruction et de la raison publique, les ténèbres de l'ignorance qui enveloppent ces contrées superstitieuses et fanatiques, je craindrai toujours une commotion générale dans l'Ouest.

Ces observations ne sont pas étrangères à la guerre de la Vendée, avec cette différence néanmoins que les mesures rigoureuses que l'on a prises pour l'entière destruction des rebelles d'outre-Loire eussent été impolitiques sur la rive droite. Elles étaient peut-être nécessaires vis-à-vis des Vendéens, parce qu'on n'avait pas arrêté leurs premiers mouvements, qu'ils étaient plus secondés par la nature du terrain qu'on leur avait donné le temps de s'organiser et qu'ils avaient des chefs très-habiles et très-entreprenants. Mais si la plupart de ces avantages ont manqué jusqu'ici aux chouans et aux révoltés du Morbihan, ne peuvent-ils pas se présenter? Ne peut-il pas se trouver un successeur de la Rochejaquelein, qui, profitant de son plan, de ses moyens, de ses fautes même, rallume un incendie mal éteint, et renouvelle dans la Bretagne et sur la rive droite de la Loire les fureurs de la guerre civile qui a désolé la rive gauche? Sera-t-il temps alors d'employer d'autres mesures que celle de la force militaire : et

total et subit du système d'après lequel j'avais opéré, et qui avait eu son assentiment.

avec les moyens militaires, faudra-t-il encore avoir recours au système de dévastation adopté pour réduire les Vendéens et transformer en déserts les plus riches et les plus belles contrées de la république? Beaucoup de gens trouveront sans doute mes craintes exagérées, mais je crois qu'elles paraîtront fondées à tous les hommes de bonne foi, et qui auront étudié le pays.

LIVRE QUATRIÈME.

Il faut avoir servi dans la Vendée pour se faire une idée de la fatigue que nos troupes y éprouvent, des maladies qui en sont la suite, du découragement et du dégoût que leur donne cette espèce de guerre. Interrogez ceux des vainqueurs de Jemmapes et de Watigny, auxquels on a fait abandonner les rives de la Sambre et de l'Escaut pour les envoyer sur les bords de la Loire, demandez-leur s'ils ont autant souffert pendant trois ans dans les plaines de la Belgique que durant quatre mois dans les affreux repaires de la Vendée.

Demandez à tous les militaires, à tous les agents de l'armée de l'Ouest, avec quelle difficulté et quels dangers s'y fait le service : quelles entraves y apportent les corps constitués, les habitants mêmes, voisins du théâtre de la guerre ; sur tout le conflit perpétuel, et quelquefois l'opposition formelle, autant qu'illégale, de ces autorités parasites, enfantées par l'anarchie ; de ces hommes, sans véritable caractère politique, dont les pouvoirs indéterminés étaient un motif suffisant pour les envahir tous ; qui, sous le nom de commissaires de telle ou telle autorité gouvernante, faisaient jouer à leur gré tous les leviers de l'opinion ; et, sous prétexte de former ou d'alimenter l'esprit public, promenaient l'insurrection et le désordre dans l'armée, en y professant la doctrine de l'égalité absolue que réprouve nécessairement le régime militaire. Ces propagateurs effrénés des principes de la liberté la transformaient en licence. Patriotes exclusifs, ils en voulaient surtout aux épaulettes ; ils s'attachaient continuellement à faire soupçonner le civisme et à verser le mépris sur les officiers généraux. Le moindre échec était toujours, selon eux, une preuve de trahison ou d'impéritie. Sans cesse ils improu-

vaient, menaçaient, dénonçaient; enfin, telle était l'audace de ces dominateurs éphémères et leur confiance dans la force des liens qui les attachaient aux premiers agents du gouvernement, que, plus d'une fois, ils voulurent balancer le pouvoir des représentants en mission et braver leur autorité [1].

Mais les agents que le gouvernement détachait dans les armées n'étaient pas, à celle de l'Ouest, aussi dangereux pour les officiers-généraux que les meneurs de sociétés prétendues populaires, composées d'individus qui, souffrant nécessairement de l'exécution des mesures ordonnées par la Convention et ses comités, cherchaient à les entraver et lançaient contre les sous-ordres les traits qu'ils n'osaient diriger contre le gouvernement. Les dénonciations, les libelles, les calomnies dites et écrites, pleuvaient de toutes parts sur les chefs militaires. Souvent elles étaient accueillies par quelques subalternes de l'armée, disposés d'avance à les recevoir et à les propager, et qui d'ailleurs s'imaginaient gagner un échelon à chaque destitution d'un supérieur. L'aristocratie se mêlait de ces manœuvres, et ne pouvait qu'en profiter. Les corps constitués [2], animés du même esprit que les sociétés populaires,

1 Je dois excepter de ce tableau, d'ailleurs très-véridique, le citoyen La Chevardière, commissaire du département de Paris, et les citoyens Bassou et Brusley, commissaires du pouvoir exécutif, dont la conduite dans la Vendée m'a toujours paru digne d'éloges.

2 Je ne rapporterai qu'un trait qui donnera une idée de la manière de procéder des autorités dans les villes voisines de la Vendée. Suspendu de mes fonctions à l'armée de l'Ouest, je suivais la route de Nantes à Orléans pour me conformer à la loi concernant les officiers généraux destitués. J'arrête à Saumur pour y coucher. Le lendemain matin, au moment où j'allais repartir, un caporal, suivi de quatre hommes, m'ordonne de le suivre au comité révolutionnaire que présidait un médecin. Je jugeai, à l'aspect sombre et sévère de celui-ci, qu'il allait me traiter comme ses malades; il éloigna de moi, du ton le plus impératif et le plus indécent, mon secrétaire et un de mes aides de camp qui retournait à son corps; et après m'avoir fait un long et pompeux éloge des comités révolutionnaires en général et particulièrement de celui de Saumur, il me demanda pourquoi, en arrivant dans la ville, je ne m'étais pas présenté devant le comité pour rendre compte des motifs de mon voyage et *de ma conduite*. Je répondis à M. le président que j'avais cru être parfaitement en règle en montrant mon passe-port à l'officier du poste, lorsque j'étais entré dans Saumur;

excités par les mêmes motifs, ayant les mêmes intérêts à défendre, travaillaient dans le même sens et conjuraient la méfiance, les ressentiments, les haines et les vengeances sur la tête du général. On peut juger d'après cela quelle était la situation morale de l'armée ; voyons quelle était sa situation physique.

Le corps d'armée qui avait poursuivi en deçà de la Loire le parti des rebelles échappés de la Vendée était composé d'une division de l'armée de l'Ouest, de deux autres divisions détachées des armées des Côtes de Brest et de Cherbourg. Après la journée de Savenay et la dispersion totale des rebelles sur la rive droite, ces divisions rejoignirent leurs armées respectives. Les troupes détachées de celles de l'Ouest étaient considérablement diminuées, exténuées de fatigue par les marches continuelles et forcées qu'elles faisaient depuis trois mois : la cavalerie était sur les dents, et aurait eu besoin d'une remonte générale ; les corps n'avaient presque plus de consistance ; il y en avait où le nombre des officiers et sous-officiers excédait celui des soldats, de manière que cent cinquante-sept cadres, bataillons ou régiments, formaient à peine quarante mille hommes. Il faut ajouter à ces forces une division d'à peu près dix mille hommes, envoyée de l'armée du Nord, et très-fatiguée par les marches et contre-marches inutiles qu'on lui avait faire.

Sur les cinquante mille hommes que comptait l'armée de

que j'étais prêt à lui rendre le compte le plus exact de *ma conduite* militaire dans l'Ouest et qu'en attendant je mettais sous ses yeux un nouveau passe-port que j'avais reçu dans la nuit de la commission du mouvement et de l'organisation de l'armée de terre (c'était l'ordre d'aller prendre le commandement de Belle-Ile en mer). Au vu de ce nouveau *laisser-passer*, M. le président substitua le ton de douceur aux formes *très-acerbes* qu'il avait employées dans mon interrogatoire ; il m'observa qu'il avait dû se conduire ainsi, parce qu'un officier destitué était *au moins* suspect, etc., etc., etc. — Ce comité révolutionnaire s'était permis, peu de jours avant, d'ordonner à un adjudant général, que j'avais placé à Saumur, d'en sortir dans les vingt-quatre heures ; et cet officier avait eu la faiblesse d'obéir.

Je ne conçois pas comment, dès le commencement de la guerre, on n'a pas mis les villes voisines de la Vendée en état de siége.

l'Ouest, douze mille remplissaient les hôpitaux, les dépôts, ou étaient dans leurs pays par congé de convalescence. Les deux tiers de ceux restés aux drapeaux étaient perdus de gale; tous étaient sans souliers, une partie avait de mauvais fusils, et il n'y avait pas dix mille baïonnettes dans l'armée.

Ces moyens étaient faibles sans doute, surtout en raison de l'étendue d'un commandement qui embrassait tout le pays, depuis Angoulême jusqu'à Alençon, et depuis la Rochelle et Nantes jusqu'à Orléans inclusivement. La garde des côtes et celle des îles voisines était très-importante; et non-seulement il fallait des postes d'observation de distance en distance, depuis l'embouchure de la Vilaine jusqu'à celle de la Charente, mais encore des garnisons considérables dans les îles de Ré, d'Oléron, de Noirmoutier, etc., etc.

S'il était difficile d'activer sainement toutes les branches d'un commandement aussi colossal, il ne l'était pas moins de garantir toutes ses parties intérieures des incursions partielles ou en masse des rebelles; puisqu'à l'exception de quelques ouvrages de fortification élevés sur les côtes, il n'offrait dans son immense étendue, aucun point d'appui, aucun poste, aucune ville fortifiée.

L'armée de l'Ouest, quoique victorieuse, n'avait jamais été aussi près de sa désorganisation totale qu'au moment où j'ai pris les rênes du commandement. Nous étions dans la saison du repos, et les troupes en avaient grand besoin; mais il fallait agir, car si nous n'eussions pas profité de l'ascendant que nous avions sur les rebelles, ils auraient repris une consistance dangereuse et balancé nos succès au retour de la belle saison.

Le désordre qui régnait dans l'armée de l'Ouest [1], et le

1 Jamais il n'y a eu d'ordre et de subordination dans cette armée. J'ai cru en trouver les causes dans la manière dont elle a été formée et dans le pillage. Je commençais à y rétablir la discipline, et j'avais pour cela plus de facilité qu'un autre, parce qu'au moment où j'ai pris le commandement il n'y avait presque plus rien à piller dans la Vendée.

défaut d'harmonie dans ses opérations, tenaient moins, quoi qu'on en ait dit, à l'insouciance ou à l'ignorance de quelques généraux en chef, qu'à leur fréquente mutation [1], à l'espèce de guerre qu'ils faisaient et surtout aux vices de la localité. Le jeune Marceau, qui l'avait commandée par *intérim* et qui annonçait des talents [2], n'avait pas eu le temps d'en saisir l'ensemble : poursuivant sans relâche les rebelles sur la rive droite, il avait négligé la rive gauche, et n'avait pu donner à toutes les forces de l'Ouest cet accord, cet aplomb, si je puis ainsi m'exprimer, qui tiennent à la discipline, et à la bonne organisation d'une armée. Sous ce rapport, tout était à créer dans celle de l'Ouest ; et sans doute il était impossible d'organiser et de discipliner en faisant la guerre, et surtout une guerre de mouvement. Mais reprenons la suite des opérations militaires dans la Vendée.

Mon premier objet, en arrivant dans l'Ouest, fut d'aller me concerter avec le général en chef de l'armée des Côtes de Brest, pour faire coïncider nos mesures contre les chouans recrutés des débris de l'armée battue à Savenay, le territoire qu'ils occupent étant compris en partie dans le commandement des Côtes de Brest. Le résultat de notre entrevue fut que je me chargerais de contenir ces rebelles dans le centre du pays où ils exerçaient leur brigandage, c'est-à-dire aux environs de Châteaubriant, Château-Gonthier, Segré, etc., et de les éloigner du rivage de la Loire, pour qu'ils ne pussent communiquer avec les Vendéens. Le général en chef de l'armée des Côtes de Brest devait garder la rive droite de la Vilaine, pour les empêcher de pénétrer dans le Morbihan ; il devait aussi employer une division de son armée à purger les forêts du Pertre et de la Guerche, leurs premiers repaires, et où existait encore le novau des rassemblements les

[1] Il y a eu en trois mois trois généraux en chef et trois intérimaires.

[2] Cet éloge ne peut être suspect ; car j'ai su que le général Marceau, employé aujourd'hui à l'armée de Sambre-et-Meuse, cherchait à me desservir dans l'opinion de plusieurs de mes frères d'armes. Il y a peu de générosité à en agir ainsi avec un homme qui est dans les fers : c'est bien le cas sans doute d'ajourner sa querelle avec lui.

plus nombreux. Mes opérations sur la rive droite étant déterminées, je me rendis promptement à Nantes, et de suite sur les côtes voisines de Noirmoutier, pour attaquer cette île qu'il était très-dangereux de laisser occuper plus longtemps par les Vendéens.

Depuis un mois on faisait des dispositions pour attaquer Noirmoutier. Le ministre de la guerre me témoignait son impatience de nous en voir maîtres, même avant que je fusse arrivé à l'armée. Je sentais moi-même la nécessité de faire cette expédition sans délai, pour ôter aux rebelles l'espoir d'obtenir des secours de l'Angleterre. Le général Haxo, qui l'avait préparée, avait peu de forces, et craignait d'être inquiété sur ses derrières, par Charette, au moment où il tenterait la descente. Le général Carpentier reçoit l'ordre d'occuper Challans, d'observer les mouvements de Charette et de l'empêcher de prendre à revers les troupes destinées à l'attaque de Noirmoutier.

Cependant j'apprends à Beauvoir, la veille du jour où je devais attaquer Noirmoutier, que Charette est entré dans Machecoul, à la tête de six mille hommes choisis; qu'il doit y être joint par La Cathelinière, et qu'ils se porteront réunis au secours de l'île menacée. Ils pouvaient éviter le général Carpentier, en passant par Château-Neuf, et nous attaquer à la Crouillère et à la Bare-du-Mont, au moment de l'embarquement. Le général Haxo jugeait qu'il fallait différer l'expédition [1]; je pensai au contraire que c'eût été une raison de l'accélérer, si elle n'eût pas été fixée au lendemain. Carpentier, d'après mes ordres, attaqua Charette à Machecoul, avant sa jonction avec La Cathelinière et nous marchâmes sur Noirmoutier.

Nous n'avions guère que trois mille hommes, mais toutes troupes d'élite. On n'avait pas passé l'artillerie, et il fallait emporter l'île et la ville de Noirmoutier dans le jour. La plus

[1] Les dispositions pour l'attaque et la descente dans l'île, sont dues aux généraux Haxo et Dutruy.

[2] Haxo avait raison. C'était une grande imprudence d'attaquer l'île de Noirmoutier avec aussi peu de forces; c'était compter beaucoup sur la fortune.

grande difficulté n'était pas d'effectuer la descente, qui, en effet, ne nous coûta que dix ou douze hommes et quelques blessés, mais de s'emparer de la ville défendue par dix-huit cents hommes, vingt et quelques bouches à feu, dont plusieurs de gros calibre; et surtout par sa position au milieu de marais salants qui en rendaient toutes les avenues étroites et difficiles. L'impossibilité de se déployer dans un pays aussi coupé et où l'on ne peut marcher que par le flanc, nous fit multiplier nos colonnes; et, favorisés par quelques monticules qui ne permettaient pas à l'ennemi de voir leur peu de profondeur, nous lui parûmes avoir des forces considérables; il était en bataille sous les murs de la ville. Je vis de l'incertitude dans ses mouvements; il demanda à parlementer : nous avançâmes; et, après avoir dépassé les premières batteries, je fis sommer les rebelles de se rendre à discrétion, et nous entrâmes dans la ville. J'appris dans la nuit que Charette, battu à Machecoul par le général Carpentier, avait été obligé de s'éloigner des côtes et de rentrer dans le Bocage.

Je fis dans Noirmoutier plusieurs prisonniers de marque, d'Hauterive, Vieillard, quelques autres chefs, et le fameux d'Elbée, généralissime de toutes les forces d'outre-Loire, retenu au lit par une blessure mortelle. La lâcheté de la garnison qui avait abandonné ses lignes sans brûler une amorce, empoisonna ses derniers moments.

La conférence que j'ai eue avec ce chef du parti royaliste, sur la situation politique des rebelles, leurs moyens, leurs ressources, les secours étrangers qu'ils pouvaient attendre, etc., a déterminé la plupart de mes opérations ultérieures; et ce que m'a dit cet officier général [1], m'a été confirmé en partie par

[1] Il ne faut pas croire que d'Elbée m'ait donné tous les renseignements qu'il aurait pu me procurer. — « Vous n'avez pas le projet, général, répondit-il à ma « première question, d'obtenir de moi les secrets de mon parti? Au reste, je le « crois perdu. — Vous avez encore beaucoup d'hommes. — Qu'importe qu'il y « ait des soldats où il n'y a pas de chefs et de munitions.....?.... Nous avons été « bien mal secondés par MM. les gentilshommes bretons. Il n'y avait là qu'un « homme capable de grandes choses. — De qui parlez-vous donc? — De M. de

un assez grand nombre de prisonniers, et particulièrement par le chevalier de La Cathelinière, un des lieutenants de Charette, qui tomba entre mes mains deux mois après la prise de Noirmoutier.

J'appris dans cette île que Stofflet et La Rochejaquelein, qui avaient suivi le prince de Talmont en deçà de la Loire, étaient repassés sur la rive gauche; et qu'après une entrevue qu'il y avait eu dans Noirmoutier, entre Charette et La Rochejaquelein devant d'Elbée mourant, qui les exhortait à se réunir pour relever le parti dont leur désunion et celle des autres officiers généraux avaient accéléré la ruine, ces deux chefs s'étaient séparés mécontents l'un de l'autre, et disposés plus que jamais à isoler leurs opérations. Je fus instruit que La Rochejaquelein, aidé de Stofflet et de Bernard de Marigny, parcourait tout le territoire occupé par les débris de la grande armée catholique, pour la réorganiser; qu'il n'attendait que le retour de la belle saison, surtout les munitions de guerre que l'Angleterre faisait espérer, et celles que devaient pro-

« la Roarie. — Vous attendiez des secours de l'Angleterre? — J'y ai envoyé un « officier il y a huit jours : il reviendra trop tard. — Vous en avez déjà reçu « sans doute depuis le commencement de la guerre? — Non : nous n'avions pas « besoin de secours étrangers pour relever le trône, rendre au clergé tous ses « priviléges, à la noblesse tous ses droits. Seuls, nous pouvions redonner au « royaume toute sa splendeur; l'intérieur de la France nous présentait assez « de ressources pour exécuter ces desseins glorieux; mais, ayant échoué devant « Nantes, il fallait renoncer à faire la guerre sur la rive droite de la Loire. « Nous devions diriger nos opérations vers le midi, et ce fut toujours mon avis « dans le conseil souverain. Nous nous sommes perdus nous-mêmes : c'est notre « désunion qui vous a fait triompher. Les Bretons devaient faire une puissante « diversion, et il n'y a eu que de l'incertitude et de la faiblesse dans leurs « mouvements. MM. d'Autichamp et de Talmont voulaient repasser la Loire : « le premier, pour s'emparer d'un port de mer ou marcher sur Paris; le se- « cond, pour s'établir dans ce qu'il appelait ses États de Laval, et devenir chef « du parti : ces projets étaient extravagants. C'est l'ambition de ces deux of- « ficiers généraux qui a causé tous nos désastres : c'est celle de M. Charette, son « ignorance, son obstination à s'isoler, à séparer ses opérations de celles de la « grande armée, qui nous ont fait manquer les expéditions les plus impor- « tantes; et pour comble de malheurs, nous perdons à Chollet le brave M. de « Bonchamps, le meilleur officier de l'armée, etc., etc. »

curer de nouveaux établissements, pour attaquer en masse nos postes disséminés dans le centre de la Vendée; que, pendant l'hiver, ils se borneraient à une guerre de détail, et ne s'attacheraient qu'à couper les communications entre ces postes, à enlever nos partis, nos patrouilles, nos escortes, nos convois, surtout nos munitions de guerre.

Cette guerre de chicane était ce qui nous convenait le moins sous tous les rapports. C'était cependant ce qu'on faisait depuis trois mois, et ce qui avait redonné de l'audace et des espérances aux rebelles.

Les rapports journaliers qui m'arrivaient de tous les points, ceux d'un grand nombre de prisonniers, tous conformes, ceux mêmes de quelques espions dont j'avais essayé l'emploi, sans espoir d'en tirer un grand parti, me confirmaient tout ce que m'avait dit d'Elbée, et ce qu'il m'avait fait présumer par son refus de répondre à certaines questions que je lui avais faites sur la situation intérieure de la Vendée. J'appris, au surplus, que les rebelles faisaient la guerre en désespérés, et avec une atrocité dont l'histoire des peuples les plus féroces ne présente pas d'exemples. Les républicains, soldats ou non, qui tombaient entre leurs mains, finissaient leur vie dans des supplices affreux et prolongés. Tout ce que la barbarie la plus ingénieuse peut inventer de tourments, était exécuté au nom de la religion catholique et de Louis XVII, et le plus souvent exécuté par des femmes, sur les prisonniers de guerre, et indistinctement sur tous ceux qui restaient fidèles à la république.

L'attachement aveugle et incurable des rebelles pour leurs chefs et leurs prêtres, les liaisons, les intelligences que ceux-ci conservaient dans les pays voisins du théâtre de la guerre, les ravages qu'ils faisaient dans l'opinion publique par l'effet de leurs proclamations profusément répandues, leurs complots si bien ourdis, si bien combinés, qu'ils n'étaient connus que lorsqu'il n'était plus temps de les déjouer, les nouveaux mouvements qu'ils excitaient dans le Morbihan et parmi les rebelles de la rive droite de la Loire, dont ils provoquaient les secours et la réunion, le passage récent de

plusieurs détachements de cavalerie qui, ayant abandonné les chouans, rejoignaient journellement, et en détail, les rassemblements de la rive gauche, par l'imprévoyance des commandants de Saumur, d'Angers, etc., etc., quelques échecs que nous avions éprouvés dans différentes affaires de postes qui avaient eu lieu avant mon arrivée dans l'arrondissement de la grande armée catholique, l'expérience des événements qui avaient assigné à cette horrible guerre de si effrayants caractères, la crainte de les voir renaître lorsque la plupart des instruments de la révolte existaient encore et présentaient à un chef habile, auquel on eût laissé le moindre délai pour les rassembler, tous les moyens de redonner au parti royaliste cette intensité qu'il avait perdue et qui l'avait rendu longtemps si redoutable; la consistance qu'avait conservée l'armée de Charette qui, faisant véritablement la guerre en brigand, n'avait jamais compromis l'ensemble de ses forces dans une affaire générale, que trente défaites consécutives avaient à peine entamé, sur lequel enfin nous n'avions pas acquis, nous n'avions pu encore acquérir cet ascendant que donnent des victoires sanglantes et longtemps disputées et dont le résultat infaillible est d'écraser, d'ôter toute espèce de ressource à l'ennemi vaincu; les secours que les rebelles attendaient de l'Angleterre et qui, malgré toutes les précautions prises pour les intercepter, pouvaient leur parvenir par la moindre négligence dans le service sur les côtes, par l'effet du moindre événement fortuit, qui quelquefois rend inutiles les dispositions les plus sages, et que toute la prudence humaine ne peut prévoir, enfin, mille circonstances particulières et de localité, difficiles à bien expliquer et qui peut-être ne pourraient être saisies, même aperçues que par ceux qui ont une parfaite connaissance du pays: voilà à peu pres le résultat des renseignements que j'avais recueillis, et le fruit de mes observations sur la guerre de la Vendée que j'avais étudiée depuis son origine.

Quant à mes instructions, je les puisais dans plusieurs décrets de la Convention, divers arrêtés des comités de gouvernement et de ceux des représentants en mission dans

l'Ouest; je les aurais même reçues de l'exemple de mes prédécesseurs qui avaient porté l'incendie et la mort dans le pays révolté, surtout de ceux qui avaient dirigé la garnison de Mayencé. Le silence du gouvernement sur la proposition que je lui avais faite d'essayer des voies de douceur, et, en publiant une proclamation d'amnistie, de faire espérer le pardon des rebelles qui se rendraient spontanément et remettraient leurs armes; cette mesure, qui aurait infailliblement réussi vis-à-vis des chouans, comprimés, effrayés par le spectacle récent de plusieurs combats terribles qui s'étaient donnés sur leur territoire, et après lesquels les rebelles avaient été *poursuivis sans relâche et exterminés sans quartier* [1]; le silence du gouvernement, ai-je dit, obligeait

[1] Aux termes d'un décret de la Convention (voyez dans les journaux du temps les divers décrets de la Convention et les arrêtés de ses comités, relatifs à la Vendée, ceux des députés en mission y étaient conformes). Quelle est donc la cause de cet acharnement inconcevable avec lequel on poursuit aujourd'hui les sous-ordres, les exécuteurs très-passifs des volontés du gouvernement? Vous avez substitué des mesures de douceur aux moyens terribles que vous croyiez devoir employer pour terminer la guerre; à la bonne heure, mais convenez du moins que vous avez voulu l'entière destruction de la Vendée et ne persécutez pas vos agents, que le moindre refus, que dis-je, la moindre négligence conduisait à l'échafaud. (*Voyez la loi constitutive du gouvernement révolutionnaire.*) Quel a pu être l'objet du gouvernement (cet ouvrage est écrit en décembre 1794) en laissant organiser un système de diffamation et de persécution contre les officiers généraux qui ont servi dans la Vendée? (Il en est cependant quelques-uns qu'une faveur toute particulière a fait excepter de la proscription.) Était-ce d'offrir aux rebelles des motifs de consolation, en faisant expier aux sous-ordres, aux agents forcés des volontés souveraines, des excès inséparables des guerres civiles, surtout de la plus horrible guerre civile, qui, quoi qu'on en dise, ont été rares; excès qu'excitait chez le soldat le droit affreux, mais universellement reconnu, le droit de représailles; excès auxquels nos volontaires étaient sans cesse provoqués, excités par le spectacle que leur offrait l'intérieur de la Vendée, où ils trouvaient, pour ainsi dire, à chaque pas des cadavres de leurs frères d'armes qui avaient été torturés, mutilés, déchirés ou brûlés à petit feu, ou pendus à des arbres par les pieds, ou enterrés tout vivants, etc.; excès, enfin, que devaient même amener nécessairement les mesures violentes ordonnées, réitérativement ordonnées, sans cesse ordonnées par la Convention nationale, ses comités, et les députés en mission dans l'Ouest? A-t-on voulu, en imputant aux généraux de prétendues horreurs, faire oublier les véritables horreurs bien reconnues, bien prouvées, commises par les Vendéens, toutes les atrocités dont les fastes de la bar-

de renoncer à tout système d'indulgence, que repoussaient effectivement les décrets de la Convention, et ne laissait plus de doute sur son intention déjà bien prononcée d'arracher, par le fer et le feu, jusqu'aux dernières racines de la conspiration de l'Ouest et de continuer la guerre à outrance pour y parvenir.

Aussi, quoiqu'il ne me donnât ni plan ni conseils, que je ne cessais de demander, sanctionna-t-il toutes mes mesures qui, d'ailleurs, avaient été approuvées par les représentants près l'armée [1].

D'après ces considérations et un examen assez réfléchi des seules mesures militaires qu'on pouvait employer dans la Vendée, en les combinant sur la nature du terrain, les obstacles de la localité, la manière de combattre des Vendéens, leur audace et leurs forces, voilà quelles furent les bases

barie humaine n'offrent pas d'exemple, mais qu'on regarde aujourd'hui comme des peccadilles, des *erreurs de ces bonnes gens?* Si, non content de réédifier leurs maisons, de leur fournir des bestiaux, des instruments aratoires, de leur prodiguer notre or et nos assignats, pour les engager, non pas à recevoir l'amnistie qui est offerte, mais à vouloir bien traiter avec nous, comme de puissance à puissance; si, dis-je, on a jugé que, pour plus ample dédommagement, la satisfaction complète, la réparation si légitimement due aux défenseurs de l'autel et du trône, à leurs généreux disciples, à tous ces hommes égarés, qui n'ont (et cela n'est plus douteux) pris les armes contre la république que pour se soustraire au régime de terreur qui pesait sur la France; si l'on a jugé que pour ne rien laisser à désirer à Stofflet, Charette et compagnie, il était nécessaire, juste surtout, de traîner dans la boue, de couvrir de l'opprobre et du mépris public les officiers généraux qui les ont combattus, des officiers qui n'ont cessé de donner des preuves de leur dévouement depuis le commencement de la révolution, des soldats de la liberté qui la défendirent par le sacrifice de leur fortune, de leur repos, de leurs plus douces affections, qui depuis quatre ans surtout, cherchèrent constamment les postes les plus hasardeux pour sceller de leur sang le triomphe de la république, etc., etc., certes il faut renoncer à toutes les idées qu'on a eues de la justice et de la raison, si l'on trouve l'une ou l'autre dans la conduite du gouvernement.

N. B. J'étais encore en prison quand ces *Mémoires* furent publiés. Un officier général, mort au champ d'honneur devant Zurich, m'observa que cette note pouvait me perdre, et m'engagea à la supprimer, etc. Je me bornai à en envoyer un exemplaire à chacun des directeurs. (Brumaire an IV.)

1 L'ancien comité de salut public donnait des plans à tous les généraux en chef; je n'ai jamais reçu de lui que des menaces de m'envoyer à l'échafaud.

de mon plan général, dont l'objet était de priver les rebelles de toute espèce de ressources en munitions de guerre et de bouche, et de ne leur laisser que le choix de la mort dans le centre du pays révolté, en occupant fortement les principaux points de la circonférence :

1° Empêcher les Vendéens de recevoir aucun secours de l'étranger;

2° Couper toutes leurs communications avec les chouans et les rebelles du Marais;

3° Éloigner du pays révolté tous ceux de ses habitants qui n'avaient pas pris les armes, parce que les uns, sous les apparences de la neutralité, favorisaient en secret les rebelles, et que les autres, et c'était le plus petit nombre, quoique fidèles à la république, leur procuraient aussi des secours qu'ils ne pouvaient refuser à la force [1];

4° Faire enlever de l'intérieur de la Vendée les bestiaux, les grains, tous les objets de subsistance, et en évacuer tous les postes [2];

[1] Les habitants restés dans la Vendée, sous le prétexte de la neutralité, portaient alternativement la cocarde blanche et la cocarde tricolore; ils venaient au-devant de nos colonnes avec un drapeau tricolore, et au-devant des rebelles avec un drapeau blanc.

[2] C'était une mesure indispensable, et à laquelle on sera obligé de revenir, si l'on ne termine pas la guerre par des moyens de douceur. Au surplus, j'aurais lieu d'être étonné (si l'on peut maintenant être étonné de quelque chose) de la mauvaise foi qu'on a mise dans la plupart des dénonciations dirigées contre moi, à la séance du 29 septembre 1793. Je suis accusé d'avoir incendié la Vendée. Je vais répondre par un dilemme dont la solution présentera à tout bon logicien ma parfaite disculpation. Ou vous avez ordonné de brûler la Vendée, ou vous ne l'avez pas ordonné. Dans le premier cas, vous ne punirez pas sans doute l'agent de vos volontés qu'il était si dangereux de ne pas exécuter à la lettre : dans l'autre cas, vous ne pouvez encore raisonnablement m'accuser, car j'ai constamment agi sous les yeux des représentants du peuple en mission. Leur présence eût été sans doute une sanction suffisante pour mes opérations. Il y a plus, ils ont approuvé par écrit l'ordre du 19 janvier, dont les autres n'étaient que les conséquences. Il y a plus encore : c'est que je suis accusé d'avoir brûlé la Vendée, et je suis celui de tous les généraux qui ont commandé postérieurement au décret du 1er août, qui ai le moins brûlé. Ce n'est pas moi, qui ai incendié Légé, Machecoul, Clisson, le port Sainper, Montaigu, Beaupréau, Mortagne, Vihiers, Maulevrier, Châtillon, Saint-Fulgent, etc., etc. J'ajouterai

5° Détruire les repaires des rebelles, et généralement tous les lieux qui pouvaient leur offrir un asile et des ressources;

6° Embrasser tout le théâtre de la guerre sur la rive gauche de la Loire, d'abord par des postes disposés sur les principaux points de la circonférence; ensuite, et au retour de la belle saison, par des camps retranchés;

7° Faire parcourir la Vendée, dans tous les sens, par des colonnes qui poursuivraient sans cesse les rebelles, détruiraient leurs repaires, et protégeraient l'enlèvement des subsistances;

8° Occuper et fortifier Saint-Florent (aujourd'hui le Mont-Glône), placé sur la Loire au milieu du diamètre où des colonnes agissantes trouveraient toujours des vivres, et, en cas d'insuccès, une retraite et un point d'appui qui, d'ailleurs, par sa situation sur le fleuve, en protégerait la navigation, et recevrait, par cette voie, tout ce qui était nécessaire aux besoins de la garnison, et à ceux des divers corps d'armée que la suite des opérations pouvait rapprocher de ses murs;

9° N'attacher aux colonnes aucune espèce d'artillerie, ni effets de campement, ni équipages, ni bagages, ni ambulances [1];

10° Éloigner les magasins, même les entrepôts de tous les postes de première et de seconde ligne;

11° Renouveler fréquemment les troupes des colonnes par celles des garnisons en cantonnement;

que je fus le premier à arrêter l'incendie, quand je jugeai que les rebelles étaient assez affaiblis pour que l'on pût terminer la guerre sans l'emploi de ces mesures. On a dit que c'était organiser la disette que de brûler la Vendée, qu'on a toujours regardée comme le grenier des côtes de l'Ouest : ceci mérite d'être expliqué. La Vendée proprement dite, ou plutôt ce qu'on doit appeler Vendée, le pays couvert, est composé en majeure partie de bois, de vignes et de prés. Ce n'est pas le Bocage qui produit le plus de blé, mais les immenses plaines qui l'environnent : ce sont les vastes campagnes du Marais, de Luçon, de Fontenay, de Niort, de Thouars, de Doué, etc., dont les riches productions alimentent dix ou douze départements. Ne faisons donc pas le mal plus grand qu'il n'est, et tâchons de parler de la Vendée sans passion.

1 Bien entendu qu'on y suppléerait par des voitures du pays.

12° Ne transmettre jamais ni les ordres ni les rapports par l'intérieur de la Vendée ;

13° Établir sur la Loire, dans la partie de son cours depuis Angers jusqu'à Nantes, vingt-quatre chaloupes canonnières, pour surveiller, protéger la navigation, inspecter, visiter les bâtiments qui longeraient le fleuve, surtout ceux qui passeraient d'une rive à l'autre ;

14° Changer, au moins deux fois par an, toutes les troupes de l'armée de l'Ouest avec celles des armées des côtes de Brest et de Cherbourg, et n'en jamais changer les officiers généraux [1] ;

15° Désarmer toutes les communes voisines du théâtre de la guerre, parce que l'ennemi pouvait y faire de nouvelles insurrections, arracher les armes et les munitions aux patriotes, ou recevoir les unes et les autres de ceux des habitants attachés au parti royaliste.

La première partie de ce système général d'opérations dans l'Ouest consistait dans l'établissement de cantonnements sur la rive droite, disposés de manière à contenir les chouans, les empêcher de faire diversion, et de tenter aucun mouvement auxiliaire pendant que l'on combattait les Vendéens.

La seconde, à prendre les mêmes mesures vis-à-vis des rebelles du Marais, qui, n'étant séparés des Vendéens par aucun obstacle naturel, pouvaient en recevoir des secours, ou se réunir à l'armée de Charette.

La troisième, dans l'irruption simultanée de douze colonnes sur le territoire occupé par les débris de la grande armée catholique, alors divisé en trois arrondissements [2].

La quatrième, dans des marches, des opérations particulières contre Charette.

[1] Les motifs de cette disposition sont le dégoût et la fatigue que nos soldats éprouvent dans cette espèce de guerre.

[2] Commandés par Stofflet, Bernard de Marigny et La Rochejaquelein ; celui-ci fut tué à la fin de février, et alors il n'y eut dans cette partie que deux armées, celle d'Anjou et Haut-Poitou, dirigée par Stofflet, et celle du centre, commandée par Bernard de Marigny.

La cinquième, dans l'exécution d'un plan d'attaque générale sur le Marais.

La sixième, dans l'établissement des camps retranchés.

Ce plan général [1], ce projet à plusieurs branches, dont je ne présente que l'analyse, considéré sous tous ses rapports, me parut devoir terminer entièrement la guerre de la Vendée ; et quoique je ne me dissimulasse point les entraves qu'y apporteraient tous ceux dont il offensait les intérêts, et qui cependant devaient concourir à son exécution, je jugeai que l'indifférence dans les uns, leur répugnance à me seconder, les moyens cachés d'opposition, et la force d'inertie dans les autres; les manœuvres secrètes de quelques-uns encore qui n'étaient pas tout à fait étrangers à la révolte, pouvaient retarder l'effet de mes mesures, mais non pas les rendre impuissantes. Ainsi, malgré l'effrayante coalition des départements, districts, municipalités, sociétés dites populaires, tribunaux, commissions et comités, etc., etc.; enfin, des mille et une autorités qui, tantôt individuellement, tantôt collectivement, se déchaînaient contre moi, malgré leurs deux mille dénonciations écrites [2], leurs injures, leurs clameurs à la tribune et dans les carrefours; malgré l'emploi de tous les moyens de discordance qu'ils cherchaient à exciter parmi les troupes [3], mais dont une répression

1 Entre autres difficultés qu'éprouve l'exécution de tout plan militaire dans la Vendée, et dont on a pu juger d'après les dispositions locales et l'espèce de guerre que font les rebelles, il en est une invincible, et qui retardait singulièrement les opérations. Quand vous vouliez faire parvenir un ordre du quartier-général à une division éloignée de douze ou quinze lieues, l'ordonnance, ou le courrier porteur de l'ordre, était souvent obligé d'en faire cinquante ou soixante, pour éviter de passer au travers du pays révolté. De là, l'impossibilité de tenter des expéditions que les circonstances peuvent faire naître, mais qui doivent être entreprises sans délai. Les rebelles paraissent aujourd'hui sur un point au nombre de cinq ou six mille hommes : vous concertez une attaque pour le lendemain, et ils sont à huit ou dix lieues de l'endroit où ils s'étaient montrés la veille.

2 Cela m'a été assuré par un représentant du peuple.

3 A Luçon, la société populaire parvint à faire révolter toutes les troupes de la division contre l'officier général qui y commandait, et, de concert avec

sévère eut bientôt arrêté les progrès ; malgré les cent mille obstacles physiques et moraux qu'opposaient la localité, les rebelles et leurs complices, et cette foule d'hommes et de corporations réunies pour m'écraser, à l'exécution de mon plan, je n'y changeai pas la moindre disposition, et je n'effaçai pas une syllabe de mes ordres, toujours basés sur des ordres supérieurs, ou sanctionnés par les autorités premières.

Maître de Noirmoutier, et sans inquiétude sur la garde des Côtes, je disposai mes cantonnements sur la rive droite de la Loire ; je m'attachai surtout à rendre les routes libres et sûres [1], pour que la circulation des ordres se fît rapidement, et que le secret des opérations ne pût pas être compromis. Je confiai le commandement de cette partie au jeune de Lâge, adjudant général, officier plein de talent et d'activité. Je devais être également tranquille sur tous les mouvements que Charette pouvait faire du côté du Marais, dont les postes de Challans et de Machecoul, commandés par les généraux Haxo et Dutruy, défendaient les approches. Ainsi je ne m'occupai plus que de l'exécution de mon plan général, c'est-à-dire de la marche combinée des douze colonnes que formaient environ quinze mille hommes des meilleures troupes et des moins fatiguées.

Le concours de toutes les autorités civiles, de toutes les au to-

la municipalité, à le faire arrêter par un adjudant général. On arrêta aussi un capitaine d'infanterie, à qui l'on n'avait d'autres reproches à faire que d'avoir exécuté les ordres du général, et qui n'en fut pas moins traduit à Fontenay, et guillotiné sur-le-champ. Il serait trop long de relater ici tous les faits qui prouvent évidemment la conduite contre-révolutionnaire des autorités établies ; mais voici une observation que j'ai faite, et qui sans doute n'aura pas échappé aux représentants du peuple qui ont parcouru les départements de l'Ouest. Quel était le meneur d'une société populaire ? Un ancien prêtre. Quel était le principal faiseur dans une administration ? Un ancien prêtre. Qui présidait ou influençait un comité ? Un ancien prêtre, etc., etc.

[1] Je puis assurer, et, s'il était nécessaire, je prouverais aisément que pendant le temps que j'ai commandé l'armée de l'Ouest, on voyageait librement et sans danger sur les routes de Nantes à Rennes, de Nantes à Angers, d'Angers au Mans, etc. Je ne sais si l'on pourrait s'y promener aujourd'hui (juillet 1795) avec la même sécurité.

rités voisines du pays insurgé, était indispensable pour l'exécution de ce plan. surtout pour en accélérer le succès. Aussi l'ordre général du 19 janvier 1794, en vertu duquel les colonnes s'ébranlèrent, fut-il précédé d'un arrêté du représentant du peuple Laplanche, qui ordonnait aux corps administratifs de faire enlever de la Vendée tous les objets de subsistance [1], et qui leur laissait la plus grande latitude sur le choix des moyens à employer pour que cet enlèvement se fît promptement, et que l'on profitât de la protection des colonnes marchant pour l'exécuter avec sûreté. Mais cette mesure blessait tous les intérêts particuliers ; et quoiqu'elle fût salutaire, et d'autant plus urgente que déjà tous les pays riverains de la Vendée étaient atteints par la disette, on chercha à l'éluder pour atténuer toutes les autres; on prétexta des dangers, on s'excusa sur le défaut de voitures [2]; on délibéra, on gagna du temps; enfin, quelque impérative que fût la missive circulaire du représentant du peuple, elle ne fut que très-imparfaitement exécutée, et si je suis parvenu à faire

1. Il y avait une prodigieuse quantité de subsistances dans la Vendée, parce que, depuis 1790, on y retenait toutes les productions du pays. Les gros propriétaires, dont la plupart étaient à la tête de l'insurrection, n'exigeaient point de leurs métayers le prix des fermages, et les engageaient aisément à conserver les fruits de leurs récoltes. Le Vendéen qui, comme tous les habitants des campagnes, n'aime point le papier-monnaie, préférait de garder ses vins, ses grains, ses bestiaux, plutôt que de les échanger contre des assignats pour lesquels on lui avait inspiré de la défiance. Tout commerce extérieur a cessé dans la Vendée dès le commencement de 1791. Je tiens ces détails, et beaucoup d'autres, de plusieurs personnes qui faisaient des affaires considérables dans le Poitou, et qui furent obligées de renoncer à toutes relations commerciales avec ce pays, lorsque le numéraire métallique disparut.

Que devait-il résulter de cet accaparement de denrées dans les pays révoltés ? Les Vendéens étaient dans l'abondance, et leurs voisins dans la disette. Cette seule circonstance a fait un grand nombre de prosélytes au parti royaliste.

2 Je passais vers la mi-mars, par la Motte-Achard, petit bourg du district des Sables. Je demandai au maire de cette commune si, conformément à divers arrêtés des représentants du peuple, il avait fait enlever et conduire des grains aux Sables : il me répondit qu'il n'avait pu le faire, faute de voitures. Trois heures après, il y avait dans le bourg plus de soixante charrettes pour enlever les meubles des habitants qui l'évacuaient.

extraire de la Vendée quelques subsistances, ce n'a été que par les soins du régisseur des vivres de l'armée.

Cependant, je ne pouvais pas retarder la marche des colonnes. Tous les commandants des postes de l'intérieur me faisaient part de leurs inquiétudes sur des rebelles qui devenaient chaque jour plus nombreux depuis le retour de leurs chefs. Nous avions eu, pendant décembre et janvier, plusieurs affaires, peu importantes à la vérité, mais où les rebelles avaient eu quelquefois l'avantage, particulièrement contre l'adjudant général Desmares que sa lâcheté conduit à l'échafaud.

Les colonnes déjà disposées sur différentes parties de l'Est, pour ce mouvement général et aggressif, entrèrent donc dans la Vendée suivant l'ordre précité. Je vais donner quelques détails pour prouver que cet ordre de marche ne devait avoir lieu que jusqu'à la hauteur de Chollet; c'est-à-dire, que les colonnes ne devaient parcourir qu'à peu près la moitié du pays révolté, et ne pas conserver leur disposition première en entrant sur l'autre partie de la Vendée, parce qu'il était présumable que les rebelles pressés, nécessairement rapprochés par ces divers corps d'armée qui les débusquaient de tous les points où ils voulaient opposer de la résistance, présenteraient quelques masses qu'il eût été dangereux de heurter avec des colonnes aussi faibles; que d'ailleurs si j'eusse dépassé la hauteur de Chollet, en suivant le même ordre de marche, les colonnes de gauche entrant bientôt sur le territoire de l'armée de Charette, dont les forces étaient considérables et réunies, pouvaient être aisément rompues, en raison de leur peu de consistance.

Mais, bien instruit que les rebelles disséminés n'offraient, en deçà de Chollet, que des rassemblements partiels, je devais saisir cette circonstance pour les détruire en détail. Il n'était pas nécessaire de présenter des masses à l'ennemi qui n'en avait pas dans cette partie, parce que cette disposition aurait donné plus de profondeur et une force alors inutile aux colonnes; parce qu'elle en eût diminué le nombre, qu'elle eût trop étendu les espaces qui les séparaient, et

qu'en leur ôtant cette liaison, cette adhérence qu'elles devaient avoir suivant l'ordre général, elle eût laissé aux rebelles plus de facilité pour les éviter, en passant par leurs créneaux ou en débordant celles qui formaient les ailes. Il fallait donc que la marche des colonnes fût une marche de front, et que par leurs flanqueurs respectifs qui devaient se croiser dans les intervalles, elle fît l'effet d'une marche en ordre de bataille. Il fallait que ces colonnes, ainsi dirigées, eussent peu d'intensité, parce qu'elles n'avaient pas de forts points de résistance à vaincre, et qu'elles ne devaient trouver que des partis de quatre, cinq ou six cents rebelles à combattre; mais qu'elles offrissent un grand développement; qu'elles embrassassent une grande étendue de terrain, parce que partout il y avait des rebelles.

Les deux colonnes du centre dirigeaient leur marche sur Chollet et devaient s'y arrêter; celles de flanc, longeant des parallèles à une distance à peu près égale les unes des autres et déterminées par l'ordre général, devaient aussi s'arrêter sur différents points, à la hauteur de cette ville, dont il était défendu de dépasser la ligne.

D'après les renseignements que procurèrent les partis, les patrouilles, les découvertes, les rapports des chefs des colonnes, et d'un assez grand nombre de prisonniers, cette marche avait produit l'effet qu'on devait en attendre, de faire connaître le noyau des deux corps d'armée, formés des débris de la grande armée catholique, l'un sous les ordres de Marigny, qu'on appelait armée du centre; l'autre sous les ordres de Stofflet, et qui conservait le nom d'armée d'Anjou et du Haut-Poitou. Quelques détachements ennemis, qui avaient cherché à passer sur nos derrières, avaient été dispersés, et un grand nombre de rebelles étaient tombés éparpillés sous le fer des républicains; mais des rassemblements plus considérables se formaient devant les colonnes, et il eût été dangereux de les attaquer sans resserrer ses forces.

Ce fut alors que La Rochejaquelein, à la tête de douze cents hommes, passa entre deux des colonnes de droite, qu'il n'osa pas attaquer, et tomba sur Chemillé, dont la garnison assez

faible devait, suivant l'ordre général, se joindre au corps d'armée qui avait passé par cette ville, que je voulais évacuer, et que le commandant abandonna lâchement sans brûler une amorce.

La Rochejaquelein, en se glissant sur mes derrières, voulait faire diversion; mais sa marche ne changea rien à la suite de mes opérations; et en partant de Chollet, où je laissai une très-forte garnison sous les ordres d'un général de brigade, je me disposai à attaquer deux points où je devais, suivant tous les rapports, trouver l'ennemi en force, Tiffauge et Gesté.

Le général Cordelier, à la tête de deux colonnes de droite réunies, marcha sur Gesté, et je me portai sur Tiffauge avec les deux colonnes du centre. L'ennemi n'avait à Tiffauge que trois ou quatre cents hommes, qui l'évacuèrent après nous avoir tiré quelques coups de fusil, auxquels nous répondîmes par une douzaine d'obus [1]; mais Cordelier, trouvant de la résistance aux environs de Gesté, eut trois affaires sérieuses avec les rebelles, finit par les battre, et reçut ordre de les poursuivre.

Cependant l'ensemble de l'armée souffrait de mon absence. Il fallait fixer mon quartier général [2]. Nantes présentait tous les avantages pour la libre circulation des ordres et des rapports sur les deux rives; mais je me trouvais trop éloigné des colonnes agissantes dans la Vendée, où les opérations demandaient l'activité la plus soutenue. Je crus remplir l'un et l'autre objet en laissant le chef de l'état-major à Nantes, et en

1 C'est la seule fois que j'ai conduit de l'artillerie dans la Vendée. J'avais un obusier de campagne et une pièce de huit. Quiconque connaît Tiffauge, sait qu'il est très-difficile à prendre du côté de Chollet.

2 C'est encore un des embarras qu'éprouve le général en chef des forces de l'Ouest. Je laissais le chef d'état-major à Nantes, qui était le centre de la correspondance, et où étaient les représentants du peuple, et j'étais toujours à Montaigu ou en marche; mais on peut juger combien d'inconvénients et de retards résultaient de l'éloignement de mon chef d'état-major, etc., etc. La manière de faire la guerre dans la Vendée ne ressemble, sous aucun rapport, à celle dont on la fait sur les frontières.

m'établissant à Montaigu, ville qu'on avait brûlée mal à propos, que son château devait faire conserver et regarder comme un poste très-important et sûr, quoiqu'en flèche.

On a dû s'apercevoir que j'avais déjà éprouvé des obstacles à l'exécution de la troisième partie de mon plan général. On m'a vu arrêter mes colonnes de gauche à la hauteur de Chollet, et les y laisser inactives : elles devaient alors former deux corps d'armée et attaquer Charette par l'est, tandis que deux autres colonnes considérables l'attaqueraient par l'ouest, mais cette marche combinée ne pouvait s'effectuer qu'en évacuant tous les postes de l'intérieur, surtout Chollet, le plus dangereux de tous. Mais Chollet devait être conservé, suivant un décret de la Convention nationale, et les représentants près de l'armée répugnaient à l'abandonner. Sa conservation exigeait celle de plusieurs postes adjacents, tels que Mortagne, Tiffauge, etc., et alors je me trouvais obligé de placer dans ces garnisons une partie des troupes que j'avais destinées à agir offensivement. Il faut observer qu'en me forçant de garder tous ces postes intérieurs, on me laissait à peine dix mille hommes disponibles pour les colonnes mobiles.

Charette, battu tant de fois en décembre et janvier par les généraux Haxo, Carpentier, Dutruy, Dufour, etc., restait dans le fond du Bocage. Le général Duquesnoy, à qui je donne des troupes d'élite, reçoit ordre de l'y chercher [1] et de le poursuivre. Charette, en l'évitant, tombe sur Légé, avant-poste d'Haxo, l'emporte et l'abandonne aussitôt. Il est atteint à deux lieues de là, au pont James, et, forcé de se battre, il est

1 Ce n'était pas une chose aisée de trouver Charette, et surtout de le faire battre. Aujourd'hui à la tête de dix mille hommes, le lendemain errant avec une vingtaine de cavaliers, il est très-rare qu'on puisse le joindre. Vous le croyez devant vous, il est sur vos derrières. Hier, il menaçait tel ou tel poste; aujourd'hui, il en est à dix lieues. Plus habile à vous éviter qu'à vous combattre, il dérange presque toujours, et souvent sans le savoir, toutes les combinaisons. Il cherche à vous surprendre, à enlever vos patrouilles, égorger les traîneurs, etc. Ce chef n'a ni les talents ni l'audace nécessaires pour faire des conquêtes, mais il sera difficile de le détruire.

vaincu, perd huit cents hommes, et ramène les débris de son armée dans les repaires du Bocage.

Pendant que le général Duquesnoy poursuivait et battait Charette, Chollet était menacé. Le général de brigade, Moulins le jeune, que j'y avais placé avec cinq mille hommes à son choix, et trois pièces de quatre, connaissait les projets de Stofflet [1] qui, ayant réuni à son armée les débris de celle battue à Gesté, sous les ordres de La Rochejaquelein, tué quatre jours après cette affaire, se disposait à attaquer Chollet. Moulins, prévenu, était fort tranquille sur l'événement. Je ne l'étais pas autant; et quelle que fût ma confiance dans cet officier général, dans celui qui le secondait [2], et dans la force de la garnison de cette ville, la position en était si mauvaise, les rebelles y conservaient tant d'intelligences, et étaient si bien instruits de tout ce qui s'y passait, que je redoutais une affaire sous ses murs. Je sentais que Chollet, auquel on attachait sans doute beaucoup trop d'importance, et dont l'abandon volontaire n'eût produit qu'un bon effet sous tous les rapports, nous ferait un mal affreux dans l'opinion, si nous étions obligés de le céder à la force des armes; et c'était un assez puissant motif pour porter les chefs des rebelles à l'attaquer, et à réunir tous leurs moyens pour s'en rendre maîtres.

Je donne ordre à Cordelier, qui n'avait pas quitté les environs de Gesté depuis la victoire qu'il y avait remportée, de se rapprocher sur-le-champ de Chollet, avec sa division, pour être à portée de le secourir. Arrivé à une demi-lieue de la ville, Cordelier trouve toute la garnison en déroute sur le grand chemin de Nantes, il parvient avec peine à se faire jour au travers des fuyards, pour joindre ceux qui les poursuivent. L'affaire s'engage : les rebelles, qui se croyaient sûrs

[1] Stofflet, ancien garde-chasse du marquis] de Maulévrier, est plus militaire que Charette. Cent cinquante affaires lui ont donné une grande habitude de la guerre; et il est rare qu'il refuse le combat, en cherchant toujours à se ménager les avantages de l'attaque. Son armée est plus aguerrie et mieux commandée que celle de Charette.

[2] Caffin, général de brigade, qui fut blessé à cette affaire.

de la victoire, sont rompus à leur tour, par une charge vigoureuse, dans Chollet dont une partie de leur armée remplissait déjà les maisons, et poursuivis jusqu'à deux lieues de là par nos troupes légères.

Après avoir renouvelé la garnison de Chollet, et nommé un successeur à l'infortuné Moulins [1] qui n'avait pu survivre à sa défaite, je rappelle Cordelier à Montaigu, et je rejoins avec sa division celle du général Duquesnoy, qui était toujours aux trousses de Charette, occupant alors le petit et le grand Luc. Je marchais pour l'y attaquer, lorsque j'apprends qu'il est sur mes derrières à Saint-Philbert-de-Boué. Une contre-marche rapide me rapproche de lui, et je dois le forcer au combat dans Saint-Philbert: il n'y était déjà plus; enfin, une nouvelle contre-marche me porte sur son armée; et je fais engager l'affaire par mes tirailleurs; mais Charette profita de la protection de la Boulogne, qui nous séparait, et fuit encore, ma cavalerie sur ses talons. Je me disposais à le suivre, lorsqu'un ordre du ministre [2] m'enjoint de faire

[1] Moulins, désespéré de la lâcheté de ses troupes qui avaient pris la fuite aux premiers coups de fusil, faisant tous ses efforts pour les rallier, est atteint de deux coups de feu. Il craint de tomber entre les mains des rebelles, et se brûle la cervelle. Il termine ainsi sa glorieuse carrière, emportant au tombeau les regrets et l'estime de tous les braves de l'armée, et couvrant de honte et d'opprobre les lâches qui l'avaient abandonné.

[2] Tout semblait se réunir pour briser mes moyens, et entraver mes opérations. Au moment où le ministre me privait de cinq mille hommes de la division du Nord, deux arrêtés du comité de salut public m'ordonnaient, l'un d'envoyer douze cents hommes à Rochefort, où ils devaient être embarqués; l'autre de tenir deux mille hommes de troupes réglées en garnison à la Rochelle. La Rochelle est à l'abri d'un coup de main, et n'a besoin pour se garder que de quelques compagnies de canonniers, et des citoyens de la garde nationale; d'autant plus qu'en vingt-quatre heures j'y pouvais réunir douze ou quinze mille hommes. Il est vrai que, pour remplacer ces forces, le ministre m'annonçait trois mille hommes de cavalerie; mais la plupart n'arrivèrent qu'en avril, et il y en avait à peine huit cents en état de faire la guerre, les autres manquaient de chevaux, ou d'équipement, ou d'armes. On crut encore augmenter mes moyens en m'envoyant trente mille hommes de la première réquisition, destinés à compléter les cadres de l'armée. Il n'y en avait pas un qui fût armé, et qui n'eût des sabots. On disait que je commandais quatre-vingt mille hommes dans l'Ouest, mais on ne disait pas que la moitié était hors d'état de faire la guerre.

partir sur-le-champ cinq mille hommes pour l'armée des côtes de Brest, et de les détacher de la division du Nord qui formait la majeure partie du corps d'armée que je dirigeais alors en personne. Ce contre-temps me désolait, mais il fallait obéir. Je laisse Cordelier sur les bords de la Boulogne, pour observer les mouvements de Charette, et lui ordonne de ne pas se compromettre en attendant que j'envoie de nouvelles forces dans le Bocage pour le seconder.

Durant ces entrefaites, le général Huché, qui commandait à Chollet, où il y avait une forte garnison, en faisait sortir journellement de gros détachements qui faisaient des incursions heureuses dans l'arrondissement de Bernard de Marigny. J'avais quelques troupes disponibles par l'évacuation de plusieurs postes du centre, tels que les Herbiers, Chantonnay, la Roche-sur-Yon, que j'avais obtenus. Enfin, les représentants du peuple près l'armée de l'Ouest, prennent deux arrêtés que je sollicitais depuis longtemps, et qui devaient accélérer le terme de la guerre, autant que toutes les opérations militaires. L'un ordonne que Chollet sera évacué, l'autre, que tous les habitants de la Vendée quitteront le pays, sinon qu'ils seront réputés rebelles et traités comme tels. Cette nouvelle disposition donne encore plus d'activité aux opérations, en augmentant le nombre des troupes agissant offensivement. Bientôt Charette, poursuivi, pressé par trois colonnes, est atteint et battu par celle que commandait le général Haxo à qui cette journée coûta la vie. De l'autre côté, Stofflet, après avoir battu le général Grignon, est vaincu deux fois à son tour par ce général.

Les rebelles, continuellement harcelés, poursuivis dans le centre de la Vendée, cherchent quelques points d'appui sur différentes parties du rivage de la Loire : je les chasse de Liré, de Châlonne, de Mont-Dejean, qu'ils occupaient; je ne leur laissais pas le temps de se réunir, ni de former de nombreux rassemblements, et ils ne cherchaient qu'à fuir et à éviter les colonnes. Bientôt ils se cachent dans les bois et tentent d'y former des établissements, surtout des hôpitaux pour leurs malades et leurs blessés. Je fais fouiller les forêts

de Toufou, de Maudebert, de Lépo, de Princé, de Roche-Servière, de Vezins, etc., etc., et leurs nouveaux établissements sont aussitôt détruits que formés. On trouve dans ces repaires quelques détachements armés, des moines, des religieuses, des prêtres, des ornements d'église, quelques munitions de guerre en petite quantité et beaucoup de munitions de bouches enfouies dans la terre.

Mais sans donner plus de détails sur mes diverses opérations dans les mois de février et de mars 1794, je vais rapporter un fait qui suffira pour prouver l'état de détresse où j'avais réduit les rebelles. Le hasard fit tomber en mon pouvoir le chevalier de La Cathelinière, le premier des lieutenants de Charette; il dit à un aide-de-camp qui le gardait chez moi, en attendant sa traduction au tribunal militaire: « Les mesures adoptées par votre général nous ont réduits à « la dernière extrémité; mon parti est perdu sans ressource. « M. de Charette ne voulait pas faire la guerre cet hiver, et, « si l'on nous eût donné le temps de nous réparer, nous « aurions eu au printemps cinquante mille hommes[1], à « l'épreuve de toute espèce de dangers, de fatigues et de « privations. Nous manquons de munitions de guerre, et la « destruction des moulins et des fours nous privera du se- « cours des munitions de bouche qui nous restent, etc. »

La Cathelinière a fait la même déclaration devant quatre représentants du peuple, alors en mission à l'armée de l'Ouest, Garreau, Prieur (de la Marne), Hentz et Francastel.

En rapprochant cette déclaration de tout ce qui avait échappé à d'Elbée, sur la situation de la Vendée, et en suivant les événements qui l'ont justifié, tout lecteur impartial est à portée d'apprécier les mesures que j'avais prises pour terminer cette malheureuse guerre, la plus terrible de tous les fléaux qui ont affligé la république. Il peut juger aussi combien j'avais d'obstacles à vaincre pour parvenir à l'exécution

1 Il faut observer que La Cathelinière ne parle ici que des forces de Charette. Je savais que les rebelles étaient encore en grand nombre, mais ils manquaient de munitions de guerre.

complète d'un plan que l'opposition constante de tant d'intérêts divers et contraires devait faire échouer.

Tandis que toutes les parties de l'armée de l'Ouest étaient dans la plus grande activité ; que les opérations sur la rive gauche se succédaient avec une rapidité qui ne laissait pas le temps aux rebelles de se reconnaître ; que les cantonnements de la rive droite contenaient les Chouans, et rendaient libres et sûres toutes les communications, surtout les grandes routes de Nantes, Angers, Saumur, etc., je préparais une nouvelle expédition, une attaque générale sur le Marais. Charette, qui le soupçonnait, tenta un dernier effort, et réunit tous ses moyens contre Challans. L'affaire fut longue et assez vive. Le général Dutruy, qui commandait dans cette partie, contraignit Charette à retourner dans le Bocage, après avoir laissé un grand nombre de morts sous les murs de cette ville.

Deux fortes colonnes, croisant sur les frontières du Bocage et du Marais, c'est-à-dire dans les environs de Rocheservière, Legé et Freligué, ne permettaient pas à Charette de dérober aucun de ses mouvements, et de venir inquiéter les troupes destinées à l'expédition projetée ; je fis attaquer le Marais [1] sur tous les points ; et, après avoir éprouvé et vaincu une résistance et des obstacles que la contenance et la valeur des soldats républicains pouvaient seules surmonter, on perça jusqu'au centre du pays, on s'empara du Périer [2], et l'on s'y établit en forces. Cette opération fut longue, et le Marais n'était pas encore entièrement purgé lorsque j'ai quitté l'armée.

Nous étions parvenus dans l'Ouest à un tel degré de supériorité, et les Vendéens étaient réduits à un tel état de faiblesse qu'il n'était plus, pour ainsi dire, nécessaire de combattre pour finir la guerre ; et, quoiqu'à cette époque (en mars), l'adjudant-général Dusirat se fût laissé battre, aux environs

[1] A la fin de mars 1794, il était impossible de l'attaquer dans l'hiver.

[2] Le Périer est un très-gros bourg situé dans la plaine au centre du Marais.

de Saint-Florent, par Stofflet et Marigny, sur lesquels néanmoins il prit sa revanche; l'intérieur de la Vendée ne présentant plus d'asile aux rebelles, attaqués à la fois par tous les fléaux qu'avaient provoqués leurs fureurs et leurs crimes, la seule mesure à employer pour achever leur destruction était de les contenir dans le cercle dévasté où une épidémie cruelle [1], la pénurie des subsistances, et le fer vengeur des républicains, ne leur laissaient plus que le choix de la mort.

Si je n'avais pas appris, par les rapports d'un très-grand nombre de prisonniers, qui s'accordaient entre eux, la situation désespérée des rebelles, les dernières entreprises de leurs chefs [2] auraient suffi pour me convaincre de la faiblesse des moyens qui leur restaient. Stofflet et Marigny, réunis, attaquent la Châtaigneraye; l'adjoint Lapierre, qui y commandait, n'avait que douze cents hommes d'infanterie et cent cavaliers; cependant il parvient à les repousser. Prévenu qu'il doit être encore attaqué peu de jours après, j'ajoute à ses forces six cents hommes d'infanterie et cent vingt chevaux. Les rebelles se présentent beaucoup plus nombreux que la première fois; et, après une action assez longue et très-chaude, ils sont rompus et mis en déroute, laissant sur le champ de bataille une foule de morts, de blessés, et quatre drapeaux.

C'est alors que je crus la guerre assez avancée, et les circonstances favorables pour commencer l'exécution de la sixième et dernière partie de mon plan général, l'établissement des camps retranchés. Je vais rendre compte des principaux motifs qui m'ont déterminé à cette opération, sans laquelle on assoupira peut-être, mais on ne parviendra jamais à terminer entièrement la guerre, et à prévenir un nouvel incendie dans le Poitou.

[1] Les rebelles étaient attaqués d'une espèce de lèpre, provenant d'une gale invétérée qui en faisait périr un grand nombre, d'autant plus qu'ils n'avaient point d'asile pour soigner leurs malades et leurs blessés.

[2] Stofflet, à cette époque, obligeait les femmes qui suivaient son armée, et qui se battaient avec un acharnement incroyable, à s'habiller en homme; et l'on a été surpris qu'il y ait eu des femmes de tuées dans la Vendée!

Quelque vive et audacieuse que fût en général la manière d'attaquer et de combattre des rebelles, on les a vus, durant le cours de la guerre, échouer presque toujours devant les postes fortifiés, si faibles que fussent leurs fortifications. Ainsi, tandis que nos divers corps d'armée dans l'Ouest étaient tour à tour écrasés par ces hordes impétueuses qui donnaient encore plus de violence à leur choc par leur extrême vélocité que par leur densité même, vous voyez ces masses se briser, se fondre, pour ainsi dire, devant une ville revêtue d'une simple muraille, devant des bouts de ligne, devant le moindre ouvrage en terre : les siéges des Sables, de Granville, d'Angers, etc., surtout celui de Nantes, en sont les preuves incontestables.

Quelque importante qu'eût été pour eux la possession de Saint-Florent, ils n'ont jamais osé l'attaquer pendant mon commandement; et les seules fortifications de ce poste étaient un fossé peu profond, et un parapet mal flanqué par quelques faibles redans très-distants les uns des autres.

J'avais observé que le feu des rebelles était toujours très-vif et très-meurtrier, mais non pas soutenu. Ils allaient au combat avec cinq ou six cartouches. Plusieurs étaient obligés de substituer des piques à leurs fusils, faute de munitions [1]; et l'on sait que l'attaque d'un point fortifié exige un feu de mousqueterie très-nourri, surtout quand on n'a pas d'artillerie.

Les camps produisaient encore l'avantage d'accélérer dans l'armée le retour de l'ordre et de la discipline, qu'elle commençait déjà à reprendre, en éloignant nos troupes des villes où elles sont exposées à tous les genres de corruption; en accoutumant les soldats, principalement les nouvelles levées que la nécessité de compléter les corps amenait en foule dans l'Ouest, à se retrancher, se barraquer, se rompre au service et au régime des camps.

Les camps retranchés nous faisaient disposer, au détriment des rebelles, de la plupart des moyens de défense qu'of-

[1] Cela m'a été confirmé par tous les prisonniers.

frent dans la Vendée la nature du terrain et les travaux de leur propre industrie, moyens dont ils avaient tiré tant d'avantages.

Mais le plus puissant de tous mes motifs de détermination pour un système de campement dans l'Ouest, était de conserver à la république, sinon la totalité, du moins la majeure partie des riches productions que promettait déjà la récolte; de garantir sûreté et protection aux cultivateurs que les volontés du gouvernement ou les horreurs de la guerre avaient éloignés de son théâtre, et qu'on aurait rappelés sur tous les points de sa circonférence, à mesure que la marche progressive et combinée des camps sur le centre de la Vendée, aurait resserré le cercle et assuré la paix et la tranquillité sur toutes ses parties extérieures; de substituer enfin aux mesures destructives, des moyens réparateurs qui eussent insensiblement rendu à ce pays purifié sa prospérité première.

Au surplus, en établissant des camps retranchés autour de la Vendée, je ne renonçais pas au système offensif, l'ascendant que nous avions pris sur les rebelles nous garantissant de nouveaux succès. Deux fortes colonnes auraient sans cesse parcouru l'intérieur du pays révolté. Leurs chefs se seraient particulièrement attachés à prévenir les rassemblements ennemis ou à les combattre; je veux dire, à détruire les partis de rebelles qui tenteraient jusqu'au dernier moment de se réunir et de former quelques masses.

L'officier général qui aurait dirigé une colonne agissante se serait concerté avec le commandant de tel ou tel camp, dont les circonstances l'auraient rapproché. Ils se seraient communiqué leurs renseignements respectifs sur la position, la force, les mouvements des divers partis des rebelles. Ils pouvaient, suivant des données acquises sur des rapports positifs, combiner quelques opérations partielles, tenter quelques coups de main, quelques-unes de ces expéditions brusques dont quelquefois le moindre événement offre l'occasion, qui doivent être aussitôt entreprises que conçues, et presque toujours heureuses, lorsque le secret, la célérité concourent

à leur exécution. Mais en supposant même qu'on eût supprimé les colonnes mobiles, et qu'on se fût borné à une défensive qui, d'ailleurs, d'après la disposition, l'organisation des camps, et le service habituel que j'y prescrivais aux troupes, n'eût jamais été une défensive absolue et déterminée, mais bien une défensive active, une défensive de mouvement; en supposant, dis-je, que du moment que les camps auraient été établis on n'eût attendu des succès ultérieurs, enfin le terme de la guerre, que de leur avancement, leurs progrès sur le territoire ennemi, sans le concours de mesures secondaires, je crois encore que le plan eût réussi, pourvu toutefois que les officiers-généraux ne se fussent pas écartés de l'instruction circulaire, indicative de la marche qu'ils devaient tenir dans la formation des camps, dans le service intérieur et extérieur des troupes qui composaient, dans la juste répartition entre les différentes espèces d'armes, dans la direction, l'activité donnée aux travaux des pionniers chargés de découvrir le pays, d'ouvrir des débouchés sur tous les rayons, et particulièrement sur la ligne que devaient suivre les camps dans leurs changements de position; en assurant, par les mêmes procédés, les communications entre les camps formant la première ligne et les cantonnements qui formaient la seconde, etc.; et surtout en obéissant, dans ces diverses dispositions, aux circonstances locales, si impérieuses dans la Vendée, qu'elles exigent souvent l'abandon des moyens d'usage, et quelquefois le sacrifice des principes.

J'ai cru inutile de rapporter plusieurs autres événements militaires [1] qui ont eu lieu pendant que je dirigeais les

[1] Il en est un cependant dont je parlerai, c'est l'évacuation de Mortagne. J'étais en marche, lorsque la garnison de Mortagne, obligée de soutenir un feu journalier contre les rebelles qui l'entouraient, épuisa ses munitions. Le commandant me dépêcha une ordonnance que je n'ai point vue. Il était plus simple de l'adresser à Nantes où restait toujours le chef de l'état-major. La garnison ne pouvant plus tenir, évacua la ville, se fit jour à travers l'ennemi avec ses baïonnettes, et opéra sa retraite avec ordre et courage. Quelques officiers vinrent à la société populaire de Nantes, et y parlèrent contre les officiers-géné-

forces de l'Ouest, parce qu'ils sont moins intéressants que ceux que j'ai relatés, et qu'ils n'eussent rien ajouté aux connaissances que cette partie de mon ouvrage peut procurer sur la véritable situation des rebelles à l'époque où m'a été retiré le commandement, c'est-à-dire, lors de l'établissement des camps.

Il serait également inutile de m'étendre davantage sur des dispositions générales que je n'ai pu exécuter : je crois que le résultat en eût été heureux; je peux me tromper sans doute, et je céderai très-volontiers aux raisons des militaires instruits et impartiaux qui, connaissant bien le pays, me démontreront les vices de mon plan et l'insuffisance des mesures que j'avais adoptées pour terminer la guerre de la Vendée.

Mais si cet ouvrage, qui n'a d'autre mérite que de prouver

raux. Ils firent circuler ensuite un écrit qu'ils signèrent : c'était un libelle qui pouvait faire le plus grand mal dans l'armée. Les représentants du peuple prirent un arrêté dans lequel ils donnent aux officiers-généraux un témoignage éclatant de leur confiance, et firent emprisonner les auteurs et les signataires de cet écrit.

Mortagne était le seul poste qui restait dans l'intérieur de la Vendée. J'avais voulu l'évacuer, les représentants s'y étaient opposés ; ils exigèrent que je le fisse reprendre. Nous y rentrâmes sans brûler une amorce, et j'y laissai une forte garnison.

Je devais être d'autant moins inquiet sur le sort de Mortagne, que le général Cordellier était dans les environs avec sa division, et à portée de le secourir. Au surplus, cet événement, qui a fait tant de bruit, était bien peu de chose, et ne pouvait pas être regardé comme un revers.

Mais si l'on ne peut pas raisonnablement me reprocher l'évacuation de Mortagne, les militaires, les localistes trouveront que je n'ai pas tiré de la marque des douze colonnes tous les avantages qu'elle présentait, si je leur eusse donné une autre direction. En effet, ma première opération devait être de repousser l'ennemi en deçà du Layon, et d'en faire garder la rive droite : alors les colonnes, parties des Ponts-de-Cé, de Brissac, etc., devenant inutiles sur ces points, auraient fortifié les colonnes de gauche ; j'aurais embrassé moins de terrain, etc., etc. ; enfin il fallait, au lieu de faire marcher les colonnes de l'est à l'ouest, leur donner une direction du sud-est au nord-ouest : sous ce rapport, je suis inexcusable. J'ai partagé l'impatience des représentants du peuple, qui, d'après le comité de salut public, ne me donnaient qu'un mois pour finir la guerre ; et c'était la prolonger, que de mettre de la précipitation dans les dispositions employées pour la terminer.

le peu de prétentions de l'auteur, son amour pour la vérité et l'indépendance de ses opinions, devait être attaqué par des gens étrangers au métier, ou par quelques hommes qui n'ont du militaire que les épaulettes; si dans les nouveaux écrits que celui-ci peut faire naître, on joint la méchanceté à l'ignorance, et que l'on cherche à me réfuter par de grosses injures et de mauvaises raisons, je ne répondrai pas, mais je ne serai pas convaincu que mon plan ne vaut rien.

Ce qui est préférable à tous les plans militaires possibles, c'est le projet de finir la guerre de la Vendée par les voies de douceur : ce parti fait honneur à la Convention nationale. Il est temps d'arrêter les flots de sang qui depuis vingt mois ont inondé cette malheureuse contrée. Les commissaires chargés de cette importante mission sauront sans doute concilier les mesures que commande le salut public avec celles qu'exige l'humanité. Ils jugeront avec raison qu'un excès de clémence compromettrait infailliblement le sort de la république

30 messidor an III.

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU GÉNÉRAL TURREAU.

A M. de St-B...., ancien capitaine à la suite du régiment de Rohan-Soubise.

Nantes, nivôse an II.

Le gouvernement ne voulant point entendre parler d'amnistie, j'ai attaqué et pris l'île de Noirmoutier, avec environ dix-huit cents rebelles, y compris les tués et les blessés, et vingt ou trente bouches à feu. Ci-joint un petit journal qui vous mettra au fait de mes opérations depuis que j'ai quitté cette ville jusqu'à mon retour. J'y ai ajouté le rapport des représentants du peuple qui étaient de la partie, et vous remarquerez aisément qu'ils n'ont pas même fait mention de moi. Je suis accoutumé à ces petites omissions qui ne m'affligent pas autrement, et dont je retire quelque utilité, parce qu'elles aident à me faire connaître à la fois, et l'esprit du temps, et celui des grands personnages que nos circonstances politiques mettent en action.

En m'emparant de Noirmoutier, j'ai fait une prise beaucoup plus importante, celle de M. d'Elbée, généralissime des armées vendéennes, et promu au suprême commandement à Saumur, lors de l'invasion de cette ville par les rebelles. J'ai trouvé d'Elbée retenu dans son lit par une blessure reçue à Chollet, et qui lui laisse la poitrine à jour.

Si j'en juge par deux conversations, dont l'une assez longue, que j'ai eues avec lui, ce chef de parti avait toutes les qualités nécessaires pour jouer un grand rôle. Seul dépositaire des secrets de la Roarie, à la perte duquel il attribue toutes les fautes, ainsi que les échecs de ce qu'il appelle les *francs royalistes*, d'Elbée, assez habile pour avoir saisi toutes les branches de cette vaste conjuration, a donné des preuves de ses talents dans l'exécution du plan de son prédécesseur. Aidé de Bonchamps, le meilleur officier-général des rebelles, et blessé mortellement à Chollet, dans la même journée, il a eu constamment des succès importants, malgré l'inertie, la désobéissance, et quelquefois même l'opposition formelle de ses rivaux, particulièrement de Charette.

L'insurrection de la Vendée ayant eu lieu avant le temps déterminé pour l'explosion générale, il avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour la comprimer, et empêcher son éclat prématuré, parce que tous ses moyens d'action n'étaient pas en rapport, et qu'il sentait le danger des mouvements partiels. La plus grande partie de la Bretagne

la Basse-Normandie, le Maine, une partie de l'Anjou, etc., dont le soulèvement entrait dans le plan général, étaient déjà disposées, mais on n'y avait pas encore arrêté les mesures d'exécution.

Contraint de céder au mouvement du 10 mars, parce qu'il devenait également impossible de l'arrêter, et dangereux de ne pas le diriger, d'Elbée tira le plus grand parti des circonstances ; et quoique obligé de morceler son plan, il s'attacha à augmenter la consistance de la révolte précipitée du Poitou, en obtenant des succès rapides et majeurs, motif le plus puissant pour hâter l'insurrection des provinces limitrophes.

Ce qui, selon moi, fait honneur à d'Elbée, c'est qu'il était mécontent des secours étrangers qu'invoquaient les émigrés, qu'il n'estimait pas. Et, en effet, quand il a envoyé en Angleterre, peu de jours avant sa mort, un officier pour se procurer des moyens que Charette et ses partisans lui refusaient, c'est qu'il a vu son parti perdu, et qu'il ne lui restait plus que cette ressource.

Il m'a paru convaincu que la contre-révolution ne devait et ne pouvait s'opérer que par les moyens qu'offrait l'intérieur de la république. Tous les mouvements d'opposition qui se manifestèrent au dedans obtenaient ses éloges. Il n'avait pas perdu de vue le camp de Jalès, et les autres points d'appui que le Midi présentait à ses entreprises La résistance de Lyon lui semblait glorieuse, tandis qu'il ne voyait qu'avec indignation Toulon et nos escadres livrés à l'Angleterre par la plus lâche de toutes les perfidies.

Outre que cette manière de voir prouve qu'il avait bien observé et calculé les ressources des royalistes dans l'intérieur, c'est qu'elle décèle aussi un caractère de loyauté auquel il est difficile de refuser son estime, quelle que soit la bannière qu'on ait suivie.

D'Elbée a répondu avec peine aux questions réitérées, et souvent indiscrètes, des représentants dont la visite me semblait inconvenante. Peut-être n'était-ce ni le lieu, ni le moment d'entrer dans les détails d'une victoire, qui d'ailleurs n'a pas été difficile, devant l'homme qu'on devait faire porter au supplice le lendemain, et dont aussi l'état de faiblesse et de souffrance méritait quelques égards.

Resté seul avec lui, et l'ayant débarrassé d'un sous-officier qu'on avait placé dans sa chambre, je n'ai pas eu de peine à le laisser causer. « Général, a-t-il dit, j'espère que vous me rendrez la justice de croire « que si j'avais pu seulement me tenir sur mes jambes, ce n'est pas « dans mon lit que j'aurais été pris. »

Il connaissait très-bien tout ce qui se passait dans notre armée : ses désordres, l'ignorance de la plupart de nos officiers et le despo-

tisme des proconsuls. Il m'a rappelé toutes les affaires où je m'étais trouvé, même celles où il n'était pas en personne. Toutes nos fautes militaires dans les diverses batailles, et toutes celles de son parti lui étaient présentes, et il en parlait comme un chef éclairé. Il mêlait de temps en temps quelques idées religieuses à ses idées de gloire; mais j'ai dû supposer que c'était uniquement pour donner une dernière preuve de sa fidélité aux conventions du parti.

---

général Beaupuy, chef de l'état-major général de l'armée de l'Ouest.

Belle-Ile, thermidor an II.

Je vous l'avais dit avant mon départ, mon cher général, on se trompe si l'on croit cette guerre finie. On se trompe encore si l'on espère la terminer, en changeant chaque mois de plan et de mesures. Ce n'est point ainsi qu'on parviendra à cicatriser cette profonde plaie politique qui énerve l'État, et que l'on croit toujours guérir par l'usage momentané d'un topique nouveau.

On s'occupe des camps que j'ai proposés, et je ne puis pas raisonnablement blâmer aujourd'hui ce que j'ai jugé nécessaire il y a trois mois, si toutefois les circonstances n'ont pas changé. Mais n'était-il question dans le projet que de faire camper les troupes? Certes, cela ne valait pas la peine de s'y arrêter. Je suis convaincu que mon plan n'a pas été assez digéré, ni assez développé. Il eût donc été plus sage de le rejeter entièrement que d'en adopter quelques parties, et de joindre à mon opinion, fondée du moins sur quelque expérience, des idées nouvelles et incohérentes.

J'ai toujours été d'avis qu'il ne fallait dans l'Ouest que des officiers-généraux très-instruits, très-audacieux et très-prudents, et qu'après un choix satisfaisant, il était à propos de ne pas les changer, parce que les connaissances locales sont nécessaires là plus que partout ailleurs. J'ai pensé qu'au contraire, il fallait changer souvent les troupes parce que cette espèce de guerre les fatigue, les désordonne, les décourage. Voilà encore un de mes moyens.

J'ai proposé de conserver Saint-Florent parce qu'il y a quelques ouvrages en terre, qui, quoique assez mal établis, suffisent pour arrêter les rebelles : et l'on évacue cette place. Cependant, Saint-Florent forme une tête évidemment utile pour recevoir par la Loire tout ce

qui serait nécessaire aux colonnes mobiles que les circonstances peuvent en rapprocher. C'était d'ailleurs un dépôt pour leurs malades et leurs blessés, qu'il était facile de transporter de là à Nantes par la rivière. C'était aussi un de mes moyens. Je ne vous en indiquerai pas d'autres, car autant vaudrait vous envoyer le plan. J'ai voulu seulement, mon cher général, vous faire apercevoir qu'on l'a morcelé, et j'aurais préféré qu'on le jetât au feu. Mais revenons à l'armée de l'Ouest.

Elle a un vice radical qu'il me semble impossible de détruire avec les idées dominantes et la marche que suit le gouvernement. La guerre de l'Ouest est affreuse. Les soldats ont toujours devant les yeux les tortures que l'ennemi fait éprouver à ses prisonniers! et vous vous serez aperçu, sans doute, de l'impression constante et terrible que fait sur eux l'idée des supplices qui les attendent, s'ils sont pris par les rebelles. Ils ne font pas un pas dans la Vendée sans trouver des cadavres de leurs camarades qui ont terminé leur vie dans une horrible et lente agonie. Les officiers-généraux, eux-mêmes, sont préparés à se donner la mort, si le hasard des combats les fait tomber entre les mains de l'ennemi; et nous en avons plus d'un exemple. C'est l'effet d'un courage commun de braver la mort au milieu de la mêlée, mais le trouverez-vous chez le soldat, convaincu qu'il est destiné aux supplices, s'il est fait prisonnier, ou qu'une blessure le retienne sur le champ de bataille? Ici la nature reprend tous ses droits, et souvent il n'y a pas de différence entre le plus intrépide grenadier et le plus lâche valet de l'armée.

Cependant, qui peut balancer chez le soldat, même chez l'officier, l'opinion plus ou moins forte qu'il conçoit d'un pareil danger, réservé à cette malheureuse guerre? Quels sont les dédommagements, les distinctions, les récompenses que vous accordez aux guerriers qui défendent la république dans l'Ouest? J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'en parler aux représentants du peuple, qui m'ont toujours répondu par les grands mot d'usage : *La vertu qui anime les soldats de la république doit leur faire mépriser tous les hochets de l'ancien régime; on est trop heureux de sacrifier sa vie pour la patrie et la liberté, etc.* Cela est très-beau assurément; et si tous nos soldats étaient des Brutus, des Decius, etc., on ferait sans doute des choses merveilleuses. Mais encore cette vertu doit-elle être animée, nourrie par des idées de gloire. Ou plutôt, chez le guerrier, c'est l'idée de la gloire qui conduit à la vertu. C'est à peu près ce qu'a voulu dire un ancien, nommé Tacite, qui parfois raisonne aussi bien que nos modernes : *Contemptu famæ, contempsi virtutes.*

Non-seulement il n'y a pas de gloire à acquérir à votre armée, mais il semble même que l'on attache généralement une espèce de défaveur au service militaire dans la Vendée; c'est, dit-on, une guerre peu honorable et qui n'exige point de talents. Vous aurez pu cependant remarquer que plusieurs de nos camarades, officiers distingués, et qui avaient servi avec éclat au Nord et sur le Rhin, n'ont pas quitté l'Ouest sans éprouver des revers.

Quels sont donc les motifs d'encouragement dans la guerre de la Vendée? S'il en existe, c'est pour les royalistes. C'est aux chasseurs du Loroux, aux braconniers du Bocage qu'appartiendra l'honneur de relever le trône et l'autel. Toute l'Europe a les yeux ouverts sur cette petite contrée de l'ouest qui balance déjà les destinées de la république. Les prêtres, les chevaliers errants et les Capets, attendent de la Vendée leur retour à la puissance. J'espère qu'il y a bien de quoi tourner la tête à un pauvre Bas-Breton. Telle est cependant la doctrine employée vis-à-vis des malheureux Vendéens pour les faire courir à la victoire ou à la mort; et les chefs en ont tiré un grand parti. Le fanatisme religieux s'est joint au fanatisme politique, et c'est à qui, des Bretons ou Poitevins, obtiendra la couronne des martyrs.

Au surplus, tous les projets des rebelles sont échoués, et leur puissance n'est plus à craindre, si le gouvernement emploie bien la sienne et embrasse enfin un système de mesures bien combinées, et surtout suivies avec persévérance.

Voilà tout ce que je puis vous dire, mon cher général, sur la guerre que vous faites. Ce n'est pas, j'en conviens, répondre positivement à vos questions : mais c'est parce qu'il m'est réellement impossible d'y répondre autrement. Je ne connais point les intentions du gouvernement, et je ne me soucie pas de lui demander son secret. J'ai d'ailleurs perdu de vue le fil des événements. J'ignore maintenant votre situation comme celle des rebelles, et je ne pourrais appuyer que sur des données vagues un projet quelconque d'opérations. Tout ce que je puis faire aujourd'hui, mon cher général, c'est de former des vœux pour que vous quittiez promptement l'armée de l'Ouest, qui, à moins d'événements improbables, sera toujours l'écueil des talents et de la gloire.

Salut et sincère fraternité.

Il existe une *Histoire de la guerre de la Vendée*, par M. Alphonse de Beauchamp. Cet ouvrage est intéressant sous le rapport du style et de l'exactitude de la plupart des événements qui y sont relatés. J'observerai seulement à l'auteur qu'il y a une telle analogie entre quelques paragraphes de son ouvrage et du mien, que son imprimeur aurait dû les signaler par des guillemets. On en jugera par les extraits suivants :

Version du général Turreau.

Quoi qu'il en soit, c'est une erreur d'attribuer à la levée des trois cent mille hommes la révolte générale et spontanée des habitants du Bas-Poitou. C'est une erreur de donner une cause accidentelle à la naissance, à l'existence d'un parti qui ne pouvait obtenir d'aussi grands succès, prendre si rapidement tous les caractères d'une puissance redoutable, sans le concours d'une infinité de ressources, de mesures et moyens préparés de longue main, etc.

Bientôt on parla de miracles dans la Vendée : ici, la Vierge avait comparu en personne pour sanctifier un autel provisoire élevé dans les bois ; là, le Fils de Dieu lui-même était descendu du ciel pour assister à une bénédiction de drapeaux ; ailleurs, on avait vu des anges, parés de leurs ailes et de leurs rayons, annonçant, promettant la victoire aux défenseurs de l'autel et du trône, etc.

Ce n'était point avec une armée découragée et tant de fois battue, sans confiance dans son chef, d'ailleurs trop inégale en forces ; ce n'était pas dans Saumur qui n'offre aucun moyen de résistance du côté de Doué, que l'on pouvait se flatter d'arrêter les rebelles, etc.

L'itinéraire de Canclaux était fort bien combiné ; mais, pour que cet ordre de marche fût exécuté, il fallait supposer que Canclaux n'éprouverait, de la part de l'ennemi, aucun obstacle depuis Nantes jusqu'à Mortagne, ou qu'il les surmonterait tous dans le temps déterminé, etc.

Version de M. de Beauchamp, tome I^er^, page 29.

Selon les révolutionnaires, c'est une erreur d'attribuer la révolte spontanée des habitants du Poitou à une cause qui n'a servi que de prétexte ; de donner un principe fortuit à la naissance, à l'extension d'un parti armé qui ne pouvait obtenir d'aussi grands succès, prendre si rapidement tous les caractères d'une puissance aussi redoutable, sans le concours d'une infinité de causes et de moyens combinés, etc.

Idem, *page* 93.

Ils émurent (les prêtres) les esprits déjà disposés au merveilleux; on ne parlait que de miracles : ici, la Vierge avait apparu en personne pour sanctifier un autel provisoire élevé dans les bois; là, c'était le Fils de Dieu qui était descendu lui-même des cieux pour assister à une bénédiction de drapeaux; à Chemillé, on avait vu des anges, parés d'ailes brillantes et de rayons resplendissants, annonçant, promettant la victoire aux défenseurs de l'autel et du trône, etc.

Idem, *page* 190.

" Ce n'était point avec des troupes découragées et tant de fois battues, sans confiance dans leurs chefs, et d'ailleurs trop inégales en force; ce n'était point dans Saumur, qui n'offre aucun moyen de résistance du côté de Doué, que l'on pouvait espérer d'arrêter l'ennemi, etc.

Idem, *page* 802.

Cette marche du général Canclaux était parfaitement calculée; mais, pour son entière exécution, il fallait supposer que l'armée ne trouverait aucun obstacle depuis Nantes jusqu'à Mortagne, ou qu'elle les surmonterait tous dans le temps déterminé, etc.

Il y a un petit nombre d'autres passages où l'imitation, beaucoup moins sensible, peut être attribuée à une réminiscence involontaire; mais nous avons relevé les extraits qu'on vient de lire, afin que le lecteur, qui pourrait s'en apercevoir, fasse attention aux époques de la publication des deux ouvrages. Mes *Mémoires* ont été publiés en l'an III de la république, l'histoire de M. de Beauchamp n'a paru qu'en 1807.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME ET DERNIER.

V

MÉMOIRES

SUR LA VENDÉE

PAR

LE COMTE DE VAUBAN

PRÉFACE.

On se tromperait beaucoup en lisant ce Journal, si on voulait le regarder comme un ouvrage ou comme une histoire de la guerre de Vendée; car j'ai même voulu éviter d'en parler : ce soin appartient à ceux qui l'ont faite. Rarement on peut parler, d'une manière exacte, des choses dont on n'a pas été personnellement chargé. Ceux qui ont été dans le cas de s'y trouver, pourraient même en parler souvent d'une manière équivoque et peu sûre.

L'on a toujours vu que les officiers particuliers qui composent une armée, racontent telle ou telle bataille souvent d'une manière toute différente, selon la place qu'ils y occupaient. On juge donc toujours mal le résultat lorsqu'on n'a pas connu l'intention, dont le général seul a souvent le secret. Lui seul peut donc donner une solution juste.

Je n'ai pas voulu davantage écrire la guerre de la Bretagne. J'ai donc retranché toutes les affaires et les actions de détail, même celles où j'ai commandé. Je ne parle que de celles qui tiennent essentiellement à la marche générale des événements dont j'ai voulu me rendre compte.

J'ai aussi supprimé tous les détails qui me sont personnels, excepté ceux qui étaient essentiels; car je n'ai pas voulu faire mon histoire ni raconter des historiettes.

Chaque chose, chaque ligne sont écrites depuis neuf ans. Quelle que fût ma position, je les ai écrites chaque jour. Les conversations citées l'étaient immédiatement après qu'elles avaient eu lieu.

Après un si long temps écoulé, j'aurais pu vouloir ajouter de nouvelles réflexions, pour donner plus d'intérêt à ce que j'écris, en profitant de quelques nouvelles lumières; mais j'ai préféré m'en tenir à ce que j'ai vu, pensé et dit au moment même, sans vouloir augmenter ni diminuer. Je n'y ai donc pas changé un mot ni une phrase, et me suis borné à copier littéralement, toutefois en supprimant beaucoup de choses de détail et tout ce qui m'est personnel; ce qui cependant se retrouvera dans un Mémoire à part sur la manière dont se faisait cette terrible guerre et sur ce que j'en ai vu, en reprenant pour cela de la partie de mon Journal qui traite de ces objets.

Je n'ai voulu écrire que ce qui est d'une vérité authentique, et ce que je prouve et appuie par des pouvoirs, des instructions et des lettres. Chacune de celles que je cite, je les ai en original.

Ce qui a excité mon intérêt dans cette rédaction, c'est que la plupart des choses que je rapporte (particulièrement celles qui ont le plus d'intérêt) ne sont presque connues que de moi, et qu'elles expliquent tant de ces *on dit* dont j'ai été rebattu depuis.

J'ai donc voulu me les résumer, bien que je ne veuille en rien les faire connaître publiquement, ne m'étant occupé de ce petit travail que pour moi seul, chaque chose, chaque ligne me rappelant les endroits et localités où je les ai pensées et écrites, ainsi que les différentes sensations que j'ai éprouvées alors.

En total, c'est donc le résumé de ce que j'ai fait et dit, et de ce qui a directement passé par mes mains, en raison des différentes places et fonctions qui m'en ont forcément, je pourrais dire malheureusement, donné la connaissance.

Dieu veuille que pareille guerre ne se renouvelle jamais!

Précis de l'expédition de Quiberon.

En général, il est difficile de faire la guerre, et d'écrire sur cette même guerre. Obéir et réfléchir sont souvent deux choses opposées. Écrire sans partialité est peut-être encore plus difficile, et il est pénible d'avoir à mettre à découvert les fautes et les torts de beaucoup de gens. S'il n'y avait qu'à louer, tout le monde, sans doute, se disputerait cette tâche.

Mais la guerre civile nécessite autant de réflexion, de connaissance des hommes, que de courage et de talents. Je me bornerai en faisant le moins de réflexions possibles, à tracer les faits intéressants qui se sont passés sous mes yeux, à mettre à même de faire juger l'origine et la suite des événements funestes d'une opération qui aurait dû changer l'ordre des choses en France, et qui fut entreprise sur les données les plus brillantes.

Ami ni ennemi de personne, chef et subordonné, je me suis attaché à ce qui est la base première de mes opinions militaires, à obéir et commander, à voir des partis, sans m'approcher d'aucun, et surtout ne parlant sur personne, à me tenir éloigné de toute espèce de querelle et d'intrigue.

Pour être plus clair et mieux compris, il serait nécessaire de remonter à des époques plus reculées; car peu de gens, hors l'enceinte des pays royalistes, et même dans ces pays-là, connaissent les dissensions qui, au milieu de tant de batailles et d'actions héroïques, ont, en divisant leurs moyens, attiré sur ce pays, célèbre à jamais, les malheurs qui semblent l'avoir fait tirer à sa fin. Mais cela entraînerait une quantité de détails qui éloigneraient le but de ce mémoire. Je me bornerai donc à dire dans quelle position se trouvaient les armées catholiques et royales avant l'expédition de Quiberon

Des paix faites par les différents chefs avaient paralysé les différentes armées. Des passions particulières, bien plus que la nécessité, avaient amené cet ordre de choses; mais personne ne le regardait comme stable; et, tout en signant la paix,

l'on avait juré d'y être infidèle. Les républicains le savaient, aussi perdit-on tous les avantages de la guerre sans jouir de ceux de la paix. Elle frappa d'inertie les armées catholiques et royales, et les vœux des républicains trompés furent en partie remplis par le tort que cela fit à la cause; ils n'eurent donc pas à regretter les sacrifices qu'ils avaient faits.

Depuis neuf mois M. le comte de Puisaye était en Angleterre; il avait quitté la Bretagne pour tâcher, en obtenant des secours, de donner plus de constance au parti dont il était le créateur. Cela lui avait coûté trois années de soins et de dangers; mais c'est avec la plus grande vérité que l'on peut dire qu'il s'était emparé de l'opinion et de la confiance générale. Il en inspira beaucoup au gouvernement britannique; il trouva des amis dans le ministère, ou plutôt il s'en fit. Voilà sur quelle base il posa l'ensemble de ses négociations.

Il promit au gouvernement d'Angleterre, qu'avec quelques troupes, des armes, des munitions et de l'argent, il remettrait la Bretagne sous les armes.

Il assura que cette province était entièrement royaliste; qu'une expédition n'éprouverait, non-seulement aucun obstacle de la part des habitants, mais même serait soutenue et favorisée par eux.

Il promit de s'emparer de la presqu'île de Quiberon, et de l'occuper.

Il prouva que la Bretagne était d'un poids trop important dans les pays royalistes, pour ne pas entraîner tous les autres dans son mouvement.

Il prouva de plus qu'il avait les plus grands rapports avec presque tous les autres chefs, qui n'hésiteraient pas à concourir avec lui au bien de la cause par des démarches communes.

Il assura que lui-même, en les aidant et leur faisant partager les secours que le gouvernement d'Angleterre lui accordait, il les mettrait promptement à même de suivre leur projet connu : celui de reprendre les armes lorsqu'ils en auraient les moyens.

Une expédition fut donc déterminée; il fut un moment in-

certain sur quel point on la ferait. Deux fixaient l'attention; savoir : les côtes du nord, en face de l'île de Jersey, ou la baie de Quiberon. Cette dernière, sous tous les rapports, méritait la préférence ; cette localité se rapprochait du centre des pays royalistes; les considérations de mer ne laissaient rien à désirer. Ce point fut donc choisi, et le secret aussi fut parfaitement gardé : le convoi était sous voile, que l'on croyait encore aller à l'île de Jersey.

C'est avec le plus grand regret que je me trouverai souvent obligé de parler de moi, ayant eu, dans ce pays-là, une existence qui m'a fait participer aux affaires; ayant même été chargé des commissions les plus importantes, je serai forcé de les rappeler, et le ferai en rapportant la copie des titres originaux, dont le sens expliquera les conséquences.

Depuis longtemps j'avais le désir d'aller servir dans les armées royalistes. En accompagnant son Altesse royale, M. le comte d'Artois, je ne m'étais éloigné qu'à regret du service de Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies; et cela, dans la croyance d'accompagner son Altesse royale à quelques expéditions : mes espérances furent trompées.

Il y eut aussi un projet d'expédition qui devait se faire et partir d'Ostende; je devais en être, mais il ne se réalisa pas.

Je vins à Londres dans l'année 1794, pour tâcher d'être plus heureux; toutes mes tentatives jusque-là avaient été vaines. M. le comte de Puisaye était secrètement à Londres ; je ne le connaissais pas. Je sus que par lui je pouvais obtenir de passer aux armées catholiques et royales; je lui écrivis pour lui en faire la demande, faisant l'exposé de mon désir, de mes opinions et de la nullité très-vraie de toute espèce de prétention de ma part, demandant pour toute grâce d'y passer.

Je joignis à ma lettre des réponses à d'autres lettres, qui prouvaient mes démarches passées pour arriver à ce but.

M. le comte de Puisaye et M. Windham, ministre de la guerre, à qui j'en avais écrit, et dans le même sens, me répondirent peu de jours après, les deux lettres suivantes :

Lettre de M. le comte de Puisaye.

« J'ai remis à M. l'évêque de Dol, les lettres que M. le « comte de *** a eu la bonté de me communiquer. Je n'avais « pas besoin de ces témoignages pour rendre hommage à « son caractère et à ses talents, qui sont connus en Bretagne, « où je lui dis avec plaisir qu'il est désiré. Si je diffère encore « quelques jours à remplir ses désirs, qui sont bien d'accord « avec les miens, ce n'est que pour donner à M. le comte « de*** une occasion qui lui sera plus agréable. J'espère me « ménager, sous peu de temps, celle de le lui dire moi-même, « et de l'assurer de tout le plaisir avec lequel j'ai reçu de lui « l'espoir de faire un aussi bon présent à mes camarades.

« *Signé :* le comte DE PUISAYE. »

P. S. Le billet doit être tenu secret.

Lettre de M. Windham.

« M. Windham prie M. le comte de*** d'agréer ses excuses « de ce qu'il a si longtemps négligé de répondre à sa lettre, « qui méritait à tant d'égards une plus prompte attention. « Il respecte trop les motifs qui ont donné lieu à la demande « de M. le comte de *** pour ne pas s'y prêter aussitôt qu'il « s'en présentera l'occasion. »

Je vis M. Windham ; je fus certain de passer en Bretagne. Ayant été quelque temps sans entendre parler de rien, je me rappelai au souvenir de M. le comte de Puisaye, qui me répondit la lettre suivante :

Lettre de M. le comte de Puisaye.

« M. le comte de *** peut se reposer entièrement sur l'in- « térêt dont il m'est d'employer utilement un aussi bon offi- « cier que lui. Une circonstance contrariante m'a privé, il « y a quelque temps, du plaisir de faire plus particulièrement « connaissance avec lui ; en attendant, je le prie de ne pas

« concevoir d'inquiétude sur rien de ce qui paraît lui en don-
« ner, et je m'estimerai heureux de pouvoir lui être utile de
« toutes les manières. »

« *Signé :* le comte DE PUISAYE. »

Peu de temps après, j'eus une entrevue avec M. le comte de Puisaye, et sur le moment prochain du départ. Je ne lui fis non-seulement aucune demande particulière, mais je l'assurai que je ne lui en ferais jamais aucune; ce que j'ai très-austèrement pratiqué. Depuis cette conversation, je ne l'ai plus revu qu'en Bretagne.

Il avait donné sur l'état de cette province les renseignements les plus vrais, les détails les plus sûrs; et jusqu'alors il avait été le seul homme qui eût pu déterminer le gouvernement d'Angleterre à fournir en masse des secours considérables; il rendait les plus grands services, qui lui avaient coûté neuf ou dix mois de peine et de travaux; il avait été avoué par les Princes, à qui il avait rendu, sur son crédit personnel, des services considérables d'argent. Ces mêmes Princes lui avaient donné les pouvoirs les plus amples, les plus étendus, et toutes les marques de confiance que des maîtres puissent donner à un sujet. Avec tous les moyens possibles, fondée sur de telles bases, l'expédition, dont le but était inconnu, se préparait

Tout fut embarqué à Southampton ou à Portsmouth. L'on mit à bord quatre-vingt mille fusils, de l'artillerie de toute espèce, et en assez grande quantité pour toutes les armées royalistes; des vêtements pour soixante mille hommes, des magasins de toute espèce, des munitions de guerre et de bouche en abondance, beaucoup d'argent; le régiment d'Hervilly, de douze cents hommes; celui de Dudresnay, de sept cents hommes; celui d'Hector ou de la Marine, de sept cents hommes; un corps d'artillerie commandé par M. de Rotalier, de six cents hommes; une brigade de dix-huit ingénieurs; quatre-vingts gentilshommes officiers; M. l'évêque de Dol et cinquante prêtres; des commissaires des guerres, intendants, tré-

soriers, tout ce qui tient aux administrations; des médecins chirurgiens, et tout ce qui peut avoir rapport à des établissements d'hôpitaux, etc., etc.....

Tels furent les secours que l'Angleterre donna à la province de Bretagne, avec la promesse de les continuer selon les besoins et les circonstances.

M. le comte d'Hervilly, avec les fonctions de maréchal-général-des-logis, commandait les troupes soldées et régulières à la solde de l'Angleterre.

M. l'amiral Waren fut chargé de l'escorte du convoi, avec deux vaisseaux de soixante et quatorze, quatre frégates, quatre chaloupes canonnières, deux corvettes et deux côtres.

L'escadre républicaine était en mer; elle eut connaissance du convoi, et nous la sûmes très-près de nous à la hauteur des Pinmars [1], entre Brest et Lorient. L'escadre anglaise, qui était aussi dehors, se trouva assez éloignée et point en vue. La frégate *la Galathée* fut envoyée pour avertir l'amiral Brülport de la proximité de l'escadre républicaine. Il arriva : il faisait un brouillard très-épais, qui, en tombant, laissa voir les deux escadres très-près l'une de l'autre. Elles se trouvèrent en présence sous Belle-Isle. Les républicains avaient seize vaisseaux, dont un à trois ponts; les Anglais en avaient quinze, parmi lesquels trois à trois ponts. M. l'amiral Villaret de Joyeuse fut attaqué cherchant à rentrer dans le port de Lorient. Ce fut une chasse plutôt qu'un combat. Les républicains perdirent trois vaisseaux; deux de quatre-vingts, et un de soixante et quatorze. Presque tous eussent eu le même sort si l'on n'eût pas pris l'île de Groy pour celle de Belle-Isle. Ils rentrèrent en désordre; le convoi se porta alors dans la baie de Quiberon; l'escadre anglaise resta à bloquer Belle-Isle et le port de Lorient.

Beaucoup de gens prétendent que, si l'on s'y fût bien pris, l'on pouvait avoir Belle-Isle, qui n'était point approvisionnée.

1 L'édition originale des *Mémoires du comte de Vauban*, que nous reproduisons, est fort mal imprimée. Pinmars est sans doute mis pour Penmark.

Je ne me prononcerai pas sur cette question, ne pouvant rien affirmer; ce qui d'ailleurs est hors de mon sujet.

A leur rentrée à Lorient, les vaisseaux de cette escadre désarmèrent, tous les équipages désertèrent et vinrent rejoindre les royalistes. Tout ce qui dans la ville de Lorient tenait au parti républicain, était dans la plus grande consternation.

Cette bataille navale, donnée à la vue de la côte où nous devions débarquer, avait frappé les républicains de terreur, et avait enflammé le courage des royalistes.

La frégate *la Galathée* avait précédé notre entrée dans la baie de Quiberon. Elle portait MM. les généraux royalistes chevalier de Tintigniac et comte Dubois-Berthelot. Ils furent tout de suite débarqués pour juger de l'état des choses dans l'intérieur, connaître la disposition du pays et l'avertir de notre arrivée. Nous les retrouvâmes sur la côte, où ils donnèrent les meilleures nouvelles de l'intérieur.

Le 27 juin 1795, M. le comte de Puisaye débarqua avec une partie des troupes et les secours nécessaires pour être distribués dans le premier moment. L'on débarqua sans nulle opposition, au milieu des cris de *vive le Roi!* tout ce qui était Breton courant aux armes.

Ce jour-là même, M. le comte de Puisaye et M. le comte d'Hervilly eurent une altercation publique assez vive sur la distribution des armes. Le général en chef fut dans cette discussion très-poli, très-froid, très-noble; le général subordonné fut fort âcre, très-véhément. Tout le monde en était témoin, et jugea que ces deux hommes ne seraient jamais en harmonie. Détestable présage!

Le débarquement s'était fait à Carnac; le quartier-général fut établi à la Génèse, près du rivage. Les troupes cantonnèrent à Carnac et dans les villages les plus voisins. Quatre mille royalistes, les meilleurs de la contrée, furent aussi cantonnés près du quartier-général. Ils étaient aux ordres du chef de division M. Georges, célèbre par sa valeur, et qui, depuis, a commandé une des armées de Bretagne, celle appelée du Morbihan, qui est son pays, et où il jouissait, à juste titre, de la plus grande confiance.

Les républicains ne songèrent alors qu'aux moyens de se retirer avant que cet immense pays, mis en mouvement, leur en ôtât la possibilité. Les autorités constituées, telles que les départements, districts et municipalités, enfin tout ce qui civilement ou militairement appartenait à la république, devaient évacuer la province et se reployer sur Rennes, en tâchant de sauver les armes, les papiers et archives. Tels étaient les ordres donnés par le gouvernement, reçus par les gouvernés, et dont ils hâtaient l'exécution. Tous étaient en retraite, retraite précipitée, que l'on aurait pu appeler une fuite.

L'on aperçoit aisément que, dans cet ordre de choses, il n'y avait plus aucune espèce d'organisation; d'après cela, nul système de défense. L'on voit déjà que le moment qui suivit celui du débarquement devait nécessairement être employé à calculer et arrêter quelle espèce de guerre on adopterait. Cette question ne pouvait porter que sur deux points, savoir :

Si, en même temps que l'on prendrait la presqu'île de Quiberon pour faire le dépôt des magasins, localité très-forte et que l'on pouvait à volonté rendre encore beaucoup plus respectable, d'autant plus que, réunissant les avantages de la terre et de la mer, les vaisseaux et les forts pouvaient se prêter une défense mutuelle; si en même temps, dis-je, on mettrait tout le pays en mouvement, en portant en avant les colonnes royalistes qui seraient grossies du nombre de tous ceux qui, dans l'intérieur, couraient aux armes, et leur faisant parcourir des directions différentes, eussent ramassé tous ceux qui étaient en état de faire la guerre, pour se trouver adossés à la ville de Rennes, et former, derrière la rivière de la Mayenne, au nombre de cent mille hommes, une ligne de défense qu'il eût fallu des armées pour rompre.

Alors on laissait derrière soi quarante lieues de pays, abandonnées par la république sous toute espèce de rapports, avec la facilité de recevoir des derrières nos immenses secours, sans qu'ils fussent en rien compromis ni même troublés.

Dans cette hypothèse les villes de la côte tombaient, et certainement la presqu'île de Quiberon restait, avec les magasins, hors de portée de toute insulte et de toute attaque.

Les magasins eussent également pourvu aux besoins des armées royalistes. Les généraux Charette et Scépeaux reprenaient les armes; le général Stofflet n'attendait que quelques secours pour en faire autant; la Normandie, couvrant notre flanc gauche, prenait une attitude plus imposante, et eût été aidée. L'on eût trouvé des ressources immenses, et de tout genre, dans les villes que les républicains abandonnaient, sans pouvoir rien évacuer ni transporter, fort embarrassés de sauver leurs propres personnes.

Suivant les conséquences de ce tableau rapide, tableau vrai et nullement exagéré, au-dessous même de la vérité et dépouillé de toute espèce d'enflure, l'on jugera aisément que cette expédition de Quiberon tant blâmée, tant décriée, eût décidé du sort de la France.

Je ne dirai pas qu'elle en a décidé dans le sens contraire; car tout pouvait se réparer. Je pardonnerai aux Français peu instruits de le croire peut-être ainsi, de même qu'aux étrangers, qui, pour l'ordinaire, calculent seulement les résultats; mais ceux qui connaissent le caractère des vertueux et valeureux royalistes, qui savent ce qu'ils peuvent supporter et souffrir; qui ont vu cent fois ces braves gens périr plutôt que de varier dans leurs opinions, sacrifier à cette même opinion leur vie, leurs femmes, leurs enfants et leur fortune sans se plaindre ni être ébranlés; qui cherchent dans le ciel la récompense de leurs devoirs : ceux-là, dis-je, qui devenus leurs chefs, ayant partagé leurs travaux et leurs dangers, ont quelques droits à leur rendre ce juste hommage, assureront que tout, jusqu'à la destruction totale, pourra toujours se réparer.

Après avoir dit quel système de guerre l'on eût pu adopter, voyons et suivons celui que l'on a choisi et pratiqué.

Mais avant d'en parler, je dois dire que M. le comte de Puisaye, connaissant parfaitement bien le parti, et habile

à le manier, sachant l'espèce de guerre qui lui était propre, beaucoup plus habile à cette guerre que M. le comte d'Hervilly, à qui tout était étranger, dans cet ordre de choses neuf pour lui ; M. le comte de Puisaye, dis-je, voulait, ainsi que tous les chefs royalistes, que l'on adoptât le plan ci-dessus énoncé, et n'y renonça momentanément que lorsque M. le comte d'Hervilly lui exhiba des pouvoirs qui lui donnaient, au nom du gouvernement d'Angleterre, l'entière disposition et autorité sur tout ce qui était à sa solde. En raison de ces pouvoirs mal interprétés, dès ce moment le succès de l'entreprise se trouva entre deux autorités mal établies, tiraillées en sens contraire ; et celui qui ne connaissait pas la chose par sa volonté particulière, se trouva chargé d'en décider. Elle fut entamée, ainsi qu'on va le voir.

M. le comte de Puisaye écrivit sur-le-champ au gouvernement d'Angleterre pour se plaindre et rendre compte des prétentions de M. le comte d'Hervilly ; de plus il demandait une décision du gouvernement pour prononcer entr'eux.

M. l'amiral Waren fit tout de suite partir un côtre pour porter cette demande, avec ordre de rapporter la réponse le plus tôt possible.

L'on promulgua la proclamation du général en chef, dont on avait apporté une grande quantité d'exemplaires imprimés. Elle fit une grande sensation parmi les républicains, et quelque longue qu'elle soit, je crois nécessaire de la faire connaître.

Proclamation du général en chef de l'armée, au Peuple français.

« Joseph, comte de Puisaye, lieutenant général des armées du Roi, « commandant en chef de l'armée catholique et royale de Bretagne, « en vertu des pouvoirs à lui donnés par Monsieur, régent de France, « au quartier général de Carnac, le trente juin mil sept cent quatre-« vingt-quinze.

« Français ! au nom de Dieu, de votre Roi et de vos princes lé-« gitimes, nous venons vers vous avec des paroles de paix. Que la « voix de la haine, de la vengeance et de la défiance ne se fasse plus « entendre ; que toute dénomination odieuse de partis, que le cri de

« ralliement des fléaux de notre malheureuse patrie soit anéanti pour « jamais. Comme nous vous parlerons sans déguisement, écoutez- « nous sans préjugés, et que l'Europe nous entende et nous juge.

« S'il est vrai que d'un bout du royaume à l'autre un cri-général se « soit fait entendre contre cette faction parricide, qui depuis cinq ans « a causé tous vos malheurs ; s'il est vrai qu'enfin l'esprit de modé- « ration et de justice guide ceux qui prétendent vous représenter, « et si cette modération n'est pas uniquement un voile spécieux dont « ils se servent pour couvrir leurs secrets desseins, d'abattre des ri- « vaux pour régner à leur place, et de vous replonger dans les convul- « sions de l'anarchie ; pourquoi ceux de vos concitoyens qui ont été « forcés de fuir cette tyrannie que vos prétendus représentants af- « fectent de désapprouver, n'ont-ils pas été rappelés dans le sein de « leurs familles, et rétablis dans la possession de leurs droits et de leurs « biens ?

« Pourquoi cet intéressant et auguste rejeton de tant de rois, le « fils de ce malheureux monarque qui, croyant se confier à l'amour de son « peuple, s'est précipité lui-même dans les bras de ses assassins, n'est- « il pas proclamé roi, rendu au trône de ses pères et environné de « ses gardes et conseils, que la nature et la loi désignent ?

« Pourquoi cette religion sainte qui depuis quatorze siècles a fait « le bonheur et la consolation du peuple, n'est-elle pas rétablie dans « la pleine liberté de son culte et l'exercice public de ses minis- « tres ?

« Enfin, après avoir banni les scélérats qui désolaient la France, « pourquoi paraissent-ils s'efforcer de conserver leur ouvrage et de re- « cueillir les fruits de leurs crimes ?

« Nous aussi, nous désirons la paix ; mais peut-on donner le nom « de paix à celle que ne peut garantir celui qui la signe, et dont la « durée et la stabilité dépend du triomphe et du pouvoir momentané « d'une faction ? N'avez-vous pas remarqué la succession rapide de « ces tyrans éphémères, qui, parvenus au pinacle du pouvoir, s'en- « voyaient mutuellement à l'échafaud, avec une foule de citoyens « paisibles, qui, à peine instruits du nom de ceux auxquels ils devaient « obéir, étaient, le jour suivant, envoyés à la guillotine, pour avoir « observé les décrets du jour précédent ?

« Nous aussi, nous aimons la modération et la justice ; mais le peuple « ne sera plus la dupe de vains sons : instruit par la triste expérience « de ses malheurs passés, il saura maintenant distinguer les causes et « les auteurs de ces désastres. L'enchantement d'un charlatanisme po- « litique est rompu. Les mots de justice et de modération étaient aussi

« sur les lèvres de Robespierre et de Marat lorsqu'ils égorgeaient leurs « concitoyens ; et n'est-ce pas en profanant les mots sacrés de vertu et « de justice que tous les noms sacrés d'humanité, de vertu et de justice « ont servi aux imposteurs pour tromper les hommes et inonder de sang « l'Univers ?

« Que ceux qui persistent obstinément dans l'exercice d'un pouvoir « usurpé, prouvent en le rendant au légitime propriétaire que leur « profession de modération et de justice est sincère, et qu'ils ne sont « pas complices des crimes qu'ils poursuivent. La justice divine les a « déjà employés comme des instruments pour punir les coupables ; quel- « ques-uns d'eux sont encore impunis ; mais des services éminents « peuvent effacer de grands crimes, et ceux qui soutiennent la cause « pour laquelle nous combattons doivent laisser au ciel le soin de la « punition et de la vengeance.

« Et vous, généraux, officiers et soldats, qui, fatigués d'être les « instruments de l'oppression et du crime, avez refusé de devenir « les bourreaux de vos frères ; vous qui, au moyen de la correspon- « dance récemment établie entre nous, avez appris à apprécier nos « sentiments, comptez sur notre parole, et venez prendre dans nos « rangs les places qui vous y sont offertes. Joignez-vous à nous pour « rendre à la France son antique prospérité. Soyez les sauveurs de « notre patrie, les libérateurs d'un jeune prince prêt à récompenser « vos services.

« Il est glorieux de recevoir le prix de la valeur des mains d'un « Roi qu'on a rétabli dans ses droits. Quelle récompense vos prédé- « cesseurs ont-ils reçue de vos tyrans ? l'humiliation, le bannissement « et la mort ; quel sera votre choix ?

« Pour vous, braves habitants de la Vendée, l'admiration de l'Eu- « rope et l'envie de la France, le moment est venu de recueillir le « fruit de vos travaux héroïques. Les ombres illustres des Bonchamps, « des l'Escure, des la Rochejaquelein et de tant de héros qui étaient « vos guides et nos amis, voltigent autour de vos armées. Les asso- « ciés et les héritiers de leur gloire, Charette, Stoffiet, Sapineau et « tous vos chefs intrépides accompliront le grand ouvrage qu'ils ont « commencé et conduit avec tant de constance et de courage. Nous « vous apportons des munitions, des armes et l'appui efficace qu'une « puissance protectrice consent à vous accorder.

« Et vous, loyaux Bretons, qui m'avez honoré de votre confiance, « vous voyez maintenant qu'elle n'a pas été trahie. Le gouvernement « anglais, excité par votre persévérance et vos malheurs, a acquiesce « à vos prières. Une armée entièrement composée de troupes fran-

« çaises vient seconder vos efforts, et je vous apporte tous les secours « que vous avez demandés. Sa Majesté britannique, forcée de re- « pousser l'agression injuste de vos tyrans et d'assurer le respect dû « à sa couronne, a néanmoins accueilli favorablement vos concitoyens « et les ministres persécutés de votre religion : aujourd'hui elle les « rend à vos vœux. C'est la seule réponse digne de Sa Majesté, aux « projets ambitieux et destructifs que vos tyrans ont imputés à ses « généreux ministres. Des officiers et des soldats français, qui « comme vous depuis plus de quatre ans ont combattu pour leur « Roi, se hâtent maintenant de vous joindre, et vos princes se pla- « ceront bientôt eux-mêmes à la tête de vos invincibles colonnes.

« Nous ne venons pas répandre le sang, mais faire respecter vos « droits et repousser la force par la force. Si nos ennemis veulent « sincèrement la paix, qu'ils cessent de dévaster vos champs et de « saccager vos villes; mais s'ils préfèrent de continuer la guerre, ils « répondront à la France et à toute l'Europe des maux qu'elle occa- « sionnera et ils apprendront ce que peuvent la valeur et le courage « d'hommes accoutumés à braver les fatigues, les dangers et la mort « pour la défense de la cause la plus juste et la plus sacrée.

« *Signé :* le comte DE PUISAYE, gén. en chef. »

Pendant les premiers jours, dix mille paysans les plus voisins de la côte étaient venus chercher des armes et furent armés, ensuite mis par portion égale aux ordres du général chevalier de Tintigniac, et du général comte Dubois-Berthelot.

J'avais demandé de servir comme simple royaliste dans la division du chef de division M. Georges; je désirais infiniment commencer ainsi. Mais je reçus l'ordre de me porter au village de Plumel, qui était en avant et à trois lieues de la côte. Je m'y rendis avec les quatre-vingts officiers venus d'Angleterre, pour être répartis parmi les royalistes. Mes ordres portaient d'y rassembler et d'y armer les paysans des villages voisins. Le lendemain matin quatre mille furent armés, et formèrent la première division qui fut mise à mes ordres.

Les quatorze mille paysans de tout âge, et peu aguerris (car c'était une levée en masse), furent portés en avant jusqu'au village de Meudon, à cinq lieues de la côte. Ce fut

là que se forma la ligne qui fut regardée comme ligne de défense.

La division aux ordres du général comte Dubois-Berthelot se porta à une lieue et demie à droite, à la montagne de Lomaria, devant la ville d'Auray : celle commandée par M. le général chevalier de Tintigniac, à une lieue à gauche, prit position devant la petite ville de Landevant; ma division faisant le centre resta à Meudon, devant porter, selon les circonstances, du secours à l'un ou à l'autre.

L'objet de ces dispositions était de couvrir l'entreprise que l'on projetait sur la presqu'île de Quiberon, dont les forts se rendirent sans autre capitulation qu'à discrétion, la vie sauve. Trois cents d'entr'eux s'engagèrent volontairement dans le régiment de d'Hervilly. Alors on commença l'établissement des magasins dans la presqu'île de Quiberon, devant laquelle on avait déjà perdu dix jours; dix jours très-précieux, car dans un moment tel que celui-là, chaque heure, chaque minute étaient d'un grand prix.

Pendant ce temps nos divisions royalistes attaquèrent partout les républicains, et obtinrent des avantages. Le général chevalier de Tintigniac avait pris Landevant; le général comte Dubois-Berthelot s'était emparé d'Auray : on ne pouvait les garder sans canons; nous en demandions en vain, ainsi qu'un détachement de troupes de ligne.

M. le comte de Puisaye, qui était dans cette opinion, obtint un détachement. Le régiment de la Marine et deux pièces de canon vint bivouaquer dans la position qu'occupait ma division. L'arrivée de cette troupe porta la joie et la confiance parmi les royalistes; mais cette joie devait être courte. Cette troupe soldée avait de M. le comte d'Hervilly l'ordre de revenir le lendemain matin, et son retour fit un beaucoup plus mauvais effet que si elle n'avait pas paru. Il fut attribué à la crainte de la compromettre; la seconde conséquence était de l'être soi-même, et de supposer peu de bonne volonté à ceux qui devaient nous aider.

A la demande des chefs royalistes, j'étais devenu, à la suite de quelques actions heureuses qui leur avaient inspiré de la

confiance, le général commandant la ligne des troupes royalistes, ayant presque tous les jours quelques affaires avec les républicains ; leur ayant fait beaucoup de prisonniers, je connaissais leur détresse. Je pensais qu'il fallait se porter en avant, les suivre, sans leur donner le temps de se reconnaître. Je désirais et demandais que l'on me donnât les moyens de prendre les villes d'Auray et de Vannes ; ensuite, que ma ligne se séparât sur différentes colonnes, pour, après avoir parcouru le pays, les réunir plus en force sur d'autres points. M. le comte de Puisaye vint me voir à ma position de Meudon ; je ne lui avais pas encore parlé depuis notre arrivée en France. Je jugeai que je partageais ses opinions, qui étaient celles de tout ce qui tenait au parti royaliste de l'intérieur.

Ce fut à cette même position de Meudon qu'il m'apporta le brevet d'officier général, à la date de notre départ d'Angleterre.

Je lui envoyai le lendemain matin un Mémoire par un de mes aides de camp de confiance.

J'insistais pour quatre cents hommes et quelques pièces de canon. Je lui parlais de la nécessité de donner de la confiance et de l'énergie à la province, et lui promettais qu'avec un détachement pareil à celui qui avait si promptement disparu, je reprendrais Landevant et Auray ; que je prendrais Vannes et occuperais les positions militaires du canton ; que je me mettrais en mesure avec toutes les divisions royalistes dans l'intérieur pour contrarier les marches, les jonctions, les convois et les subsistances de l'ennemi.

J'ajoutais que dans cet ordre de choses on pourrait faire filer sur nos derrières les secours destinés aux généraux Charette, Stofflet et Scépeaux, qui alors par de puissantes diversions en nous aidant, augmenteraient les embarras et la détresse des républicains, qui alors, quoique revenant sur leurs pas, étaient en très-petit nombre dans les pays royalistes.

J'abondais dans le sens de M. le comte de Puisaye ; il voulut m'envoyer ce secours et en donner l'ordre.

M. le comte d'Hervilly renouvela ses refus, et prétexta les

ordres qui lui confiaient la disposition des troupes soldées; il refusa nettement le secours.

Un des principaux habitants de Lorient arriva à la pointe du jour dans mon camp; il me dit, que lui et ses camarades étaient aussi bon royalistes que nous; que M. le comte de Puisaye avait beaucoup d'amis parmi eux; que la ville avait une grande confiance en lui; que sa proclamation y avait produit le meilleur effet, et qu'elle n'hésiterait pas de se joindre à lui, s'il était en état de la défendre contre la vengeance républicaine.

Je le fis conduire chez M. le comte de Botherel, procureur-syndic des États de Bretagne, homme de beaucoup d'esprit et de courage. Dans cette place, qui est très-considérable en Bretagne, il s'était acquis la plus grande considération. M. le comte de Botherel partit avec lui pour le conduire à M. le comte de Puisaye, qui était dans la baie de Quiberon.

Je sus aussi que les habitants de Belle-Isle avaient les mêmes dispositions et les mêmes craintes.

A cette époque, les républicains étaient revenus de leur première terreur; leurs autorités constituées reprirent leur place; ne se voyant pas poursuivis, ni le pays se mettre en mouvement, ils revinrent sur leurs pas: ils furent successivement renforcés, il en arrivait tous les jours en poste; nous nous battions presque tous les jours.

Lorsqu'ils eurent acquis une certaine force, ils se disposèrent à faire des attaques plus vigoureuses. M. le général chevalier de Tintigniac, qui commandait mon aile gauche, et qui était à une lieue de moi, me donna avis que les républicains en assez grand nombre marchaient sur lui; il me demandait quelques renforts; je m'y portai moi-même, et lui menai deux mille hommes de ma division: j'arrivai comme l'action commençait; il fut battu et mis dans une déroute complète. Les royalistes se battirent fort mal, quoique dans une excellente position; ma troupe suivit le mouvement, se mit en fuite et je fus abandonné, ainsi que les officiers, au milieu des ennemis: dans le nombre, M. le marquis de la Moussaye et M. le comte de Lanyon furent tués; M. le comte

de la Houssaye, le comte de Broglio, le marquis de Goebriant, le comte de Roscoët, le vicomte de la Moussaye furent laissés sur les derrières de l'ennemi, qui marchait en avant avec rapidité et en tirailleurs. Je fus fort inquiet de ce qui allait arriver au reste de ma division, qui était demeurée dans ma position de Meudon, et dont j'étais séparé par une distance de deux lieues. Les républicains étaient dans l'intervalle qui s'augmentait à chaque instant, vu que les troupes en fuite s étaient éparpillées et se dirigeaient du côté de la mer, où peu après tout devait être pris en détail par les républicains, qui les poursuivaient très-vivement.

A quelque prix que ce fût, j'essayai de percer et de revenir sur mes pas, pour rejoindre ma division déjà très-affaiblie par la déroute des deux mille hommes que j'avais menés au général de Tintigniac. Après avoir passé à la nage deux criks assez larges, ce qui rendait ma fuite par-là improbable, j'arrivai à Meudon.

Les six mille hommes qui me restaient n'avaient pas été attaqués; mais cette division se trouvait découverte partout, sans autre troupe pour la soutenir, et environnée d'ennemis; je n'y vis que l'impatience de fuir, et nous étions éloignés de quatre lieues de Sainte-Barbe, qui est à l'entrée de la falaise qui conduit à Quiberon.

En même temps que toute ma gauche, aux ordres du général de Tintigniac, et deux mille des miens, avaient été mis en déroute, l'aile droite, commandée par le général comte Dubois-Berthelot, avait aussi été attaquée, forcée de se retirer, et le général comte Dubois-Berthelot avait reçu un coup de fusil dans le bras. Je sentis vivement combien cet ordre de choses était périlleux, et que si l'ennemi faisait tout ce qu'il dépendait de lui de faire, rien ne s'opposait à ce qu'il n'allât lui-même annoncer nos déroutes devant les forts de Quiberon. Je trouvai les officiers qui étaient sous mes ordres, du plus grand sang-froid; je les quittai un moment pour observer et réfléchir seul sur le parti qu'il me restait à prendre dans cet ordre de choses, où tout me paraissait désespéré et où tout dépendait absolument du moment.

J'avais observé que les troupes républicaines, qui avaient forcé le général comte Dubois-Berthelot à la retraite, étaient peu nombreuses, et étaient restées en ordre sans continuer leur poursuite : elles étaient en vue ; je les évaluai à deux mille hommes, et crus juger que la blessure du général comte Dubois-Berthelot devait être la raison qui avait décidé cette retraite. Je le supposai occupant la belle position de la montagne de Lomaria, où, selon les circonstances, nous étions convenus de nous rallier; elle se trouvait une demi-lieue en arrière.

Je le crus d'autant plus, que les voyant arrêtés et ne plus faire de mouvement, je pensai que les républicains craignaient, en s'avançant, d'avoir en front la division du général comte Dubois-Berthelot et la mienne sur leur flanc ; je me trompais, mais cela me décida ; je me déterminai à tout oser pour prévenir les plus grands malheurs.

Sur-le-champ je fis marcher ma division en avant, et la portai dans une grande plaine au-dessous des hauteurs d'Auray, occupées par les ennemis. Je fis tout ce que je pus pour lui donner l'air d'une troupe qui va attaquer; les républicains le crurent et je les vis se retirer, prendre le chemin de la ville d'Auray où ils allèrent se renfermer; je les perdis de vue, et les fis suivre pour observer leur marche ; et quand elle me fut confirmée, je commençai à espérer, car c'était un préalable nécessaire pour en venir à mon but; alors ayant l'air de venir reprendre ma position de Meudon, ce fut le moment où j'assemblai mes principaux officiers, pour donner à chacun d'eux leurs instructions, et leur fis part de mon plan.

Je leur dis : « Six mille républicains sont à la poursuite « des troupes du général chevalier de Tintigniac, qui est « en pleine déroute avec huit mille royalistes qui vont être « tous pris en détail ou jetés à la mer; les républicains ne « forment plus de masse, ils sont en tirailleurs, occupent la « surface de trois lieues de terrain, et par conséquent « nulle part de la résistance; je vais tomber sur leurs der- « rières, ils ne s'attendent pas à ce mouvement; nulle part

« ils ne sont en force pour s'y opposer ; c'est un bon mo-
« ment.

« Nous venons de faire rentrer dans la ville d'Auray, la « seule troupe qui pouvait s'opposer à mon projet ; marchons « contre les autres. »

J'ordonnai à M. le marquis de Saint-Aulaire, brave officier et de beaucoup de talent, de faire mon avant-garde, avec trois compagnies de la paroisse de Beltz, formant quatre cents hommes tous marins, en qui j'avais, ainsi que dans M. le marquis de Saint-Aulaire, la plus grande confiance.

Je lui ordonnai d'entrer dans un village où l'on disait que les républicains avaient un poste, et de les attaquer vivement ; je lui donnai pour guide un sergent royaliste que je savais être de ce village, et lui dis qu'avec toute ma division je le soutiendrais et le suivrais à cinq cents pas.

La troupe de M. le marquis de Saint-Aulaire se conduisit avec beaucoup de bonne volonté ; ils entrèrent dans le village ; depuis un quart d'heure les républicains l'avaient évacué, mais en y laissant les plus affreuses traces.

Le sergent que j'avais donné comme guide, en passant devant sa maison, désira y entrer pour voir sa mère très-âgée, sa sœur, sa femme et deux petits enfans ; il entre : tous étaient dans la même chambre morts depuis un quart d'heure et percés de coups de baïonnettes ; cet homme devint, pour ainsi dire, fou de désespoir, et jetait des cris affreux. « Heu-
« reusement j'ai des armes, disait-il ; marchons, marchons ! »
J'arrive, les troupes passent, voient ces malheureux que le sergent avait fait mettre dans la rue, étendus à la porte de sa maison. Les femmes du village désespérées nous suivent ; tous partagent ce désespoir, tous sortent du village et marchent ensemble ; les femmes précèdent nos colonnes ; une demi-heure après, nous commençons à rencontrer les républicains marchant par petites troupes ; je laisse à penser la manière dont ils furent attaqués ; au bruit du feu, tout ce qui était à la poursuite de la division battue, cessa de poursuivre, revint se rallier et tâcha de se former ; mais il n'était plus temps, les royalistes se battirent avec la plus grande fureur :

en trois heures de temps, quinze cents républicains furent tués, sept ou huit cents à peu près furent faits prisonniers, leur déroute fut entière. Ils se sauvèrent dans les villes d'Auray, de Landevant et de Vannes; mon objet était rempli, les huit mille royalistes battus sous les ordres du général chevalier de Tintigniac furent délivrés; dans ma retraite, qui se fit ensuite, quatre ou cinq mille me rejoignirent, et presque la totalité dans la nuit suivante.

Après cet heureux succès, je me retirai sur-le-champ pour prendre position à gauche de celle de la montagne de Lomaria; je faisais mes dispositions pour y passer la nuit après une journée aussi fatigante, et j'envoyai un de mes aides de camp sur la montagne de ce nom, que je supposais avoir été occupée par l'aile droite commandée par le général comte Dubois-Berthelot; j'avais chargé cet aide de camp de l'instruire de mon arrivée et de tout ce qui s'était passé. Ce ne fut pas sans étonnement que j'appris la retraite de cette aile droite jusqu'à une lieue en arrière, et que le général comte Dubois-Berthelot s'était fait transporter, pour faire soigner sa blessure, dans la presqu'île de Quiberon. Je me remis tout de suite en marche pour aller prendre position à la gauche de cette droite, et j'occupai le village de Plumel; j'y passai la nuit.

Ce mouvement en retraite était fondé sur ce que, le poste de la montagne de Lomaria n'étant pas occupé, ma position dont c'était le point d'appui devenait mauvaise. Je ne doutais pas que les républicains une fois ralliés et que le général Hoche commandant en personne, ne fussent bientôt ramenés pour m'attaquer; après un désavantage, leur tactique ordinaire était constamment de recommencer de nouvelles attaques; le succès que je venais d'obtenir, en hasardant beaucoup, tenait à des circonstances extraordinaires, et je ne devais pas calculer sur un second miracle.

Je reçus le lendemain dans la matinée l'ordre de me rapprocher du quartier-général, et d'occuper trois petits villages qui en étaient à une lieue.

Les ordres étaient toujours énoncés dans le plus beau

style de l'art ; ils disaient, par exemple : « Si vous êtes battu, « vous vous retirerez sur tel point, successivement sur tel « autre, etc., etc.... » Vous vous retirerez ! Il fallait savoir que lorsque les chouans et toutes les troupes de cette espèce rompent l'ennemi, elles le poursuivent à outrance, et que lorsqu'elles sont rompues, elles s'éparpillent à toute course, à plus forte raison une réunion de paysans levés en masse et nullement aguerris.

Or le « vous vous retirerez », dans cette occasion, ne ressemblait pas mal à la dissertation du Père Joseph, pour laquelle le grand Condé lui donna une croquignole sur le doigt, en lui disant : « Apprenez, Père, qu'une armée ne marche « pas comme le doigt d'un capucin. »

Je dois dire que tous ces ordres venaient de M. le comte d'Hervilly, et non du général en chef, qui lui-même en souffrait autant que moi.

La position que je vins occuper était médiocre. Les républicains ne marchèrent pas sur moi. Je l'occupai trois jours. Dès que j'y fus arrivé, le reste des troupes soldées, qui n'étaient pas encore rentrées dans la presqu'île de Quiberon, allèrent rejoindre celles qui y étaient déjà.

Deux jours après je reçus l'ordre de me retirer, et de les remplacer au mont Saint-Michel, à Carnac, à Kergolan, à Ploarneck, et d'appuyer ma gauche à Sainte-Barbe. Je vins établir mon quartier-général à Carnac, bordant la mer, à laquelle j'étais adossé.

Cet ordre, signé *d'Hervilly*, comme tous les autres, disait littéralement : « Vous défendrez ces deux postes jusqu'à la « dernière extrémité, et vous ne les rendrez qu'après avoir « pris les ordres des généraux, qui ont fait les dispositions « nécessaires pour les soutenir. »

Le mont Saint-Michel, placé sur la côte à dix minutes de Carnac, est un monticule couronné d'une petite muraille en pierres sèches. Carnac est un village sans nulle espèce de défense, et dans une mauvaise position de guerre. « Se défendre « jusqu'à la dernière extrémité, et ne capituler qu'après « avoir pris des ordres, » cela suppose de très-fortes places

de guerre, ainsi que des troupes disciplinées et aguerries. Quel superbe, mais quel étrange langage pour un tertre, un méchant village, et des paysans un peu mal disposés!

Cette position, qui ne réunissait donc aucune condition militaire, avait deux lieues de développement. La droite était au mont Saint-Michel; la gauche à Sainte-Barbe, en passant les villages de Carnac, de Kergolan, de Ploarneck. Sainte-Barbe seul avait un moyen de retraite sur la presqu'île de Quiberon.

Mes instructions portaient aussi que j'étais couvert par un corps de très-bons chouans, commandé par le chef de division M. d'Allègre, et qui était placé une demi-lieue en avant de mon front.

A minuit, sans que j'en fusse averti, ce corps de chouans reçut l'ordre de se retirer sur l'heure à Kergolan. Je l'appris par des paysans qui fuyaient : on avait négligé de m'en instruire.

En même temps je reçus une lettre de M. Georges, qui commandait ma division de gauche à Sainte-Barbe; il m'annonçait que l'ennemi était à Plumel, village deux lieues en avant du centre de ma position, et que par des prisonniers qu'un détachement de sa division avait faits, il savait que dans la nuit, ou au plus tard à la pointe du jour, l'ennemi marcherait à moi sur trois colonnes, pour attaquer ma droite, ma gauche, et mon centre. La droite et le centre n'avaient derrière que la mer pour retraite. Il n'en existait donc pour moi que par le flanc gauche; et pour qu'elle réussît, il fallait supposer que les deux postes de Ploarneck et de Kergolan au centre, et de Sainte-Barbe à la gauche, eussent battu l'ennemi; car si l'un des deux se laissait forcer, tout ce qui se trouvait à la droite restait coupé.

Je connaissais la disposition et le mécontentement des troupes royalistes, et dis « que j'aimais mieux être traduit à « un conseil de guerre, que d'obéir à des dispositions et des « ordres dont il résultait, de toute évidence, que les gentils- « hommes et les fidèles Bretons que je commandais allaient « tous être égorgés ou noyés dans trois heures. »

Je pris mon parti sur-le-champ: il était alors minuit; je me mis en marche, et reployai ma droite sur mon centre, pour le renforcer en cas de besoin, ainsi que ma gauche, et, selon les circonstances, être à même de pouvoir faire ma retraite.

J'écrivis sur-le-champ à M. le comte d'Hervilly, pour lui rendre compte de mon mouvement, en annonçant que s'il m'envoyait les secours annoncés, en me déployant par ma droite, je pouvais reprendre ma position.

Deux heures après, étant arrivé à Ploarneck, je renvoyai un second aide de camp porteur d'un semblable rapport. Là, je fis une halte de quatre heures, pour attendre des réponses qui ne vinrent pas.

D'une hauteur d'où je découvrais toute la campagne, et voyais chaque mouvement de l'ennemi, j'observais ces trois colonnes se portant aux trois points d'attaque, et lorsque je jugeai n'avoir plus que quelques minutes sur celle qui marchait à Sainte-Barbe, je me remis en marche, en reployant toute ma ligne sur ma gauche.

Après avoir cheminé une demi-heure, la colonne que je conduisais, et qui était très-profonde, s'arrêta tout à coup: je n'avais pas un moment à perdre; mon mouvement était calculé à quelques minutes près. Je cours à la tête pour savoir la raison qui avait fait faire halte à la colonne; j'y trouvai le général chevalier Tintigniac, qui m'apportait, de la part de M. le comte d'Hervilly, l'ordre de retourner à Carnac. Je lui demandai « s'il m'amenait des moyens de m'y « soutenir, et qui étaient indiqués dans mes instructions ». Il me répondit « que non ». Alors je lui dis « que l'ennemi « serait une heure avant moi, qu'il m'avait fait perdre un « temps précieux, et je continuai ma marche. »

En arrivant à Sainte-Barbe, je trouvai M. Georges, qui commandait un corps d'excellents chouans; je le fis sortir du village pour reconnaître l'ennemi, qui commençait à se former à une petite distance, et dans une assez médiocre position. Je dis à M. Georges : « Réunissons ce que nous avons « de meilleur, attaquons sur l'heure, nous battrons l'ennemi,

« nous le poursuivrons, cela sauvera Sainte-Barbe, et peut-« être la presqu'île et l'armée. »

J'avais encore envoyé un aide de camp, excellent officier, pour lui faire sentir la nécessité de se maintenir dans le poste de Sainte-Barbe, et demander à M. le comte d'Hervilly du canon ; toujours point de réponse.

M. Georges me répondit : « Qu'il ne pouvait ni ne voulait « attaquer ; que ses gens étaient furieux, découragés, et ne « consentiraient pas à se battre ; qu'ils étaient indignés de « la conduite des troupes de ligne, de n'être en rien aidés. « Pourquoi, et pour qui sont donc venus tant de secours « de l'Angleterre, si l'on ne veut pas s'en servir ? Je me re-« proche bien, ajouta-t-il, d'avoir été un des chefs qui ait « protégé cette descente, qui ne tend à rien moins qu'à « faire écraser le parti, par le système destructeur que l'on « a adopté. »

Ayant deux lieues de falaise à traverser, et craignant que l'ennemi eût de la cavalerie, il voulait ordonner de faire la retraite à qui marcherait le plus vite jusque dans les forts.

Je m'élevai fortement contre cet avis, en assurant M. Georges qu'il était toujours dangereux à la guerre de prendre cette sorte de mesure ; mais par la disposition dans laquelle je trouvai M. Georges et les siens, je vis que toute attaque était impossible à espérer. Mais je lui prouvai que pour nous-mêmes une bonne retraite était impérieusement nécessaire ; je l'exigeai, et en ordonnai les préparatifs. Je l'assurai que, depuis quatre heures du matin que j'observais tous les mouvements de l'ennemi (et il en était huit), je n'avais pas aperçu de cavalerie, et lui répondais qu'il n'y en avait pas ; qu'enfin, il fallait songer à protéger la retraite de mes colonnes, et pourvoir à la sûreté des paysans, femmes, enfants, chariots, qui fuyaient les cruautés et les horreurs républicaines, et rentraient dans la presqu'île.

Je pérorai fortement les troupes sur ce texte ; elles me comprirent, et me montrèrent la meilleure volonté pour faire une retraite lente et disputée. Elle fut effectivement faite

avec un aplomb digne des meilleures troupes de ligne; presque toujours à la demi-portée de fusil, et avec un feu des mieux nourris. Il y eut même, de part et d'autre, des hommes tués à la baïonnette.

Après avoir marché en retraite très-lentement pendant trois heures, nous nous trouvâmes sous les forts qui ferment la presqu'île de Quiberon : de ces mêmes forts, on voyait l'action très-vive, qui se donnait et se soutenait avec acharnement.

Arrivé à deux ou trois cents toises des retranchements, j'y entrai pour parler à M. le comte d'Hervilly; je ne fus pas peu étonné de n'y trouver personne : les forts n'avaient aucune garde. J'y trouvai un seul poste, et quelques canonniers. Cependant l'ennemi était là, et l'on remarquera combien de fois j'avais écrit, et envoyé des aides de camp. Enfin, quel meilleur avertissement que les coups de fusil d'une action très-vive, qui se passait à la vue de ces mêmes forts ?

Dans cette retraite, depuis Auray, Landevant et Meudon, les républicains avaient commis leurs atrocités habituelles dans toutes les paroisses qui s'étaient levées pour nous : la terreur était dans ces malheureuses contrées. Dix-huit mille individus de tout âge et de tout sexe, qui avaient fui, étaient entassées sur le parapet du chemin couvert, et finirent, après avoir fait feu en l'air, et s'être blessés les uns les autres, par se jeter pêle-mêle, avec les vieillards, les femmes, les enfants, chevaux, bœufs, voitures, et se précipiter du haut de la palissade dans le chemin couvert du fort, et dans le camp retranché, d'où l'on se hâta de les faire passer dans l'intérieur de la presqu'île.

Heureusement, les troupes avec lesquelles j'avais fait la retraite étaient animées par les coups de fusil; elles avaient pris de la confiance, et j'eus l'extrême bonheur de pouvoir les former en ligne de bataille sous les forts, où elles combattirent de pied-ferme trois heures de suite. Le bon maintien des royalistes fit que l'ennemi n'entra pas dans les forts, et ne termina pas la campagne ce jour-là.

Alors seulement, on vit arriver le régiment de Dudresnay

pour garnir les forts, et M. le comte d'Hervilly parut. Il était trois heures; je fis rentrer mes troupes, et l'artillerie des forts, qui commença de faire un feu très-vif, éloigna les républicains.

Si j'avais attendu les secours annoncés et promis pour me soutenir à Carnac, au mont Saint-Michel, l'on voit que Sainte-Barbe se reployait, ou plutôt que les troupes qui y étaient se sauvaient. Ma droite et mon centre étaient jetés à la mer, et les républicains s'emparaient de la presqu'île de Quiberon. Je restais responsable à tous les pays royalistes de la perte de neuf ou dix mille des leurs; et, aux yeux de tout le monde, j'aurais été celui qui, par un grand et premier désastre, aurait préparé et déterminé tous les malheurs que de nouvelles fautes ont encore provoqués.

C'est ce qui serait arrivé si je n'eusse pas osé prendre sur moi d'allier à mes instructions mitigées, ce que les règles et l'empire des circonstances militaires me prescrivaient; d'ailleurs, les instructions que je recevais depuis le commencement m'avaient déjà éclairé et appris à les peser à leur juste valeur.

Je conviens que, dans ce moment-là, mon indignation contre M. le comte d'Hervilly fut très-grande, surtout en voyant que, non-seulement il n'y avait pas de dispositions faites pour me soutenir, mais pas même de dispositions pour la défense des forts. Aussi je lui dis, en entrant dans ces forts (où il arrivait à la tête de ses troupes, et moi à la tête des miennes) : « Je pense, monsieur, que vous trouve-« rez fort simple et juste que la journée d'aujourd'hui soit « expliquée entre vous et moi, en présence d'un conseil de « guerre. »

Ce fut le 7 juillet que cela se passa. L'abandon du poste de Sainte-Barbe est la faute la plus notable qui se soit faite, depuis que le sens commun entre pour quelque chose dans les combinaisons de ce métier-là. On s'en douta apparemment, car la nuit suivante nous sortîmes avec presque toutes les troupes soldées pour le reprendre. Il y eut des méprises, de la confusion; l'ordre se rétablit, on fit la retraite, après

avoir perdu deux officiers et seize hommes : nous eûmes de plus quelques blessés ; notre retraite fut suivie par les tirailleurs ennemis; une chaloupe canonnière que M. l'amiral Waren envoya près de la côte, et le canon des forts qui s'y réunit, leur fit beaucoup de mal et les arrêta : il n'a jamais négligé de nous rendre de pareils services, dans toutes les occasions semblables.

Le lendemain l'ennemi vint faire une reconnaissance; le canon des forts et celui des chaloupes canonnières lui tuèrent du monde, et l'éloignèrent.

Dès ce moment, il se trouva trente mille bouches de plus à nourrir dans la presqu'île. M. le comte d'Hervilly donna l'ordre que les royalistes recevraient la demi-ration du soldat soldé, les femmes et les enfants quatre onces de riz; ils ne recevaient aucune solde. Comme chef, j'en parlai à M. le comte de Puisaye, général en chef, et fis les plus vives représentations en faveur des royalistes indignés. M. le comte de Puisaye en exprima son mécontentement d'une manière fort amère dans la feuille d'ordre, et fit augmenter la distribution des royalistes; mais M. le comte d'Hervilly se mit à découvert, et leur proposa la solde et la ration entière, à condition de s'engager dans les troupes soldées à ses ordres. Alors on put juger que si l'on n'avait pas aidé le pays; que si l'on n'avait pas mis les royalistes en mesure d'aller en avant, et de faire la guerre qui leur était propre; qu'enfin, si l'on avait croisé les chefs et les opérations, c'était pour se former une armée soldée qui eût agi directement sous les ordres de M. le comte d'Hervilly. Jamais les calculs personnels n'avaient inspiré une idée plus fausse et plus inaccomplissable sous tous les rapports. Ce qui fait un chef, en révolution, c'est la confiance; or, M. le comte d'Hervilly ne l'avait pas, et ne pouvait pas, avec une solde, l'enlever au véritable chef, qui avait celle du pays; aussi cela fut-il rejeté unanimement, avec l'expression de la plus grande indignation. Il fallait ne pas les connaître, ni l'esprit qui les animait, pour pouvoir se laisser aller à croire qu'ils l'acceptassent.

M. le comte de Puisaye, qui attendait que le gouvernement d'Angleterre prononçât entre lui et M. le comte d'Hervilly, et qui jusque-là s'abstenait de donner des ordres, y dérogea dans cette occasion, et donna celui par lequel tout royaliste devait à l'avenir recevoir la ration entière; ils la reçurent effectivement.

Dès ce moment il se trouva trente mille bouches de plus de la presqu'île à nourrir; cette ration entière augmentait la consommation, et fit craindre qu'elle ne devînt trop considérable; il fut décidé que l'on reporterait les royalistes sur la grande terre.

M. le général, chevalier de Tintigniac, fut embarqué avec huit mille royalistes, ayant avec lui M. Georges. Il reçut l'ordre de faire la guerre en Bretagne, et de s'attacher particulièrement à incommoder l'ennemi sur ses derrières, surtout de faire l'impossible pour opérer quelque diversion utile.

M. le général de Tintigniac débarqua en forçant les postes de la côte; il parcourut une partie de la Bretagne, s'empara de beaucoup de petites villes occupées par les républicains; prit les différents détachements qui composaient leurs garnisons, et ne laissa pas que de leur faire beaucoup de mal. Mais il étendit trop loin ses opérations; il se porta du côté de Saint-Brieux; il eut à Cologon une affaire assez considérable; tout l'avantage fut de son côté, les républicains furent mis en fuite; le général de Tintigniac les poursuivait avec chaleur, et fut tué par un grenadier républicain, qu'il attaqua personnellement. Alors, M. Georges ramena les troupes dans le Morbihan : c'est alors qu'il fut fait général de cette armée.

M. Jean-Jean avec M. de Lantivy, et deux mille cinq cents royalistes partirent aussi pour descendre du côté de Quimper, et ils débarquèrent.

On envoya successivement presque tous les chouans et paysans, commandés par différents chefs.

Toutes ces différentes troupes furent successivement embarquées sur des chasse-marées.

Il en resta avec moi dans la presqu'île seulement quatorze cents, encore peu de jours après je devais retourner avec eux reprendre mon commandement dans l'intérieur; mon retard tenait à un plan d'opération qu'il fallait arrêter.

Le 11, on fit une sortie qui commença par une embuscade, et qui prit ensuite l'air d'une attaque régulière; elle se termina par une reconnaissance portée jusque sous le canon de l'ennemi. Nous chassâmes les avant-postes du camp qu'ils occupaient, et nous reconnûmes avec trop peu d'exactitude ses lignes sur les hauteurs de Sainte-Barbe; ses forces furent estimées à neuf ou dix mille hommes.

L'on sut le 14 l'arrivée d'un convoi portant l'infanterie de Béon, de Damas, de Salm, de Rohan et de Périgord, composant mille hommes, et commandés par M. le colonel comte de Sombreuil. Cette troupe était répartie sur une grande quantité de transports qui portaient de nouveaux secours : le tout était mouillé dans la baie le 15.

Nous voilà à la veille de la journée du 16, journée qui doit fixer notre attention. Depuis plusieurs jours M. le comte d'Hervilly méditait l'attaque de la position de Sainte-Barbe; il était décidé à la faire le 16. L'arrivée des troupes aux ordres de M. le comte de Sombreuil, la réputation des troupes qui la composaient, déterminèrent M. le comte de Puisaye, qui n'était nullement d'avis de faire cette attaque, à renouveler ses instances pour qu'au moins elle fût différée jusqu'après le débarquement de ce renfort. M. l'amiral Waren se joignit à M. le comte de Puisaye, dont il partageait les opinions; tout fut employé, mais inutilement. M. le comte d'Hervilly résista avec obstination et ne permit point de délai.

Dans l'après-midi du 15, je reçus l'ordre de commander douze cents royalistes pour être embarqués dans des bateaux, et être prêts à partir à dix heures du soir; les bateaux devaient être prêts à neuf heures, et M. le comte d'Hervilly devait charger un de ses aides maréchaux des logis du soin de ces préparatifs.

Mes instructions portaient que l'on me donnerait deux cents soldats anglais, et des bateaux portant du canon, pour pro-

téger mon expédition. Elle consistait à débarquer à Carnac, attaquer les républicains qui y étaient, et que je devais surprendre; ensuite prolonger la côte et attaquer les batteries qui s'y trouvaient; longer ensuite toute cette même côte pendant une lieue et demie, et faire une diversion sur la gauche de la position de Sainte-Barbe, afin de surprendre l'ennemi; il m'était enjoint de débarquer à minuit.

Mon instruction portait de plus que je me rendrais à huit heures du soir à bord de M. l'amiral Waren, pour convenir avec lui de ce qui avait rapport aux chaloupes canonnières et bateaux portant du canon, qui devaient venir avec moi.

Après avoir donné mes ordres à M. le marquis de Saint-Pierre, qui commandait sous moi les royalistes, et lui avoir donné celui de faire tout embarquer afin que tout fût prêt à mon retour, je me rendis à bord de la frégate *la Pomone*, montée par M. l'amiral Waren; je le trouvai fort préoccupé du projet de M. le comte d'Hervilly. Il me dit que, quant à ce qui me regardait, tout était prêt; que lui-même viendrait avec moi, et que je le trouverais en chemin.

Je revins au port d'Orange à neuf heures et demie; tous les royalistes étaient sur le rivage, mais point embarqués. M. le marquis de Saint-Pierre, à qui j'en demandai la raison, me dit qu'il attendait, mais qu'il n'y avait point de bateaux. Je courus chez M. le comte d'Hervilly lui en rendre compte.

Il se trouva que l'aide-maréchal des logis, marquis de Balleroi, qui avait été chargé de ce détail, les avait oubliés ou avait mal donné les ordres; je laissai démêler cette question à M. le comte d'Hervilly, et je retournai joindre ma troupe.

J'attendais ces bateaux : il en arriva successivement quelques-uns; à onze heures et demie j'avais huit cents hommes embarqués, il ne devait plus venir de bateaux; je retournai chez M. le comte d'Hervilly, pour lui faire sentir l'impossibilité pour moi de rien faire, et que, quant à ce qui me regardait, l'expédition était absolument manquée. Il me répondit : « Partez, partez avec ce que vous pourrez; mais

« partez tout de suite, je vous en rends responsable. » A quoi je répondis ? « Je pars, mais ne faites, dans le plan de « votre expédition, aucun calcul sur moi, car je ne réussirai « sûrement pas; ce n'est pas avec des troupes comme celles « que j'ai, que l'on peut avoir du succès dans de telles opé- « rations; d'ailleurs le moment est manqué, et l'on doit fré- « mir de ce qui arrivera demain. »

Je le quittai, et à minuit m'éloignai du port. A peu de distance je rencontrai tous les bateaux portant du canon, qui m'attendaient; je montai dans le canot de M. l'amiral Waren, et nous portâmes sur la rive de Carnac : il faisait jour quand nous arrivâmes; alors on ne surprend personne.

Je trouvai la côte garnie par des forces supérieures; les républicains, que j'évaluai à quinze ou dix-huit cents hommes, avaient du canon.

J'essayai de débarquer, et débarquai; mais par les dispositions de l'ennemi, je fus promptement obligé de me rembarquer; j'eus quelques tués et blessés; et M. l'amiral Waren, qui avait débarqué avec moi, fut le premier à reconnaître qu'il n'y avait rien à faire. Les royalistes le sentirent aussi, et ils avaient raison; mais ils se rembarquèrent avec précipitation, et se conduisirent fort mal; tous trempaient leurs fusils dans la mer, pour ne pas être obligés de s'en servir : jamais mauvaise volonté ne fut plus manifestée. Nous nous éloignâmes de la côte.

Dans ce moment, qui était une heure après la pointe du jour, M. le comte d'Hervilly se préparait à attaquer les retranchements de Sainte-Barbe. Il était sorti pendant la nuit avec trois mille hommes de troupes de ligne, trois pièces de canon de huit, cinq de quatre, et six cents chouans; il attaqua une heure après la pointe du jour : le régiment de la Marine formait la colonne de droite; celui de Dudresnay en formait une autre à quarante toises, à la gauche de la Marine; le régiment d'Hervilly, formant à lui seul la moitié de l'armée, était en colonnes par sections, et à la gauche, conséquemment très-séparé des deux petites colonnes de droite; derrière celles-ci étaient les six cents chouans, également en colonne,

et commandés par M. le duc de Lévis; le régiment de Loyal-Émigrant était en avant, en divisions séparées et ensuite en tirailleurs. Les colonnes, devant marcher parallèlement à la côte, s'éloignaient ou se rapprochaient, suivant les sinuosités. Les ennemis avaient leurs avant-postes sous les hauteurs de Sainte-Barbe, et leurs lignes à mi-côte, défendues par beaucoup d'artillerie très-bien disposée; leur nombre s'était augmenté, et était de seize à dix-huit mille hommes.

Lorsque l'on fut à demi-portée de canon, M. le comte d'Hervilly, voyant qu'il avait choisi pour point d'attaque le côté le plus fort de la position, fit marcher les deux colonnes de la Marine et de Dudresnay obliquement de la droite à la gauche : ainsi elles se présentaient diagonalement à la ligne de l'ennemi, qu'elles prolongeaient à la demi-portée du fusil. Elles se virent tout à coup enveloppées, par le front et par le flanc droit, d'un feu de mousqueterie et d'artillerie excessivement violent. Si ce feu eût été dirigé avec une justesse ordinaire, il eût été impossible qu'il se fût sauvé un seul homme de ces deux régiments. Le feu était si violent, que M. le comte d'Hervilly sentit que ces deux colonnes seraient fondues avant que d'arriver à la gauche. Il ordonna l'attaque des retranchements, et fit battre la charge.

M. le duc de Lévis porta la colonne des Chouans dans l'intervalle que la marche oblique de la Marine laissait entre ce corps et la côte. Un boulet qui tua son cheval et le blessa au pied, mit quelque désordre dans la colonne. M. de Froyé, aide-major de la Marine, fut envoyé pour demander à M. le comte d'Hervilly quel devait être son point d'attaque. Il lui fit observer que les deux colonnes de droite étaient beaucoup plus avancées que celles de gauche. Pour toute réponse, M. le comte d'Hervilly lui cria : « En avant, en avant; « vous arriverez trop tard, et je vous rends responsable des « inconvénients de votre lenteur. » Il alla en dire autant à Dudresnay et à M. de Rotalier, qui commandait l'artillerie; il fut obligé de quitter des positions d'où il avait déjà démonté quelques pièces à l'ennemi. M. le comte d'Hervilly pressa cet officier d'une manière si emportée, même si of-

fensante, qu'il le poussa avec tout son canon de campagne, et le porta aux tirailleurs dans le sable jusqu'aux jarrets des chevaux.

Loyal-Émigrant avait déjà abordé l'ennemi avec son intrépidité ordinaire.

M. le comte d'Hervilly qui, de chaleur et d'ardeur, avait souvent le malheur de perdre la tête, désespérant de cette attaque, quitta les colonnes de droite et l'artillerie qu'il avait poussées avec tant de violence, et courut faire battre la retraite à son régiment qui n'avait point encore souffert. M. de Saint-Cranc, aide-major de ce régiment et son aide de camp, vint lui faire observer que Dudresnay et la Marine battaient toujours la charge. M. le comte d'Hervilly lui dit de leur porter l'ordre de la retraite. Cet officier fut emporté par un boulet en le portant. Alors on vit en même temps battre la charge à la droite, et la retraite à la gauche; cela dura un quart d'heure.

Il y avait longtemps que les colonnes de la Marine et de Dudresnay souffraient, en tête et en flanc, le feu le plus meurtrier; elles avaient perdu les deux tiers, elles étaient brisées. La retraite de d'Hervilly indigna les soldats, et les mit en fuite.

Alors commença une déroute épouvantable ; des dix-huit canons on en perdit cinq, parce que les chevaux, blessés ou harassés par les sables, ne pouvaient plus s'en tirer. Sur soixante et douze officiers, le régiment de la Marine en laissa cinquante-trois tués ou blessés sur le champ de bataille. Celui de Dudresnay essuya une perte égale. Comme la retraite commençait, M. le comte d'Hervilly fut blessé d'un coup de canon.

Les ennemis envoyèrent à notre poursuite deux cents dragons ou hussards, et tous leurs tirailleurs. Leur ligne sortit ensuite ; ils nous poursuivirent avec la plus vive ardeur, et le plus grand acharnement. M. le comte de Boissieux, capitaine de grenadiers dans le régiment de d'Hervilly, soutint la retraite autant que ses faibles moyens le lui permirent. Presque tous les dragons ou hussards ennemis furent tués,

tant ils s'aventurèrent; mais nous avions affaire à un nombre si considérable de troupes, qu'il paraissait inévitable qu'amis et ennemis, tous n'entrassent ensemble dans les forts.

Heureusement que l'attaque dont j'avais été chargé avait manqué; je revenais avec mon détachement, et tous les bateaux portant du canon. J'étais avec M. l'amiral Waren; nous pouvions voir et juger les moindres détails de ce désastre épouvantable; tout nous paraissait nécessairement perdu. Au lieu d'aller débarquer dans le port d'Orange, je demandai de l'être sur le champ de bataille. Aussitôt à terre, je me jetai dans les ouvrages avancés pour protéger la retraite, et tâcher d'arrêter l'ennemi. Mais M. l'amiral Waren l'empêcha d'arriver jusqu'à moi, et, comme à son ordinaire, rendit les plus grands services de sa personne, ayant sous lui M. de Vaugiraud, capitaine de vaisseau dans la marine française, et son premier aide de camp. Ils placèrent, avec une célérité inimaginable, tous les bateaux portant du canon, les embossèrent, et en formèrent une batterie considérable qui enfilait la falaise; de là ils firent un feu si vif et si bien dirigé, que les colonnes ennemies furent arrêtées, et dans l'impossibilité de passer outre. On doit à ce hasard que les forts de Quiberon n'aient point été pris ce jour-là.

Ce fut tellement un hasard, que, si nous fussions arrivés quelques minutes plus tard, tout était fini; car lorsque le feu des bateaux qui étaient revenus avec moi, commença, les têtes des colonnes ennemies avaient déjà dépassé l'endroit où tous les bateaux avaient pu être embossés.

Il est de toute justice de dire que les troupes combattirent héroïquement ce jour-là, et qu'elles ne furent battues qu'à cause de l'énorme disproportion du nombre. D'ailleurs, elles étaient à découvert : leur nombre, comme je l'ai déjà dit, n'était que de trois mille hommes, et ils en attaquaient seize ou dix-huit mille retranchés dans une position inexpugnable, renforcée par quarante pièces de canon en batterie.

La grande perte porta sur les régiments de la Marine et de Dudresnay; ils furent anéantis. On a vu leurs soldats

crier *vive le Roi* en tombant morts ou blessés dans leurs rangs. D'Hervilly, Loyal-Émigrant et l'artillerie perdirent beaucoup moins. Dans cette retraite, les soldats avaient si bien conservé leur sang-froid, qu'ils tuèrent presque tous les dragons et hussards qui étaient tombés sur eux avec une témérité qui tenait plus de l'ivresse, que du courage.

Cette journée, dont la raison ne peut être ni expliquée ni comprise, coûta une quantité énorme d'officiers précieux, et la moitié des troupes. La blessure de M. le comte d'Hervilly fut jugée mortelle dans les premiers jours. Il était très-mal : cet événement laissait l'autorité dans un état fort équivoque. M. le comte de Puisaye était bien parti d'Angleterre, et arrivé en Bretagne avec le titre de général en chef, et même avec une lettre de commandement; mais les pouvoirs confiés à M. le comte d'Hervilly et le ton avec lequel il en avait fait usage, avaient persuadé que le titre de M. le comte de Puisaye n'était qu'illusoire quant aux troupes à la solde de l'Angleterre.

Dès ce jour-là il fit cependant notifier à l'ordre son autorité comme général en chef. Cela ne fit que compléter la preuve que cette autorité n'était qu'une chimère avant la blessure de M. le comte d'Hervilly, et cela n'établissait rien de plus pour le présent. D'ailleurs, l'opinion la plus parfaitement arrêtée, l'acte de foi le plus hautement articulé dans cette armée, était que, pour commander des troupes à la solde anglaise, il fallait être brevoté par le roi d'Angleterre, et M. le comte de Puisaye ne l'était pas.

Les officiers généraux royalistes ne l'étaient pas non plus, et par conséquent n'avaient pas un mot à dire au dernier soldat de ces troupes, qui certes ne leur auraient pas obéi.

Ce principe de désorganisation avait produit des idées et des prétentions fort extraordinaires dans la portion de la noblesse française qui était employée dans les diverses troupes et dans les différents services. On sait que lorsque l'autorité est diffuse dans sa source, elle ne peut être que fort incertaine dans la dégradation de l'échelle de ses grades.

Avec cette tournure des esprits, il était reconnu et avoué

que les moyens de défense étaient insuffisants, et les dispositions à contre-sens.

Le fort qui défendait la presqu'île, et fermait l'espace qui la sépare de la grande terre, espace très-étroit, s'appelle *fort Penthièvre*. Il est sur la côte de l'ouest; c'est un pâté environné d'un fossé palissadé, élevé sur un rocher couvert d'un tuf sablonneux, et d'un talus susceptible d'être gravi dans tout son pourtour. Le pâté tient à la côte opposée par un camp retranché des deux faces. Le feu du fort et du camp, celui de la demi-lune et des deux redans que l'on avait faits, couvraient parfaitement la falaise. Mais la mer basse laissait à sec de chaque côté une superbe plage de quatre cents toises de largeur sans défense, et par laquelle il était facile de tourner et le fort et les ouvrages. Toutes ces fortifications, d'ailleurs très-propres à détruire beaucoup de monde à l'ennemi s'il les eût attaquées de front, pouvaient bien résister à une attaque régulière, mais pas à une attaque de vive force, faite avec opiniâtreté par beaucoup de troupes.

Les différents corps de l'armée étaient disséminés dans les villages, dont le plus prochain était à un grand quart de lieue, et le plus éloigné à une grande lieue et demie.

On sait que dans une attaque de vive force la défense commence lorsque l'ennemi est à cinq cents toises ; qu'il parcourt cette distance avec rapidité ; qu'en arrivant il gravit et pénètre, ou qu'il est rompu et repoussé, et que l'événement est décidé dans un quart d'heure. Ainsi, aucune de nos troupes n'était en mesure d'arriver au fort avant la décision du combat.

Notre clôture dans la presqu'île avait attristé : la défaite du 16 découragea. Tant de motifs de mauvaise humeur ne pouvaient que réveiller le républicanisme dans une armée presqu'entièrement composée de soldats républicains, qui ne s'y étaient enrôlés que pour sortir des prisons, et qui ne pouvaient y être retenus que par des succès. Dès lors il fallait s'attendre à la désertion, aux conspirations, aux révoltes, etc., etc., surtout ayant à faire et à lutter contre un ennemi aussi corrupteur et intrigant.

Telles sont, dans la plus exacte vérité, les dispositions d'âme, de tête et de tactique avec lesquelles il nous fallait attendre désormais les efforts d'une armée qui chaque jour grossissait et allait devenir formidable.

Le surlendemain il y eut une espèce de conseil de guerre, dans lequel on s'occupa de savoir par qui serait remplacé M. le comte d'Hervilly. M. l'amiral Waren, qui y assistait, dit qu'il avait les pouvoirs du gouvernement pour, en cas de mort, nommer provisoirement et donner le grade d'officier général au service du roi d'Angleterre, à celui qui serait choisi pour un remplacement. Je n'avais pas été appelé à ce conseil, probablement parce qu'il devait y être question de moi. M. le comte de Botherel, procureur-syndic des états de Bretagne, qui y assistait, fut envoyé pour m'en parler, et voulut m'engager à accepter cette place. Je lui représentai « que nul homme sage ne pouvait se charger du résultat « d'une expédition absolument manquée et détruite dans son « principe et dans ses bases; qu'il ne restait plus qu'à attendre le résultat de tant de fautes; que je regardais tout « comme absolument perdu, sans possibilité de rien réparer, « et que je ne consentirais jamais à être chargé aux yeux de « toute l'Europe d'un dernier malheur, dont je regardais le « moment comme très-prochain et inévitable; » je refusai, ne voulant pas que les événemens que je prévoyais se passassent sous mon nom. Les plus grands dangers ont leurs charmes pour peu que l'on aperçoive de gloire dans la perspective même des mauvais succès; mais les médiocres dangers n'ont que des horreurs quand la perte de la réputation est attachée à la mauvaise fortune. En effet, en suivant attentivement tout ce qui a été dit ci-dessus, l'on jugera facilement que tout ce qui avait rapport à la Bretagne fut sans effet le jour où l'on ne permit pas aux royalistes d'aller en avant, et où l'on changea l'unique système de guerre qui leur était propre.

De même qu'il est aisé de voir que lorsqu'on leur a abandonné le poste de Sainte-Barbe, les républicains devaient nous regarder comme leurs prisonniers.

A plus forte raison sentira-t-on que tout fut détruit à l'affaire du 16, où tout ce qui ne fut pas tué, fut ensuite corrompu, sans être en force pour pouvoir se défendre.

Jamais personne ne pourra expliquer ce qui a pu décider M. le comte d'Hervilly à donner la bataille du 16. Il attaquait avec trois mille hommes, seize ou dix-huit mille hommes retranchés dans une position inexpugnable, hérissée d'artillerie. Quand on fait quelque chose à la guerre, cela doit supposer une raison. Hé bien ! quelle pouvait être celle de M. le comte d'Hervilly? Après avoir perdu beaucoup de monde, je suppose qu'il eût pris la position de Sainte-Barbe : qu'en serait-il résulté ? Une heure après il fallait l'abandonner : il n'avait pas assez de monde pour s'y soutenir, pas assez pour la garder, ainsi que la presqu'île de Quiberon.

D'ailleurs la position de Sainte-Barbe, qui est d'un très-grand développement, présente une face formidable à Quiberon, mais n'est pas de même du côté de la Bretagne.

Ensuite, pourquoi refuser constamment aux royalistes toute espèce de secours, particulièrement le 7, secours qui auraient produit un grand effet, pour acheter si chèrement le 16, ce que l'on a pas eu, ce que l'on ne pouvait pas avoir? Ce qui était tant apprécié le 16, n'avait-il donc aucune valeur le 7? Mais il faut en venir aux derniers événements de cette expédition.

Les jours qui suivirent la fatale journée du 16, il y eut une grande désertion ; elle fut cachée et ignorée : l'on rendait encore tous les comptes à M. le comte d'Hervilly, qui ne se crut pas obligé d'en rien communiquer ; de manière que l'on ne prit pas sur cela les précautions qui auraient été de la plus impérieuse nécessité.

Le 18, M. le comte de Puisaye, M. le marquis de Contades et moi, escortés d'un petit détachement, sortîmes des forts pour aller faire un tour sur la falaise. Nous vîmes de loin un officier-général républicain qui en faisait autant avec une troupe pareille. Peu à peu nous nous approchâmes. Lorsque nous fûmes à peu près à la distance de deux cents pas, le républicain nous fit signe avec un mouchoir blanc qu'il mit

à son épée, qu'il désirait nous parler. M. le marquis de Contades et moi, nous portâmes en avant. Lorsque nous fûmes assez près pour nous entendre, nous convînmes de faire retirer l'escorte et de ne garder qu'un officier. Je restai avec M. le marquis de Contades. Le général Humbert, qui nous demanda nos noms et qui se nomma, resta avec un capitaine de dragons appelé Lebreton. La conversation s'engagea entre lui et M. le marquis de Contades. Je ne parlai pas, mais j'écoutais avec beaucoup d'attention; il nous dit : « Pour« quoi nous battons-nous ? Il vaudrait bien mieux être d'ac« cord. Pourquoi n'écrivez-vous pas à Tallien ? L'on pourrait « s'arranger. Il est à Lorient. » M. le marquis de Contades lui répondit : « S'il ne fallait qu'écrire à Tallien pour rétablir « la justice et la paix en France, nous écririons à Tallien. « Le roi, Monsieur, nos princes, l'ordre entier de la noblesse, « n'apportent dans cette grande querelle aucune passion de « haine et de vengeance. Si votre Tallien et la majeure par« tie de ses confrères pouvaient avoir des sentiments aussi « purs, nous cesserions bientôt de nous battre. »

Il répondit encore : « Écrivez à Tallien : c'est le seul moyen « de s'entendre. »

En changeant de conversation, il dit ensuite : « Nous avons « trouvé M. le comte de Thalouet, lieutenant-colonel de « Dudresnay, blessé sur le champ de bataille; nous en « avons eu le plus grand soin, ainsi que de tous les autres « blessés et prisonniers; il a été généralement regretté dans « notre armée. Nous savons que vous avez eu les procédés « les plus généreux pour les prisonniers que vous nous avez « faits; comptez sur la représaille : il ne manque rien aux « vôtres. Combien avez-vous perdu d'officiers de la marine « avant-hier ? — Cinquante-trois. — C'est une grande perte « pour la France : touchons-nous dans la main. — J'y con« sens. — Son capitaine de dragons poussa son cheval en avant « avec empressement, en présentant la main à M. le marquis de « Contades. — Non, dit le général Humbert, il n'est pas encore « temps; écrivez à Tallien; nous nous reverrons. — Y a-t-il « longtemps que vous n'avez eu des nouvelles du général de

« Tintigniac ? ajouta-t-il. — Oui, il y a déjà quelque temps.
« — Nous en avons eu, nous; il se porte au mieux. Adieu,
« à un autre jour. — Oui, dit M. le marquis de Contades.
« Voyez les forts : nous y avons des vivres en quantité, des
« munitions, beaucoup d'artillerie et d'argent; au lieu de
« nous battre, venez partager tout cela avec nous. » Là j'arrêtai la conversation, et eus une altercation avec M. le marquis de Contades pour la faire finir; je la trouvais impolitique et dangereuse. Je croyais notre position déjà assez précaire pour ne pas tenter la cupidité de l'ennemi ; alors nous nous séparâmes.

Nous ne savions pas encore que ces vils ennemis avaient fusillé et massacré de sang-froid tous ceux de nos officiers qu'ils avaient fait prisonniers ou qu'ils avaient trouvés blessés sur le champ de bataille, à commencer par M. le comte de Thalouet. Ils savaient aussi la mort du général de Tintigniac; et le sieur Humbert, par une lâche mystification, avait l'air de s'affliger de la perte de nos officiers de la marine, et larmoyait en nous parlant de nos discordes.

Cette conversation qui m'avait fort choqué, qui avait amené une altercation très-vive entre M. le marquis de Contades et moi, ne laissa pas d'avoir d'assez grandes conséquences, surtout ayant été hautement racontée dans la presqu'île de Quiberon. Toutes les têtes y fermentaient; elle donna à beaucoup de gens, l'espérance, la croyance que l'on pouvait capituler, faire quelque arrangement avec les républicains, même y déserter; enfin, elle anima beaucoup de têtes qui voyaient et calculaient notre position. Je ne doute pas que, rapportée aussi dans le camp ennemi, comme elle l'a sûrement été, l'ennemi n'ait fait valoir nos aveux pour enflammer la cupidité, et venir prendre en entier ce que si bonnement nous proposions de partager.

Le 19, M. le comte de Puisaye donna l'ordre de construire des baraques en planches sur l'esplanade derrière les forts, pour y loger la division de M. le comte de Sombreuil : c'était assurément une très-bonne mesure, mais il fallait du temps pour rassembler tous les matériaux et pour achever l'ouvrage.

Le 20 au soir, il faisait une nuit extrêmement noire, le temps était couvert d'une brume fort épaisse, il pleuvait; je rentrai chez moi à dix heures, et cette grande obscurité me donna de l'inquiétude. Je montai à cheval, et allai en avant des forts visiter les postes avancés, qui ce jour-là étaient gardés par les royalistes, pour leur bien recommander la plus grande activité et la plus grande vigilance par une nuit aussi dangereuse.

En revenant je rentrai dans les forts sans que l'on vînt me reconnaître; je n'y vis presque personne, à peine des sentinelles; cela augmenta mes inquiétudes, et je revins au quartier général faire part de mes observations, faire sentir les inconvénients de se garder aussi mal, surtout par une nuit si favorable pour une surprise. Après m'avoir écouté, on me répondit en riant: « Que l'on n'était ni alarmé ni alarmiste. » J'allai chez moi : il était onze heures et demie du soir; à deux heures après minuit les forts étaient pris.

J'aurais dû dire auparavant, que l'on savait que trente soldats du régiment de d'Hervilly avaient déserté la nuit précédente, et que le même jour on arrêta un soldat de ce même régiment, convaincu d'avoir reçu dix mille livres en assignats de l'ennemi. La connaissance de la désertion, réunie à celle de la corruption, eût certainement dû dicter des précautions suffisantes. Cependant en disant suffisantes, je reconnais qu'aucune ne l'était, avec les faibles moyens qui restaient; mais je veux dire toutes celles possibles.

Le régiment d'Hervilly fournissait chaque jour cinq compagnies à la garde du fort; les autres corps y envoyaient alternativement, proportionnellement à leur force. Ce jour-là, c'était une partie du régiment de Périgord qui y était avec d'Hervilly; la demi-lune et les deux redans étaient gardés par un détachement de Royal-Émigrant et six cents royalistes qui garnissaient aussi une tranchée en avant. Tous les postes envoyaient des patrouilles pour éclairer la falaise; comme je l'ai déjà dit, la nuit était obscure et pluvieuse.

Les ennemis avaient vêtu beaucoup de leurs soldats avec

les habits, les capotes et les chapeaux qu'ils nous avaient pris sur le champ de bataille le 16. Chaque patrouille de d'Hervilly qui sortait du fort et y rentrait, était doublée par ces républicains travestis, dont les troupes qui s'avançaient sur la falaise, avaient notre mot d'ordre. Quelques personnes de Royal-Émigrant s'aperçurent de cette différence de patrouilles qui sortaient, à celles qui rentraient. Un volontaire de ce régiment en vit une fort considérable qui tournait le fort par le côté de l'ouest; il alla pour la reconnaître, la joignit pendant qu'elle gravissait le fort : il se hâta de gravir plus vite, fut reconnu et renversé à coups de crosse. Un autre volontaire avait été envoyé au fort pour rendre compte de la même observation faite sur les patrouilles. Alors l'ennemi avait escaladé et assommait quelques canonniers qui étaient à leurs pièces; alors aussi d'Hervilly, l'ennemi venu avec les patrouilles et celui qui venait de gravir le parapet se réunirent. Le détachement de Périgord, dont plus du tiers était composé de volontaires gentilshommes périgourdins, prit les armes, chargea les républicains à coups de baïonnettes, en fit un grand carnage, et périt jusqu'au dernier les armes à la mair

Le commandant du fort, qui était un lieutenant-colonel du génie, M. l'Anglais, sortit dans le camp retranché pour envoyer chercher du secours. Un bataillon de d'Hervilly, logé dans le village le moins éloigné, eut ordre de marcher par compagnies, à mesure qu'elles seraient formées. Le jour commençait à poindre. Un officier d'artillerie commandant deux pièces de canon placées sur la droite, derrière le camp retranché pour battre la plage, aperçut une ligne noire, profonde et mobile, parallèle à la côte et dans la mer; il tira dessus à cartouche. C'était une colonne jugée de quatre mille hommes, dans l'eau jusqu'à la poitrine, qui, se voyant découverte et foudroyée, se jeta sur la falaise et entra ensuite par le camp retranché. Une autre colonne de force égale marchait en même temps aussi dans la mer à gauche, pour nous tourner et pénétrer par ce côté-là. Les deux colonnes étaient suivies par un corps de huit mille hommes,

qui marchaient en bataille sur la falaise, avec deux mille tirailleurs sur son front.

On avait dit simplement aux troupes que l'on avait été demander, de marcher au fort, sans les avertir qu'il était surpris et que l'ennemi en était le maître. La première compagnie des grenadiers de d'Hervilly s'y présenta, fut fusillée, se comporta avec intrépidité et fut détruite. La seconde la suivit; les ennemis crièrent aux grenadiers : « Camarades, ve-« nez vous joindre à nous; vous serez bien traités. » Elle n'hésita pas, et passa presque entièrement avec les autres traîtres. M. le comte de Grammont, leur capitaine, et le lieutenant M. de Saint-Didier, leur dirent tout ce qu'il y a de noble et de touchant; ils ne purent même se faire tuer. Vinrent ensuite deux autres compagnies conduites par M. le lieutenant-colonel comte d'Atilly, qui fut tué en arrivant; elles se donnèrent aussitôt aux républicains.

Les troupes qui gardaient les ouvrages extérieurs, foudroyées par derrière par le feu du fort, attaquées en avant par des forces supérieures, se jetaient dans le camp retranché où les ennemis les accablaient encore.

M. le marquis de Contades, qui y arriva alors, leur dit qu'elles ne pouvaient rendre là aucun service, et qu'elles devaient rentrer dans l'intérieur pour se rallier aux autres troupes.

Réveillé par les premiers coups de canon, j'étais arrivé aux forts avec M. d'Haire, major commandant le corps Royal-Emigrant, qui était autrefois capitaine de grenadiers du régiment que j'avais commandé en France.

Nous arrivâmes pour être témoins des détails que je viens de faire. Peu après, le corps de Royal-Émigrant arriva; il formait à peu près deux cents hommes. M. d'Haire, le meilleur, le plus valeureux homme qu'il y eût, me demanda s'il ferait bien d'attaquer; il en mourait d'envie; je calmai son intrépidité en lui démontrant qu'il n'était plus temps, et qu'il se ferait écraser inutilement. Nous nous retirâmes à quelques cents toises, et nous continuâmes à observer.

En montant à cheval, j'avais donné l'ordre à M. le marquis

de Saint-Pierre de rassembler les royalistes et de les amener sous les forts, où il me retrouverait. Il arriva une demi-heure après moi, avec huit cents hommes; je les réunis à la troupe de Royal-Émigrant. Là j'avais fait mon calcul d'attendre, croyant que successivement il arriverait d'autres troupes, et que l'on établirait une ligne de défense pour disputer le terrain, seule et dernière ressource; mais il n'en arriva point.

Comme je l'ai déjà dit, toutes les troupes étaient subdivisées dans treize villages sur toute la surface de la presqu'île, et nullement à portée de secourir les forts.

Par excès de malheur, ou plutôt d'impéritie, le parc d'artillerie, que l'on place toujours en arrière-garde, était pour ainsi dire placé en avant-poste, et occupait le village le plus près des forts: les républicains s'en emparèrent sur-le-champ. Il ne resta rien du parc, de toute l'artillerie, des petites armes, magasins et munitions. La portion des troupes qui resta fidèle, se trouva sans canons ni cartouches.

Pourra-t-on jamais expliquer la négligence qui fit que depuis trois jours qui avaient suivi le débarquement de la division de M. le comte de Sombreuil, à l'exception du régiment de Béon, on ne lui avait pas distribué de cartouches, et qu'elle ne put pas tirer un coup de fusil?

Quelques troupes ennemies pénétrèrent aussitôt, et avancèrent dans l'intérieur de la presqu'île. Cette avant-garde, qui n'était que de sept à huit cents hommes, était commandée par le général Humbert.

Alors M. le major d'Haire, avec le peu d'hommes qu'il avait de Royal-Émigrant, et moi avec huit cents royalistes, commençâmes à nous retirer, pour nous replier sur la ligne que nous supposions devoir se former quelque part.

M. le comte de Puisaye, ne voyant que des troupes dispersées, surprises, qui ne croyaient pas à son autorité dans le moment où il en fallait une active et absolue, crut que s'il ne pouvait pas sauver la presqu'île, il devait au moins sauver sa correspondance avec l'Angleterre, avec nos Princes, et surtout le secret et la destinée des affaires de Bretagne.

M. le comte de Sombreuil était l'officier supérieur breveté par le roi d'Angleterre. Il avait la confiance des troupes, une réputation militaire, et commandait la meilleure division de l'armée. M. le comte de Puisaye alla le trouver, lui dit ses motifs, lui exposa les circonstances, l'invita à rallier les autres troupes à sa position ou à telle autre qu'il croirait meilleure, et lui laissa le commandement. Il se rendit ensuite à bord de M. l'amiral Waren, qui se dépêcha d'envoyer des chaloupes pour emporter ce que la défense et la retraite de M. le comte de Sombreuil pourraient sauver.

Dans ce moment-là (et il était quatre heures du matin), l'on embarquait dans le port d'Orange tous les hôpitaux, les blessés, enfin toutes les personnes qui étaient inutiles à la défense. Le régiment d'artillerie aux ordres de M. de Rotalier s'embarqua en totalité; il regarda son service comme inutile, ayant perdu toute l'artillerie. Alors s'embarquait qui voulait : il y avait une grande quantité de chasse-marées et autres embarcations qui sauvèrent tout le monde, à l'exception de ceux qui arrivèrent trop tard, ou qui se crurent obligés de rester jusqu'à la dernière extrémité. Je vis alors embarquer M. le comte d'Hervilly.

M. le comte de Sombreuil, qui était arrivé depuis peu de jours, ne connaissait en rien la localité sur laquelle il avait à agir; aussi n'en tira-t-il pas tout le parti possible. Il resta à la position la plus prochaine de ses quartiers, mais elle était fort en arrière. A une demi-lieue et une lieue en avant il y en avait deux autres excellentes, qui ne furent ni occupées ni défendues. Cette faute fit gagner du temps à l'ennemi, qui s'avançait en petit nombre, mais avec rapidité, dans la profondeur de la presqu'île.

Depuis quelques heures je me retirais devant l'ennemi avec huit ou neuf cents royalistes et le corps de Royal-Émigrant; je vins prendre position à la droite de la ligne commandée par M. le comte de Sombreuil. Elle se trouvait alors composée de sa division, des faibles restes de Royal-Émigrant, de la Marine, de Dudresnay, d'Hervilly.

M. le comte de Sombreuil, attaqué dans sa position, se re-

tira sur le fort Portaligen, qui se trouve sur le bord de la mer; il est fait pour défendre la côte, et n'offre aucune défense du côté de la terre. Les troupes y arrivèrent dans le plus grand désordre : les républicains les suivaient de près; mais ils furent arrêtés par le feu épouvantable que faisait une corvette anglaise, portant vingt-quatre pièces de canon qui balayaient une plage découverte, sur laquelle ils étaient obligés de passer. Cette corvette se trouvait heureusement mouillée là, et était à la demi-portée de canon du rivage; elle se nommait *l'Alouette*.

L'on commença à entendre des cris : « Rendez-vous; bas « les armes; on ne vous fera rien ! » Il s'élevait d'autres voix des régiments à la solde anglaise, disant : « Il faut nous ren- « dre; ils ne nous feront rien. » M. le comte de Sombreuil fut un moment fort incertain du parti qu'il prendrait. Je l'assurai que s'il se rendait, il en serait la victime, ainsi que tous ceux qui mettraient bas les armes. Les mêmes cris continuaient. M. le comte de Sombreuil voulut parler au général Humbert; mais il était impossible de s'approcher, à cause du feu de la corvette. Le général républicain demanda, exigea qu'on le fît cesser : on eut beaucoup de peine à le faire comprendre à la corvette. Enfin, on y parvint, et le feu cessa. Alors les républicains s'avancèrent. Les mêmes cris : « Rendez-vous; il faut nous rendre ! » recommencèrent. On se rendit.

J'avais dit à M. le comte de Sombreuil que, quant à moi, comme officier-général royaliste, il n'y aurait pas de quartier et que j'aimais mieux être noyé que d'être pris. Je le quittai, et à quelques pas de là j'entrai dans la mer, où il y avait déjà quinze à dix-huit cents personnes, officiers, royalistes, paysans, femmes, et quelques officiers et soldats des troupes soldées; enfin, ceux qui n'avaient nulle confiance dans ces promesses vaguement exprimées. Plusieurs même s'étaient déjà brûlé la cervelle ou passé leurs épées au travers du corps. Tout ce qui était là a péri. Les chasseurs républicains commençaient à faire feu sur les têtes de ceux qui n'étaient pas encore noyés.

Je m'étais avancé dans la mer jusqu'à ce que j'eusse de l'eau jusqu'au menton : là, j'attendais et regardais défiler M. le comte de Sombreuil et ses troupes. Alors j'aperçus sortir de derrière une pointe de rochers qui s'avance dans la mer, un petit canot anglais ; il était commandé par un jeune officier de la marine, et armé de six matelots. M. le général comte Dubois-Berthelot, qui était aussi dans la mer, et assez près de moi, l'aperçut, et le reconnut à deux ronds blancs qui étaient sur son avant, pour être un canot de la frégate *la Galathée*, commandée par M. le capitaine Keath, fort ami du général comte Dubois-Berthelot, qu'il avait deux fois transporté, sur son bord, d'Angleterre dans les pays royalistes. Aussitôt il me cria : « Mon cher comte, voilà un canot que « je reconnais appartenir à *la Galathée :* sûrement mon ami, « le capitaine Keath me fait chercher ; approchez-vous de moi ; » ce que je fis. Alors levant son chapeau, surmonté d'un haut panache blanc, signe des généraux royalistes, il parvint à se faire voir. Le canot arriva. On nous tendit à chacun une rame, et on nous tira à bord. Nous sauvâmes douze ou treize personnes, ce qui était tout ce que le canot pouvait contenir, et nous poussâmes au large. Il n'y avait pas de temps à perdre, car les chasseurs républicains tiraient tant qu'ils pouvaient sur le canot ; mais personne ne fut atteint. Nous fûmes portés à bord de *la Pomone*, frégate montée par M. l'amiral Waren.

En nous éloignant, à deux portées de canon de la côte, nous rencontrâmes toutes les embarcations de l'escadre qui venaient chercher tout ce qu'il était possible de sauver ; elles arrivaient avec beaucoup de peine, ayant à lutter contre la marée et le vent, qui était très-fort, et absolument contraire. Nous leur apprîmes que l'on s'était rendu, qu'il n'était plus temps : elles retournèrent à l'escadre.

Si M. le comte de Sombreuil eût différé d'une demi-heure cette fatale reddition, lui et tout ce qui a été pris était sauvé. Il fut conduit, avec trois mille et quelques cents hommes, dans les prisons d'Auray et de Vannes, où ils ont été fusillés.

Telle fut la dernière faute commise, et d'autant plus grande, que l'on s'était rendu sans capitulation écrite ni faite de chef à chef.

Ce même jour-là le côtre qui avait porté le lettre de M. le comte de Puisaye au gouvernement d'Angleterre, arriva sur les huit heures du matin, et rapportait la réponse du gouvernement. Elle posait les limites des pouvoirs confiés à M. le comte d'Hervilly, les établissait dans leur véritable jour, et tels qu'ils auraient dû être compris; enfin, pour trancher toute espèce de difficulté, le gouvernement envoyait à M. le comte de Puisaye le brevet de lieutenant-général au service du roi d'Angleterre.

Cela ne servit qu'à augmenter les regrets, en montrant clairement que tout ce qui avait eu lieu n'aurait jamais dû exister.

Tous ceux qui avaient échappé au désastre de cette affreuse journée furent subdivisés à bord des vaisseaux et transports mouillés dans la baie.

M. le comte de Sombreuil et tous les prisonniers n'arrivèrent que le lendemain dans les prisons d'Auray et de Vannes : ils marchèrent avec une très-faible escorte; ils passèrent une partie de la nuit très-obscure dans un bois assez considérable. Pendant cette halte, qui fut de plusieurs heures, ils furent à peine gardés. Des personnes qui y étaient, entre autres un aide de camp à moi, que j'ai revu depuis, et qui m'a raconté beaucoup de détails sur cette marche, m'a assuré que tous, sans employer aucun moyen de force, auraient pu se sauver. La proposition en fut faite; mais elle fut combattue et rejetée par des personnes considérables, particulièrement par M. le comte de Senneville, lieutenant-général dans la marine royale et cordon-rouge, qui était le plus ancien et le plus éminent en grade.

L'on prétend (et ce fait m'a souvent été assuré depuis) que les autorités militaires, mécontentes de ce que l'envoyé du peuple Tallien avait manifesté ne point reconnaître de capitulation (car il avait dit que lui seul était en droit d'en faire), avaient voulu donner aux prisonniers le moyen de

sauver leur vie en les faisant à peine escorter, et ce n'était assurément pas les troupes qui leur manquaient. Je ne peux cependant rien assurer de positif sur ce fait, qui me paraît plus que probable.

L'analyse de cette malheureuse affaire, et l'expédition de Quiberon tant décriée, objet de l'attention et des ressouvenirs publics, je puis le dire, objet de son indignation; cette analyse, dis-je, est aisée à faire; et si elle l'est, c'est surtout par moi.

Je commandais l'armée royaliste, qui devait la couvrir et la protéger. Il fallait, par ma place, que je fusse instruit de tout, et les moindres détails ne pouvaient m'être étrangers. Je ne devais en rien figurer entre M. le comte de Puisaye et M. le comte d'Hervilly; je devais rester, moi, chef de l'armée catholique et royale. Par l'empire de la nécessité, je devais savoir ce que chacun des deux pensait et voulait; je devais connaître leurs plans et leurs projets, juger et apprécier ces mêmes plans et projets; j'avais sur cela une base plus étendue que M. le comte d'Hervilly, celle de pouvoir connaître et calculer les intentions, l'esprit des royalistes et les ressources du pays.

Entouré d'eux, j'en savais cependant beaucoup moins que M. le comte de Puisaye, qui depuis trois ans était leur chef suprême et qui avait leur entière confiance; mais il devait et était forcé, par ma place du moment, d'en avoir en moi; ses instructions et ses projets qui m'étaient connus, devenaient des échelles de proportion qui devaient fixer mes calculs et mes opinions.

Tout ce que je dis là est applicable à M. le comte d'Hervilly, qui avait le même intérêt à la réussite de mes opérations; il pouvait bien cependant me cacher ses arrière-pensées sans pouvoir m'empêcher de les deviner.

Je dirai de plus que le même ordre de choses existait presque nécessairement vis-à-vis de M. l'amiral Waren, commandant des forces maritimes de la Grande-Bretagne.

Quant à celui-là, il était aisé à connaître : franc, ouvert, aussi vrai que valeureux, prêt à tout pour opérer le bien,

d'une activité inimaginable, un des grands marins de son pays, ayant toujours été employé sur nos côtes, ayant disputé de zèle et de dévouement pour servir notre cause, et l'ayant constamment servie d'une manière au-dessus de tout éloge. Tout pays doit s'honorer d'avoir un homme qui, à un courage héroïque, réunit autant de loyauté, de noblesse et de moralité; à part ses services publics, il n'y a personne qui en particulier n'ait eu à se louer de lui.

Je fus donc à même de connaître l'ensemble et la marche de cette opération, depuis le moment où elle a été conçue, jusqu'à celui qui l'a terminée.

Depuis longtemps les pays royalistes dépérissaient; leur langueur tenait au manque absolu de moyens : cette pénurie les avait tous mis dans un état de paix; paix forcée qui n'en changeait pas l'esprit, mais qui les forçait à la nullité.

Ils avaient longtemps reçu des secours partiels, qui ne les avaient jamais mis à même que de prendre des demi-mesures; sur trois envois faits, deux au moins tombaient entre les mains des républicains; et ces secours de détail ne menaient qu'à quelques mesures partielles, ne remplissaient jamais l'objet et devenaient ruineuses sans profit.

M. le comte de Puisaye, créateur du parti en Bretagne, après avoir préparé les esprits, laissa des agents pour l'entretenir; il forma le projet d'aller lui-même à Londres, et tâcher d'obtenir en masse ce qui n'avait jamais été accordé qu'en détail.

Il était le premier chef royaliste qui prît cette marche. Il fut bien accueilli; il se fit un ami de M. Windham, qui prit toute confiance en lui; il sentit qu'en faisant une grande expédition tout réussirait; que tous les pays royalistes secourus en même temps pourraient reprendre les armes, et mutuellement se soutenir par leurs forces communes. Après neuf mois de discussions, de plans, de raisonnements, cette expédition fut décidée sur les bases que l'on a vues.

Beaucoup de personnes sollicitaient d'y concourir. La place la plus désirée par ceux qui en désiraient, était celle qu'a

occupée M. le comte d'Hervilly. M. le comte de Puisaye, en déplaisant à beaucoup d'autres, la lui fit donner; elle était l'objet des vœux de M. le comte d'Hervilly, et il ne savait comment en exprimer sa reconnaissance au chef à la demande duquel l'Angleterre faisait une expédition qui devait coûter vingt-huit millions.

M. le comte de Puisaye, prévoyant quelle immense quantité d'affaires civiles et militaires l'attendaient en Bretagne, demanda que tout ce qui appartenait au gouvernement d'Angleterre fût sous la gestion de M. le comte d'Hervilly; cela comportait les troupes à la solde anglaise, l'artillerie, les munitions, les vivres, les habillements; enfin, les effets de toute espèce appartenant à ce gouvernement.

Toutes les formes de la plus grande subordination et de reconnaissance furent d'abord celles de M. le comte d'Hervilly à l'égard de M. le comte de Puisaye.

Tout était prêt et l'on partit : c'était déjà, comme affaire de mer, en assurer le succès, que de confier ce convoi à M. l'amiral Waren.

L'on a vu de plus que M. l'amiral Brülport, commandant l'escadre anglaise, devait le protéger; que seize vaisseaux de ligne français voulaient l'intercepter; qu'ils se montrèrent, perdirent trois vaisseaux et allèrent se cacher à Lorient.

Tout arriva dans la baie de Quiberon. M. le comte de Puisaye avait parlé si vrai, avait donné des renseignements si justes, que tout fut débarqué sur la plage, non-seulement sans opposition, mais aux cris de *vive le Roi!* sans être obligé de tirer un seul coup de fusil.

Tout promettait des succès : le premier devait être de s'emparer de la presqu'île de Quiberon; elle se rendit aussi sans tirer un seul coup de fusil. L'on trouva une presqu'île de deux lieues de long sur une de large, dans laquelle il y avait treize villages plus ou moins considérables, fermée à son sommet, qui la joint au continent, par de très-bonnes fortifications, quoi qu'insuffisantes; des forts où se trouvaient déjà les moyens de défense, puisque rien n'avait été enlevé,

et qu'ils s'étaient rendus sans combattre; tout enfin était à souhait.

Le convoi et les vaisseaux étaient mouillés près de nous dans cette rade, qui est un des meilleurs ports du monde; les vaisseaux de toutes les marines de l'Europe pourraient y mouiller à l'aise sur le meilleur fond, et y hiverner étant parfaitement abrités.

Tout ce que M. le comte de Puisaye avait dit et promis au gouvernement d'Angleterre se trouvait donc vrai et réalisé.

Il ne restait plus qu'à en tirer le parti que la cause générale devait en obtenir.

Maintenant, demandera-t-on, pourquoi cela n'a pas été? Pourquoi on n'a pas mis à profit les immenses secours que l'Angleterre nous avait accordés et donnés? A qui le demandera-t-on?

Sera-ce à M. le chevalier Waren, amiral du roi d'Angleterre, qui, chargé de nous transporter, de nous débarquer, en cas que cela fût jugé possible par nous, avec l'ordre de ne rien compromettre, de nous munir des immenses secours accordés et si loyalement donnés, qui a rempli cette mission avec tant de zèle, d'activité et de dévouement? Quel est celui qui oserait le penser, et lui dire : Auriez-vous pu mieux faire que vous n'avez fait?

Une fois tout débarqué, sa mission n'était-elle pas remplie? Avait-il des ordres à donner? Chaque portion d'autorité n'était-elle pas répartie? Confiée à des chefs, n'en a-t-il pas attendu les résultats? Ne nous a-t-il pas constamment aidés, soutenus? N'est-il pas constamment resté près de nous et autour de nous? Pouvait-il opérer tout à la fois et sur mer et sur terre? Personne ne me dira qu'oui. Or, tout ce que la marine pourrait faire était donc fait; il nous restait, à nous, d'en faire un bon usage.

Pourquoi avons-nous constamment opéré de manière à amener, à hâter la fin la plus désastreuse? Le demandera-t-on à M. le comte de Puisaye? Alors il répondra :

Créateur du parti catholique et royal en Bretagne, l'ayant

dirigé avec succès pendant trois ans, le voyant, faute de secours, prêt à s'éteindre, et, par cette raison, inactif dans ce moment, j'ai formé le projet d'aller en Angleterre, mettre sous les yeux du gouvernement son état languissant, lui démontrer l'ordre de choses qui pouvait renaître, mais aussi la nécessité d'un grand secours; j'ai dit qu'avec cela nous débarquerions sans opposition. Non-seulement il n'y a pas eu d'opposition, mais même tout le pays est venu à nous. J'ai dit que nous aurions la presqu'île de Quiberon, le dépôt le plus inimaginablement beau pour former et recevoir nos magasins; sans tirer un coup de fusil nous l'avons eu. On nous a remis les forts dans le meilleur ordre, munis de tout ce qui pouvait servir à les défendre, quand même nous n'aurions pas apporté avec nous tout ce qu'il fallait pour cela.

Plusieurs millions, quatre-vingt mille fusils, quatre-vingts pièces de canon, des habillements pour soixante mille hommes, des vivres de toute espèce pour un an, des poudres pour servir à la consommation de toutes les armées catholiques et royales pendant deux ans, des boulets, des balles, des caissons, des artilleurs, des ingénieurs, des chevaux d'artillerie, enfin tout ce qui tient à cela dans les plus petits détails : tout y a été débarqué, reçu et renfermé; cela, comme je l'avais dit, sans opposition, toujours sans tirer un seul coup de fusil.

Je voulais qu'ensuite les troupes régulières à la solde anglaise restassent pour garder et faire la garnison de la presqu'île, des forts et des magasins, y attendre les secours qui devaient être renouvelés par l'Angleterre en cas de succès, et qui le furent déjà par l'arrivée du convoi et des troupes aux ordres de M. le comte de Sombreuil, qui arriva avec quarante bâtiments de transport. Je ne pouvais rien craindre pour la presqu'île, les forts et les magasins avec une aussi forte garnison, dans une presqu'île entourée de plus par tous les bâtiments de guerre anglais. Avec un tel ordre de choses, c'était une position inexpugnable une fois tout cela établi, et cela l'était.

Je voulais (c'est toujours M. le comte de Puisaye qui parle)

atteindre au but, le seul qui nous en a amené là; car tout, jusqu'à ce moment, n'était que préparatoire; je voulais, dis-je, me porter en avant, armer les royalistes, leur donner les moyens de combattre, faire suivre leurs colonnes de chariots portant des armes et des munitions, les distribuer à ceux qui faisaient véritablement le métier de soldats royalistes; renvoyer les pères de famille chez eux, ainsi que les gens mariés, et venir au delà de Rennes border la rivière de la Mayenne avec cent mille hommes.

On ne m'objectera pas que cela pouvait être un problème; car où il n'y a pas d'opposition, il n'y a pas de difficulté, et il n'existait pas alors quinze mille hommes de troupes républicaines sur la surface de la Bretagne, où elles étaient disséminées dans les villes de différents ordres, par deux, trois, quatre et six cents hommes, ayant alors l'ordre de se retirer aussi vite que possible, et comme elles le pourraient, aux environs de Rennes. Départements, districts, municipalités, tous avaient les mêmes ordres, et mettaient une grande diligence à les exécuter; ils n'en seraient même pas venus à bout s'ils eussent été suivis; ils ne sauvaient et ne pouvaient tout au plus sauver que leurs personnes, et leurs magasins de toute espèce retombaient nécessairement dans nos mains.

Alors il se trouvait la profondeur de quarante lieues de pays entièrement abandonné par la république. Je demanderai donc si la presqu'île de Quiberon eût été en sûreté, s'il eût été difficile de donner et faire transporter aux généraux Charette, Stofflet, Scépeaux et Frotté les secours qui les auraient subitement mis à même d'en faire autant que nous. Que l'on juge ce que leur diversion eût ajouté à cet ordre de choses, et je demanderai alors si l'expédition de Quiberon n'eût pas été une époque, dans le sens contraire, aussi mémorable qu'elle l'est devenue.

Qui peut faire une objection à cela? Il n'est pas question de victoires à remporter; il n'est pas même question de coups de fusil à tirer, excepté peut-être sur quelques malheureux fuyards que l'on eût même épargnés.

Croit-on qu'il eût été facile à la république, occupée sur le Rhin, en Italie, de réunir des forces suffisantes pour venir lutter contre deux cent mille royalistes mis en activité tant en Bretagne, que par les généraux Charette, Stofflet, Sapineau, Scépeaux et Frotté, tous ayant des armes, des munitions, de l'argent par des secours reçus, et d'autres à recevoir, enfin dans un ordre de choses qui n'avait jamais existé dans les pays royalistes ?

Je demande donc si la presqu'île de Quiberon eût été en sûreté.

Voilà ce qui pouvait, ce qui devait être, et la base que l'on pouvait poser avant d'apercevoir des ennemis. M. le comte de Puisaye continuera et ajoutera pour finir, qu'il était celui qui avait demandé, sollicité et obtenu ces moyens; qu'on les lui avait accordés et donnés pour les pays royalistes; qu'il était parti d'Angleterre, lieutenant général au service du roi de France, avec les pouvoirs les plus étendus et les plus illimités; général en chef en Bretagne, et chargé de tout au nom du gouvernement d'Angleterre, qui lui avait même donné des lettres de commandement.

Il dira que telle était la conception de son plan; ce que l'on ne pouvait pas lui nier, puisqu'il en avait posé et énoncé les bases avec le gouvernement d'Angleterre, étant encore à Londres.

Maintenant nous arriverons à M. le comte d'Hervilly : quant à moi, j'ai toujours fait profession de l'estimer. Le cours de sa vie n'a pas été sans époques qui doivent le faire considérer. Je ne veux en rien attaquer son caractère de loyauté; je voudrais même n'avoir qu'à le louer; mais il en faut venir à la vérité, poser les faits et apprécier les choses. Il est mort, et mort valeureusement : il est désagréable de charger la mémoire d'un homme mort; s'il vivait, je le chargerais davantage; alors c'eût été un devoir pour moi : s'il eût vécu, je l'aurais rempli, ce devoir, et c'est à lui-même que j'aurais adressé mes plaintes.

Alors aussi on lui aurait demandé pourquoi et à quel titre il usait d'un pouvoir mal posé, et qui devait être démenti

comme il l'a été ; pouvoir qui lui confiait le commandement des troupes à la solde anglaise, le soin des machines de guerre et des magasins (car je dis le soin, mais non la disposition); pourquoi, dis-je, il usait de ce pouvoir pour se mettre en opposition avec le général en chef, qui lui-même l'avait nommé à la place qu'il occupait?

Était-ce à la sollicitation de M. le comte d'Hervilly que ces puissants secours étaient accordés?

N'était-ce pas au chef royaliste et pour les royalistes? M. le comte d'Hervilly pouvait-il croire que M. le comte de Puisaye, qui l'avait fait nommer commandant des troupes à la solde anglaise, l'eût été chercher pour le faire son chef et le chef des royalistes?

De quel œil les royalistes et les chefs royalistes auraient-ils vu M. d'Hervilly leur général en chef? Encore lui eût-on demandé, avant de recevoir ses ordres, les pouvoirs à lui confiés par le roi, et par Monsieur, lieutenant-général du royaume; pouvoirs dont l'exhibition était demandée, avant tout, à tous les chefs et conseils royalistes.

Son uniforme, sa place, ne le classait-elle pas lieutenant du roi de la place de Quiberon, et garde-magasin présent et futur de ce qui y était et de ce qui y arriverait? La place de maréchal général des logis, en vertu de laquelle ses anciens lui obéissaient, seconde place dans les armées, qui n'est qu'une commission et non un grade, n'indique-t-elle pas un chef? Quel était donc ce chef? Sans doute celui reconnu par le roi, et à l'instigation duquel et auquel le gouvernement d'Angleterre accordait ces secours, et à qui il avait donné des lettres de commandement; qui? M. le comte de Puisaye.

Or, voilà le chef, et celui vis-à-vis duquel M. le comte d'Hervilly se met en opposition; en opposition avec tous les chefs royalistes, il arrête les plans, les annulle. L'Angleterre envoie des secours, il les retient; on veut suivre les plans proposés, convenus, il les entrave, les détruit; enfin, il se fait chef. Bon Dieu! quel chef!

Le voilà renfermé dans la presqu'île de Quiberon; il donne les ordres les plus ridicules aux chefs royalistes, ordres cons-

tamment les plus inexécutables ; il ne leur fournit aucuns moyens, excepté ceux de ses plans de tactique où il veut faire exécuter à une masse de paysans tout ce qu'un roi, comme Frédéric II, aurait pu demander à ses meilleures troupes ; la carte sous le nez, il les dirige sur des localités qu'il n'a jamais vues.

Les républicains voyant leurs justes craintes ne pas se réaliser, voyant les royalistes inactifs, ne pas faire un pas en avant, reviennent, se réorganisent ; les troupes arrivent en poste, reprennent l'offensive que nous abandonnons, tâtent d'abord faiblement les troupes royalistes, peu après les attaquent vigoureusement ; les attaquent avec tous les moyens dont sont munies des troupes de ligne. Les royalistes se défendent tant bien que mal : dénués de tous moyens, ils se replient, ou plutôt l'ennemi les replie. Alors leur chef reçoit les derniers plans de tactique de M. le comte d'Hervilly ; ils doivent se défendre jusqu'à la dernière extrémité, adossés à la mer, sans autre retraite, sur un front de plus de deux lieues de pays ; les préparatifs, dit-on à ce chef, sont faits pour le soutenir ; il doit rester, attendre, les combattre.

Ce chef était entouré de paysans découragés, d'officiers indignés. Si sa gauche ou son centre était battu, il n'avait de retraite que la mer. Il sait qu'il va être attaqué sur tous les points ; il se replie sur son centre, en donne avis à trois heures du matin. Malgré ces prétendus préparatifs pour le soutenir, point de réponse. L'ennemi approche ; le chef royaliste porte toutes ses forces à sa gauche, seul point de retraite : il n'y en avait plus que celle sur Quiberon.

Ses meilleures troupes étaient là ; elles étaient commandées par M. Georges, et formaient quatre mille hommes, non paysans, mais soldats royalistes. Là on aurait pu se battre, et il était raisonnable de le faire ; mais ni soldats ni officiers ne le veulent : l'indignation s'était emparée d'eux ; ils ne veulent pas même battre en retraite, mais se retirer en déroute. Le chef les pérore, les engage à protéger la retraite des autres colonnes, et l'obtient, mais par des ordres impératifs.

S'il avait attendu ces moyens annoncés et prêts pour le soutenir, moyens qu'il attendait depuis douze heures, lui qui annonçait que l'ennemi était là, et auquel on ne répondait même pas; s'il avait, dis-je, attendu, que serait-il devenu avec les douze mille royalistes qui formaient la droite et le centre ? Qu'aurait-on dit de celui qui, par sa sotte croyance et son imbécile confiance, aurait fait fusiller ou noyer douze mille des siens ?

Mais il ne l'a point fait; il soutient en retraite une très-vigoureuse attaque, se retire lentement pendant deux lieues, à la vue de ces malheureux forts de Quiberon; se forme à leurs pieds sur la plage, et enfin y combat trois heures de pied ferme, pour donner le temps à M. le comte d'Hervilly de venir, et d'amener un régiment pour y établir une garde. Instruit et averti à minuit par un aide de camp de ce chef, à trois heures du matin par un autre aide de camp de ce chef; averti depuis huit heures du matin jusqu'à midi par une fusillade très-vive, M. d'Hervilly ne bouge; et il faut que ce chef, à qui l'on disait que tous les préparatifs étaient faits pour le soutenir, vienne encore combattre trois heures de pied ferme sous les palissades des forts, donne à M. le comte d'Hervilly le temps d'arriver et enfin d'établir une garde, et sauve ce jour-là la presqu'île de Quiberon, les forts et l'armée soldée : ce ne sera pas la dernière fois.

Voilà maintenant les républicains occupant la superbe position de Sainte-Barbe, prenant et choisissant dans les rochers qui la forment tous les moyens qui pouvaient la rendre respectable; cela était aisé; ils s'en occupent; elle devient formidable. Quarante pièces de canon sont placées en batterie; dix-huit mille républicains l'occupent. Je l'ai déjà dit : dès ce jour-là ils devaient nous regarder comme leurs prisonniers. Cependant il restait encore une ressource à M. le comte d'Hervilly; tout ce qui regardait les pays royalistes, le but de l'expédition, tout était annullé et manqué. M. le comte d'Hervilly, en changeant les plans, avait bien tout détruit sous ce rapport-là. Mais sa position, celle de Quiberon et tout ce qui était déposé, restait. La presqu'île était entourée

de vaisseaux anglais, même de transports. M. le comte de Sombreuil venait d'arriver. Il amenait cinq régiments ne composant à la vérité que mille hommes, mais mille hommes d'excellentes troupes, très-aguerries, ayant fait toute la guerre et une grande quantité d'excellents officiers.

Tout cela rendait la défensive très-certaine. On pouvait y ajouter et garder quelques milliers de royalistes; enfin on pouvait y établir une force de huit ou dix mille hommes, et plus à volonté.

Mais que fait M. le comte d'Hervilly? Il met les royalistes au désespoir, leur ôte l'existence, leur donne une demi-ration qui ne suffisait pas pour leur nourriture; ils manquaient absolument des effets avec lesquels ils pouvaient faire cuire cette demi-ration. Les troupes soldées occupant tous les villages, les royalistes bivouaquaient éternellement. Enfin, ils furent réduits à la plus grande misère. Ils se plaignirent, murmurèrent, et étaient au désespoir.

Les chefs royalistes firent entendre leurs plaintes : alors on put juger les projets de M. le comte d'Hervilly. Il proposa à tous les royalistes de les assimiler au sort des troupes de ligne, mais à la charge de s'engager et de faire partie des troupes soldées.

On vit qu'il avait changé le système de la guerre, pour, en réduisant les royalistes au désespoir, les déterminer à former une armée régulière, qui aurait été à ses ordres et à sa disposition. Mais c'était bien mal les connaître. Ils voulaient se dévouer à tout, pour faire une guerre qui était dans leur opinion, mais non se mettre dans le cas de s'expatrier avec une solde, et sous les couleurs anglaises, en obéissant à un chef qui ne leur inspirait aucune confiance, tandis qu'ils auraient abandonné celui qui avait la leur, et qu'ils s'étaient choisi volontairement; tous refusèrent.

Comment pouvait-il donc s'être arrêté à une idée aussi fausse, qui, sous tous les rapports et dans toutes ces acceptions, ne présentait que l'impossibilité de réussir?

Alors M. le comte d'Hervilly leur en montra son mécontentement en les faisant tous embarquer sous les ordres des

différents chefs, et les fit reporter sur la grande terre. Ils débarquèrent en forçant les postes de la côte, et rentrèrent dans l'intérieur, rapportant l'indignation que leur avait inspirée tout ce qu'ils avaient éprouvé.

Une des plus fortes colonnes fut mise aux ordres du général chevalier de Tintigniac, ayant sous lui les chefs de division Georges, et le Mercier dit *la Vendée*. Il était convenu d'agir dans l'intérieur, de harceler les derrières de l'armée républicaine, et de faire une sorte de diversion.

Mais le général Tintigniac étendit trop loin son opération. Avec les huit mille royalistes qu'il commandait, il culbuta tout ce qu'il rencontra sur son chemin, traversa dix-sept petites villes, extermina tous les républicains qui en petit nombre les occupaient, se porta du côté de Saint-Brieuc, et fut tué à Cologon, dans une action où il avait eu tout l'avantage.

Revenons à la presqu'île de Quiberon. Il n'y était resté que quatorze cents royalistes à mes ordres; ce qui était l'escorte avec laquelle peu après je devais moi-même retourner dans l'intérieur.

Ensuite il s'y trouvait trois mille huit cents hommes des troupes premières aux ordres de M. le comte d'Hervilly. Je demanderai à tout officier, à tout homme pouvant mettre deux idées à côté l'une de l'autre, je demanderai, dis-je, ce qu'il restait à faire dans cet ordre de choses.

L'on croira certainement que l'on va se servir de ces six mille hommes pour établir le même système de défense possible (et cela était parfaitement aisé); que l'on va perfectionner les forts qui ferment la presqu'île; que l'on va y ajouter en construisant de nouvelles batteries sur les flancs de ces mêmes forts, dans les endroits que la mer, en se retirant, laissait à découvert; enfin, que l'on profitera de l'avantage d'avoir beaucoup de canons à y placer, un régiment d'artillerie pour le servir, et seize bons ingénieurs pour diriger les travaux; qu'enfin on va travailler à rendre sa position inexpugnable, en employant toutes les ressources que la localité fournissait, et l'avantage de pouvoir s'aider, se soutenir, se

renforcer des chaloupes canonnières et bâtiments légers portant du canon, que M. l'amiral Waren nous prodiguait à notre volonté.

Voilà ce qui était indispensablement nécessaire; voilà ce qui saute aux yeux, même aux yeux les moins clairvoyants. Eh bien ! que fait M. le comte d'Hervilly ? Suivez-le, observez-le. Que toute l'attention soit portée sur ce qui va arriver; que l'indignation sur le passé soit encore suspendue, et nous laisse la faculté de juger le présent.

Dans son imagination délirante, il forme le projet, avec des forces seulement suffisantes pour la défense de tous les trésors qu'il avait sous sa garde, il forme, dis-je, le projet de prendre l'offensive. Le voilà déterminé, avec trois mille hommes, d'aller attaquer la position de Sainte-Barbe, position formidable, occupée par seize à dix-huit mille hommes, hérissée de batteries. Il va vouloir traverser deux lieues de falaise sur un sable où il est absolument à découvert, où rien ne le protège. Tout le monde veut l'en dissuader. M. le comte de Puisaye, ne pouvant commander, veut le persuader de renoncer à cette entreprise folle. M. l'amiral Waren se réunit à cette opinion et l'appuie. On lui représente que M. le comte de Sombreuil étant mouillé en rade, il fallait au moins donner le temps de débarquer le renfort qu'il commandait, et ne pas se priver de cette force. Tout est inutile; la malheureuse journée du 16 arrive. Écoutez et frémissez :

La veille il arrête son plan. Il veut que douze cents royalistes soient embarqués au port d'Orange, qui est un des ports de la presqu'île; qu'ils partent à l'entrée de la nuit; qu'ils débarquent à la côte, surprennent et attaquent les postes, prolongent cette côte pendant deux lieues et demie, attaquent et enlèvent les batteries, se séparent de leur point de retraite, c'est-à-dire des embarcations qui les ont apportés; enfin, comme par le passé, il leur donne une commission qui eût été extravagante avec trois mille grenadiers. Les bateaux, qui étaient des chasse-marées bretons appartenant au service de terre, doivent être préparés; un des aides maréchaux des logis de M. le comte d'Hervilly, M. le marquis

de Balleroy, doit y pourvoir, et n'y pourvoit pas. Le chef qui était chargé de cette triste expédition en démontre l'impossibilité; que d'ailleurs le moment est manqué; qu'il n'arrivera pas de nuit, mais en plein jour; qu'il n'y aura de surpris que lui; que si lui comte d'Hervilly compte sur cette diversion, il doit en honneur l'avertir que le calcul sera absolument faux, et la diversion nulle.

« .Partez avec ce que vous pourrez, mais partez, partez tout « de suite, je vous en rends responsable. » Le chef part, emmène huit cents hommes au lieu de douze cents, va à la côte, arrive en plein jour, voit les républicains se former, est assailli de coups de fusil et de coups de canon avant d'arriver à terre.

Il ne veut rien avoir à se reprocher; il débarque, se trouve devant deux mille républicains ayant du canon. Il veut cependant essayer de se porter en avant; personne ne veut marcher. Sa faible troupe se précipite en désordre dans les bateaux; les soldats trempent leurs fusils dans la mer afin de ne pouvoir pas s'en servir. Il y avait déjà quelques tués et blessés. M. l'amiral Waren qui était là, qui même avait mis pied à terre, qui l'avait amené dans son canot, qui auparavant, haussait les épaules du ridicule de cette entreprise, qui pressentait tout ce qui allait arriver, et qui était au désespoir, voit l'impossibilité de rien faire, se dépêche de faire quitter la côte à tous ses bateaux, et de revenir au port d'Orange d'où l'on était parti.

Alors M. le comte d'Hervilly était sorti pendant la nuit de la presqu'île avec trois mille hommes, et après avoir traversé deux lieues de falaise, attaquait la position de Sainte-Barbe. Pour comble de sottise et de malheur, il l'attaque par l'endroit le plus fort, veut réparer cette faute, et fait prolonger tout le front de cette position aux régiments de la Marine et de Dudresnay. Ces deux régiments, qui avaient combattu avec une valeur héroïque, se trouvent, par ce mouvement, écrasés d'un feu d'artillerie et de mousqueterie épouvantable; mais ils continuent le mouvement ordonné, et battent la charge.

M. le comte d'Hervilly avait porté toute l'artillerie en tirailleurs; les chevaux étaient tués, les pièces immobiles. M. le comte d'Hervilly, la tête perdue, ne sait plus que faire. Il voit l'impossibilité de rien espérer, envoie M. de Saint-Cranc, officier de son régiment et son aide de camp, pour ordonner aux régiments de la Marine et de Dudresnay, qui étaient déjà anéantis, de se retirer, et fait battre la retraite à son régiment. M. de Saint-Cranc est emporté d'un coup de canon; l'ordre n'arrive pas. Ces malheureux régiments continuent de battre la charge, et voilà que l'on bat, pendant un quart d'heure, cette malheureuse charge à la droite, et la retraite à la gauche. A l'instant où elle commence, M. le comte d'Hervilly est blessé à mort par un boulet de canon.

Les régiments de la Marine et de Dudresnay, voyant la retraite commencée par le régiment d'Hervilly, le seul qui n'eût pas souffert, se retirèrent eux-mêmes, mais se retirèrent dans le plus grand désordre, comme peut le faire une troupe détruite et non soutenue, en conservant cependant beaucoup de sang-froid.

M. le comte de Puisaye avait été sur le champ de bataille au milieu du feu; il avait eu plusieurs officiers tués et blessés à ses côtés, entr'autres M. le baron le Gras, un de ses aides de camp, qui eut les épaules labourées par un boulet. Il n'avait pu montrer que du courage personnel n'ayant point d'ordre à donner, et il se trouva enveloppé dans la déroute générale.

M. le comte de Boissieux, capitaine de grenadiers du régiment de d'Hervilly, soutint une bonne retraite, et fit tout ce qu'il put; mais il ne pouvait pas assez, et il était plus que probable que les républicains sortis de leur position de Sainte-Barbe, et qui poursuivaient avec une rage qui tenait de la fureur, allaient rentrer pêle-mêle avec nos troupes dans la presqu'île de Quiberon.

Mais heureusement l'attaque des royalistes, qui ne pouvait pas réussir, n'avait eu aucun succès. Ils revenaient à force de rames, et furent débarqués, non dans le port d'Orange, mais sous les forts de Quiberon : ils s'y formèrent pour protéger

la retraite, et arrêter, s'il était possible, la première impulsion de l'ennemi. M. l'amiral Waren, qui revenait avec eux, et ramenait tous les bâtiments portant du canon, se plaça près du rivage, et par le feu le plus vif et le mieux dirigé, arrêta les colonnes républicaines. Ce feu fut si vif et si soutenu qu'elles ne purent passer outre, et encore une fois la presqu'île de Quiberon fut sauvée. Si M. l'amiral Waren et le chef royaliste fussent arrivés sept ou huit minutes plus tard, tout était encore perdu ce jour-là.

Les républicains se retirèrent, et nous rentrâmes écrasés dans la presqu'île de Quiberon.

M. le comte d'Hervilly était moralement mort, et il n'existait pas la moitié des troupes qui étaient sorties le matin. L'on peut croire qu'alors il n'existait plus de moyens pour le système de défense; surtout quand on observa que les troupes qui avaient survécu à la bataille du 16, calculant leur position, ne songèrent plus qu'à leur salut, se vendirent, désertèrent, et enfin finirent par aider les républicains à s'emparer des forts : ils en vinrent prendre possession le 21.

Tout ce qui avait été donné par le gouvernement d'Angleterre, tout ce qui avait été refusé aux royalistes, enfin tout ce qui était l'objet de l'expédition, tomba entre leurs mains.

Je n'accuserai de rien M. le comte de Sombreuil; il arrivait, ne connaissait pas les localités, et ne pouvait pas savoir, ce jour-là, ce qu'il avait à faire. Cependant il est vrai de dire que par une fatalité dont on ne peut lui faire un crime, il ne profita en rien des moyens qui lui restaient. Si d'abord il avait eu (comme cela devait être) des munitions pour sa division, s'il avait commencé sa défense trois quarts de lieue plus en avant, s'il avait mis plus d'énergie dans les derniers moments de sa défense, il pouvait retarder l'ennemi au moins pendant trois heures; toutes les embarcations anglaises arrivaient, il s'embarquait protégé du feu formidable que faisait la corvette anglaise; enfin tout ce qui avait échappé aux premiers moments de cette fatale journée était sauvé; trois mille cinq cents hommes échappaient à la fusillade, et n'eussent pas été réduits au malheur de mettre les

armes bas devant sept ou huit cents hommes; car le général Humbert n'avait que cela avec lui.

Voilà, sous tous les rapports et dans toutes les nuances, l'histoire de l'expédition de Quiberon. Maintenant je voudrais, pour finir, poser encore quelques questions, et le ferai le plus succinctement possible.

M. le comte de Puisaye veut soutenir la cause et le parti royaliste dont il est un des chefs. Il sollicite, obtient, et profite de son crédit pour faire donner des secours à tous les autres chefs royalistes; pose la proportion de ce qu'il croit nécessaire, d'après ses calculs. Peut-on lui en faire un crime?

La marche est entravée par la sottise d'un homme. Que restait-il à faire? Demander une décision? On le fait : elle arrive; elle est ce qu'elle devait être, mais les événements avaient marché plus vite qu'elle. Il y avait encore un autre moyen, et il fut mis en question, savoir : d'arrêter M. le comte d'Hervilly, quelques chefs le voulaient; à cause de son uniforme, M. le comte de Puisaye craignit de déplaire au gouvernement d'Angleterre; il aima mieux patienter et attendre sa réponse. Pouvait-il prévoir que M. d'Hervilly irait si vite en besogne?

Nous partons, nous arrivons, nous débarquons, les autorités anglaises nous munissent quand nous le jugeons convenable. Cela fait, elles pouvaient s'en aller; mais point; elles restent avec nous, ne nous quittent pas et nous aident.

Enfin, nous commençons nos opérations en suivant un système destructeur. Effectivement, nous détruisons tout, mais nous crions contre ceux qui ont demandé, contre ceux qui ont donné.

On ne veut pas obéir à un chef, et on le rend responsable des opérations que non-seulement il ne dirige pas, mais même qui sont contre son opinion, et qu'il tâche d'empêcher.

Nous crions à la trahison contre un gouvernement qui donne ce qu'on lui demande, qui emploie les moyens qu'on

lui indique, qui en soutenant la cause royaliste soutenait la sienne; car quelle plus puissante et plus forte diversion pouvait-il y avoir pour l'Angleterre que celle des pays royalistes, que cette guerre qui paralysait toutes les côtes de l'Ouest? Elle emploie donc les plus grands moyens; mais on dit que c'était pour nous faire périr, que c'était pour se débarrasser des officiers de la marine française.

Mais où ont été tués les officiers de la marine française? N'est-ce pas à la bataille du 16, et par suite de la bataille du 16? Qui est-ce qui commandait? N'était-ce pas des Français? En quoi les Anglais y étaient-ils pour quelque chose? Nous ont-ils demandé de la donner? Un seul Anglais pouvait parler, et il fait ce qu'il peut pour en détourner M. le comte d'Hervilly. Il ne peut empêcher la faute, au moins il la pallie; enfin, il fait tout ce qui dépend de lui, il arrête l'ennemi. Quel est cet Anglais? M. l'amiral Waren.

Or, pour faire croire à la trahison, il n'y a qu'un moyen, qu'une manière de poser la question, c'est de dire que M. le comte d'Hervilly, gagné par le gouvernement d'Angleterre, était convenu en partant, et avait arrêté avec lui, gouvernement, de faire tuer les troupes à ses ordres, troupes composées de ses compatriotes, de ses amis; enfin, de se faire tuer lui-même. Non. Depuis que l'on ne dit plus que par malice les aristocrates mettent le feu à leurs châteaux pour faire niche à leurs ennemis, je n'ai pas entendu de pareilles sottises.

Je rends à M. le comte d'Hervilly, dans tous les sens, la justice qu'il mérite; mais je serais hautement son chevalier pour soutenir qu'il est incapable d'une lâche trahison. Il a tout détruit: oui, mais comme un fou qui divague peut le faire; mais certainement pas comme un traître.

Le gouvernement d'Angleterre nous a grandement secourus; mais une fois à terre nous étions livrés à nous-mêmes; il ne dirigeait ni ne pouvait diriger nos opérations.

J'ai, dans ce temps-là, tenu et lu les lettres des généraux Charette, Stofflet, Scépeaux et Frotté, enfin de tous les chefs royalistes. L'espérance renaissait dans leur âme; tous remerciaient M. le comte de Puisaye; tous convenaient des

moyens de le soutenir puissamment; tous enfin concevaient des espérances au delà de celles qu'ils avaient jamais pu avoir; tous se félicitaient de ce que les Anglais n'avaient pas fourni de leurs troupes; car, avant tout, aucun d'eux, et particulièrement le général Charette, ne voulait rendre la cause odieuse en appelant l'étranger parmi nous. L'on avait donné suffisamment de troupes, puisqu'il ne s'agissait que de garder des magasins, et que l'on avait pour cela une localité sûre; il ne s'agissait donc pas de conquérir la France avec quelques milliers d'hommes en habits rouges: on en eût envoyé cinquante mille qu'ils n'eussent pas atteint à ce but; enfin, ils ont fait dans la proportion juste, tout ce qu'il fallait. Nous ne pouvions espérer rien de plus, rien de mieux: nous en avions posé nous-mêmes les bases.

Nous, Français, nous avons tout détruit, tout perdu, et nous avons l'ingénérosité de nous plaindre, la lâcheté de crier à la trahison. Nous demandons, on nous donne, et nous nous plaignons.

Nous faisons toutes les sottises imaginables, nous en accusons les autres; ces autres ont constamment la noblesse, humiliante pour nous, de ne pas nous répondre, et de ne pas nous mettre, comme ils le pourraient, le nez sur nos sottises, en nous montrant que nous sommes des ingrats et des calomniateurs.

On se plaint du chef, qui a tout sollicité, tout obtenu; on l'accuse du résultat des opérations, et on refuse de lui obéir. En ne lui obéissant pas, on le rend responsable des fautes que les autres font, et qu'il cherche vainement à empêcher.

Qui est-ce qui accuse, parle, juge? Des gens qui ne connaissent en rien la chose; qui, de l'expédition, de ses détails et de son but, ne connaissent que le nom de Quiberon. Ingratitude, ignorance, présomption et sottise sont trop souvent l'attribut du genre humain.

Pour finir, il me reste une justice à rendre à celui qui a été l'auteur et l'agent de tous nos malheurs, M. le comte d'Hervilly. Il fut transporté en Angleterre; il y a vécu quelques

semaines avant de finir ses jours ; il est mort tourmenté de regrets de ses fautes, et il a écrit sur cela un mémoire où il les déclinait franchement : ce mémoire était l'expression de son repentir. On dit qu'il était noble et touchant. Il est fâcheux qu'un de ses parents, qui l'a soigné jusqu'à sa mort, et qui en est resté dépositaire pour le faire connaître, n'ait pas rempli sur cela ses intentions dernières. Les aveux d'un honnête homme qui se repent, qui les fait sur son lit de mort (et là tout homme parle vrai), ont quelque chose de grand, de noble, de sacré, et l'on n'aurait pas dû en priver sa mémoire. C'est là où le langage de la vérité et du repentir doit les faire pardonner ; là aussi, tout en regrettant des torts qui ont entraîné beaucoup de malheurs, on se fût arrêté à le plaindre et à tâcher de les oublier.

Le lendemain 22, M. l'amiral Warren envoya un des capitaines de vaisseau de son escadre, comme parlementaire, pour demander et solliciter l'échange des prisonniers, ou offrir telles rançon et condition qu'il plairait à l'ennemi de proposer ; ce capitaine de vaisseau avait l'ordre d'accepter toute condition qui serait faite. M. le comte de Sombreuil et les officiers de la marine étaient particulièrement désignés ; il représentait qu'étant officiers anglais, les lois de la guerre devaient les mettre à l'abri de tous mauvais traitements ; qu'ils étaient seulement et ne pouvaient être regardés que comme des prisonniers de guerre, et que l'on devait craindre la représaille.

Il tâcha de faire valoir la prétendue capitulation ; tout fut rejeté, rejeté dans les formes les plus dures : cet officier anglais fut fort mal reçu ; on niait toute espèce de capitulation, et on le renvoya en lui disant qu'il n'en avait jamais existé. Il revint sans avoir rien pu obtenir, et sans être instruit du triste sort qu'on leur préparait.

Cette négociation infructueuse, et qui n'aurait pas dû l'être, d'autant que, depuis le débarquement, pas un seul républicain n'avait été fusillé sur la surface des pays royalistes ; et même auparavant, depuis quatre mois, le général Charette avait deux mille prisonniers, pour lesquels il avait eu toutes

sorte d'égards; cette négociation infructueuse, dis-je, fut très-sensible à M. l'amiral Warren, et je l'ai vu profondément affecté : quiconque le connaît n'en doutera pas.

Dans l'instant où le général Charette apprit le détail de ces horribles exécutions, il fit venir deux de ses prisonniers; il en envoya un aux autorités militaires, l'autre aux autorités civiles en leur disant : « Allez rendre compte de la manière dont vous avez été traités depuis quatre mois dans notre armée, des soins que l'on a eus de vous, et dites que d'après le traitement que l'on a fait éprouver aux prisonniers de Quiberon, pas un de vous n'existera demain matin. » Tous furent fusillés.

Voilà dans son ensemble le vrai commencement, la fin et le résultat de l'expédition de Quiberon. Là commencent les malheurs qui depuis ont assailli les pays et la cause royalistes. Tout pouvait encore se réparer et cela peut paraître étonnant. Mais l'avenir nous fera encore voir de plus grandes fautes, de plus grands torts de menées et de conduites plus criminelles; et l'on pourra juger quelle fatalité s'est constamment attachée à cette malheureuse cause, et combien il a fallu de torts et de crimes pour la détruire. Il me reste le malheur de les retracer et d'en suivre la marche; malheur qui serait le plus grand si je n'avais eu celui plus grand encore d'en être acteur et témoin.

VI

HISTORIQUE ET SOUVENIRS
DE QUIBERON

PAR

ROUGET DE LISLE

que cette capitulation non-seulement n'exista point, mais qu'elle ne put exister.

Le 9 thermidor avait renversé les échafauds de la Terreur, et la France respirait, délivrée de l'épouvantable tyrannie qui, pendant près de deux années, l'avait couverte de ruines, de larmes et de sang. Dans son sein, au nom et sous le masque de la liberté, des factieux s'agitaient pour raviver leur système de spoliation et d'assassinats, et pour ressaisir le sceptre immonde que l'anarchie leur avait jeté dans les mains et que l'exécration publique en avait arraché. Du dehors, l'implacable étranger fomentait, stipendiait leurs machinations infernales, tandis que sur nos frontières ses armées et ses trésors étaient prodigués pour alimenter une guerre dont les revers et l'atrocité ne comptaient pour rien au gré de sa haine et de son ambition secrète. Les vœux de l'étranger furent déçus, et les complots des factieux avortèrent. Ceux-ci ne produisirent que de faibles convulsions, réprimées en naissant; la victoire fit justice des autres. Calme dans son énergie, heureux de se voir rendu à soi-même, à ses espérances, à ses mœurs douces et généreuses; fier de ces héroïques phalanges au milieu desquelles, durant le paroxysme révolutionnaire, s'était si noblement réfugié le caractère national, de cette foule de jeunes généraux improvisés par l'enthousiasme du patriotisme, et vainqueurs déjà des capitaines de la coalition les plus fameux et les plus expérimentés, le peuple français maintenait son attitude magnanime en face de l'Europe conjurée. Après un hiver désastreux, il supportait avec résignation les horreurs de la famine et toutes les calamités qui en sont inséparables. Il se consolait en souriant à cet avenir de gloire et de bonheur que lui avaient annoncé Valmy, Jemmapes, Hunscoot, Weissembourg, Fleurus, et qu'aujourd'hui semblaient prêtes à réaliser les conquêtes de la Belgique et de la Hollande, la prise du Luxembourg, les paix signées avec Florence, Venise et la Prusse, celle au moment de se conclure avec l'Espagne, et surtout la pacification de la Vendée, que l'étranger savait bien être fallacieuse, mais qu'en France on croyait sincère.

L'ennemi le plus redoutable et le plus acharné de la république naissante, alarmé de ses succès, de la perspective qui s'ouvrait devant elle, et désormais privé de l'auxiliaire monstrueux dont les fureurs et les crimes l'avaient si puissamment secondé, le gouvernement anglais résolut de frapper un coup décisif qui ranimât dans nos départements de l'Ouest la guerre civile expirante, et pût donner enfin quelque importance à la cause de l'émigration. Jusqu'alors il n'avait protégé l'insurrection vendéenne que par des secours morcelés et disséminés à de longs intervalles, suffisants pour entretenir les troubles dans les pays révoltés, mais hors de toute proportion pour obtenir le grand résultat dont l'espérance leur avait mis les armes à la main.

Immédiatement après le 9 thermidor, le chef le plus accrédité du Morbihan, le comte de Puisaye, se rendit à Londres pour y représenter le vice du système suivi par rapport à la Vendée, et tâcher d'y faire prévaloir un plan, fruit de ses longues méditations, et conçu d'après la connaissance exacte des localités et les notions les plus positives sur l'esprit et les ressources d'un parti dont il avait été le principal instigateur. Actif, adroit, insinuant, sûr d'être écouté du moment qu'il portait des paroles qui pouvaient être fatales à la France, Puisaye s'introduisit sans peine auprès des ministres anglais, et parvint à se concilier leur faveur et leur confiance, particulièrement l'amitié de M. Windham, membre très-influent du cabinet britannique. Des conférences s'entamèrent, où Puisaye développa ses idées et ses projets. Au lieu de ces démonstrations partielles et impuissantes auxquelles jusque-là s'était bornée l'intervention anglaise, il demandait qu'une force imposante, organisée par lui, fût réunie en masse, et jetée simultanément sur un point convenable qu'il indiquait et dont il garantissait l'occupation, et que cette force fût soutenue par une flotte capable de se rendre maîtresse de la mer, chargée de tenir les communications libres entre la Grande-Bretagne et le continent, et de les mettre à l'abri de toute insulte.

Ces conditions remplies, il annonçait que, chefs et soldats,

les royalistes de tous les pays insurgés, dispersés par le découragement et l'abandon, accourraient sous les drapeaux de l'armée anglo-émigrée; il promettait de faire sur nouveaux frais soulever la Bretagne, dont la tranquillité n'était qu'apparente, et qui, par son exemple, ne pouvait manquer d'entraîner les contrées voisines, soumises à l'influence de cette grande et populeuse province. Il se flattait même qu'une partie de la Normandie prendrait part au mouvement, et ne doutait pas que son plan, exécuté avec énergie, constance et rapidité, ne déterminât le triomphe d'une cause dont les premiers succès, obtenus par des efforts mal concertés et presque isolés, étaient le gage de ceux qu'elle obtiendrait bien dirigée, et renforcée par la coopération franche et vigoureuse de la Grande-Bretagne.

Neuf mois furent employés à l'examen approfondi, à la discussion la plus détaillée du plan, des aperçus et des propositions de M. de Puisaye, des données sur lesquelles ils étaient appuyés, des chances heureuses ou malheureuses qu'ils offraient, et des sacrifices qu'ils exigeraient de la part de l'Angleterre. Le résultat de cet examen dépassa les espérances du négociateur. L'expédition fut arrêtée conformément à ses vues; il en fut nommé le commandant en chef, et vingt-huit ou trente millions de francs furent consacrés à son organisation; de plus, on s'engagea formellement à fournir au fur et à mesure tous les secours dont la suite des événements amènerait la nécessité.

On savait sur le continent qu'un armement formidable, préparé de longue main dans les ports d'Angleterre, devait incessamment mettre à la voile. Il menaçait évidemment les côtes de France; mais le point précis de sa destination demeurait un mystère impénétrable, et se dérobait même aux conjectures. L'embarquement se fit au commencement de juin, tant à Portsmouth qu'à Southampton. Suivant les *Mémoires de Puisaye*, il consistait en vivres pour une armée de six mille hommes pendant trois mois;

Environ cent chevaux de selle et de trait;

Dix-sept mille sept cent dix uniformes complets d'infanterie;

Quatre mille de cavalerie ;

Vingt-sept mille fusils et baïonnettes, et des cartouches en roportion ;

Dix pièces de campagne de huit, et huit de quatre, avec es ustensiles, caissons et munitions nécessaires ;

Six cents barils de poudre, de cent vingt livres chaque ;

Des selles, bottes, souliers, sabres, pistolets, pierres à fusil, nstruments de tranchée, etc., dans une proportion considérable.

Le comte de Vauban donne de ces approvisionnements une énumération beaucoup plus forte. J'ai cru devoir adopter celle de M. de Puisaye, vraisemblablement plus exacte. Au reste, ni l'un ni l'autre ne portent en ligne de compte une énorme quantité de faux assignats très-grossièrement fabriqués à Londres par des prêtres émigrés, et dont nous trouvâmes plusieurs ballots dans la tente de M. d'Hervilly, au fort Penthièvre.

L'escadre était composée ainsi qu'il suit :

La Pomone, 44 canons, montée par le commodore sir John Warren, commandant l'escadre d'expédition ;

Le Robust, 74 ;

Le Thunderer, 74 ;

Le Standard, 64 ;

L'Anson, 44 ;

L'Artois, 38 ;

L'Aréthuse, 36 ;

La Concorde, 36

La Galathée, 32 ;

Six chaloupes canonnières, deux lougres, et deux cutters.

On mit à bord :

Le régiment d'Hervilly,	1,200 hommes,
Celui de Du Dresnay,	700
Celui d'Hector, ou de la marine,	700
Corps d'artillerie, commandé par le comte de Rotalier,	600

Une brigade de 18 ingénieurs ;

40 officiers gentilshommes choisis par M. de Puisaye pour instruire les corps insurgés;

Des commissaires des guerres, intendants, trésoriers, tout ce qui tient aux administrations;

Médecins, chirurgiens, et ce qui peut avoir rapport à l'établissement et au service des hôpitaux; etc., etc.

L'évêque de Dol et les prêtres de son clergé s'embarquèrent sur deux bâtiments de transport spécialement préparés pour eux, avec les quarante officiers choisis par M. de Puisaye.

L'expédition mit à la voile le 10 juin 1795, escortée par l'amiral Warren, et protégée par une flotte de quinze vaisseaux, dont trois à trois ponts, commandée par l'amiral Bridport.

Telle fut l'avant-scène immédiate d'un drame dont le dénouement allait devenir un des événements les plus déplorables de nos discordes intestines, une des catastrophes les plus cruelles de la révolution.

C'était sur la côte méridionale de la Bretagne que la descente devait s'effectuer, et Puisaye avait fixé la presqu'île de Quiberon pour sa place de dépôt et le point de départ de ses opérations. S'emparer de cette presqu'île en l'attaquant du côté de la mer par où son occupation n'offrait que très peu d'obstacles; s'il ne pouvait emporter de vive force le petit fort Penthièvre qui la ferme du côté de terre, le masquer par un corps de troupes suffisant pour l'obliger à capituler; et sans perdre de temps, se précipiter sur Rennes en chassant devant soi les républicains peu nombreux, épars, et frappés de surprise et de terreur, en soumettant sur son passage Auray, Vannes, Hennebon, et les postes intermédiaires de quelque importance, et se recrutant de tous les royalistes de l'intérieur qu'il savait être prêts à prendre les armes au premier signal; de Rennes se porter rapidement sur la Mayenne, derrière laquelle il pouvait en peu de jours rassembler une armée de cent mille hommes, dont les mouvements se combineraient avec ceux de Charrette, Stofflet, Scépeaux, et des autres chefs vendéens, qui n'attendaient que les secours anglais pour recommencer les

hostilités, au mépris des traités qu'ils venaient de jurer : tel était le plan que Puisaye avait formé d'accord avec ses généraux, et qui devait être secondé par une diversion que le prince de Condé tenterait en Franche-Comté à la tête de son corps, maintenant soudoyé par l'Angleterre, mais que l'empereur d'Autriche avait désiré garder sur le Rhin.

La première partie de l'expédition fut bientôt suivie par quinze cents émigrés, débris des régiments de Béon, Damas, Périgord, Salm et Rohan, réunis et commandés par ce jeune et malheureux Sombreuil, objet de douleur et de regrets pour tous les partis. Un second armement, sous les ordres du comte de Moira, était destiné à transporter en France le comte d'Artois, dès que Puisaye lui en aurait ouvert le chemin, et Sidney Smith devait favoriser les armées royalistes par de fréquentes diversions sur les points de la côte les plus faibles et les plus opportuns.

Un temps extrêmement brumeux et les vents contraires rendirent la traversée du commodore Warren longue et difficile, et ce ne fut que le dixième ou le onzième jour que l'expédition et son escorte arrivèrent dans les eaux de Lorient. Villaret-Joyeuse, à la tête de la flotte française, forte de quinze vaisseaux, dont un à trois ponts, était sorti de Brest pour rallier une escadre républicaine qui venait d'être battue sous Belle-Ile par l'amiral Cornwalis, et s'était mis à la poursuite de celui-ci, fort seulement de six vaisseaux de ligne, dont il espérait avoir bon marché. Jeté par la tempête à la portée de Warren, il fut aperçu par ses vigies, et signalé à la hauteur de Penmark. Le gros temps avait éloigné Bridport, sans qu'on sût à quelle distance. Dans ce moment, que la supériorité des Français rendait si critique, quoique leurs vaisseaux fussent à la cape, et que rien de leur part n'annonçât qu'ils eussent connaissance du convoi, Warren dépêche ses deux cutters à la recherche de la grande flotte, se couvre de voiles en faisant imiter cette manœuvre par tous les bâtiments qu'il escortait, les place au loin de manière à figurer une seconde ligne, et reste pendant trente heures dans cette position comme s'il se tenait prêt à rece-

voir l'ennemi. Ce stratagème trompa Villaret. Sa mission spéciale était de surveiller et d'inquiéter le convoi, et, craignant de la compromettre par un engagement avec des forces qu'il estimait au moins égales aux siennes, il ne songea plus qu'à regagner Brest. Mais, sur l'avis apporté par les cutters de Warren, et confirmé par un chasse-marée royaliste expédié par le capitaine Keats [1], commandant la frégate anglaise *la Galathée*, qui s'était portée en avant pour reconnaître la baie de Quiberon, lord Bridport était accouru à toutes voiles pendant la nuit. Le 23 juin, au jour naissant, un brouillard très-épais, qui dérobait les deux flottes l'une à l'autre, s'étant dissipé, elles se trouvèrent en présence sous Belle-Ile, et l'amiral français fut forcé d'accepter le combat. Il se soutint quatre heures avec acharnement et un succès égal. Villaret, que nous rencontrâmes à Lorient trois semaines après, nous raconta qu'au moment où il se croyait prêt à couper la ligne anglaise, la sienne même avait été rompue par les deux vaisseaux qui en faisaient le centre, et qui s'étaient enfuis avec tant de précipitation et de violence qu'ils avaient failli aborder sa propre frégate et lui passer sur le corps. Cette défection, dont Villaret ne pouvait encore s'expliquer les causes, décida le sort de la bataille. Du côté des Français elle ne fut plus qu'une déroute, et se termina par la dispersion de leur flotte, qui eut bien de la peine à gagner Lorient, avec perte de trois vaisseaux de ligne, *l'Alexandre, le Formidable* et *le Tigre*.

Tout ne fut pas perdu pour l'honneur dans cette malheureuse journée. Le combat général fini, le capitaine Bedout défendit longtemps son pavillon contre plusieurs vaisseaux anglais d'égales forces, qui, tout en le combattant, lui témoignaient leur admiration, et n'amena que lorsque ses blessures et les avaries de son bâtiment le mirent dans l'impossibilité de résister davantage. Depuis cette époque, le brave Bedout, devenu contre-amiral, a toujours marqué parmi nos marins les plus distingués.

[1] Depuis l'amiral Keats.

Après la défaite de la flotte française, le commodore Warren, tranquille sur le sort de son convoi, le conduisit dans la baie de Quiberon. Puisaye, qu'en partant d'Angleterre il avait pris sur son bord, y fut joint par deux de ses généraux, le comte de Boisberthelot et le chevalier de Tinténiac, par lesquels il s'était fait précéder dans le Morbihan, et chargés de sonder les dispositions des habitants, en leur annonçant l'arrivée des secours depuis si longstemps attendus d'Angleterre. Les rapports de ces officiers furent des plus favorables, et l'effervescence des royalistes avait été singulièrement exaltée par la victoire de Bridport.

Le 27 juin les troupes débarquèrent en deux divisions sur la plage de Carnac, aux acclamations de toute la contrée, et presque sans résistance. Elles campèrent à Carnac même et dans les environs. Quatre mille chouans des plus sûrs et des plus aguerris se réunirent à elles, conduits par Georges Cadoudal, depuis si fameux, et qui s'était déjà fait une réputation parmi ses compatriotes. Ils bivouaquèrent autour du quartier-général de Puisaye, établi à la Genèse, hameau près du rivage.

Dès ces premiers instants, à l'occasion du débarquement, de la distribution des armes et des vivres, d'une cérémonie célébrée au camp de Carnac pour l'avénement de Louis XVIII, et de quelques rixes survenues entre la troupe réglée et les paysans, des symptômes de mésintelligence se manifestèrent entre les deux chefs de l'expédition, Puisaye et le comte d'Hervilly qu'il en avait fait nommer maréchal-général-des-logis, et que, de plus, le ministère anglais avait investi du commandement en chef des corps français à la solde anglaise, commandement qui devait cesser lorsque ces corps seraient incorporés dans l'armée royale que Puisaye projetait de lever en Bretagne.

D'Hervilly, recommandable par sa loyauté, sa valeur et ses talents, quoique secondaires, poussait à l'excès la raideur des formes, les exigences de la discipline, l'esprit de méthode, tout le pédantisme militaire, et, sous prétexte des devoirs que lui imposait une responsabilité chimérique, entravait par

ses prétentions et les chicanes multipliées dont elles étaient la source, des opérations qui par leur nature devaient être brusquées, et ne pouvaient réussir qu'à force d'audace et d'impétuosité. De là, division entre les chefs, mécontentements et jalousie parmi les subalternes, et la perte d'un temps dont les minutes étaient irréparables.

Le lendemain du débarquement, 28 juin, le chevalier de Tinténiac, le comte de Boisberthelot et le comte de Vauban, reçurent l'ordre de marcher en avant, chacun à la tête de douze cents insurgés, et d'aller prendre position, le premier à Landevan, le deuxième à la montagne de Lomariacquer, entre Carnac et Auray, et le troisième à Mendon, poste intermédiaire sur lequel devaient se replier les deux autres colonnes en cas d'attaque par des forces supérieures. On promit à Vauban quatre cents hommes de troupes réglées avec deux pièces de campagne pour soutenir cette ligne d'avant-poste. Telle fut l'affluence des royalistes qui accouraient de toutes les paroisses voisines, que, rendues à leurs destinations respectives, les divisions Tinténiac et Boisberthelot se trouvèrent portées à deux mille six cents hommes chacune, et celle de Vauban renforcée de quatre mille paysans, même avant son arrivée à Plumel.

A peine l'armée anglo-émigrée était-elle débarquée, et déjà le bruit de son apparition remplissait la Bretagne, portant le trouble et l'épouvante chez tous les agents et partisans de la république. Départements, districts, municipalités, administrations, autorités civiles et militaires, tous fuient en désordre avec leurs archives, leurs papiers, et ce qu'ils peuvent évacuer d'armes et de munitions. Sur les points où l'ennemi se présente, les républicains isolés ne font qu'une résistance molle et dépourvue d'ensemble; les chefs, incertains et privés d'ordres, s'estiment heureux quand ils peuvent sauver leurs drapeaux; toutes les prévisions de Puisaye semblent se justifier, ainsi que les promesses par lesquelles il a déterminé le gouvernement anglais à partager son entreprise. Un homme paraît, tout change de face.

Cet homme fut le général Hoche, un des plus étonnants

parmi ces êtres extraordinaires dont la révolution fut si prodigue ; qui de la classe infime où le hasard de la naissance l'avait placé s'élança dès sa jeunesse au niveau des notabilités les plus illustres de son époque, par sa force d'âme, ses principes généreux, l'instinct des grandes choses et ses talents naturels qui ne durent leur développement qu'à lui-même; homme nouveau, *mais de la plus noble nouveauté* [1].

Les deux armées réunies de Cherbourg et des côtes de Brest qu'il commandait, et qui occupaient le pays depuis la Somme jusqu'à la Loire, n'étaient composées que d'environ quinze mille hommes répartis sur cette superficie, et livrés au plus extrême dénuement par suite des embarras du gouvernement, et par la malveillance et la corruption des autorités locales ou administratives. Dans le pays, Hoche ne comptait guère que des ennemis, et, soit en hommes, soit en vivres, ne pouvait en tirer que peu ou point de secours. Ceux qu'il lui fallait attendre de l'intérieur étaient éloignés, et l'urgence des conjonctures les eût rendus immédiatement nécessaires. Aux obtacles le général opposa son génie, aux dangers son courage, aux ressources qui lui manquaient son imperturbable sang-froid et sa prodigieuse activité. La justesse, la vigueur, la hardiesse de ses dispositions décuplent les moyens qui lui restent, et suppléent à ceux qui lui manquent. En un clin d'œil ses mesures sont prises pour le bon comme pour le mauvais succès. D'une part la côte s'évacue de Lorient à la Vilaine, et les troupes que cette évacuation rend disponibles forment le noyau de son armée ; en cas de besoin, la retraite est désignée sur Ploërmel, et de là sur Rennes. D'autre part ses ordres volent à ses lieutenants : au général Chabot : « celui de rassembler le reste de sa division pour « secourir Lorient, et couvrir Brest qu'il défendra jusqu'à la « mort ; » au chef de son état-major, son brave et fidèle Chérin, qu'il avait laissé à Rennes : « celui de lui envoyer en « deux jours six mille hommes et six pièces de canon, pour

1 *Vir nobilissimæ novitatis.*

V. PATERCULUS.

« repousser les Anglais. » Ses aides de camp, le général Humbert, Mermet, Dejeu, Crublier, lèvent et réunissent ses cantonnements. Lui-même, à la tête de deux mille hommes, il accourt à Vannes qui venait de recevoir les émigrés, les en chasse, y réinstalle les autorités revenues à sa suite, et, dès le 28 juin, une heure avant la nuit, il se montre à une demi-lieue d'Auray.

Le comte de Boisberthelot s'était emparé de cette ville, regardée comme la clef de l'invasion, et désirait vivement s'y maintenir, ce qu'il espérait faire à l'aide des quatre cents hommes de troupes réglées et du canon promis au comte de Vauban. Apprenant que ce renfort n'a point paru à Mendon, et craignant que sa position ne soit forcée, Boisberthelot se replie sur celle de Lomariacquer qu'il avait d'abord occupée. D'après un ordre positif de Puisaye il rentre dans Auray au moment où les républicains y pénétraient par le faubourg opposé, fond sur eux, et les force à la retraite. Quelques succès partiels viennent à l'appui de celui-ci, et les royalistes restent maîtres de la ville, qui retentit de cris de joie et de chants de victoire. Mais le renfort attendu avec tant d'impatience, et qui la veille encore avait été solennellement annoncé, n'est point arrivé. Le découragement se met parmi les insurgés; ils se croient trahis et se débandent, entraînant Boisberthelot blessé dans les dernières affaires, et qui se retire avec eux sur Saint-Michel, d'où il se fait transporter au quartier général. Après quatorze heures de retard, les quatre cents hommes arrivent à Mendon; la nuit, qui commençait, fut cause qu'on négligea d'en donner de suite avis à Auray; mais le lendemain cette nouvelle y fut reçue avec transport, et rendit toute leur confiance aux paysans, qui rejoignirent les divisions qu'ils avaient abandonnées, et les doublèrent en moins de vingt-quatre heures.

S'il eût suivi son plan d'attaque, Puisaye dès le principe se serait emparé de la presqu'île de Quiberon, longue à peu près de deux lieues sur une demi-lieue de large, très-sablonneuse, quoique cultivée, sans arbres, sans eaux de sources, et ne comptant que sept ou huit hameaux habités par de

pauvres pêcheurs ; elle n'était d'aucune importance, sauf les considérations du moment. Mais ce poste ouvrait aux émigrés une porte pour entrer en France, leur assurait une retraite en cas de revers, offrait un mouillage excellent aux vaisseaux anglais, à Puisaye une rade précieuse pour ses communications, et de plus un emplacement à souhait pour les approvisionnements immenses apportés d'Angleterre. Grâce aux lenteurs et aux chicanes suscitées par d'Hervilly, qui ne voulut et ne laissa procéder qu'à force de reconnaissances inutiles et intempestives, et suivant toutes les règles de la tactique, plusieurs jours s'écoulèrent sans que la presqu'île fût au pouvoir des royalistes.

Le 30 juin, après en avoir concerté l'attaque, la nuit précédente, avec le commodore, M. de Puisaye se rendit à son avant-garde pour la passer en revue. Tinténiac s'était établi à Landevan, d'où il avait débusqué les républicains, et Vauban, de son poste central de Mendon, se trouvait en mesure de protéger la ligne des avant-postes sur toute son étendue. Puisaye trouva la meilleure intelligence établie entre les paysans bretons et les quarante gentilshommes qui l'avaient suivi comme volontaires, et qu'il avait mis sous les ordres du comte de Vauban. Ceux-ci se prêtaient de la meilleure grâce à la manière de vivre des chouans, bivouaquaient gaiement avec eux, et comme eux couchaient toutes les nuits sur la dure. Leur général leur donna l'assurance qu'ils allaient incessamment se mettre en marche, et se porter sur Rennes, assurance qui fut accueillie avec enthousiasme, aux cris mille fois répétés de *vive le Roi! vive notre général!* Tous étaient persuadés qu'avant un mois ils seraient maîtres de la province, et la république n'avait à leur opposer que des forces tellement inférieures, que cette espérance ne pouvait être taxée d'exagération.

Les dispositions faites contre la presqu'île étaient combinées avec les moyens maritimes de l'amiral Warren que pendant deux jours le temps et les vents contraires rendirent impraticables. Enfin le 3 juillet, à minuit, les troupes qui devaient exécuter l'attaque furent embarquées sur des bateaux

plats et des chasse-marées. A sept heures du matin, Puisaye, accompagné du commodore, se présenta vers la partie orientale de la presqu'île, suivi de trois mille hommes dont cent cinquante soldats anglais, tirés des garnisons de vaisseaux, environ deux cent cinquante émigrés, et deux mille six cents chouans. Il fit son débarquement sans éprouver le moindre obstacle, non plus que pour s'emparer de l'intérieur de la presqu'île, et des fortins qui défendaient son pourtour. En même temps d'Hervilly, à la tête des régiments à cocarde blanche, s'avançait par la *falaise*, langue de terre, longue à peu près d'une lieue et tiers, large d'une cinquantaine de toises, bordée par la mer à l'est et à l'ouest, et qui du continent vient, en se rétrécissant, aboutir à la presqu'île, dont l'entrée est fermée par le fort Penthièvre. Ce fort, muni d'une artillerie suffisante et de sept cents hommes de garnison, pouvait faire quelque résistance de ce côté où il était fortifié; mais, ouvert du côté opposé, il était hors d'état de soutenir l'attaque simultanée de Puisaye et de d'Hervilly, et le commandant se rendit sans coup férir. Dans le temps on l'accusa de trahison. Il paraît que le manque de vivres (il n'en avait que pour trois jours) ne lui permit pas même de songer à se défendre. Puisaye ordonna que les fortifications, tant du fort que de la côte, fussent achevées, ou du moins réparées sur-le-champ, et les magasins transportés sans délai dans la presqu'île du village de Saint-Clément où ils étaient entreposés.

La cause royaliste parut d'abord favorisée de la fortune; les trois premiers jours de juillet furent pour elle signalés par quelques événements presque décisifs. On a vu à quel point l'absence des troupes réglées promises à M. de Vauban avait exaspéré les insurgés, et comment l'arrivée de ces troupes qu'ils n'espéraient plus les avait calmés, en effaçant jusqu'aux moindres traces de la défiance, à laquelle avaient succédé les transports de la joie et du dévouement. Qu'on juge de l'effet que dut produire sur une multitude irritable et grossière le contre-ordre subit qui rappela ces mêmes troupes au quartier général, ordre émané de d'Hervilly, sous prétexte

de les employer à l'attaque du fort Penthièvre. Cet effet ne peut se décrire ; les soupçons, les cris de trahison et de vengeance éclatent avec plus de force. Presque tous les insurgés de ces cantons désertent de nouveau et regagnent leurs paroisses. L'empire qu'exerçaient sur les chouans d'Allègre et d'autres chefs qu'ils affectionnaient, et la promesse que le lendemain ils recevraient un renfort plus considérable d'artillerie et de troupes réglées, suffirent à peine pour les retenir. Auray fut définitivement évacué, faute capitale sous tous les rapports moraux et militaires, présage d'autant plus sinistres qu'il fut pour les royalistes le signal d'un mouvement rétrograde.

Le jour même où les émigrés se rendirent maîtres de Quiberon et de ses dépendances, le général Hoche se présentait une seconde fois devant Auray, et faisait attaquer toute la ligne de leurs avant-postes. Après quelques avantages remportés sur les républicains, le chevalier de Tinténiac se voit assailli par Mermet dans sa position de Landevan. Trois colonnes, composant deux mille hommes, et soutenues par huit pièces de canon, menacent son centre, et cherchent à tourner ses flancs. Ses Bretons, qui n'ont que des mousquets à leur opposer, et que le découragement et la persuasion d'être abandonnés rendent sourds à tout ce qu'il peut leur dire pour les engager à se battre, s'ébranlent et prennent la fuite. Vauban, que Tinténiac avait appelé à son secours, lui amène deux mille hommes, arrive au commencement de l'action, et se trouve enveloppé dans la déroute, qui fut complète, mais trop rapide pour être meurtrière. Resté seul avec quelques-uns de ses officiers, au milieu d'ennemis qui couvraient le terrain dispersés en tirailleurs, Vauban se dégage, traverse deux criques à la nage, et parvient à rejoindre sa division. Elle n'avait point été attaquée ; mais affaiblie par le secours qu'il avait mené à Tinténiac, absolument découverte, éloignée de quatre lieues du quartier général, et pressée de toutes parts, elle ne demandait qu'à fuir. Dans cette situation Vauban paye d'audace, marche en avant, et, tout en ralliant un grand nombre de fuyards, vient s'établir

dans une plaine dominée par les hauteurs d'Auray, et que les républicains occupaient. Il tombe impétueusement sur leurs derrières, leur tue beaucoup de monde, et se retire lentement et en bon ordre sur la gauche de la montagne de Lomariacquer, où il croyait se joindre à Boisberthelot. Ne l'y trouvant plus, il vient sans s'arrêter occuper le village de Plumel.

D'Allègre avait remplacé Boisberthelot à Lomariacquer. Attaqué dans cette position, il fit sentir à ses chouans, dont il était fort aimé, la nécessité d'exécuter leur retraite avec calme, sans se rompre, et réussit à les conduire au mont Saint-Michel sans presque éprouver de perte.

Le 4 juillet, d'après le compte rendu par Vauban des événements de la veille, Puisaye exigea de d'Hervilly que les postes abandonnés fussent repris sur-le-champ, et garnis de troupes soldées. Un seul moyen lui parut praticable pour réparer les échecs que les royalistes venaient coup sur coup d'essuyer, celui de tenter le sort d'une affaire générale. Vainqueur, il détruisait l'armée ennemie qu'il mettait dans l'impossibilité de se reformer, et qui, forcée d'attendre des secours éloignés, ne pourrait plus s'opposer aux progrès de l'invasion ; vaincu, il avait dans la presqu'île une retraite sûre jusqu'à l'arrivée prochaine de nouvelles expéditions annoncées d'Angleterre. En conséquence il proposa de former un corps de bataille de dix mille insurgés sur lesquels on pourrait compter en les employant en seconde ligne, mais que la prudence ne permettait pas de placer en première, vu le mécontentement et l'irritation qu'ils avaient manifestés ; de mettre à l'avant-garde les régiments d'Hervilly et de Royal-Émigrant, de faire lui-même l'arrière-garde à la tête de quatre mille chouans, soutenus par Dudresnay et Royal-la-Marine, et de marcher en avant.

D'Hervilly, bien qu'il eût approuvé ce plan, ne s'y prêta qu'avec répugnance, ainsi que nombre des officiers gentilshommes auxquels il fut communiqué. Il donna ordre à Vauban de lever ses avant-postes, et de se rapprocher de trois quarts de lieue du quartier général. Mais il ne prit au-

cune mesure relativement aux postes évacués. Vauban exécuta son mouvement dans la matinée du 5 sans être inquiété, et se replia sur Carnac, que d'Hervilly lui ordonna de défendre jusqu'à l'extrémité, quoique cette position ne fût pas tenable. Elle devint le centre de la nouvelle ligne d'avant-postes, dont la droite, commandée par d'Allègre, s'appuyait au mont Saint-Michel, et la gauche à Sainte-Barbe, village à l'entrée de la Falaise, qu'occupait Georges Cadoudal avec ses 3,000 chouans.

Ce même jour, après avoir vu d'Hervilly partir avec son régiment dans l'intention présumée d'aller préparer l'exécution du plan projeté, Puisaye, accompagné de peu de monde, suivant l'usage des insurgés en pareilles circonstances, sortit de la presqu'île pour venir reconnaître l'armée républicaine. La froideur, le morne silence qui l'accueillirent dans la campagne, lui prouvèrent à quel point l'esprit des habitants était changé ; plus d'enthousiasme, plus de cris de *vive le Roi !* Ces bruyantes et joyeuses démonstrations, que sa présence ne manquait jamais d'exciter, étaient remplacées par les marques les plus significatives de défiance et de terreur. En vain prodigua-t-il les explications, les promesses, les paroles rassurantes ; elles ne furent point écoutées. Il revint à son quartier général l'âme bourrelée des plus noirs pressentiments, et n'ayant plus d'espoir que dans le succès du combat qu'il méditait. Quelle ne fut pas sa surprise en arrivant à la presqu'île de rencontrer d'Hervilly, qui lui-même y rentrait à la tête des troupes soldées ! Interrogé sur les motifs d'une telle manœuvre après les arrangements convenus la veille, celui-ci, de l'air d'un homme hors de lui, continue pendant une demi-heure à faire défiler sa troupe, se livrant aux détails les plus minutieux, gourmandant les officiers qui ne saluaient pas ensemble, etc., et ne donnant aucune réponse. Sommé pour la vingtième fois de s'expliquer, il ne le fait qu'en vomissant un torrent d'injures contre les insurgés, qu'il traite de lâches, de gens indisciplinés, avec lesquels il ne saurait faire la guerre sans compromettre les troupes qui lui sont confiées, et déclare que le seul parti

qui reste à prendre est de se rembarquer sur-le-champ, ou de s'enfermer dans la presqu'île en attendant les ordres du gouvernement anglais, ou ceux de M. le comte d'Artois. Il est à remarquer que les reproches articulés par d'Hervilly contre ces chouans, ces insurgés sur lesquels tombait dès l'origine tout le poids de l'insurrection, étaient appuyés et répétés par une foule d'émigrés, jusqu'alors étrangers à cette guerre, à ses vicissitudes et à ses périls.

La retraite des troupes soldées n'était point l'effet d'une résolution subite, d'une boutade, d'un mouvement d'humeur de la part de d'Hervilly, mais un acte prémédité. La preuve en est que les logements de ces troupes étaient marqués d'avance dans le fort Penthièvre, et que l'officier du génie, chargé de cette opération, l'avait en même temps été de leur assigner ceux d'un corps de chouans que Puisaye avait laissé dans la presqu'île pour les travaux, et comme partie de la garnison. Cet incident acheva de démontrer au chef de l'expédition que toutes les contrariétés qu'il éprouvait et n'avait cessé d'éprouver, étaient la suite d'un plan ourdi de longue main, et que d'Hervilly agissait par des impulsions occultes.

Au reste, la conduite de cet officier, cette infraction à des ordres importants, discutés avec lui-même, auxquels il avait promis de se conformer, et qu'il exécutait à rebours, son opposition constante aux volontés d'un chef qu'il devait regarder comme son ami et son bienfaiteur, ne prouvent rien contre la droiture de son caractère, et résultaient, non de ces travers d'esprit dont j'ai parlé, ni d'aucun sentiment d'envie ou de rivalité, mais d'idées de devoir et de fidélité mal appliquées, et de la position fausse où il se trouvait engagé. Ainsi que dans son palais natal, un roi sur la terre d'exil est circonvenu par un vil ramas de courtisans et de flatteurs, jaloux, avides, ennemis les uns des autres, et qui, par tous les moyens que peuvent suggérer l'astuce et la perfidie, se disputent sa faveur, et s'arrachent les lambeaux de sa prospérité. La cour d'Hartwell ne fut pas plus à l'abri de leurs intrigues, que ne l'avait jadis été celle de Versailles. Le dévouement connu du comte de Puisaye, les services

qu'il avait rendus à la cause royale, ceux que le mettaient à même de lui rendre encore le crédit dont il jouissait auprès des ministres anglais, et son influence dans les pays où l'on prévoyait qu'il porterait le théâtre de la guerre, avaient dès le principe ameuté contre lui les entours et les favoris de Louis XVIII. Ils frémirent à l'idée qu'un chef de chouans pût devenir le principal instrument de la restauration, et sa perte fut jurée. Lorsque l'expédition qu'il devait commander fut décidée, mille trames se formèrent pour la faire échouer, secondées par les agences royales de Londres et de Paris, où dominaient un tas de prêtres, et dont les courtisans disposaient. Dès avant que Puisaye partît d'Angleterre, il était signalé dans les pays insurgés comme un traître qui trafiquait de la couronne de France; et plus tard, dans le moment même où il faisait proclamer Louis XVIII au camp de Carnac, l'agence de Paris feignait de croire et répandait avec affectation qu'il voulait appeler au trône le comte d'Artois ou le duc d'York. Pour prévenir et paralyser les rassemblements qui devaient se joindre à lui, ou concourir à ses opérations, on alla jusqu'à distribuer en Bretagne des écrits revêtus de sa signature contrefaite, et datés de son quartier général, par lesquels il était enjoint à ses rassemblements de se séparer, et qui leur défendaient de se reformer jusqu'à nouvel ordre. De semblables manœuvres, exécutées de main de maître, ne pouvaient manquer leur but. Les Bretons ne firent point leur jonction; Charette resta immobile, et refusa sa part des secours apportés par l'expédition. Les chefs des autres cantons insurgés ne répondirent point aux appels qui leur furent faits. La Vendée, le Maine et la haute Bretagne ne reprirent point les armes, et le plan de l'expédition fut absolument désorganisé. Selon des apparences confirmées par un acte solennel qu'il dicta sur son lit de mort, d'Hervilly recevait des agences, et de leurs instigateurs, des instructions particulières, qu'on lui présentait comme des ordres émanés directement du roi, et crut devoir leur sacrifier ceux de Puisaye. De là tous les désastres qui suivirent, et dont il fut une des premières victimes.

Les troupes soldées, en se retirant dans la presqu'île, portèrent la terreur et la désolation dans les communes circonvoisines. A cette nouvelle, la campagne se couvre d'une foule éperdue et gémissante : femmes, enfants, vieillards, se précipitent sur la falaise, chassant leurs bestiaux devant eux, emportant les chétifs débris de leur avoir, et chargeant de malédictions les émigrés qu'ils accusent de les trahir. Les chefs eux-mêmes se livrent aux plus violentes imprécations. — « Les monstres ! s'écriaient Georges et son ami le jeune « Mercier, surnommé *la Vendée*, les monstres ! que la mer « ne les a-t-elle engloutis avant qu'ils missent le pied sur « nos rivages ! »

Informé de ce qui se passe, l'infatigable Hoche ne perd pas un instant, et se présente devant Plumel. Georges, averti par des prisonniers que la ligne des avant-postes doit être attaquée cette nuit même, au point du jour au plus tard, fit parvenir cet avis au comte de Vauban, qui, n'ayant de retraite que sur Quiberon, et craignant que les républicains ne s'emparassent du poste de Sainte-Barbe, par où seul cette retraite pouvait s'effectuer, se hâta de rappeler d'Allègre et sa division du mont Saint-Michel, et se mit en marche avec eux pour se réunir à Georges.

Avant de faire ce mouvement, il avait dépêché à d'Hervilly un aide de camp chargé de lui demander les troupes et l'artillerie qu'on lui avait promises, se faisant fort, avec ces quatre cents hommes et ces deux pièces de canon, d'arrêter Hoche, et, s'il ne le battait, de donner à l'armée royaliste le temps de l'atteindre, et de le défaire en rase campagne. Il était quatre heures du matin lorsque l'aide de camp arriva. Puisaye exigea que le renfort demandé fût expédié sur-le-champ. D'Hervilly donna des ordres en conséquence au régiment du Dresnay, et promit que dans quelques heures ce qui restait de troupes soldées serait parti. Rien de tout cela ne fut exécuté ; la lenteur et la malveillance accoutumées présidèrent à l'accomplissement de ces ordres et de ces promesses, et l'activité de Hoche le prévint.

De Sainte-Barbe, Vauban voyait une colonne républicaine

se former dans une mauvaise position, et conçut l'espoir de l'attaquer avec succès. Mais, quoique ses trois divisions réunies fussent deux fois plus nombreuses que cette colonne, tels étaient le découragement et l'exaspération des insurgés, que la certitude même de la victoire ne les eût pas déterminés à se battre, et force fut à Vauban de continuer sa retraite vers la presqu'île. Elle dura trois heures, et se fit avec beaucoup d'ordre et de fermeté. Les chefs favoris des chouans, les généraux Mercier-la-Vendée, Georges et d'Allègre, étaient parvenus à les piquer d'honneur, en leur remontrant que c'était le cas de prouver aux troupes soldées qu'au besoin ils étaient aussi capables qu'elles de combattre en ligne, et le terrain fut défendu pied à pied jusque sous le fort Penthièvre. Dix ou douze mille individus de tout sexe et de tout âge étaient accourus sur la falaise, emmenant chevaux, bœufs, chariots, emportant le peu qu'ils avaient pu sauver de linge, de leurs ustensiles de ménage et de labour; et la confusion qu'ils entraînaient, leurs mouvements désordonnés rompaient les colonnes, dont ils rendaient la marche et les manœuvres presque impossibles. Georges et Mercier, qui commandaient l'arrière-garde, firent passer les fuyards entre eux et la presqu'île. Mais quand ces malheureux arrivèrent au fort, les portes leur en furent fermées. Les chouans qui gardaient l'intérieur s'indignent du traitement fait à leurs compatriotes, parmi lesquels la plupart aperçoivent leurs pères, mères, femmes, enfants, des parents, des amis. Ils s'élancent aux palissades après avoir déchargé leurs armes en l'air, et dans un clin d'œil en ont ouvert le passage à cette multitude désespérée. Cependant les républicains s'avançaient en bon ordre sur la falaise, et n'étaient plus éloignés que d'une demi-portée de canon. Alors seulement, à midi passé, arriva le régiment de Dudresnay attendu depuis cinq heures du matin, et conduisant les deux pièces demandées par Vauban. Il fut chargé de garnir les palissades. D'Hervilly le suivit de près avec les troupes réglées. Le canon du fort se fit entendre ; et les républicains, avertis par là qu'il était en état de défense, se retirèrent paisiblement sur les hauteurs de Sainte-Barbe.

La veille, le commodore s'était porté dans la rivière de Vannes avec quatre chaloupes canonnières, pour s'emparer de quelques bâtiments français qui y étaient stationnés. S'étant aperçu que le fort Penthièvre était menacé, il tenta de venir à son secours; mais le vent contraire rendit ses efforts inutiles.

L'évacuation d'Auray avait été funeste à l'armée anglo-émigrée; l'abandon du poste de Sainte-Barbe, le seul qu'elle occupât désormais sur le continent, lui fut plus funeste encore. Ce n'était que par ce point qu'elle pouvait recevoir les bestiaux, le cidre, la volaille, et les autres rafraîchissements que les gens de la campagne s'empressaient de lui fournir. Comment y suppléer? Quoique la moitié des vivres apportés d'Angleterre fût à peine consommée, et qu'une grande quantité de farines achetées à des vaisseaux américains fût intacte, comment nourrir tous les fugitifs que les derniers événements venaient de jeter dans la presqu'île? D'un autre côté, pouvait-on refuser la subsistance à ces infortunés, qui, après s'être sacrifiés, corps et biens, pour les émigrés, se voyaient obligés de chercher un refuge au milieu d'eux? M. de Saint-Morys, intendant général de l'armée, eut ordre de donner demi-ration par jour à ceux qui étaient incapables de porter les armes, et de prendre des mesures pour leur fournir un supplément au moyen de la pêche.

Mais un incident plus grave augmenta singulièrement les embarras contre lesquels Puisaye avait à lutter. Une division générale éclata dans son armée. Qu'il dût l'attribuer aux mœurs rudes et presque sauvages des chouans, soit à la hauteur, aux prétentions des émigrés, à leur dépit secret de se voir associés à de pareils auxiliaires, ou bien à l'humiliation des échecs qu'ils venaient d'éprouver, soit enfin qu'elle provînt des intrigues que nous avons indiquées, et dont le foyer était à Londres, elle se manifesta sous les formes les plus alarmantes. Les chouans reprochaient aux émigrés leur inaction, et se disaient trahis; les émigrés reprochaient aux chouans la précipitation avec laquelle ils avaient abandonné les avant-postes, et les accusaient de lâcheté. De ces griefs

jaillissaient les récriminations les plus amères, les invectives les plus outrageantes pour des gens de cœur; et Quiberon offrait moins une armée réunie pour la même cause, que deux troupes ennemies près d'en venir aux mains. Quoiqu'il partageât leurs mécontentements, et peut-être leurs soupçons, Puisaye essaya de ramener les chefs des insurgés à des sentiments plus modérés, mais ne put y réussir. L'excès du mal lui suggéra l'idée d'en tirer avantage en excitant une noble émulation entre les deux partis. — « Montrons aux troupes « réglées ce que nous pouvons faire, dit-il à Cadoudal, le « plus violent et le plus irrité parmi les chouans; montrons- « leur que si l'on n'avait pas retiré le détachement et l'artil- « lerie qu'on avait envoyés à Mendon, vous eussiez battu les « républicains, et qu'aujourd'hui nous serions victorieux au « centre de la province. Attaquons l'ennemi dans ses retran- « chements; attaquons-le cette nuit même. La chance est « moins favorable qu'il y a deux jours : n'importe! ils n'ont « pas eu le temps de se fortifier. Après ce qui vient de se « passer, ils ne nous supposent pas l'envie de les inquiéter; « ils se gardent mal; ils n'ont pas un poste en avant : nous « les surprendrons. Leurs munitions, leur artillerie, eux- « mêmes ils tomberont en nos mains : c'est Dieu qui nous les « livre. Mais ne différons pas; demain il ne serait plus temps. » Georges demanda si d'Hervilly consentirait à donner les troupes de ligne. « Lui-même les conduira, répliqua Pui- « saye; je m'y engage. Moi, je chargerai à la tête de nos « chouans, de nos braves compagnons, et je ne doute pas « du succès. » Quelques-uns des gentilshommes qui servaient avec les insurgés au camp de Mendon, et qui en étaient vus de bon œil, leur transmirent cette proposition, qu'ils accueillirent avec transport. D'Hervilly, à qui d'ailleurs Puisaye déclara que s'il refusait sa troupe, l'attaque ne s'en ferait pas moins sans elle et sans lui, donna son assentiment; et de part et d'autre on fit ses dispositions.

Vers le soir, Puisaye s'étant avancé sur la falaise, vit les républicains occupés à se retrancher, officiers et soldats pêle-mêle, les uns et les autres en chemise, les officiers seulement

distingués par leurs hausse-cols, et compara douloureusement leur bonne volonté, leur ardeur infatigable, à la nonchalance que les siens apportaient aux travaux analogues qu'il faisait faire au fort et dans la presqu'île. Ce spectacle, en lui prouvant que, par la manière dont Hoche était secondé, la position de Sainte-Barbe allait devenir inexpugnable, le confirma dans la résolution d'attaquer sans retard.

Le 6 juillet, à onze heures de nuit, l'armée royale, composée de quatre mille hommes, se mit en marche sur quatre colonnes, dont deux côtoyaient le rivage à droite et à gauche de la falaise, et deux autres formaient le centre; un corps de chouans et Royal-Émigrant faisaient l'avant-garde. A deux heures et demie elle avait pénétré dans le camp français sans être reconnue. Une vedette qui se vit dépassée lâcha son coup de fusil à l'aventure, et donna l'alarme. Après quelques instants de confusion et d'incertitude, un peloton républicain se forme à la hâte, et fait un feu bien nourri sur les chouans, qui, Puisaye à leur tête avec son état-major, chargeaient aux cris de *Vive le roi!* Ils ne sont pas secondés. Les Français, revenus de leur surprise, battent la générale sur toute leur ligne. La lueur de leurs feux découvre des corps qui achèvent de se former, et qui, sans être complets, sont en mesure de se défendre. Le régiment d'Hervilly se présente; à la première décharge le désordre se met dans ses rangs. Bientôt ce désordre est réparé, et les grenadiers demandent instamment la permission de retourner à la charge. Mais d'Hervilly, parodiant assez ridiculement un mot du maréchal de Richelieu : — « Non, messieurs, leur répond-il, je ne suis pas assez con« tent de vous aujourd'hui pour vous faire ce plaisir [1], » et il ordonne qu'on batte la retraite. Puisaye, que son cheval blessé avait emporté sur la gauche, se reporte au centre, et

[1] A la prise de Mahon, la veille de l'assaut, on vint prévenir le maréchal que presque tous les soldats étaient dans un état complet d'ivresse. Sur-le-champ il fit publier : « Que le lendemain quiconque serait soupçonné d'être ivre n'au« rait pas l'honneur de monter à l'assaut. » Le lendemain il ne se trouva pas un homme qui méritât de subir l'exception.

de même que l'aile droite, le trouve déjà loin derrière lui. Vainement veut-il les ramener au combat : les batteries républicaines, d'abord muettes, vomissent une grêle de boulets, d'obus et de mitraille. Il est impossible de renouveler l'attaque, et les royalistes se retirent dans la presqu'île, où, dès ce moment, Hoche les regarda comme ses prisonniers.

Cependant la Convention avait appris en même temps, à la fin de juin, la défaite de sa flotte sous Belle-Isle, la descente des émigrés sur la côte du Morbihan, l'enthousiasme avec lequel ils avaient été reçus, et leurs premiers succès. De semblables nouvelles exigeaient des mesures fortes et promptes. Le comité de salut public se hâta de diriger des troupes sur Rennes et les points attaqués ou menacés, et nomma deux de ses membres pour aller faire tête à l'orage, Tallien et Blad, qu'il investit de pouvoirs illimités : Blad, député du Finistère, que ne distinguaient ni son éloquence, ni des facultés supérieures, mais qu'avaient fait remarquer sa probité, la persécution qu'il essuya pour avoir protesté contre les événements du 31 mai, et son vote dans le jugement de Louis XVI, vote empreint d'une sorte de modération qui put alors sembler de l'héroïsme, tant elle était rare et dangereuse [1]; Tallien, le premier moteur du 9 thermidor, et qui, depuis cette mémorable journée, fixait tous les regards; homme chez qui la révolution développa des talents et de l'énergie, mais dont elle avait commencé par fausser le jugement et le caractère impétueux et facile; homme que la fougue de l'âge et des passions, le délire de l'époque, et peut-être l'impatience d'un sort obscur, entraînèrent à des excès dont la reconnaissance nationale même n'a pu l'absoudre, mais qui délivra son pays de l'effroyable Robespierre, rendit un service immense à l'humanité, d'innombrables services individuels, même à ses ennemis, et soutint avec courage et persévérance le résultat d'un élan généreux; homme qui mérita, sinon que ses torts fussent oubliés, du

1 Blad vota la mort du roi avec sursis, jusqu'à l'entière expulsion des Bourbons.

moins qu'ils ne fussent point exagérés, envenimés par l'ingratitude et la calomnie, qu'elles respectassent son malheur, son indigence, sa vieillesse infirme et persécutée, et qu'aujourd'hui elles se taisent devant son tombeau.

Je ne connaissais point Tallien, pas même de vue, et nuls rapports n'existaient entre nous. Il savait que j'étais détenu, et quelques jours après le 9 thermidor il fit signer ma liberté par le comité de sûreté générale; là commencèrent nos relations. Lorsqu'il fut délégué dans les départements de l'Ouest, il me proposa de l'accompagner, et je ne crus pas devoir m'y refuser.

Les représentants partirent peu d'heures après leur nomination, qui, autant que je me le rappelle, eut lieu dans la nuit du 30 juin au 1er juillet. Dès Alençon, ils furent avertis que des chouans déguisés avaient été reconnus sur leurs traces. Cet avis les força de prendre une escorte qui ne nous quitta plus jusqu'à Vannes, et qu'il fallut renforcer à mesure que nous avancions dans les pays insurgés. Un détachement de la légion nantaise, dont le gros était au camp devant Sainte-Barbe, en fit constamment partie. Je ne puis sans émotion me retracer le noble dévouement dont ces jeunes gens étaient animés. Toujours prêts, toujours les premiers au poste de la fatigue et du danger, indifférents aux privations, insensibles aux besoins, jamais, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits d'une marche forcée, on ne les entendit proférer une plainte. Ils s'indignaient lorsque les représentants proposaient de s'arrêter pour qu'ils prissent quelque repos. Dans le trajet de Laval à Vitré nous fûmes attaqués par les chouans, qui nous fusillèrent jusqu'au soir, cachés, suivant leur coutume, derrière les haies qui bordent leurs routes. Percer ou tourner ces haies, dont chacune exigeait un assaut, en débusquer l'ennemi, le poursuivre la baïonnette aux reins jusqu'à ce que nous fussions hors de ses atteintes, revenir pour livrer de nouveaux combats à de nouveaux assaillants, telle fut la tâche que nos fidèles Nantais eurent à remplir pendant toute cette journée. La nuit venue, ils se jetèrent dans les bois qui servaient de repaire

à ces misérables chouans. Pendant qu'ils les fouillaient au clair de lune, je les entends encore s'appeler, se répondre dans le patois de leur pays; j'entends leurs voix sonores et accentuées retentir au milieu de ces vastes solitudes en répétant le refrain cher et sacré :

Mourons pour la patrie!
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Arrivés à Vannes, ils refusèrent de s'y arrêter, et demandèrent pour toute grâce d'être envoyés au camp de Quiberon, éloigné de 10 à 11 lieues; le lendemain, à la revue générale qui fut passée devant les représentants, nous les trouvâmes aussi disponibles, aussi pleins d'ardeur, aussi propres avec leurs uniformes en lambeaux que s'ils fussent sortis de leurs casernes pour une parade au sein de la paix. Et cependant, ces braves jeunes gens, ils avaient vu leurs propriétés saccagées, leurs fortunes anéanties, pères, mères, parents, amis dévorés par le monstre Carrier! mais dans ces temps du moins les mots patrie, liberté, n'étaient pas frappés d'anathème, non plus que les choses qu'ils expriment; et les malheurs personnels auxquels ils avaient servi de prétextes, les horreurs commises par des scélérats ne les empêchaient pas de vibrer avec empire aux oreilles et dans les cœurs faits pour les comprendre.

En passant à Laval, nous trouvâmes cette ville encore tout émue d'un événement tragique dont elle venait d'être témoin. Quinze ou vingt enfants, de 11 à 14 ans, se rendaient de Paris à Brest, d'après un décret qui les mettait en réquisition pour la marine. Ils traversaient paisiblement la France en chantant leurs hymnes patriotiques, et sur leur passage intéressant toutes les populations par leur âge, leur courtoisie, l'élégante simplicité de leurs vêtements et la gentillesse de leurs manières. A Laval on pensa que cette jeunesse inoffensive n'avait rien à redouter des chouans, et l'on ne prit aucune précaution pour la garantir de leurs insultes. Pauvres enfants! à peine hors de la ville, ils furent assaillis et massacrés. Un seul, nous dit-on, fut épargné, et, par une dérision

bien digne d'eux, les cannibales le chargèrent d'aller annoncer aux autorités de Laval le sort de ses infortunés camarades!

Nous-mêmes, peu d'instants après avoir entendu ce triste récit, nous eûmes à subir le spectacle d'un de ces assassinats appelés représailles, dont nous fûmes d'autant plus révoltés que nos propres soldats en furent les auteurs, et que, par l'impossibilité d'y mettre obstacle, nous en devînmes presque les complices. Un chasseur de l'escorte nous précédait à quelque distance, vêtu, faute d'uniforme, d'une veste grise, à la manière des chouans. Tout à coup leur cri se fait entendre; le chasseur, qui savait l'imiter, regarde autour de lui, découvre un homme à cheval dans un fossé au bord du chemin, et, répondant au signal, s'avance lentement d'un air de connivence. Lorsqu'il est à portée, il fond sur le chouan, le désarçonne, et nous l'amène en triomphe. Quels transports frénétiques à la vue de ce malheureux! La fatalité voulut que dans ce moment les Nantais fussent à la poursuite de l'ennemi, et que l'escorte ne fût composée que de volontaires qui venaient de s'y joindre à Laval, et qui nous étaient étrangers. Avec quelle violence ils se précipitent sur leur proie! Quels cris forcenés en rappelant le meurtre des jeunes Parisiens, les tortures que les chouans faisaient éprouver aux *bleus* qui tombaient dans leurs mains! L'accent du prisonnier décela bientôt qu'il était Anglais, et leur rage n'eut plus de bornes. Représentations, prières, ordres, menaces, rien ne put imposer à ces furieux : ils nous arrachèrent leur victime. Pendant qu'ils l'entraînaient en rugissant, il fallut voir son agonie, sa pâleur, l'effrayante contraction de ses traits, ses yeux hagards et noyés dans la mort; il fallut entendre ses derniers gémissements, l'explosion meurtrière....

Que de barbaries ont ensanglanté cette terre désolée! De quelles calamités elle était le théâtre! Rien qui n'y portât l'empreinte du deuil, qui n'y frappât les yeux épouvantés des traces du meurtre et de la dévastation. Au milieu de la di-

[1] Nom par lequel les insurgés désignaient les soldats républicains.

sette générale, des moissons magnifiques périssant sur pied faute de bras pour les recueillir; les troupeaux épars dans les campagnes dont ils dévoraient les fruits, accourant dès qu'ils entendaient quelques voix humaines, présentant leurs têtes par-dessus les haies, et par leurs cris plaintifs appelant des soins dont ils ne pouvaient plus supporter la privation; les villages déserts, les chaumières incendiées ou détruites de fond en comble, les villes dépeuplées, plongées dans la stupeur, regorgeant de sang; des Français se fuyant ou s'attaquant les uns les autres, dès qu'ils s'apercevaient, comme se fuient ou s'attaquent des animaux féroces!... De combien de traits ne pourrais-je pas rembrunir ce lugubre tableau! Quelle guerre qu'une guerre civile attisée par la main des prêtres!...

Tallien et Blad arrivèrent à Vannes dans les premiers jours de juillet, et n'y restèrent que le temps de pourvoir aux besoins les plus pressants de l'armée, dont ils connaissaient le profond dénûment. Le soir même de leur arrivée, ils se rendirent au quartier général de Sainte-Barbe. Ce n'était qu'une mauvaise grange dont les bureaux de l'état-major occupaient le rez-de-chaussée. Un grenier à fourrage faisait l'étage supérieur, qui servait de logement au général. Il n'attendait point les représentants, ignorait même leurs noms, et ne fut pas moins satisfait que surpris de leur présence. Nous le trouvâmes seul, l'œil attaché sur une longue vue, à l'aide de laquelle il observait ce qui se passait dans son camp, qui était assis à l'entrée de la falaise, et s'appuyait à la mer par les deux extrémités de sa ligne de front. « Vous me voyez dans une grande perplexité, nous dit-« il. Ce matin, des volontaires qui cherchaient des vivres se « sont jetés dans un village où il restait quelques habitants. « Ils ont massacré un vieillard, et commis d'horribles vio-« lences. Sur-le-champ j'ai donné l'ordre que sous aucun « prétexte les soldats n'eussent à sortir de la ligne. Comment « cet ordre aura-t il été reçu? Je suis à examiner s'il n'excite « pas quelque mouvement. Depuis trois jours mes pauvres « soldats n'ont pas de pain! » Pendant que le général parlait, je ne me lassais pas de le contempler, de contempler son

imposante stature, son air guerrier, quoique gracieux et sans forfanterie, ses traits doux et fiers, embellis par une superbe cicatrice qui, sans les altérer, lui traversait le front dans toute sa hauteur, et venait expirer à la naissance du sourcil droit. J'admirais son héroïque simplicité, l'heureux accord de ses paroles et de ses manières, du son de sa voix avec ses expressions. Tout en lui me révélait un homme supérieur : en l'écoutant je sentais le besoin d'en faire un ami.

Tallien lui répondit que, d'après les mesures qu'il avait prises en passant à Vannes, le pain arriverait à huit heures, et qu'il pouvait le faire annoncer à l'armée. Je lis dans plusieurs historiens que les troupes républicaines vivaient au camp de Sainte-Barbe dans la plus grande abondance. Je fus témoin de la particularité que je viens de citer, et je pourrais en citer d'autres qui prouveraient également combien cette assertion est erronée.

La présence et l'autorité des représentants aplanirent les obstacles qui se multipliaient autour du général. Affranchi de ces contrariétés, de ces détails fatigants, et si fastidieux pour un homme d'exécution, il n'eut plus à s'occuper que des préparatifs nécessaires pour terminer une lutte qui, prolongée, pouvait compromettre l'existence de la république. A peine maîtres de la position de Sainte-Barbe, les soldats s'étaient mis spontanément à remuer la terre sur le front du camp, en la jetant en avant du côté de l'ennemi. Du déblai se forma bientôt une espèce de ligne retranchée, flanquée à ses deux bouts par deux épaulements, et qui s'étendit sur toute la largeur de la falaise. La ligne et les épaulements furent garnis d'obusiers et d'une nombreuse artillerie. On établit des fourneaux pour chauffer à boulets rouges la flotte anglaise dont le gros mouillait dans la rade, tandis que ses bâtiments légers s'avançaient par la grande mer jusqu'à portée de fusil du rivage, d'où ils inquiétaient notre droite. La gauche était soutenue à Carnac et à Saint-Clément par le général la Violais, et la division du général Meunier postée à Ploërmel défendait les derrières de l'armée, menacée par les chouans dont les bandes accouraient de l'inté-

rieur. La prévoyance de Hoche ne se bornait point aux dispositions relatives aux localités. Il pourvut à la sûreté des côtes : ses ordres furent donnés dans tout le pays pour la rentrée des grains, ses colonnes mobiles mises en mouvement, et ses mesures prises pour que les rassemblements d'insurgés fussent surveillés et dispersés. — « Poursuivez les « ennemis du dedans, mandait-il à ses généraux; poursuivez- « les sans relâche : moi je réponds de ceux du dehors. »

Un dévouement sans bornes, la concorde la plus parfaite, un même esprit, une confiance entière et réciproque des soldats au général, régnaient dans le camp républicain. Il n'en était pas ainsi chez les royalistes. Depuis leur malheureuse affaire du 7, les germes de la défiance et de la division fermentaient parmi eux, et l'exemple donné par les chefs contribuait à les développer et à les envenimer. Partisans outrés de d'Hervilly, les émigrés affectaient d'exalter sa loyauté, son courage chevaleresque et ses talents, au détriment de Puisaye, dont ils ravalaient le caractère et la capacité. Les chouans, qui regardaient celui-ci comme leur chef naturel, lui étaient absolument dévoués. En même temps que la paix et la liberté de leurs campagnes, ils regrettaient leur manière de faire la guerre, et supportaient avec impatience l'excessive rigidité, les formes vétilleuses et tyranniques de d'Hervilly, qu'ils rendaient responsable du temps perdu et de tout le sang versé. Le 8, quelques ouvrages furent tracés sur le front du fort et du camp retranché. D'Hervilly refusa de donner pour les travaux un seul homme des troupes soldées, et les chouans seuls en furent chargés. Comme ces travaux avançaient très-lentement, Puisaye s'en plaignit aux officiers du génie. Ils répondirent : « Qu'ils ne pouvaient sans inhumanité « presser des malheureux qu'on laissait mourir de faim; que « les insurgés n'avaient presque point de part aux distribu- « tions, et la veille encore n'avaient reçu par tête qu'une « demi-ration de riz qu'ils s'étaient vus obligés de dévorer « en nature, faute d'ustensiles et de feu pour le faire cuire. » — Malgré les ordres de Puisaye et les plus vives réclamations de la part de Vauban, d'Allègre, Georges, Mercier-la-

Vendée, et autres chefs, tel était en général le sort des insurgés dans la péninsule, excepté de ceux qui, poursuivis, harcelés le jour et la nuit jusque dans leurs cantonnements par les recruteurs de d'Hervilly, consentaient à s'enrôler dans les régiments à la solde anglaise, et dès lors étaient admis aux rations complètes et journalières. Peu d'entre eux cependant cédèrent à cet appât, dans la crainte d'être tôt ou tard forcés de s'expatrier par suite d'engagements pareils.

Réduit à une défensive qu'il pressentait devoir lui être funeste, et sachant que Hoche concentrait ses troupes, et se préparait à l'attaque de la presqu'île, Puisaye n'oublia rien de ce que le temps et les circonstances lui permettaient pour la mettre en état de résister. Il avait trouvé le fort Penthièvre fermé par de simples palissades du côté de la falaise. Nous avons vu qu'il le fit couvrir, ainsi que le camp retranché, par un ouvrage avancé qui, de même que le fort, fut garni d'artillerie; et les ingénieurs répondirent de la place pour six semaines. A quelques centaines de toises on éleva des retranchements à Kerostein. Mais ces précautions étaient moins des gages de salut que des preuves de crainte et de faiblesse, et définitivement ne pouvaient aboutir qu'à la ruine de l'expédition. Puisaye le sentit, et se pénétra d'autant plus de l'idée que le seul moyen qui pût lui rendre ses premiers avantages et la possibilité de remplir honorablement la mission qu'il avait si vivement sollicitée, était le succès d'une affaire générale. Dans cette conviction, il consulta les localités, ses ressources et l'histoire. Par l'examen des localités, il vit que le poste de Sainte-Barbe, à peu près inexpugnable du côté de la falaise, était sans défense à l'opposite, et ne résisterait pas à une forte sortie de la presqu'île combinée avec une diversion vigoureuse et simultanée sur les derrières de Hoche. Je ne sais quelle page de l'histoire lui avait appris, dit-il, que ce fut par une semblable manœuvre, qu'un prince d'Orange, qu'il ne désigne point, chassa les Français de cette même position de Sainte-Barbe. Quant à ses ressources, son armée, les renforts sur lesquels il pouvait compter pour une diversion, et les moyens maritimes dont l'amiral anglais lui of-

frait le concours, lui en assuraient de puissantes. En conséquence, il résolut de jeter sur la côte les plus braves de ses chouans, qui, réunis à 20,000 royalistes, que d'après ses états de situation il pouvait rassembler en très-peu de jours, viendraient par l'intérieur assaillir Hoche dans son camp, tandis que lui, Puisaye, l'attaquerait de front à la tête de l'armée anglo-émigrée. Il se hâta de communiquer ce plan au commodore, qui promit de le seconder de tout son pouvoir. D'Hervilly lui-même, dont il flattait les inclinations militaires, et qui peut-être commençait à se lasser d'une allure politique peu d'accord avec elles, l'adopta sans balancer, promettant d'y coopérer avec tout le zèle et tout le dévouement dont il était capable. Il fut décidé qu'un double débarquement se ferait, l'un à Saint-Jacques, canton de Sarzeau, l'autre au nord de Lorient; le premier commandé par le chevalier de Tinténiac, l'autre par le général Jean-Jean et le comte de Lantivy. Le lendemain, 10 juillet, suivi de neuf ou dix officiers émigrés dont il composa son état-major, et de 3,000 chouans, l'élite des divisions d'Allègre, Georges et Mercier, qui les commandaient en personne, Tinténiac s'embarqua le soir, à bord de chasse-marées escortés par une chaloupe canonnière anglaise, après avoir reçu des instructions écrites où sa marche était tracée jour par jour, et prit, sur son honneur, l'engagement de se trouver à Baud le 14, de venir dans la soirée du 15 camper à une lieue de Sainte-Barbe, et d'attaquer le 16, avant le lever du soleil. La seconde partie de cette expédition forte de trois mille hommes, et dont les chefs étaient munis de mêmes instructions que Tinténiac, ne partit que vingt-quatre heures après, faute de transports. Ces deux divisions devaient se réunir le 14, dans les forêts de Lamors et de Lanvaux, à six lieues de Sainte-Barbe. Les chasse-marées de Tinténiac avaient ordre de manœuvrer jusqu'à la nuit close en menaçant la côte de Carnac, de manière à faire craindre au camp de Sainte-Barbe une attaque sur la gauche.

Puisaye avait appris le matin par un déserteur, que cette nuit même du 10 au 11, les républicains devaient attaquer le fort Penthièvre. Tant pour les prévenir que pour

appeler leur attention de son côté, et la détourner du mouvement de Tinténiac, il sortit du fort à minuit, avec quatre mille hommes et deux pièces de campagne; et, soutenu par les chaloupes canonnières anglaises, il se présenta devant les avant-postes de Hoche. Le général Humbert, qui les commandait, avait reçu l'ordre formel de n'opposer aucune résistance en cas d'attaque, et d'attirer les royalistes autant que possible en se repliant sur le corps d'armée, ce qu'il fit. Mais le double objet de Puisaye était rempli, et, déterminé à ne tenter aucune attaque sérieuse avant le 16, il se contenta de cette démonstration, et lui-même se retira.

Les deux jours suivants se passèrent sans événements. Un convoi apportant d'Angleterre les restes des corps d'émigrés venus avec la première expédition, parut le 14 à l'entrée de la baie. Cette nouvelle division, qui n'était que de onze cents hommes, et qu'on croyait devoir être beaucoup plus forte, était commandée par le comte de Sombreuil.

Dès le 11, le chevalier de Tinténiac avait informé Puisaye que la descente s'était heureusement opérée à Saint-Jacques, en face du château de Sarzeau; et qu'après avoir battu huit cents républicains qui lui fermaient le passage, il partait pour aller remplir sa mission. Jean-Jean et le comte de Lantivy firent de même leur débarquement à l'entrée de la rivière d'Intel, suivant la teneur de leurs instructions.

Le 15 juillet, d'Hervilly, Puisaye et sir John Warren se réunirent pour concerter les dernières mesures relatives à la journée du 16, et les arrêtèrent d'après les bases précédemment posées. En outre, ils décidèrent que ce même jour, à dix heures du soir, Vauban, escorté de bateaux armés d'artillerie et conduits par l'amiral lui-même, descendrait à l'entrée de la baie de Carnac avec deux mille chouans et cent cinquante soldats anglais tirés des vaisseaux; qu'il se porterait sur Saint-Clément, et tâcherait de surprendre un poste que les républicains y avaient établi, ensuite une batterie nouvellement élevée par eux sur le rivage, entre ce poste et Plonermelle, pour éloigner les chaloupes canonnières anglaises; et qu'après ce double coup de main, s'il réussissait, il

profiterait de ses avantages pour venir inquiéter la gauche du camp de Sainte-Barbe. Comme il n'emmenait que des troupes de nouvelle levée, les chouans les plus aguerris ayant suivi Tinténiac et Jean-Jean, et Puisaye gardant pour le lendemain ce qui restait de mieux dans la presqu'île, il fut convenu que Vauban se retirerait, supposé qu'il ne parvînt pas à surprendre les Français; que sitôt sa descente effectuée, il ferait tirer une fusée pour en prévenir Puisaye, et qu'elle serait suivie d'une seconde s'il était obligé de rembarquer.

Le convoi qui portait M. de Sombreuil et sa brigade ayant pénétré le 15 au soir dans la baie de Quiberon, cet officier se fit conduire à bord de *l'Amiral*, d'où il se rendit au quartier général de M. de Puisaye. Dans quelques heures on allait se mettre en marche pour l'attaque de Sainte-Barbe. Le moindre délai eût compromis la simultanéité de la diversion de Tinténiac sur laquelle reposait surtout l'espoir du succès, et la troupe de Sombreuil ne pouvait plus être débarquée à temps pour prendre part à l'affaire. Il demanda que du moins il lui fût permis d'accompagner le général comme aide de camp, demande qui lui fut accordée avec joie, sur la haute réputation dont il jouissait. Son arrivée, impatiemment attendue par les émigrés qui l'annonçaient avec emphase dans les pourparlers qu'ils eurent avec Humbert et quelques officiers républicains, produisit une grande sensation dans le camp royaliste, dont elle excita l'enthousiasme et releva les espérances.

A deux heures de la nuit, l'armée royale sortit du fort sur quatre colonnes, et composée de deux mille six cents hommes de troupes de ligne et de quatorze cents chouans, avec huit pièces d'artillerie, cinq de quatre et trois de huit. D'Hervilly commandait toutes les troupes soldées. Son régiment et mille insurgés, aux ordres du chevalier de Saint-Pierre, formaient deux colonnes à gauche; le régiment de la marine, celui de Dudresnay, et six cents chouans sous les ordres du duc de Lévis, deux autres à droite, et le régiment de Royal-Émigrant faisait l'avant-garde, suivi de six pièces de canon. Pour encourager les chouans, Puisaye, accompagné de Sombreuil, s'était mis à la tête de la colonne du chevalier

de Saint-Pierre. A la petite pointe du jour, d'Hervilly et lui aperçurent la fusée qui signalait le débarquement de Vauban; au bout de quelque temps, ne voyant pas la seconde, ils conclurent que la descente avait réussi. Une grande agitation qu'ils remarquèrent à la gauche des républicains, les confirma dans cette opinion. Cependant les royalistes s'avançant en bon ordre arrivent aux avant-postes français, et les attaquent.

Hoche était absent, et le général Lemoine commandait l'armée. Docile aux ordres qu'il a reçus, l'impétueux Humbert réprime son ardeur, ne fait qu'une résistance simulée, et vient se fondre dans la ligne républicaine. Les émigrés regardent sa retraite comme une fuite, et, fiers d'un succès inaccoutumé, continuent leur marche. D'Hervilly, qui s'est porté en avant, croit voir du désordre parmi les républicains, et distinguer une fusillade lointaine. Il court en avertir son général. Puis aye s'assure des faits par lui-même, et, transporté de joie : « C'est Tinténiac, s'écria-t-il, chargeons. » Les républicains restaient immobiles derrière leur ligne, l'arme au bras, et gardant un profond silence. Seulement, en examinant la contenance de leurs ennemis : « A la « bonne heure, se disaient-ils entre eux à voix basse, on voit « aujourd'hui que ce sont des Français. » Les émigrés parviennent à portée de pistolet du retranchement, et s'engagent entre les deux épaulements qui le terminent. Déjà quelques-uns de leurs tirailleurs se sont hasardés jusqu'au pied du talus, et s'efforcent de le gravir. Soudain un feu roulant et soutenu se déploie d'un bout à l'autre de la ligne républicaine. Les colonnes assaillantes s'étonnent et s'arrêtent. Tandis qu'une mousqueterie meurtrière les prend de front, l'artillerie de l'un des épaulements se démasque et les foudroie en flanc, d'écharpe et sur toute leur profondeur. Cette masse, prête à se dissoudre, oscille et fléchit du côté opposé. Elle y est accueillie par les batteries du second épaulement qui, de concert avec celles du premier, la couvrent d'un déluge de fer et de feu. La droite des royalistes est écrasée. Chaque décharge enlève des rangs entiers au régiment de la marine;

Dudresnay perd les trois quarts de ses officiers et presque tous ses grenadiers; un boulet emporte le cheval du duc de Lévis; le baron de Gras, le marquis de la Jaille, nombre d'officiers supérieurs sont tués ou blessés. En vain d'Hervilly veut-il faire charger les colonnes de gauche; elles ont le même sort que celles de droite, et chaque minute les renverse par files. Puisaye, dont les espérances sur Tinténiac sont évanouies, pour ne pas prolonger un carnage horrible, désormais sans objet, envoie l'ordre de la retraite à d'Hervilly, qui le fait exécuter à sa division, et charge son aide de camp, M. de Saint-Cran, de le transmettre à sa droite. Peu d'instants après, lui-même est frappé d'un biscaïen dans la poitrine. M. de Saint-Cran est tué; l'ordre qu'il portait ne parvient point, et les chouans de droite continuent de battre la charge, tandis qu'à gauche on bat la retraite. Puisaye rencontre d'Hervilly mourant qu'on transportait dans la presqu'île, et, sur sa prière, envoie Sombreuil pour mettre un terme à cette confusion.

Au premier signal de la retraite des royalistes, les républicains avaient franchi leur parapet, et s'étaient élancés à la poursuite de leurs ennemis. M. de Puisaye, dans ses Mémoires, prétend que cette retraite ne fut point une déroute et se fit avec calme et régularité, même par les chouans. D'autre part, les vainqueurs disaient dans le temps que la poursuite avait été si vive et si peu disputée qu'ils s'étaient crus au moment d'entrer dans le fort avec les vaincus. Quoi qu'il en puisse être dans ces assertions contradictoires, entre lesquelles je ne saurais prononcer, ne m'étant point trouvé à cette action (1), un hasard favorable, produit par une cause malheureuse, vint au secours des royalistes.

Vauban avait échoué dans son expédition: au lieu de deux mille hommes, d'Hervilly ne lui en avait donné que douze cents; il devait s'embarquer la veille, à dix heures du soir; on ne le fit partir qu'à minuit : ses instructions étaient de ne rien tenter qu'à la faveur d'une surprise; il ne put mettre à terre qu'en plein jour, sur une plage absolument nue, et

(1) Tallien à Lorient.

toute surprise devint impraticable. D'ailleurs, à la vue de l'adjudant général Roman, qui s'avançait avec plusieurs colonnes mobiles républicaines, la plus mauvaise volonté se manifesta parmi les insurgés qui trempèrent leurs fusils dans la mer pour les rendre inutiles. Vauban, forcé d'abandonner l'entreprise, fit rembarquer son monde et tirer la seconde fusée qui devait annoncer son retour, mais qui ne fut point aperçue à raison du soleil levant et de l'éclat du jour. L'amiral, qui avait voulu le suivre, entendait, ainsi que lui, le bruit du combat depuis son commencement. En se rapprochant de la presqu'île, ils purent discerner en partie ce qui se passait sur le champ de bataille, et d'après la direction du feu qui s'avançait rapidement vers le fort, ils jugèrent que la chance était contraire aux émigrés, et que leurs ennemis les serraient de près. Sans hésiter, Vauban se fit jeter sur la falaise avec ses chouans, et les y mit en bataille. L'amiral s'approcha du rivage le plus possible avec ses bateaux armés qu'il embossa, et dont il forma une batterie qui enfilait la falaise, et fit un feu si vif qu'il arrêta les colonnes républicaines. Warren, craignant que le fort ne fût en danger, envoya l'ordre à ses vaisseaux de faire passer sans délai leurs garnisons dans les ouvrages extérieurs. Ces mesures protégèrent efficacement soit la déroute, soit la retraite des émigrés qui vinrent se rallier sous le canon du fort; les républicains rentrèrent dans leur camp.

M. de Puisaye perdit beaucoup de monde dans cette affaire, et la plus grande partie de son artillerie. Il trouva le fort encombré de blessés. D'Hervilly était du nombre : il souffrait beaucoup, et souffrait avec constance et courage. L'extraction du projectile qui l'avait frappé se fit avec succès, néanmoins les chirurgiens déclarèrent qu'il ne guérirait pas de sa blessure. En effet, il mourut à Londres quelques mois après.

L'attaque du camp de Sainte-Barbe, telle qu'elle avait été combinée, ne pouvait réussir sans le concours de Tinténiac, et, du moment qu'à l'heure convenue il ne parut point sur les derrières de l'armée républicaine, la catastrophe devint

inévitable. Les raisons qui firent avorter cette diversion, mettent dans un tel jour la malveillance et les manœuvres que Puisaye avait à combattre, et quelle espèce de dévouement caractérisait certains de ces amis du roi, proclamés les héros de la fidélité, que je crois devoir entrer dans quelques détails à ce sujet.

Dès qu'il eut arrêté le plan de la diversion de Tinténiac, Puisaye écrivit au conseil des insurgés du Morbihan pour le prévenir du départ de ce général, ainsi que du point sur lequel il débarquerait, et pour lui donner l'ordre de tenir prêts à se réunir à ce corps d'armée tout ce qui restait d'hommes disponibles dans l'arrondissement de Vannes. Un abbé Boutonillic, membre du conseil, eut connaissance de cette dépêche; il était de plus correspondant de l'agence royale de Paris et avait des liaisons intimes avec le chevalier de La Vieuville émigré, d'abord ami de Puisaye qui l'avait employé dans son armée, mais que l'ambition, colorée sous les apparences du devoir, avait jeté dans le parti de l'agence qui ne visait qu'à donner un autre chef à l'expédition, et à la déplacer. Boutonillic, profondément initié dans toutes ces intrigues, se hâta de communiquer la dépêche reçue par le conseil à La Vieuville, qui partit de là pour dresser les batteries au moyen desquelles il se proposait de faire tourner cet incident au profit de l'agence, et de lui acquérir Tinténiac et ses troupes. En débarquant à Sarzeau, Tinténiac trouva des instructions au nom du roi, lesquelles lui enjoignaient de se rendre à Elven pour y recevoir des ordres ultérieurs. Mercier, Georges et d'Allègre lui représentèrent que cette marche s'éloignait de celle qu'avait tracée le général; mais le vicomte de Pontbellanger et les autres émigrés qui composaient son état-major, insistèrent pour qu'il obéît à l'ordre donné soi-disant au nom du roi; d'autant plus qu'en suivant la nouvelle direction, il augmenterait son armée de deux ou trois mille hommes qui formaient la division du chevalier de Filz, stationnée dans les environs de la forêt de Maulac. Cette jonction effectuée, et vainqueur dans plusieurs petits combats qu'il eut à livrer depuis Sarzeau, Tinténiac arrive à

Elven dont il taille en pièces la garnison, et où il reçoit un billet de La Vieuville qui lui annonce qu'il est attendu au château de Coëtlogon par des dames chargées de lui remettre les ordres du roi. D'Elven à Coëtlogon, il y a neuf ou dix lieues; de Coëtlogon à Baud, où Tinténiac avait pris l'engagement solennel d'être rendu le 15 juillet, il y en a dix autres. On était au 13, et vingt lieues de ce pays à parcourir en moins de vingt-quatre heures eussent été une marche excessive pour des troupes ordinaires. Mais sachant à quel point les chouans étaient familiarisés avec ces marches forcées, Tinténiac crut pouvoir accepter le rendez-vous et le concilier avec les ordres de Puisaye. Pour éviter un détour, il prit sa route par Josselin, et s'empara de la ville et des faubourgs. La garde nationale, la garnison, forte de six cents hommes, et son commandant, le brave Crublier d'Aubeterre, se retirèrent dans le château. Sur leur refus de capituler, le chef royaliste, entraîné par son humeur aventureuse, voulut emporter la place de vive force, quoiqu'il n'eût point de canon, perdit cinq heures à la battre avec de simples mousquets, et fut obligé de se retirer, emportant un nombre considérable de blessés. La garnison se mit à sa poursuite et fut repoussée. A la Trinité, une autre colonne républicaine de quinze cents hommes voulut lui barrer le chemin. Tinténiac la dispersa, et le lendemain vint camper à Coëtlogon. Le château avait était été préparé pour lui, son état-major, et mesdames de Boishardy et de Guernisac, que La Vieuville lui avait annoncées. Ces dames faisaient en grande partie la correspondance des chouans, et celle de l'agence qui n'osait en charger des hommes, le pays étant occupé par les républicains. Un dîner fut offert aux dames émissaires. A peine était-il commencé, que les avant-postes de Tinténiac furent attaqués, et qu'il entendit crier aux armes. Bien en prit aux royalistes que d'Allègre, Georges et Mercier, qu'on n'avait pas invités à ce festin, fussent restés au camp. Ils repoussèrent les Français dont la retraite fut protégée par leurs tirailleurs. Tinténiac, au bruit de la mousqueterie, accourt dans l'avenue du château: apercevant un de ces tirailleurs qui se cache

derrière une haie, il lui crie de mettre bas les armes; pour toute réponse, celui-ci le met en joue, tandis que lui-même est ajusté par Cadoudal, frère de Georges : les deux coups partent ensemble; Tinténiac et le grenadier tombent morts.

Ainsi périt à la fleur de l'âge le chevalier de Tinténiac, officier de la valeur la plus brillante, d'une audace et d'un sang-froid que rien n'étonnait, modeste, loyal, généreux et plein de dévouement à sa cause, de cette franchise d'exaltation qu'on respecte et qu'on aime dans quelque parti qu'ils se rencontrent. Temps déplorable! malheureuse France, qui voyait armés pour la déchirer et s'égorger entre eux ses enfants les plus dignes de la servir et de mourir pour elle!

Le vicomte de Pontbellanger, le second et l'ami de Tinténiac, s'empressa de convoquer un conseil pour lui choisir un successeur, et par ses intrigues se fit lui-même nommer au commandement. Ce choix mécontenta les insurgés, et ceux qui n'étaient pas du Morbihan se dispersèrent et retournèrent chez eux. Au lieu de se conformer aux instructions qu'avait reçues Tinténiac et de continuer le mouvement sur Baud pour se mettre en mesure d'attaquer le 16 au matin, le nouveau général jeta le masque, et dirigeant sa troupe dans un sens tout opposé, la porta vers la forêt de Lorge pour gagner Saint-Brieuc et rejoindre La Vieuville, qui, la surveille, avait dû s'en emparer pour le compte de l'agence. C'est ainsi que fut dissoute la première partie de cette diversion dont Puisaye s'était promis de si favorables effets. La seconde division eut le même sort. En débarquant dans la rivière de Quimperlé, Jean-Jean reçut de l'agence l'ordre de se rendre aussi à Saint-Brieuc, afin de protéger la descente que les Anglais allaient faire dans la baie de ce nom, et fut prévenu en même temps que l'armée de Tinténiac avait déjà pris cette route. Jean-Jean, parti de Quiberon le cœur ulcéré des traitements qu'il avait vu ses compatriotes y essuyer, communiqua ce nouvel ordre aux siens, qui tous, officiers et soldats, partageaient ses ressentiments. Un quart d'heure après malgré les efforts de leur général pour les retenir, les uns et les autres avaient repris le chemin de leurs chaumières.

Le 17 du mois, Puisaye fut instruit par le conseil du Morbihan des avantages remportés par Tinténiac dans sa marche, et les mêmes dépêches lui donnaient l'assurance que le lendemain ce chef serait à Baud. En conséquence, bien éloigné de soupçonner l'événement de Coëtlogon, Puisaye résolut de faire un nouvel effort qui prouvât aux républicains que le revers du 16 ne l'avait point découragé, les induisit à s'exagérer l'importance du secours amené par Sombreuil, et qui peut-être lui donnerait l'occasion de prendre sa revanche. Dans la nuit un chasse-marée fut expédié à Tinténiac, lui portant l'ordre positif d'attaquer le 18 à la pointe du jour. A ce moment, Puisaye lui-même se présenta sur la falaise à la tête de toutes ses troupes, comme pour défier Hoche au combat. Mais n'apercevant aucun mouvement sur les hauteurs de Sainte-Barbe, n'entendant aucun bruit, aucun signal qui lui annonçât la présence de Tinténiac, il se contenta de voir se replier les avant-postes républicains qui, suivant leur consigne, le firent à son approche, et retourna dans la presqu'île.

Les revers successifs et multipliés des royalistes n'avaient pu qu'influer d'une manière fâcheuse sur le moral de leur armée, et parmi les éléments hétérogènes dont elle était composée, il était une classe d'hommes qui surtout éprouvait les effets de cette influence. Lorsque le gouvernement anglais organisa l'expédition de Quiberon, pour compléter les corps d'émigrés qui en faisaient partie, il imagina de les recruter sur les pontons où il reléguait les Français prisonniers de guerre. Les malheureux entassés dans ces abominables cachots y succombaient sous le poids de toutes les misères. La captivité la plus rigoureuse, à laquelle ils ne voyaient point de terme, un dénuement presque entier des choses les plus nécessaires à l'existence, une nourriture dégoûtante et malsaine, un air infect, putride, pestilentiel; le spectacle sans cesse renaissant de leurs camarades moissonnés par des maladies contagieuses dont eux-mêmes ils ne pouvaient manquer d'être les victimes; la cruauté froide qui calculait jusqu'à l'avant-dernier souffle de chaque moribond pour

en extorquer, au prix des secours qui devaient le rendre à la vie, un consentement que toute son âme désavouait, tel est, en raccourci, le tableau que plusieurs d'entre eux m'ont uniformément tracé des enfers anticipés d'où ils sortaient. Toute pénible que fût la condition qui leur était imposée, un assez grand nombre s'y soumirent, contraints par l'excès du malheur; mais il était facile de prévoir avec quelle arrière-pensée. Ils furent incorporés dans les régiments de Royal-Louis, Royal-Émigrant, Royal-Artillerie, du Dresnay, et de la Marine, et formèrent la moitié de ces corps, mélanges incohérents de royalistes et de républicains également exaltés, qui se trouvaient les champions de la même querelle, avec des opinions, des intérêts et des passions tout opposés. Il ne fallait rien moins que le prestige de l'esprit de parti pour aveugler les émigrés sur les dispositions réelles de ces transfuges involontaires, devenus leurs frères d'armes. Aussi la désertion ne tarda-t-elle point à se déclarer parmi ces derniers. L'exemple en fut donné par deux hommes nommés Antoine Mauvage et Nicolas Litté, qui, je crois, avaient été sergents dans le régiment de Bretagne. Ils s'échappèrent du fort pendant la nuit, en profitant de la marée basse pour se laisser couler dans la mer au pied du rempart de l'Est; puis, après avoir fait une demi-lieue, plongés dans l'eau jusqu'à la moitié du corps, ils gagnèrent la falaise, et vinrent se présenter aux avant-postes républicains. Leurs camarades, instruits par quelqu'un de ces moyens de correspondance familiers aux soldats, du succès de leur tentative et du bon accueil qu'ils avaient reçu, ne songèrent plus qu'à les imiter; et, depuis le 16, chaque nuit en amenait au camp de Sainte-Barbe des bandes plus ou moins nombreuses.

Le 18, Puisaye, accompagné de ses aides-de-camp et de quelques officiers émigrés et insurgés, se porta sur la falaise pour reconnaître de nouveaux ouvrages qu'on disait ajoutés à la ligne de Hoche; il rencontra le général Humbert et plusieurs officiers républicains, escortés par une troupe de tirailleurs armés de carabines, qui, en apercevant les royalistes, se dis-

posèrent à tirer sur eux. Leurs chefs les en empêchèrent. Il s'ensuivit un pourparler paisible et presque amical, où il fut question d'accommodement et de la possibilité de s'entendre; mais Puisaye rappela impérieusement les siens. Ce commencement de conversation fut connu des royalistes, et n'eut d'autre résultat que d'affaiblir l'enthousiasme des émigrés par l'espoir d'une conciliation prochaine qui leur rouvrirait les portes de la France, et d'activer dans leur camp les progrès de la désertion.

Ce même jour, 18, à son retour de Lorient, où il s'était rendu sur l'avis d'un complot tendant à livrer ce port aux insurgés, Tallien passa par Vannes pour y joindre Hoche et le ramener à Sainte-Barbe. Au moment de notre arrivée chez le général, on lui présentait trente ou quarante déserteurs que lui envoyait le général Lemoine, et qui, la nuit précédente, s'étaient enfuis de la presqu'île de la même manière et par le même chemin que Mauvage et son compagnon. Ils avaient avec eux une dizaine d'enfants de douze à quinze ans, transportés en Angleterre avec leurs pères lorsque nous reprîmes Toulon aux Anglais, et revenus en France en même temps que l'expédition. N'inspirant aucune défiance, et libres de circuler dans le fort et dans les cantonnements, ces enfants avaient été choisis pour tramer la désertion qui venait de s'exécuter, et s'étaient acquittés de cette mission avec une intelligence et une adresse au-dessus de leur âge, sous la condition expresse que les déserteurs les emmèneraient, en les portant, vu la petitesse de leur taille, pendant le trajet qu'il fallait faire dans la mer. C'était un spectacle burlesque à la fois et attendrissant de voir la joie turbulente, les tranports immodérés de tous ces individus ivres du bonheur de se retrouver dans leur patrie, au milieu des leurs, riant, dansant, pleurant, s'embrassant les uns les autres, et parlant tous ensemble. Un seul, homme de vingt-cinq à vingt-six ans, de taille moyenne, au visage pâle, à l'œil ardent et scrutateur, ombragé de larges sourcils noirs, s'était retiré dans un coin de la salle, et gardait le silence en contemplant avec ironie toutes ces démonstrations. « Et toi, lui dit

« le général, que depuis quelques instants je voyais l'ob-
« server, tu sembles triste, tu ne dis rien; serais-tu fâché
« d'être des nôtres? — Mon général, répondit-il, si j'avais
« dû me repentir, je ne serais pas venu, mais quoi! les
« citoyens ont tant et de si belles choses à vous conter; ce
« serait dommage de les interrompre. » Sur un signe que me fit Hoche, je m'approchai de cet homme, et lorsque ses camarades furent congédiés, et qu'il se mit en devoir de les suivre : « Demeurez, lui dis-je tout bas; je crois que le gé-
« néral veut vous entretenir. » Resté seul avec nous, et questionné sur son nom, son pays et son état : « Je m'appelle
« David Goujon, répondit-il, ou David tout court. Je suis de
« Dieppe, et j'ai servi dans la marine. Pris sur mer, je fus
« conduit en Angleterre, et jeté sur un de leurs exécrables
« pontons, et, comme tous les prisonniers français, traité
« avec une barbarie sans exemple. J'ai refusé longtemps
« de prendre du service dans les corps levés pour les émi-
« grés. Voyant chaque jour diminuer ma ration, mourant
« de faim, de misère, de maladie, je fis comme les autres,
« je fis le lâche, et m'engageai dans Royal-Louis. De ce
« moment, je jurai de tout mettre en usage pour m'échap-
« per et venir en France avertir le gouvernement de l'expé-
« dition dont il était menacé. Le hasard me servit : je
« découvris une chétive embarcation abandonnée dans une
« petite anse, et sur laquelle je me décidai à tenter la tra-
« versée. J'avais mis dans ma confidence trois ou quatre de
« mes camarades. Un d'eux, — le misérable est dans la pres-
« qu'île, — un d'eux me trahit. Comme nous étions à détacher
« la nacelle pour nous embarquer, nous fûmes arrêtés; et
« moi, chef du complot, je fus jugé, et criblé de coups de
« fouet : voyez! »

A ces mots, David jette sa veste, dépouille sa chemise, et nous montre ses épaules couvertes de cicatrices encore vives, et qui semblaient prêtes à se rouvrir. « Ce n'est rien,
« ajouta-t-il, cela passera; ce qui ne passera pas, c'est le
« souvenir que j'en conserve. — Quels sont tes projets? re-
« prit Hoche après un silence; que veux-tu faire? — Ce que

« vous voudrez, général ; mais tenez, j'en ai assez du métier de « marin ; donnez-moi un uniforme de volontaire. — Serais-tu « homme à retourner dans la presqu'île ? — Dans la pres- « qu'île !... Dame ! si vous l'ordonnez... mais, je vous en « préviens, j'y suis connu comme *Barrabas*, et, si j'y reparais, « mon affaire ne sera pas longue. — Oh ! si tu y reparais, « ce ne sera qu'à bonnes enseignes, en bonne compa- « gnie. — En bonne compagnie ? — Avec une de nos meil- « leures colonnes, conduite par un brave. — Quand partons- « nous, mon général ? — Convenons d'abord du chemin que « tu feras prendre à mes gens. — Celui par où je suis venu. — « Pour celui-là je n'ai pas besoin de toi, j'ai du monde. « Crois-tu qu'on puisse passer par la mer de l'Ouest, la « mer *sauvage* comme ils l'appellent [1] ? — J'entends ; vous « ne trouvez personne qui se soucie de l'essayer. Eh bien ! « je l'essaierai, moi. Comptez sur moi, mon général. » Le lendemain, en s'éveillant au point du jour, David, au lieu de sa veste et de ses autres vêtements, trouva un uniforme complet de volontaire avec une épaulette d'officier, et de suite partit pour le camp dans son nouveau costume.

Le général revint à son armée avec la résolution arrêtée d'attaquer la presqu'île sans délai. Avant son départ pour Vannes il avait tenu un conseil de guerre où la question d'une attaque de vive force contre le fort Penthièvre avait été discutée. Sur trois officiers du génie présents, deux avaient jugé cette attaque téméraire, et demandé que le fort fût assiégé suivant les règles. Le troisième avait été d'un avis opposé, qu'il soutint par des considérations tirées à la vérité moins des principes de l'art que de l'urgence et de la nécessité des conjonctures. Son opinion fut vivement appuyée par Tallien et son collègue. Le général, dont elle flattait l'audace et les sentiments secrets, la partageait, sans toutefois se prononcer, et le voyage qu'il fit à Vannes eut surtout pour objet de couvrir son dessein par son absence et d'éloigner des émigrés tout soupçon d'une attaque prochaine.

[1] Parce qu'elle est continuellement agitée et fort orageuse.

A son retour, il se fit précéder par l'ordre du jour suivant :

Vannes, 1er thermidor an 3.

(19 juillet 1795.)

« La presqu'île de Quiberon sera attaquée aujourd'hui, 1er thermi-
« dor, à onze heures du soir [1].

« Le général Humbert, à la tête de 500 hommes d'élite de son
« avant-garde et conduit par un guide que je lui enverrai, se portera
« sur le village de Kérostin, en passant par la laisse de la basse-
« mer, laissant le fort Penthièvre à droite, et la flotte anglaise à
« gauche. Il fera marcher sur deux files avec le moins de bruit et à la
« moindre distance possibles. Arrivé près du village, il tournera brus-
« quement à droite, et fera courir jusqu'au fort, dont il s'emparera en
« franchissant la palissade; il égorgera tout ce qui s'y trouvera, à
« moins que les fusiliers ne viennent se joindre à sa troupe. Les offi-
« ciers, sergents d'infanterie et canonniers, n'auront point de grâce.

« Le général de brigade Botta suivra Humbert dans le même ordre
« avec le reste de l'avant-garde. Il s'emparera de Kérostin, et fera fu-
« siller tous les individus armés qui voudraient sortir des maisons.
« Les soldats sans armes qui viendront le joindre seront accueillis;
« les officiers et sous-officiers seront fusillés sur-le-champ.

« En arrivant dans la presqu'île, ces deux officiers généraux feront
« crier par leur troupe : « Bas les armes ! à nous, les patriotes ! »

« L'adjudant général Ménage favorisera l'attaque d'Humbert en
« attaquant lui-même les grand' gardes ennemies. Il les culbutera,
« leur passera sur le corps, et les poussera jusqu'au fort. La palis-
« sade franchie, il suivra par sa gauche le fossé jusqu'à la gorge. Mé-
« nage ne fera pas tirer un coup de fusil : il fera passer à la baïon-
« nette tout ce qu'il trouvera d'ennemis. La troupe qui doit faire
« cette attaque sera l'élite du général Valletaux.

« Valletaux soutiendra l'attaque de Ménage avec le reste de sa bri-
« gade. Il fera en sorte de se précipiter au fort en s'en rapprochant le
« plus possible, pour éviter son feu.

« Humbert se mettra en marche par la gauche à minuit précis ; Mé-
« nage par la droite un quart d'heure après. Les deux colonnes sui-
« vront la marée, dussent-elles marcher un peu dans la mer.

« Le général Lemoine portera sa brigade à la hauteur de l'avant-
« garde. Il y laissera un bataillon avec deux pièces de quatre, et mar-

[1] Par suite de quelques contrariétés, l'attaque fut remise au lendemain, à la même heure.

« chera en bataille à la hauteur de la colonne Valletaux qu'il doit « soutenir.

« Garde du camp : Deux bataillons de la réserve et le troisième de « la demi-brigade, commandés par le général Dru, qui fera tirer à bou- « lets rouges sur les bâtiments qui voudront nous inquiéter, etc.

« Signé : HOCHE. »

Puisaye n'avait rien négligé pour prévenir la désertion de son armée. Ses patrouilles étaient sans cesse en mouvement; la surveillance la plus sévère s'exerçait dans l'intérieur de la presqu'île, et les stations des bâtiments anglais occupaient les points de la mer les plus favorables pour intercepter les déserteurs. Mais l'impulsion était donnée : toutes les mesures furent déjouées, et dans la nuit du 18 au 29, et du 19 au 20, les désertions continuèrent de plus en plus nombreuses.

Enfin arriva le moment où commença le combat à outrance qui devait décider entre Hoche et Puisaye, entre l'émigration et la république. Le 20 juillet, à onze heures du soir, les colonnes républicaines se mirent en marche. A peine sorties de leur ligne, elles sont assaillies par un orage tel que de mémoire d'homme on n'en avait vu dans ces parages. Les vents opposés se déchaînent de tous les points de l'horizon, et se combattent avec fureur, en même temps qu'une pluie glacée tombe par torrents, et jette au visage du soldat le sable à travers lequel il se traîne, tantôt plongé dans de profondes ténèbres, tantôt ébloui par des milliers d'éclairs qui devancent les coups précipités du tonnerre, ou leur succèdent sans relâche. Impossible de distinguer sur cet océan de sable le moindre signe de ralliement ou de direction. La voix de la tempête couvre celle du commandement; les colonnes se heurtent, se brisent, se confondent, et l'armée n'est plus qu'un chaos.

Tallien, Blad et le général marchaient à la tête des troupes. Lorsqu'ils parvinrent aux avant-postes, l'orage était dans toute sa force. Hoche ne pouvait remédier au désordre que lorsque le temps serait un peu calmé. Tous les trois ils se retirèrent dans la tente d'Humbert, qui se trouva sur leur passage, la seule qu'il y eût au camp; je m'y réfugiai avec

eux. Peu de choses dans ma vie m'ont surpris autant que ce qui se passa dans cette petite réunion. Rien de plus enjoué, de plus frivole, de moins analogue à la circonstance que la conversation qui s'y tint, et dont Hoche fit les frais en grande partie. Au bout d'une heure, quoiqu'il plût encore à verse, il se lève brusquement, comme par inspiration, et sort en s'écriant : « C'est assez de folies; il est temps de faire le « général. » L'armée tout entière couvrait la falaise, errant à l'aventure, les corps séparés et dissous, officiers et soldats se consumant en efforts inutiles pour retrouver ceux auxquels ils appartenaient. La voix du général se fait entendre : on accourt, on se presse autour de sa personne. Il reconnaît les chefs, encourage les soldats, assigne des postes aux premiers, dirige les seconds, rectifie les erreurs, remplace par de nouveaux ordres ceux qui sont devenus inexécutables, rassure tout le monde par son calme et sa présence d'esprit; et l'armée, reformée comme par enchantement, continue sa marche vers le fort, plus animée et ne respirant que le combat et la victoire.

Un silence profond s'étendait sur la presqu'île, d'où ne se manifestait aucune défiance, aucune précaution extraordinaire. M. de Puisaye, s'abandonnant à une fausse sécurité, n'avait pas même changé la garnison du fort, ainsi que la prudence l'eût exigé après les désertions qui venaient d'avoir lieu, et avait négligé de placer sur la falaise des postes intermédiaires sur la fidélité desquels il pût compter. M. de Folmont, officier de génie, commandant de la forteresse, où ils avaient passé ensemble une partie de l'après-midi, lui avait promis la surveillance la plus active, et l'avait entièrement rassuré contre la possibilité d'une surprise. A onze heures, M. de Marconnay, colonel de hussards, lui fit le rapport qu'il venait de pousser une patrouille jusqu'aux avant-postes républicains sans apercevoir le moindre mouvement, et reçut l'ordre de retourner sur ses pas, et de ne revenir qu'après s'être fait tirer des coups de fusil. Arriva Sombreuil qui sortait du fort, et dit l'avoir trouvé dans l'état le plus satisfaisant. Son entretien avec Puisaye dura deux

heures, et ne fut relatif qu'à ses affaires personnelles.

Pendant que ceci se passait dans la presqu'île, la division centrale des républicains, conduite par le général et les représentants, avait cheminé jusqu'au pied du fort sans être reconnue. Hoche ne voulant point commencer l'attaque qu'il ne fût certain du concours d'Humbert, me chargea d'aller à la découverte et de lui en rapporter des nouvelles, à moins que je ne les lui transmisse par quelques ordonnances qu'il me donna pour m'accompagner, et que je n'aimasse mieux suivre cette colonne. Les républicains ne furent aperçus du fort qu'à la première lueur du crépuscule. Au cri d'alerte jeté par les sentinelles, les canonniers toulonnais, qui gardaient le rempart, courent à leurs pièces, et font le feu le plus vif contre les assaillants, réduits à leurs baïonnettes, parce que l'humidité rend leurs fusils inutiles, et que la nécessité du mystère et du silence avait empêché qu'ils n'amenassent de l'artillerie. La partie était trop inégale pour qu'ils pussent la soutenir : le gros de la division s'éloigna en désordre. Hoche, à la tête de 600 ou 700 grenadiers, resta pour protéger la retraite, arrêter les royalistes s'ils voulaient faire une sortie, et se tenir à portée de donner la main à Ménage.

La colonne d'Humbert, guidée par Mauvage et Litté, filait depuis quelque temps dans la mer lorsque je la rencontrai. Je me décidai à marcher avec elle, et renvoyai mes ordonnances. Quoique poursuivis par la marée montante, les soldats s'avançaient gaiement au milieu de leurs lazzis accoutumés, qui se multipliaient en proportion du danger. Tout à coup, à trois ou quatre cents toises environ, parut devant nous un point noir que nous jugeâmes être une des chaloupes canonnières anglaises destinées à surveiller les désertions. En cet instant le canon du fort se fit entendre dans la direction de la falaise. « Voilà le centre découvert, s'écrièrent les soldats; « gare à nous ! » Ils ne se trompaient point. La chaloupe canonnière, à qui l'artillerie de la presqu'île avait donné l'éveil, ne tarda pas à nous apercevoir, et nous envoya coup sur coup trois salves de mitraille. La dernière atteignit en plein le milieu de notre colonne, qu'elle rompit comme un roseau.

et jeta sur la plage, à la crête de laquelle commençaient à paraître quelques fuyards du centre. Force nous fut de les imiter, éparpillés comme nous l'étions sur la grève, et sans défense contre la mitraille anglaise qui nous écrasait. Une partie de la colonne se porta du côté de Saint-Barbe, l'autre vers la division centrale.

Cette division, revenue bientôt de son premier étonnement, s'était arrêtée à quelque distance. Les soldats alors commencèrent à s'inquiéter relativement à la colonne de droite, et à s'interroger sur son sort, en jetant leurs regards avec anxiété vers la forteresse et sur la mer, comme pour leur redemander leurs camarades. En passant près d'un jeune homme que je reconnus pour un des Nantais de notre escorte : « Camarade, lui dis-je, pourquoi ne pas chercher à rallier « votre légion ? ce serait chose facile et d'un bon exemple. » Il dégagea de son habit sa main gauche percée d'une balle, et, me la montrant en souriant : — « Je crains bien, répon- « dit-il, que nos gens de droite n'aient pénétré. S'il en est « ainsi, que vont-ils devenir ? » En continuant mon chemin vers le camp, je me livrais à de tristes réflexions sur cette journée que je regardais comme irrévocablement perdue ; la marche de plusieurs personnes et des gémissements étouffés se firent entendre derrière moi ; je me retournai, et vis le général Botta soutenu sur son cheval par deux volontaires, dont l'un portait son pied gauche fracassé par un biscaïen, blessure dont il mourut vingt-quatre heures après. Comme je lui témoignais l'intérêt que je prenais à son état et à ses souffrances, mes yeux se levèrent machinalement vers le fort.... Le pavillon blanc en avait disparu : le drapeau tricolore l'avait remplacé. Je croyais rêver, et ma surprise ne put s'exprimer que par mes gestes et des exclamations sans suite. Elles n'en furent pas moins comprises. Un effet électrique n'est pas plus prompt. Tout ce qui était sur la falaise fit volte-face à la fois. Le pauvre général, au prix de mille douleurs, voulut qu'on le tournât vers le fort. A la vue de son drapeau qui semblait flotter avec orgueil sur ce rempart tout à l'heure ennemi, un sourire mélancolique vint effleurer

ses lèvres mourantes. Elles eurent encore la force de proférer le cri de *vive la République!* et les soldats, à ce cri répété avec enthousiasme, se précipitèrent en avant pour avoir l'honneur de partager les derniers périls du triomphe, s'ils n'avaient pas eu le bonheur de résister aux premiers.

Des prodiges d'audace et d'intrépidité avaient opéré cette étonnante péripétie. La mer en fureur, la violence prolongée de la tourmente, les obstacles et les dangers qui sous mille formes assiégeaient Ménage et sa cohorte, ils ont tout bravé, tout surmonté. Renversés à chaque pas, jetés, froissés contre les récifs, moitié marchant, moitié rampant comme des crabes, ils arrivent au pied du rocher sur lequel est située l'esplanade du fort. Sans reprendre haleine ils se mettent à l'escalader, s'accrochant aux ronces, aux arbrisseaux, se faisant des échelons de leurs baïonnettes qu'ils enfoncent dans les crevasses; et s'aidant, se soutenant, se poussant les uns les autres, ils parviennent au sommet avant que les royalistes accourus sur le rempart tout joyeux de leur victoire, et fiers de voir fuir les républicains, aient le moindre soupçon de la catastrophe qui plane sur leur tête. Les soldats de Ménage se rassemblent en silence sur la plate-forme demeurée sans gardes, parce qu'on la croyait inabordable. A peine sont-ils réunis, leur chef les lance le long de la pente qui descend vers la mer. Tout ce qu'ils rencontrent passe au fil de la baïonnette. Surpris dans la sécurité, dans l'ivresse du succès, se croyant écrasés de la foudre, les royalistes se laissent massacrer sans résistance. Le commandant Folmont est une des premières victimes [1]. Presque tous les canonniers toulonnais furent trouvés morts sur leurs pièces qu'ils tenaient embrassées. Après cette terrible exécution, les républicains se jetèrent dans les corps de garde, casernes et autres bâtiments de la forteresse, et firent main-basse sur tout ce qui ne se réunit pas à eux. Aux premiers rayons du

1 On a raconté dans le temps que la première personne rencontrée par David fut celui qui l'avait dénoncé en Angleterre, et qu'il se contenta de le terrasser en lui arrachant son épée.

jour qui commençait à poindre, Ménage aperçoit dans le lointain Hoche qui se retirait lentement, et lui dépêche David pour l'instruire de ce qui se passe. David accourt; ses gestes, ses cris l'ont bientôt fait remarquer sur la falaise; Hoche s'arrête, et voit le drapeau tricolore se déployer sur le fort Penthièvre. Il rebrousse chemin, suivi de sa colonne, et traversant les ouvrages avancés, arrive sans obstacle à la porte du fort, où il est reçu par le brave Ménage. Il l'embrasse, le nomme général de brigade, et fait les dispositions convenables pour assurer et compléter la victoire.

Tels sont les faits qui signalèrent la première partie de cette journée, et dont j'ai vu la plupart. Les autres, je les tiens soit du général et des représentants, soit d'acteurs principaux ou de témoins oculaires. Je fais cette observation parce que tous ne concordent point avec certains récits copiés les uns sur les autres, et puisés à des sources évidemment et nécessairement suspectes. Sans que je prétende inculper la bonne foi de personne, on conviendra qu'ici des propos de chouans, des relations d'émigrés, des attestations de prêtres royalistes ne sont pas des autorités. Et quant aux mémoires de Puisaye d'où ces récits sont principalement tirés, je fais encore observer que M. de Puisaye n'a point vu les faits dont il est question, et qu'il ne les raconte que sur ouï-dire, puisque, de son aveu, depuis une heure du matin jusqu'à deux et demie, intervalle pendant lequel ils se sont passés, il était au lit à son quartier général de Kerdavid, village de la Péninsule, à trois quarts de lieue du fort Penthièvre. S'il fallait en croire les narrations dont il s'agit, ce fort eût été, non pris, mais livré. Au moment de l'attaque, de fausses patrouilles s'y seraient glissées, revêtues d'habits rouges enlevés aux royalistes tués ou faits prisonniers dans le combat du 16: après avoir introduit Ménage et les siens, la garnison se serait insurgée contre ses officiers, les eût massacrés et serait passée du côté des républicains. En supposant que la trahison eût joué un si grand rôle dans cet événement, il serait bien difficile, bien extraordinaire, que la chose ne fût pas venue à ma connaissance, au moins

lorsqu'elle fut consommée. Ou avant, ou après, j'atteste que rien ne m'a donné la moindre notion, le moindre soupçon à cet égard, et je suis à concevoir comment tel ou tel historien a pu concilier la date horaire des faits avec les causes qu'il leur attribue et la manière dont il les présente. Peut-être les désertions ont-elles favorisé jusqu'à un certain point la prise du fort; peut-être les déserteurs avaient-ils conservé dans la place des intelligences qui ne furent pas inutiles à Ménage; peut-être enfin l'apparition subite des républicains, la stupeur, la terreur qu'elle produisit, le désir de se faire un mérite à leurs yeux, déterminèrent-ils quelques défections individuelles qui se propagèrent par l'exemple. Mais il y a loin de ces hypothèses à la trahison collective et préméditée contre laquelle je réclame. Ce fut à Paris qu'après avoir d'abord traité la prise de Quiberon de *carmagnole* inventée par Tallien pour brillanter l'anniversaire de son 9 thermidor, le parti contraire et les agents royalistes, ne pouvant plus nier un fait constaté par toutes les voix de la publicité, et fidèles à leur tactique de jeter du mépris et de l'odieux sur les succès de la république, répandirent le bruit d'une trahison. Je passe au dénouement de cette lugubre journée.

Dès que je vis l'étendard tricolore arboré sur la forteresse, je m'empressai de faire avertir les représentants qui venaient de rentrer dans la ligne sans se douter de cet incident, et je revins sur mes pas au galop, certain que Hoche aurait bientôt pris ses mesures pour achever la défaite des royalistes, et qu'il ne leur laisserait pas le temps de se reconnaître.

Lorsque j'arrivai au fort, deux bataillons étaient déjà préposés à sa garde. Déjà l'artillerie dirigée par les émigrés contre la falaise avait été transportée dans les anciennes batteries dirigées contre l'intérieur de la presqu'île. Humbert et Valletaux, à la tête de leurs colonnes respectives, étaient partis pour la côtoyer à droite et à gauche, et la fouiller dans tous les sens. Hoche lui-même avec ses grenadiers venait de se mettre à la poursuite des royalistes qui fuyaient en désordre vers le fond de la péninsule. En vain les chou-

ans et un détachement de Royal-Émigrant avaient-ils voulu faire quelque résistance dans le camp retranché où ils s'étaient jetés, et dans lequel ils furent bientôt attaqués par-devant et par-derrière, et dont M. de Contades les fit sortir; en vain différents corps d'émigrés étaient accourus de leurs cantonnements pour défendre le fort ou le reprendre; une colonne composée d'insurgés, de 8 ou 900 royalistes, et du reste de Royal-Émigrant, et commandée par les généraux Vauban, Contades, Bois-Berthelot et le major d'Haize, tenta d'arrêter la marche d'Humbert. Pour les soutenir, Puisaye entreprit de former une première ligne avec 1,200 hommes qu'il avait autour de lui. Efforts inutiles! Pendant qu'il donne ses ordres, il est enveloppé, entraîné par cinq ou six mille individus de tout sexe et de tout âge, habitants ou soldats, qui se précipitaient vers le rivage dans l'espoir d'y trouver les moyens de s'embarquer. Ici se renouvela, bien plus déchirante, la scène qui s'était passée quinze jours auparavant sur la falaise, lors de la première retraite des royalistes dans la péninsule. Ce n'est plus vers un asile sûr, puissamment protégé par la terre et la mer, que fuit cette multitude éperdue; ce n'est plus sous la sauve-garde d'une armée que fuient ces milliers de paysans, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs vieux pères, en maudissant le jour où les émigrés parurent sur leurs côtes. Derrière eux les baïonnettes et le canon des républicains; devant eux l'Océan pour seul refuge, l'Océan qu'un oubli fatal leur a même fermé. Dans le cas d'une surprise, il avait été convenu avec le commodore qu'un feu serait élevé au mât de pavillon du fort, pour l'avertir. Au milieu de la confusion et de la terreur qui régnaient chez les royalistes, personne n'avait songé à cette précaution. La brume dont la mer était couverte, la distance à laquelle ils étaient mouillés ne permettaient point aux vaisseaux anglais de distinguer le drapeau substitué au drapeau blanc, et nul moyen ne restait à Puisaye pour suppléer au signal oublié. Forcé d'évacuer son quartier général de Kerdavid, et se dirigeant vers Saint-Julien, cantonnement de Sombreuil, il passe devant le port d'Orange, où il voit

quelques embarcations surchargées de peuple et de soldats, quoiqu'elles fussent presqu'à sec, la marée étant basse, et la mer continuant de se retirer. Vainement représente-t-il l'impossibilité de mettre à flot ces embarcations, et presse-t-il par ses cris les soldats d'en descendre et de se joindre à lui. Un seul homme s'approche, Rohu, chouan intrépide et pilote habile, avantageusement connu de l'amiral Warren, vers qui Puisaye lui ordonne de se rendre sans différer pour l'instruire de ce qui se passe, et le conjurer de faire avancer ses canonnières qui seules peuvent arrêter les progrès de l'ennemi, et d'envoyer en même temps tous les bateaux, transports, chaloupes, vaisseaux de guerre dont il pourra disposer. Du port d'Orange, le général royaliste, suivi d'une foule qui grossit à chaque instant et qui s'attache à ses pas en courant aussi vite que ses chevaux, continue sa marche sur Saint-Julien où Sombreuil avait reçu l'ordre de venir le joindre. Ils se rencontrèrent à Kernaveste. Puisaye lui fait part de l'état des choses et de la mission dont il a chargé Rohu. Sombreuil, inquiet de ne voir arriver ni les chaloupes armées ni les embarcations anglaises, craint que, vu la confusion où tout se trouvait au port d'Orange, Rohu n'ait pu se procurer de barque pour le conduire à la flotte, et que l'ennemi, enhardi par l'absence des canonnières, ne fonde sur eux en tel nombre et avec une telle impétuosité qu'ils soient tous culbutés dans la mer : il observe que le rembarquement étant décidé, la présence de Puisaye n'est point nécessaire à son exécution, et qu'elle serait bien plus utile auprès du commodore pour déterminer et hâter les seuls moyens de salut qu'ils eussent à espérer. Puisaye repoussa d'abord cette proposition, qui lui parut dictée plutôt par la défiance que par l'imminence du danger, et qui, faite devant plusieurs soldats, semblait tendre à le rendre responsable de la non-possibilité du rembarquement. Il répondit qu'il suffisait d'envoyer son premier aide de camp à bord de *l'Amiral*, et donna l'ordre au marquis de la Jaille de partir en toute diligence. Une demi-heure s'écoule, Rohu ne reparaît point; nul mouvement dans l'escadre; les inquié-

tudes de Sombreuil redoublent, et ses instances avec elles pour obtenir le départ de Puisaye, qui céda enfin, et s'embarqua pour la flotte : démarche qu'il prétend justifier par de puissantes considérations, « et qui, dit-il, eût tout sauvé s'il « l'eût faite deux heures plus tôt, » mais qui n'en fut pas moins sévèrement jugée par l'opinion et désavouée par l'honneur.

De l'une à l'autre extrémités de la presqu'île tout ce qu'elle contenait d'habitants accourait au rivage, en proie aux angoisses de la terreur et du désespoir : les femmes s'arrachant les cheveux, jetant des cris lamentables, levant au ciel leurs nouveau-nés dont les vagissements se mêlaient à leurs voix gémissantes; les hommes fixant leurs regards effarés sur ces vaisseaux immobiles dont ils s'étaient flattés de voir toutes les voiles déployées pour voler à leur secours ; plusieurs s'élançant à la mer dans le fol espoir d'atteindre la flotte à la nage, et ne faisant qu'accélérer une mort qu'ils voulaient éviter. Soudain se répand le bruit du départ de Puisaye. Cette nouvelle porte jusqu'au délire l'épouvante et la désolation parmi les royalistes. Les paysans se roulent dans la poussière en rugissant de rage et de détresse; les soldats furieux jettent leurs armes et vocifèrent des imprécations contre leur général, qu'ils traitent de lâche et de traître. Les chefs indignés n'osent plus commander. Sombreuil, Sombreuil lui-même, n'est point à l'épreuve du spectacle qu'il a sous les yeux. Sa brigade, réunie à la colonne de Vauban, Contades et Bois-Berthelot, était forte de trois mille cinq à six cents hommes; il n'avait en face que six ou sept cents grenadiers. En tenant ferme seulement une demi-heure, il donnait aux canonnières anglaises le temps d'arriver, et leur arrivée eût forcé les républicains à rétrograder, avantage inappréciable dans la circonstance. Au lieu d'attendre l'ennemi, de le charger avec audace et vigueur, Sombreuil hésita, faiblit, et se replia précipitamment sur le port Aliguen, son point de retraite. Là s'engagea pendant quelques minutes une fusillade insignifiante, suivie de la déroute générale des émigrés. Ils se retirèrent dans le plus grand désordre au Fort-Neuf, autrement le fort Saint-Pierre, redoute éloignée d'un quart de

lieue du port Aliguen, qui défend la côte, mais sans fortifications du côté de l'intérieur, et dernier rocher sur le bord de la mer. Ce fut sur ce rocher qu'aboutirent les débris d'une expédition qui devait changer la face de l'Europe en changeant celle de la France, et que l'armée royaliste fit sa retraite, jonchant la terre de ses armes brisées, épées, fusils, pistolets, poignards, et précédée par les malédictions de cinq ou six mille paysans qui s'y réfugièrent, et s'y entassèrent confusément avec elle.

Hoche, constamment à la tête de ses grenadiers, poursuivait son avantage avec ardeur et sans presque éprouver de résistance. Au moment où je le rejoignis vers le milieu de la presqu'île, les tirailleurs ennemis se présentaient avec assez de résolution sur le penchant d'une hauteur couronnée d'un moulin à vent, position qu'ils semblaient vouloir disputer. Ils échangèrent quelques coups de fusil avec les tirailleurs républicains, et se retirèrent précipitamment, se voyant sur le point d'être cernés par deux détachements de nos colonnes latérales qui commençaient à les déborder. En cet instant le général recevait l'avis qu'un corps de royalistes se formait, un peu en avant sur sa gauche, au bord de la mer. Il n'avait près de lui aucun de ses aides de camp, et me fit prendre quelques hommes de cavalerie pour aller reconnaître ce rassemblement. Arrivés à l'endroit désigné, nous n'aperçûmes qu'une trentaine de fuyards dispersés et déjà éloignés. Je chargeai ma petite troupe de suivre leurs traces pour les empêcher de se réunir, et je pris le chemin que je crus devoir me ramener le plus promptement vers le général. Ce léger incident en fit naître un autre qui s'offre à mon souvenir sous des couleurs si vives, et qui réveille en moi tant de sensations de douleur, de pitié, et, pourquoi ne le dirais-je pas? de contentement intérieur, que je ne résiste point au désir de le consigner dans ma narration. Si jamais elle devenait publique, je demande grâce pour cet épisode, qui, bien qu'il me soit purement personnel, se rattache de si près à mon sujet, que peut-être ne le jugera-t-on pas entièrement déplacé

« Scélérats que vous êtes, misérables! si vous faites un « pas..... » Ces paroles prononcées d'une voix tonnante, pleine de colère et d'indignation, et dominant deux autres voix qui répondaient par des injures et des menaces sourdement proférées, retentirent près de moi, derrière un tertre qui me cachait les acteurs d'une scène que tout m'annonçait devoir être sinistre. Je pressai mon cheval, et dans une minute je débouchai sur le lieu de la rixe. Deux volontaires tenaient en joue un autre soldat, qui, de son côté, les menaçait de son fusil. « Qu'est ceci? m'écriai-je. Une querelle en « face de l'ennemi! deux hommes contre un! » A mes cris les deux premiers volontaires levèrent la tête et s'enfuirent. Je m'approchai du troisième. « Voyez *voir* [1], mon officier, me « dit-il, ces brigands qui voulaient assassiner les malheureux « que voilà, pour les dépouiller. Je ne l'ai pas voulu, moi. « J'ai bien fait, pas vrai que j'ai bien fait, mon capitaine? » Tout en parlant avec une vivacité qui ne permettait pas de l'interrompre, il me montrait à quelque distance, derrière lui, trois personnes que je n'avais pas remarquées d'abord: un homme à genoux soutenant une femme assise par terre, les bras tendus vers la flotte anglaise; un peu plus loin, un autre homme debout plongé dans une profonde rêverie. — « Sans doute, tu as bien fait, répondis-je au volontaire, tu « es un digne garçon. Quels sont ceux que tu as si généreu- « sement défendus? — Je n'en sais rien; des émigrés, je « pense; un vieux, entre quarante et cinquante; un jeune « homme de vingt-cinq; et puis une toute jeune femme qui « paraît être la sienne, si jolie, si désolée! ça fend le cœur! « venez voir leur dire quelques mots, capitaine; ces pauvres « gens! vous leur ferez tant de plaisir! » Pendant le court trajet que nous avions à faire pour les joindre : « Camarade, « demandai-je à mon volontaire, tu es Franc-Comtois? — « Tiens !.... voyez voir comme il l'a deviné!... sûrement que « je suis Comtois, et de Moirans encore! — Donne-moi ta

1 *Voir*, monosyllabe qu'à tout propos on emploie en Franche-Comté, surtout les gens de campagne.

« main, pays; moi, je suis de Lons-le-Saulnier!.. — De Lons-
« le-Saulnier... en vérité?... Quel bonheur! trouver un pays
« juste en ce moment! » Et s'adressant au groupe près duquel nous arrivions : « Mes amis! leur cria-t-il; mes amis,
« bon courage! Voici un brave homme de chez nous qui, s'il
« peut, ne vous laissera point dans l'embarras; pas vrai,
« mon capitaine? » L'homme âgé n'eut pas l'air de prêter la moindre attention à ces paroles; la jeune femme pleurait amèrement sans rien voir autour d'elle; un regard du jeune homme m'annonça que seul il s'apercevait de ma présence. Je l'invitai par un signe à s'approcher, ce qu'il fit aussitôt. « Monsieur, lui dis-je, nous n'avons point de temps
« à perdre; qu'un mot vous suffise. Le meilleur de vos amis
« ne serait pas disposé plus que je ne le suis à vous servir :
« que puis-je? — Rien, monsieur, répondit-il avec une fer-
« meté qui se démentit bientôt. Mon beau-frère et moi, nous
« sommes préparés à tout; mais ma femme, cette enfant....
« Ah! monsieur, monsieur!... » Et sa voix expira dans les sanglots. — « Au nom du ciel, lui dis-je, n'ajoutez point à
« mon émotion. Je vous demande quelques instants pour la
« calmer et réfléchir. » Et je m'éloignai. Loin de s'apaiser, mon trouble et mon indécision ne faisaient que s'accroître. Effrayé de ma faiblesse, de mon néant dans cette occurrence solennelle, je sentis le besoin d'une inspiration surhumaine, et j'implorai... non le Dieu de ces climats fanatisés, non le Dieu des chouans et de leurs prêtres, mais le Dieu de la nature, l'ami de l'humanité, l'être infiniment bon et puissant, devant qui le plus beau titre de l'homme de bien est la sympathie pour les infortunés. Ma prière fut courte, fervente, et ne resta point stérile. Un rayon d'espoir traversa mon âme; je revins plus tranquille. Sitôt qu'elle me vit approcher, la jeune Anglaise accourut à ma rencontre, noyée dans ses pleurs. « *Alas, dear sir !* s'écria-t-elle en se jetant à mon cou,
« *save, save, my poor Charles* (1)! » Rien de plus gracieux, de plus touchant que cette figure presque enfantine. « Madame,

1 « Hélas! cher monsieur, sauvez, sauvez mon pauvre Charles! »

« lui bégayai-je en mauvais anglais, je crois pouvoir vous « répondre que personnellement vous n'avez rien à craindre. » Puis continuant en français qu'elle avait l'air de ne pas comprendre : « Quant à vous, messieurs, je ne réponds de « rien, mais j'espère quelque chose. Veuillez vous conformer « à la marche que je vais vous tracer. Cet excellent homme, « désignant le volontaire, cet excellent homme va me pro- « mettre d'en faire autant.... — C'est fait, mon capitaine, « répondit-il en portant la main à son schako; foi de « Comtois, je vous le promets. — Bien, mon pays! tu con- « duiras au fort tes protégés. A tous ceux qui t'interroge- « raient sur leur compte, réponds hardiment que c'est le « général Hoche qui te les a donnés en garde, et qu'il t'a « ordonné de ne les remettre qu'à lui. Vous vous placerez « tous les quatre sur le rempart à droite, près de la bar- « rière, et vous tiendrez isolés autant que possible, toi, « bien en évidence, de manière à ce que je t'aperçoive « d'abord en entrant; j'arriverai avec le général. Adieu! « mes amis. Courage et confiance, Dieu fera le reste! » Et je partis au grand galop, impatient de me retrouver près de Hoche sur qui reposaient mes espérances, comme je le dirai bientôt, et de chercher l'occasion d'acquérir à ses yeux quelque droit dont je pusse me prévaloir en faveur des trois malheureux que la Providence venait de jeter dans mes bras.

De nombreuses difficultés avaient retardé le départ de Rohu pour la flotte anglaise, et Puisaye arriva presque aussitôt que lui à bord de l'*Amiral*, demeuré dans une ignorance complète des événements. Sur le compte qui lui en fut rendu, sir John Warren déploya toute l'énergie et toute l'activité dont il avait donné tant de preuves depuis le commencement de l'expédition. D'après ses ordres exécutés avec autant d'intelligence que de promptitude, ses bâtiments armés prirent les positions propres à protéger le rembarquement des royalistes, et ses embarcations se mirent toutes en mouvement pour aller les recueillir. La corvette *the Lark*, *l'Alouette*, de vingt-quatre pièces de canon, et la frégate

la Pomone, montée par le commodore lui-même, foudroyaient la plage par laquelle on arrivait au Fort-Neuf. Tandis que leur feu ralentissait la poursuite des républicains, les marins anglais de toutes les classes, de tous les grades, rivalisaient de courage et d'ardeur pour sauver quinze ou dix-huit cents victimes qu'une terreur frénétique ou l'égarement du désespoir avaient précipitées dans les flots. Abjurant toute rivalité, toute antipathie nationale, les capitaines conduisaient eux-mêmes leurs chaloupes sur tous les points où ils voyaient des hommes en péril, et, sous une grêle de mousqueterie et de mitraille, venaient jusqu'au rivage les disputer à la fureur de la mer et à celle de leurs ennemis. Le capitaine Keats fit à lui seul cinq ou six fois ce dangereux voyage, ramenant chaque fois autant de naufragés que sa chaloupe pouvait en contenir, et fut récompensé de son humanité par le salut de cinq ou six cents hommes voués à une mort certaine par l'eau, le fer ou le feu. Au milieu de cet affreux désastre, j'ai vu des petits mousses de douze ou treize ans montrer autant de sang-froid et d'intrépidité que les vieux matelots les plus aguerris. Ce fut par la réunion de ces efforts qu'échappèrent le duc de Levis, les comtes de Vauban, de Contades, de Bois-Berthelot, le vicomte de Chambray, le marquis de la Jaille, etc., le comte de Rotalier et son bataillon d'artillerie avec armes et bagages, tout l'état-major de Puisaye, et quantité d'autres royalistes, tant insurgés qu'émigrés, notamment d'Hervilly, qui, malgré ses excessives souffrances, put être transporté sur une chaloupe par les soins de son aide de camp, le jeune Raymond de La Nougarède.

A ce tableau d'actions généreuses qui brillent d'un éclat pur et consolateur parmi de si déplorables calamités, pourquoi l'impartialité de l'histoire exige-t-elle que j'oppose des traits d'égoïsme et de barbarie dont l'imminence du danger, le sentiment impérieux de la conservation ne justifient, ni même ne peuvent atténuer l'atrocité? Le croira-t-on? dans la crainte que leurs embarcations surchargées ne vinssent à chavirer, des hommes, des Français eurent la cruauté, non-seulement de repousser ceux de leurs compagnons d'infortune qu'ils

y avaient devancés, mais, quand ceux-ci parvenaient à s'accrocher aux bords des embarcations, de leur couper les poignets à coups de sabre, pour les forcer à lâcher prise !

Le général Hoche, lorsque je le rejoignis, arrivait au pied du Fort-Neuf à la tête de ses grenadiers. Après les avoir rangés en bataille dans un fond, à l'abri du feu des Anglais : « Amis, leur cria-t-il, prenez haleine, et finissons-en. Et toi, « s'adressant à un petit tambour qui se trouvait près de lui « en tête de la colonne, tiens-toi prêt à battre la charge. » Ces mots me firent frissonner. « Ah! général, m'écriai-je « d'une voix étouffée et profondément émue, général, quel « effroyable hécatombe! — Que voulez-vous que je fasse? « répliqua-t-il vivement. Dois-je remettre en question ce qui « est décidé? Dois-je laisser aux Anglais le temps d'embar- « quer les émigrés, de faire un mouvement sur mes der- « rières, peut-être de me couper ma retraite? — Mais, général, « ces malheureux prisonniers, entrés de force dans les rangs « ennemis, qui désertaient par bandes pour rentrer dans « les vôtres, que tous leurs vœux appellent près de vous, vous « allez donc les égorger pêle-mêle? » Hoche frémit et se frappa le front; puis, après avoir réfléchi un instant : « Et « bien, me dit-il avec chaleur, allez leur signifier de rendre les « armes, ou qu'ils seront jetés à la mer. » Je poussai mon cheval, heureux d'avoir obtenu ce répit, si faible qu'il fût. « Surtout, me cria le général, qu'ils aient à faire cesser le « feu de la flotte anglaise. Si je perds un homme, ils sont « tous morts. » Je me portai rapidement vers le fort, où je vis régner une extrême agitation parmi les royalistes : ceux-ci courant éperdus de l'un à l'autre, ceux-là restant immobiles dans l'attitude d'une fureur concentrée; quelques-uns les yeux attachés sur la colonne républicaine, et paraissant prêts à venir la joindre; d'autres se livrant aux transports d'un désespoir forcené. Un d'entre eux, que j'entendis nommer C..., voyant ce trouble tumultueux, et riant comme un insensé, demandait à ses compagnons qui lui imposaient silence, « si c'étaient les carmagnoles qui arrivaient? » A mon approche, un grand nombre accoururent au bord du rocher.

Que n'éprouvai-je point lorsque du milieu d'eux j'entendis s'élever plusieurs voix qui m'appelaient par mon nom, celles sans doute d'anciens camarades, ou d'officiers qui m'avaient connu dans les garnisons! —« Messieurs, dis-je avec le peu de « fermeté que je pus recueillir, voici les propres paroles que « le général m'a chargé de vous transmettre : — *Allez leur « signifier de mettre bas les armes, ou qu'ils seront jetés à la mer.* — Mais, monsieur, nous avons envoyé des parlementaires « et nous attendons leur réponse. — Vous avez vu la récep- « tion qu'on leur a faite, et qu'on n'a point voulu écouter. « Messieurs, décidez-vous; nul délai n'est admissible. *Sur- « tout, a dit encore le général, qu'ils aient à faire cesser le feu « de la flotte anglaise; si je perds un homme, ils sont tous « morts.* » Ce fut en ce moment qu'une voix s'écria : « Eh! « monsieur, vous voyez bien qu'ils tirent sur nous comme sur « vous. » Allégation fausse, que, de la part des émigrés, pouvaient expliquer les accidents d'une mer très-houleuse, et la chute fortuite dans le Fort-Neuf de quelques-uns des boulets dirigés de la flotte anglaise contre nos colonnes qui débouchaient par la crête de la plage; mais allégation démentie par toute la conduite des Anglais dans ces terribles circonstances; accusation enfantée par la terreur, avidement recueillie et propagée par la haine nationale, alors dans toute sa force, et qui doit être classée parmi ces calomnies dont les nations rivales sont trop souvent prodigues les unes envers les autres. Le galop d'un cheval que j'entendis derrière me fit retourner, et je vis Ménage accourant le sabre à la main, la tête enveloppée d'un mouchoir blanc, et qui s'écria : « Qu'est-ce à dire, « messieurs? Le général veut bien vous accorder quelque ré- « pit, et vous en abusez pour continuer vos embarquements! « qu'ils cessent à l'instant même, ou c'est fait de vous. Mais « quoi, ajouta-t-il sans leur laisser le temps de répondre, n'y a- « t-il que des émigrés parmi vous? n'y a-t-il plus de Français? » A cet appel un violent hourra éclata sur le rocher. « Oui, oui, « il y a des Français, crièrent à la fois tous les prisonniers « enrôlés de force en Angleterre. *Vive la nation! vive la Ré- « publique!* » En même temps, se démêlant des émigrés qu'ils

poussaient de droite et de gauche, ils s'élancent au bord de la roche, d'où ils se jettent à corps perdu dans la plaine, et viennent à toutes jambes s'agglomérer autour de Ménage. A ce spectacle, l'air du découragement et de la consternation redoubla chez ceux qui restaient dans le fort, et m'annonça qu'ils allaient se soumettre à la sommation dont j'avais été l'organe. Le cœur me manqua pour être témoin de cette triste scène, et je me hâtai de retourner au général.

« C'en est fait, général, ils vont se rendre. — Oui, me ré« pondit-il, voilà ma tâche remplie; mais celle des représen« tants commence, et je suis surpris de ne pas les voir. On « m'avait assuré qu'ils étaient en chemin pour venir me « joindre. Je ne conçois pas ce qui peut les retarder. Faites« moi le plaisir d'aller au-devant d'eux; et, si vous les ren« contrez, de presser leur arrivée. Mon âme est fatiguée; il « est temps qu'ils viennent partager cette affreuse responsabi« lité. » Pendant quelques instants je parcourus la plaine sans trop savoir où je devais porter mes pas. Au bout d'un quart d'heure, des cris lointains se firent entendre à ma droite. Bientôt, en m'avançant dans leur direction, j'aperçus des toques surmontées de plumes, qu'on agitait en les élevant sur des baïonnettes ; signal qui me guida sous une petite éminence, où je trouvai les représentants au milieu de la légion nantaise. Son chef, le brave Lenormand, les voyant s'aventurer à travers cette place incessamment sillonnée par les boulets anglais, leur avait fait observer que c'était s'exposer inutilement, et les avait engagés à se ranger avec sa troupe derrière le tertre qui le garantissait. Je les mis au courant de ce qui venait de se passer, et de l'objet de ma mission près d'eux. Ils voulaient partir sur-le-champ ; Lenormand s'y opposa, vu la violence du feu qui ne faisait qu'augmenter, mais qui ne tarda pas à se calmer, et nous prîmes tous le chemin du Fort-Neuf.

A peu de distance de ce rocher fatal, nous trouvâmes la colonne des émigrés qui avaient mis bas les armes, et qui défilaient sur le terrain que parsemaient les débris de celles qu'ils avaient jetées dans leur retraite. Ils étaient séparés de

deux à trois mille chouans qu'on emmenait à l'intérieur par un autre chemin. Le temps n'a point affaibli l'impression que produisit sur moi la vue de ce déplorable cortége. Ils me sont toujours présents, les yeux baissés, la marche lente et silencieuse de ces mille ou douze cents gentilshommes, leurs traits altérés par la fatigue et l'humiliation, la douleur virile de la plupart, la pusillanimité de quelques autres, ces figures pâles, agitées par l'indignation, la colère, la détresse et tous les tourments de l'incertitude. Plusieurs lisaient une proclamation qu'à leur arrivée les représentants avaient publiée à Vannes, et qui contenait cette phrase prophétique et terrible, que ces malheureux se montraient les uns aux autres : « Ils ont « remis le pied sur la terre natale ; la terre natale les dévo- « rera. » Si quelque chose peut adoucir pour moi ces tristes souvenirs, c'est celui de la conduite que tinrent les vainqueurs. Ces républicains farouches, qui tout à l'heure frémissaient de courroux au seul nom d'émigré, dès que ceux-ci furent à leur merci, les traitèrent avec une douceur presque affectueuse, et leur prodiguèrent tous les ménagements, tous les égards dus au malheur. Officiers et soldats, je les entendais inviter leurs prisonniers à quitter leurs cocardes blanches et les autres insignes qui pourraient, au fort Penthièvre, provoquer la risée et les insultes. J'en ai vu qui escortaient de vieux chevaliers de Saint-Louis, les soutenir, leur aider à marcher, recouvrir de leurs schakos ces têtes chauves et vénérables, exposées nues aux injures de l'air comme aux coups de la fortune, et dénuées de tous secours humains, excepté de la généreuse, mais, hélas ! inutile compassion de leurs ennemis... Braves gens ! s'il existe quelques-uns de vous, s'il en est qu'aient épargnés l'âge et ces chances meurtrières que vous avez si souvent affrontées, nobles vétérans de nos jours pleins d'orages, mais illustrés par tant d'exploits, puisse le hasard apporter dans vos mains ces pages dépositaires de faits non moins honorables pour votre humanité que pour votre valeur, oubliés, inaperçus peut-être par la multitude, mais soigneusement recueillis par ceux à qui l'amour de leur pays rend précieux tout ce qui touche à sa véritable gloire ! Si tardif et si peu

important qu'il soit, puisse mon témoignage vous être de quelque consolation au milieu de votre indigence, après tant d'injustices dont vous fûtes abreuvés, tandis qu'on prostituait à d'insolents usurpateurs le prix de votre sang et les récompenses dues à vos belles et généreuses actions!

Un aide de camp attendait les représentants à l'entrée du Fort-Neuf, et leur rapporta qu'envoyé sur ce rocher pour le visiter après l'évacuation, et s'assurer qu'il n'y restait personne, il avait trouvé à l'extrémité sur une plate-forme élevée à pic de plusieurs toises au-dessus de la mer, un jeune homme seul, d'une taille héroïque, d'une beauté frappante, et mis avec recherche, qui, sans lui donner le temps de l'interroger, l'avait abordé en lui disant : « Monsieur, « je suis le comte Charles de Sombreuil, pourriez-vous m'ap- « prendre si le général de l'armée républicaine est près « d'ici? » — Qu'à cette question il avait répondu : « Le « général Hoche, monsieur, n'est qu'à deux cents pas, et je « suis un de ses aides de camp.— Alors veuillez aller le prier « de m'accorder quelques instants d'entretien. » L'officier avait laissé quatre hommes près de lui, et s'était empressé de venir remplir sa commission. De suite Hoche se rendit au désir de son prisonnier, et donna l'ordre à son aide de camp d'amener les représentants au lieu de l'entrevue dès qu'ils paraîtraient : ils s'y rendirent sans s'arrêter.

En débouchant sur la plate-forme, nous vîmes Hoche et Sombreuil qui se promenaient paisiblement, l'un à côté de l'autre, tout au bord du rocher, Hoche le plus près du bord; de sorte que d'un coup de coude le chef royaliste pouvait précipiter le général républicain de cinquante ou soixante pieds dans la mer. Ceci me fit penser au duc de Guise partageant son lit avec le prince de Condé, et dormant près de lui d'un profond sommeil, la nuit même du jour où il l'avait battu et fait prisonnier à la bataille de Dreux. Hoche et Sombreuil s'avancèrent à notre rencontre. « Citoyens, dit Hoche « aux représentants, je vous présente le comte Charles de « Sombreuil. — Le comte de Sombreuil! interrompit Blad « assez étourdiment; monsieur, j'ai été en présence avec

« mademoiselle votre sœur. — Messieurs, répondit Som-
« breuil, les malheurs de ma famille sont connus, il a dû
« m'être permis de chercher à la venger. — Monsieur, ré-
« pliqua Tallien avec calme et dignité, nous avons été ou nous
« avons failli être les victimes des horreurs dont vous parlez;
« cela ne nous a point engagés à prendre les armes contre
« notre patrie. » — Un signe de résignation fut la seule réponse
de Sombreuil. — Hoche reprenant la parole : « Représen-
« tants, dit-il, j'ai à vous soumettre une demande sur laquelle
« je n'ai pas cru devoir prononcer. Monsieur désire ardem-
« ment qu'il lui soit permis de se rendre à la flotte anglaise
« avec telle escorte et pour aussi peu de temps que vous
« voudrez lui accorder, ne fût-ce que pour une heure. Il donne
« sa parole d'être de retour au terme qui lui sera prescrit. —
« Et je la tiendrai, s'écria Sombreuil avec un mouvement
« plein de chaleur et de noblesse; je sais quel sort m'attend,
« j'y suis résigné. Mais cette journée, cette catastrophe sont
« horribles; j'en connais les auteurs, et mon dernier devoir
« est de les démasquer. » — Tallien consulta Blad des yeux,
et repartit : « Monsieur, votre démarche à la flotte anglaise
« ne saurait vous être d'aucune utilité; elle ne serait
« même pas sans inconvénient pour la République; c'est à
« regret que nous sommes forcés de vous refuser. » — Som-
breuil s'inclina légèrement. Après un silence : — « Mon-
« sieur, lui dit le général, je suis obligé de vous rappeler
« que vous êtes prisonnier. » Aussitôt Sombreuil tira deux
pistolets qu'il avait à sa ceinture, et les remit aux officiers les
plus voisins, puis détachant son sabre avec une émotion vi-
sible, il sortit la lame à demi, la baisa respectueusement,
et le déposa dans les mains de Tallien, qui le passa dans
les miennes. Cette douloureuse cérémonie terminée, la con-
versation s'établit à peu près sur le pied de la familiarité.
Sombreuil semblait prendre plaisir à l'entretien de Hoche.
Entre autres questions il s'informa de combien d'hommes
son armée était composée. Sur la réponse qu'elle était de
six mille hommes, il se récria de surprise. « Au reste, ajouta-
t-il tristement, je m'en doutais. » Après vingt minutes d'une

causerie insignifiante. M. de Sombreuil fut confié à la garde d'un colonel aux égards duquel il fut expressément recommandé, et les représentants le quittèrent, pénétrés d'un intérêt que le dehors d'une politesse froide ne parvenaient point à dissimuler, et dont l'expression n'était pas équivoque de la part de Hoche et des officiers qui l'accompagnaient [1].

Ce n'est pas sans motifs que je suis entré dans les détails qui précèdent, détails minutieux peut-être, mais scrupuleusement exacts, et d'où il résulte que pendant l'entrevue de M. de Sombreuil avec les représentants, nulle transaction ne fut invoquée par lui, nulles plaintes, nulles réclamations ne furent élevées. Je prends acte de ce silence, comme incompatible avec la capitulation ridicule et mensongère en vertu de laquelle on a prétendu que les émigrés avaient mis bas les armes, et pour m'inscrire en faux contre un fait controuvé que les meneurs du parti anti-national et leurs échos ont si longtemps choisi pour le texte de leurs déclamations journalières. Je reviendrai sur ce fait, dont l'imputation est révoltante en proportion de ce que la réalité serait monstrueuse; et j'ose dire que j'en démontrerai l'imposture et l'absurdité par des raisons qui seront des preuves pour quiconque aime la vérité et la cherche de bonne foi.

Du Fort-Neuf nous retournâmes au fort Penthièvre. Le général marchait seul en avant, absorbé dans une rêverie mélancolique qui contrastait avec l'ivresse accoutumée de la victoire, et que j'attribuai moins encore aux scènes qui venaient d'affliger ses regards, qu'au pressentiment de telles qui devaient suivre. L'instant me parut favorable pour tenter sa générosité en lui offrant quelques victimes à sauver. Je l'abordai, et lui fis le récit de la triste aventure des deux émigrés et de la jeune Anglaise, en le suppliant de venir à

1 Le même jour, dans une auberge d'Auray où il fut déposé momentanément, le hasard lui découvrit un pistolet dont il voulut se brûler la cervelle, mais la balle ne fit que lui effleurer le front. Quelque temps après je rencontrai à Paris, le secrétaire du représentant Grenot, que j'avais vu dans le Morbihan avec son patron, et qui me raconta cette particularité dont il me dit avoir été le témoin.

leur secours, soit directement, soit par son intercession auprès des représentants. — « Cette affaire est trop délicate, « me répondit-il, ne songez point à l'emporter de haute lutte. « Ni les représentants, ni moi, nous ne pouvons nous en « mêler. Peut-être serait-il possible de *l'escamoter* ; c'est vous « que cela regarde. Nous resterons ici quelques heures ; pro- « filez-en ; cherchez un biais, trouvez-le ; et, sous le man- « teau, je vous seconderai du meilleur de mon cœur. » Cette promesse qui m'eût comblé de joie si j'eusse imaginé par quel moyen je pouvais l'utiliser, ne fit que redoubler mon embarras et mon anxiété. Lorsque nous entrâmes dans le retranchement, mon volontaire, fidèle au poste que je lui avais assigné, fut le premier objet qui frappa mes regards. D'un coup d'œil, il m'indiqua ses trois compagnons assis sur la banquette du parapet, la jeune femme dormant, la tête appuyée sur l'épaule de son mari. Je la fis remarquer au général, qui vivement touché à cette vue, me renouvela sa promesse ; et je le suivis au fort, après avoir d'un geste prévenu le volontaire que je ne m'éloignais que pour peu d'instants, et qu'ils eussent à m'attendre.

Des boissons, des comestibles de toute espèce, riz, biscuit, salaisons, morue sèche, fromages, huile, café, sucre, etc.; d'innombrables tonneaux de vin de Bordeaux, quantité de barriques d'eau-de-vie et de rhum, couvraient la plage, abandonnés à l'intempérance du soldat, qui s'y livrait sans réserve, stimulée qu'elle était par de longues privations et les fatigues de la nuit. Dès le matin, en traversant le fort et voyant les commencements de cette orgie, j'avais prévu qu'elle finirait par l'ivresse générale des républicains, et combien, dans un pays coupé de haies et de fossés, peuplé de royalistes à qui toutes les issues, toutes les retraites étaient familières, cette ivresse favoriserait l'évasion individuelle des émigrés, s'ils ne parvenaient à se rembarquer en masse, et qu'ils fussent réduits à mettre bas les armes. Lorsque sous le Fort-Neuf Hoche annonça l'ordre immédiat de leur extermination, le souvenir de cette scène détermina les instances par lesquelles, sous un prétexte spécieux, j'obtins de

ui que son ordre fût différé de quelques instants, délai qui donna le temps aux royalistes d'effectuer leur reddition, et par suite de mettre à profit les chances qu'au milieu de ses rigueurs le sort leur ménageait pour échapper, du moins en partie, au tragique dénouement qui devenait imminent pour eux.

A peine Hoche était arrivé dans la tente de d'Hervilly, qu'il avait désigné pour rendez-vous, qu'on lui amena un officier de l'amiral Warren, porteur d'un billet aussi peu convenable par sa teneur que par sa forme; je ne crois pas même qu'il fût cacheté. L'amiral, en deux lignes, sommait, pour ainsi dire, le général français de lui mander quelles conditions étaient réservées aux émigrés. Hoche renvoya l'officier et le billet, en disant qu'une semblable missive ne méritait pas de réponse.

Tallien et Blad se mirent, de concert avec lui, à régler ce qui concernait les prisonniers et leur translation, ainsi que les mesures relatives au butin qui venait de tomber au pouvoir de la République. Ce butin était immense. A tout le matériel de l'expédition, tel, à peu de chose près, qu'il avait été transporté dans la presqu'île, armes, artillerie, boulets, poudres, munitions de guerre de toutes sortes, vivres, habillements, harnais, etc., se joignaient les nouveaux et considérables approvisionnements débarqués avec la division Sombreuil; le tout évalué à deux millions sterling (quarante-huit ou cinquante millions de francs). N'ayant rien à voir dans ces détails d'administration, je voulus tenter quelques derniers efforts pour accomplir l'acte d'humanité que j'avais entrepris, et si je n'y réussissais pas, du moins pour n'avoir rien à me reprocher. Je sortis de la tente, et descendis sur le terre-plein où les malheureux émigrés étaient rassemblés au milieu de leurs vainqueurs, qui s'abandonnaient à tous les excès de la joie et de la débauche. De mon cheval je contemplais ce douloureux contraste, et plus loin, à l'entrée du fort, les quatre personnes à qui je m'intéressais plus particulièrement. Tout à coup, je sentis une main qui s'appuyait sur celle des miennes qui était libre, et je baissai les

yeux sur cette main étrangère : elle était ensanglantée. Le saisissement que j'éprouvai se dissipa bientôt lorsque je reconnus l'uniforme d'un chirurgien-major. Celui qui le portait, et qui venait de remplir ses fonctions, se nommait Quinçon, mon compatriote, de même que le volontaire de Moirans, et, comme moi, de Lons-le-Saulnier. Dès qu'il m'avait vu paraître il s'était empressé de venir me joindre, et me conta succinctement qu'il avait épousé dans le pays une demoiselle d'une naissance distinguée, aux parents de laquelle il avait eu le bonheur d'être utile ; qu'après avoir obtenu son congé, il vivait tranquillement avec elle dans une campagne à quelques lieues d'Auray ; mais que, dans ce moment critique, ayant su que les employés de son état manquaient à l'armée, il s'était fait un devoir de venir offrir ses services au général. Le ton, le langage, l'air de franchise du citoyen Quinçon, et ce que je connaissais de l'honnêteté héréditaire dans sa famille, me déterminèrent. Je lui confiai mes embarras et la situation désespérée de ceux que j'avais pris à-peu-près sous ma sauve-garde, en le consultant sur la manière dont je pouvais tirer parti de la bonne volonté du général. — « Rien de plus simple, me répondit-il « après m'avoir attentivement écouté. Qu'il vous signe un « passeport pour moi nommément et les trois personnes qui « m'accompagneront. Je donne mon cheval à la jeune dame, « aux deux hommes des habits de volontaires. Dans un « quart d'heure nous partons pour Auray, où mon cabrio- « let m'attend ; ce soir je les emmène dans ma campagne « et demain matin je vous les garantis en sûreté. » Je saisis cette offre avidement et me hâtai d'aller la communiquer au général. Aussitôt il remplit le passeport de sa main, le signa, et me le remettant : — « N'allez pas, me dit-il, nous « fourrer la tête dans un guêpier. » Qu'on juge du plaisir avec lequel j'apportai ce passeport à Quinçon. Je le retrouvai à l'endroit où je l'avais laissé ; mais pendant mon absence il s'était abouché avec le volontaire et ses compagnons pour avertir ceux-ci de se tenir prêts à le suivre. Trois heures après, un officier de santé qu'il avait envoyé m'attendre

au quartier-général de Sainte-Barbe m'apprit de sa part : « que tout allait à merveille, que je pouvais être tran- « quille. » Depuis je n'ai entendu parler ni des uns, ni des autres.

Vers une heure les représentants et Hoche se mirent en route pour Auray, et le même soir nous vînmes coucher à Vannes. En nous retirant j'accompagnai Tallien dans sa chambre avec le général, et lui déclarai que sa mission étant terminée, pour la partie du moins à laquelle je pouvais prendre part, dès le lendemain je retournais à Paris. Tallien me répondit que tel était son projet à lui-même, et que nous ferions le voyage ensemble. En s'éloignant cédait-il au désir d'apporter à la convention la première nouvelle d'un succès aussi complet qu'inespéré, ou voulait-il se soustraire à la coopération, au spectacle des résultats sanglants que ce triomphe devait entraîner ? je l'ignore, ou pour mieux dire j'ai toujours pensé que l'un et l'autre motif contribuèrent à cette résolution. Hoche, de son côté, nous annonça que pour n'être pas témoin des exécutions qu'il n'avait que trop sujet de prévoir, il allait avec douze bataillons rejoindre la portion de son armée qui défendait Saint-Malo et les côtes du Nord, menacées par les Anglais. Le lendemain 22, à six heures du matin, Tallien et moi nous étions sur le chemin de Paris.

Le général Lemoine était resté chargé des opérations relatives aux prisonniers. Le 21 même, à cinq heures du soir, il fit partir pour Auray une première colonne d'émigrés qui de là furent conduits à Vannes. A la tête de cette colonne marchaient Sombreuil, l'évêque de Dol et son clergé ; avec elle MM. de Soulanges, de Broglie, de Rieux, et plusieurs autres officiers royalistes. Elle était surveillée par une faible escorte plongée dans l'ivresse, et qui ne pouvait apporter d'obstacle à la fuite des prisonniers pendant un trajet qui se fit en partie dans la nuit, et que sa longueur, sa lenteur et les mauvais chemins rendaient extrêmement favorable à leurs évasions. L'évêque de Dol excepté, vieillard infirme pour qui cette voie de salut était impraticable, elle

fut ouverte à tous ceux qui ne manquèrent pas de détermination ou de prudence; malheureusement ils furent en petit nombre.

Deux jours après, cette première colonne fut suivie d'une seconde, composée des prisonniers chouans et de ceux des régiments à la solde anglaise, le tout formant trois mille hommes qui partirent du fort à six heures du soir, et qu'on fit arrêter à Auray. Six cents républicains préposés à leur garde n'étaient nullement capables de leur imposer; et, s'ils eussent voulu profiter de la nuit, des localités, de la disposition des habitants en leur faveur, il leur eût été facile de s'échapper, même de désarmer leurs conducteurs, et de les faire prisonniers. Beaucoup de chouans s'enfuirent à travers la campagne et ne furent point poursuivis; quant aux émigrés, leur imagination fascinée par de folles espérances leur ferma les yeux sur les indices effrayants qui se multipliaient autour d'eux, et les fit se précipiter tête baissée dans le gouffre qui devait irrévocablement les engloutir.

Des commissions militaires furent établies pour procéder à leur jugement, en constatant leur âge et leur identité. Deux de ces commissions siégèrent l'une à Vannes, l'autre à Auray. Le 29 juillet, M. de Sombreuil fut traduit devant celle de Vannes, ainsi que l'évêque de Dol, MM. Joseph de Broglie, de Rieux, de Soulanges, Lalondel, chef de chouans, etc., etc. Tous furent condamnés à être fusillés, et moururent avec courage et dignité; les jeunes gens de dix-sept ans et au-dessous avaient été mis hors de cause. On rapporte qu'en face de ses juges Sombreuil affirma sur serment qu'il y avait eu capitulation, et qu'on lui avait promis que les émigrés seraient traités comme simples prisonniers de guerre; on ajoute qu'adjurant les grenadiers qui étaient présents, il leur dit: « Répondez, n'est-ce pas *devant vous* « que j'ai capitulé? » Je passe sous silence les paroles qu'on lui prête à son dernier moment, parce que l'authenticité ne m'en paraît point avérée, et qu'à mon avis elles portent le cachet d'une forfanterie théâtrale peu digne de celui à qui on les attribue.

J'ai pris l'engagement de prouver que la capitulation invoquée par M. de Sombreuil, et contre la prétendue violation de laquelle le parti royaliste n'a cessé de déclamer, était absolument fictive; c'est ici le lieu de remplir ma promesse.

Les lois de la république, lois terribles, cruelles, injustes si l'on veut, mais qui n'en étaient que plus impératives, mettaient indistinctement les émigrés hors la loi, et dans tous les cas, sous les peines les plus sévères, défendaient aux agents du gouvernement, quels qu'ils fussent, de passer aucune transaction avec eux. Rentrés dans leur patrie à force ouverte, à la suite des étrangers qu'ils avaient suscités contre elle, les royalistes vainqueurs n'eussent point obtenu de conditions; vaincus, acculés à la mer, sans moyens quelconques de résistance, puisqu'ils avaient brisé, jeté leurs armes dont la campagne était couverte, comment auraient-ils été reçus à capituler ? quelle preuve donne-t-on qu'ils l'aient été ? quels témoins en font foi? car enfin, à défaut d'un acte écrit, impossible à rédiger dans la conjoncture, de part et d'autre on n'eût pas manqué d'appeler des témoins qui pussent au besoin attester la réalité d'une convention verbale. Supposé que cette convention ait eu lieu, par qui a-t-elle été réglée? — « Par le général Humbert, dit-on « dans un pourparler avec Sombreuil, sous le Fort-Neuf, « moment du dernier combat. » Je ne crois point à ce pourparler, et j'ai des raisons pour ne pas y croire. Qu'importe, au reste ? de son existence, s'ensuivrait-il l'existence d'une capitulation ? Quel caractère avait Humbert, jeune général en sous-ordre, pour entamer une négociation de cette nature sans l'aveu de son chef qui n'était qu'à deux pas, pour la conclure sans le consulter, au risque de compromettre de la manière la plus grave ce chef pour qui son dévouement allait jusqu'à l'enthousiasme ? La négociation faite avec cet excès d'imprudence dut être sanctionnée, définitivement acceptée; par qui le fut-elle ? par le général Hoche ? Dès le principe il a nié même d'en avoir eu connaissance, et, certes sa dénégation ne permet pas l'ombre de l'incertitude. Eut-il hasardé rien de semblable sous les yeux des représentants,

sans les prévenir, sans leur adhésion, que dis-je? sûr d'être démenti par eux? n'eût-ce pas été jouer sa tête à peine échappée au couteau de Robespierre? Seraient-ce Tallien et Blad qui eussent accepté la capitulation de M. de Sombreuil? A quelle responsabilité ne les eût pas exposés une transgression aussi manifeste, aussi audacieuse des lois qu'ils s'étaient chargés de faire exécuter? Que l'un d'eux s'y fût prêté, n'eût-il pas craint d'être désavoué par son collègue, peut-être par le général? Que tous les trois l'eussent consentie, les soldats ne s'y seraient-ils pas opposés? à cette époque, auraient-ils souffert patiemment l'atteinte portée à l'intégrité de leur victoire par un traité illicite, presque d'égal à égal, en faveur de vaincus, de proscrits, qu'ils regardaient comme des rebelles, des traîtres, et comme autant d'ennemis personnels?

Sur la foi d'ecclésiastiques attachés à l'évêque de Dol et de quelques officiers royalistes, nombre d'historiens, de narrateurs, ont écrit et répété à la suite les uns des autres, « que « pendant la conférence de Sombreuil avec Humbert sous le « Fort-Neuf, de tous les points de la ligne républicaine on « avait entendu les cris : Bas les armes! rendez-vous; il ne « vous sera fait aucun mal! » Encore une fois cette conférence est-elle un fait certain, et ne saurait-elle l'être sans qu'il en soit résulté une capitulation? De plus, Hoche, le plus doux, le plus conciliant des hommes dans les relations ordinaires de la vie, mais inexorable sur la discipline, dont le commandement était si sévère, si positif, et qui exerçait tant d'empire sur les soldats, Hoche eût-il supporté qu'au mépris de toutes les lois militaires les siens prissent une telle initiative, et d'un coup d'œil, d'un froncement de sourcils, n'eût-il pas réprimé des acclamations séditieuses?

Immédiatement après la mort de Sombreuil on publia sous son nom une lettre que le jour de son jugement, et par l'intermédiaire du général, il aurait, de sa prison de Vannes, adressée à l'amiral Warren, lettre spécialement dirigée contre M. de Puisaye qu'elle accuse de tous les désastres du 21 juillet, et devenue l'argument banal des royalistes. On y trouve cette phrase :

« N'ayant plus de ressource, j'en vins à une capitulation « pour sauver ce qui ne pouvait échapper. Le cri général « de l'armée m'a répondu que tout ce qui était émigré se- « rait prisonnier de guerre, et épargné comme les autres : « j'en suis seul excepté. »

Mais M. de Sombreuil était-il donc le maître *d'en venir à une capitulation?* « Le cri général de l'armée ! » A-t-il pu appeler l'armée cette petite fraction présente sur le champ de bataille? Quel droit six ou sept cents grenadiers, qui en formaient à peine le douzième, se seraient-ils arrogé de stipuler pour leurs chefs, et pour tous ceux de leurs camarades dispersés dans la presqu'île, restés au fort Penthièvre, ou dans les lignes de Sainte-Barbe? N'eût-ce pas été démence à M. de Sombreuil de se livrer, de livrer tous les siens, sans autre garantie que les clameurs d'une soldatesque inconsidérée? Ne savait-il pas aussi bien que personne qu'on ne capitule point avec une armée, que conférer avec un général, parlementer *devant* des grenadiers, ce n'est point capituler? M. de Puisaye, qui discute minutieusement, paragraphe par paragraphe, la lettre en question, n'hésite pas à prononcer qu'elle est supposée, qu'il est moralement et physiquement impossible que Sombreuil l'ait écrite, et qu'il n'aurait pu l'écrire sans se mentir à lui-même. « Elle est un faux, s'écrie-t-il, « ou Sombreuil est mort comme un lâche : elle est donc un « faux. » Il fait plus; il prétend prouver que Hoche et Tallien furent les auteurs de ce faux, et le jetèrent comme une pomme de discorde parmi les royalistes; imputation absurde, qui n'a pas besoin d'être réfutée, et se réfute d'elle-même.

Le comte de Vauban, dans ses *Mémoires*, fait sur la lettre attribuée à M. de Sombreuil des réflexions d'autant plus sévères, qu'il ne paraît point révoquer en doute son authenticité. « Elle laissa, dit-il, sa réputation et sa fin à jamais en- « tachées. » Et quelques lignes plus bas : « Rien ne peut jus- « tifier M. le comte de Sombreuil d'avoir écrit une pareille let- « tre. Un brave homme, comme il l'était, doit savoir mourir « froidement, et il s'avilit quand il souille ses derniers moments « par l'expression du désespoir et de la *calomnie*. » Ce mot

se rapporte aux inculpations de Sombreuil contre Puisaye, dont Vauban prend vivement la défense. L'un et l'autre tenaient pour chimérique la capitulation, qu'à différentes reprises ils appellent *la prétendue capitulation.*

Je ne me le dissimule point : les souvenirs laissés par le comte de Sombreuil militent puissamment contre mon assertion négative et tranchée à ce sujet. J'élève à contre-cœur des nuages sur la mémoire d'un homme cité comme un modèle de dévouement, de courage et de malheur. Mais enfin M. de Sombreuil affirma qu'il avait fait avec le général Humbert une convention en vertu de laquelle, excepté lui, tous les émigrés auraient la vie sauve : ce fut dans cette confiance et sur sa parole que trois mille cinq cents royalistes réunis sous ses ordres, et qui ne demandaient qu'à se défendre, mirent bas les armes devant six ou sept cents républicains. Ses soldats, ses amis, ses juges, les spectateurs de son procès et de son supplice l'entendirent jusqu'au dernier moment attester l'existence de cette capitulation; et cependant la conscience de M. de Sombreuil lui criait qu'elle n'existait point! Depuis trente-six ans je cherche vainement à ce problème une solution qui se concilie avec ce qui est pour moi l'évidence opposée. Dans l'impossibilité d'y parvenir je me vois réduit à deux conjectures, dont l'une expliquerait, sans le justifier, un manque de sincérité de la part de M. de Sombreuil, et dont, ou je me trompe, l'autre lui donnerait quelques droits à l'indulgence.

En alléguant une capitulation, en persistant à l'alléguer, a-t-il voulu se laver d'avance du reproche mérité d'avoir fait preuve d'indécision et de faiblesse, et préféré se rendre, plutôt que de profiter de la bonne volonté de sa troupe et de la supériorité du nombre pour attaquer vigoureusement, et tenter un effort généreux qui lui eût donné le temps d'attendre les vaisseaux anglais, seul moyen honorable et plausible de sauver les restes de l'armée royaliste? ou bien, s'est-il flatté que sa constance à réclamer cette même capitulation, se combinant avec le bruit qui en était généralement répandu, et le vif intérêt qu'il inspirait même à ses ennemis, que cette constance, dis-je, imposerait aux membres des commissions et les

déterminerait à la clémence en faveur de ses compagnons d'infortune? Peut-être cette fraude pieuse, et personnellement désintéressée devrait-elle trouver grâce aux yeux de l'honneur. Quoi qu'il en soit des deux aperçus que je viens d'exposer, je fais observer qu'ils ne reposent sur aucune donnée, aucune notion particulière, et qu'ils ne m'ont été suggérés que par mon extrême désir de voir s'effacer, ou du moins s'affaiblir une ombre qui, à mes yeux, fait une tache sur une belle réputation.

Témoin de presque toutes les circonstances qui, le 21 juillet, précédèrent la reddition des royalistes, acteur dans quelques-unes, instruit des autres par des renseignements irrécusables, je dois à ma conviction profonde, à l'honneur français, de protester contre un attentat digne des temps et des nations barbares, tel que l'eût été cette capitulation violée dont l'hypothèse fabuleuse envenima toutes les haines, et qui, depuis l'événement jusqu'à nos jours, n'a cessé de susciter des accusations non moins atroces que mensongères. J'aurais dû le faire, je l'aurais fait plus tôt; mais quel temps eussé-je choisi? Était-ce lorsque la vengeance nationale poursuivait les émigrés de toutes parts et s'appesantissait sur eux avec fureur? était-ce lorsque les calculs machiavéliques d'un despote qui jetait le masque rappelaient ces émigrés dans la patrie qu'ils avaient désertée, trahie, livrée de tous leurs vœux, de tous leurs efforts à la dévastation et à l'esclavage? était-ce lorsque des ovations, des monuments expiatoires étaient décernés à ceux d'entre eux qui, à Quiberon, avaient reçu le prix de leur félonie? Époques fatales! époques de honte et de malheur, où l'ami de son pays et de la liberté ne pouvait que baisser la tête, s'indigner et se taire.

Ainsi que je l'ai dit, à deux jours de distance, les trois mille royalistes restés au fort Penthièvre suivirent la première colonne. Le 23 juillet, à six heures du soir, on les mit en marche pour Auray, où ils arrivèrent à la nuit close, et furent tous ensemble jetés dans l'église du Saint-Esprit, sans distinction d'âge, de nom, ni de grade. La commission militaire établie dans cette ville, et devant qui le général Lemoine les tra-

duisit, refusa de les juger et se déclara incompétente ; fondée sur quoi, je l'ignore. En quittant l'armée, Hoche avait écrit au comité de salut public pour lui représenter que, d'accord avec l'humanité, la politique demandait que les insurgés, chouans ou autres, fussent épargnés, et que le glaive de la loi frappât seulement les chefs des émigrés. J'ai toujours soupçonné que Blad, qui n'était point un méchant homme, avait employé son influence pour déterminer la commission à se récuser, et gagner du temps dans l'espoir que la demande du général, appuyée sur le service important qu'il venait de rendre, ne serait point sans effet, et que pendant le délai nécessaire pour créer et installer de nouveaux juges, il recevrait des ordres qui modifieraient l'application de la loi, et soustrairaient à sa rigueur la plus grande partie de ceux qu'elle menaçait : vain espoir!

Tallien et moi, partis de Vannes le 22 juillet, nous arrivâmes à Paris dans la soirée du 28, veille du 9 thermidor. Je dois cette justice à Tallien, que depuis le moment de notre départ il ne fut occupé que d'une idée, celle de sauver les émigrés pris à Quiberon. Elle fut le thème exclusif de nos entretiens, auquel s'associait la recherche la plus active de la meilleure marche à suivre pour atteindre le but qu'il se proposait, et pour diriger vers ce but l'ascendant et la faveur, dont, selon toute apparence, il allait de nouveau jouir dans la Convention, ne fût-ce que momentanément. La nuit, soit en voiture, soit lorsque la fatigue et la nécessité de ménager nos escortes nous forçaient de nous reposer dans quelque auberge, je l'entendais se réveiller en sursaut, et m'appeler pour recommencer la conversation de la veille, et tâcher de mettre un terme à son irrésolution qui s'augmentait à mesure que nous approchions de Paris. Elle ne se fixa qu'à la porte de cette ville. Le plan qu'il adopta fut de ne point ébruiter son retour, et, le lendemain, de paraître inopinément à la tribune, à l'heure même où l'année précédente il y avait dénoncé Robespierre et ses complices. Là, dans un discours où il s'interdirait toute expression qui pût trahir une arrière-pensée favorable aux émigrés, il se proposait de tracer avec feu le

tableau de l'affaire de Quiberon, les suites qu'un pareil succès promettait pour l'affermissement et la prospérité de la république, le désespoir, l'humiliation de ses ennemis, l'infatigable intrépidité de nos soldats, l'héroïsme calme et brillant de leur général, et les faits principaux qui avaient illustré cette journée où peu de troupes combattirent, mais décisive par l'immensité de ses résultats. Après ce récit, et lorsque l'enthousiasme et les transports qu'il ne pouvait manquer d'exciter dans une assemblée aussi impressionnable se fussent calmés, Tallien devait reprendre la parole, et, faisant un appel à la générosité nationale, au nom de l'humanité, de la victoire, du général et de son armée, demander entière amnistie pour les insurgés, et que la vie fût accordée aux émigrés, sous la condition irrévocable d'un bannissement perpétuel.

Qu'eussent produit les efforts de Tallien? Mon opinion est restée indécise à cet égard; mais ils ne furent point mis à l'épreuve.

Pendant l'absence de son mari, madame Tallien, quoique vivant dans une retraite profonde, recevait des visites journalières de Lanjuinais, qui, Breton et député, attachait un double intérêt aux événements du Morbihan, et venait chercher auprès d'elle les nouvelles très-rares qui en arrivaient; en même temps il la tenait au courant de ce qui se passait à la Convention, si orageuse à cette époque. Bientôt il lui annonça que chaque jour le gouvernement recevait les dénonciations les plus violentes contre Tallien, qu'elles représentaient comme vendu à l'Espagne et au parti de l'émigration; que d'autre part les émigrés divulguaient dans toute l'Europe qu'ils étaient sûrs de lui, disaient hautement qu'un royaliste seul pouvait avoir fait le 9 thermidor, et que l'événement de Quiberon en ferait foi. Lorsque nous descendîmes chez Tallien, Lanjuinais venait de quitter sa femme, après l'avoir avertie que les dénonciations se multipliaient à l'infini, qu'elles avaient donné de l'ombrage aux comités du gouvernement, et que des bruits sinistres couraient sur leurs intentions. Cette jeune femme, tout effrayée, s'empressa de faire part à son mari des confidences de Lanjuinais. Pendant qu'elle parlait, Tallien

me regardait fixement ; et je lus dans ses yeux que je ne devais plus compter sur son intervention en faveur des prisonniers. Il était tard ; je fus obligé de me retirer sans avoir pu l'entretenir en particulier. Le jour suivant, 9 thermidor, je courus chez lui de très-bonne heure ; je ne le trouvai plus, et ne pus le joindre qu'à la Convention, à l'instant où il montait à la tribune.

Lorsqu'il parut, la salle retentit de vifs et nombreux applaudissements. La première partie de son rapport, prononcée telle qu'il l'avait méditée, fut souvent interrompue par de bruyantes acclamations, et suivie de cris de joie mêlés d'imprécations contre les royalistes [1]. Mais je ne m'étais pas trompé sur le changement de ses dispositions relativement aux émigrés prisonniers, et la seconde partie de son discours fut supprimée. Nulle autre voix miséricordieuse ne se fit entendre. Livrée sans contre-poids à son effervescence, à son exaspération naturelle, la Convention fut inexorable, et sur-le-champ les ordres furent expédiés à Auray pour que la nouvelle commission fît l'application rigoureuse de la loi. Cette commission, composée de militaires étrangers, ne se montra pas moins impitoyable, et prononça la peine de mort contre tous les émigrés en jugement, excepté ceux qui avaient dix-sept ans et au-dessous. A dater du 2 août, huit cents furent fusillés de jour en jour, cinquante ou soixante à la fois, dans une prairie à la porte de la ville, victimes déplorables autant peut-être des bravades et de la jactance de leurs amis que de la cruauté de leurs ennemis. Les prêtres, qui s'emparent de tout, ne manquèrent pas de s'emparer de cette catastrophe, et baptisèrent la prairie d'Auray *la prairie des Martyrs*. C'est ainsi qu'ils métamorphosaient en autant de saints tous ceux de leurs champions qui succombaient dans leur querelle,

1 Emporté par sa fougue et l'envie de produire de l'effet, Tallien termina son allocution par l'épisode d'un chien frappé d'un poignard d'émigré, et dont la blessure avait à l'instant montré des signes de poison. Ce fait invraisemblable nous fut raconté à Sainte-Barbe, au moment où nous partions, par un officier qui, disait-il, venait d'en être témoin, mais ne put être constaté, faute de temps ; Tallien aurait dû se dispenser d'en parler.

insérant leurs noms dans les légendes ou annuaires, réceptacles d'imposture, de calomnies, d'absurdités, de prétendus miracles, dont ils infectaient ces pays aveuglément soumis à leurs jongleries et à leur prestige. A mon retour, j'en apportai à Paris plusieurs exemplaires.

Pendant le reste du jour et la nuit qui suivirent le désastre de Quiberon, l'amiral Warren avait tenu autour de la presqu'île des embarcations prêtes à recueillir les royalistes échappés à ce désastre, qui, réfugiés dans les habitations, ou dans les trous et anfractuosités des rochers, parviendraient à gagner la côte et les navires chargés de les attendre. Le 22 juillet, on fit le recensement de ce qui s'était sauvé : neuf cents officiers et soldats des troupes à la solde anglaise, quatorze cents officiers et soldats chouans, huit cents paysans de tout âge et de tout sexe, en furent le résultat. Ces trois mille individus, distribués confusément sur les vaisseaux anglais, furent transportés dans la petite île d'Houat, située à deux lieues de la pointe occidentale de la presqu'île. Ils arrivèrent sur ce rocher dénués de tout, n'ayant d'autres vêtements, quelques officiers exceptés, que de misérables haillons imbibés de l'eau de la mer, sans linge, sans bas, sans souliers, sans vivres, et presque sans moyens de s'en procurer. A ces calamités bientôt se joignit un fléau non moins terrible. La malheureuse île d'Houat fut assaillie par une fièvre putride, contagieuse, extrêmement meurtrière, et qui attaquait principalement ceux qui étaient restés plus longtemps dans la mer. En moins de trois semaines elle eut moissonné plus d'un tiers de la population, tant indigène qu'accidentelle.

Une nouvelle imprévue apporta du soulagement à tant d'infortunes, et ranima l'enthousiasme et les espérances des royalistes de l'ouest. Depuis longtemps ils demandaient à grands cris qu'un prince du sang français vînt se mettre à leur tête. Sur les instances réitérées du comte d'Artois, le ministère anglais permit enfin qu'il se rendît à leurs vœux, et qu'il fît partie d'une seconde expédition, presque aussi considérable que la première, qui, sous le commandement du comte de Moira, partit à cette époque de Portsmouth pour les

côtes du Morbihan. Le prince s'embarqua le 25 août sur la frégate anglaise *le Jason* et vint d'abord toucher à l'île d'Houat. Charette, prévenu du moment de son départ, le salua de vingt-cinq coups de canon, à la tête de son armée en bataille. Douze jours se passèrent sur le rocher d'Houat à recevoir les députations, les hommages de quelques communes du continent, et leurs félicitations sur les exploits futurs de son Altesse Royale. Ces douze jours expirés, un conseil de guerre anglo-émigré fut tenu dans la baie de Quiberon par l'amiral Warren. Il y fut résolu que le comte d'Artois irait attendre à l'Ile-Dieu les renforts dont il avait besoin pour opérer un débarquement sur la côte du Poitou, comme il l'avait promis à Charette, et qu'en passant il prendrait l'île de Noirmoutiers. En conséquence, l'amiral se présenta devant cette île, et la somma de se rendre aux armes de Louis XVIII. Le général Cambrai, qui la commandait, ayant déclaré qu'il avait deux mille hommes de garnison, une nombreuse artillerie, et qu'il se défendrait jusqu'à la mort, on passa outre. Le 29 septembre, la flotte mouilla devant l'Ile-Dieu, qui ne pouvait faire et ne fit aucune résistance, et le 2 octobre, le prince descendit à terre avec son état-major et la vermine de cour, dont il faisait son cortége accoutumé.

L'Ile-Dieu devint alors le foyer des intrigues et contre-intrigues de la contre-révolution; ce fut sur ses rochers que s'élaborèrent et se mûrirent les vastes projets dont allaient dépendre le salut et le triomphe de la cause royale. Flattant, caressant Puisaye, brûlant, disait-il, de se réunir à Charette, le comte d'Artois, à l'en croire, ne respirait que pour se voir à la tête des fidèles royalistes de la Bretagne et du Poitou. L'explosion de ses velléités belliqueuses, ses entretiens journaliers avec Vauban, d'Autichamp, la Béraudière, et autres chefs des insurgés accourus dans l'île, répandaient la consternation sur les figures et dans les âmes des courtisans, qui déjà se voyaient obligés de suivre leur maître à travers les hasards de la guerre civile... Ici fut terminée cette seconde expédition dont les préparatifs avaient coûté neuf millions sterling à l'Angleterre. Vers le 15 novembre le prince déclara dans son intimité :

« Que définitivemcnt il ne voulait point aller *chouanner*. » Les visages de cour de s'épanouir et de répéter avec transport : — « Définitivement, monseigneur ne veut point aller chouan- « ner. » — Le 17 au matin, monseigneur annonça : « Qu'un « côtre arrivé d'Angleterre pendant la nuit avait apporté l'or- « dre de l'évacuation de l'Ile-Dieu, et celui de son rappel im- « médiat. » Le 18 il remonta sur *le Jason* avec sa noble suite, et mit à la voile pour Portsmouth.

Cette fuite absolument imprévue fut un coup de foudre pour les royalistes. Charette la regarda comme son arrêt de mort et la ruine de son parti. A cette occasion, il écrivit la lettre suivante à Louis XVIII :

« Sire,

« La lâcheté de votre frère a tout perdu. Il ne pouvait pa- « raître à la côte que pour tout perdre ou tout sauver. Son re- « tour en Angleterre a décidé de notre sort. Sous peu, il ne « me restera plus qu'à périr inutilement pour votre service.

« Je suis avec respect, de votre Majesté, etc.'

« *Signé* CHARETTE. »

Et Charette ne connaissait qu'en partie cette turpitude.

Le comte de Vauban [1] s'était rendu en Angleterre peu de temps après le comte d'Artois. En arrivant à Londres, un de ses premiers soins fut de voir les comtes de Voronsow et de Staremberg, ambassadeurs de Russie et d'Autriche, avec lesquels il avait constamment entretenu des relations pendant son séjour dans les pays insurgés. Par amitié et pour qu'elles lui servissent de guides, ils lui apprirent les particularités suivantes qu'ils tenaient de lord Granville et des autres ministres anglais.

Lorsqu'il dut s'embarquer pour aller se mettre à la tête des armées royalistes, le comte d'Artois, au regret des instances qu'il avait faites à cet égard, laissa au duc d'Harcourt,

[1] *Mémoires de Vauban*, édition de 1816, page 332 jusqu'à 379.

ambassadeur de Louis XVIII près de la cour d'Angleterre, l'ordre formel de solliciter de suite celui de son retour. Les ministres anglais, indignés d'une aussi étrange palinodie, la rejetèrent bien loin. Toutes les démarches que put faire le duc demeurant sans effet, son Altesse Royale prit le parti d'écrire elle-même au gouvernement anglais pour appuyer les sollicitations de son interprète. En attendant des réponses qui n'arrivèrent point, et tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, louvoyant d'île en île pour gagner du temps, le comte d'Artois écrivit deux dernières lettres à lord Granville, qui n'en tint pas plus de compte que des premières. Tout à coup ce ministre reçut de Portsmouth la nouvelle « que le *Ja-* « *son* venait d'y rentrer, ayant à bord son Altesse Royale, « qui, de son autorité privée, avait déserté l'Ile-Dieu, et qui « attendait là qu'on lui assignât une destination. »

Ces ordres impératifs et si pressants en vertu desquels le comte d'Artois avait brusqué son départ, ces ordres étaient supposés!...

Ici je m'arrête, ma tâche est remplie; les événements qui suivirent appartiennent à l'histoire générale de la République: à d'autres le soin de les dire.

ROUGET DE LISLE.

VII

RELATION

D'UN OFFICIER

ÉCHAPPÉ DES PRISONS D'AURAY ET DE VANNES,

APRÈS

L'AFFAIRE DE QUIBERON.

1795.

AVANT-PROPOS.

Les galeries de tableaux ne renferment pas que des sujets riants, tendres ou gracieux. Comme la poésie, la peinture a le droit d'émouvoir les cœurs par tous les sentiments de l'effroi, de l'horreur ou de la pitié. Trompés par le pinceau de l'artiste, nous entendons mugir les flots dont l'écume blanchit le rivage; nous voyons éclater les flammes de l'incendie, ou nous détournons les yeux des ravages qu'exerce la peste : cette variété de sujets ajoute un charme de plus aux grandes collections de peintures. A Rome, dans le palais Spada, des Amours, peints par l'Albane, forment des danses légères près du marché de Naples, où Masaniello soulève un peuple en fureur; et dans le palais de Corsini, près d'une Vierge de Murillo, au front si pur, au regard si doux, on entend le choc et les cris des combattants qu'anime le pinceau du Bourguignon. Il faut se prêter à voir des tableaux, à lire des récits d'un genre quelquefois triste et douloureux. Les plus grands maîtres ont peint des batailles; les meilleurs historiens ont représenté les malheurs de la guerre civile.

Mais dans ces tristes tableaux des divisions intestines, le peintre ne saurait employer que des teintes sombres et sanglantes. Là, les passions se montrent sans frein; toutes les scènes deviennent déchirantes ou terribles; les plus doux nœuds sont rompus. On voit marcher citoyens contre citoyens, parents contre parents. Le fils s'arme pour un autre parti que son père; l'ami, dans un rang opposé, rencontre son ami sans détourner ni ses yeux ni son bras. La patrie se voit déchirée par ceux qui devraient la défendre, et chaque parti doit pleurer ses succès au moins autant que ses revers. La France en proie aux guerres civiles, n'a que trop gémi

du fanatisme religieux sous la Ligue, et du fanatisme politique pendant les guerres de la Vendée. L'affaire de Quiberon en fut un les plus sanglants épisodes.

Aujourd'hui qu'une mutuelle estime semble rapprocher deux grands peuples, ne réveillons point des souvenirs qui pourraient ranimer de vieilles haines. Mais l'histoire dira que la guerre civile des départements de l'Ouest se fût bien plus tôt éteinte, si le gouvernement anglais ne l'eût alimentée par des secours trop forts pour que la Vendée succombât, trop faibles pour qu'elle pût triompher. En lançant sur la plage déserte et nue de Quiberon quelques milliers d'hommes commandés par l'élite des anciens officiers de la marine française, que pouvait espérer l'Angleterre ? Vainqueurs un moment, ils se seraient trouvés perdus ensuite au milieu de la France : vaincus, l'Angleterre les livrait à une mort certaine ; car une de ces lois terribles que rendent les partis dans le fanatisme de la vengeance, condamnait à mort tout émigré surpris sur le territoire français.

L'intéressante et vive relation qu'on va lire n'a point pour objet de raconter les faits militaires de Quiberon ; de dire comment le fort Penthièvre fut livré d'abord par trahison à ceux qui faisaient la descente, et comment ils assirent leur camp sur les falaises du rivage ; comment un brillant capitaine, Hoche, le vainqueur des lignes de Weissembourg, les enferma dans une longue presqu'île, entre les flots de la mer et les baïonnettes de ses soldats ; comment il endormit leur vigilance par l'apparence d'une inertie calculée ; comment tout à coup, au milieu d'une nuit orageuse, ses colonnes, luttant à la fois contre les tempêtes, contre les vagues en furie, contre l'artillerie de l'escadre anglaise, atteignent les rangs de l'armée royaliste, les pressent, les refoulent sur les derniers rochers au pied desquels mugit l'Océan, à la vue de la flotte anglaise, qui a des canons pour les foudroyer, et point de canots pour les recevoir ; comment, enfin, l'héroïque dévouement du jeune Sombreuil arracha ses compagnons d'infortune à de si grands périls, pour les livrer, contre son vœu le plus cher, à des périls aussi certains.

Ici commence la relation qui suit. L'auteur ne retrace qu'en peu de mots les scènes animées du combat, ou tumultueuses de la défaite : sur ce point, on n'avait plus rien à connaître. Mais il a peint, par des faits nouveaux, les jours de la captivité ; la pitié succédant à l'ardeur de vaincre dans le cœur des guerriers républicains ; des commissions militaires tuant avec des arrêts ceux qu'avait épargnés la mitraille ; la douce humanité des femmes, la résignation des victimes ; de pieux mensonges, d'innocentes ruses sauvant la vie de quelques proscrits, tandis que d'autres proscrits marchent à la mort, et gardent à leurs amis plus heureux un généreux et dernier secret.

Cette relation ne laisse éclater aucun de ces sentiments haineux qui en rendraient aujourd'hui la lecture affligeante : il y règne un ton de modération, de simplicité qui ne peut rendre la vérité suspecte, et qui la rend plus touchante. Dirai-je davantage ? on sent que les émigrés de Quiberon n'étaient pas insensibles à l'honneur de n'avoir été vaincus que par des Français. On commençait à se lasser de sang et de carnage. Trois années de combats avaient assouvi bien des haines. Des deux côtés, on était déjà bien près de s'estimer, car des deux côtés on se rendait justice. En racontant quelle valeur opiniâtre les chouans avaient opposée à la valeur tranquille de ses soldats, Hoche s'était écrié : *Ces malheureux étaient Français !* Et l'émigré dont on va lire la relation, l'émigré qui ne touche le sol natal que pour y recevoir la mort, mais que l'humanité de ses concitoyens attendrit et console, dit à son tour, à l'aspect de tant de vertus bienfaisantes : *Nous retrouvons la patrie au fond d'une prison.*

Malheureusement, presque tous ses frères d'armes n'y trouvèrent qu'un tombeau. Le général Hoche et ses guerriers durent penser plus d'une fois, en recevant les arrêts des commissions militaires, ce que dit César dans *la Pharsale :*

. . . . . Unica belli
Præmia civilis, victis donare salutem,
Perdidimus [1].

1 « Vous nous avez ravi le seul avantage qu'on puisse ambitionner dans la guerre civile, celui de sauver les vaincus. »

L'officier qui avait échappé aux périls du combat, aux périls plus grands de la captivité, n'en a pas lui-même écrit le récit : ce récit fut tracé sur ses souvenirs, en Angleterre, par un ami qui n'avait pu se résoudre à rentrer, les armes à la main, sur le sol de cette patrie pour laquelle il avait, dans sa jeunesse, ceint l'épée et traversé les mers. Un homme de talent, un homme qui a fortifié son esprit pénétrant et juste par tous les genres de connaissances, un homme qui fut l'ami de Rivarol, et dont on recherche encore l'entretien et les lumières dans les cercles les mieux choisis, M. le chevalier de Pannat écrivit cette relation, qu'il fit paraître à Londres peu de temps après l'événement. Elle n'a jamais été publiée en France, et même elle y est si rare, que je l'y ai fait imprimer sur un manuscrit.

M. le chevalier de Pannat, qui n'a point mis son nom, dans l'origine, à cette brochure, se serait peut-être refusé, par les mêmes motifs, à cette publication nouvelle, j'ai presque dit à cette première édition; mais on aurait pu lui répondre en lui citant ces vers que Voltaire, au troisième chant de *la Henriade*, a mis dans la bouche d'Élisabeth :

Non, je ne reçois point vos modestes refus ;
Non, ne me privez pas, dit l'auguste princesse,
D'un récit qui m'éclaire autant qu'il m'intéresse.

RELATION

D'UN OFFICIER

ÉCHAPPÉ DES PRISONS D'AURAY ET DE VANNES,

APRÈS

L'AFFAIRE DE QUIBERON.

Si le récit des dangers auxquels j'ai eu le bonheur d'échapper n'était pas lié à un des grands désastres de la révolution française, je n'en occuperais pas le public ; et en les retraçant aujourd'hui, je suis loin de vouloir appeler sur moi un intérêt qui appartient à d'autres infortunés.

Une capitulation avait été faite [1] ; elle a été violée ; la cruauté invoqua la perfidie.

Échappé presque seul à ces massacres, j'étais impatient de payer un témoignage d'amour et de reconnaissance à ces bienfaiteurs généreux qui ont bravé tant de dangers pour m'arracher à la mort.

O mes amis ! cet hommage vous parviendra d'une terre étrangère, il est vrai, mais où l'on sait honorer la vertu et respecter le malheur. Je voudrais présenter vos noms à tous les cœurs sensibles ; je suis forcé de les cacher ; il est encore des tyrans dans ma patrie.

[1] *Voyez*, plus bas, la note du chapitre Ier.

CHAPITRE Ier.

Prise du fort. — Capitulation. — Belle action de M. de Géry. — Humanité des officiers républicains.

Le 21 juillet, à cinq heures du matin, les corps qui n'étaient point de service au fort Penthièvre étaient encore dans leurs cantonnements. Nous entendîmes battre la générale. Le régiment d'Hector se rassembla; et M. de Soulange, quoique grièvement blessé à l'affaire du 16, se mit à notre tête. Nous nous portâmes vers le petit moulin, où M. de Sombreuil était en bataille avec sa division. On ignorait encore la prise du fort Penthièvre; on le croyait seulement attaqué.

M. de Sombreuil avait à peine ordonné quelques dispositions, que nous aperçûmes l'ennemi qui marchait sur trois colonnes : deux suivaient à droite et à gauche, le long de la mer, pour nous envelopper.

Celle du centre, composée de quelques compagnies de grenadiers et de chasseurs, s'avançait vers notre front, précédée de quelques tirailleurs, qui nous incommodaient beaucoup.

Lorsqu'elle fut à une portée de fusil, un grand nombre de nos soldats passèrent à l'ennemi en criant : « Nous sommes républicains ! » Je n'en remarquai aucun de la division de M. de Sombreuil ni du régiment d'Hector. M. de Sombreuil ordonna de se porter au fort neuf, et de s'y rallier. En nous y rendant, des soldats nous abandonnèrent encore pour se rembarquer. On voyait sur le rivage une multitude de vieillards, de femmes, d'enfants, qui étaient venus chercher un asile à Quiberon, et qui, se précipitant dans les chaloupes, périssaient sous nos yeux. Spectacle déchirant ! Peu occupés de nos malheurs personnels, nous donnions des larmes au sort de tant de victimes.

Arrivés au fort neuf, M. de Sombreuil y réunit les débris des différents corps. La corvette anglaise *Lark* vint mouiller

très-près de terre, et canonna la colonne du centre; les deux autres manœuvraient toujours de manière à nous envelopper.

C'est dans cette position que M. de Sombreuil s'avança seul vers l'ennemi, et lui fit signe de la main. La colonne s'arrêta. Le général Hoche, qui la commandait, fit quelques pas, suivi de deux officiers de son état-major. M. de Sombreuil, élevant la voix, lui dit : « Les hommes que je commande sont déterminés à périr sous les ruines du fort; mais si vous voulez les laisser rembarquer, vous épargnerez le sang français. » Le général Hoche lui répondit : « Je ne puis permettre le rembarquement; mais si vous mettez bas les armes, vous serez traités comme des prisonniers de guerre. — Les émigrés sont-ils compris dans cette capitulation ? ajouta M. de Sombreuil. — Oui, dit le général Hoche; tout ce qui mettra bas les armes. » Après être convenus des termes de la capitulation, le général Hoche demanda à M. de Sombreuil son nom. Lorsqu'il l'eut entendu : « Quant à vous, monsieur, je ne puis rien vous promettre. — Aussi n'est-ce pas pour moi, répondit M. de Sombreuil, que j'ai voulu capituler : je mourrai content, si je sauve la vie à mes braves compagnons d'armes [1]. »

M. de Sombreuil revint au fort, et nous dit : « Messieurs, j'ai obtenu des conditions aussi favorables que les circons-

1 « L'existence de la capitulation a été démentie par l'armée républicaine, et, « ce qui est d'un aussi grand poids, par le général Hoche. » (*Précis historique de la révolution française*, par M. Lacretelle.)

Ce témoignage d'un historien grave et contemporain, suffirait pour mettre en doute le fait de la capitulation, quand d'ailleurs ce fait n'est appuyé sur aucune pièce, sur aucun document. Mais à l'occasion du monument élevé aux malheureuses victimes de Quiberon, un journal a récemment discuté l'existence de la capitulation par des raisons d'un grand poids, et qui paraissent puisées dans une connaissance exacte des faits. « L'on ne nie point, dit-il, que des paroles de « paix, des demandes de grâce et des promesses de protection n'aient pu être « échangées entre quelques soldats républicains, au moment où les deux troupes « s'approchèrent; mais nul officier républicain ne se fût permis de ratifier comme « des garanties, ces témoignages de la pitié des soldats : les règlements mili- « taires ne le permettaient pas plus alors qu'ils ne le permettraient aujourd'hui. »

(*Note de l'éditeur.*)

tances le permettaient. Je me suis engagé à vous faire mettre bas les armes; posez-les, et qu'on dise à la corvette anglaise de cesser son feu. » Il nous cacha qu'il s'était dévoué. Quelques personnes qui parlaient anglais s'avancèrent sur le rivage, et crièrent aux chaloupes de ne pas venir, qu'on avait capitulé. La corvette *Lark* continuait de tirer : M. de Géry, officier de marine, se jeta à la nage, s'approcha de la corvette, et lui dit de cesser son feu. Fidèle aux termes de la capitulation, il revint au milieu de nous..... trouver une mort à laquelle il pouvait si facilement échapper; mais sa mémoire sera consacrée par ce trait sublime. Quelques instants après, il entra dans le fort trois officiers républicains et plusieurs soldats. M. d'Entrechaux, mon camarade et mon ami, ne m'avait pas quitté dans cette cruelle journée. Je lui proposai de nous approcher d'un de ces officiers, dont la figure m'avait inspiré de la confiance. « Vous voyez, monsieur, lui dis-je, combien nous sommes malheureux; mais évitez-nous des outrages qui nous seraient plus cruels que la mort même. » Cet officier se pencha sur le cou de mon cheval : « Eh ! comment, nous répondit-il, ne serais-je pas touché de vos malheurs ? J'ai servi la même cause que vous; je la chéris peut-être autant. Je n'ai trouvé pour moi, pour ma famille, un asile contre la tyrannie, que dans les armées républicaines; mais, de grâce, embarquez-vous, s'il est possible. » Nous lui dîmes que les chaloupes avaient été renvoyées, et qu'il y avait une capitulation..... Il nous engagea alors à le suivre. Nous sortîmes du fort lorsque Tallien y entrait : il était à cheval; sa physionomie douce et agréable n'avait rien d'insultant. « Voilà, m'écriai-je, une journée bien inattendue! — — Oui, monsieur, » dit-il avec modestie; et s'approchant de M. de Sombreuil : « Ah, combien votre famille est malheureuse! J'espérais la venger, répondit M. de Sombreuil, mais je saurai du moins supporter comme elle mes malheurs. » Tallien ordonna bientôt après de conduire les prisonniers à Sainte-Barbe, qui était le quartier général de l'armée.

L'officier républicain nous conduisit par des chemins différents.

Nous traversâmes l'armée sans entendre, je ne dis pas une injure, mais un seul mot désagréable ; nous apercevions partout un intérêt mêlé de pitié. Parvenus à un poste voisin, notre nouvel ami appela l'officier, et lui dit : « Ayez soin de ces messieurs ; ils ont fait leurs efforts pour ménager le sang républicain. » Il nous serra dans ses bras, et nous quitta. Il eut sans doute une destination particulière, car nous ne le revîmes plus. Puisse cet homme tendre et généreux parcourir un jour ces lignes, et y lire la profonde impression qu'il a laissée dans nos cœurs ! L'officier auquel il nous avait recommandés nous fit entrer dans sa tente, et nous offrit du pain très-noir. Il s'excusa sur la qualité et la quantité : « Notre ration est petite, mais je suis heureux de la partager avec vous. » Il ajouta d'une voix basse : « La république est une belle chose, mais nous mourons de faim. » Mais, lui dis-je, nous serons plus à plaindre que vous. — Détrompez-vous, me répondit-il, vous avez deux titres bien puissants ici : vous êtes malheureux et royalistes. Vous verrez avec quel empressement on viendra vous secourir. Vous êtes sur une terre amie et hospitalière ; vous ne savez pas combien vous y êtes désirés. Je viens de la parcourir ; le deuil était sur notre passage ; les mères, en nous montrant à leurs enfants, disaient : Voilà les soutiens de cette horrible Convention ! Il est certain, ajoutait-il, que vous avez laissé échapper une occasion bien favorable. Si vous aviez eu le plus léger succès, l'événement devenait douteux. Tallien le sentait, et il a employé tous les moyens pour décider les troupes à attaquer le fort. »

Nous cherchions à prolonger notre conversation avec cet homme simple et bon, lorsque des officiers républicains entrèrent dans notre tente, quelques-uns conduits par la curiosité, le plus grand nombre par un véritable intérêt. Tous avaient un ton décent, et s'annonçaient bien. Plusieurs avaient été enfermés pendant la tyrannie de Robespierre ; ils avaient connu le malheur, ils y étaient sensibles, et savaient l'honorer. Ils faisaient leurs efforts pour nous rassurer ; ils nous disaient que l'armée avait appris avec joie notre

capitulation, et qu'on n'oserait la violer. Ces discours faisaient entrer quelquefois l'espérance dans nos cœurs, et les égards que nous témoignaient les soldats l'entretenaient. Ils nous parlaient avec douceur. S'ils retrouvaient un officier de la province ou de la même ville, ils s'en rapprochaient avec empressement, et l'on n'apercevait plus aucune trace de ces préjugés et de ces haines qui ont causé tant de crimes et de malheurs.

A quatre heures du soir, on battit la générale ; on ordonna de réunir les prisonniers, et de se disposer à partir pour Auray.

CHAPITRE II.

Départ pour Auray. — Je puis me sauver ; je rejoins la colonne. — Sommeil tranquille de M. de Sombreuil. — Intérêt touchant que les femmes prennent à nos malheurs. — Sophie.

L'officier républicain nous conduisit au rassemblement, et nous recommanda à un de ses amis. Il nous promit de nous informer de tout ce qui se passerait ; « mais, ajouta-t-il, soyez sans inquiétude ; l'opinion est trop prononcée. »

Toute l'armée avait la même confiance, et ne soupçonnait pas la perfidie de Tallien.

A cinq heures, on nous fit placer entre deux rangs de soldats, et nous partîmes pour Auray. Avant le départ, l'officier républicain qui commandait l'escorte dit à M. de Sombreuil qu'on nous traiterait avec les égards dus à des prisonniers de guerre, mais qu'il espérait que personne ne chercherait à s'échapper. L'escorte était faible, et accablée de fatigues ; les mauvais chemins forçaient à chaque instant de rompre l'ordre et de se jeter dans les champs ; le temps était très-obscur. Obligé de m'arrêter, la colonne me dépassa : je m'égarai, j'appelai à haute voix ; on me répondit, et je m'approchai de deux soldats, qui me reconduisirent au détachement. A notre arrivée à Auray, il ne manqua personne aucun des prisonniers ne se dissimulait pourtant les danger que nous courions ; mais, comptant la vie pour rien et l'hon neur pour tout, ils offrirent l'exemple d'une fidélité religieuse et héroïque à leur parole.

Avant d'arriver à Auray, l'officier d'escorte me dit que nous allions être enfermés dans une église, et m'engagea à entrer des premiers, afin de me placer sur un banc de pierre attenant à un pilier. Nous arrivâmes à Auray à neuf heures et demie du soir ; toutes les femmes étaient à leurs fenêtres avec des lumières. Je les examinai attentivement ; je vis l'expression de la plus tendre pitié : des larmes coulaient de tous

les yeux ; les regards se portaient toujours sur nous, et quelquefois avec effroi; ils semblaient craindre d'y rencontrer un fils, un frère, un ami. Les prisonniers marchaient en silence. La nuit prêtait encore à ce tableau je ne sais quoi de plus auguste et de plus attendrissant

Nous fûmes conduits à l'église indiquée. Je me plaçai sur le banc de pierre. J'aperçus dans le même moment M. de Sombreuil debout, et qui cherchait des yeux une place pour s'asseoir. Je lui offris de partager la mienne ; il accepta, et ce fut l'occasion de notre connaissance. Il ne cessa de me parler des malheurs de cette journée. Son cœur se dévoila tout entier ; il ne se faisait aucune illusion sur le sort qui l'attendait ; mais, inaccessible à la crainte, cette âme jeune et fière regrettait vivement la gloire. Arrêté dès les premiers pas d'une carrière brillante, il éprouvait surtout la douleur de ne pouvoir remplir son avenir. Ce sentiment était surtout tempéré par des souvenirs tendres et touchants : il venait de s'arracher à l'amour, et n'avait pu emporter le doux nom d'époux ! Épuisés de fatigue, nous nous endormîmes. Je m'éveillai le premier ; mes regards tombèrent d'abord sur lui : quel calme ! Je donnai involontairement quelques larmes à tant de beauté, de jeunesse et d'espérance [1]. A huit heures du matin, des officiers municipaux entrèrent dans l'église pour demander la liste des officiers, et les séparer des soldats : on excepta les volontaires nobles de Blois et de Damas. Nous nous trouvâmes cinq cent soixante-quinze. Nous fûmes envoyés à une maison d'arrêt, et placés dans sept appartements.

A quatre heures du soir, un détachement vint nous prendre, et nous conduisit sur le chemin de Lorient, où trois mille hommes étaient sous les armes. En traversant la ville, nous aperçûmes les marques de la plus grande douleur. Les habitants étaient convaincus que nous allions au supplice ; plusieurs parmi nous le croyaient aussi : nous étions

[1] J'atteste ici que la lettre de M. de Sombreuil au commodore Waren est véritable; il me l'avait lue ; il avait le projet d'en écrire une au roi d'Angleterre.

attendris par ce spectacle. J'ai éprouvé souvent que l'âme qui se fortifie par les outrages, cède facilement aux signes de la pitié. Les soldats cherchaient à adoucir ce que cette marche militaire avait de barbare.

A huit heures, nous rentrâmes dans la ville au son de la musique, qui était couverte par les cris de joie des habitants. On apportait du vin, des fruits, qui nous étaient remis fidèlement par les soldats.

Le 23, à huit heures du matin, il entra beaucoup de femmes dans notre prison. Elles étaient de réquisition pour le service de la maison; mais cette réquisition n'était qu'un vain mot, car il leur fallait du crédit pour être choisies. C'était un tableau touchant que de voir des femmes jeunes et jolies nous prodiguer les soins les plus tendres, et se prêter ensuite à des travaux grossiers avec une grâce charmante. Celles du peuple se distinguaient par leur empressement et leur bonté : un sentiment commun de bienveillance et d'humanité semblait les unir. J'aperçus dans un endroit écarté une jeune fille qui travaillait avec zèle : sa figure était douce et sensible, son maintien timide. Je ne sais quel mouvement secret me porta à m'approcher d'elle, car j'étais bien loin de soupçonner tous les services qu'elle devait me rendre. « Vous paraissez prendre, lui dis-je, un bien vif intérêt à nos malheurs. — Peut-on les voir sans en être attendrie? » Et en prononçant ces mots du ton de voix le plus touchant, elle laissa tomber quelques larmes. Elle ajouta : « J'ai un frère émigré que j'aime tendrement; j'ignore son sort. » Je le connaissais beaucoup; je la rassurai : elle me quitta après ces mots. Je m'aperçus qu'elle avait jeté un regard sur mes habits; elle revint, quelques instants après, avec un habillement complet. « Ma tante, me dit-elle, se charge de vous nourrir, vous et vos amis; pour moi, je viendrai vous voir tous les jours : croyez que votre sort m'occupera sans cesse. » Je serrai tendrement ses mains; j'étais ému. J'admirai bientôt les mouvements tendres et heureux de la nature, que la vue du malheur réveille avec tant de force dans les cœurs sensibles. Je vis que si les hautes conceptions du génie ont besoin de la

solitude, les grandes et nobles affections du cœur se développent dans le malheur. Je ne doutais pas qu'il n'existât des rapports inaperçus, il est vrai, dans le cours ordinaire de la vie, mais que certaines situations développent rapidement. Je ne connaissais Sophie que depuis une heure, et déjà elle était mon amie ; déjà elle avait fait pour moi tout ce que peut inspirer une amitié courageuse et active. Depuis ce moment elle n'a cessé de veiller sur mon sort ; les moindres dangers l'alarmaient ; ses tendres inquiétudes se confondaient bientôt dans les plus douces consolations. Je m'enivrais auprès d'elle de cette volupté pure que le Ciel semble avoir placée dans le cœur d'une femme modeste et sensible.

Les jours suivants, notre prison fut remplie d'habitants qui nous apportaient des provisions de toute espèce. Les soldats leur disaient quelquefois : « Vous n'aviez rien pour nous ; mais à présent que vos chers royalistes sont ici, vous avez de tout. — Eh bien ! citoyens, répondaient-ils, ne faut-il pas secourir les malheureux ? »

Le 27, je lus le compte rendu par le général Hoche à la Convention. Sa dernière phrase était : « Les émigrés, placés entre l'eau et le feu, n'ont eu d'autre parti que de se rendre. » Il ne parlait pas de la capitulation. Cette réticence m'inspira les plus vives craintes. Je fis prier Sophie de se rendre au guichet ; car, depuis le 26, les femmes ne pouvaient plus entrer. Elle vint sur-le-champ. Je la priai instamment de s'informer de notre sort, de me l'apprendre sans déguisement. « S'il est funeste, me dit-elle, je ne pourrai jamais vous l'annoncer. » Je l'assurai que la mort ne m'effrayait pas, mais que, même pour l'éviter, il fallait que j'en fusse instruit de bonne heure. Nous convînmes alors que, si elle ne pouvait pas m'écrire, elle paraîtrait avec un voile noir sur la tête.

CHAPITRE III.

L'évêque de Dol et M. de Sombreuil. — Exécution.

Le 28, à deux heures du soir, un sous-officier de gendarmerie vint chercher MM. de Sombreuil, Joseph de Broglie, de La Landel, chefs des chouans, l'évêque de Dol, et quatorze prêtres, pour les conduire à Vannes. Ce départ nous alarma; mais les officiers républicains nous rassurèrent. Le bruit se répandit même que M. de Sombreuil était appelé à Paris. Quelques instants après, Sophie vint me voir, et m'apprit que les dix-huit prisonniers étaient partis pour Vannes, enchaînés sur une charrette.

Le 29, des officiers de notre connaissance nous prévinrent qu'on venait de nommer une commission, qu'elle était bien composée, et nous recommandèrent d'avertir tous ceux qu'on appellerait d'insister sur la capitulation.

A huit heures, on vint chercher M. de Soulange et quinze personnes, pour paraître devant la commission, qui, après les avoir interrogés, déclara au représentant du peuple qu'elle ne pouvait condamner des prisonniers qui, de l'aveu même des soldats, avaient fait une capitulation.

A deux heures du soir, les officiers républicains vinrent nous dire qu'ils étaient pénétrés de douleur et d'indignation; qu'ils mourraient plutôt que d'être membres d'aucune commission. Les officiers généraux, voyant cette disposition de l'armée, choisirent des juges parmi les Belges et les autres étrangers.

Le 30, à sept heures, le général Lemoine, homme dont les manières étaient grossières et les mœurs féroces, arriva à Vannes. Il cassa la commission d'Auray, et en fit nommer quatre autres. Tous les officiers ayant refusé, il ordonna que l'armée prît les armes, et menaça de faire fusiller sur-le-champ celui qui n'acepterait pas sa place dans une commission. Il en choisit deux parmi les Belges, et une parmi les

Français : chacune était composée d'un lieutenant-colonel, d'un capitaine, d'un sergent, d'un caporal et d'un fusilier. De ces trois commissions, la première fut destinée pour Auray, la seconde pour Quiberon et la troisième pour Vannes, où il y en avait déjà une d'établie; elle venait de juger M. de Sombreuil.

A neuf heures, je reçus un billet de Sophie, où il n'y avait que ces mots : « Mon cœur est déchiré! Sauvez-vous! » et d'une autre main, quelques détails sur l'interrogatoire et l'exécution des prisonniers de Vannes. Ils sont d'un intérêt touchant; je vais les transcrire.

« Le 29, M. de Sombreuil parut devant la commission. Après avoir déclaré son nom, son âge, l'époque de son émigration, il ajouta : « J'ai vécu et je mourrai royaliste. Prêt à paraître devant Dieu, je jure qu'il y a eu une capitulation, et qu'on s'y est engagé à traiter les émigrés comme prisonniers de guerre. » Se tournant alors vers les soldats qui l'entouraient : « J'en appelle, dit-il, à votre témoignage, grenadiers! c'est devant vous que j'ai capitulé. — Oui, nous l'attestons! » s'écrièrent-ils.

« M. l'évêque de Dol et les autres prisonniers furent interrogés le même jour. Après leur condamnation, ils passèrent la nuit dans la tour.

« Le lendemain, à dix heures, un détachement du bataillon de Paris vint les prendre pour les conduire au lieu de l'exécution. On liait aux condamnés les mains derrière le dos. M. de Sombreuil se récria contre cette humiliation. « Votre roi a bien été attaché, » lui dit-on. Il se soumit. On les amena sur la promenade publique de Vannes, appelée *la Garenne*. M. de Sombreuil marchait à la tête. Sa contenance noble et fière contrastait avec le calme et la douce résignation de l'évêque de Dol : c'étaient la victime de l'honneur et le martyr de la foi. On voyait que l'un méprisait la vie, et que l'autre désirait la mort. Les habitants de Vannes les entouraient en versant des larmes. Un intérêt tendre et touchant semblait s'attacher au jeune guerrier; quelque chose de religieux et de sacré au vénérable pontife. Arrivés au lieu de l'exécution,

on les plaça sur une ligne. M. de Sombreuil refusa de se mettre à genoux; l'évêque de Dol pria qu'on lui découvrît la tête. A la vue de ce front serein, où brillait une nouvelle vie, le peuple fut saisi d'un saint respect; la douleur se tut. On présenta à M. de Sombreuil un bandeau. « Non, dit-il, j'aime à voir mon ennemi. » Lorsque les soldats le mirent en joue, il leur cria : « Visez plus à droite, vous me manqueriez! » Ces mots étaient à peine prononcés... et il n'était plus ! »

Le sort de M. de Sombreuil et des autres condamnés ne nous laissait aucune espérance. Le lendemain 31, un détachement du 72e régiment vint chercher cent cinquante prisonniers pour les conduire à Vannes. Je fus du nombre, avec mes camarades du régiment d'Hector.

CHAPITRE IV.

Arrivée à Vannes. — Situation des prisonniers. — Leurs pensées, leurs souvenirs, — Interrogatoire. — M. de Coatudavel ne veut pas sauver sa vie par un mensonge.

Nous partîmes à pied, à dix heures du matin. Il y a cinq lieues d'Auray à Vannes; nous les fîmes en quatre heures. Mme de Bokosel suivait son mari, et ne l'a pas quitté un instant jusqu'à sa mort. Nous admirions le courage de cette femme rare. Ses soins, ses consolations ne se bornaient pas à son mari; sa sensibilité inépuisable se répandait sur chacun de nous.

A notre arrivée à Vannes, nous fûmes conduits à l'église du séminaire. Elle fut bientôt remplie d'hommes et de femmes qui nous montrèrent le même intérêt que les bons habitants d'Auray. Nous eûmes avec profusion des vivres de toute espèce; chacun s'empressait de nous en offrir, et voulait être préféré; le pauvre et le riche étaient mêlés et confondus. Oh! combien cette égalité était touchante! Nous étions émus jusqu'aux larmes; l'horreur de notre situation disparaissait; une douce illusion nous faisait chérir nos fers; nous retrouvions notre patrie dans notre prison; nous retrouvions ce peuple tel qu'il fut aux jours de sa gloire et de son bonheur, tendre, humain, généreux; chacun se disait : « Je ne mourrai pas, du moins, sur une terre étrangère! » et puisait un nouveau courage dans cette pensée. Exilé une seconde fois de ma patrie, ces souvenirs ont encore pour moi un charme inexprimable.

Nous étions cent cinquante dans cette église, le plus grand nombre officiers de la marine. J'y ai passé depuis le 31 juillet jusqu'au 3 août. Ces quatre jours ont laissé dans mon cœur une impression qui ne s'effacera jamais. Tout, dans ce temple, offrait l'image de la mort; les rangs et les âges étaient confondus. Ici, l'enfant dormait à côté du vieillard, qui laissait

tomber sur lui un tendre regard; là, le père serrait son fils entre ses bras : plus loin, l'époux mouillait de ses larmes les derniers mots qu'il écrivait à sa femme; deux amis se tenaient étroitement embrassés et juraient de ne plus se séparer. Appelait-on quelques-uns de nous pour aller à l'interrogatoire, c'est-à-dire à la mort, tous voulaient les suivre, et prononçaient à la fois un adieu éternel.

A ces tableaux de douleur et d'effroi succédaient quelquefois des scènes douces et touchantes. On se formait en différents groupes; un capitaine de vaisseau était couché sur la paille, entouré d'officiers qui avaient combattu sous ses ordres. Les pensées graves de la vieillesse, les souvenirs choisis des autres âges dominaient tour à tour dans ces conversations; souvent ces entretiens étaient animés par les plus tendres sentimens de la nature et les plus vifs épanchemens de l'amitié... Le recueillement d'un homme plus âgé était quelquefois troublé par la gaieté d'un jeune homme ou les jeux d'un enfant : mais dans cette variété de tons, d'idées et d'affections, on distinguait la même résignation; et dans ce séjour de la mort, les victimes seules étaient tranquilles. Les habitants de Vannes étaient émus, attendris; mais jamais impression ne fut plus vive que lorsqu'après une prière publique, comme par une sainte inspiration, nous élevâmes presque tous la voix et les mains pour demander au Ciel le bonheur de la France. Les soldats de garde furent d'abord immobiles d'étonnement et d'admiration; bientôt les sentiments religieux se réveillant dans leurs cœurs, ils vinrent au milieu de nous, et interrompirent nos prières par leurs gémissements.

Le 31 juillet, dix personnes furent interrogées; le 1er août, soixante; et le 2, quarante autres. Un officier républicain, qui avait été témoin de leur interrogatoire, me dit qu'ils avaient étonné les spectateurs par leur fermeté et la dignité de leurs réponses. Il n'était échappé à aucun le moindre mouvement de faiblesse. Un de mes camarades, M. Tronjolly, dit à ses juges : « Je réclame votre justice pour mon domestique. Lorsque je l'ai fait sortir de France, il ignorait

mes projets; il n'a jamais porté les armes; je suis seul coupable de son émigration. »

Un autre, M. de Coatudavel, d'une figure très-jeune et très-agréable, se présenta devant le tribunal. Lorsqu'on lui demanda son âge, il répondit qu'il avait trente ans. Un des juges, entraîné par un mouvement de sensibilité! lui dit : « Mais, monsieur, c'est impossible! vous n'avez pas l'air d'en avoir vingt. — Je ne veux pas, répondit M. de Coatudavel, racheter ma vie par un mensonge. »

Le 2 août, soixante-dix condamnés furent fusillés à la fois; le lendemain, quarante-deux autres : nous entendîmes la décharge de la mousqueterie. A ce bruit fatal, nous fûmes tous saisis d'un mouvement d'horreur; un prêtre qui était avec nous récita à haute voix les prières des morts.

En retraçant ces exécutions barbares, mon cœur frémit encore. Jamais, peut-être, on n'a immolé à la fois tant de victimes intéressantes; une minute vit périr tout ce qui inspire le respect, l'admiration et l'amour. Rien ne fut épargné, ni la vieillesse vénérable, ni les services éminents, ni les plus grands talents, ni la plus haute vertu, ni la plus tendre jeunesse. Le corps de la marine a perdu cent officiers [1], dont les uns faisaient son orgueil, les autres son espérance. O mes infortunés camarades! je vous ai survécu, je vous pleurerai toujours. Je voudrais consacrer ici vos noms; mais pourrais-je les honorer assez? Un autre hommage attend votre mémoire; et, j'en conçois l'heureux présage, un jour viendra où, rentrés dans nos arsenaux déserts, les Français, effrayés de cette solitude, nous demanderont ce que sont devenus ces officiers qui avaient porté dans les deux mondes la gloire de leur patrie. Nous leur dirons : « Ces hommes, qu'avaient respectés le temps et le fer de l'ennemi, ont péri par les mains de vos tyrans. Allez sur leurs tombeaux;

[1] Dans le nombre d'officiers que je pourrais citer ici, MM. de Soulange et de Froger doivent être distingués, l'un par ses longs services, l'autre par ses grandes connaissances dans toutes les parties de la marine, et surtout dans la tactique navale, qui en avaient fait le digne successeur de M. de Pavillon.

faites-y flotter ce pavillon qu'ils avaient honoré, et leurs cendres seront consolées. »

Il restait dans notre église quarante personnes qui obtinrent le sursis que le représentant Blad avait accordé aux domestiques et à tous ceux qui n'avaient pas seize ans à l'époque de l'émigration, ou qui étaient sortis avant 1789.

On verra, dans le chapitre suivant, comment j'y fus compris.

CHAPITRE V.

On veut me faire évader. — Mon interrogatoire. — Le sursis. — Sentiments de nos camarades, qui vont mourir, et dont le silence nous sauve la vie.

Le 1er août, à midi, un officier républicain, que j'avais connu à Auray, entre dans l'église avec un de ses camarades. « Quoi ! s'écria-t-il, vous vivez encore ! » Il ajouta : « Voilà mon ami, qui n'est pas moins touché que moi de vos malheurs. Le service nous oblige de sortir; nous reviendrons ce soir : mais si l'on vient demander des personnes pour l'interrogatoire, ne vous présentez pas. »

Les deux officiers revinrent à quatre heures. Celui qui m'avait été présenté le matin, m'examinait attentivement; je crus reconnaître ses traits : nous avions été élevés ensemble au collége de ***. Les souvenirs les plus doux de l'enfance et les plus tendres sentiments de la nature se réveillant à la fois dans son cœur, il se jeta dans mes bras, et s'écria : « Non, mon ami, vous ne mourrez pas ! » Il ne put prononcer que ces mots; il me couvrit de larmes. Son camarade, l'arrachant de mes bras, lui dit : « Vous êtes trop ému ; les soldats de garde pourraient concevoir des soupçons. Demain, nous viendrons déjeûner ici, et nous combinerons, avec plus de calme, les moyens d'obtenir un sursis : c'est beaucoup que de gagner du temps. »

Le lendemain, à sept heures du matin, les deux officiers arrivèrent à l'église. Nous nous plaçâmes dans un endroit écarté. Je voulus témoigner toute ma reconnaissance à mon camarade de collége : « Quoi ! dit-il avec sensibilité, vous me parlez de reconnaissance ! ne me parlez que de mon bonheur. » Bientôt, entraînés par un mouvement naturel, nous nous rappelâmes tous les moments de notre enfance : ces entretiens ont toujours tant de charmes ! Ma situation y ré-

pandait une douce mélancolie. Prêt à jeter un dernier regard sur la vie, je le laissais tomber sur cet âge où les plaisirs ne sont encore que des jeux, et les passions que d'innocents désirs; où l'amitié, tendre commerce de deux jeunes cœurs, a toute la pureté et la fraîcheur d'un premier sentiment.

Une heure s'était déjà écoulée dans ces épanchements : avec quelle peine nous nous y arrachions! Mon camarade n'avait cessé, pendant ce temps, d'admirer les prisonniers : il me dit que ces exécutions inspiraient une horreur universelle : que les menaces les plus fortes pouvaient seules déterminer les soldats à s'en charger.

Après cette conversation, nous combinâmes les réponses que je ferais, lorsque je paraîtrais devant le tribunal. Il fut convenu aussi que je demanderais à être interrogé le premier, et que je prendrais le nom de ***, sous lequel j'étais peu connu, mais qui pourrait servir à me faire reconnaître dans ma famille, si le sursis m'était accordé.

Le 3 août, à sept heures du matin, je sortis avec tous ceux qu'on vint chercher pour l'interrogatoire. Il avait lieu à l'hôtel de Gouvello.

Voici les détails de mon interrogatoire. J'étais vis-à-vis le président; la galerie était derrière; il y avait à peu près cent personnes.

Demande. Votre nom, citoyen ?

Réponse. ***.

D. A quelle époque avez-vous émigré

R. Je n'ai point émigré : je suis sorti de France avant la révolution.

D. Avez-vous porté les armes contre la république ?

R. Non.

D. Mais vous étiez du rassemblement de Quiberon ?

R. Cela est vrai, mais je n'étais pas employé militairement.

D. Étiez-vous noble ?

R. Non.

Alors le président dit : Quelles sont, citoyen, les raisons qui vous ont forcé à sortir de France ?

R. Je suis sorti de France en 1789, pour aller faire un

recouvrement de fonds au nom de la maison de ***, dont les biens étaient à Saint-Domingue. Je m'embarquai à Nantes au mois de mai; j'entrai chez un négociant appelé *Everewenden*; j'y restai longtemps. Cet homme, qui m'a tenu lieu de père, ayant éprouvé une banqueroute, fut obligé d'aller en Écosse. Je me séparai de lui; je n'ai pas voulu rentrer en France sous le règne de Robespierre. Me trouvant à Londres sans ressources, le quartier-maître des régiments français m'offrit de tenir ses comptes : je m'attachai à lui. Lorsque nous sommes partis, j'ai cru qu'on allait à Jersey; je me suis trouvé à Quiberon, et je me disposais à revenir en Angleterre, au moment où le fort fut pris. Citoyen, si je n'avais pas perdu mes papiers avec mes effets, je donnerais les preuves de ce que j'avance; mais j'attends de votre justice que vous m'accorderez un sursis pour me les procurer.

D. Citoyen, le négociant chez lequel vous étiez était-il du parti de l'opposition ?

R. J'ignorais ses opinions politiques.

Alors le président me dit avec douceur : « Soyez tranquille, on vous rendra justice. » A ces mots, les galeries, qui avaient gardé un morne silence, applaudirent avec l'expression de la joie la plus vive. Je passai dans l'appartement où se trouvaient ceux qu'on allait interroger : je leur recommandai de n'avoir pas l'air de me connaître. M. d'Entrechaux se fit passer pour domestique. A midi, la commission leva sa séance; tout le monde était interrogé. A une heure, Sophie vint avec une de ses amies me demander. Elle prononça à haute voix mon véritable nom. Cet incident pouvait me devenir funeste. Je m'approchai d'une fenêtre, et je lui dis : « Le citoyen que vous demandez n'est pas ici; allez ce soir à la maison d'arrêt, le citoyen*** vous en donnera des nouvelles. » Sophie était si troublée, qu'elle ne saisit pas ce que je lui disais; son amie m'avait entendu, et l'emmena.

Je passai depuis midi jusqu'à quatre heures avec ceux qui venaient d'être interrogés. On aurait dit qu'en approchant de la mort, ils devenaient plus calmes. Un élève de la marine, M. de Payen, qui n'avait que six mois de trop pour ob-

tenir le sursis, déclara son âge, quoique sa figure fût extrêmement jeune. Le président insista en vain, et ne put le sauver.

A quatre heures du soir, le détachement chargé de l'exécution arriva; le greffier appela ceux qui étaient condamnés à mort. Le nom de M. le N*** avait été mal écrit sur le registre; il n'y répondit pas : le greffier passa aux autres. Il allait se retirer, lorsque M. le N*** lui dit : « C'est sûrement mon nom que vous avez prononcé; » et il suivit ses camarades [1].

Lorsque cet appel fut fini, un caporal lia aux condamnés les mains derrière le dos. Pour ajouter à l'horreur de ce spectacle, ils étaient précédés d'hommes qui devaient creuser leurs tombeaux. Vingt-huit allaient périr; douze avaient obtenu le sursis : M. d'Entrechaux et moi étions de ce nombre. Mais, lorsque nos infortunés camarades se tournant vers nous pour la dernière fois, nous dirent : « Ne nous oubliez pas; nous sommes heureux de vous avoir sauvés; » non-seulement nous ne sentîmes pas le bonheur de notre situation, mais des sentiments nouveaux s'élevèrent en nous. Nous fûmes prêts à nous trahir, et à demander de les suivre. Notre cœur, combattu par je ne sais quels remords, déchiré par la douleur, nous fit éprouver des tourments plus cruels que cette mort à laquelle nous venions d'échapper. Une demi-heure après, nous entendîmes la fatale décharge; et presqu'au même instant, nous vîmes passer sous nos yeux les dépouilles sanglantes de nos amis. Je tombai accablé; j'essayai en vain de goûter quelque repos; des fantômes effrayants me poursuivaient : enfin, après une longue agitation, j'entendis une voix qui calma mes sens :

[1] Tous ceux qui ont été témoins de ces affreuses exécutions, croyaient qu'au milieu du calme et du courage des victimes, il était impossible de se faire remarquer. Cependant, la fermeté de M. de Kergariou de Locmaria, officier distingué, étonna même ses camarades. Son frère, major du régiment du Dresnay, avait déjà péri à l'affaire du 16; son neveu, M. de Lage de Volude, jeune homme intéressant, fut manqué deux fois. Les blessés, hors d'état d'être remportés, furent fusillés sur leurs matelas. Cet excès de barbarie est inconcevable.

c'était celle de Sophie, que je n'avais pas encore aperçue, et qui était entrée dans l'hôtel. Tous ceux qui avaient obtenu le sursis des différentes commissions furent transférés, le lendemain 4, à la tour de Vannes : nous étions cent huit.

CHAPITRE VI.

Mon séjour à la tour de Vannes. — Pitié généreuse d'une femme du peuple. — Mon évasion.

Mes deux amis vinrent me voir dans la tour. Je n'essaierai pas de peindre leur joie; ils jouissaient bien plus que moi de mon bonheur; ils devaient partir le lendemain; ils voulurent nous donner la journée. Combien ces moments furent délicieux, et notre séparation touchante ! Tendres et courageux amis, vous avez laissé dans notre cœur un long souvenir! entraînés par des destinées différentes, nous n'avons pas servi sous les mêmes drapeaux; mais vous avez cru servir votre patrie : illusion funeste, que la gloire semble avoir voulu prolonger, et qui a trop servi vos habiles tyrans! Mais vous êtes restés purs au milieu de tant de crimes : si j'ai combattu la révolution, vous en avez adouci les malheurs.

Le 6, un soldat républicain à qui M. d'Entrechaux avait remis sa bourse, lors de la prise du fort, ayant appris qu'il n'avait pas péri, vint à Vannes pour la lui remettre. Tout fut tranquille jusqu'au 16.

Le 16, les chefs de chouans firent avertir les prisonniers que s'ils voulaient se révolter, ils s'avanceraient dans la nuit pour les seconder. Il y avait dans la ville deux mille prisonniers, et six cents soldats seulement pour les garder. Tout fut découvert par deux soldats du régiment d'Hervilly. On fit placer des canons devant la prison. Sept chefs de chouans furent fusillés sur-le-champ.

Le lendemain, le général Lemoine vint à la tour, et nous prévint qu'au moindre mouvement, il nous ferait mitrailler tous. Le langage de cet homme féroce indignait les soldats.

Le 18, le représentant du peuple Blad arriva à Vannes : il permit aux habitants d'entrer comme auparavant dans nos salles, depuis huit heures jusqu'à midi, et depuis deux jusqu'à huit. Il s'empressa de rassurer tous ceux qui avaient des

parents parmi nous. Il semblait n'avoir aucune inquiétude sur notre sort, et je crois qu'il était de bonne foi. Nous lui devions déjà le sursis; il avait, en outre, cherché à adoucir notre situation.

Le général Lemoine avait placé les soldats prisonniers dans un camp qui était sur la promenade publique, et vis-à-vis de nous. Nous pouvions être reconnus par ceux de notre régiment. Nous songeâmes dès lors au moyen de nous échapper. Il fallait trouver dans la ville une maison où nous serions reçus. La maîtresse de celle qu'on nous indiqua, nous attendit pendant huit jours, couchée sur un matelas derrière la porte.

Nous avions sous nos fenêtres, et très-près de nous, deux sentinelles. Un jour de promenade publique, un de ces soldats dit à son camarade : « Je parie reconnaître les patriotes et les royalistes ; » et voyant passer une femme dont la démarche était noble : « N'est-ce pas, citoyenne, que vous êtes patriote? — Oui, répondit-elle, comme Charette. » Et les deux soldats se mirent à rire.

Sophie était malade depuis le 16. Elle vint me voir le 20. Cette tendre amie avait le pressentiment le plus funeste. Elle me représentait sans cesse que les dangers que je pourrais courir en cherchant à m'échapper étaient bien moindres que ceux auxquels nous étions exposés en restant.

Le 27, rien ne transpirait encore. Le 28, on vint demander deux personnes pour les interroger. J'étais hors d'état de fournir les preuves de ce que j'avais avancé..... Bientôt après, j'appris que la Convention avait envoyé l'ordre de faire fusiller jusqu'aux domestiques.

Nous ne nous occupâmes plus alors que des moyens d'éviter une mort qui semblait certaine. Il y avait, au haut de la tour, directement sous le toit, un petit endroit que j'avais aperçu depuis quelques jours. Nous y montâmes tout de suite avec nos matelas. Nous recommandâmes à nos amis de dire que nous avions été à l'interrogatoire, et de publier notre mort avec quelques circonstances. On vint chercher les prisonniers jusqu'à midi. A quatre heures, nous enten-

dîmes le bruit de la décharge. A sept heures, on demanda ceux qui restaient. J'entendis l'officier qui demandait s'il n'y avait plus personne. On lui répondit que non.

Qu'on se retrace notre situation, dans un espace de six pieds en carré, obligés de nous tenir debout, et cachés derrière nos matelas, osant à peine respirer, craignant à tout moment d'être découverts. Nous avons passé ainsi deux jours, souffrant à chaque minute toutes les horreurs de la mort. Je ne dois pas oublier le trait le plus frappant. Après l'exécution des prisonniers, les habitants entrèrent dans la tour, pour réclamer les effets qu'ils y avaient apportés; on ne voulait pas les leur rendre.

« Comment, criaient-ils, après avoir massacré ces malheureux, vous voulez encore nous voler! » Une femme du peuple, plus furieuse que les autres, découvre l'endroit où nous étions, saisit un des matelas, et, nous ayant aperçus : « Non, dit-elle, en s'en allant aussitôt, je me trompais, je n'avais rien ici. »

A neuf heures du soir nous sortîmes déguisés de la tour [1]. On nous avait mal indiqué la maison où nous devions aller. Nous entrâmes dans une autre. Nous craignîmes aussitôt d'être découverts : « Ne craignez rien, nous dit le maître; je vois que vous êtes de ces malheureux émigrés. Ma maison est à vous; restez-y. » Nous lui exprimâmes par nos larmes notre sensibilité. Il nous conduisit dans la maison où nous devions aller, et où nous restâmes cachés depuis le 30 août jusqu'au 17 septembre.

Nous avons passé sous silence plusieurs détails de notre évasion : nous aurions craint de désigner nos bienfaiteurs à la rage de nos assassins.

1 D'après les informations que j'ai prises, je présume qu'il peut s'être échappé des prisons quinze ou vingt personnes.

CHAPITRE VII.

Les chouans. — Mon arrivée à l'escadre anglaise.

Le 7, on nous proposa de profiter d'une occasion pour nous rendre à l'escadre anglaise. Nous allâmes, M. d'Entrechaux et moi, dans une maison qui était hors de la ville. Le lendemain, deux femmes vinrent nous chercher. Nous prîmes des habits de paysan.

A neuf heures, nous partîmes. Après avoir fait une lieue, nous vîmes sortir d'une haie quatre hommes armés de bâtons ferrés, qui nous dirent en riant : « Ma foi, si vous aviez été des bleus, vous étiez perdus, mais nous vous connaissons. » Nous continuâmes notre route et, après quatre heures de marche, nous arrivâmes à un premier village. Une de ces femmes nous conduisit dans une maison : elle dit quelques mots en bas-breton à nos hôtes, et on nous servit à dîner. Lorsque nous partîmes, ces bonnes gens nous comblèrent de bénédictions, et il nous fut impossible de leur faire rien accepter. Il fallait passer une rivière pour nous rendre au village où nous devions aller.

Comme nous allions la traverser, des chouans nous crièrent : « Les bleus viennent d'arriver. » Nous attendîmes quelque temps, et nous vîmes passer un détachement de douze soldats, qui sortait du village : nous nous y rendîmes.

Alors, l'homme à qui nous étions recommandés nous dit : « Vous partirez demain à dix heures, pour vous rendre au lieu de l'embarquement; je vous donnerai deux hommes pour vous conduire; l'un marchera en avant : il vous avertira lorsqu'une patrouille passera. »

Nous entendîmes aussitôt du bruit; c'était un nouveau détachement qui entrait dans la maison à côté de la nôtre. Nous nous cachâmes dans une grange, et le lendemain, de très-bonne heure, nous partîmes avec nos deux conducteurs. Nous traversâmes des champs et des haies garnies de buissons.

Après deux heures de marche, nous arrivâmes à une maison où l'on nous attendait : nous y restâmes jusqu'à la nuit du 20, où un canot vint nous prendre, et nous conduisit à l'escadre anglaise, à huit heures du matin. Sir John Warren nous témoigna un vif intérêt. Quelque temps après, le capitaine Bertie vint à bord du commodore. J'avais déjà été embarqué sur un vaisseau *le Thunderer;* il m'engagea à y revenir. J'y trouvai l'obligeance et les soins attentifs que les officiers de l'escadre anglaise ont prodigués à notre corps.

J'avais reçu une lettre de Sophie ; elle finissait par ces mots : « Fuyez cette terre malheureuse. » Cette tendre amie m'envoya le peu d'argent qui lui restait.

Sophie! tu as bien plus fait que de m'arracher à la mort : tu as embelli des jours que la douleur aurait flétris.

J'emporte, dans mon exil, ta douce et consolante image.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

On connaît l'origine des chouans; ils se formèrent des débris de la Vendée, après la bataille du Mans. Ils sont répandus dans onze départements qui comprennent la Bretagne, le Maine, l'Anjou, et une partie de la Normandie ; ceux de Vitré sont les plus aguerris. Il y a sur le champ un corps de trois mille hommes qu'on peut regarder comme le noyau du grand rassemblement. Un corps de même force est du côté de Sageau; ils sont composés en partie de marins. Les chouans, dont le nombre s'élève peut-être à quatre-vingt mille hommes, n'ont pas, comme l'armée de la Vendée, une organisation régulière. Dispersés sur une vaste étendue de pays, ils n'obéissent pas à un seul chef. Cependant, ils reconnaissent différents commandants ; et un conseil, à la tête duquel se trouve, dans ce moment, M. de Puisaye, règle leurs mouvements, et y met quelque ensemble. Les chouans font une guerre cruelle aux soldats républicains. Cachés pendant le jour, ils se réunissent la nuit, ont des intelligences dans les villages, et y surprennent des détachements entiers. Je vis partir de Vannes trente dragons; il n'en revint que sept le soir; ils amenaient un seul prisonnier blessé. Cet homme était très-grand, et avait la cocarde blanche à son chapeau....

Plusieurs officiers m'ont assuré que depuis que les chouans avaient repris les armes, il avait péri douze mille soldats républicains. Cette guerre, qui se réduit à des combats meurtriers et obscurs sans cesse renaissants, répugne singulièrement à l'armée.

En me rendant de Vannes à l'endroit où je devais m'embarquer, je passai la nuit chez un homme âgé... « Voilà, me dit-il, cent cinquante cartouches. Mes deux fils sont aux chouans ; mais il est temps que cela finisse. Ce n'est pas assez des enfants, il faut que les pères marchent. »

Je trouvai sur la route un grand nombre de chouans qui avaient été avertis que je devais passer : je découvris dans tous une haine profonde contre les bleus et contre le gouvernement républicain... Ils me demandèrent des nouvelles de leurs anciens seigneurs, pour lesquels ils ont un attachement extraordinaire ; ils les désirent, ils les appellent.

« S'ils étaient avec nous, disaient-ils, cela irait bien autrement ; mais nous n'avons personne pour nous commander. » Je dois à la vérité d'ajouter que M. de Puisaye me parut avoir leur confiance.

L'expédition de Quiberon a accrédité sur les chouans une opinion que je crois absolument fausse. Il aurait fallu les employer au genre de guerre qu'ils avaient fait jusque-là, ou bien les organiser et les exercer ; on n'a fait ni l'un ni l'autre.

En résumant ces observations, il en résulte bien certainement que les chouans, sans avoir eu l'éclat ni la gloire de la Vendée, sont des ennemis peut-être plus dangereux pour la république, parce qu'ils occupent un pays plus étendu et plus important. Les idées religieuses et royalistes dominent parmi eux avec autant de force que dans la Vendée ; il leur a manqué des Larochejaquelein, des Charette, etc.

Le corps d'armée du général Hoche n'était que de sept à huit mille hommes. J'ai observé avec soin l'esprit qui y régnait. La guerre s'étant prolongée, il est arrivé ce que tous les hommes éclairés avaient pressenti que l'armée deviendrait chaque jour plus étrangère aux questions politiques, et que les idées militaires y domineraient. Aussi n'y voit-on plus ces clubs et ces orateurs qui faisaient le désespoir du général Dumouriez. Saint-Just établit en 1793, dans l'armée d'Alsace, une discipline que les commissaires de la Convention portèrent ensuite dans toutes celles de la république.

Le code de ce triumvir aurait étonné Frédéric. Les soldats obéissent à ces lois terribles ; prodige qu'on ne peut expliquer que par le concours des idées de patrie et de liberté, qui fortifient le commandement, et des idées d'égalité, qui tempèrent la différence des rangs.

La présence des commissaires de la Convention dans les ar-

mées a contribué encore à y maintenir la discipline; elle y a réduit les généraux à la simple exécution des plans tracés par le comité de la guerre... Tout ce qui aurait pu leur donner de l'influence était entre les mains des commissaires... Il en est résulté que ces généraux, sans considération, sans pouvoir, passant d'une armée à l'autre, n'ont communiqué à aucune un esprit particulier, et qu'il n'est resté que ce sentiment national qui a attaché fortement les soldats à la défense du territoire.

C'est ainsi que la Convention française a su éviter les dangers qui perdirent le Sénat romain.

Il ne faut donc pas compter sur l'intervention de l'armée dans la forme du gouvernement: soumise au pouvoir dominant, elle n'a qu'un vœu, et il est pour la paix. Quelques esprits ardents et ambitieux pourront regretter les chances rapides et brillantes de la guerre; mais tous les officiers soupirent après la jouissance paisible de leurs grades; mais tous les soldats de la réquisition brûlent de rentrer dans leurs foyers; et ces huit cent mille hommes, dont la réaction dans l'intérieur paraît si alarmante pour le gouvernement actuel, seront réduits facilement à l'état ordinaire de paix.

C'est sur l'esprit public que doivent reposer nos espérances; et le changement qui s'est opéré en France, à cet égard, est immense. Le cercle des idées populaires est parcouru. On a été complètement dupe, en Europe, du nouveau système de modération; on l'a attribué à la Convention ; on n'a pas vu que le parti qui renversa Robespierre ne voulut d'abord qu'échapper à la proscription qui le menaçait, et s'emparer du pouvoir. Bientôt il fut obligé de céder au mouvement général; mais, depuis, il a été constamment occupé à l'arrêter.

L'opinion publique a toujours été plus loin que la Convention, dans toutes les mesures de justice et d'humanité. Fatiguée enfin de cette lutte, elle a abjuré hautement le système de modération, et les derniers jours de sa funeste existence ont été marqués par des décrets dignes de Robespierre. Sa tyrannie va se reproduire sous de nouvelles formes. C'est au bruit du canon que la Constitution a été proclamée; c'est

du sang de quatre mille citoyens qu'elle a été scellée.

O ma patrie! j'ignore tes grandes destinées; mais la tyrannie ne peut régner longtemps là où j'ai vu tant de vertus. Oui, tu peux devenir le séjour heureux et brillant de la liberté et de la gloire. Périsse bientôt jusqu'au souvenir de nos funestes divisions! Six ans de malheur doivent avoir apaisé toutes les haines. Français! réunissez-vous dans un seul vœu, dans un seul sentiment. Préparez, par votre sagesse, votre courage, ce jour, que vos tyrans redoutent; jour consolateur, où les erreurs seront oubliées, les fautes pardonnées, et le crime abandonné à ses remords!

FIN DES MÉMOIRES SUR LA VENDÉE ET QUIBERON.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.
INTRODUCTION.....	I à XXIV
Mémoires de madame la marquise de Bonchamps.....	1 à 56
Pièces justificatives.....	57 à 64
Notices sur MM. Sapinaud, généraux vendéens.....	67 à 76
Mémoires de madame Sapinaud.....	77 à 134
Notices sur quelques généraux vendéens. — Bonchamps. — Delbée. — Charette. — Soyer.....	135 à 142
Notice sur le passage de la Loire.....	143 à 144
Notice sur quelques victimes du tribunal révolutionnaire de Laval, après le passage des Vendéens.....	145 à 146
Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée, par le général Turreau.....	147 à 280
Mémoires sur la Vendée, par le comte de Vauban.....	281 à 351
Historique et souvenirs de Quiberon, par Rouget de Lisle.	355 à 440
Relations d'un officier échappé des prisons d'Auray et de Vannes, après l'affaire de Quiberon.....	441 à 468

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.
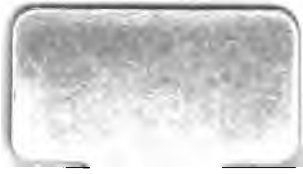
T